www.e-rara.ch

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les moeurs, les usages, &c. des chinois

Nyon.

A Paris, MDCCLXXVI-MDCCXCI] 1776-1791

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 7092

Persistent Link: http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-28735

Tome douzieme.

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library



LEGAT
DR. MAX DOERNER
ORSELINA

Dar 47
Rar 7092:12

MEMOIRES

CONCERNANT

LES CHINOIS.

TOME DOUZIEME

MÉMOIRES

CONCERNANT

LES CHINOIS.

TOME DOUZIEME.

A V I S.

On a eté obligé d'augmenter le prix de ce Volume, à cauſe du grand nombre de Figures qui y ſont inſérées, & des ſoins qu'il a fallu apporter à leur gravure.

CONFUCIUS.



Holman, Sculp.

MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS;

PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

TOME DOUZIEME.



A PARIS,

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS;

PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

TOME DOUZIÈME.

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue
Mignon, près de l'Hôpimeur de Paluneau.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, et Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

NOUS avons annoncé il y a long-tems la Vie de Confucius, dont M. Amiot, l'un de nos plus ſavans & de nos plus laborieux Correſpondans, s'eſt occupé pendant bien des années.

« Si je n'avois eu à compoſer qu'un Roman (*a*) » (nous ecrivoit-il en 1780), mon ouvrage auroit » déjà paſſé les mers; mais c'eſt à une Hiſtoire que je » travaille, & à une Hiſtoire dont les matériaux, » epars dans une foule de Livres ſur différens ſujets, » & difficiles à raſſembler, demandent beaucoup de » tems pour être mis en œuvre ».

Quatre ans après (*b*), il nous mandoit que l'ouvrage etoit achevé, & qu'il nous l'envoyoit. « J'y » ai joint (ajoutoit-il) un grand nombre d'Eſtampes » crayonnées d'après les originaux, qui repréſentent » toutes les actions de la vie de Confucius. Elles ſont » ſuivies de l'arbre généalogique de ſa Maiſon, & » j'en donne une explication détaillée ». Ce ſont ces

(*a*) Lettre du 26 Juillet 1780, imprimée Tome IX, page 3.

(*b*) Lettre du 2 Octobre 1784, imprimée Tome XI, page 515.

divers morceaux qui rempliſſent preſque entiérement le Volume que nous publions aujourd'hui.

I. On y trouvera d'abord *la Vie de Confucius*, avec tous les détails qu'il a eté poſſible de recueillir, en ne ſe permettant de puiſer que dans les ſources qui jouiſſent en Chine de l'eſtime publique. M. Amiot avoit déjà placé parmi les *Portraits des Chinois célebres*, celui (*c*) du plus célebre de tous. Il y a quelques réflexions ſur ſa perſonne & ſes ouvrages, dans les Notes qui ſont jointes à l'*Eſſai ſur les caracteres Chinois*, imprimé dans ces Mémoires (*d*). Nous y avons publié la Traduction de quelques-uns de ſes principaux Ecrits (*e*); & on rencontre beaucoup de ſes maximes, citées dans les *Inſtructions de l'Empereur Kang-hi* (*f*), grand-pere de l'Empereur régnant en Chine. La Table des matieres (*g*) indique les autres endroits où il eſt fait mention de la vie & des ouvrages de Confucius : mais on n'en regrettera pas moins le précis de ſa doctrine, que M. Amiot

(*c*) Tome III, page 41.
(*d*) Tome IX, pag. 348 & *ſuiv.*
(*e*) *La grande ſcience* & *le juſte milieu*, Tome Ier, pag. 432 & *ſuiv.*
(*f*) Imprimées Tome IX, p. 65 & *ſuiv.*
(*g*) Tome X, au mot *Confucius*.

s'etoit d'abord proposé de rédiger (*h*) ; & le Public n'apprendra pas sans chagrin, que cet Ecrivain a renoncé à un projet si digne de lui.

II. Il nous a fait passer plus de cent Dessins relatifs aux diverses circonstances de la vie de Confucius ; nous n'avons employé que les plus intéressans, & nous les avons fait graver par un Artiste d'autant plus propre à saisir & à rendre ce qui les caractérise, qu'il travaille depuis plusieurs années sur des Dessins de Chine, dont il a publié des suites avec succès. Nous avons joint à ces Dessins les Explications dont M. Amiot les a accompagnés.

III. Il a placé, après la Vie de Confucius, un Abrégé chronologique, qui en retrace sommairement & suivant l'ordre des tems, les evénemens essentiels, débarrassés des détails. Pour rendre cet Abrégé plus utile, nous avons eu soin, à chaque article, de renvoyer aux pages où sont traités plus au long les faits qu'il indique.

IV. Quoique les Planches distribuées dans les endroits du Volume auxquels elles appartiennent,

(*h*) *Voy.* ci-après, page 430.

puiſſent facilement s'expliquer par la narration même du fait qu'elles repréſentent, cependant M. Amiot a cru devoir en donner ſéparément des explications particulieres. Nous les avons fait imprimer à la ſuite de l'Abrégé chronologique, en marquant l'endroit du Volume où l'on a placé la Planche expliquée.

V. Il auroit manqué quelque choſe à l'hiſtoire de Confucius, ſi on avoit négligé de nous faire connoître la longue ſuite de ſes Ancêtres & de ſes Deſcendans. M. Amiot en a tracé l'arbre généalogique, qui a pour ſouche *Hoang-ti*, regardé comme le Fondateur de la Monarchie chinoiſe. Cette généalogie compte 64 degrés depuis *Hoang-ti* juſqu'à Confucius, & s'etend depuis l'an 2637 avant J. C., juſqu'à l'an 600 avant cette même Ere ; enſuite elle deſcend par 71 autres degrés, depuis l'an 600 avant J. C., juſqu'à l'an 1784 de notre Ere. Ainſi ſes degrés connus ſont au nombre de 135, dont le premier eſt un Empereur de Chine ; & elle embraſſe plus de quarante ſiecles, pendant leſquels cette Maiſon a toujours paru avec eclat, jouiſſant de titres héréditaires & de diſtinctions honorables, comme on

peut s'en convaincre en parcourant les détails dans lesquels M. Amiot est entré sur chaque degré. Le dernier descendant de cette illustre famille, vit encore ; M. Amiot l'a vu plusieurs fois à la Cour de l'Empereur à Péking. Il est revêtu de la dignité de *Yen-cheng-koung* (*i*). Les chefs de sa famille en ont tous eté investis successivement depuis le onzieme siecle ; la Dynastie régnante leur a de plus accordé toutes les prérogatives (*k*) dont jouissent les Princes.

Les degrés de cette Généalogie ne sont pas, à la vérité, tous egalement certains, mais ils le sont au moins depuis l'an 2257 avant notre Ere. Le chef de cette Maison etoit alors Ministre de *Chun*, l'un des Empereurs de Chine les plus renommés, & qui a mérité de donner son nom à son siecle. Au reste, M. Amiot assure (*l*) que toute cette descendance, à laquelle nos Généalogistes d'Europe auront peut-être peine à croire, ne contient rien qui ne soit extrait des Livres regardés par les Chinois comme authentiques, & des Mémoires domestiques de la famille même.

(*i*) Page 473. M. Amiot interprete ce titre par celui de *Comte qui propage la saintetè.*

(*k*) Page 11.

(*l*) *Ibid.*

VI. Quelques réflexions sur les Ouvrages de Confucius, terminent son histoire généalogique. Nous les aurions fait suivre par les Notices sur les plus illustres de ses Disciples, qui nous ont aussi eté envoyées par M. Amiot; mais nous sommes forcés de les réserver pour le nouveau Volume que nous nous disposons à mettre sous presse.

VII. Nous joindrons seulement à celui-ci les extraits de deux Lettres, dont la premiere, qui nous a paru infiniment intéressante, est encore de M. Amiot. Il nous avoit ecrit dès le 29 Novembre 1784 (*m*), que l'Empereur *Kien-long*, près d'entrer dans la cinquantieme année de son regne, & la soixante-quinzieme de son âge, *se préparoit à honorer d'une façon à faire epoque, les vieillards de l'ordre Mandarinal de son Empire, qui avoient passé soixante ans.* Ce Prince a exécuté ce projet le 14 Février 1785. On lira avec plaisir le récit curieux de cette cérémonie très-singuliere, dans l'extrait de la Lettre que M. Amiot nous a ecrite le 15 Octobre de la même année. M. Amiot & M. Bourgeois, tous deux Fran-

(*m*) *Voy.* Tome X, page 606.

çois, Missionnaires, & nos Correspondans, ont eté admis à cette fête, que l'Empereur célébra lui-même dans des Vers, dont M. Amiot nous a envoyé la traduction françoise. L'Empereur *Kang-hi* avoit donné le premier exemple d'une pareille fête en 1722; l'Empereur son petit-fils, qui vient de la renouveller, a fait, en cette occasion, grace de la vie au fameux *Li-ché-yao*, dont il a eté parlé plus d'une fois dans nos Mémoires.

La seconde Lettre, dont nous donnons l'extrait, contient quelques détails topographiques sur la route de Canton à Péking : elle est de M. Raux, qui vient de passer en Chine, & qui nous donne lieu, par son zele & ses talens, d'espérer qu'il concourra à réparer la perte que nous avons faite de plusieurs de nos Correspondans que la mort nous a enlevés.

TABLE

Des Pieces contenues dans ce Volume.

I. *Vie de Confucius*, page 1
II. *Table chronologique des evénemens rapportés dans ſa vie*, 404
III. *Explication des Planches gravées*, 431
IV. *Tables généalogiques de la Maiſon de Confucius*, 447
V. *Explication de ces Tables*, 453
VI. *Extrait d'une Lettre de M. Amiot, ecrite de Péking le 12 Octobre 1785*, 509
VI. *Extrait d'une Lettre de M. Raux, auſſi ecrite de Péking le 19 Novembre 1785*, 531

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, le douzième Volume d'un Ouvrage intitulé : *Mémoires concernant les Chinois* ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 30 Octobre 1786.

BÉJOT.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
CONCERNANT
LES CHINOIS.

VIE DE *KOUNG-TSÉE*,
Appellé vulgairement CONFUCIUS,
Le plus célebre d'entre les Philoſophes Chinois, & le Reſtaurateur de l'ancienne doctrine.

Ne famam quidem, cui etiam ſæpè boni indulgent, oſtentandâ virtute, aut per artem quæſivit. Tacitus, in vitâ Agricolæ. IX.

PRÉFACE.

LA plupart de ceux qui ont ecrit ſur la Chine, ont parlé de Confucius ; on a même publié l'abrégé de ſa vie en plus d'une Langue & plus d'une fois ; pourquoi revenir ſur un ſujet uſé ? Ce *Koung-tſée*, ou ce Confucius (puiſqu'il a plu de l'appeller ainſi) que les Chinois regardent comme le Philoſophe par excellence, comme le Docteur des Docteurs, & le Maître des Maîtres, auquel ils rendent leurs hommages avec les dehors d'une vénération ſi profonde, qu'on a cru

la bien définir en Europe, en disant qu'elle s'étendoit bien loin au-delà de la simple reconnoissance, & qu'elle ne différoit pas du respect que l'on a pour les Dieux dans les régions où domine l'idolâtrie ; ce Sage, qui, en renouvellant dans l'esprit de ses compatriotes le souvenir de la doctrine enseignée par les premiers Législateurs de leur vaste Monarchie, fit tous ses efforts pour les faire rentrer dans le sentier de la vertu dont ils s'etoient ecartés, leur expliqua les regles immuables de la Morale, forma une nombreuse Ecole pour en continuer l'enseignement après lui, & composa des Ouvrages dans lesquels, tant que dureront les siecles, on pourra s'instruire dans l'art de bien gouverner les peuples, de maintenir le bon ordre dans les familles, & de régler son propre cœur ; cet homme célebre, ce Confucius, dis-je, est depuis longtems connu par ce qu'en ont dit tant d'Ecrivains du siecle passé, & tant d'autres encore de celui où nous vivons.

Telle eût eté à-peu-près la réponse que j'aurois faite, si je m'etois hâté de répondre lorsqu'on m'invita pour la premiere fois, à envoyer du pays où je suis, des Mémoires détaillés, au moyen desquels on pût se former une idée juste de ce personnage fameux, qu'une Nation sage & la plus nombreuse comme la plus etendue qui soit dans l'univers, a toujours regardé & regarde encore aujourd'hui comme son principal oracle en tout ce qui concerne la morale, le gouvernement & les mœurs.

Je suis bien eloigné de tenir en ce moment un pareil langage. Je me suis donné la peine de lire tout ce qui m'est tombé sous la main en fait d'ecrits Chinois où il est fait mention de ce Sage ; j'ai lu de même ce qu'on en a ecrit en différens tems dans les Langues qui ont cours en Europe, & j'ai conclu qu'on ne pouvoit le connoître que bien impar-

faitement encore, dans ces lieux séparés par des distances immenses de ceux qui l'ont vu naître ; ou, pour parler plus clairement, dans des lieux où on ne le connoît guere que sur le rapport infidele des préjugés. Les enthousiastes vous l'ont représenté comme une espece de Prophete, ou tout au moins comme un homme suscité de Dieu dans cette extrémité de l'Asie, pour eclairer un peuple nombreux sur les principaux devoirs qu'impose la morale, & le disposer ainsi d'avance à recevoir sans contradiction des vérités plus sublimes, quand le tems de les lui annoncer seroit arrivé.

Les admirateurs de tout ce qui est louable & bon, quelque petite qu'en soit la dose, ont outré son panégyrique en exagérant ses vertus, son savoir, le mérite de ses ecrits, & toutes ses qualités personnelles. Ils l'ont placé sans façon, non-seulement au-dessus de Socrate, & de tous les autres Sages de la Grece & de Rome, mais au-dessus encore de ces grands Hommes de l'Antiquité profane, qui ont instruit & civilisé les Nations.

Les détracteurs, je veux dire ces hommes singuliers & chagrins, qui ne se plaisent que dans les contradictions & les chicanes, & qui font consister leur principal mérite & la plus grande partie de leur gloire, à ne jamais penser comme les autres ; ces hommes, dis-je, singuliers & chagrins, ne l'ayant envisagé que par le côté le moins favorable, à travers le microscope d'une prévention non moins injuste que ridicule, l'ont ravalé jusqu'au dernier rang, & lui ont assigné pour mérite propre, pour seul & unique mérite, celui d'un plat Pédagogue, qui n'a débité que quelques maximes triviales, que tout autre eût pu débiter comme lui.

Des portraits qui se ressemblent si peu, ne sauroient représenter un même personnage ; ils sont tous egalement suspects ;

& l'on courroit egalement riſque de ſe tromper en donnant la préférence à l'un plutôt qu'à l'autre.

Pour ce qui eſt de ces Ecrivains prétendus circonſpects, qui, par une crainte puérile des morſures de la Critique, n'ont oſé faire un pas qu'ils ne l'aient appuyé ſur des veſtiges déjà profondément tracés, n'ont oſé parler de quoi que ce ſoit, pas même d'une bagatelle, ſans l'accompagner d'une démonſtration dans les formes, l'on ne doit pas plus compter ſur eux que ſur les autres. Ils n'entrent dans aucun détail ſur la vie, les mœurs, & toute la conduite d'un homme dont les moindres actions, ainſi que celles qui ont eu le plus d'eclat, ſont gravées en caracteres ineffaçables dans l'eſprit de preſque tous les Chinois. Offuſqués, non par le brillant eclat du flambeau de la Critique, mais par la fumée de la noire torche que le barbare *Tſin-ché-hoang-ty* alluma pour brûler les Livres, ils regardent tout ce qui a eté ecrit après cet incendie, ſur les tems qui l'ont précédé, ou comme autant de fables qu'on ne ſauroit admettre ſans ſe déshonorer dans l'eſprit de ceux qui penſent, ou comme des choſes avancées ſans preuves, auxquelles par conſéquent il ſeroit ridicule d'ajouter foi. Sur ce faux principe, ils ſe contentent de dire un mot de la naiſſance & de la mort de celui dont ils ſuſpectent l'hiſtoire; ils ne parlent qu'en général de ſa doctrine, de ſes travaux littéraires, & des diſciples qui s'attacherent à lui. A peine daignent-ils faire mention de ſes courſes dans les différens Royaumes qu'on ſait avoir de ſon tems partagé l'Empire. Ils couvrent d'un voile epais tout ce qui leur paroît déborder un tant ſoit peu la ligne qu'il leur plaît d'aſſigner pour terme à la curioſité de ceux qu'ils veulent inſtruire. En un mot, on n'a pas peint le Philoſophe chinois; on n'a tracé qu'en gros les principaux traits qui le caractériſent.

Pour remplir de mon mieux la tâche que je me ſuis impoſée, je rapporterai tout ce que la Nation chinoiſe a dit autrefois de ſon Philoſophe, & ce qu'elle en dit encore de nos jours ; j'indiquerai les différens genres d'honneurs qu'elle lui a rendus & qu'elle ne ceſſe de lui rendre ; je ferai connoître les plus renommés d'entre ceux qui s'attacherent à lui de ſon vivant ; & en rapportant avec fidélité leurs entretiens les plus ordinaires ſur les objets qui ont rapport à la morale & au commerce de la vie, je mettrai le Lecteur au vrai point de vue où il faut être placé pour ſaiſir la reſſemblance dans tous ſes détails.

J'extrairai de tous les Livres chinois qui jouiſſent ici de l'eſtime du grand nombre, les matériaux que je vais employer. Ainſi l'Hiſtoire générale, les Hiſtoires particulieres, les Préfaces miſes à la tête des *King*, & faites par des Auteurs avoués, le *Lun-yu*, le *Kia-yu*, le *Ché-ki*, le *Che-ki-ché-kia*, le *Kiué-ly-tché*, le *Chen-men-ly-yo-toung*, le *See-chou-jin-ou-Pé-kao*, le *Kou-ché*, &c., ſeront tour-à-tour mis à contribution ; & comme ces Livres ſont d'une authenticité à-peu-près egale, je me diſpenſerai de les citer en marge, perſuadé qu'il ſuffit de les avoir indiqués, en prévenant que je ne dirai rien que d'après eux, & que je le dirai, autant que je pourrai, comme ils le diſent : je ſerai l'Hiſtorien des Hiſtoriens de Confucius, & nullement leur Critique ; je laiſſe cette derniere fonction à ceux qui voudront ſe donner la peine de l'exercer. Au ſurplus, ces Hiſtoriens, dont le ſuffrage ne ſera peut-être pas d'un grand poids au jugement de nos Ariſtarques, ſont les oracles de leurs compatriotes ; ils ſont leurs inſtructeurs & leurs maîtres pour tout ce qu'il faut penſer & dire ; & à l'exception de ces Savans de la plus haute claſſe, qui ne ſe rendent qu'à l'evidence ou à la démonſtration, tous les autres

ſont d'un même avis ; ils s'expriment d'une même maniere, & ne doutent point, en s'exprimant comme ils le font, qu'ils ne ſoient l'organe de la plus exacte vérité. Je dirai donc ce que la Nation entiere penſe de celui qu'elle appelle *le Sage par excellence*, ce qu'elle en dit, & ſous quel point de vue il faut enviſager les honneurs qu'elle lui rend.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à eclaircir un ſujet de cette importance, je ferai connoître la maniere dont cette même Nation repréſente en eſtampes les principaux evénemens de la vie de celui qu'elle veut honorer. On pourra, d'après ces eſtampes, ſe former une idée juſte de ce qu'elles repréſentent ; car tous les objets y ſont au naturel : c'eſt ainſi que les Chinois s'habilloient autrefois : leurs cheveux noués ſur leurs têtes, leurs coëffures ; leurs viſages ſans veſtiges de barbe, ſi l'on en excepte quelques poils ſur la levre ſupérieure & au menton, leurs longs ongles, toute leur phyſionomie etoient tels qu'on les voit ; leurs palais, leurs hôtels, leurs autres édifices, etoient ainſi conſtruits.

J'aurois fort ſouhaité que quelqu'un de nos Peintres européens, que nous avons ici, eût voulu ſe donner la peine de corriger les défectuoſités qui peuvent s'y trouver. Je les en ai priés plus d'une fois, mais toujours en vain. *Nous gâterions tout*, m'ont-ils dit : *on ne manque pas en France d'excellens Peintres qui peuvent décorer les Cabinets. On y veut du ſingulier ; vos deſſins ſont dans ce genre, & comme tels, ils plairont beaucoup plus que ce que nous ferions nous-mêmes dans toutes les regles de l'art. Envoyez-les tels que vous les avez.*

Après ce court préambule, que j'ai cru néceſſaire, je commence.

CONFUCIUS,

OU LE PHILOSOPHE CHINOIS.

LA famille de Confucius eſt, ſans contredit, la plus ancienne & la plus illuſtre de toutes celles qui exiſtent ſur la ſurface de la terre, puiſqu'elle prouve une deſcendance de plus de quarante ſiecles, & qu'elle a brillé, plus ou moins, mais toujours avec eclat, depuis ſa premiere origine juſqu'aujourd'hui. Elle compte des Princes, des Rois & des Empereurs; & malgré les révolutions, qui ont plus d'une fois bouleverſé l'Empire pendant le cours de cette longue ſuite d'années, elle a toujours joui de quelque titre héréditaire, en faveur duquel on lui a accordé des diſtinctions honorables, qui l'ont conſolée, en quelque ſorte, des malheurs des tems.

Sié, juſqu'auquel elle remonte avec certitude, deſcendoit lui-même de *Hoang-ty*, ſelon le témoignage de tous les Hiſtoriens. Vers l'an 2257 avant Jeſus-Chriſt, il fut mis dans le Miniſtere par *Chun*, ſucceſſeur immédiat du ſage *Yao*, qui, cent ans auparavant, c'eſt-à-dire l'an 2357, etoit monté lui-même ſur le trône, & ſous le regne duquel arriva cette terrible inondation qui fit de ſi grands ravages dans tout l'Empire chinois. Il etoit ſpécialement chargé de régler les cérémonies, & de veiller ſur les mœurs. Son intégrité, ſa ſageſſe & l'enſemble de ſa bonne conduite, engagerent ſon Souverain à le récompenſer d'une maniere proportionnée aux ſervices importans qu'il avoit rendus à l'Etat : il lui donna, à titre de Principauté, le pays de *Chang* dans le *Ho-nan*.

Treize de ſes deſcendans gouvernerent ſucceſſivement ce petit Etat, juſqu'à *Tcheng-tang*, que la voix unanime, tant des Grands que du Peuple & des Princes feudataires, plaça,

comme malgré lui, à la tête de l'Empire, l'an avant J. C. 1766.

Par son avénement à la dignité suprême, *Tcheng-tang* fonda une nouvelle Dynastie, qui fut appellée *Chang*, du nom de sa Principauté. Cette Dynastie donna des Maîtres à l'Empire pendant l'espace de 644 ans. Mais avant son extinction, *Ty-y*, l'avant-dernier des Empereurs qu'elle a donnés, avoit eu trois fils, dont l'ainé s'appelloit *Ouei-tsée-ki*, le puîné *Ouei-tchoung-yen*, & le cadet *Tcheou*. Ce dernier fut préféré à ses deux ainés, parce que ceux-ci etoient nés d'une mere qui n'etoit point titrée lorsqu'elle les mit au monde. Suivant la loi, le fils de la légitime epouse doit être préféré à tous ses freres d'un autre lit, quand leurs meres ne sont que des femmes du second ordre, ou des concubines.

Tcheou, placé sur le trône de ses peres, se livra à toutes sortes d'excès. Sa cruauté, & cette foule de crimes en tous genres dont il se rendoit chaque jour coupable, irritoient *le Ciel & la Terre* contre lui. Ses Sujets, ne pouvant se mettre à couvert de la tyrannie qu'en secouant le joug, eurent recours à *Ouen-ouang*, qui gouvernoit la Principauté de *Tcheou* avec une sagesse dont toutes les bouches faisoient l'eloge. *Ouen-ouang*, après avoir fait tout son possible pour obtenir du tyran qu'il changeât de conduite, voyant l'inutilité de ses efforts, se détermina enfin à employer le dernier remede, celui de la force. Il commença par mettre en sûreté ses propres Etats; il s'assura ensuite des intentions & de la fidélité des Grands de l'Empire & des Princes vassaux, & forma son plan. La mort ne lui laissa pas le tems de l'exécuter. La gloire en etoit réservée à son fils; mais ce ne fut qu'après bien des années que le grand *Ou-ouang* leva l'etendart : il marcha contre le monstre, le combattit, le vainquit, le fit périr, & s'assit à sa place sur un trône dont sa vertu le rendoit

rendoit digne, & qui lui fut déféré du conſentement unanime de tous les Ordres de l'Etat. Il ſignala les premiers momens de ſon nouveau regne, en faiſant du bien à tous ceux qui avoient vécu dans une oppreſſion plus marquée ſous le regne précédent; il diſtingua en particulier *Ouei-tſée-ki* & *Ouei-tchoung-yen*, reſtes infortunés de l'illuſtre famille des *Chang*. Il leur transféra le droit d'être regardés ſeuls comme les légitimes deſcendans de *Tcheng-tang*; & ne pouvant leur céder la dignité ſuprême, il les en dédommagea en quelque ſorte, en leur donnant une ſouveraineté dans le pays de *Soung*.

Ouei-tchoung-yen fut pere de *Soung-koung*, & celui-ci le fut de *Ting-koung-chen*, qui eut deux fils, *Ming-koung-koung* & *Siang-koung-hi*: ce dernier fut pere de *Fou-fou-ho* & de *Ly-koung-fang-ſee*.

Fou-fou-ho eut un fils qu'il nomma *Soung-fou-tcheou*; de *Soung-fou-tcheou* vint *Cheng*, & de *Cheng* vint *Tchen-kao-fou*, qui fut pere de *Koung-fou-kia*. C'eſt depuis ce *Koung-fou-kia*, que le nom de *Koung* eſt reſté dans la branche d'où deſcend celui que nous nommons fort improprement Confucius.

Koung-fou-kia fut pere de *Tſée-mou-kia-fou*; celui-ci le fut de *Y-yi*, & *Y-yi* de *Fang-chou*, lequel, pendant les troubles excités par *Hoa-ché*, quitta le Royaume de *Soung*, & vint chercher un aſyle dans celui de *Lou*, où il fixa ſon ſéjour. Dans cette nouvelle patrie, il eut un fils qu'il nomma *Pé-hia*, & de celui-ci vint *Chou-leang-ho*, pere de *Koung-tſée*, nommé par nous Confucius. *Chou-leang-ho* (ce dernier caractere *ho* ſe lit auſſi *he*) eut neuf filles de ſa premiere femme, & point de garçon. Une concubine lui donna un fils, qui vint au monde tout contrefait, & ne vécut pas long-tems. Après la mort de ſon epouſe légitime, il voulut s'en donner une autre pour continuer la tige, & la chercha dans la maiſon de *Yen*,

dont le chef avoit trois filles, en âge toutes les trois d'avoir un mari. La plus jeune etoit distinguée de ses sœurs par le nom de *Tcheng-tsai* ajouté à celui de *Yen*, commun à toute la famille.

Après que *Chou-leang-ho* eut fait sa demande au Chef de la maison de *Yen*, celui-ci assembla ses trois filles, & leur dit: *le Gouverneur de* Tseou *veut me faire l'honneur de s'allier à moi, & demande l'une de vous en mariage. Je ne vous le dissimule point, c'est un homme d'une taille au-dessus de l'ordinaire, & d'une figure qui n'a rien d'attrayant. Il est d'une humeur sévere, & ne souffre pas volontiers d'être contrarié. Outre cela, il est d'un âge déjà fort avancé. Voyez, mes filles, l'embarras où je me trouve, & suggérez-moi comment je dois m'en tirer. Je n'ai garde de vouloir vous contraindre. Dites-moi naturellement ce que vous pensez. Au reste,* CHOU-LEANG-HO *compte parmi ses ancêtres des Empereurs & des Rois, & descend en droite ligne du sage* TCHENG-TANG, *fondateur de la Dynastie des* CHANG.

Yen ayant cessé de parler, ses trois filles se regarderent en silence pendant quelque tems. La plus jeune voyant que ses sœurs ne se pressoient pas de répondre, prit elle-même la parole & dit: *Je vous obéirai, mon cher pere, & j'epouserai le vieillard que vous nous proposez. Je n'y ai aucune répugnance, & j'attends respectueusement vos ordres.*

Oui, ma fille, répondit le pere, *vous l'epouserez, je connois votre vertu & votre courage. Vous ferez le bonheur de votre mari, & vous serez vous-même heureuse.*

Le mariage fut conclu, & on ne tarda pas à le célébrer. Après que la cérémonie en fut faite, la nouvelle epousée pria son mari de lui permettre un voyage à la montagne *Ny-kieou*. Elle s'y transporta, fit sa priere au *Chang-ty* pour en obtenir la fécondité, & après dix lunaisons révolues, elle accoucha

d'un garçon, auquel on donna le nom de *Kieou*, & le surnom de *Tchoung-ny*. C'eſt Confucius.

Confucius n'eut lui-même qu'un fils auquel il ſurvécut. De ce fils qui s'appelloit *Pé-yu*, ou *Koung-ly*, vint *Koung-ki*, autrement dit *Tſee-ſee*. *Tſee-ſee* fut pere de *Tſee-chang*; & depuis *Tſee-chang*, juſqu'au Comte Confucius d'aujourd'hui, cette famille s'eſt maintenue, & forme une nobleſſe de plus de quatre mille ans. Elle a toujours tenu un rang diſtingué dans l'Empire. On ne l'a pas toujours enrichie, mais on l'a toujours reſpectée. La Dynaſtie des Tartares Mantchoux, aujourd'hui ſur le trône, lui a accordé toutes les prérogatives dont jouiſſent les Princes; & quand le Chef de cette maiſon vient à la Cour, l'Empereur le reçoit avec un cérémonial à-peu-près ſemblable à celui qu'il garde, lorſqu'il admet en ſa préſence les Ambaſſadeurs des Royaumes voiſins. Il a le titre de *Cheng-koung*, comme qui diroit en notre Langue *le Saint Comte*. On peut voir toute la ſuite de cette généalogie dans les planches A. B. C. D. E. F. (1). Elles ne contiennent rien qui ne ſoit extrait des Livres regardés ici comme très-authentiques, & des Mémoires domeſtiques de la famille même de celui dont elles repréſentent l'origine & la filiation continuée juſqu'à nos jours.

L'Hiſtoire, dit le célebre *Tchou-hi*, parle de Confucius en ces termes: *Koung-tſée* avoit pour nom propre *Kieou*, & pour ſurnom *Tchoung-ny* (2). Ses ancêtres étoient originaires

(1) *Voy.* la Table généalogique à la fin du Volume.

(2) Les Chinois ont, pour l'ordinaire, pluſieurs noms, outre celui qui eſt commun à toute la famille. Parmi ces noms, il y en a qui les diſtinguent d'une maniere honorable, & d'autres qui ne ſont que des ſimples ſobriquets qui ont rapport à quelque choſe qui leur eſt particulier. Ainſi, *Koung-tſée* portoit le nom de *Kieou* & celui de *Tchoung-ny*, parce qu'il etoit le ſecond de ſa famille, ayant eu un frere aîné, ainſi que je l'ai dit, & que ce fut ſur la montagne *Ny-kieou* que le Ciel l'accorda aux prieres de ſa mere. On croit encore qu'on lui

de la Principauté de Soung (1). Son pere avoit le nom de *Chou-leang-ho*, & sa mere celui de *Yen-che*. *Siang-koung*, Roi de *Lou* (2), comptoit la vingt-deuxieme année de son regne, lorsqu'il vint au monde dans le Bourg de *Tseou-y* (3), le jour *Keng-tsée* de la onzieme lune, c'est-à-dire, aux environs du solstice d'hiver de l'an 551 avant Jésus-Christ (4).

J'ai promis de tout dire, & de n'être, si je puis m'exprimer ainsi, que l'Historien des Historiens de celui dont j'ecris la vie. Je ne passerai donc pas sous silence les prodiges que les Auteurs assurent d'un commun accord, avoir précédé & suivi sa naissance. Leur crédulité sur cet article n'a pas de quoi surprendre. Ils regardent Confucius comme l'un de leurs Saints, comme celui auquel ils sont le plus redevables, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre moral; ils croiroient manquer à ce qu'ils lui doivent, s'ils se permettoient les raisonnemens & les doutes sur ce qu'on raconte de lui en bien.

donna le nom de *Kieou*, qui signifie *elévation*, à cause d'une petite elévation qu'il avoit sur la tête.

(1) La Principauté de *Soung*, que le Fondateur de la Dynastie des *Tcheou* donna en apanage aux descendans de *Tcheng-tang*, comprenoit ce qui est aux confins du *Ho-nan* à l'Orient jusqu'au *Kiang-nan*.

(2) La 22e année de *Siang-koung*, Roi de *Lou*, c'est-à-dire, d'une partie de la Province du *Chan-tong* d'aujourd'hui, etoit *Keng-siu*, la 47e année dans l'ordre du cycle sexagénaire, la 21e du regne de *Ling-ouang*, vingt-troisieme Empereur de la troisieme Dynastie, dite la Dynastie des *Tcheou*. Cette année répond à l'an avant J. C. 551. Le jour *Keng-tsée* etoit, cette année-là, le treizieme de la onzieme lune, suivant le calcul chinois.

(3) *Tseou-y*, bourg où commandoit *Chou-leang-ho*, est aujourd'hui *Kiu-fou-hien*, dit autrement *Tseou-hien*, dans la Province du *Chan-tong*.

(4) Je crois devoir dire ici, une fois pour toutes, que je n'ai nullement envie de me faire le garant de tout ce que je rapporterai. Mon intention n'etant que de présenter *Koung-tsée* tel qu'il est aux yeux de sa nation, je dois nécessairement dire ce que la nation dit de lui; si j'en agissois autrement, je ne serois pas de bonne-foi, & je ne donnerois pas une idée juste de celui que j'ai entrepris de faire connoître à fond dans notre Europe.



Holman, Sculp.

Quelques jours avant que *Yen-ché* eût atteint le terme qui devoit la délivrer du fruit qu'elle portoit dans son sein, le *Ki-lin*, ce quadrupede merveilleux qui ne se montre que pour annoncer le bonheur, fut trouvé dans le jardin, ou dans l'une des Cours de la maison, sans qu'on pût deviner comment il avoit pu s'y rendre. Au bruit tumultueux que firent les domestiques, pour s'en saisir aussi-tôt qu'ils l'eurent apperçu, *Yen-ché* accourut, pour savoir par elle-même de quoi il s'agissoit. Elle vit l'animal, & sans témoigner la moindre emotion, elle s'avance gravement vers lui, le prend, le lie avec son mouchoir, lui ôte tout doucement la pierre de *Yu* qu'il tenoit entre ses dents, & y lit, avec une surprise mêlée de la plus douce joie, les paroles suivantes : *Choui-tsing-tché-tsée*, *Ki-choai-Tcheou*, *Eulh-ouei-sou-ouang*; c'est-à-dire, *un enfant pur comme le cristal, naîtra quand les* TCHEOU *seront sur leur déclin; il sera Roi, mais sans aucun domaine.* Elle n'eut rien de plus pressé que de faire part à son epoux de la découverte qu'elle venoit de faire. Elle vole à lui, & en lui remettant la pierre de *Yu* : lisez, lui dit-elle, *l'inscription qu'elle contient. Elle m'annonce un fils, & un fils qui sera Roi, quoique vous n'ayez point d'Etats à lui laisser. Son Royaume, d'une toute autre espece que les Royaumes ordinaires, n'en sera pas moins réel. Oui, l'enfant que je porte dans mon sein est un garçon; & c'est à lui que se rapportent les paroles qui se lisent sur cette pierre, que le ciel m'envoie par le* KI-LIN.

Son pressentiment ne fut point vain. Deux jours après, le *Ki-lin* ayant disparu, elle ne s'occupa plus que des préparatifs de ses couches, dont elle sentoit que le terme n'etoit pas eloigné; & le jour *Keng-tsee* de la onzieme lune de la vingt-deuxieme année du regne de *Siang-koung*, elle mit au monde ce fils, qu'elle ne doutoit point avoir obtenu du Ciel par les ferventes

prieres qu'elle lui avoit adreſſées ſur la montagne *Ny-kicou.*

Au moment de la naiſſance de ce cher fils, *deux Dragons furent vus dans les airs, immédiatement au-deſſus de l'appartement de la nouvelle accouchée; & l'on apperçut cinq vieillards entrer de compagnie dans la maiſon.* Il ne faut pas prendre à la lettre l'enoncé de ce double prodige. Il eſt vraiſemblable que les premiers qui l'ont ainſi raconté, ont voulu dire d'une maniere allégorique, conformément aux idées reçues dans le pays, que cet enfant réuniroit dans ſa perſonne, les plus brillantes qualités de l'eſprit & du cœur, figurées par les deux dragons; & que par la vaſte etendue de ſes connoiſſances, par la ſublimité de ſon talent à les faire valoir, par la pratique conſtante de toutes les vertus, tant civiles que morales, & par l'enſemble d'une conduite calquée ſur celle qu'ont autrefois tenue les cinq *Ty*, c'eſt-à-dire, *Fou-hi*, *Chen-noung*, *Hoang-ty*, *Yao* & *Chun*, réputés les plus ſages Empereurs de la haute Antiquité, il retraceroit aux yeux de ſes contemporains, l'image preſque entiérement effacée de ces grands hommes, figurés par les cinq Vieillards. C'eſt apparemment pour cette raiſon, qu'à la ſuite de ce double prodige, on en ajoute un troiſieme auſſi etonnant, & plus digne de remarque, celui de la muſique céleſte, dont au moment de ſa naiſſance, on entendit retentir les airs. *Tien-kan-cheng*, *Cheng-tſée*, chantoient avec mélodie les voix accompagnées d'un concert d'inſtrumens; c'eſt-à-dire, *tout le ciel treſſaille de joie à la naiſſance du Saint Fils.*

Cet enfant, annoncé par tous ces evénemens extraordinaires, comme un préſent que le ciel faiſoit aux hommes, portoit ſur ſon corps même les différens préſages de ce qu'il devoit être un jour, & de ce qu'il devoit faire pendant le cours de ſa vie, pour l'accompliſſement de ſes hautes deſtinées. *Quarante-neuf*



Holman. Sculp.



Helman, Sculp.

ſignes, répandus dans le total de ſa figure, le diſtinguoient des autres enfans. Comme ces ſignes ſont autant d'emblêmes, dont on ne pourroit donner une parfaite intelligence à ceux qui ne ſont pas Chinois, que par des explications très longues, leſquelles encore ne ſeroient compriſes qu'au moyen d'un grand nombre d'autres explications non moins longues, je crois pouvoir me diſpenſer de les rapporter ici. Un petit nombre choiſi parmi ceux qui n'ont beſoin que de quelque léger eclairciſſement pour faire tomber le voile qui les couvre, ſuffira pour donner une idée de tous les autres.

Le nouveau né avoit une elévation en forme de monticule ſur le ſommet de la tête; ce qui déſignoit la ſublimité de génie dont il alloit être doué, & etoit un indice de l'uſage qu'il feroit de ce même génie, pour eclairer les hommes qui marcheroient à ſa ſuite dans les ſentiers qui conduiſent aux ſciences & à la vertu.

Sa poitrine qui etoit plus elevée qu'elle ne l'eſt communément dans des enfans ordinaires, etoit marquée de quantité de traits, formant entre eux tous, les cinq caracteres Tché-tſo, Ting, Che-fou, qui ſignifient ce que nous exprimerions en françois par ces mots, *il indiquera, il ſera, il fixera, il accomplira le tems.*

Quelques taches, dont les unes etoient exactement rondes, & les autres en hemycicle ou en croiſſant, répandues ſur ſa peau, etoient une eſpece de repréſentation du ſoleil & de la lune. On veut dire par-là, que tout ainſi que le ſoleil ſert de regle invariable pour fixer les ſaiſons & tout ce qui en dépend, & que la lune, malgre les inégalités qu'elle repréſente dans ſes différentes phaſes, finit par ſe réunir à lui; de même l'enfant qui venoit de naître, ſerviroit de regle aux autres hommes, & les rameneroit enfin, après bien des variations de leur part, au point de réunion où tout doit aboutir dans l'ordre moral, *&c.*

En voilà bien assez sur un article si peu amusant, mais que je n'ai pas cru devoir passer sous silence en entier, pour n'avoir pas à me reprocher d'avoir abandonné mes guides, lorsqu'ils ne m'indiquoient que de l'extraordinaire, du symbolique & du merveilleux. Ce qui me reste à dire, rentre dans l'ordre naturel des evénemens, & je n'ai plus à représenter qu'un homme tel que les autres hommes, quoique supérieur aux hommes ordinaires par ses qualités naturelles & acquises, par sa science, ses vertus & ses talens, & par l'usage qu'il fit des unes & des autres durant tout le cours de sa vie.

Il etoit dans la troisieme année de son âge, lorsque *Chou-leang-ho* son pere mourut. Son education roula toute entiere sur les soins qu'en devoit prendre la jeune *Yen-ché* sa mere. Cette vertueuse femme garda exactement tout le cérémonial de la plus rigide viduité ; elle ne s'occupa plus que des affaires du ménage, de celles sur-tout qui avoient rapport à son cher fils. Elle voyoit avec la plus douce satisfaction, qu'à mesure qu'il croissoit sous ses yeux le germe des vertus qu'elle tâchoit de lui inspirer se développoit, & promettoit la plus abondante récolte pour un âge plus avancé.

Kieou, car c'est ainsi qu'on l'appelloit dans la famille, se distinguoit des autres enfans par sa soumission sans bornes à celle qui lui avoit donné le jour, par son respect pour les vieillards, par sa déférence envers tous ceux qui etoient plus âgés que lui, par une gravité prématurée, & par son attention à ne manquer à aucunes des cérémonies, tant à l'egard des vivans que pour les morts. Il etoit si porté d'inclination à rendre aux uns & aux autres les honneurs qu'il croyoit leur être dus, que son plus grand divertissement avec ceux de son âge, etoit tantôt de les saluer avec tout le cérémonial que les personnes les plus graves observent entre elles, tantôt de les inviter à s'asseoir

en



Helman. Sculp.

en leur cédant reſpectueuſement la premiere place. D'autres fois il poſoit ſur une table, ou ſur tout autre endroit un peu elevé, tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main, l'y rangeoit, comme on range pour l'ordinaire ce qu'on doit offrir aux Ancêtres lorſqu'on veut leur témoigner les ſentimens de reconnoiſſance dont on eſt cenſé être pénétré; puis ſe proſternoit, frappoit la terre avec ſon front, & faiſoit les autres cérémonies uſitées en pareille occaſion, avec une gravité, une décence & un reſpect qui etoient un ſujet d'admiration pour tous ceux qui en etoient témoins.

Tout ce qu'on tâche d'inculquer aux enfans pour les accoutumer de bonne heure aux devoirs de la vie civile, & pour les préparer à pouvoir dans la ſuite porter ſans peine le joug que la Société impoſe à tous ſes Membres, lui etoit comme naturel. On eût dit qu'on l'avoit inſtruit d'avance de ce qu'il falloit faire dans chacune des circonſtances particulieres où il ſe trouvoit, dans celles même qui etoient le plus imprévues, & qu'il eût eté comme impoſſible de deviner. La vertueuſe *Yen-ché* ne crut pas pour cela qu'elle etoit diſpenſée de lui donner ſes ſoins. Elle l'inſtruiſoit avec aſſiduité de tout ce dont on a coutume d'inſtruire les enfans ordinaires; mais c'etoit moins pour lui apprendre *ce qu'elle ſavoit bien que le Ciel avoit gravé lui-même dans ſon cœur*, que pour s'acquitter à ſon egard du plus ſacré des devoirs que la nature impoſe à toutes les meres envers ceux à qui elles ont donné le jour. Elle ne ſe déchargea ſur perſonne de ce qu'elle pouvoit & devoit faire elle-même.

Cependant le tems s'ecouloit, & ſon cher *Kieou* entra dans la ſeptieme année de ſon âge. Elle penſa alors à lui donner un Maître qui fût en etat de lui continuer ſon education, & de l'initier dans les Lettres. Elle eût bien ſouhaité de pouvoir entretenir chez elle l'Inſtituteur qu'elle auroit choiſi, afin d'être

plus à portée de veiller ſur le dépôt qui lui ſeroit confié ; mais etant veuve & jeune, elle crut que la décence ne lui permettoit pas de prendre ce parti : elle ſe détermina à l'envoyer à l'Ecole publique.

Celui qui tenoit alors cette Ecole, etoit un Sage du premier ordre, du nom de *Ping-tchoung*. Cet excellent homme, qui etoit alors Magiſtrat & Gouverneur pour le peuple, ne regardoit pas comme un emploi au-deſſous de lui, celui d'inſtruire & de former la jeuneſſe. Il croyoit au contraire, que c'etoit en cela que conſiſtoit la plus eſſentielle de ſes obligations, parce qu'en tant que Gouverneur, il repréſentoit la perſonne du Souverain, qui eſt réputé le pere commun de tous ceux qui vivent ſous ſes Loix ; & qu'un pere doit, quand il le peut, inſtruire & former lui-même ſes enfans. Ce fut à ce Sage que *Yen-ché* confia l'education de ſon fils, auquel elle donna dès-lors le nom diſtinctif de *Tchoung-ny*, nom reſpectable pour elle, parce qu'il lui rappelloit ſans ceſſe le précieux ſouvenir de la faveur que le ciel lui avoit accordée, lorſqu'elle lui fit ſa priere ſur la montagne *Ny-kieou* (1).

Tchoung-ny devenu ecolier, ſe diſtingua bientôt de tous ſes compagnons d'etude par ſa modeſtie, ſon application, ſa douceur, & ſur-tout par ſes progrès & par ſa vertu. Attentif à tout ce qui ſortoit de la bouche de ſon Maître, il mettoit tout à profit pour ſon avancement ; & ſon ſage Maître, non moins attentif à la conduite de ſon diſciple, lui enſeignoit, comme par une eſpece de retour, tout ce qui pouvoit contribuer à le perfec-

(1) J'ai déjà dit que les Chinois portent, pour l'ordinaire, pluſieurs noms, parmi leſquels il y en a qui les diſtinguent d'une maniere honorable, ou qui ont rapport à quelque choſe qui leur eſt particuliere. Ainſi, *Koung-tſée* portoit le nom de *Tchoung-ny*, qui déſignoit qu'il etoit le ſecond des deux fils que ſon pere avoit eus, & qu'il avoit eté accordé ſur la montagne *Ny-kieou*.

tionner dans les différens genres proportionnés à son âge & à sa capacité. Il en eut bientôt fait un petit Docteur; il le mit en etat du moins de pouvoir le seconder, en le chargeant d'expliquer à ses compagnons les leçons qu'il retenoit avec tant de facilité. Cette distinction, loin d'enorgueillir celui à qui elle etoit accordée, ne le rendit que plus modeste, plus affable & plus complaisant.

Croyant entrer dans les vues de son sage Maître, il se conduisoit, dans l'exercice de l'emploi dont il l'avoit honoré, avec toute la gravité d'un homme fait; sans cependant blesser le moins du monde, l'amour-propre de ses Compagnons. L'ascendant que ses qualités personnelles, & une maniere d'agir toujours conforme au plus rigoureux devoir, lui donnoient naturellement sur eux tous, le mettoit à l'abri de leur petite jalousie, & leur persuadoit, sans qu'ils s'en apperçussent, qu'il n'occupoit que la place qui lui etoit due, en remplissant à leur egard celle d'Instituteur & de Maître.

Telles furent ses occupations jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Il etudioit avec l'assiduité la plus constante; il acquéroit de jour en jour de nouvelles connoissances; & en même tems qu'il ornoit son esprit de ce qu'il y avoit de plus essentiel à savoir dans les ouvrages des anciens, il imprimoit dans son cœur les profondes traces des vertus civiles & morales qu'ils avoient pratiquées, & se disposoit ainsi à le smettre en pratique à son tour, malgré la dépravation d'un siecle, où l'empire des vices etoit le seul empire absolu. S'il n'eût tenu qu'à lui, il auroit consacré quelques années encore à ce genre de vie pour lequel il sembloit être né; mais en fils obéissant, il sacrifia son goût aux vues de sa mere, qui jugea qu'il ne pouvoit pas différer davantage à prendre un etat. Il n'etoit aucune charge à laquelle sa naissance ne lui permît d'aspirer. Il se contenta cependant d'un Manda-

rinat ſubalterne qui lui donnoit inſpection ſur la vente & la diſtribution des grains.

Il n'en eſt pas du ſage, comme de l'homme ordinaire. Ce dernier s'en tient à ce qui eſt préciſément du devoir, & croit avoir tout lieu de s'applaudir, lorſqu'il n'a manqué à aucune des obligations qui lui ſont impoſées. Le premier, au contraire, porte ſa vue bien au-delà de ce à quoi il eſt indiſpenſablement obligé. Il etudie les circonſtances, il balance les avantages & les inconvéniens, il evalue les profits & les pertes, il ſe met au fait du paſſé, il obſerve le préſent, il ſait prévoir l'avenir; en un mot, rien ne lui echappe de tout ce qui peut concourir à donner quelque degré de perfection à ce dont il eſt chargé.

C'eſt ſous ce point de vue qu'on nous repréſente *Koung-tſée* dans l'exercice du petit emploi dont on le chargeoit (1). Quoique iſſu d'une race illuſtre, loin de ſe croire déshonoré, en l'acceptant, il ne l'enviſagea que comme un moyen qu'on vouloit bien lui fournir de pouvoir ſervir le Prince & la Patrie; & il déploya tous ſes efforts pour ſervir l'un & l'autre efficacement. Il etoit reçu alors dans le Royaume de *Lou*, ainſi que dans la plupart des autres Royaumes qui partageoient l'Empire, que les perſonnes en place confiaſſent à des inférieurs, ou même à des mercénaires, le menu détail de tout ce qui etoit ſoumis à leur juriſdiction. Le jeune Mandarin regarda cette Coutume comme un abus qui tendoit à renverſer les Loix, & commença par s'y ſouſtraire: il voulut tout voir, tout entendre, tout faire par lui-même.

Chaque jour, au lever de l'aurore, il etoit des premiers rendus dans le lieu où ſe faiſoient les ventes & les achats. Là

(1) A ſon entrée dans le monde, il prit le nom de *Koung*, qui etoit celui de ſa famille; ainſi je ne l'appellerai déſormais que de ce nom, ou, pour me conformer à l'uſage introduit en Europe, du nom de Confucius, qu'on lui donne communément.

il examinoit avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, tout ce qui devoit avoir cours en fait de proviſions de bouche. Les grains etant l'objet principal de ſon miniſtere, il n'oublioit rien pour ſe procurer les connoiſſances relatives à ce qui les concernoit. Il avoit à ſes côtés des hommes experts & déſintéreſſés, qui l'aidoient à diſtinguer les différens degrés de bonté de chaque denrée, & à y mettre tel prix qui, ſans porter dommage au vendeur, fût à l'avantage de celui qui s'approviſionnoit. Il rejettoit impitoyablement, & ſans egard pour qui que ce fût, tout ce qui de près ou de loin lui paroiſſoit de nature à pouvoir nuire à la ſanté du Citoyen.

Par cette conduite conſtamment ſoutenue, il eut bientôt ſubſtitué l'ordre & la bonne-foi, au trouble & à la confuſion qui régnoient ci-devant dans le lieu du Marché. Les monopoles & toutes les eſpeces de fraudes diſparurent entiérement. Elles ſe feroient déguiſées en vain devant des yeux toujours ouverts, & aſſez eclairés pour les découvrir; & quiconque eût oſé s'en rendre coupable, auroit eté ſur le champ puni. Quoique ce pénible travail ne l'occupât que pendant les premieres heures de la matinée, il ne le perdoit pas pour cela de vue le reſte du jour. Rendu à lui même, il liſoit les Livres economiques, marquoit avec ſoin ce qu'il y trouvoit d'intéreſſant, & s'en faiſoit donner enſuite une explication détaillée, par des perſonnes intelligentes, par celles ſur-tout qui etoient du métier. S'il ſortoit quelquefois, c'etoit, ou pour aller s'inſtruire auprès des Agriculteurs des environs de la ville, ou pour viſiter les magaſins où l'on dépoſoit le riz, le froment, & les différentes ſortes de bleds. Il queſtionnoit les premiers ſur la nature du terrein qu'ils cultivoient, ſur les engrais les plus propres à le rendre fertile, ſur les productions qu'on devoit lui confier plus particuliérement, & ſur une multitude d'autres objets non moins

importans, que ſes Livres ne lui auroient point appris. Il interrogeoit les autres, je veux dire ceux qui etoient prépoſés à la garde & à l'entretien des greniers, ſur les précautions qu'ils prenoient pour empêcher les grains de fermenter, pour les préſerver de l'humidité, pour les garantir des inſectes, pour les mettre à l'abri des oiſeaux & des rats, & pour les maintenir juſqu'au temps du débit dans un etat de bonté toujours egal. Il s'informoit de la diminution qu'ils eprouvoient après un certain tems, du prix du premier achat, de celui de la vente qui s'en faiſoit enſuite, de la perte & du gain, des raiſons particulieres qui pouvoient occaſionner l'une ou l'autre; en un mot, il deſcendoit dans le détail le plus minutieux pour ſe mettre au fait de tout.

Des queſtions ſi variées & ſi fréquentes euſſent ennuyé, fatigué, excédé même, ſi elles avoient eté faites par tout autre; mais venant de ſa part elles etoient toujours bien reçues, & l'on y répondoit avec plaiſir & de bonne-foi, parce qu'on voyoit bien, à ſa maniere modeſte d'interroger, à ſon ton, à toute ſa contenance, que ce n'etoit point pour ſatisfaire une vaine curioſité, encore moins par oſtentation, qu'il en agiſſoit ainſi; mais uniquement dans une intention pure d'acquérir des connoiſſances utiles, relativement à la fonction publique dont il etoit chargé. On etoit charmé de voir un jeune Magiſtrat occupé tout entier de ſon devoir, & ne rien négliger de tout ce qui pouvoit contribuer à le lui faire remplir dignement. En ſe conciliant de ſi bonne heure l'eſtime univerſelle de ſes concitoyens, il jettoit les fondemens de cette haute réputation de ſageſſe, dont il jouit le reſte de ſes jours.

Cependant il avoit atteint la dix-neuvieme année de ſon âge, & ſa mere crut qu'il etoit tems de lui chercher une epouſe qui fût digne de lui. Elle crut la trouver cette epouſe dans une

ancienne famille du nom de *Ki*, originaire du Royaume de *Soung*. *Koung-tsée* epousa *Ki-koan-che*, & l'année d'après il en eut un garçon, qu'il nomma *Pé-yu*. Le Roi *Tchao-koung*, informé de la naissance de ce fils, voulut prendre part à la joie d'une famille qu'il honoroit. Il envoya un de ses Officiers pour faire son compliment de congratulation au pere, & lui porter en même tems un poisson très-estimé dans le pays, avec ordre de lui dire que c'etoit pour contribuer à couvrir une table, à laquelle il voudroit bien aller s'asseoir en personne lors du festin d'usage, après que le nouveau né auroit accompli le premier mois de sa vie (1). Ce présent fut reçu avec tous les sentimens de reconnoissance qu'il exigeoit; & pour en perpétuer le souvenir dans la famille, autant que pour faire honneur à son Souverain, *Koung-tsée* ajouta au nom de *Pé-yu* qu'il avoit déjà donné à son fils, le surnom de *Ly*; car c'est ainsi que s'appelle le poisson qu'on lui présenta de la part du Roi.

Les petits soins domestiques, auxquels il etoit tenu comme pere de famille, ne ralentirent point ceux qu'il devoit au public, comme Magistrat. Il continua avec la même application & le même zele, à procurer à ses concitoyens tous les avantages qui dépendoient de lui, en maintenant la fidélité & le bon ordre dans la classe de ceux qui lui etoient subordonnés. Les Magistrats supérieurs, charmés d'une conduite qui pouvoit servir de modele aux plus anciens comme aux plus eclairés & aux plus attentifs d'entre eux, le proposerent au Gouvernement pour

(1) C'est un usage immémorial en Chine, de donner un festin d'appareil à la naissance du premier garçon qu'on a de sa légitime épouse. Ce repas se donne après que le premier mois des couches est accompli, afin que la mere puisse prendre part à la joie commune. Chaque convive se fait un plaisir & une espece de devoir de contribuer pour quelque chose à la dépense qui se fait à l'occasion de ce repas. Le poisson que le Roi envoya à *Koung-tsée*, est appellé en chinois *ly-yu* : c'est la carpe.

être employé à la réforme des abus ſans nombre qui s'etoient introduits dans les campagnes, ſur-tout à l'occaſion de ce qui concernoit le gros & le petit bétail. Ils s'attendoient aux plus heureux ſuccès de la part de celui qui avoit ſi bien réuſſi à réformer dans la ville tout ce qui avoit eté ſoumis à ſon inſpection. Sur l'expoſé qu'ils firent de ſon intelligence dans les affaires, de ſa droiture & de ſes procédés toujours honnêtes dans la maniere de les traiter, le Miniſtre lui fit expédier la commiſſion d'Inſpecteur-Général des campagnes & des troupeaux, avec plein pouvoir d'abroger & d'etablir tels uſages qu'il jugeroit à propos pour l'avantage commun.

Koung-tſée n'avoit que vingt & un ans quand il fut pourvu de cet important emploi. Il connoiſſoit déjà en partie les nouvelles obligations qu'il alloit contracter, & les difficultés qu'il auroit à ſurmonter pour pouvoir les remplir ſans faire des mécontens. Il ne s'effraya pas pour cela; mais, armé de ſa bonne intention, de ſa droiture à toute epreuve, & de ſon zele pour le bien public, il redoubla de courage pour pouvoir vaincre l'un après l'autre tous les obſtacles qui s'oppoſeroient à ce qu'il atteignît le but. Il commença par une viſite générale de toutes les campagnes du diſtrict. Il etoit déjà connu dans celles des environs; & la réputation qu'il s'y etoit acquiſe l'avoit annoncé favorablement dans les autres: il fut vu de bon œil par-tout, par-tout il fut reçu avec des démonſtrations de joie, parce qu'on croyoit recevoir un bienfaiteur & un ami, dans la perſonne de celui dont on avoit entendu ſi ſouvent l'eloge. Il profita de la bonne volonté qu'on lui témoignoit pour remplir dans toute ſon etendue la tâche dont il etoit chargé par le Gouvernement.

Il mit le premier de ſes ſoins à s'inſtruire de tout ce qu'il lui importoit de ſavoir, & le ſecond à mettre tout en uſage pour perſuader

perſuader que ſon unique intention etoit de faire du bien ; qu'il etoit diſpoſé à conſacrer tout ce qu'il avoit de lumieres & de talens, à ſacrifier ſa fortune, ſon repos, tout lui-même pour en venir à bout ; & qu'on pouvoit ſans crainte s'en repoſer ſur lui. Dans tous les lieux où il s'arrêtoit, il vouloit voir tous les propriétaires des terres, & s'entretenir avec eux. Il leur inſinuoit les grands principes d'où dépend le bonheur de l'homme vivant en ſociété ; il entroit dans un petit détail des obligations particulieres à leur etat. Il les interrogeoit enſuite ſur la nature & les propriétés du terrein dont ils etoient poſſeſſeurs, ſur la qualité & la quantité des productions qu'ils en retiroient annuellement ; il leur demandoit ſi, en donnant à leurs champs une culture plus ſoignée, ils ne les rendroient pas d'un plus grand & d'un meilleur rapport ; s'ils n'en recueilleroient pas avec plus de facilité, & plus abondamment des récoltes dans un genre différent de celui qu'ils avoient coutume d'en exiger ; & autres choſes ſemblables, ſur leſquelles, après avoir reçu les eclairciſſemens dont il avoit beſoin, il intimoit ſes ordres, & prenoit toutes les meſures néceſſaires pour les faire exécuter. Il arrivoit rarement qu'il ne fût pas obéi, parce que ce qu'il ordonnoit avoit toujours l'approbation du grand nombre, tendoit viſiblement à procurer un avantage plus conſtant & plus etendu, & etoit d'une exécution qu'il tâchoit de rendre facile, en concourant lui-même à en applanir les difficultés.

Lorſque les Campagnards ſe préſentoient à lui dans un etat de mal-propreté, qui dénotoit la pénurie ou la miſere, il vouloit ſavoir quelle etoit la véritable cauſe de leur indigence. Si cette cauſe venoit de l'intempérie des ſaiſons, du ravage des inſectes, ou de tel autre accident imprévu auquel il ne leur avoit pas eté poſſible de remédier, il les plaignoit dans leur malheur, il les conſoloit, il ranimoit leur courage, il leur donnoit des ſecours

ſuffiſans pour les remettre dans le train ordinaire du travail qui les faiſoit ſubſiſter. Si au contraire par leurs tergiverſations, leurs ſubterfuges, ou leurs faux allégués, ils lui donnoient lieu de conclure que la fainéantiſe, ou une mauvaiſe conduite les avoit réduits à être ce qu'il les voyoit, il en prenoit occaſion de leur faire de ſalutaires réprimandes, non en termes injurieux ou durs, mais avec une bonté, une honnêteté & une douceur qui lui gagnoient l'eſtime des réprimandés, quelquefois leur affection; les faiſoient toujours rentrer en eux-mêmes, & les mettoient, au moins pour quelque tems, dans la diſpoſition ſincere de ſe corriger. Il leur donnoit enſuite des conſeils ſur ce qu'ils devoient faire; & comme il avoit ſoin d'accompagner ſes conſeils, de quelques dons relatifs aux travaux auxquels il vouloit qu'ils ſe livraſſent, il ne manquoit preſque jamais de réuſſir, même auprès de ceux dont les apparences equivoques donnoient le moins lieu d'eſpérer un amendement.

Il eut beaucoup plus de peine à obtenir qu'on cultivât ces ſortes de terreins, qu'un préjugé de tems immémorial faiſoit regarder comme incultivables; & ces autres encore, qu'une longue habitude de voir incultes, avoit fait comme oublier qu'ils avoient eu autrefois des poſſeſſeurs qui les faiſoient valoir. Il ne ſe contentoit pas d'exhorter, il prioit, il ſollicitoit, il joignoit les menaces aux prieres; il n'epargnoit ni ſa bourſe, ni celle de ſes amis; il ſe donnoit pour caution des emprunts qu'on etoit obligé de faire; il ſe ſervoit de ſon crédit auprès des Grands & des Perſonnes en place, pour obtenir, quand le beſoin l'exigeoit, des ordres de la part des Miniſtres & des Souverains; il s'y prit, en un mot, de tant de manieres, qu'il en vint enfin heureuſement à bout.

Après avoir réglé tout ce qui concernoit les Agriculteurs, il tourna ſes vues vers ceux qui entretenoient des troupeaux,

ou qui n'avoient d'autre occupation que celle de les mener paître & de les garder. Il s'agiſſoit ſur-tout d'empêcher ces derniers de ſe ſuſciter des querelles à l'occaſion des pâturages, de ſe nuire mutuellement quand ils en trouvoient le moyen, de s'approprier ce qui ne leur appartenoit pas, d'aller dans les quartiers eloignés de leurs habitations, ſans aucun egard pour les habitans des villages & des hameaux auxquels la proximité les aſſignoit de préférence, de cauſer du dégât dans les terres labourables ou déjà préparées, & de ſe livrer à pluſieurs autres abus pareils, que l'impunité & une longue tolérance leur faiſoient enviſager comme des uſages permis. Il falloit inſtruire les autres, je veux dire les colons, dont ceux-ci n'etoient que les ſerviteurs ou les eſclaves; il falloit leur perſuader qu'ils devoient etendre leurs vues au-delà du gain journalier dont il paroiſſoit qu'ils s'occupoient uniquement; il falloit les convaincre que leur intérêt le plus réel & le plus ſolide, conſiſtoit dans les avantages qu'ils procuroient au public; que ces avantages ſeroient plus ou moins grands, & par conſéquent leur gain particulier plus ou moins conſidérable dans ſa totalité, en proportion des ſoins qu'ils ſe donneroient pour le bon entretien, l'amélioration & la multiplication de leurs troupeaux. Il leur fit ſur tout cela des leçons, & leur expliqua en détail tout ce qu'il avoit appris lui-même des perſonnages qui avoient le plus d'expérience en ce genre, & auxquelles l'expérience avoit le mieux réuſſi. Les peines qu'il ſe donna, ſa patience à toute epreuve, & ſa douceur inaltérable, lui aſſurerent le plus heureux ſuccès.

Dans le cours des quatre années qu'il conſacra à cette pénible fonction, on vit la campagne changer de face, & devenir fertile, les troupeaux mieux ſoignés s'accroître, les cultivateurs & les bergers ne s'occupant que de leurs travaux

respectifs, vivre entre eux dans une douce paix; l'innocence & la joie, depuis si long-tems exilées, reparoître avec eclat, & dicter des loix à leur tour. Ce fut ainsi que, du tems de *Yao*, tout le pays des environs de *Ly-chan* se fit remarquer par l'abondance & la bonté de ses productions, après que l'illustre *Chun*, par ses instructions & par son exemple, y eut fait naître l'industrie, fruit du travail & de l'emulation (1).

Koung-tsée, âgé de vingt-quatre ans, s'etoit déjà distingué parmi la foule des Magistrats, par ce genre de mérite qui est le partage du petit nombre, & qui ne s'acquiert, pour l'ordinaire, que dans l'exercice des essais, souvent réitérés dans le cours d'une longue vie. La maniere dont il s'etoit conduit, & tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, donnoient les espérances les mieux fondées, qu'il remettroit l'ordre dans les différentes branches du Gouvernement, & rétabliroit les bonnes mœurs dans tous les Ordres de l'Etat, quand il seroit revêtu d'une Charge qui lui donneroit l'autorité requise pour se faire

(1) *Chun* etoit fils de *Kou-seou*, & descendant de *Hoang-ty*, à la huitieme génération. Son pere eut d'une seconde femme un fils nommé *Siang*. Ce *Siang* & sa mere ne cesserent de persécuter *Chun*. Celui-ci fut obligé de quitter la maison paternelle; il alla s'etablir près de la montagne *Ly-chan*, où il se fit laboureur. Sa sageſſe, sa douceur, & toutes ses autres qualités, lui eurent bientôt concilié l'estime universelle; il fut reconnu tout d'une voix pour chef de tout le canton. Il inspira à tout le monde l'amour du travail & de la vertu; il eut la consolation de voir la campagne devenir fertile, & les bonnes mœurs régner parmi ceux qui l'habitoient. Grand nombre de personnes s'etant rendues auprès de lui avec leur famille, pour admirer de plus près sa vertu, & profiter de ses bons exemples, il bâtit une Ville, où tout le monde fut renfermé. Le bruit de son mérite pénétra jusqu'à *Yao*. Ce sage Prince, qui jugeoit que son propre fils etoit indigne de lui succéder, cherchoit un homme vertueux à qui il pût transmettre l'Empire; il appella *Chun*, l'eprouva; & après l'avoir reconnu tel qu'il le souhaitoit, il en fit son Collegue, & le désigna pour être son Successeur. Tous les Ordres de l'Etat applaudirent à son choix.

obéir. On alloit lui ouvrir la brillante carriere des hautes dignités, lorsqu'un de ces malheurs qui arrivent à tous les hommes, mais auquel il ne paroissoit pas qu'il dût s'attendre si-tôt, l'arrêta tout-à-coup, & l'empêcha d'y entrer. Sa mere, touchant à peine à la quarantieme année de son âge, tomba dangereusement malade, & bientôt après paya son tribut à la Nature, malgré les secours en tous genres, & les soins assidus & tendres d'un fils, qui n'eût pas hésité de lui prolonger la vie aux dépens de ses propres jours, s'il eût eté en son pouvoir de le faire.

Alors comme aujourd'hui, à la mort du pere ou de la mere, tout emploi public etoit interdit aux enfans : c'etoit du moins l'usage que les Anciens avoient consigné dans le cérémonial de la nation. *Koung-tsée*, qui etoit très-rigide observateur des usages, & qui eût voulu faire revivre dans sa patrie tous ceux de la vénérable Antiquité, se fit un devoir de se conformer à celui-ci, avec toute l'exactitude qu'y employoient les premiers Sages de la Monarchie. Il se renferma chez lui pour ne s'y occuper que de la perte qu'il venoit de faire.

Après avoir versé des larmes sur le cercueil de celle à qui il devoit la vie, & avoir rempli le nombre des jours destinés aux premiers témoignages de la douleur, il fit mettre ce cher dépôt à *Ou-fou*, lieu peu eloigné de celui où il faisoit actuellement son séjour, en attendant qu'il lui fût permis de le transférer à *Fang-chan*, où reposoient les cendres de son pere. *Le pere & la mere*, disoit-il, *contribuent egalement à nous donner l'être ; nous leur devons par conséquent une egale reconnoissance : il faut que nous puissions la leur témoigner en leur rendant en même tems des hommages pareils. Il convient d'ailleurs que ceux qu'un même nœud alliés pendant la vie, ne soient pas séparés après leur mort.*

Auſſi-tôt que les circonſtances lui parurent favorables, il donna tous ſes ſoins aux préparatifs de la tranſlation. Cette cérémonie ſe fit avec une décence ſi peu commune dans le ſiecle où l'on vivoit, & une pompe ſi remarquable, qu'elle excita l'admiration de tous ceux qui en furent témoins. L'eloge de celui qui en avoit ordonné l'appareil, retentiſſoit de tous côtés; ce n'etoit qu'une même maniere de s'exprimer dans l'intérieur de chaque famille. *Voilà*, diſoient les peres & meres à leurs enfans, *voilà un exemple de piété filiale, dont le ſouvenir ne doit jamais s'effacer de votre eſprit; gravez-l'y profondément, afin que vous puiſſiez vous conformer à un ſi beau modele, lorſque l'occaſion en ſera venue.*

Si cette pratique n'eut pas lieu dès-lors dans toute ſon etendue, on adopta du moins & aſſez généralement, celle de ne pas ſéparer apres leur mort, l'epouſe d'avec l'epoux. « On les enterra l'un auprès de l'autre, le mari à l'eſt, & la » femme à l'oueſt, ayant l'un & l'autre la tête au Nord, & » les pieds au Midi. On mit leurs corps à l'abri de la voracité » des animaux carnaſſiers, en les enfermant dans des bieres » dont les planches, bien conſolidées entre elles, & enduites » d'huile ou de vernis, avoient quatre pouces d'epais; & pour » les préſerver plus long-tems de la corruption & de la pour- » riture, on ne les confia à la terre que ſur des monticules, » ou ſur de petites elévations factices qui les imitoient ».

Ce n'etoit-là qu'une eſpece de prélude de ce qui s'etablit peu de tems après, pour tout ce qui concernoit les cérémonies funebres. Les uſages qui avoient eté en vigueur dans les ſiecles de *Yao*, de *Chun*, & des autres ſages Princes de la haute Antiquité, s'etoient inſenſiblement abolis; à peine pouvoit-on s'en former une idée, en voyant ce qui s'obſervoit parmi les perſonnes du plus haut rang. Le peuple, & ceux de

l'etage moyen, enterroient leurs morts dans le premier terrein inculte qui etoit le plus à leur portée, ou dans un coin de leurs champs, s'ils en avoient en propre; & après un deuil de quelques jours, tout etoit fini pour eux. « Ce peu de reſpect » pour les morts, etoit l'un des effets de la corruption du ſiecle; » les mœurs s'etoient tellement dépravées dans tout l'Empire » par la licence des guerres qui le déſoloient, depuis ſur-tout » que les Princes feudataires avoient entiérement ſecoué le » joug, qu'on n'y rougiſſoit plus de rien, & que les abus les » plus monſtrueux y etoient regardés d'un œil indifférent. » Celui de laiſſer les morts comme à l'abandon, avoit pré- » valu chez le plus grand nombre; le Souverain ne ſe mettoit » nullement en peine de le proſcrire, & le Gouvernement » ſembloit, en quelque ſorte, l'autoriſer ». Que pouvoit faire un ſimple particulier, un particulier alors iſolé, qui n'avoit à ſa diſpoſition que le ſimple aſcendant que les grandes ames ont ſur les petites; qui n'avoit d'autorité que celle que ſa vertu, ſon mérite perſonnel & ſon nom, pouvoient lui donner; qui n'avoit de forces à déployer que celles de la raiſon, & qui n'eſpéroit de ſuccès que ceux qui naîtroient d'eux-mêmes à la ſuite de ſes efforts? Malgré le peu d'apparence qu'il y avoit de pouvoir réuſſir, *Koung-tſée* ne laiſſa pas que d'en entreprendre la réforme; il oſa ſe flatter qu'avec du tems & de la patience, il viendroit à bout de la faire adopter; & ce que l'autorité ſoutenue de toutes les forces dont elle diſpoſe, eût peut-être exigé en vain de ſes compatriotes, la ſimple perſuaſion ſoutenue de la confiance, lui parut ſuffiſante pour l'obtenir. Sur ce principe, il mit en œuvre tout ce qu'il avoit de talens naturels & acquis; il n'oublia rien pour ſe concilier la bienveillance & ſe faire ecouter. A en juger par tout ce qu'on rapporte de lui, voici comment il s'y prit.

Il tâcha d'inculquer dans l'esprit de ceux à qui il avoit occasion de parler, que l'homme etant ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel, tout ce qui le compose etoit digne du plus grand respect; qu'etant, par sa nature, le Roi de la terre, tout ce qui existoit sur la terre etoit soumis à ses loix, & lui devoit hommage; & que c'est en quelque sorte le dégrader de sa dignité, & le mettre au niveau des brutes, que de n'avoir que de l'indifférence pour ce qui reste de lui après que le souffle de la vie ne l'anime plus.

Il leur parla avec effusion de cœur de l'obligation imposée à tous les hommes, d'avoir les uns pour les autres cet amour eclairé & effectif qui, embrassant en général l'espece, s'etend indifféremment sur chacun des individus qui la composent, puisqu'il n'en est aucun qui ne tienne à la longue chaîne qui les lie tous. Il leur expliqua comment cette même chaîne lioit ceux qui jouissent de la vie à ceux qui avoient cessé de vivre; il leur fit comprendre que les vivans, etant redevables à ceux qui les ont devancés de tout ce qu'ils sont eux-mêmes dans l'ordre civil, de ce qu'ils savent & de ce qu'ils possedent, ils leur doivent de la reconnoissance, & une reconnoissance proportionnée aux bienfaits qu'ils en ont reçus. Il leur persuada que le moyen le plus naturel & le plus simple de s'acquitter envers eux, etoit de leur rendre des honneurs, & de leur faire hommage de ce qu'ils avoient à leur disposition de plus digne de leur être offert. Les témoignages de respect, l'offrande des choses qui servent à la nourriture & à l'entretien, etant propres à remplir ce double objet, & laissant d'ailleurs les vivans & les morts dans la possession de leurs droits respectifs, pour en jouir chacun à sa maniere, il les fit convenir sans peine que c'etoit à quoi l'on pouvoit s'en tenir, & qu'il etoit à propos de fixer irrévocablement par des cérémonies analogues,

logues, telles que celles qui avoient eté en uſage dès les premiers ſiecles de la Monarchie.

Il leur perſuada encore qu'en leur réitérant, à des tems réglés, ces mêmes hommages & ces mêmes honneurs dans les lieux où repoſent leurs cendres, ou ſimplement, ſans ſortir de chez ſoi, devant leurs repréſentations placées dans quelque endroit décent de ſa propre demeure, il n'etoit pas poſſible qu'ils ne ſe rappellaſſent de tems en tems, du moins en gros, ce que ceux qu'ils honoroient ainſi avoient eté pendant leur vie, ce qu'ils avoient fait pour l'honneur ou l'avantage de la famille, pour la gloire de la patrie, & en quel genre de mérite ils s'etoient particuliérement diſtingués. D'où l'on pouvoit eſpérer, ajoutoit-il, qu'en rappellant un pareil ſouvenir, ils graveroient inſenſiblement dans leurs propres cœurs, d'une maniere ineffaçable, les ſentimens de tendreſſe & de reconnoiſſance qui naiſſent naturellement dans des cœurs bien faits.

Il les convainquit enfin, qu'il n'etoit pas ſeulement de la bienſéance & de la juſtice que les vivans honoraſſent les morts, mais qu'il etoit de l'intérêt de chacun en particulier de remplir ce devoir; parce qu'en le rempliſſant, chacun travailloit indirectement pour ſoi-même, & contribuoit en quelque ſorte à perpétuer ſa propre exiſtence, ou tout au moins à la prolonger dans la mémoire des hommes.

« Il n'eſt pas douteux, leur diſoit-il, que les deſcendans » ne faſſent à leur tour ce qu'ils auront vu faire à ceux qui » les ont devancés. Les honneurs que vous rendrez à ceux » que vous avez remplacés ſur la terre, vous ſeront rendus » en même meſure par ceux qui vous remplaceront ».

Par ces raiſonnemens & par d'autres pareils, il tourna peu-à-peu les eſprits *vers le grand objet des cérémonies funebres; il*

leur en fit enviſager la pratique comme le témoignage le moins equivoque que l'on pût rendre à la dignité de l'homme, & comme le nœud final au moyen duquel on ſerroit indiſſolublement les liens de la ſociété.

La conduite qu'il tint lui-même à la mort de ſa mere, & en conſéquence de cette mort, fut un modele auquel ſes compatriotes ne tarderent pas de ſe conformer; & à l'exemple de ſes compatriotes, ceux des différens Royaumes qui partageoient alors l'Empire, firent revivre parmi eux les uſages que les Anciens avoient etablis pour honorer les morts. Depuis ce renouvellement, la nation entiere les a conſtamment ſuivis pendant plus de deux mille ans. Elle les ſuit encore; & il eſt à croire, vu l'attachement inébranlable qu'elle a pour eux, qu'elle ne ceſſera de les ſuivre que lorſqu'elle ceſſera elle-même d'être comptée parmi les Nations. Puiſſe-t-elle, pour ſon avantage particulier, s'en tenir à l'inſtitution primitive, & ne pas s'ecarter de cette noble ſimplicité qui porte ſeule la véritable empreinte des premiers tems! *Koung-tſée* ſemble lui en avoir fait un précepte dans plus d'un endroit de ſes ecrits; il lui en a du moins tracé la regle dans ce qu'il a lui-même pratiqué.

Renfermé, comme je l'ai dit, dans l'enceinte de ſa maiſon pour y pleurer ſa perte, il ſe ſépara entiérement du commerce du monde pendant les trois années du deuil; il crut ne pouvoir mieux remplir le vuide d'un tems ſi précieux, qu'en ſe livrant à l'etude. Le deſir qu'il avoit toujours eu de s'inſtruire à fond de ce qui fait le principal objet des connoiſſances humaines, ſe ranima dans ſon cœur, & en occupa bientôt toute l'etendue. Il revint ſur tout ce qu'il avoit appris ſuperficiellement dans l'âge tendre, & l'apprit, pour ainſi dire, de nouveau, avec la ſolidité qui eſt le propre

de l'âge mûr. Il réfléchit profondément ſur les loix immuables de la morale, remonta juſqu'à la ſource d'où elles découlent, ſe pénétra des obligations qu'elles impoſent à tous les hommes, & en fit le but vers lequel il dirigea ſa conduite & toutes ſes actions : mais, pour parvenir à ce but avec plus de ſûreté, il tâcha de découvrir dans les *King* & dans l'Hiſtoire, les différentes routes que les anciens Sages s'etoient déjà frayées pour y arriver eux-mêmes ſans danger. A ces etudes ſérieuſes, il joignit celles qui ſont d'une utilité plus répandue & plus à la portée du commun.

Il travailla, comme par maniere de délaſſement, à ſe perfectionner dans *tous les exercices du gymnaſe*, s'il m'eſt permis d'employer ces expreſſions pour déſigner ce que les Chinois appellent *les ſix Arts* : arts, ſelon eux, qui doivent être l'objet de l'education publique, & qu'aucun de ceux qui compoſent l'ordre de l'Etat qui inſtruit & gouverne, ne doit ignorer. Les anciens Philoſophes les enſeignoient à leurs diſciples ; & ce n'etoit qu'en les enſeignant qu'ils croyoient remplir leur tâche, & s'acquitter envers la Société de ce que chacun des membres qui la compoſent, lui doit en particulier. Auſſi, lorſqu'on déſignoit quelqu'un par les titres de *Sage*, de *Philoſophe*, de *Maître*, ou par quelque autre nom analogue, l'on ne ſe figuroit point un homme qui ne s'occupoit que de choſes abſtraites & de pure ſpéculation ; mais l'on ſe formoit l'idée d'un homme qui joignoit à l'etude de la Nature & à la pratique de la ſageſſe, des connoiſſances plus qu'ordinaires de la *muſique*, du *cérémonial religieux & civil*, de l'*arithmétique*, de l'*ecriture*, ou de l'art de connoître, de tracer & de former les caracteres, de l'*eſcrime*, ou de la maniere de faire uſage des armes pour attaquer & ſe défendre, ſuivant qu'on ſe trouve dans la néceſſité de faire l'un ou l'autre,

& de l'*art enfin de conduire ſûrement & avec adreſſe un char & une voiture quelconque, traînée par des bœufs, des chevaux, ou autres bêtes de ſomme* (1).

Occupé de ces différens exercices dans les momens qu'il ne donnoit pas à la lecture & à l'etude, il vit les trois années de deuil s'ecouler inſenſiblement; & il ſe trouva au terme, ſans preſque s'être apperçu du trajet. Un ſeul pas lui reſtoit à faire, c'etoit le dernier de tous, mais en même tems le plus pénible, puiſqu'il alloit renouveller toutes ſes douleurs, en rouvrant une plaie qui etoit à peine fermée.

Pour compléter le cérémonial funebre de la piété filiale, il falloit qu'il ſe tranſportât encore une fois avec appareil dans les triſtes lieux qui renfermoient les cendres de ſa mere; & qu'après avoir rendu ſes reſpectueux hommages à celle dont le tendre ſouvenir excitoit tous ſes regrets, il dépoſât ſur ſon tombeau les vêtemens lugubres, pour ſe revêtir des habits ordinaires de la ſaiſon, tels qu'on les portoit dans le commerce civil; ce qu'il exécuta de maniere à ſervir d'exemple à tous.

(1) Ce que je viens de déſigner ſous le nom des ſix Arts chinois, ne doit s'entendre que des Arts libéraux, c'eſt-à-dire, des Arts que quiconque, de quelque condition qu'il ſoit, peut exercer ſans déroger, & qu'il eſt même de ſon honneur & de ſon devoir d'exercer dans certaines occaſions. Par exemple, un fils, fût-il Prince, peut conduire lui-même le char dans lequel ſon pere ou ſa mere vont d'un lieu à un autre; quand il le fait, il mérite des eloges, & on ne manque pas de les lui prodiguer. Il en eſt de même d'un diſciple envers ſon Maître, d'un ſujet envers ſon Souverain, *&c.* Du reſte, il ne faut pas prendre le mot d'*art* dans le ſens que nous donnons à ce terme. Les premiers Européens qui ont parlé des ſix *Y* chinois, ont traduit le mot *Y* par celui d'*Art:* ceux qui en ont parlé après eux, ont employé la même expreſſion, & elle a eté adoptée généralement. On pourra, ſi on veut, lui en ſubſtituer une autre pour déſigner les ſix *Y*, quand on ſaura ce que les Chinois entendent par-là. On appelle ici *les Arts méchaniques* du nom de *Cheou-y*, comme qui diroit, *Arts de la main*, ou *Manuels.*

Cependant, pour s'être dépouillé des ſignes extérieurs de la triſteſſe, ſon cœur n'en fut pas plutôt pour cela ſuſceptible des ſentimens qu'inſpire la joie. De retour chez lui, il fut encore quatre jours entiers dans le même recueillement d'eſprit qu'auparavant, ſans qu'il lui fût poſſible de s'occuper de penſées moins triſtes que celles dont il etoit occupé depuis que ſa mere avoit ceſſé de vivre. Le cinquieme jour il chercha tout de bon à ſe diſtraire, en eſſayant quelques airs ſur le *kin* (1). Il n'en tira pour cette premiere fois que des ſons plaintifs & tendres, qui exprimoient la douce langueur d'une ame, dont l'affliction n'eſt pas encore diſſipée entiérement. Il perſiſta dans ce même etat l'eſpace de cinq nouveaux jours, après leſquels, faiſant réflexion que puiſqu'il avoit rempli avec la derniere exactitude tout ce que les anciens pratiquoient en pareille occaſion, il etoit tems qu'il ſe rendît enfin à la Société, & qu'il ſeroit coupable envers elle, s'il continuoit à ecouter ſa douleur, préférablement à ce que lui ſuggéroit la raiſon d'accord avec le devoir. Il fit un dernier effort pour rappeller ce qu'il avoit jamais eu de cet enjouement grave, qui, loin de déparer la ſageſſe, lui ſert comme d'ornement pour la faire admirer. Il accorda ſon *kin*, & le pinçant de maniere à en tirer des ſons mieux nourris & plus vigoureux que de coutume, il modula indifféremment ſur tous les tons; il chanta même à pleine voix, & accompagna ſes chants de ſon inſtrument; dès-lors ſa porte ne fut plus fermée à perſonne;

(1) Le *kin* eſt un inſtrument à cordes de ſoie, qu'on pince. J'en ai donné la deſcription & la tablature dans mon dernier Mémoire ſur la muſique des Chinois; on peut le conſulter (Tome VI de ce Recueil, pag. 53 *& ſuiv.*) ſi l'on veut connoître en détail cet inſtrument, l'un des plus anciens qui ſubſiſte dans le monde connu. Les ſons qu'on en tire, ſont très-doux, mais un peu lugubres, au jugement de nos oreilles Européennes.

il fit & reçut des visites, admit des disciples, & en rentrant dans le cercle du monde, il suivit le train ordinaire de la vie qu'il menoit avant son malheur (1).

Si en rentrant dans le monde, il eût voulu rentrer de même dans la carriere des honneurs qui sont attachés aux charges publiques & aux dignités de l'Etat, il auroit dû, suivant l'usage, se présenter au Souverain, ou à ses Ministres, en leur notifiant simplement qu'il n'y avoit plus d'obstacle à ce qu'il exerçât tel emploi qu'on voudroit bien lui donner, parce que l'empêchement qui l'en avoit ecarté pendant trois années, venoit d'être levé. Ses parens, ses amis & tous ceux qui prenoient quelque intérêt à ce qui le regardoit, l'en solliciterent plus d'une fois ; mais ce fut en vain. Il leur répondit que la nouvelle route dans laquelle il s'etoit engagé, ne l'ayant point encore conduit au terme, il avoit besoin de quelques années d'une liberté entiere pour pouvoir y arriver. Il continua ce genre de vie auquel il s'etoit livré pendant tout le tems de sa solitude ; & etudia les antiques monumens de sa nation avec la même exactitude, & plus d'ardeur encore qu'il n'en avoit eu jusqu'alors.

La célébrité dont il jouissoit, malgré l'extrême attention qu'il

(1) Quand on dit qu'*il admit des disciples, & qu'il rentra dans le cercle du monde*, il faut entendre qu'il ne refusoit à personne les explications qu'on lui demandoit sur quelques points difficiles des *King*, sur quelques usages de la haute Antiquité, & sur quelques traits d'Histoire enoncés obscurément : car dès ce tems-là même, quoiqu'il n'eût encore que vingt-six ans, il avoit la réputation d'être l'un des hommes de son siecle le plus versé dans les Sciences & les Antiquités du pays. Il n'avoit point encore ce qu'on appelle proprement des disciples en titre, mais il se prêtoit volontiers à quiconque s'adressoit à lui pour être instruit. La promenade, les petits voyages, les conversations avec les etrangers, & autres choses semblables, qui lui etoient souvent nécessaires, même pour ses etudes, formerent, dans le grand cercle du monde, le petit cercle concentrique dans lequel il se tint renfermé dans les premiers tems.

avoit à ne pas se produire, ne le laissoit pas aussi tranquille qu'il l'auroit souhaité. On venoit souvent l'interrompre pour avoir son sentiment sur quelque point de morale ou de politique, dont le sens, bien ou mal entendu, pouvoit être utile ou préjudiciable à la conduite des hommes. Il ne rebutoit personne, & se prêtoit avec bonté à tout ce qu'on exigeoit de lui, quand il y appercevoit quelque espece d'utilité. S'il lui arrivoit quelquefois de ne pas satisfaire sur le champ ceux dont les interrogations etoient ou captieuses ou vaines, il ne laissoit pas d'y réfléchir mûrement quand il etoit libre, & profitoit ensuite de la premiere occasion pour donner les eclaircissemens qu'il sembloit avoir refusés d'abord : *afin*, disoit-il, *qu'on n'attribuât pas son silence à mépris ;* la conduite qu'il tint envers un petit Souverain du voisinage du Royaume de *Lou*, en est une preuve.

Ce Prince, qui se disoit Roi de *Yen* (1), lui envoya un de ses Officiers comme en ambassade pour lui demander des regles de conduite, au moyen desquelles il lui fût possible & même facile de bien gouverner ses Sujets. *Koung-tsée*, après avoir ecouté le Député, se contenta de lui répondre ainsi : « je ne connois » ni votre Maître, ni ceux qui sont sous sa domination ; que » pourrois-je dire qui fût à son avantage & à l'avantage des » siens ? S'il avoit voulu savoir de moi ce que faisoient les » anciens Souverains dans telle & telle circonstance, & com-

(1) Le pays d'*Yen* comprenoit la partie la plus septentrionale de la Chine, & s'etendoit Nord & Sud jusqu'à la Province du *Chan-tong* d'aujourd'hui ; & d'Orient en Occident, depuis le *Chan-si* jusqu'à la mer. Les Villes que le Prince, dont il s'agit ici, s'etoit soumises, etoient dans le voisinage de la mer qui baigne l'extrémité orientale du *Chan-tong*. Il est à présumer qu'elles etoient habitées par des hommes difficiles à gouverner : je dirois presque par des especes de pirates ou d'ecumeurs de mer ; mais l'Histoire ne fait aucune mention de ce qui les regarde.

» ment ils gouvernoient l'Empire, je me ferois un plaiſir & un » devoir de le ſatisfaire, parce que je n'aurois à parler que ſur » ce que je ſais. Rapportez-lui exactement ce que vous venez » d'entendre, & préſentez-lui mes très-humbles reſpects ».

Il eſt à préſumer qu'en s'exprimant ainſi, ſon intention etoit de ſe faire inviter à aller en perſonne chez ce Prince etranger, afin d'examiner ſur les lieux même, ce qu'il etoit expédient d'etablir & de réformer. Quoi qu'il en ſoit, invité ou non, il s'y rendit l'année d'après, & y travailla avec ſuccès à la réforme des loix & des mœurs; il y introduiſit auſſi le cérémonial qui s'obſervoit dans le Royaume de *Lou* ſa patrie; & fit, ſous l'autorité du Prince, tous les autres réglemens qu'il crut néceſſaires.

L'objet de ſon voyage etant rempli, il prit le chemin du retour, malgré les inſtances réitérées qu'on lui fit pour l'engager à reſter : « je me dois à ma famille & aux miens (dit-il » à ceux qui le prioient, de la part du Roi, de faire un plus » long ſéjour dans leur pays). J'ai fait mon devoir en venant » ici; je fais egalement mon devoir en ſortant d'ici, quand je » puis être plus utile ailleurs. Je ne ſaurois vous quitter, ajouta- » t-il, ſans vous faire part d'une ancienne ſentence qui a cours » parmi nous; la voici : un Souverain qui a quelques nouveaux » etabliſſemens à faire dans ſes Etats, ne doit rien entre- » prendre qu'il n'ait eu des lumieres ſur ce qui ſe pratique chez » ſes voiſins des quatre côtés. Cette ſentence renferme un ſens » très-profond, & m'a convaincu d'une vérité à laquelle je » n'avois pas fait trop d'attention juſqu'ici. Rapportez encore » à votre Roi ce que je viens de vous dire ».

La connoiſſance plus particuliere de *cette vérité utile* qu'il eut l'avantage de ſe procurer, ne fut pas le ſeul fruit qu'il retira de ce voyage, le premier qu'il fit, hors des limites de ſon pays; il

il se convainquit encore d'une autre vérité non moins importante, celle de la *nécessité de voyager*, quand on veut juger sainement des mœurs des Nations, & du génie particulier de ceux qui les composent. « Pour connoître tel qu'il est un peuple » qui habite des lieux différens de ceux qui nous ont vu naître, » & où nous coulons habituellement nos jours (dit-il après son retour à ceux qui l'interrogeoient sur ce qu'il avoit observé dans le petit Royaume qu'il venoit de quitter) ; « ces lieux ne fussent-» ils qu'à la distance de quelques lys, il faut s'y rendre soi-» même, & tout voir de ses propres yeux, parce qu'il arrive » très-rarement que le rapport d'autrui n'emporte avec soi » quelque légere empreinte, ou d'erreur, ou d'ignorance, ou » de préjugé. Je suis pénétré de cette vérité ; & je ne man-» querai pas de mettre en pratique ce qu'elle enseigne, toutes » les fois que j'en aurai l'occasion ».

Il ne comptoit, après son retour, que la vingt-huitieme année de son âge, & déjà rien n'etoit à desirer pour lui du côté de la réputation. On le regardoit comme un politique habile, comme un savant du premier ordre, comme un sage ; mais il s'en faut bien qu'il s'estimât soi-même autant qu'il etoit estimé des autres. Il n'etoit à ses propres yeux qu'un homme ordinaire, qu'une espece d'ecolier renforcé, qui n'avoit encore que des connoissances superficielles de ce qui lui restoit à etudier pour être instruit à fond de ce qu'il faut savoir ; en un mot, il ne croyoit mériter d'autres eloges que ceux qu'on ne sauroit refuser à la bonne volonté & aux efforts. Il savoit aussi la musique ; c'etoit même, parmi les six arts qu'il avoit appris lors de ses premieres etudes, celui qu'il avoit cultivé avec le plus d'application, & qui etoit le plus conforme à son goût. Ses progrès l'avoient conduit à quelque chose de plus qu'à chanter & à jouer d'un instrument, comme le commun

de ceux qui ne cherchent dans la combinaiſon mélodieuſe des ſons qu'à ſe récréer, ou à ſe délaſſer après des occupations plus ſérieuſes. Il avoit pénétré juſqu'au principe, & n'ignoroit aucune des regles qui apprennent à en faire l'application. Il n'oublioit rien pour ſe procurer en ce genre tout ce qui pouvoit ſervir à le perfectionner.

Il y avoit alors dans le Royaume de *King*, un Muſicien de très-grande réputation, connu ſous le nom de *Che-ſiang*, ou ſimplement de *Siang*. On diſoit de cet homme célebre, qu'il rendoit croyables, en fait de muſique, toutes les merveilles que l'on racontoit des anciens, puiſqu'au moyen de ſon *kin*, il calmoit ou excitoit à ſon gré les paſſions. *Koung-tſée* voulut juger par lui-même de ce qui en etoit, & profiter de l'occaſion pour s'inſtruire, ſi ce qu'il avoit appris par la renommée ne s'ecartoit pas trop ſenſiblement de l'exacte vérité. Il alla dans le Royaume de *King*, ſe fit conduire chez *Siang*, & après les complimens ordinaires, il le ſupplia de vouloir bien l'admettre au nombre de ſes Diſciples. « Je ſuis initié, lui dit-il, » dans l'art dans lequel vous excellez ; je pince le *kin* avec » aſſez de juſteſſe pour lui faire rendre des ſons mélodieux. » Lorſqu'un ton eſt faux, je le diſtingue, & je connois s'il eſt » en excès ou en défaut. Je puis, outre cela, accorder ma voix » avec mon inſtrument, & chanter en même tems que je joue. » Voilà ma ſcience : mais qu'eſt-ce que cela en comparaiſon » de ce qu'il me reſte à ſavoir ? J'eſpere qu'avec le ſecours » de vos lumieres, & à l'aide de vos leçons, je pourrai faire » quelques pas vers la perfection. Vous n'aurez pas de Diſciple » plus docile, ni plus appliqué que moi ; c'eſt tout ce que je » puis vous promettre ».

Charmé d'un début ſi modeſte de la part d'un homme qui jouiſſoit d'un grand nom, *Siang* ſe fit un plaiſir de déployer

devant lui toute sa science. Il lui parla de la musique, comme du don le plus précieux que les hommes eussent reçu du ciel, puisqu'elle pouvoit calmer les flots tumultueux des passions qui les agitent, leur faire goûter des plaisirs innocens & tranquilles, & les elever, en quelque sorte, au-dessus d'eux-mêmes. Il lui rappella le principe fondamental sur lequel appuient toutes les regles qui la constituent; & après un court exposé des plus essentielles d'entre elles, il posa les mains sur son *kin*, & lui fit comprendre l'application de ces mêmes regles, dans une piece composée autrefois par le sage *Ouen-ouang*. A chaque son qu'il tiroit de son instrument, *Koung-tsée* redoubloit d'attention. On eût dit que son ame vouloit passer toute entiere dans le *kin*. Il etoit si profondément occupé de ce qu'il entendoit, qu'il paroissoit dans une espece de ravissement, & que long-tems après que le Musicien eut cessé de jouer, il sembloit encore tout occupé de l'entendre.

« En voilà assez pour une premiere leçon, lui dit *Siang*; » exercez-vous : nous verrons ensemble, dans quelques jours, jus- » qu'où vous pouvez aller en ce genre ». Plusieurs jours s'etant ecoulés sans que *Koung-tsée* demandât de nouveaux eclaircissemens à son Maître, celui-ci crut devoir lui continuer la même leçon. Dix jours de suite il ne joua en sa présence que la piece de *Ouen-ouang*; & son docile Disciple ne s'occupa pendant tout ce tems qu'à etudier cette même piece avec une application toujours egale.

Siang la lui fit répéter en présence de ses autres Disciples, & parut très-satisfait de la maniere dont il s'en tira. « Votre jeu, » lui dit-il, ne differe pas du mien, il est tems que vous vous » exerciez sur un autre mode. Votre petit Disciple, *Kieou*, » lui répondit *Koung-tsée*, ose vous prier de différer encore. Je » cherche l'idée du Compositeur, que je n'ai pas encore saisie,

» A la bonne heure, repliqua *Siang*, je vous donne cinq jours » pour la trouver ». Ce terme etant expiré, *Koung-tsée* se présenta de lui-même, & dit à son Maître : « Je commence à voir » comme à travers un nuage ; je vous demande encore cinq » jours, après lesquels, si je n'ai pas atteint le but où je vise, » je me regarderai comme incapable d'y atteindre jamais, » & je ne m'occuperai plus de Musique ». Je le veux bien, lui répondit *Siang*, avec une surprise qui tenoit de l'admiration.

Le dernier des cinq jours demandés commençoit à peine, que *Koung-tsée* sortant d'entre les bras du sommeil, se trouva comme transformé en un autre homme, quant à ce qui faisoit depuis quinze jours le sujet de ses plus profondes méditations. Son entendement s'ouvrit, & il comprit parfaitement ce qu'il avoit cru ne pouvoir jamais comprendre. Il se leve promptement, va se présenter à son Maître, & lui dit : « votre Disciple *Kieou* a trouvé ce qu'il cherchoit ; je suis comme un » homme qui, placé sur un lieu eminent, découvriroit le pays » au loin. Je vois dans la Musique ce qu'il y a à voir ; toutes les » difficultés sont applanies, rien désormais ne sera capable de » m'embarrasser. Avec l'application & la constance, je suis parvenu à découvrir dans la piece de l'ancienne musique que vous » m'avez donnée à apprendre, l'intention de celui qui l'a composée. Je suis pénétré en la jouant de tous les sentimens dont » il etoit affecté lui-même lorsqu'il la composoit. Quelque » chose de plus encore ; il me semble que je le vois, que je l'entends, que je lui parle. Je me le représente comme un homme » d'une taille moyenne, dont le visage est un peu long & d'une » couleur qui tient le milieu entre le blanc & le noir. Il a les » yeux grands, mais pleins de douceur, sa contenance est » grave, son ton de voix sonore, toute sa personne inspire à

» la fois la vertu, le reſpect & l'amour ; c'eſt, je n'en doute » pas, c'eſt l'illuſtre *Ouen-ouang* (1) ».

Il eſt à remarquer qu'en lui donnant à jouer cette piece, on lui avoit laiſſé ignorer le nom de l'Auteur. Ce nom ſorti de la bouche de *Koung-tſée* jetta *Siang* dans une ſurpriſe dont il eut peine à revenir. Après avoir reſté quelque tems comme hors de lui-même, & immobile, il s'avance tout-à-coup vers ſon Diſciple, le ſalue profondément & lui dit : *mon cher Kieou, vous êtes un ſage, vous n'avez plus rien à apprendre de moi ; c'eſt moi qui dois être votre Diſciple, & dès ce moment je me reconnois pour tel.* Après ces mots, il ſe proſterne, & frappe la terre de ſon front.

Ce ſeroit faire tort à mon Lecteur que de lui expliquer en détail tout le ſens que contient cette petite ſcene dans laquelle les eſprits ſuperficiels ne trouveroient qu'un ſujet de mépris ou de raillerie ; mais comme ce n'eſt pas pour eux que j'ecris, & que mon intention en ecrivant la vie d'un Sage, eſt de le repréſenter tel qu'il eſt, je le ſuis pas à pas dans les différentes poſitions où il s'eſt trouvé, & je me fais un devoir de le mettre ſous les yeux de ceux qui lui reſſemblent, ſans chercher à le maſquer, ni même à le couvrir d'une gaze, fût-elle des plus légeres. Au reſte, on auroit tort de regarder le Muſicien dont *Koung-tſée* ſe fit le Diſciple, & qui à ſon tour reconnut *Koung-tſée* pour ſon Maître, avec les mêmes yeux dont on regarde de nos jours un Maître de muſique, ou un Joueur d'inſtrument. Dans ces tems reculés, & dans le pays où j'ecris, les termes de *Muſicien*, de *Philoſophe* & de *Sage*,

(1) *Ouen-ouang*, l'un des plus ſages & des plus ſavans Princes qu'ait eu la Chine, fut pere de *Ou-ouang*, Fondateur de la troiſieme Dynaſtie, dite la Dynaſtie des *Tcheou*. Il etoit Souverain d'un petit Etat qui relevoit de l'Empire, & jouiſſoit de l'eſtime générale : il etoit contemporain du Prophete Samuel.

etoient des termes comme *ſynonymes ;* & il n'y avoit que les hommes diſtingués du commun par leur ſcience & leur vertu, qui oſaſſent s'en arroger le titre, & ſe donner publiquement pour en exercer la profeſſion. C'eſt à de tels perſonnages que les Rois de ces contrées confioient l'education de la jeuneſſe la plus diſtinguée de leurs Etats, celle même de leurs propres fils, ſans en excepter ceux qui devoient hériter de leurs Couronnes.

Après avoir rempli dans le Royaume de *King*, l'important objet qui l'avoit déterminé à s'y rendre, & avoir puiſé auprès du ſage *Che-ſiang* les connoiſſances en plus d'un genre dont il avoit beſoin pour l'entiere exécution du grand deſſein qu'il avoit formé de ſe rendre utile aux hommes préſens & à venir, *Koung-tſée* revint dans ſa patrie, bien réſolu de ne pas différer plus long-tems à ſe fixer ſur le genre de vie qu'il devoit mener le reſte de ſes jours. Cependant pour ne rien faire dont il eût lieu de ſe repentir dans la ſuite, il fit un retour ſur lui-même, s'examina de nouveau avec toute la réflexion de l'âge mûr (il avoit alors trente ans), balança tous les avantages & tous les inconvéniens qui accompagnent chaque etat particulier de la vie civile ; & l'amour qu'il portoit à ſes ſemblables ne lui permettant pas d'être indifférent ſur les déſordres en divers genres, dans leſquels ils etoient alors généralement plongés, il n'héſita plus ſur le choix. Il ſe chargea de la pénible & dangereuſe tâche de les rappeller à leurs devoirs, & de leur tracer les différentes routes qui conduiſent à la vertu. Aucun intérêt de famille, aucun intérêt perſonnel ne fut capable de l'arrêter ; il ſacrifia tout au grand intérêt commun. Ce fut en vain que ſes amis & ſes proches réitérerent les repréſentations qui lui avoient déjà eté faites, pour l'engager à rentrer dans la carriere qui conduit aux dignités. « Vous vous efforcez inutilement,

» leur répondit-il, pour renverſer mes idées, je les ſuivrai juſ-
» qu'au bout. Je me dois indifféremment à tous les hommes,
» parce que je regarde les hommes, comme ne compoſant
» entre eux tous qu'une ſeule & même famille, dont je ſuis
» chargé d'être l'inſtituteur. Mettez fin à vos remontrances,
» elles ne gagneroient rien ſur moi. Je ſuis dans la trentieme
» année de mon âge; & cet âge eſt celui où l'eſprit eſt dans
» toute ſa vigueur, ainſi que le corps dans toute ſa force : je
» ſais à quoi je m'engage ».

En effet ſon parti etoit pris ſans retour; il ne ſe contenta plus de donner, comme à la dérobée, quelques eclairciſſemens à ceux qui avoient recours à lui pour être inſtruits; il changea ſa maiſon en une eſpece de Lycée, où tout le monde etoit en droit de ſe rendre, & où tout le monde etoit bien reçu. A l'exception de ces hommes mal famés & incorrigibles, dont l'ignominie rejaillit preſque toujours ſur ceux qui les fréquentent, il n'étoit perſonne à qui il ne prodiguât avec effuſion de cœur, ſes inſtructions & ſes ſoins (1). Jeunes & vieux, pauvres & riches, Ma-

(1) C'eſt ici le lieu de faire remarquer que la maniere d'enſeigner *des anciens Philoſophes Chinois*, etoit toute différente de celle qu'employoient *les Maîtres d'Ecole & de Gymnaſe*. Chez ceux-ci, toutes les leçons, tous les exercices avoient leurs tems fixes & réglés; les Maîtres aſſignoient à chacun de leurs diſciples ce qu'il avoit à apprendre, ce à quoi il devoit s'exercer, ſuivant qu'il etoit plus ou moins avancé. Chez les premiers au contraire, aucun tems réglé, rien de fixe quant au choix des ſujets ou des exercices dont on devoit s'occuper. Les diſciples ſe rendoient chez les Philoſophes quand ils le jugeoient à propos, & ſe retiroient de même; ils fixoient eux-mêmes le ſujet des leçons en commençant tel ou tel exercice, en demandant des eclairciſſemens ſur tels ou tels points de Morale, d'Hiſtoire ou de Littérature, ſur les différentes manieres de tirer parti de tels ou tels exercices, *&c.* Je ne puis deviner ſur quel fondement l'Auteur d'un Mémoire intitulé : *Eſſai hiſtorique ſur l'etude de la Philoſophie chez les anciens Chinois*, a pu dire que *Confucius avoit trois mille diſciples qui vivoient en commun; que l'un d'eux etoit à la tête*

giſtrats & Guerriers, vinrent bientôt en foule ; les uns avec aſſiduité, les autres par intervalles, ſuivant que le tems & les circonſtances pouvoient le leur permettre, ou pour lui demander des regles de conduite dans l'exercice de leurs emplois reſpectifs, ou pour ſe faire inſtruire de ce qu'il y a de plus eſſentiel à pratiquer dans ce qu'impoſe la morale, de plus utile à ſavoir dans l'hiſtoire & les *King*, ou pour ſatisfaire leur curioſité ſur les anciennes traditions des premiers tems de la monarchie, ou enfin pour apprendre ſous lui la meilleure maniere de ſe rendre utile à la ſociété, en tirant parti de tout ce qu'on avoit de talens.

La renommée ne fut pas long-tems ſans faire uſage de ſes cent bouches pour publier dans tous les Royaumes qui partageoient alors la Chine, ce qui ſe paſſoit dans celui de *Lou*. Elle annonça qu'un des deſcendans du ſage *Tcheng-tang*, Fondateur de la Dynaſtie qui avoit donné des Loix à l'Empire immédiatement avant celle qui etoit actuellement ſur le trône, travailloit avec ſuccès dans ſa patrie, à faire revivre l'ancienne doctrine, & à réformer les mœurs. *King-koung*, Roi de *Tſi*, dont les Etats confinoient à ceux de *Lou*, fut des premiers à être inſtruits du mérite extraordinaire de ce deſcendant de *Tcheng-tang*. Il conçut le deſſein de profiter de ſes lumieres & de ſa bonne volonté pour ſon avantage particulier, & pour l'avantage de ſon Royaume. Il envoya un de ſes Grands pour le ſonder & l'inviter de ſa part à ſe rendre auprès de ſa perſonne, lui promettant toute la ſatisfaction qu'il pourroit deſirer.

Koung-tſée ſe remit de tout entre les mains du Député, & lui promit qu'il feroit de ſon côté tout ce qui dépendroit de

de cette Société, & avoit ſoin de toute l'adminiſtration domeſtique, &c. En liſant la Vie de Confucius, on s'appercevra aiſément que l'Auteur du Mémoire s'eſt trompé.

lui

lui, pour répondre à la confiance dont le Roi de *Tsi* vouloit bien l'honorer, & pour tâcher de mériter ses bontés; il l'assura de plus qu'aussi-tôt qu'il auroit réglé ses affaires domestiques, il n'auroit rien de plus pressé que d'aller offrir ses services au Prince qui l'envoyoit. Sur cette assurance, le Député retourna chez son Maître; & peu de tems après son départ, *Koung-tsée*, accompagné de quelques-uns de ceux qui s'etoient faits ses Disciples, se mit en devoir d'acquitter sa promesse, & partit.

Il avoit à peine quitté la ville, qu'une foule de jeunes gens qui vouloient, disoient-ils, cultiver la sagesse, vint se joindre à lui. Il n'en rebuta aucun, persuadé qu'ils se dégoûteroient bientôt d'eux-mêmes s'ils avoient pour le suivre quelque autre motif différent de celui qu'ils alléguoient. Le hasard lui ayant procuré l'occasion d'instruire ces *apprentifs sages*, sur un des points fondamentaux de la sagesse, il en profita pour les faire rentrer en eux-mêmes, & les rappeller à la pratique de leurs devoirs.

Il etoit arrivé sur les confins du Royaume de *Tsi*, lorsqu'un cri lamentable qui sortoit des environs, vint frapper ses oreilles. *Cette lamentation*, dit-il à ceux de sa suite, *tient du désespoir. Que quelques-uns d'entre vous se détachent, aillent voir ce que c'est, & m'en avertissent.* Il n'eut pas fait quelques pas, qu'il apperçut lui-même un homme couché au pied d'un arbre, tenant en main une corde dont il paroissoit vouloir se servir pour s'etrangler. Ceux de sa troupe qui avoient pris les devants arriverent assez tôt pour empêcher ce malheureux d'en venir à l'exécution.

Koung-tsée, etant parvenu près de lui, descend de son char, s'approche, & lui dit avec bonté : « autant que j'en puis » juger par l'etat où je vous vois, il faut que vous ayez de bien » grands sujets de chagrin. Voudriez-vous bien me confier vos

» peines ? Parlez-moi ſincérement & ne me cachez rien. Je » ſuis l'ami des malheureux ; il peut arriver que je contribue » à vous faire ſupporter avec courage les maux par leſquels » vous vous laiſſez vaincre ».

Ces paroles pénétrerent juſqu'au fond du cœur de l'inconnu, & firent ſur lui un effet pareil à celui qu'un douce pluie fait ſur les plantes que les ardeurs du ſoleil brûlant etoient ſur le point de deſſécher.

« Je m'appelle *Tſieou-ou-tſée*, dit-il après s'être un peu » remis. Pluſieurs ſujets du plus cuiſant chagrin m'ont réduit » au déſeſpoir, & j'etois venu ici dans l'intention d'y terminer » une vie qui m'eſt devenue inſupportable. Dans ma premiere » jeuneſſe, je n'eus pas de paſſion plus forte que celle d'etu- » dier. Après avoir appris ce qu'on peut ſavoir à cet âge, » le deſir d'apprendre encore me fit naître l'envie de voyager. » Je quittai la maiſon paternelle, & je parcourus l'un après » l'autre tous les Royaumes qui ſont entre les quatre mers. Après » quelques années, je revins dans ma patrie, où je me mariai; » mais bientôt après j'eus le malheur de perdre mon pere & » ma mere, ſans avoir rien fait encore pour m'acquitter de ce » que je leur devois : premier ſujet de chagrin.

» En commençant mes voyages, je m'etois propoſé pour » but d'acquérir la ſageſſe, en etudiant les hommes; je me » perſuadai qu'après avoir découvert les différentes ſources » d'où découlent leurs vertus & leurs vices, il me ſeroit facile de » choiſir celles où je devois puiſer pour atteindre plus ſûrement » ce qui faiſoit l'objet de mes deſirs. A mon retour, je crus que » j'etois ſuffiſamment inſtruit pour pouvoir me conduire moi- » même & conduire les autres : en un mot je me regardai comme » un ſage. Le tems preſcrit pour le deuil fut à peine ecoulé, » que je quittai de nouveau ma patrie pour aller offrir mes

» ſervices au Roi de *Tſi*. Ce Prince plongé dans les délices d'une » Cour voluptueuſe, ne faiſoit aucun cas de la vertu ; il » ne voulut pas même m'ecouter : ſecond ſujet de chagrin.

» J'avois ci-devant quelques amis dans ma patrie, & j'en » avois fait d'autres dans les différens endroits que j'avois par- » courus : je me flattois qu'ils etoient encore à mon egard tels » que je les avois crus ; & l'eſpérance de jouir auprès d'eux des » douceurs de l'amitié, me conſoloit en quelque ſorte de mes » diſgraces paſſées ; je voulus les cultiver, je les viſitai l'un après » l'autre, & je les trouvai tous changés. Au lieu des careſſes, » des egards & des témoignages d'attachement auxquels je » m'attendois, je n'eus à eprouver de leur part que de la froi- » deur, de l'indifférence & du mépris : troiſieme ſujet de » chagrin.

» Je finis l'enumération de mes malheurs par le plus récent » & le plus cruel de tous. J'avois eu un fils pour premier fruit » de mon mariage ; & ce fils, cet indigne fils, au lieu d'être » auprès de moi pour me nourrir, me ſervir, me ſoulager, ou » tout au moins me conſoler dans mes diſgraces, court à préſent » le monde contre mon intention ; & quelqu'un me dit hier qu'il » publioit par-tout qu'il n'avoit plus ni pere ni mere, que l'un » & l'autre en paſſant la riviere avoient eté ſubmergés dans » les eaux & y avoient péri. C'eſt apparemment pour eviter » l'odieux titre de fils indocile & dénaturé qu'il a feint ce » menſonge.

» Cette nuit derniere, tout cela s'eſt peint dans mon eſprit » avec les couleurs les plus noires. Eh quoi ! diſois-je en moi- » même, avec les ſentimens de la plus profonde douleur ; eh » quoi ! je voulois être un ſage ; je voulois apprendre aux » autres l'art de devenir tels à leur tour ; je croyois m'être elevé » au-deſſus des foibleſſes de l'humanité ; & je n'ai pas même

» rempli les devoirs de l'homme le plus ordinaire ; & je me ſuis » ravalé bien au-deſſous du commun. Je n'ai eté ni bon fils, » puiſque j'ai abandonné mes parens dans le tems peut-être » qu'ils avoient le plus beſoin de mon ſecours, & que j'etois » en etat de les ſervir ; ni bon ſujet, puiſque je n'ai rien fait » pour mon Prince, pour ma Patrie, ni pour la Société ; je » n'ai point eté bon pere de famille, puiſque j'ai négligé l'edu- » cation de mon fils, que je n'ai pas ſu le gouverner, & que » je ne lui ai pas même inſpiré les premiers ſentimens qui ſont » communs à tous les hommes. L'idée affreuſe que j'ai conçue » de moi, en me conſidérant ſous ces différens points de vue, » m'a rendu la vie odieuſe, & je me ſuis rendu ſécrétement » dans ce lieu ecarté dans le deſſein de la terminer : voilà à- » peu-près mon hiſtoire, vous en ſavez la fin ».

« Mon cher ami, lui répondit *Koung-tſée* avec attendriſſe- » ment, quelque grands que ſoient les torts que l'on ait eus, le » plus grand de tous eſt celui de ſe livrer au déſeſpoir. Tous » les autres peuvent ſe réparer, celui-ci eſt irréparable. Vous » vous êtes egaré dès le premier pas que vous avez fait. Vous » avez enfilé une fauſſe route, en croyant ſuivre celle qui con- » duit à la ſageſſe. Il falloit commencer par vouloir être un » homme ordinaire, avant que de vouloir être un Sage : car l'on » ne ſauroit parvenir à être un Sage, qu'après que l'on a rempli » avec exactitude ce qui eſt du devoir impoſé par la nature à tous » les hommes. Aimer & ſervir ceux dont vous tenez la vie, etoit » la plus eſſentielle de vos obligations. Vous l'avez négligée ; & » c'eſt de cette négligence que ſont découlés tous vos malheurs, » ainſi que tous les contre-tems que vous avez eſſuyés.

» Ne croyez pas cependant que tout ſoit perdu pour vous : » reprenez courage, & tâchez de vous convaincre d'une vérité » que l'expérience de tous les ſiecles a rendu e inconteſtable. La

» voici cette vérité ; inculquez-la dans votre esprit, de maniere » qu'elle n'en puisse jamais sortir. *Tant qu'un homme jouit de* » *la vie, rien n'est à désespérer pour lui.* Il peut passer tout-à- » coup de l'etat de tristesse à celui de la joie, & du milieu » des peines au plus haut point de la félicité. Encore une fois, » mon cher ami, reprenez courage : retournez chez vous ; & » comme si vous commenciez dès aujourd'hui à connoître le » prix de la vie, travaillez à en mettre à profit tous les instans. » Vous pouvez encore devenir sage ». Puis adressant la parole à tous ceux qui le suivoient, il leur dit : « ce que vous venez » d'entendre de la bouche de cet homme, est une excellente » leçon pour vous ; réfléchissez-y sérieusement, chacun en » votre particulier. Les malheurs des autres doivent contribuer » à nous faire eviter ceux qui sont sur le point de tomber sur » nous. L'on a déjà fait un grand pas vers la sagesse, quand » on sait tirer parti des fautes que l'on a pu remarquer dans » la conduite d'autrui ».

Après ces mots, il remonte dans son char, & poursuit sa route. Il avoit à peine fait un *ly* (la dixieme partie d'une de nos lieues de chemin) que quelques-uns de la troupe se présenterent à la portiere, le saluerent profondément, & prirent congé de lui. A ceux-ci succéderent d'autres ; & quand il fut arrivé à son terme, il se trouva que treize d'entre ceux qui s'etoient mis à sa suite l'avoient quitté pour aller servir leurs parens, & remplir auprès d'eux les devoirs de la piété filiale.

Le Roi de *Tsi* fut bientôt instruit de son arrivée. Il lui assigna un logement non loin de son Palais, & lui fit dire qu'il venoit de donner ses ordres pour qu'on le traitât bien, & qu'on l'admît auprès de sa personne toutes les fois qu'il se présenteroit. *Koung-tsée* lui alla rendre ses devoirs, & en fut reçu avec les témoignages de la considération la plus parfaite ;

mais ce fut là tout. Ce Prince, d'un esprit léger, & d'une humeur conforme à son génie, n'interrogea le Philosophe que sur des bagatelles, dont le moindre de ses Courtisans auroit pu l'instruire à fond ; & le Philosophe, sans rien perdre de sa gravité, lui répondit sur tout, comme s'il eût eté question des choses les plus essentielles.

Cette premiere audience, ce qu'il y vit, ce qu'il y entendit, ne lui donnerent pas une bonne idée de cette Cour. Il comprit qu'elle avoit besoin de réforme, & se proposa de l'y introduire peu-à-peu avec du tems & de la patience. On peut croire qu'il mit en usage tout son savoir faire pour en venir à bout ; mais ce fut sans succès. Ce qu'il dit lui-même à ses Disciples donne lieu de le conclure ainsi.

Il y avoit une année révolue qu'il etoit dans le *Tsi*, il avoit eu de fréquens entretiens avec le Roi, & ce Prince n'avoit rien changé encore dans son train de vie ordinaire, quoiqu'il approuvât toujours, même avec de grands eloges, tout ce que lui disoit le Philosophe ; il voulut même joindre à ces marques stériles de sa satisfaction, le don d'une ville du troisieme ordre : « vous êtes etranger dans mes etats, avoit-il dit » à *Koung-tsée ;* il peut arriver que ceux que j'ai chargés de » votre entretien, par oubli ou autrement, vous laissent man- » quer de quelque chose. Pour obvier à un inconvénient qui » seroit tout-à-fait contraire à mes intentions, je vous offre, » en pur don, la ville de *Ling-kieou ;* ce que vous en percevrez » contribuera à votre bien-être ». *Koung-tsée* refusa d'accepter, sous prétexte qu'il n'avoit rendu aucun service qui méritât une pareille récompense.

Sur la fin de cette année, le Roi revint à la charge, & *Koung-tsée* refusa encore. Ses Disciples en furent surpris, & quelques-uns d'entre eux s'emanciperent jusqu'à le désap-

prouver. *Maître*, lui dirent-ils, *ce refus opiniâtre de votre part, n'auroit-il pas ſa ſource dans l'orgueil?*

« Vous ne me connoiſſez point, leur répondit *Koung-tſée*, » ſi vous croyez que c'eſt par dédain que je ne veux pas accepter » le bienfait dont le Roi de *Tſi* veut m'honorer; & le Roi de *Tſi* » me connoît moins encore, s'il s'imagine que je ſuis venu dans » ſes Etats & auprès de ſa perſonne, en vue de quelque intérêt » temporel qui me ſoit propre. Il y a un an que je ſuis ici; lui » & ſa Cour ſont encore tels que je les ai trouvés, ſon Royaume » eſt dans le même déſordre qu'auparavant; qu'il faſſe revivre » quelque choſe de la ſimplicité & des bonnes mœurs des ſages » Princes que je lui ai ſi ſouvent propoſés pour modeles; qu'il » travaille ſérieuſement & efficacement à réformer cette mul- » titude d'abus dont je ne ſaurois être témoin, ſans rougir de » honte pour lui; & alors je recevrai avec reconnoiſſance » tous ſes dons, de quelque nature qu'ils puiſſent être... quand » on prend ſur ſoi de travailler à faire rentrer dans le devoir » ceux qui s'en ſont ecartés, il faut réuſſir, ou eſſuyer des diſ- » graces de plus d'un genre ſi on ne réuſſit pas. Retenez bien » ce peu de mots, pénétrez-en le ſens, & ſoyez tranquilles » ſur le reſte ». Tous ſes Diſciples baiſſerent les yeux, & aucun n'oſa répliquer.

Cette même année *King-Ouang*, Empereur des *Tcheou*, mourut après avoir régné vingt-cinq ans. Il laiſſa l'Empire au plus jeune de ſes fils, au préjudice de ſes autres enfans, plus âgés que celui qu'il favoriſoit ainſi. Ce jeune Prince eſt appellé *Meng-ouang*, ou *Tao-ouang*, mais il n'eſt pas compté parmi les Empereurs, parce qu'il fut détrôné & mis à mort après quelques jours par l'un de ſes freres qui prit ſa place l'an avant Jéſus-Chriſt cinq cent dix-neuf, & auquel on donne dans

l'hiſtoire le nom de *King-ouang*, ecrit par un caractere tout différent de celui qui déſigne ſon pere.

Cet evénement, & la fermentation qu'il excita dans les eſprits, empêcherent *Koung-tſée* d'aller alors chez les *Tcheou*, comme il en avoit conçu le deſſein : il remit ce voyage à l'année ſuivante, ſuppoſé que les circonſtances fuſſent plus favorables. En attendant, il continua ſes occupations ordinaires, & groſſit le nombre de ſes Diſciples dans le Royaume de *Tſi*. Le Roi de *Tſi* de ſon côté continua à l'honorer de ſa bienveillance, quoiqu'il ne profitât guere de ſes inſtructions. La demeure qu'il lui aſſigna pour le mettre plus à l'aiſe, & lui donner la facilité d'admettre un plus grand nombre de Diſciples en eſt encore une preuve. *J'ai appris avec plaiſir*, lui dit le Prince, *qu'on venoit de tous côtés vous conſulter, & s'inſtruire auprès de vous. Il vous faut un logement plus commode & plus vaſte que celui que vous occupez : on vous donnera de ma part une des maiſons royales, où vous pourrez demeurer, & recevoir avec décence tous ceux qui iront vous viſiter.*

Un jour qu'il s'entretenoit familierement avec *Koung-tſée*, on vint l'interrompre pour lui remettre les dépêches de l'Envoyé qu'il entretenoit à la Cour de l'Empereur. Cet Envoyé lui faiſoit ſavoir que le feu du Ciel avoit conſumé l'une des ſalles des ancêtres de Sa Majeſté impériale, & que tout le monde en etoit dans la conſternation, parce qu'on y enviſageoit cet evénement, comme etant d'un ſiniſtre augure pour le nouveau regne. Le Roi après avoir penſé un moment, dit à *Koung-tſée* : « mon Envoyé ne me marque point quel eſt celui des » ancêtres de l'Empereur dont la ſalle a eté conſumée par » le feu du Ciel. Cette particularité méritoit bien qu'il en fît » mention. Ne doutez pas Seigneur, lui répondit *Koung-tſée*, » que

» que ce ne ſoit la ſalle particuliere de *Ly-ouang*.... Quel eſt » ſur cela le fondement de votre conjecture, reprit le Roi? » Hélas! dit le Philoſophe, en pouſſant un profond ſoupir, je » ne ſuis que trop fondé à croire que c'eſt la mémoire de *Ly-* » *ouang* que le Ciel a voulu flétrir, pour donner une leçon utile » à tous les Souverains.

» Tant que les Maîtres de la terre ſont en etat de faire du » mal, un reſpect mal entendu, & une crainte ſervile ferment » toutes les bouches ſur leurs défauts; mais le Ciel donne tôt » ou tard des marques de ſon indignation contre les infracteurs » de ſes Loix. *Ly-ouang* etoit un méchant Prince; il a aboli la » plupart des ſages etabliſſemens de *Ouen-ouang*. Il eſt le » premier des Empereurs qui ait oſé porter des habits de couleur » jaune, richement ornés; le premier qui ſe ſoit fait des Palais » vaſtes, elevés & d'une architecture brillante; le premier qui » ait orné ſes appartemens de meubles précieux; qui ait eu des » chars ſculptés, traînés par des chevaux caparaçonnés avec » magnificence; le premier en un mot qui ait introduit dans » la Cour des Empereurs un luxe dont les ſages Princes de la » vertueuſe antiquité auroient rougi de honte.

» En faiſant tomber le tonnerre ſur le lieu deſtiné à faire les » cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de *Ly-ouang*, le Ciel » a voulu faire connoître aux hommes qu'un tel Souverain » n'etoit pas digne des hommages qu'on lui rendoit; il a » voulu encore faire rentrer en eux-mêmes tous les autres Sou- » verains qui pourroient être tentés de l'imiter. N'en doutez » pas, Seigneur: c'eſt la ſalle à honorer *Ly-ouang* qui a eté » conſumée par le feu du Ciel (1)».

(1) *Ly-ouang* dont il s'agit ici, eſt le dixieme Empereur de la Dynaſtie des *Tcheou*. C'etoit un Prince ſuperbe, voluptueux & cruel, qui déshonora le trône par les excès les plus crians. Son regne a eté

Le Roi ne répliqua rien, & parla d'autre choſe; mais après avoir congédié le Philoſophe, il dépêcha ſecrétement un Courrier pour aller s'informer ſur les lieux, de toutes les circonſtances de cet incendie.

Après s'être acquitté de ſa commiſſion, le Courrier vint rapporter à ſon Maître que la Cour des *Tcheou* n'etoit pas revenue encore de la conſternation où elle avoit eté, quand le feu du Ciel réduiſit en cendres la ſalle qui etoit deſtinée aux cérémonies reſpectueuſes que l'on faiſoit en particulier pour honorer *Ly-ouang*, &c.

En entendant ces mots, le Roi parut un moment rêveur, puis adreſſant la parole à tous ceux qui l'environnoient : « félicitez-» moi, leur dit-il, de l'acquiſition que j'ai faite d'un tréſor ineſti-» mable. Je poſſede dans la perſonne de *Koung-tſée*, le plus grand » homme qui ſoit dans tout l'Empire. *Koung-tſée* n'eſt pas un » homme ordinaire, c'eſt un Philoſophe, parvenu au comble » de la ſageſſe ; c'eſt un Saint (*Cheng*). Il voit les choſes » qui ſe paſſent loin de lui, comme ſi elles ſe paſſoient ſous » ſes yeux ».

La profonde vénération dont ce Prince etoit pénétré pour le Sage dont il venoit de faire un ſi bel eloge, ne le rendit pas plus docile à ſes inſtructions qu'il l'avoit eté ci-devant : il continua à vivre comme il avoit vécu juſqu'alors ; & à ſon exemple ſes Courtiſans en firent de même. Cependant *Koung-tſée* epioit l'occaſion de pouvoir ſe rendre chez les *Tcheou*, afin d'y voir par lui-même juſqu'à quel point l'Empire etoit déchu de ſon antique ſplendeur : cette occaſion ſe préſenta enfin, & il en profita.

de 51 ans, ayant commencé l'an avant J. C. 878, & fini l'an 827. On peut voir le détail de ſa conduite dans l'Hiſtoire générale de la Chine.

Mong-hi-tſée, l'un des principaux Seigneurs du Royaume de *Lou*, etant ſur le point de mourir, avoit expreſſément recommandé à ſes deux fils *Mong-y-tſée* & *Nan-koung-king-chou*, de ſe mettre ſous la diſcipline de *Koung-tſée*, & de ne ſe conduire que par ſes conſeils. Il avoit eté obéi, & ſes fils avoient fait la cérémonie de reconnoître pour leur Maître celui qu'il leur avoit déſigné; mais comme *Koung-tſée* etoit allé dans le Royaume de *Tſi*, où il etoit comme habitué, ils ne purent pas profiter long-tems de ſes leçons. *Nan-koung-king-chou*, le plus jeune des deux, n'etant point encore dans les charges, profita de la liberté dont il jouiſſoit, & ſe rendit auprès de lui; il le pria de nouveau de vouloir bien le mettre au nombre de ſes Diſciples. *Koung-tſée* ne l'avoit pas oublié. Charmé de ſa perſévérance, il lui promit tous ſes ſoins, & lui tint parole. Le jeune homme ayant ſu que ſon Maître avoit envie d'aller voir les monumens de la Capitale de l'Empire, & qu'il ne différoit ſon voyage que par l'appréhenſion où il etoit que le Roi n'attribuât ſon départ à tout autre motif qu'à celui qui l'animoit, prit ſur lui-même d'en obtenir l'agrément, ſans compromettre *Koung-tſée*. Dans ces tems de trouble, où la plupart des Souverains etoient en guerre les uns contre les autres, il etoit dangereux de donner priſe aux ſoupçons. *Nan-koung-king-chou* dit au Roi, qu'ayant entrepris de voyager pour ſon inſtruction, il etoit réſolu d'aller chez les *Tcheou*, pour y voir le majeſtueux appareil du cérémonial obſervé par le Fils du Ciel; mais que pour mieux profiter de ce qu'il verroit, il ſouhaiteroit fort que *Koung-tſée* voulût bien y aller auſſi. « Si votre Majeſté, ajouta-t-il, » avoit la bonté de lui en dire un mot, je ſuis perſuadé qu'il » ſe prêteroit volontiers à me ſatisfaire ſur ce point. Je me » donnerai bien de garde, répondit le Roi, de faire ce que » vous me ſuggérez: *Koung-tſée* pourroit croire que je veux

» honnêtement lui donner ſon congé. Prenez quelque autre » biais pour obtenir ce que vous ſouhaitez. Cependant, ſi » l'occaſion ſe préſente, je pourrai dire un mot en votre fa- » veur ».

Nan-koung-king-chou n'en vouloit pas davantage ; il lui ſuffiſoit de s'être mis à couvert de tout ſoupçon auprès du Roi de *Tſi*. Il lui reſtoit à en faire autant auprès de ſon propre Souverain, le Roi de *Lou* ; il lui ecrivit que ſon intention etoit d'aller avec *Koung-tſée* viſiter la Cour impériale, s'il etoit de ſon bon plaiſir de leur en accorder la permiſſion.

Le Roi lui répondit qu'il approuvoit ſon voyage, & qu'il ſeroit charmé qu'il le fît en compagnie du Sage dont il lui parloit, parce qu'alors il en tireroit un tout autre profit pour ſon avancement dans les connoiſſances de ce qu'il faut ſavoir. « Pour contribuer de ma part, du moins en quelque » choſe, ajoutoit-il dans ſa Lettre, à ce que vous voyagiez » l'un & l'autre plus commodément, je vous envoie un de » mes Officiers pour être à vos ordres, & l'un de mes chars » attelé de deux chevaux, pour vous ſervir de voiture. Portez- » vous bien ».

Muni de cette double permiſſion, dont il croyoit avoir beſoin, le diſciple ne craignit pas de faire inſtance auprès du Maître, pour qu'il ne différât pas plus long-tems d'effectuer ſon utile projet. Ils ſe mirent l'un & l'autre dans le char qui leur avoit eté envoyé par le Roi de *Lou* ; & accompagnés de l'Officier qui leur avoit eté donné pour eſcorte, ils ſe rendirent chez les *Tcheou*, accompagnés d'une bonne partie de ceux qui reconnoiſſoient déjà *Koung-tſée* pour leur Maître.

Le premier objet qui s'offrit à nos voyageurs, après leur arrivée, fut le ſage *Tchang-houng*. Ce *Tchang-houng* etoit un

Muſicien Philoſophe, qui jouiſſoit de la plus grande réputation, tant du côté de la ſageſſe, que du côté de ſon art (1). Il avoit oui parler de *Koung-tſée ;* il fut charmé que le haſard lui fournît l'occaſion de le connoître par lui-même. Il le pria de ne point prendre d'autre logis que ſa propre maiſon. *Koung-tſée* accepta ſon offre, & logea chez lui, perſuadé qu'il ne pouvoit que profiter beaucoup en ſe liant avec un tel perſonnage.

Après quelques jours de fréquentation mutuelle, les deux Sages s'etant meſurés, conçurent l'un pour l'autre ces ſentimens d'eſtime que la plus haute vertu, jointe à la ſcience la plus profonde, inſpire à ceux qui ſont en etat d'en connoître le prix. *Tchang-houng* conduiſit ſon hôte à la Cour, & le préſenta à *Pé-tchang-kien*, l'un des Miniſtres d'Etat ſous *King-ouang*. Ce Miniſtre le reçut très-bien, & lui fit quelques interrogations ſur la doctrine & ſur ſa maniere de l'enſeigner.

« Ma doctrine, lui répondit *Koung-tſée*, eſt celle que tous » les hommes doivent ſuivre ; c'eſt la doctrine de *Yao* & » de *Chun*. Pour ce qui eſt de ma maniere de l'enſeigner, » elle eſt toute ſimple : je cite en exemple la conduite des » Anciens ; je conſeille la lecture des *King*, & j'exige qu'on » s'accoutume à réfléchir ſur les maximes qu'on y trouve ».

Par où faut-il commencer, interrompit le Miniſtre, *pour acquérir la ſageſſe ? Dites-moi quelque choſe que je puiſſe retenir & pratiquer aiſément.*

« Vous demandez beaucoup, lui répondit *Koung-tſée ;* je » crois qu'il vaut mieux que je vous diſe quelque choſe qui » mérite une particuliere attention de la part de ceux qui ſont

(1) *Tchang-houng*, l'un des perſonnages célebres qui ont illuſtré la Dynaſtie des *Tcheou*, etoit de *Tſée-tchoung*, ville du troiſieme ordre, qui porte aujourd'hui le nom de *Tſée-hien* : elle eſt du diſtrict de *Tcheng-tou-fou*, de la Province de *See-tchouen*. *Tchang-houng* etoit grand Mandarin du titre de *Tay-fou*.

» elevés au poſte eminent que vous occupez. Retenez bien » les quatre articles que je vais propoſer ; vous aurez peut- » être occaſion d'en faire votre profit.

» On briſe l'acier, quelque dur qu'il ſoit : ce qui paroît le » plus ſolidement etabli, eſt ſouvent ce qu'il eſt le plus aiſé » de détruire. L'homme orgueilleux ſe place au-deſſus des » autres, & croit que tout lui eſt dû : les autres, au rebours, » le mettent au dernier rang, & ne lui accordent rien. L'homme » trop complaiſant accorde tout pour tout avoir : il eſt la dupe » de ſa complaiſance. Ces maximes, toutes triviales qu'elles » paroiſſent, peuvent conduire au plus haut degré de ſageſſe » ceux qui, après en avoir pénétré le ſens, ſe conduiront ſui- » vant ce qu'elles indiquent ».

Il y avoit alors à la Cour de *King-ouang* un perſonnage diſtingué, connu ſous le nom de *Lieou-ouen-koung*. Ce *Lieou-ouen-koung* s'informa auprès de *Tchang-houng*, de ce que c'etoit que ce Philoſophe nouvellement arrivé, dont on diſoit tant de bien.

« C'eſt un homme, lui répondit *Tchang-houng*, auquel » nul homme de nos jours ne ſauroit être comparé. Sa phyſio- » nomie dénote la plus haute ſageſſe, ſes yeux ſont comme » deux fleuves de lumiere, & ſon goſier eſt comme celui du » dragon : c'eſt ainſi, je me le figure, qu'etoit *Hoang-ty*. Sa » taille eſt de neuf pieds ſix pouces (1) ; il a les bras longs ; » il eſt voûté, & ſon corps eſt un peu courbé : c'eſt ainſi » qu'etoit le grand *Tcheng-tang* (2). Ses paroles ne tendent

(1) Neuf pieds ſix pouces, meſure des *Tcheou*, font à-peu-près ſix pieds ſept pouces de notre pied-de-roi. Cette taille n'excede pas la vraiſemblance : encore aujourd'hui les hommes de *Chan-tong* en ont parmi eux qui ont plus de ſix pieds de haut.

(2) *Tcheng-tang* fonda la 2e Dynaſtie, dite la Dynaſtie des *Chang* ou des *Yn* : il fut reconnu comme légitime Emper. l'an av. J. C. 1783.

» qu'à inſpirer la vertu. Il reſſemble aux Sages les plus diſtin-
» gués de la haute Antiquité. Il ne dédaigne pas de s'inſtruire
» auprès de ceux qui ſont & moins ſages & moins eclairés
» que lui ; il profite de tout ce qu'on lui dit ; il tâche de rame-
» ner tout à la ſaine doctrine des Anciens. Il fera l'admiration
» de tous les ſiecles, & ſera réputé pour être le modele le
» plus parfait, ſur lequel il ſoit poſſible de ſe former.

» Mais, interrompit *Lieou-ouen-koung*, cet homme ſi par-
» fait, ſelon vous, que laiſſera-t-il de lui qui puiſſe faire l'ad-
» miration de la poſtérité ?

» Si les belles inſtructions de *Yao* & de *Chun*, répondit
» *Tchang-houng*, viennent à ſe perdre ; ſi les ſages réglemens
» des premiers Fondateurs de notre Monarchie, viennent à
» être oubliés ; ſi les cérémonies & la muſique ſont négligées
» ou corrompues ; ſi enfin les hommes viennent à ſe dépraver
» entiérement : la lecture des ecrits que laiſſera *Koung-tſée*,
» les rappellera à la pratique de leurs devoirs, & fera revivre
» dans leur mémoire ce que les Anciens ont ſu, enſeigné &
» pratiqué de plus utile & de plus digne d'être conſervé ».

On rapporta à *Koung-tſée* le magnifique eloge que *Tchang-houng* avoit fait de lui. *Cet eloge eſt outré*, répondit notre Philoſophe à ceux qui le lui rapporterent, *& je ne le mérite en aucune façon. On pouvoit ſe contenter de dire que je ſais un peu de muſique, & que je tâche de ne manquer à aucun des rites.*

Après avoir ſatisfait aux bienſéances, & obtenu les permiſſions néceſſaires pour pouvoir contenter ſa curioſité ſur les différens objets qui ſont dignes de l'attention du Sage, il n'eut rien de plus preſſé que de voir ces lieux auguſtes deſtinés ſpécialement à honorer le Ciel, & à rendre hommage aux Ancêtres de la famille qui etoit alors ſur le trône Impérial. Il ſe fit conduire au *Ming-tang*, c'eſt-à-dire, *au Temple de la Lumiere*,

ou *de celui qui a fait la lumiere*. Là, il vit tout, il examina tout avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, il s'informa de tout; il voulut aſſiſter aux cérémonies, pour comparer ce qui ſe pratiquoit alors, avec ce qui s'etoit pratiqué du tems de *Ouen-ouang*, *Ou-ouang*, & *Tcheou-koung*.

L'un des objets qui le frappa le plus en entrant dans ce *Temple de la Lumiere*, fut la repréſentation en peinture des anciens Empereurs. Sur les murailles des deux côtés, il y avoit les portraits des bons & des mauvais Princes, indifféremment placés; en jettant les yeux ſur cet aſſemblage, *Koung-tſée* pouſſa un profond ſoupir; & ſe tournant vers ceux de ſes diſciples qui l'avoient ſuivi, il leur dit: « voilà les portraits de » *Yao* & de *Chun* dans un même lieu que les portraits de *Kié* » & de *Tcheou*: les uns & les autres ont eté Empereurs (1); » c'eſt le ſeul trait de reſſemblance qu'il y ait entre eux. Les » premiers ont eté les favoris du Ciel, & ont fait les dé- » lices des hommes; les ſeconds au contraire ont eté odieux » au *Tien*, & en horreur aux hommes: pourquoi cela? Parce » que *Yao* & *Chun* ont reſpecté le Ciel, ont inſtruit & fait » du bien aux hommes, & que *Kié* & *Tcheou* ont mépriſé » le *Tien*, & fait aux hommes tout le mal qu'ils ont pu. En » voyant les portraits des uns & des autres, on ſe rappelle » ce qu'ils ont eté, & ce ſouvenir ſalutaire ne peut qu'inſ- » pirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice ».

Ce n'etoit pas aſſez pour notre Philoſophe d'avoir vu le

(1) *Yao* monta ſur le trône l'an avant J. C. 2357. La 73e année de ſon regne, c'eſt-à-dire, l'an avant J. C. 2285, il aſſocia *Chun* à l'Empire. *Kié* fut le dernier des dix-ſept Empereurs qu'eut la Dynaſtie des *Hia* dans l'eſpace de 441 ans; il périt l'an avant J. C. 1776. *Tcheou* eſt le dernier Empereur de la Dynaſtie des *Chang*: il périt l'an avant J. C. 1123. *Kié* & *Tcheou* furent des monſtres d'impiété & de débauche; les cruautés qu'ils exercerent envers leurs Sujets, porterent ceux-ci à ſecouer le joug.

célebre

célebre *Ming-tang*, il voulut voir encore la ſalle particuliere dans laquelle on rendoit hommage à *Heou-iſi*, reconnu pour le chef de la race des *Tcheou*, & le premier de leurs Ancêtres. Il en demanda la permiſſion ; elle lui fut accordée. A l'un des côtés de la ſalle, dans la cour qui y conduiſoit, etoit une ſtatue d'or (1), de figure humaine, poſée ſur un piédeſtal ; ſa bouche etoit fermée par trois aiguilles qui perçoient en même tems les deux levres, pour les tenir cloſes de maniere à ne pouvoir s'ouvrir pour parler. Son dos etoit couvert de caracteres, leſquels, traduits en notre Langue, diſoient à-peu-près ce qui ſuit (2):

« Anciennement les hommes etoient très-circonſpects dans » leurs diſcours, il faut les imiter. Ne parlez pas trop ; car » lorſqu'on parle beaucoup, on dit preſque toujours quelque » choſe qu'il ne faudroit pas dire.

» Ne vous chargez pas de trop d'affaires ; beaucoup d'affaires entraînent avec elles beaucoup de chagrins, ou tout » au moins des ſoucis ſans nombre. Ne vous embarraſſez que » de celles qui ſont de votre indiſpenſable devoir.

» Ne cherchez pas à vous procurer trop de joie ni une trop » grande tranquillité ; la recherche que vous en feriez eſt elle-» même une peine & un obſtacle au repos.

» Gardez-vous de jamais rien faire dont tôt ou tard vous » puiſſiez avoir ſujet de vous repentir.

» Ne négligez pas de remédier au mal, quelque petit qu'il » vous paroiſſe : un petit mal négligé s'accroît peu-à-peu, & » devient très-grand.

(1) Le caractere *kin* ſignifie en général métal ; mais l'on s'en ſert plus communément pour déſigner l'or, qui eſt regardé comme le métal par excellence.

(2) On prétend que la ſtatue exiſte encore ; & qu'on la conſerve parmi les Antiques du Palais. Il ne m'a pas eté poſſible de vérifier le fait.

» Si vous ne tâchez d'eviter qu'on ne vous faſſe de petites in-
» juſtices, vous ſerez bientôt dans le cas d'employer tout votre
» ſavoir faire pour vous mettre à couvert des plus grands torts.

» En parlant ou en agiſſant, ne penſez pas, quoique vous
» ſoyez ſeul, que vous n'êtes ni vu, ni entendu; les eſprits
» ſont témoins de tout.

» Un feu long-tems caché devient un incendie difficile à
» eteindre. Un feu dont la flamme paroît, s'eteint aiſément.
» Pluſieurs ruiſſeaux réunis, forment une riviere : pluſieurs fils
» joints enſemble, forment un cordon qu'on ne peut rompre
» qu'avec peine; l'on peut en faire des filets, ou telle autre
» choſe qu'on voudra.

» Un jeune arbre qui n'a point encore de profondes racines,
» peut s'arracher aiſément; il faut employer la hache ſi on le
» laiſſe devenir gros.

» Il peut ſortir de la bouche des traits aigus qui bleſſent,
» & un feu brûlant qui devore : une extrême vigilance peut
» mettre obſtacle aux traits & au feu, & empêcher qu'ils ne
» nuiſent. Ne vous perſuadez point qu'un homme qui a la
» force en partage, peut, ſans riſquer ſa vie, s'expoſer à tous
» les dangers : un fort trouve un plus fort qui le terraſſe.

» C'eſt être comme les brigands & les voleurs, que de haïr
» ſes légitimes maîtres : c'eſt ſe mettre au niveau de la vile
» populace, que de murmurer contre ceux qui gouvernent.
» On ne réſiſte au Souverain que lorſqu'il exige trop; on lui
» obéit ſans peine lorſqu'il ſe contente de peu.

» Les hommes du commun, & même le commun des hom-
» mes, ne ſont pas des premiers à faire ce qui ne s'eſt pas
» fait, ni à former des projets pour une entrepriſe; ils ne font
» que ce qu'ils voient faire : il leur faut des modeles. En
» voyant ſouvent des hommes circonſpects & reſpectueux,

» des hommes vertueux & inſtruits, ils deviendront eux-mêmes » tels, & ſeront à leur tour imités par d'autres. J'ai la bouche » fermée, je ne ſaurois parler ; c'eſt en vain qu'on me pro- » poſeroit des doutes, je ne les réſoudrois point. De mon côté » je n'ai rien à demander. Ma ſcience, quoique cachée, n'en » eſt pas moins réelle. Quoique je ſois dans un etat elevé, » les hommes ne ſauroient me nuire : qui de vous peut en » dire autant ?

» Le Ciel n'a point de parens, il traite egalement tous les » hommes.

» Quelque pleins que ſoient les *kiang* & la mer, ils reçoi- » vent les autres eaux, & ne débordent point.

» Ce que vous venez de lire, mérite, de votre part, les plus » ſérieuſes réflexions ».

Koung-tſée avoit lu à haute voix cette antique inſcription ; il en fut charmé. « Je ne ſais, dit-il à ceux qui etoient autour » de lui, quel effet ont produit ſur vous les belles inſtructions » que le perſonnage muet qui eſt devant vous, fait à tout le » monde dans l'ecrit qu'il porte gravé ſur ſon dos. Pour moi, » j'en ſuis pénétré juſqu'au fond du cœur ; je les regarde » comme un précis de tout ce qu'on peut dire de plus utile ; » & je ſuis perſuadé que quiconque mettra en pratique ce » qu'elles enſeignent, ne ſera pas loin de la perfection. » Je tâcherai d'en faire mon profit, que chacun en faſſe de » même ».

De retour chez *Tchang-houng*, où il avoit pris ſon logement, ainſi que je l'ai dit plus haut, il ſe donna tout entier à l'etude de la muſique. Il ne dédaignoit pas de ſe mêler avec le commun de ceux qui fréquentoient l'ecole pour s'inſtruire dans le même art. Il faiſoit ſes interrogations au Maître, ecoutoit avec une attention reſpectueuſe juſqu'aux moindres paroles qui ſor-

toient de ſa bouche, s'exerçoit quelquefois à jouer des inſtrumens, & ne trouvoit pas mauvais que les moins habiles ou les plus jeunes, s'aviſaſſent de le reprendre, & de vouloir lui donner des leçons en préſence de tout le monde, & dans le lieu même où ils s'inſtruiſoient en commun.

Cependant le tems s'ecouloit inſenſiblement, & *Koung-tſée* etoit chez les *Tcheou* depuis près d'une année, ſans avoir pu y voir encore cet homme célebre que la renommée annonçoit par-tout comme un homme extraordinaire, dont la conduite & les maximes etoient d'un tout autre genre que ce que l'on avoit vu ou entendu juſqu'alors : c'etoit le fameux *Lao-tſée*, autrement nommé *Lao-jan* ou *Lao-kiun*. Ce Philoſophe, auteur, ou, pour mieux dire, inſtituteur de la ſecte dite *Tao*, n'etoit point dans la Capitale ; il s'etoit retiré dans un lieu qui portoit alors le nom de *See-tai* au nord-eſt de *See-choui-hien* d'aujourd'hui, dont il n'etoit eloigné que de huit *lys*, ou d'environ une de nos lieues. Ce fut-là que *Koung-tſée*, accompagné de *Nan-koung-king-chou* & de pluſieurs autres de ſes diſciples, alla le trouver (1).

Lao-tſée, accoutumé à recevoir les viſites des perſonnes de tous les rangs, reçut celle-ci avec aſſez d'indifférence. Il etoit aſſis ſur une eſpece de canapé ou de lit de repos, & ne bougea pas de ſa place ; à peine daigna-t-il jetter les yeux ſur des etrangers reſpectables, qu'on lui nomma, & qu'on lui dit être venus de loin pour ſe procurer la ſatisfaction de le

(1) L'entrevue que *Koung-tſée* eut avec le fameux *Lao-tſée*, eſt ſous différentes dates dans la plupart des Livres Chinois. Comme ici je ſuis pas-à-pas le *ché-ki-ché-kia*, je la place à la 35e année de l'âge de notre Philoſophe : ce point d'ailleurs n'eſt pas aſſez important pour que je m'arrête à le diſcuter. Il eſt certain que *Koung-tſée* a vu *Lao-tſée*, qu'il lui a parlé, qu'il s'eſt informé de ſa doctrine. Il eſt certain encore que cette entrevue a eu lieu entre la 29e & la 35e année de l'âge de *Koung-tſée*.

voir, & d'entendre de ſa propre bouche en quoi conſiſtoit particuliérement la doctrine qu'il enſeignoit.

Lao-tſée regardant alors *Koung-tſée*, lui dit : « j'ai oui parler » de vous, & je vous connois de réputation. On dit que vous » ne parlez que des Anciens, & que vous ne débitez que les » maximes qu'ils ont enſeignées. A quoi bon vous tant inquié- » ter pour faire revivre des hommes dont il ne reſte plus ſur » la terre aucun veſtige ? Le Sage ne doit s'occuper que du » tems où il vit, & n'avoir egard qu'aux circonſtances pré- » ſentes. Si le tems & les circonſtances ſont favorables, il » doit en profiter ; ſi au contraire le tems & les circonſtances » ne le favoriſent point, il doit ſe retirer & ſe tenir tran- » quille, ſans s'embarraſſer de ce que font les autres. Celui » qui poſſede un tréſor, n'a garde de le faire ſavoir à tout » le monde ; il le conſerve pour en faire uſage dans le beſoin : » vous en ferez de même ſi vous êtes ſage. Il paroît, à en » juger par votre conduite, qu'il y a de l'oſtentation dans » votre fait, & que vous êtes porté à l'orgueil. Corrigez-vous » de ce défaut ; purgez auſſi votre cœur de toute affection au » plaiſir : cela vous ſera beaucoup plus utile que ce que vous » cherchez à apprendre ſur ce qui regarde les Anciens.

» Vous vouliez ſavoir en quoi conſiſte ma doctrine ; je viens » de vous en faire le précis, profitez-en ; je n'ai rien de plus » à vous dire ».

Koung-tſée ne s'offenſa pas de la maniere dure dont lui parla le vieillard ; il ſe contenta de dire à ſes diſciples, en ſortant d'auprès de lui : « j'ai vu *Lao-tſée ;* & maintenant que » je l'ai vu, je le connois auſſi peu que je connois le dragon. » Les oiſeaux fendent les airs avec leurs ailes ; les poiſſons » nagent dans les eaux ; les quadrupedes preſſent la terre de » leurs pieds en marchant : je ſais comment tout cela ſe fait.

» Pour ce qui eſt du dragon, j'ignore comment il peut deſ-
» cendre des nues, & y remonter enſuite après en être deſ-
» cendu. Je ſais encore comment il faut faire pour prendre
» les oiſeaux aux filets, les poiſſons à la ligne, & abattre les
» quadrupedes avec le dard; mais je cherche en vain com-
» ment il faut s'y prendre pour avoir le dragon: il en eſt ainſi
» de *Lao-tſée* ».

Il eſt à préſumer qu'en s'exprimant ainſi, notre Philoſophe voulut ſe diſpenſer de caractériſer un homme dont la maniere de penſer etoit ſi différente de la ſienne. *Lao-tſée* vouloit que chaque individu ne travaillât que pour lui-même; car c'eſt à cela qu'en derniere analyſe on peut réduire tout ſon ſyſtême. *Koung-tſée* au contraire, vouloit que l'homme ne s'occupât que des moyens de ſe rendre utile à ſes ſemblables: il vouloit faire pratiquer aux hommes leurs devoirs réciproques, & employer tous ſes ſoins pour les rendre pratiquement vertueux. S'il n'expliqua pas alors ſa penſée, il le fit clairement quelques jours après, dans une occaſion que lui fournit le haſard.

Il etoit à ſe promener le long des bords de la riviere, & s'arrêtoit de tems en tems pour en voir couler l'eau. Cette vue paroiſſoit l'occuper profondément, & abſorber toute ſon attention. Ses diſciples le voyant ainſi attentif à jouir d'un ſpectacle ſi ordinaire, ne purent s'empêcher de lui en témoigner leur ſurpriſe. *Tſée-koung*, plus hardi que les autres, prit ſur lui de le faire expliquer: « Maître, lui dit-il, quel avantage
» peut-on retirer en conſidérant avec attention comment les
» eaux s'ecoulent? n'eſt-ce pas-là une choſe toute naturelle »?

« Vous dites bien, lui répondit *Koung-tſée*; l'ecoulement
» des eaux dans le lit que la Nature ou la main des hommes
» leur ont creuſé, eſt en effet une choſe très-ſimple, & tout
» le monde peut en connoître la raiſon; mais ce que tout le

» monde ne connoît pas, c'eſt le rapport de comparaiſon » qu'il y a entre les eaux & la doctrine : c'eſt uniquement de » cette comparaiſon que je m'occupois. Les eaux, diſois-je à » part-moi, coulent ſans ceſſe ; elles coulent le jour, elles » coulent la nuit, juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient réunies à toutes » les autres dans le ſein de la vaſte mer. Depuis *Yao* & *Chun*, » la ſaine doctrine a coulé ſans interruption juſqu'à nous ; » faiſons-la couler, à notre tour, pour la tranſmettre à ceux » qui viendront après nous, leſquels, à notre exemple, la » tranſmettront à leurs deſcendans, & ainſi de ſuite juſqu'à » la fin des ſiecles. N'imitons point ces hommes iſolés, qui ne » ſont ſages que pour eux-mêmes ; ce que nous communique- » rons du peu de ſcience & de vertu que nous pouvons avoir, » ne ſauroit nous appauvrir. Voilà l'une des réflexions que je » faiſois en regardant les eaux s'ecouler ; ne trouvez-vous pas » qu'on puiſſe en tirer quelque avantage ? penſez-y ſérieuſe- » ment (1) ».

Cette maniere d'inſtruire ſes diſciples lui etoit familiere, & il ne manquoit pas d'en faire uſage toutes les fois qu'il en avoit l'occaſion. Il etoit perſuadé que des leçons données ſans qu'il parût qu'il vouloit en donner, etoient toujours mieux reçues & plus profitables que celles qu'il donnoit dans tout l'appareil du Magiſtere, ſi je puis parler ainſi, parce qu'elles entroient dans l'eſprit par les ſens. Ce fut en expliquant l'uſage d'un ſimple ſeau à puiſer l'eau dans un puits, qu'il expliqua

(1) Cette epoque eſt placée en différens tems par différens Auteurs. Les uns diſent que *Koung-tſée* etoit alors dans ſa patrie, & qu'il y avoit un emploi qui lui donnoit inſpection ſur les eaux ; ils ajoutent qu'il etoit dans une petite barque, & que c'etoit de cette barque qu'il examinoit le cours des eaux avec beaucoup d'attention. Les autres la placent comme je viens de le faire, c'eſt-à-dire, dans le tems qu'il etoit chez les *Tcheou*.

tout le ſyſtême du juſte milieu qu'il faut tenir en toutes choſes, & tout ce qu'il y a de plus ſublime dans la morale. Voici ce qui y donna lieu. Avant de quitter le pays des *Tcheou*, il voulut voir en détail ce qu'on y conſervoit encore de la vertueuſe Antiquité, parmi les inſtrumens & les uſtenſiles qui etoient employés dans les lieux des ſacrifices, & dans ceux où le Fils du Ciel donnoit audience à ſes Grands, quand il vouloit conſulter avec eux ſur le bon gouvernement de l'Empire.

On raconte que dans la cour qui faiſoit face au trône, etoit un puits, & que le ſeau, au moyen duquel ou puiſoit de l'eau dans ce puits, etoit placé à côté du trône même. *Koung-tſée*, qui ſavoit parfaitement à quel uſage on employoit ce ſeau dans les tems reculés de la Monarchie, doutoit, avec raiſon, qu'on en fît encore le même uſage dans le tems préſent. Pour diſſiper entiérement ſon doute, il s'adreſſa aux Mandarins qui etoient prépoſés pour la garde de tout ce qui ſe conſervoit dans ce lieu reſpectable, & leur demanda ce que c'etoit que ce ſeau, & à quelle fin on le plaçoit à côté du trône. L'un des Officiers qui etoit ou qui croyoit être plus au fait de l'Antiquité que les autres, prit la parole, & dit: *ce ſeau porte le nom de* Y, *qui ſignifie* inſtrument du pardon. *Il eſt mis à côté du trône pour rappeller au Fils du Ciel que la clémence doit être la principale vertu d'un Souverain.* En entendant cette explication, *Koung-tſée* ſourit, & ne repliqua point au Mandarin; mais il ordonna à l'un de ſes diſciples de prendre ce ſeau pour faire les expériences qu'il alloit lui ſuggérer: celui-ci obéit.

Koung-tſée s'avançant alors vers le puits, dit à celui qui tenoit en main le ſeau, de l'y gliſſer tout doucement. Cela ſe fit ainſi; mais comme le ſeau etoit très-léger, etant fait de

jonc

jonc ou d'osier, il ne se remplit point, & flotta sur la surface de l'eau sans en prendre une seule goutte ; il fut retiré dans le même etat qu'il etoit auparavant. *Koung-tsée* ordonna néanmoins qu'on le vuidât, & il l'ordonna à plusieurs repriſes. Les spectateurs, qui etoient très-attentifs à tout ce qui se faisoit, lui répondirent enfin, tout d'une voix & en riant, qu'il etoit vuide : *cela etant*, répondit *Koung-tsée*, *il faut jetter le seau dans le puits d'une autre maniere.* L'un de la troupe le prit & le jetta du haut de la margelle ; dans le moment il fut plein, & alla au fond. *Koung-tsée* regarde dans le puits, & cherche des yeux avec une sorte d'empressement, comme s'il eût voulu découvrir l'endroit précis où s'etoit arrêté le seau. *Je ne le vois point*, dit-il ; *où est-il donc ? L'eau est profonde*, lui répondit-on, *& c'est fort inutilement que vous vous fatigueriez la vue pour découvrir ce qu'il y a au fond. Vous dites bien*, repliqua *Koung-tsée ; je vais prendre ce seau, & m'en servir pour faire moi-même la plus importante de toutes les expériences.* Il le prit, en effet ; & après l'avoir vuidé, il le plongea dans l'eau, ni trop mollement, ni avec trop de force ; & l'agitant modérément, au moyen de la corde qui le tenoit attaché, il vint à bout sans peine de le remplir suffisamment pour qu'il se tînt en equilibre, moitié dedans, moitié hors de l'eau. « Voilà, dit-il, en adressant la parole à tous » ceux qui etoient autour de lui, & qui attendoient avec impa» tience le dénouement de cette scène ; voilà l'image du bon » gouvernement, & du juste milieu qu'il faut tenir en toutes » choses. Un Prince qui traite les affaires trop mollement, qui » que ce soit qui se conduit de même, ne sauroit rien termi» ner avec succès. Un Souverain, un Magistrat, un Pere de » famille, qui donnent toute liberté à ceux qui leur sont soumis, » de vivre comme bon leur semble, qui n'exigent pas l'obser-

» vance des loix, & l'accompliſſement des devoirs qu'impoſe » l'etat d'un chacun, n'auront qu'une autorité précaire, & ne » retireront, ni pour eux-mêmes, ni pour les autres, aucun » avantage ſolide : c'eſt le ſeau coulé doucement dans le puits, » qui ne ſe charge pas d'une ſeule goutte d'eau.

» Quand on traite les affaires avec précipitation, ſans ſe » donner le tems de rien combiner, ni d'en prévoir les ſuites ; » quand on ſe laiſſe dominer par la colere, ou entraîner par » quelque autre paſſion, on agit efficacement, il eſt vrai ; mais » cette efficacité n'a lieu que pour détruire ; elle perd tout, » à coup sûr : c'eſt le ſeau qu'on jette dans le puits du haut » de la margelle, & qui, ſe rempliſſant dans l'inſtant, ſe » précipite au fond de l'eau, ſans qu'on puiſſe même l'y dé- » couvrir.

» Mais un Souverain, un Magiſtrat, un Pere de famille, » un Particulier, dans quelque etat qu'il ſoit, qui eſt attentif à » tout ce qu'il fait, qui prévoit les ſuites, bonnes ou mau- » vaiſes, que pourroient avoir ſes entrepriſes s'il les mettoit à » une entiere exécution ; qui n'eſt ni trop indulgent, ni trop » ſévere en exigeant ce qui eſt dû, eſt un homme qui eſt » toujours obéi quand il commande, qui réuſſit dans tous ſes » projets quand il entreprend, & qui parvient toujours à ſes » fins ; un homme, en un mot, qui eſt toujours à ſa place, & » qui la remplit dignement : c'eſt le ſeau à demi plein, qui garde » un juſte equilibre dans les eaux, ſans flotter inutilement ſur » leur ſurface, ni jamais s'y enfoncer. Dans le commencement » de chaque regne, on faiſoit une fois, en préſence du Sou- » verain, les expériences dont vous venez d'être témoins ; & » cette utile leçon qu'on lui donnoit avec grand appareil, ſe » gravoit dans ſon eſprit en caracteres ineffaçables, parce que » le ſeau qu'on dépoſoit à l'un des côtés du trône, lui en rafraî-

» chiſſoit chaque jour le ſouvenir. Du reſte, dans ce que je » viens de dire, je n'ai prétendu qu'indiquer un ancien uſage, » & ſuggérer quelques réflexions ſur la ſageſſe de ſon etabliſſe- » ment. Chacun peut s'en faire une regle de conduite, qui le » dirigera sûrement dans toutes ſes actions ».

Pendant que ce Philoſophe etranger parloit ainſi, les Mandarins de l'endroit & les autres aſſiſtans ſe regardoient en ſilence. L'admiration, mêlée d'un peu de honte, leur ferma la bouche à tous; & ſi tous ne profiterent pas de la leçon qui venoit de leur être faite, il s'en trouva du moins quelques-uns, qui en reconnoiſſant publiquement *Koun-tſée* pour leur Maître, donnerent lieu de penſer qu'ils etoient dans l'intention d'entrer dans la route qui conduit à la vertu.

Il y avoit déjà quelques mois que nos Voyageurs etoient chez les *Tcheou*. *Koung-tſée* s'y etoit entretenu avec *Lao-tſée*, & s'etoit mis par lui-même au fait d'une doctrine dont il y avoit déjà bon nombre de Sectateurs; il avoit fouillé dans les annales de l'Empire, & avoit extrait des planchettes, ſur leſquelles elles etoient ecrites, les différens points qu'il avoit en vue d'eclaircir. Il avoit viſité le *Ming-tang*, & les autres lieux où le fils du Ciel pratiquoit les cérémonies; il etoit tems qu'il retournât vers le Roi de *Tſi*. Une plus longue abſence auroit pu le rendre ſuſpect, & il vouloit eviter tout ce qui de près ou de loin pouvoit occaſionner des ſoupçons. Satisfait des nouvelles connoiſſances qu'il avoit acquiſes, il quitta ſans regret une Cour qui ne lui avoit retracé qu'une image défigurée de ce qu'elle avoit eté ſous les premiers Empereurs de la Dynaſtie. Celle où il alloit ſe rendre, etoit encore plus diſſolue; mais c'etoit dans le louable deſſein de la réformer qu'il s'y rendit.

Le premier de ſes ſoins après ſon arrivée, fut de rendre ſes reſpects au Roi. Lorſqu'on l'introduiſit au Palais, ce Prince

assistoit à un concert, dans lequel on exécutoit une piece de Musique, composée du tems même de *Chun*, successeur immédiat du Sage *Yao*. Son antiquité remontoit par conséquent à plus de mille sept cens trente années. On l'appelloit *Chao-yo*, c'est-à-dire, dans un sens un peu etendu, *musique qui dissipe les ténebres de l'entendement, & qui affermit le cœur dans l'amour du devoir.*

L'Officier qui conduisoit *Koung-tsée*, le plaça dans une salle voisine, d'où, sans voir ni être vu, il pouvoit tout entendre; & lui dit que le Roi devant passer par-là, lorsqu'il se retireroit, il ne pouvoit avoir d'occasion plus favorable pour le saluer & l'entretenir en particulier. En effet, le concert etant fini, le Roi parut; mais *Koung-tsée* ne s'en apperçut pas d'abord. Il fallut que les gardes l'en avertissent un peu rudement; il etoit comme hors de lui-même par la forte impression que la musique *Chao-yo* avoit faite sur lui. Ayant repris ses sens, il salua respectueusement le Prince, & le pria de lui pardonner, s'il ne s'etoit pas d'abord mis dans la posture convenable : « la Musique » que je viens d'entendre, ajouta-t-il avec transport, m'a rap» pellé l'agréable souvenir de ce que j'ai lu des anciens tems; » & j'en etois tout occupé quand vous avez paru. Il me sem» bloit que je voyois *Chun* se délasser auprès de *Kouei* des » pénibles soins du Gouvernement, & reprendre ainsi de » nouvelles forces pour continuer à en porter le fardeau, » quelque pesant qu'il pût être. Continuez vous-même, Sei» gneur, à faire vos délices d'une pareille Musique, & nous » verrons bientôt eclorre pour votre bonheur, & pour le bon» heur de tous ceux qui vous sont soumis, le germe de toutes » les vertus. Vous vous rendrez véritablement digne de régner, » & vos sujets se rendront dignes à leur tour de vous avoir » pour Souverain ».

Le Roi ſourit, & lui dit avec bonté, qu'il en acceptoit l'augure. Il lui fit enſuite quelques queſtions ſur ſon voyage, & finit en l'invitant à venir le voir le plus ſouvent qu'il lui ſeroit poſſible. C'eſt par où il terminoit toutes les converſations qu'il avoit avec notre Philoſophe ; il n'en profitoit pas pour cela davantage des bons avis qu'il en recevoit ; car à en juger par la maniere dont il continua à ſe conduire, tant au dedans qu'au dehors, même après avoir entendu la Muſique *Chao-yo*, on peut conclure qu'il ne regardoit les avis, que comme des formules philoſophiques, qu'il etoit du devoir d'un Sage de prononcer, & que la Muſique *Chao-yo* n'etoit à ſon egard que comme une Muſique ordinaire, dont il goûtoit les ſons pour le ſeul plaiſir des oreilles, ſans ſe mettre en peine d'en pénétrer le ſens. Il n'en fut pas ainſi de *Koung-tſée* : pendant trois mois entiers il ne s'occupa que de la *Chao-yo* qu'il avoit entendue ; & les agréables ſenſations que le ſouvenir qu'il en conſervoit lui faiſoient eprouver, le rendoient inſenſible à tout autre ſentiment. *Les mets les plus exquis même & les plus délicatement apprêtés ne furent pas capables, pendant tout cet eſpace de tems, de flatter ſon goût, ni de réveiller ſon appétit* ; c'eſt ainſi que tous les Hiſtoriens l'atteſtent.

Cependant rien n'avoit encore changé dans le Royaume de *Tſi* ; le Roi & la Cour alloient leur train ordinaire, malgré les bons avis & les ſages inſtructions de celui dont ils ne ſe laſſoient point d'admirer la ſcience, & dont ils eſtimoient infiniment la vertu. Si *Koung-tſée* n'avoit eu en vue que de s'attirer l'admiration & l'eſtime, il auroit eu tout lieu d'être ſatisfait ; mais l'intérêt propre n'etoit pas ce qui le faiſoit agir. Il ne viſoit qu'au rétabliſſement de la ſaine doctrine & des bonnes mœurs ; il s'y etoit pris de toutes les manieres pour tâcher d'atteindre ſon but. N'ayant rien à ſe reprocher, il crut pou-

voir se décharger du soin de continuer l'œuvre commencée sur les Disciples qu'il avoit faits dans le pays, & il retourna dans le Royaume de *Lou* sa patrie. *Tchao-koung*, qui vivoit encore, apprit son arrivée avec plaisir; mais ses Ministres, entre les mains desquels il laissoit flotter les rênes du Gouvernement, ne l'apprirent qu'avec chagrin. Ils craignirent tout de celui, qui, par le titre de Sage dont il jouissoit, ayant acquis une espece de droit de faire au Souverain des représentations utiles, pouvoit lui faire ouvrir les yeux sur leur conduite, & mettre des entraves au pouvoir sans bornes qu'ils exerçoient dans leur administration. Pour n'en pas courir les risques, ils convinrent entre eux de le tenir eloigné de la présence du Maître, sous le spécieux prétexte de le servir suivant ses desirs. Ils lui offrirent un Mandarinat subalterne du nombre de ceux qu'on peut appeller d'*expectative*, & qui, sans rien prendre sur ses occupations de choix, parce qu'il ne lui donnoit inspection sur rien, lui assuroit un rang dans l'ordre civil, & le mettoit sous leur dépendance, s'il vouloit s'elever plus haut.

Plusieurs d'entre ses Disciples, indignés qu'on osât offrir à leur Maître un emploi de la basse Magistrature, tel qu'on l'eût offert à quelqu'un qui eût eté sans naissance, comme sans talens, voulurent lui persuader de refuser. « Je m'en donnerai » bien de garde, leur répondit *Koung-tsée*, mon refus passeroit » pour avoir son principe dans l'orgueil; & si l'on me regardoit » comme un homme orgueilleux, quel cas feroit-on des leçons » de sagesse que je pourrois donner? Puisse que nous voulons » indiquer aux autres le chemin qui conduit à la vertu, com- » mençons par y entrer nous-mêmes, & l'on nous y suivra. » J'accepte donc : oui j'accepte avec reconnoissance le petit » Mandarinat qu'on veut me donner; & j'en porterai le

» distinctif avec autant de plaisir qu'en ont les plus grands Sei-
» gneurs du Royaume à porter ceux qui les font connoître pour
» ce qu'ils sont. Ce que vous venez de me conseiller, me prouve
» evidemment que vous êtes encore bien loin du terme où vous
» avez eu intention d'arriver, en vous attachant à moi ».

Ces paroles dites d'un air grave, mais d'un ton ferme, & même un peu véhément, firent rentrer en eux-mêmes les donneurs de conseil, & leur fermerent la bouche. Ils comprirent que le véritable honneur attaché à une réputation solidement etablie, etoit infiniment au-dessus de cette foule de petits points d'honneur qui sont regardés par un certain vulgaire comme des objets importans. C'est ainsi que sans beaucoup d'efforts de leur part, ils s'instruisoient peu-à-peu de ce qu'il y a d'essentiel à savoir & à pratiquer, & apprenoient à distinguer la vertu d'avec ce qui n'en est que le masque. Peu de tems après que leur Maître eut pris possession de l'emploi qu'ils regardoient comme si fort au-dessous de lui, ils reçurent dans le même goût deux leçons non moins importantes que celles dont je viens de parler : la premiere à l'occasion de quelques oiseaux pris aux filets ; & la seconde, lorsqu'ils voulurent, par un zele mal entendu pour l'honneur de leur Maître, l'empêcher de se mettre au fait de la chasse, & de tout le détail de ce qui concerne cet art.

Etant sortis de la ville plusieurs ensemble pour prendre le plaisir de la promenade, ils apperçurent, non loin du grand chemin, un Oiseleur qui, après avoir ramassé ses filets, distribuoit en différentes cages les oiseaux qu'il avoit pris ; ils allerent droit à lui pour voir le produit de sa chasse. *Koung-tsée* parut le plus attentif de tous à examiner les vains efforts que faisoient ces imprudens captifs pour tâcher de recouvrer leur liberté. Son empressement à porter ses regards d'une cage à l'autre, attira

l'attention de ſes Diſciples. Quand ils les vit ainſi attentifs, il adreſſa la parole à l'Oiſeleur, & lui dit : « je ne vois-là que de jeunes » oiſeaux ; où avez-vous mis les vieux ? les vieux, répondit l'Oi- » ſeleur, ils ſont trop défians pour ſe laiſſer prendre ; ils font » attention à tout ; ils examinent tout avant que de s'approcher » des appeaux ; & s'ils découvrent les filets ou les cages, ce » qui ne manque guere d'arriver, loin de tomber dans le piege, » ils l'evitent, fuient & ne reviennent plus. Ceux d'entre les » jeunes qui vont encore de compagnie avec eux, en font de » même. Je ne prends que ceux qui ſe ſéparent de la bande, » & qui plus hardis que les autres, s'approchent inconſidéré- » ment. Si par haſard quelque vieux ſe trouve pris, c'eſt qu'il » a ſuivi les jeunes.

» Vous l'avez entendu, dit *Koung-tſée* en ſe tournant vers » ſes Diſciples. Les paroles de l'Oiſeleur ſont pour nous un » ample ſujet d'inſtruction. Il ſeroit trop long de vous expli- » quer en détail le ſens de tout ce qu'elles renferment d'inſ- » tructif. Je me contenterai de vous mettre ſur la voie ; vos » réflexions vous ſuggéreront le reſte. Les jeunes oiſeaux evitent » les pieges qu'on leur tend, quand ils ne ſe ſéparent pas des » vieux ; les vieux ſe prennent dans les filets quand ils ſuivent » les jeunes : il en eſt ainſi des hommes. La préſomption, » la hardieſſe, le défaut de prévoyance, le peu d'atten- » tion ſur ſoi-même, ſont les principales cauſes des ecarts » qui egarent les jeunes gens. Enflés de leur petit mérite, à » peine ont-ils quelque commencement dans les ſciences, qu'ils » croient déjà tout ſavoir ; à peine ont-ils fait quelques actes » des vertus les plus communes, qu'ils croient être parvenus » juſqu'au ſommet de la plus haute ſageſſe. Dans cette fauſſe per- » ſuaſion, ils ne doutent de rien, ils n'héſitent ſur rien, ils ne » font attention à rien ; ils entreprennent témérairement ſans

conſulter

» consulter les Sages, les vieillards ou ceux qui sont plus âgés » qu'eux; ils s'engagent dans une fausse route, ils la suivent » avec sécurité & sans la moindre défiance, ils s'egarent, ils » echouent, ils tombent dans le premier piege qu'on leur tend.

» Parmi les vieillards, ou les personnes d'un âge mûr, il s'en » trouve quelques-uns qui, se laissant eblouir par la lueur subite » de quelques etincelles qui eclatent par fois dans le discours, » ou dans la conduite des jeunes gens, sont assez mal avisés » pour leur donner leur confiance; ils s'attachent à eux, ils » pensent & parlent comme eux, ils les suivent, ils s'egarent » avec eux, & se trouvent pris dans les filets comme eux. » N'oubliez jamais ce que vous venez d'entendre, & réflé- » chissez-y quelquefois ».

Dans une autre occasion, se trouvant encore en pleine campagne avec plusieurs de ses Disciples, ils apperçurent une troupe de gens armés qui s'avançoient de leur côté pour aller plus loin dans les terres : « ce sont des Chasseurs, dit *Koung-tsée*, je » veux me joindre à eux pour me mettre au fait de cet exercice, » de maniere à pouvoir chasser moi-même quand il le faudra. » Notre Maître y pense-t-il, interrompit brusquement un de ses » Disciples, & la chasse est-elle digne de l'attention du Sage ? » Le tems que l'on emploie à s'en occuper, est pour le moins » un tems perdu pour l'acquisition des sciences, & pour l'avan- » cement dans la vertu.

» Tout est digne de l'attention du Sage, répondit *Koung-* » *tsée*, & il n'est rien dont le Sage ne puisse ou ne doive quel- » quefois s'occuper. La chasse a eté l'une des premieres occu- » pations des hommes; c'est par elle qu'ils ont défendu le » terrein dont ils tiroient leur subsistance, & qu'ils l'ont mis à » couvert de la voracité des animaux de toute espece qui le » ravageoient; c'est par elle que les plus illustres Souverains

» de la haute antiquité, ſe délaſſoient par intervalles des péni-
» bles ſoins du gouvernement; c'eſt par elle qu'ils ont formé
» leurs ſujets à l'art de ſe ſouſtraire à la fureur des terribles bêtes
» qui les euſſent dévorés, de réſiſter à d'injuſtes agreſſeurs,
» de dompter les mal-faiſans & les rebelles, & de contenir dans
» les bornes du devoir ceux qui ſeroient tentés de s'en ecarter;
» c'eſt par elle que le Sage peut donner quelque relâche à ſon
» eſprit fatigué par les méditations profondes dont il s'eſt occupé,
» & reprendre de nouvelles forces pour continuer avec fruit
» & ſans dégoût ſes pénibles etudes; c'eſt par elle enfin que
» tout le monde peut ſe procurer le précieux avantage d'offrir
» aux Ancêtres, dans la ſalle deſtinée à les honorer, des animaux
» qu'il aura tués lui-même, ainſi qu'il eſt preſcrit dans l'ancien
» cérémonial ».

Pendant qu'il parloit ainſi, les chaſſeurs avançoient toujours; & quand ils furent près de lui, il ſe joignit à eux, & ſe mit à leur ſuite, après en avoir demandé & obtenu l'agrément.

Ces ſortes de chaſſes etoient faites, par autorité publique, deux fois l'année en particulier; en eté *pour aſſurer la récolte*, & en automne *pour s'approviſionner*. Cet exercice conſacré par les plus anciennes Loix de l'Empire, doit ſon origine à la néceſſité où ſe trouverent les Chinois du tems de *Yao* & de *Chun*, de purger la terre d'une quantité prodigieuſe de quadrupedes & d'oiſeaux qui l'infeſterent après la grande inondation que l'on déſigne communément ſous le nom de déluge de *Yao*.

Dans les montagnes & dans tous les lieux elevés où les animaux de toutes les eſpeces s'etoient refugiés, ils s'y multiplierent ſi fort, que ne trouvant plus de quoi ſe nourrir dans les endroits où les hommes n'avoient pénétré encore que pour en reconnoître à-peu-près l'etat; ils s'entaſſoient peu-à-peu dans ceux qui etoient déjà défrichés, & en conſumoient, ou rava-

geoient toutes les productions. On fut obligé, pour se délivrer de ces hôtes nuisibles, de leur faire comme une guerre en forme. On s'arma, on s'assembla par troupes, on les combattit par-tout, par-tout on tâcha de les détruire ; & ceux qui echappoient aux atteintes du fer, s'enfuyoient au loin pour mettre en sûreté leur vie. Mais comme ils pouvoient revenir pour recommencer leur dégât, on fit une Loi par laquelle on obligea les habitans de la campagne de faire une ou deux fois l'année une chasse générale en commun. Les Souverains furent les premiers à donner l'exemple, & créerent des charges qui avoient rapport à cet objet ; charges qu'ils rendirent très-honorables, en attachant près de leurs personnes les Officiers qui les exerçoient.

Pour donner plus d'etendue & plus d'efficacité à cette Loi, qui dans ces premiers tems exigeoit la plus grande exactitude dans son observance, on la consacra par la Religion, en déclarant dans le cérémonial, que la meilleure maniere d'honorer les Ancêtres par les offrandes, etoit de ne leur offrir de venaison, que celle d'un gibier que l'on auroit tué de sa propre main ; c'etoit engager au moins indirectement tous les chefs de famille à chasser.

Ce fut par ce moyen tout simple, que les premiers Empereurs chinois procurerent à leurs sujets le double avantage de pouvoir cultiver sans danger la terre qu'ils habitoient, & de profiter ensuite du fruit de leurs travaux, dont ils n'auroient pu jouir qu'à peine, sans cette précaution. Il s'en falloit bien que la chasse fût regardée du tems de *Koung-tsée*, comme elle l'etoit dans les siecles voisins de son institution. On ne l'envisageoit guere que comme un exercice récréatif, auquel les personnes oisives, ou d'un rang supérieur, pouvoient seules s'adonner ; & ce fut en particulier pour dissuader ses contempo-

rains de cette erreur devenue commune, & pour faire revivre l'ancien rit pour l'offrande faite aux Ancêtres, que notre Philosophe voulut apprendre lui-même à chasser. C'est la réflexion que fait *Mong-tsée*, en rapportant ce trait de la vie de Confucius.

Après dix ou quinze jours de chasse (car c'etoit à-peu-près là l'espace de tems qu'on employoit à cet exercice) les Chasseurs retournerent à leurs occupations ordinaires ; & *Koung-tsée* reprit ses etudes avec plus d'ardeur que jamais. Il avoit entrepris de purger les principaux d'entre les *King*, dont une partie, à cause du changement qui s'etoit fait dans les mœurs, etoit devenue comme inutile ; & il vouloit conduire à sa fin cet important ouvrage. Il avoit du matin au soir les *King* à la main, & il les lisoit avec tant de constance & d'assiduité, qu'il usa jusqu'à trois fois les cordons des tablettes sur lesquels ils etoient ecrits ou gravés. Il réduisit à un moindre nombre les pièces de différens genres, dont etoit composé le *Ché-king ;* & des trois mille qu'il contenoit, il n'en laissa subsister que trois cens onze. Il rédigea aussi le fameux Livre *du Gouvernement*, appellé communément le *Chou-king*. Cet excellent ouvrage, dans lequel on avoit consigné ce que les Empereurs, les Ministres, les Grands & les Sages de la haute Antiquité avoient dit de plus essentiel en fait de morale & de politique, contenoit alors cent chapitres. *Koung-tsée* retrancha ce qu'il crut ne pouvoir être d'aucune utilité réelle pour la réforme du Gouvernement & des mœurs, dont il faisoit son principal objet ; & renferma sous cinquante chapitres seulement, ce qu'il voulut laisser subsister de cet antique monument de la sagesse des deux *Ty*, & des trois *Ouang*.

En s'occupant ainsi lui-même d'un travail auquel il donnoit tous ses soins, il ne laissoit pas pour cela ses Disciples oisifs ;

ils les employoit à confronter entre eux les caracteres, afin de n'en laiſſer aucun d'incorrect; à mettre dans un même chapitre les textes qui avoient rapport à un même ſujet; à s'aſſurer de l'authenticité de chaque texte en particulier, & à mettre par ecrit chacun à part les raiſons pour leſquelles il etoit à propos d'abréger les Livres ſur leſquels il travailloit, & dont il leur donnoit des explications détaillées de vive voix; en un mot, il tiroit parti de chacun d'eux, & ne négligeoit pas de les inſtruire.

Le tems qu'il employa à mettre le *Ché-king* & le *Chou-king* dans l'etat à-peu-près où ils ſont aujourd'hui, etoit comme un tems de délaſſement & de récréation, en comparaiſon de celui qu'il employoit à travailler ſur l'*Y-king*. Ce Livre admirable, qui, ſuivant l'idée qu'en ont les Chinois, eſt le premier des Livres qui ait eté donné aux hommes pour y lire tout ce qu'il leur importoit de ſavoir & de pratiquer pendant leur ſéjour ſur la terre, mais dont la clef qui en ouvroit l'intelligence, avoit eté egarée & comme perdue par défaut d'attention de la part de ces mêmes hommes: ce Livre, dis-je, etoit le principal objet de ſes etudes; il l'avoit ſous les yeux une partie du jour, il le méditoit une partie de la nuit, & l'avoit ſans ceſſe préſent à l'eſprit. *Si je ſouhaite de vivre*, diſoit-il quelquefois à ſes Diſciples, *c'eſt en particulier pour pouvoir achever ce que j'ai commencé ſur l'Y-king*, c'eſt-à-dire, ſes Commentaires ſupérieur & inférieur ſur les *Koa*, ou lignes de *Fou-hi*, & ſur les explications qui en avoient eté données par les Princes de *Tcheou*, *Ouen-ouang* & *Tcheou-koung* ſon fils. Ce fruit du travail de preſque toute ſa vie a eté tranſmis à la poſtérité ſous le nom de *Chang-hia-hi-ſee*; il fait un tout avec les *Koa*, & c'eſt ce tout auquel on donne le nom d'*Y-king*.

Ses profondes méditations, & ſon aſſidûité à vaquer à toutes

les fonctions de la vie civile, n'euſſent pas manqué de l'epuiſer bientôt, s'il n'avoit donné de tems en tems quelque relâche à ſon eſprit, ſoit en converſant avec ſes Diſciples, ſoit en jouant des inſtrumens de Muſique, ſoit en prenant le plaiſir de la promenade avec quelques amis; car pour ce qui etoit du petit Mandarinat dont il etoit pourvu, il ne lui déroboit aucun de ſes momens. Ce n'etoit, comme je l'ai dit plus haut, qu'un ſimple titre qui le laiſſoit jouir tranquillement de toute ſa liberté. Cependant comme il ne l'avoit accepté que pour prévenir ce que la calomnie ou la médiſance auroient pu débiter ſur ſon compte s'il l'eût refuſé, & pour faire en même tems une leçon de ſageſſe à ſes diſciples; ces deux objets etant remplis dans toute leur etendue, il crut qu'il pouvoit, ſans compromettre ſa modeſtie, profiter du droit qu'il avoit d'abdiquer un titre dont il n'avoit nullement beſoin, & qui etoit en toutes manieres au-deſſous de lui: l'occaſion ne pouvoit être plus favorable.

Tchao-koung, Roi de *Lou*, mourut la onzieme année du regne de l'Empereur *King-ouang*, c'eſt-à-dire, l'an 509 avant Jéſus-Chriſt; il eut *Ting-koung* pour ſucceſſeur. Sous ce nouveau Roi, le Miniſtre *Ki-ché* s'empara de toute l'autorité, tint ſon Maître dans une eſpece de tutelle, ecarta de la Cour tous les Grands qui pouvoient lui faire ombrage, & ſe livra à tous les excès qu'une ambition effrénée ne ſuggere que trop ſouvent à ceux qui ſe croient au-deſſus des Loix. Ce Miniſtre qui uſurpoit un pouvoir tyrannique ſur ſon légitime Souverain, etoit tyranniſé à ſon tour par un *Tchoung-leang-hoai*, & un *Yang-hou*. Ces deux hommes, qui de confidens & de favoris etoient devenus les principaux Agens de celui dont ils avoient la confiance & les bonnes graces, etoient jaloux l'un de l'autre, & n'oublioient rien pour ſe nuire mutuellement & ſe ſupplanter.

Yang-hou en vint jusqu'à demander l'exil de son concurrent. Il fut refusé, & reçut à cette occasion les reproches qu'il méritoit, ce qui l'irrita si fort, qu'il ne garda plus aucune mesure. Oubliant tout ce qu'il devoit à son bienfaiteur, il cabala contre lui, & commença par lui enlever de force *Tchoung-leang-hoai* qu'il renferma dans une etroite prison. *Ki-ché*, plein d'indignation contre ce favori perfide, voulut se mettre en devoir de le châtier; il n'etoit plus tems: *Yang-hou* etoit devenu trop puissant, pour qu'on pût entreprendre sur sa personne, sans courir le plus grand danger. C'est ce qui arriva à *Ki-ché*. Il echoua dans son entreprise, fut arrêté & renfermé lui-même comme un prisonnier d'etat. *Yang-hou* gouverna seul sous le nom du Roi, jusqu'à ce que par l'accommodement que ces trois hommes firent entre eux, il fut réglé qu'il gouverneroient ensemble avec une autorité egale.

Ce fut dans ces circonstances critiques que *Koung-tsée* prit sa détermination, & qu'il l'exécuta, au grand etonnement de ceux de ses Disciples qui n'avoient pas eté d'avis qu'il acceptât d'être placé dans le bas rang, qu'il quittoit enfin de lui-même, sans monter à un grade supérieur. Cependant comme ces mêmes Disciples étoient persuadés que leur Maître n'agissoit jamais sans avoir de bonnes raisons de faire ce qu'il faisoit, ils ne savoient trop que penser du motif qui pouvoit l'engager à tenir une conduite opposée en apparence à celle qu'il avoit tenue précédemment. Ils crurent pouvoir lui témoigner leur surprise sans craindre de l'offenser. « Nous sommes très-con-» vaincus, lui dirent-ils, que ce n'est pas par inconstance, » moins encore par caprice, que notre Maître n'est pas tou-» jours du même sentiment sur le même objet. Il rejette aujour-» d'hui avec dédain, ce qu'il reçut ci-devant de bonne grace, » & même avec plaisir & reconnoissance, ainsi qu'il nous

» l'assura dans le tems. Pourrions-nous vous demander sans » indiscrétion, le pourquoi de cette différence » ?

« Vous me faites plaisir, répondit *Koung-tsée*, de me parler » ainsi à cœur ouvert, & de me mettre dans l'occasion de vous » dire quelque chose d'utile. Votre demande est à sa place; la » réponse que je vais y faire, est une des plus importantes leçons » que je puisse vous donner : retenez-la bien, & qu'elle ne » s'efface jamais de votre souvenir.

» Lorsqu'on m'offrit le poste subalterne, qui, selon vous, ne » devoit pas être occupé par quelqu'un qui pouvoit aspirer aux » plus hautes dignités de l'Etat, je devois, pour le bon exemple, » ne pas le refuser. Ceux par qui il m'etoit offert, etoient les » dépositaires légitimes de l'autorité du Souverain; par-là même » ils etoient censés n'intimer que la volonté, ou n'annoncer que » le desir de celui au service duquel nous nous devons tous, en » tant que sujets. Or, de quelque maniere, & dans quelque » poste que l'on serve son Maître, on remplit son devoir, si » on le sert comme il le veut ou le desire, pourvu que ce qu'il » veut ou ce qu'il desire, ne renferme rien qui soit manifestement » injuste ou mauvais. Je n'apperçus rien de pareil dans le poste » que l'on m'offroit, & je me fis un devoir de l'accepter. Les » circonstances ont changé. Ceux qui distribuent les dignités, » les charges & les emplois, loin d'être les légitimes dépositaires » de l'autorité souveraine, ne sont que d'indignes & » odieux usurpateurs; c'est en quelque sorte les autoriser dans » leur usurpation, que d'exercer le moindre emploi sous leur » domination inique. Ainsi, tant pour le bon exemple, que » pour remplir mon devoir, je dois rejetter aujourd'hui avec » dédain ce que je reçus ci-devant avec reconnoissance. Vous » paroît-il que ma conduite présente soit en contradiction » avec ma conduite passée ?

» Ce

» Ce que vous venez de dire, répondirent les Disciples, nous » a ouvert l'entendement. Donner bon exemple, & remplir » exactement ce qui est du devoir d'un fidele sujet & d'un » sage, sont les motifs qui vous ont suggéré la conduite que » vous avez tenue dans les deux circonstances; comment pour- » roit-il y avoir de la contradiction? Se contredire, c'est penser » ou agir différemment en semblables occasions, toutes choses » etant d'ailleurs egales. Il s'en faut bien que les deux circon- » stances où vous avez pensé & agi différemment, aient été des » circonstances semblables, & que toutes choses aient eté d'ail- » leurs egales. Ce que nous venons d'entendre de votre part ne » sortira jamais de notre mémoire, & nous tâcherons d'en faire » notre profit ».

Les trois tyrans, perturbateurs du repos public, etoient trop occupés de leurs intrigues, pour faire attention à la petite affaire de la démission de *Koung-tsée;* mais leurs adhérens, leurs créatures, leurs amis, ne l'envisagerent pas avec la même indifférence. Ils craignirent que ce que venoit de faire un Sage qui jouissoit de la plus haute réputation, n'eût des suites fâcheuses contre ceux qu'ils avoient intérêt de maintenir dans l'entiere possession d'une autorité sous laquelle tout devoit plier, & qui etant encore chancelante, pouvoit s'ecrouler au moindre effort que l'on feroit pour la renverser. Ils leur conseillerent de ne pas négliger un homme qui etoit en etat de servir ou de nuire beaucoup, selon qu'il se déclareroit pour ou contre eux, & de faire tous leurs efforts pour le gagner ou se l'attacher.

Yang-hou en particulier trouva l'avis bon, & se disposa à en profiter, à mesure que les occasions se présenteroient; il résolut même de faire naître ces occasions, sans qu'il parût qu'il y eût rien d'affecté de sa part; & il en vint bientôt à bout. Il etoit d'usage, & c'etoit même un point essentiel du

cérémonial, qu'après avoir offert aux Ancêtres au printems & en automne, on fît part des viandes & autres choſes offertes, aux perſonnes que l'on affectionnoit, ou qu'on honoroit plus particuliérement ; & ces mêmes perſonnes ne pouvoient ſe diſpenſer honnêtement de recevoir avec reconnoiſſance un préſent de cette nature, regardé comme quelque choſe de ſacré. *Yang-hou*, parvenu au faîte des honneurs, fit avec eclat les cérémonies ordinaires en l'honneur de ſes Ancêtres. Les cérémonies finies, il fit la diſtribution des choſes offertes à ceux des grands Seigneurs qui lui etoient les plus dévoués, & mit *Koung-tſée* au nombre de ceux qu'il favoriſoit ainſi. *Koung-tſée* qui ne vouloit point avoir de relation avec un tel homme, & qui cependant vouloit garder tous les dehors de la bienſéance, & ſur-tout ce qui etoit preſcrit par le cérémonial, ſe trouva un peu embarraſſé. Refuſer le préſent, c'eût eté inſulter en quelque ſorte celui qui le lui offroit, ou tout au moins, c'etoit répondre à une honnêteté, par une impoliteſſe, & manquer d'exactitude dans l'obſervation des rits ; l'accepter, c'etoit donner à entendre, que puiſqu'il n'etoit pas actuellement au nombre des Grands, il falloit qu'il fût l'un de ſes amis ou de ſes partiſans zélés : c'etoit encore ſe mettre dans une eſpece de néceſſité de lui faire au moins une viſite pour le remercier ; & c'etoit préciſément ce à quoi il avoit le plus de peine à ſe déterminer. Il crut pouvoir parer à tous les inconvéniens, en acceptant ce qu'on lui offroit, & en choiſiſſant, pour le tems de ſa viſite, le moment où celui qu'il devoit viſiter ſeroit abſent du logis, ou de tel autre endroit où il ſe rendroit, ſous prétexte de l'aller voir.

Le haſard rompit toutes ſes meſures. Lorſqu'il s'y attendoit le moins, il rencontra celui qu'il ne cherchoit pas ; & ce fut dans un lieu, où il n'etoit pas naturel qu'il dût le rencontrer,

ce fut hors de la ville. D'auſſi loin que *Yang-hou* l'apperçut, il alla au-devant de lui, & après l'avoir ſalué & lui avoir fait les complimens ordinaires, de l'air le plus gracieux, il ajouta : « vous négligez bien dédaigneuſement vos amis. On ne vous » voit jamais chez moi ; il eſt certain cependant que perſonne » ne vous eſtime plus que je le fais ; & ſi mes occupations » me le permettoient, je ſerois l'un de vos Diſciples les plus » aſſidus, & celui peut-être de tous qui profiteroit le mieux » de vos leçons. Un homme qui, comme vous, eſt poſſeſſeur du » plus précieux de tous les tréſors, qui eſt la ſageſſe, doit-il le » laiſſer enfoui » ?

Koung-tſée lui répondit très-gravement, mais en même tems avec beaucoup de modeſtie : « celui qui poſſede le tréſor de » la ſageſſe, a tort de le laiſſer enfoui ; il doit en faire part » à tous ceux qui peuvent en profiter ».

« Celui qui tient le flambeau de la ſcience, pourſuivit *Yang-* » *hou*, doit-il le laiſſer eteindre entre ſes mains ? Ne doit-il pas » au contraire s'en ſervir pour eclairer ceux qui ſont dans les » ténebres de l'ignorance » ?

« Un homme eclairé, répondit *Koung-tſée*, doit tâcher » d'eclairer les autres ».

» Eh bien ! reprit *Yang-hou*, vous vous condamnez vous-même. » Vous avez un eſprit clair, ſubtil & elevé ; il n'eſt rien que vous » ne puiſſiez comprendre, & ſur quoi vous ne ſoyez en etat de » donner des leçons ; vous avez outre cela tous les talens qu'il faut » pour aider ceux qui tiennent en main les rênes du Gouver- » nement ; & vous ne leur donnez pas le moindre ſecours : une » telle conduite eſt-elle d'un homme qui aime le bien public » ?

« Tout homme qui aime le bien public, répondit *Koung-tſée*, » doit le prouver par ſa conduite.

» J'eſpere, repliqua *Yang-hou*, que je ſerai plus heureux à

» l'avenir que je ne l'ai eté par le passé, & que vous me mettrez » dans l'occasion de vous donner des témoignages publics, & » des preuves non equivoques de la haute estime que j'ai pour » vous. Un jour est un jour, une lunaison est une lunaison ; l'un » & l'autre s'etant ecoulés, pouvez-vous vous promettre d'ac- » complir l'année » ?

« Vous dites très-bien, reprit *Koung-tsée*, il faut profiter du » tems présent, & je suis dans une ferme résolution de le » faire ».

Ce fut ainsi que, sans manquer à la bienséance, notre Philosophe se tira d'embarras ; & c'est par des réponses semblables, ajoutent les Chinois, qu'on doit faire entendre aux personnes en place, qu'on peut ne vouloir pas être au nombre de leurs amis, ou de leurs courtisans, sans cesser pourtant de les respecter.

Après cette entrevue, il ne s'occupa plus que des différens objets de ses etudes. Il se levoit de grand matin, & se couchoit fort tard ; & à l'exception d'une heure ou deux de repos qu'il prenoit vers le milieu du jour, il donnoit tout le reste du tems, partie au travail solitaire du cabinet, partie à l'instruction de ses Disciples, dont le nombre augmentoit considérablement depuis qu'il s'etoit comme fixé dans sa patrie. Du reste, quand je dis que le nombre de ses Disciples augmentoit considérablement, je n'ai nullement en vue qu'on infere de-là que c'etoient *autant d'ecoliers, ou de commensaux qui demeuroient sous un même toit, & mangeoient à la même table les mets préparés par quelques-uns d'entre eux.* Une pareille idée ne peut venir que dans l'esprit de ceux qui n'ayant vu que les ecoliers & les pensionnaires qui etudient dans les colleges, se figurent que les Disciples du Philosophe chinois etoient tous des jeunes gens qui venoient se former sous sa discipline. Les Disciples de *Koung-tsée* etoient pour la plupart des hommes faits, des

hommes de tous les âges & de toutes les professions ; il n'etoit pas nécessaire qu'ils fussent de demeure chez lui, qu'ils mangeassent à la même table, & qu'ils prissent assidument ses leçons, pour se croire autorisés à se glorifier de l'avoir pour Maître. Il suffisoit que deux ou trois fois seulement, ils eussent eu l'avantage de lui parler, qu'ils en eussent quelques réponses après l'avoir interrogé sur quelques points de morale, ou sur quelques articles de l'histoire & des *King* ; qu'ils se fussent déclarés ouvertement pour être les Sectateurs de la saine doctrine des Anciens, & qu'ils se fussent prosternés en sa présence, en touchant la terre du front, en signe de l'engagement qu'ils etoient censés contracter avec lui. En un mot, les Disciples de *Koung-tsée* n'etoient rien moins que de ces célibataires qui vivent en commun. Ils vivoient dans le sein de leurs familles, rempliſſoient tous les devoirs de la vie civile dans leurs pays respectifs : car ils etoient des différens Royaumes qui composoient alors la Chine ; & si l'on en excepte un petit nombre parmi ceux qui s'etoient attachés plus particuliérement à lui, & qui le suivoient, pour ainsi dire, par-tout, tous les autres n'etoient que des hommes ordinaires, auxquels il donnoit des leçons de Sagesse, en conversant familiérement avec eux, & qu'il instruisoit dans les Sciences & les Arts libéraux, ou dans ce qui etoit réputé pour tel dans le siecle & le pays où il vivoit ; & cela tout autant de tems qu'ils le jugeoient à propos, en se rendant chez lui aux heures destinées à ces exercices. Sa maison etoit ouverte à tout le monde ; mais tout le monde ne pouvoit pas lui parler en tout tems. On attendoit dans une galerie, ou dans une antichambre, jusqu'à ce que le Maître, ainsi qu'on l'appelloit, ou se montrât de lui-même, ou eût fait savoir qu'on pouvoit venir à lui.

Un jour que *Min-tsée* & *Tseng-tsée* etoient ainsi à attendre,

vers l'heure du midi *Koung-tsée*, après avoir pris son repos, se mit à son ordinaire à jouer du *kin*. Il ne pinçoit les cordes que très-légérement, de maniere que les sons qu'il en tiroit se faisoient à peine entendre, & etoient plus sombres qu'harmonieux. « Le Maître, dit *Min-tsée* à ses Compagnons, seroit-il » incommodé, ou auroit-il quelque sujet de tristesse sans que » nous ayons pu nous en appercevoir? Ci-devant, quand après » sa méridienne il jouoit du *kin*, il en tiroit des sons brillans » qui inspiroient la joie, ou des sons doux qui mettoient l'ame » dans une assiette tranquille, & rendoient leur juste equilibre » à tous les sens. La maniere dont il joue aujourd'hui de cet » instrument, me donne quelque inquiétude. Je crains qu'il ne » lui soit arrivé, ou qu'il ne prévoie devoir lui arriver quelque » chose de fâcheux: ne pourriez-vous pas me donner là-dessus » quelques eclaircissemens »?

« Non, lui répondit *Tseng-tsée*, non: mais il est aisé de vous » satisfaire sur ce que vous voulez savoir. Nous n'avons qu'à » nous en informer auprès du Maître lui-même, & le prier de » nous dire naturellement ce qui en est ».

Lorsque *Koung-tsée* cessa de jouer, les deux Disciples entrerent; *Tseng-tsée* prit la parole & lui dit: « Maître, nous etions » en peine sur votre compte, *Min-tsée* & moi, & nous nous » entretenions de vous, en attendant le moment de pouvoir » vous entretenir vous-même. *Min-tsée* soupçonne que vous » avez quelque sujet de n'être pas content, & son soupçon n'a » pas d'autre fondement que les sons que rendoit votre *kin*, » lorsqu'il est arrivé; il prétend qu'ils etoient foibles, & même » un peu sombres, & il en a conclu que vous ne jouissiez pas » de votre sérénité ordinaire. Auroit-il deviné juste, ou se » trompe-t-il? C'est sur quoi nous vous prions instamment, l'un » & l'autre, de vouloir bien nous tranquilliser ».

« La tendre ſollicitude où vous êtes à mon egard, eſt une » preuve de votre attachement à ma perſonne, lui répondit » *Koung-tſée*. J'en ſuis bien aiſe, & je vous en fais mes remer- » cîmens; mais ce qui me comble de joie, c'eſt d'avoir appris, » par ce que vous venez de dire, que *Min-tſée* peut parvenir » au comble de la ſageſſe. Il ſait réfléchir, ſon diſcernement » eſt ſûr, & il profite de ce qu'il apprend. L'attention qu'il a » faite aux ſons que je tirois du *kin*, & la concluſion qu'il en » a tirée, me le font regarder comme un homme qui ne ſe con- » tente pas d'effleurer les choſes dont il s'occupe, mais qui » entre dans ce qu'elles ont de plus profond, & qui pénetre » juſqu'à leurs principes. Les airs de Muſique ne ſont pas pour » lui de vains ſons, qui, après avoir agréablement flatté ſon » oreille pendant quelques inſtans, ſe diſſipent ſans laiſſer la » moindre trace qui puiſſe faire connoître qu'ils ont exiſté. Il » paroît qu'ils ſont, à ſon egard, comme autant de burins qui » gravent dans ſon ame ce qu'on a eu intention de leur faire » exprimer. Cependant raſſurez-vous l'un & l'autre ſur mon com- » pte : je n'ai, quant à préſent, aucun ſujet d'être triſte; & ſi j'ai » tiré de mon *kin* des ſons qui ont paru ſombres, & qui l'etoient » réellement, c'eſt que je ne le pinçois qu'à demi, parce que » j'etois diſtrait. Je voyois un rat qui alloit du côté où etoit le » chat, & je ne m'occupois que de ce que je voyois. J'etois dans » l'attente de ce qui arriveroit; & de crainte de détourner le » chat ou le rat, je ne faiſois que le moins de bruit que je pou- » vois. Telle eſt la vraie & unique cauſe de ces ſons foibles & » ſombres qui vous ont alarmés. Ce qui n'empêche pas que » la réflexion de *Min-tſée* n'ait eté très-à propos; car il eſt » certain que je n'etois pas dans mon aſſiette ordinaire. Je » m'occupois plus du chat & du rat, que de la piece de » Muſique que j'exécutois ſur le *kin*. Concluons de-là, qu'il

» eſt des occaſions où l'on ſe trompe, quoiqu'on juge ſur des » apparences qui ſemblent porter l'empreinte de la certitude. » Concluons encore qu'il faut être bien ſur ſes gardes avant que » de porter ſon jugement, ſur-tout quand le jugement que l'on » porte peut avoir quelques ſuites pour ſoi-même ou pour les » autres. Si vous ne vous etiez pas ouvert à moi, comme vous » venez de le faire, vous auriez cru ſans doute que j'etois dans » quelque ſituation critique, qui ne me permettoit pas d'être » gai; ou que tout au moins je roulois dans ma tête quelque » affaire importante : vous m'avez interrogé, & vous avez » appris, par la réponſe que je vous ai faite, que rien n'etoit » plus eloigné du vrai, que ce que vous vous imaginiez, ou que » vous pouviez vous imaginer. Avouez que vous n'auriez jamais » deviné le ſujet de ma diſtraction; il en eſt de même de bien » des evénemens du cours ordinaire des choſes. Mes amis, rap- » pellez-vous quelquefois le ſouvenir de ce qui ſe paſſe aujour- » d'hui entre nous. Ce ſouvenir vous ſera peut-être plus utile » que beaucoup de réflexions que vous regardez comme impor- » tantes».

Il y avoit déjà nombre d'années que *Koung-tſée* s'etoit comme fixé dans ſa patrie. Le nombre de ceux qui ſe diſoient ſes Diſciples s'etoit accru conſidérablement; mais comme ils etoient des différens Royaumes qui partageoient alors la Chine, il forma le deſſein de ſe tranſporter peu-à-peu dans leurs pays reſpectifs, pour juger par lui-même des progrès que pouvoit y avoir faits la ſaine doctrine des Anciens, qu'il vouloit faire revivre par leur moyen. Il commença par le *Tchen*, petit etat ſitué ſur les confins du *Ho-nan* d'aujourd'hui, & par conſéquent voiſin du Royaume de *Lou*. « Ce voyage, dit-il à ſes amis, » me délaſſera de mes fatigues littéraires, & donnera un nou- » veau reſſort à mon eſprit, pour réſiſter avec plus de force aux

» difficultés

» de l'*Y-king*. J'ai un autre motif qui m'engage à l'entreprendre; » je veux voir où en ſont les choſes dans ce pays-là : ſuivant toutes » les apparences, je ſerai bientôt de retour ». Il ne ſe trompa pas : arrivé dans le *Tchen*, perſonne ne fit attention à lui ; il n'y eut que ceux de ſa connoiſſance qui lui témoignerent la ſatisfaction qu'ils avoient de le voir. Ils l'introduiſirent par-tout où il leur fut permis de pénétrer : il y fut témoin du faſte des Grands, de la miſere du peuple, & du mécontentement univerſel. L'uſage des anciens rites, relégué dans le cercle d'un petit nombre de familles, etoit, pour tous les autres, comme s'il n'avoit jamais eu lieu ; les mœurs y etoient des plus corrompues, & chacun ne penſoit qu'à ſoi. Il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à revenir ſur ſes pas. Le Royaume de *Tſi*, qu'il s'etoit propoſé de viſiter auſſi, n'etoit pas en meilleur etat, tout y etoit dans le plus grand déſordre. *King-koung*, qui en etoit Roi, avoit d'excellentes qualités perſonnelles; mais il manquoit de celles qui ſont néceſſaires pour bien gouverner. Il laiſſoit tout faire à ſes Miniſtres, & ſes Miniſtres abuſoient ſouvent de l'autorité qu'il leur avoit confiée. Il etoit ſi eloigné de vouloir être inſtruit des affaires, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on lui en fît, diſoit-il, l'ennuyeux détail. Il ſe piquoit cependant de n'ignorer aucune des ſages maximes du Gouvernement miſes en pratique par les trois *Ouang* & les cinq *Ty*. Il etoit outre cela affable & bon, & ſe plaiſoit à faire honneur dans les occaſions à ceux qui paſſoient pour cultiver la Sageſſe ou les Sciences.

Ce Prince etoit venu dans le Royaume de *Lou* avec un de ſes *Tay-fou*, ou Miniſtres du nom de *Yen-yng*. *Koung-tſée* avoit eu l'honneur ci-devant de le voir dans ſa propre Cour, & de l'entretenir plus d'une fois. C'etoit un titre pour en être bien reçu, s'il alloit lui rendre ſes devoirs : il s'y détermina.

King-koung informé de l'intention du Philoſophe, n'attendit pas qu'on ſollicitât pour lui la permiſſion dont il avoit beſoin pour être admis en ſa préſence; il lui envoya un Officier pour le prier de venir le voir, & l'un de ſes chars, afin qu'il y vînt plus commodément; il alla au-devant de lui juſqu'à la porte de ſon appartement, quand on annonça ſon arrivée; & après les premiers complimens, il lui ordonna de s'aſſeoir, *parce qu'ayant à s'inſtruire avec lui ſur bien des choſes très-importantes*, lui dit-il avec bonté, *il ne vouloit pas manquer au reſpect qu'un Diſciple doit avoir pour ſon Maître.*

Koung-tſée s'etant aſſis, le Roi prit la parole, & dit: « lorſ-
» que *Mou-koung* monta ſur le trône de *Tſin*, ce Royaume
» etoit très-peu etendu, ſon terrein etoit preſque ſtérile; &
» au bout de quelques années, ce même Royaume fut placé au
» premier rang, devint redoutable à tous les autres, & ſon
» terrein abonda en toutes ſortes de productions: pourquoi
» cela? Il eſt vrai, répondit *Koung-tſée*, que *Mou-koung* n'eut
» d'abord qu'un très-petit Etat à gouverner; il eſt vrai auſſi
» que le terrein de ce petit Etat etoit preſque ſtérile; mais
» *Mou-koung* avoit de grandes vues, & le cœur plus grand
» encore. Il chercha & trouva le moyen d'agrandir ſon Royau-
» me. *Mou-koung* aimoit ſes Sujets, & vouloit les rendre heu-
» reux; il chercha & trouva les moyens de fertiliſer les terres,
» juſqu'à leur faire rendre au centuple ce qu'on leur confioit.

» Je voudrois bien, repliqua le Roi, pouvoir trouver de
» pareils moyens: je vous aſſure que je les mettrois en uſage
» le plutôt qu'il me ſeroit poſſible. Quels ſont-ils? Que fit
» *Mou-koung* pour arriver à ce haut degré de proſpérité & de
» gloire qui l'ont ſi fort illuſtré de ſon vivant & après ſa mort,
» & qui rendront ſon nom immortel? Je n'ai rien de plus à cœur
» que de l'imiter.

» Ces ſentimens ſont beaux, répondit *Koung-tſée ;* mais il » faut quelque choſe de plus que des ſentimens. Il faut une » conduite qui réponde aux bons ſentimens que l'on a ; & puiſ- » que votre Majeſté eſt dans l'intention de rendre ſon Royaume » floriſſant, & de faire autant d'heureux qu'elle a de Sujets à » gouverner, en marchant ſur les traces du grand *Mou-koung*, » je lui dirai en deux mots ce que fit cet illuſtre Prince pour le » bonheur de ſes peuples au-dedans, & pour ſe faire craindre & » reſpecter au-dehors par tous les Souverains voiſins de ſes » Etats : il fit choix d'un bon Miniſtre, & tout le reſte s'enſuivit.

» Quel etoit donc ce Miniſtre, reprit le Roi, qui fit faire à » ſon Maître de ſi grandes choſes en ſi peu de tems ? C'etoit un » Sage qui vivoit à la campagne du travail de ſes mains ; on le » nommoit *Po-ly-ſi*, répondit *Koung-tſée*, il etoit Sujet naturel » du Roi de *Tſin ;* mais ſous le prédéceſſeur de *Mou-koung*, » ſe voyant inutile à ſes compatriotes, qui ne faiſoient aucun » cas de lui, il ſe retira dans le Royaume de *Tchou*, où il ne » fut pas mieux accueilli. Rebuté par tous ceux à qui il vouloit » faire du bien, il crut que le ſeul parti qu'il lui reſtoit à prendre, » etoit de cultiver en paix la Sageſſe, & de vivre inconnu parmi » ceux qui cultivent les champs.

» *Mou-koung* avoit oui parler de ce Sage, & tout ce qu'on » avoit dit de ſa Sageſſe & de ſes talens, avoit laiſſé de pro- » fondes traces dans ſon eſprit. Comme il avoit déjà tout ſon » plan formé pour le bon gouvernement de ſes Etats, il crut » que l'exécution ne pouvoit en être confiée en des mains plus » ſûres. Il le fit chercher, & ayant appris le lieu de ſa retraite » dans le Royaume de *Tchou*, il le demanda, comme il eût » demandé le plus vil de ſes Sujets, en echange de cinq peaux » de mouton. C'eſt un artifice dont il ſe ſervit pour l'avoir, » ſans que le Roi de *Tchou* pût ſoupçonner l'uſage qu'il en

» vouloit faire ; & cet artifice eut un plein ſuccès. *Po-ly-ſi* » vint à la Cour de *Tſin*, & le Roi, malgré toutes les intrigues » de ſes Courtiſans, le fit ſon premier Miniſtre. Tout changea » bientôt de face ſous l'adminiſtration d'un tel homme. Les » bonnes mœurs, l'obéiſſance aux Loix, l'obſervation des rites, » l'amour de l'ordre & du travail en tous les genres, & dans » tous les ordres de l'Etat, rendirent le Royaume floriſſant » au dedans. L'intrépidité, & la plus exacte diſcipline parmi » ceux qui ſuivoient le parti des armes, le rendirent redoutable » au dehors, le firent triompher de tous ſes ennemis, & agran- » dirent ſes limites.

» Tous ces ſuccès ne furent que la ſuite du diſcernement du » Prince, qui ſut faire un bon choix dans la perſonne de celui » qu'il mit à la tête de tout, & de ſa fermeté à l'employer, » quoi que ce fût que les favoris puſſent lui dire contre ».

En entendant ces derniers mots, *King-koung* baiſſa les yeux, rougit & parla d'autre choſe, ſans ſortir du ton de bonté qu'il avoit pris, bien qu'il ſe fût apperçu que ce qu'on venoit de lui dire de la conduite de *Mou-koung* etoit une ſatyre indirecte de ſa propre conduite. Il ne donna pas même le moindre ſigne qui pût faire connoître au Philoſophe, qu'il déſapprouvoit la liberté qu'il venoit de prendre. Il le fit reconduire avec les mêmes honneurs qu'il lui avoit faits à ſon arrivée, & lui dit en le quittant : « je n'oublierai rien pour tâcher d'imiter » *Mou-koung*. C'eſt un modele ſur lequel tous les Souverains » devroient ſe former ».

Il n'y a pas d'apparence qu'en parlant ainſi, ce Prince eût intention de tenir ſa parole, puiſqu'après ſon retour dans ſes Etats, il laiſſa en place ceux qui y etoient ci-devant, & qu'il ne ſe mêla pas plus d'affaires qu'il ne l'avoit fait juſqu'alors. *Koung-tſée* ne s'y trompa pas : « le Roi de *Tſi*, dit-il à ceux

» qui le félicitoient d'en avoir eté ſi bien reçu, a d'excellentes » qualités ; il ne lui manque que d'être un ſimple particulier. » On le tourneroit vers le bien tout comme on voudroit, parce » qu'il n'auroit pas ſans ceſſe autour de lui des hommes intéreſſés » à le détourner de la voie qui y conduit. Cependant je ne » ſuis pas encore tout-à-fait rebuté. Viendront peut-être des » circonſtances plus favorables, j'attends tout d'elles & encore » du tems ». En attendant, il continuoit à ſe livrer avec ardeur à ſes etudes ordinaires, ne les interrompant de tems en tems que par quelques promenades en plaine campagne, ſuivi ſeulement de deux ou trois de ſes Diſciples.

Un jour qu'il ſe récréoit ainſi, non loin d'un village à quelque diſtance de la ville, il apperçut des Villageois qui s'exerçoient à tirer de l'arc ; il s'arrêta quelque tems à les conſidérer, puis ſe tournant vers ceux qui le ſuivoient, il leur dit : « ce n'etoit point à de pareilles jeux que les gens de la » campagne s'exerçoient du tems des ſages Princes de la haute » Antiquité. Aujourd'hui tout le monde ſe diſpoſe à être Guerrier. » On n'en fait pas mieux la guerre pour cela, & l'on cultive » plus mal les champs. Cependant, ajouta-il, il faut qu'il y ait » des Guerriers ; c'eſt un mal qui devient chaque jour plus » néceſſaire. A l'occaſion de ce que nous voyons, je me » rappelle ces deux beaux vers du *Ché-king* :

Fa-pe, yeou-ty
Y-ki Eulh-kio ;

» C'eſt-à-dire, *l'on n'atteint le but qu'autant qu'on viſe droit ;* » *ce n'eſt qu'après avoir atteint le but qu'on reçoit le prix.* » Paroles admirables, ajouta-t-il, dont il n'eſt aucun de nous » qui ne puiſſe faire ſon profit. Dans quoi que ce ſoit que nous » entreprenions, il faut nous propoſer un but ; il faut que ce » but ſoit à notre portée ; viſer droit à lui, ſans décliner

» d'aucun côté ; il faut l'atteindre au juſte milieu. Si dans » nos paroles & dans nos actions nous ne nous ecartons pas de » cette maxime, nous pouvons, à juſte titre, être admis au » nombre des Sages. Si au contraire nous parlons & nous » agiſſons ſans avoir de deſſein formé, &, pour ainſi dire, au » haſard, nous ne différons pas des hommes vulgaires ; & ſi, » malgré cela, nous voulons qu'on nous croie des ſectateurs de » la Sageſſe, nous ne ſerons que des hypocrites ».

Le Roi de *Tſi*, après quelques mois de ſéjour dans le *Lou*, etoit retourné dans ſes propres Etats. La promeſſe qu'il avoit faite à notre Philoſophe, de faire tous ſes efforts pour tâcher d'imiter la conduite du grand *Mou-koung*, s'etoit evanouie dans les airs, & il ne penſoit plus à *Koung-tſée ;* mais *Koung-tſée* penſoit à lui. La bonté de ſon caractere, & ſon âge, qui n'etoit plus celui des plaiſirs, donnoient quelque lueur d'eſpérance qu'il feroit enfin ce qu'il avoit ſi ſouvent projetté de faire. Ce fut ſur cette foible eſpérance que *Koung-tſée* ſe détermina à l'aller trouver pour lui offrir ſes ſervices, au riſque de revenir ſur ſes pas, s'il echouoit dans le deſſein qu'il avoit de lui être utile. Il partit avec *Tſée-koung* & deux ou trois autres, en prenant ſon chemin par la fameuſe montagne de *Tay-chan*.

Il ſuivoit tranquillement ſa route, quand des cris perçans, ſortis du ſein de cette montagne, vinrent frapper ſon oreille, & avertirent ſon cœur qu'il y avoit là quelqu'un qui ſouffroit. Il en fut emu, & faiſant arrêter ſa voiture, il appella *Tſée-Koung*, & lui dit : « mon ami, les cris que nous entendons, » partent d'une perſonne dont le cœur doit être affecté d'une » maniere peu ordinaire ; allez vous informer de ce que c'eſt, » & venez m'en rendre compte. Peut-être ſerons-nous aſſez » heureux pour pouvoir apporter quelque ſoulagement à ſes » maux ; nous tâcherons au moins de les lui adoucir par quel-

» ques mots de consolation ». *Tsée-koung* se détache, & guidé par le son de la voix, il parvient à l'endroit où etoit la personne affligée. Il l'aborde, & l'ayant interrogée sur le sujet de sa peine, il en reçut cette réponse :

« Je suis une femme infortunée que le malheur poursuit ; je » fais mon séjour dans le village voisin, & je viens de tems en » tems dans ce lieu ecarté, où, sans être interrompue, je puis » donner un libre cours à mes larmes, & exhaler par des cris » une douleur qui me suffoqueroit sans cela. Je déplore la » perte de trois personnes auxquelles je tenois par les liens les » plus etroits. Il y a quelques années que mon beau-pere, allant » faire du bois, fut attaqué & dévoré par le tigre ; c'est le tigre » encore qui tout récemment a fait sa proie de mon fils & de » mon epoux ».

« Mais, lui dit *Tsée-koung*, ne craignez-vous pas de subir » vous-même un pareil sort ? Croyez-moi, ne vous exposez pas » ainsi, & puisque les tigres infestent les environs de votre » village, allez demeurer ailleurs ».

« Cela ne se peut, répondit l'affligée ; dans le lieu que » j'habite, tout respire la vertu ; on y pratique les anciens » rites ; l'on se donne mutuellement du secours dans les cas où » l'on en a besoin, & l'on y vit en paix. J'ai oui dire qu'il » n'en etoit pas ainsi hors de nos montagnes ; & qu'au con- » traire, on y etoit vicieux & méchant. Où irai-je donc ? Je » redoute bien moins les tigres que les méchans & les vicieux. » Laissez-moi dévorer ici mes angoisses ; laissez-moi conti- » nuer mes pleurs & mes cris, qui ne sont point des plaintes, » encore moins des murmures contre le *Tien* ».

Après ces mots, elle recommença à pleurer & à crier comme ci-devant, sans ecouter davantage celui qui l'avoit interrompue, & *Tsée-koung* retourna à son Maître pour lui raconter

tout. A ce récit, *Koung-tsée* fut pendant quelque tems comme immobile ; puis, pouſſant un profond ſoupir, il dit : « cette » femme paroît ſoumiſe aux ordres du *Tien*. Elle pleure, elle » ſe lamente ; mais elle ne ſe plaint point. Pourquoi tous les » malheureux ne ſe contentent-ils pas d'en faire autant, puiſ- » qu'il leur eſt donné à tous de pouvoir ſe ſoulager ainſi ? Ce » qu'elle fait peut être imité par le grand nombre ; ce qu'elle » a dit devroit être gravé, en caracteres ineffaçables, dans » tous les cœurs. Les vicieux & les méchans ſont, en effet, » plus redoutables que les tigres & les ours. Mes amis, faites » enſorte que l'expérience ne vous confirme pas cette triſte » vérité. Puiſque nous en avons l'occaſion, continua-t-il, il » faut en profiter, en nous arrêtant dans tous les bourgs & » dans les villages par où nous devons paſſer, en côtoyant la » montagne, afin de pouvoir juger ſi les habitans reſſemblent » à ceux parmi leſquels cette bonne femme fait ſon ſéjour ».

Ils s'y arrêterent en effet, plus ou moins de tems dans chacun, mais autant qu'il en falloit pour ne pas s'expoſer à porter un jugement faux ; & ils ſe convainquirent que les mœurs antiques s'etoient comme refugiées dans l'enceinte de cette célebre montagne, & dans ſes environs. *Koung-tsée* en fut ravi de joie ; & cette joie ayant reflué ſur tous ceux de ſa ſuite, ils ne s'entretinrent, le reſte du tems qu'ils furent en route, que du bonheur & des avantages ſans nombre dont jouiſſent conſtamment ceux qui ne s'ecartent pas des voies qui ont eté tracées par les Sages de l'Antiquité. Ils arriverent ainſi au terme de leur voyage, ſans preſque s'être apperçus du trajet.

Après un ou deux jours de repos, *Koung-tsée* ayant fait tout ce qu'exigeoit l'etiquette pour avoir audience du Roi, ſe préſenta pour être admis. Il fut fort etonné de trouver ce

Prince

Prince s'avançant vers l'entrée extérieure de ſon Palais, environné de ſes Gardes, & avec tout l'appareil de ſa Grandeur. Il fut plus etonné encore quand le Roi, prenant le premier la parole, lui dit : « j'ai ſu que vous etiez venu de votre illuſtre » Royaume dans mes petits Etats, dans le deſſein de me voir » & de m'être utile ; j'allois au-devant de vous pour vous en » témoigner ma reconnoiſſance. Cet empreſſement de ma part, » beaucoup mieux que tout ce que je pourrois vous dire, doit » vous prouver la joie que j'ai de vous poſſéder. Venez, reſ- » pectable Etranger ; venez me donner quelques leçons de » ſageſſe ». En prononçant ces derniers mots, il faiſoit ſigne à *Koung-tſée* de marcher le premier. *Koung-tſée* recula de quelques pas, & d'un ton modeſte, mais plein de gravité, il dit au Roi qu'il manquoit à ce qu'exigeoit de lui la dignité ſuprême, & qu'il ne devoit point s'abaiſſer ainſi. « Je ne m'a- » baiſſe point, répliqua *King-koung*, en honorant un Sage. » Le Sage eſt ſupérieur aux Rois ».

« Ce que vous dites, reprit *Koung-tſée*, & le cas que vous » paroiſſez faire de la ſageſſe, vous placent vous-même bien » au-deſſus du rang que vous occupez : mais, Seigneur, il y » a des regles de bienſéance pour tout le monde. Les Rois, » ainſi que les autres hommes, ont les leurs. Vous manqueriez à » votre devoir, & je m'ecarterois du mien, ſi nous renverſions » l'un & l'autre l'ordre qui eſt etabli. La préſéance vous eſt » due par-tout où vous êtes ; c'eſt une des prérogatives inſépa- » rables de votre dignité : jouiſſez-en, & ne me forcez pas, » par des ordres qu'il me ſeroit dur d'exécuter, à ſortir des » bornes de mon etat ».

Le Roi ſe rendit à de ſi bonnes raiſons, & n'inſiſta pas davantage à vouloir que *Koung-tſée* prît le pas ſur lui. Ils allerent enſemble dans un appartement intérieur, & s'entretinrent pen-

dant un espace de tems considérable. Leur conversation roula en partie sur la maniere dont il falloit tirer parti des hommes dans une Monarchie bien réglée ; & *King-koung* fut si satisfait, qu'il donna parole à *Koung-tsée* de l'employer dans le Gouvernement, & de lui donner une des premieres places dans le Ministere. En attendant, il lui assigna pour demeure un hôtel destiné aux Ambassadeurs des Royaumes voisins, quand ils venoient dans ses Etats.

Koung-tsée vécut durant quelques jours dans les espérances les plus satisfaisantes. Il faisoit déjà son plan, & se figuroit que les heureux tems des vertueux Princes de la haute Antiquité, alloient revivre dans le Royaume de *Tsi* : il ne tarda pas à se détromper. Le Ministre *Yen-yng* avoit déjà dressé toutes ses batteries contre ce Philosophe etranger, dont il croyoit avoir tout à craindre, & le fit envisager au Roi comme un homme qui mettroit infailliblement le trouble dans ses Etats, s'il daignoit lui confier une partie de son autorité. « A » peine sera-t-il en place, lui dit-il, que, voulant tout rapporter à l'idée chimérique qu'il s'est formée, de rendre les hommes » différens de ce qu'ils sont, il bouleversera tout, il renversera » tout. Vos Sujets, accoutumés de longue main aux usages » qu'ils pratiquent, de quel œil verront-ils qu'un Etranger les » force, sous votre nom, à changer leur maniere de vivre ? Et » vous-même, Seigneur, accoutumé à la vie douce & tranquille que vous menez dans votre Cour, comment pourrez-vous résister aux fatigues que les affaires entraînent nécessairement avec elles ? Comment pourrez-vous n'être pas » accablé par les soins & les inquiétudes qui dévorent ceux » qui les traitent dans un certain détail ? Les murmures & les » plaintes de vos Sujets vous assailleront jusques sur votre trône, » & vous feront repentir, peut-être un peu trop tard, d'avoir

» donné votre confiance à d'autres qu'à vos Sujets natu-
» rels. Croyez-moi, Seigneur ; ceux qui s'affichent pour être
» les Sectateurs de la Sageſſe, ne ſont pas toujours ceux qui
» ſe conduiſent conformément à ce qu'elle enſeigne. Il n'eſt
» que trop commun de voir des orgueilleux ſe couvrir du
» manteau de la modeſtie, & en impoſer au grand nombre
» par un extérieur ainſi déguiſé. Il ſeroit honteux pour nous
» de nous y laiſſer tromper ; nous devons connoître les hommes.
» Le tems, les circonſtances, les mœurs dominantes, ſervent
» de regle pour la maniere dont il faut les gouverner. Penſez-
» vous que le Philoſophe du Royaume de *Lou* aura egard à
» tout cela ? Il tâchera de faire revivre les mœurs antiques,
» je n'en doute pas ; mais en viendra-t-il à bout ? J'oſe vous
» aſſurer, dès-à-préſent, qu'un mécontentement général dans
» tous les Ordres de l'Etat, ſera l'unique fruit que produiront
» ſes vains efforts.

» Vous êtes rempli d'eſtime pour lui ; je l'eſtime auſſi : vous
» le regardez comme un homme vertueux & ſavant ; je l'en-
» viſage à-peu-près ſous le même point de vue : vous êtes
» charmé d'en avoir fait l'acquiſition ; j'en ſuis, peu s'en faut,
» auſſi charmé que vous. Mais faut-il, pour cela, que vous
» l'employiez dans le Miniſtere ? n'avez-vous pas d'autres
» moyens de tirer parti de lui ?

» Il eſt vertueux ; hé bien, qu'il inſpire la vertu à ceux qui
» iront le conſulter : il eſt ſavant ; qu'il donne à ceux qui le
» reconnoîtront pour Maître, des leçons ſur ce qui ſe prati-
» quoit dans les anciens tems, ſur la Muſique, ſur les Rites &
» ſur l'Hiſtoire ; qu'il leur explique tous les *King*. Voilà, ce
» me ſemble, ce qui lui convient le mieux, & ce à quoi
» vous pouvez l'employer avec fruit. Réfléchiſſez-y, Seigneur,
» la choſe en vaut la peine ».

« Mes réflexions ſont toutes faites, lui répondit le Roi. Par » tout ce que vous venez de dire, je comprends que je me » ſuis trop avancé en lui promettant de me ſervir de lui dans » ce qui concerne le Gouvernement. Allez dégager ma pa- » role ; mais faites-le de maniere à ne pas le mécontenter : » prenez garde ſur-tout qu'il ne vous echappe rien dont il » puiſſe s'offenſer ; j'en ſerois offenſé moi-même ».

Yen-yng ne demandoit pas mieux que d'être chargé d'une pareille commiſſion ; il s'en acquitta le plus promptement qu'il lui fut poſſible, & profita de la circonſtance pour ſe mettre l'eſprit en repos, & ſe délivrer d'un homme par qui il avoit tout ſujet de craindre d'être ſupplanté. Il inſinua malignement à *Koung-tſée* que le Roi avoit changé d'avis à ſon egard, pour d'excellentes raiſons, dont une des principales etoit la crainte de déplaire au Roi de *Lou*, en lui enlevant, pour ainſi dire, celui de ſes Sujets qui, par ſes lumieres, ſa ſageſſe & ſon habileté à gouverner les hommes, pouvoit contribuer plus que tout autre à maintenir la tranquillité dans ſes Etats, & à procurer à ſes peuples tous les avantages dont jouiſſent ceux qui ſont vertueux & bons. En s'exprimant ainſi, le Meſſager infidele avoit en vue d'humilier *Koung-tſée*, de le dégoûter, & de lui faire entendre que puiſqu'on ne faiſoit pas aſſez de cas de lui dans ſa patrie, où ſon mérite devoit être plus connu que par-tout ailleurs, pour lui confier quelque emploi diſtingué, il ne devoit pas ſe flatter d'être traité plus favorablement dans le Royaume de *Tſi*. *Koung-tſée* comprit tout ce qu'on vouloit lui dire, & ne s'en offenſa pas. Il connoiſſoit *King-koung* ; il ne douta point que ſon changement ne fût un effet de la cabale de ceux qui l'approchoient, & qui tenoient les rênes du Gouvernement ſous ſon nom. Il ſe contenta de gémir ſur ſon ſort, & de le plaindre ; & pour toute réponſe,

il pria *Yen-yng* de vouloir bien l'excuſer auprès du Roi de ce qu'il alloit repartir pour ſe rendre au plutôt chez les ſiens. « N'ayant pas le tems de prendre congé de lui avant mon » départ, dites-lui, ajouta-t-il, que celui qu'il vouloit retenir » auprès de ſa Perſonne, & dont il ne veut plus aujourd'hui, » lui recommande, en partant, d'être econome dans les dé- » penſes, & modéré dans les plaiſirs : c'eſt à quoi j'aurois pris » la liberté de l'exhorter, s'il m'avoit permis de lui donner des » avis. Viendra peut-être le tems où je pourrai lui être de » quelque utilité ».

Tout fut bientôt prêt pour le voyage, & dès le lendemain il ſe mit en route, emportant avec lui le regret amer de n'avoir pas pu être utile à un Prince qui vouloit le bien, mais qui n'avoit pas la force de le faire, parce qu'il etoit dans une dépendance abſolue de ceux ſur leſquels il ſe déchargeoit des pénibles ſoins du gouvernement.

Il ne retourna cependant pas dans ſa patrie par le plus court chemin. En venant dans le *Tſi*, il avoit pris ſa route par la célebre montagne de *Tay-chan* : en retournant dans le *Lou*, il voulut paſſer par les Etats du Roi de *Tchen*. Pendant le peu de ſéjour qu'il y fit, il eut occaſion de renouveller dans l'eſprit de ſes diſciples le ſouvenir d'une vérité qu'il avoit autrefois annoncée au Roi de *Tſi*, en préſence de pluſieurs d'entre eux, lorſque le feu du ciel mit en cendres la ſalle particuliere où l'on honoroit l'Empereur *Ly-ouang*. Un accident (1) pareil arriva dans

(1) Les Auteurs qui ont ecrit ſur *Koung-tſée*, ne ſont pas d'accord ſur ce double incendie. Quelques-uns croient que la reſſemblance des noms de l'Empereur des *Tcheou*, qui s'appelloit *Ly-ouang* ; & du Roi de *Lou*, qui ſe nommoit *Ly-Koung*, a induit en erreur ceux qui ont parlé de deux incendies. Ceux-ci prétendent que les deux incendies ſont réels, & arrivés à plus de dix ans de diſtance l'un de l'autre : le premier, lorſque *Koung-tſée* etoit, pour la premiere fois, dans le

le Royaume de *Lou*, & un bruit confus en répandoit la nouvelle dans le *Tchen*. Cette nouvelle ayant eté annoncée au Roi, ce Prince dépêcha un Courier pour aller s'informer dans le lieu même de toutes les circonſtances de ce funeſte evénement. Cet evénement eſt appellé *funeſte*, parce que, ſuivant le préjugé commun d'alors, lorſque, par quelque accident imprévu, la ſalle où l'on honore les Ancêtres, ou le *Miao* de quelqu'une des ſépultures royales, s'ecrouloient ou etoient incendiés, la famille régnante étoit ſur ſon déclin, & devoit s'attendre à être remplacée, par une nouvelle race, plus digne d'occuper le trône.

En attendant le retour de ſon Courier, le Roi, s'entretenant avec ſes Courtiſans du malheur qu'on diſoit être arrivé au Roi de *Lou*, l'un d'entre eux aſſura poſitivement que le *Miao* incendié n'etoit point celui où le Roi de *Lou* alloit rendre hommage à ſes Ancêtres en général, mais ſeulement le *Miao* particulier de la ſépulture de *Ouan-ly-koung*, ajoutant qu'il n'y avoit pas lieu d'en douter, puiſque le Philoſophe de *Lou* le diſoit ainſi. *Le Philoſophe de* Lou ! interrompit le Roi; *je ſerois bien aiſe d'entendre de ſa propre bouche le récit circonſtancié d'un evénement qui peut avoir de bien mauvaiſes ſuites pour ſa patrie.* Auſſi-tôt quelqu'un ſe détacha pour aller chercher *Koung-tſée*, & le préſenter au Roi. « Je ſuis très-curieux, lui dit le Roi en » le voyant, de ſavoir des nouvelles fraîches du Royaume » de *Lou* ».

« Il ne m'eſt guere poſſible, Seigneur, répondit *Koung-*

Royaume de *Tſi;* & le ſecond, lorſqu'il etoit dans les Etats de *Tchen*. Ces deux ſentimens ont chacun leurs partiſans, & ces partiſans ne manquent pas de raiſons pour les défendre. La choſe ne me paroît pas d'aſſez grande importance pour mériter que je m'y arrête. Qu'il y ait eu deux incendies, qu'il n'y en ait eu qu'un, ce que *Koung tſée* a dit à cette occaſion, n'en eſt pas moins une leçon pour les Souverains.

» *tsée*, de satisfaire, sur ce point, votre curiosité. Je viens du » Royaume de *Tsi*, où l'on ne m'a point informé de ce qui se » passoit dans le *Lou* ».

« Comment, reprit le Roi, avez-vous donc eté instruit de » l'embrâsement qui a consumé le *Miao* de la sépulture de » *Ouan-ly-koung* (1) » ?

« Personne ne m'en a instruit, répondit *Koung-tsée*. Le bruit » court dans votre Capitale, où je ne suis arrivé que depuis » très-peu de jours, que l'un des *Miao* où les Rois de *Lou* » rendent hommage à leurs Ancêtres, avoit eté réduit en cen- » dres par le feu du ciel : j'ai conjecturé que ce ne pouvoit être » que le *Miao* particulier de la sépulture de *Ouan-ly-koung*, & » je crois ma conjecture bien fondée.

» Il est dit dans notre ancien Cérémonial, que la sépulture » & les lieux particuliers où les descendans des Rois rendent » hommage à leurs Ancêtres vertueux, sont sous la sauve- » garde du Ciel ; j'ai conclu de ces paroles, que puisque le » Ciel avoit lui-même détruit par le feu l'un des edifices con-

(1) Les sépultures chinoises, celles sur-tout des Souverains, sont composées de trois parties, dont chacune a son usage propre : 1°. l'enclos particulier, qui renferme les tombeaux, les arbres qui les ombragent, les marbres sur lesquels sont gravés les inscriptions, & tous les autres ornemens & figures emblématiques qui désignent le rang & les qualités personnelles de ceux dont les cendres reposent dans ce lieu : 2°. le *Miao*, dans lequel on place la représentation de ceux que l'on veut honorer. Lorsque les tombeaux de tous ceux de la famille sont dans un même enclos, il n'y a qu'un seul *Miao*, & la représentation du Chef de la race est à la tête des représentations de tous les autres. Lorsque quelqu'un, par exemple, a fondé une Dynastie, ou s'est distingué d'une maniere extraordinaire, par sa vertu, sa science, ses talens, & des actions qu'on peut proposer pour modeles à la postérité, il est permis alors de l'eriger, pour ainsi dire, en Chef de race, & de lui accorder toutes les prérogatives des *Tay-tsou*, telles que sont la sépulture, & un *Miao* particulier, dans lequel, après avoir fait les cérémonies respectueuses en l'honneur des Ancêtres en général, on fait les mêmes cérémonies pour cet Ancêtre particulier, *&c.*

» ſacrés aux cérémonies reſpectueuſes des vivans envers les » morts, ce ne pouvoit être que celui où l'on honoroit la mé- » moire de *Ouan-ly-koung*. Ce Prince n'a rien fait durant le » cours de ſon regne, non-ſeulement de remarquable ou de » grand, mais pas même une ſeule action qui pût, le moins du » monde, tourner à ſa gloire ou à l'avantage de ſes Sujets; il » s'eſt déshonoré au contraire, & a déshonoré ſa race par les » vices dont il s'eſt ſouillé, & a opprimé ſon peuple par mille » ſortes de vexations. Ses deſcendans n'ont pas oſé flétrir ſa » mémoire, en détruiſant ce monument de ſon orgueil; & les » deſcendans de ceux dont il etoit Roi, par reſpect pour la di- » gnité ſuprême, ont cru devoir reſpecter les cendres de celui » qui en fut revêtu. Mais le Ciel, qui, tôt ou tard, dévoile les » crimes, & punit ceux qui les ont commis, s'eſt chargé lui- » même de la vengeance ».

Il alloit continuer ſur le même ton, quand un Officier entra bruſquement, dit au Roi que le Courier qu'il avoit envoyé dans le Royaume de *Lou*, etoit de retour, & attendoit les ordres de Sa Majeſté dans la Cour d'entrée. Le Roi l'admit ſur le champ, & fut fort etonné d'entendre de ſa bouche la confirmation de ce qu'avoit dit *Koung-tſée*, dont il prit occaſion de faire l'eloge. « Voilà, dit-il à ſes Courtiſans (en le déſi- » gnant) voilà un vrai Sage; il ſait ce qui arrive loin de lui, » comme ce qui ſe paſſe ſous ſes yeux; & par ſes profondes » réflexions ſur ce qui eſt arrivé, il peut prévoir, ſans ſe trom- » per, les evénemens à venir. Des hommes tels que lui de- » vroient être admis au Conſeil de tous les Rois ».

Ces belles paroles ne furent ſuivies d'aucun effet; il ne vint pas même en penſée au Roi de *Tchen*, d'inviter notre Philoſophe à reſter auprès de ſa Perſonne, afin d'être à portée de pouvoir le conſulter; il ſe contenta de lui rendre quelques honneurs

honneurs ſtériles quand il ſe ſépara de lui, & le laiſſa partir.

En prenant ſa route par le *Tchen*, *Koung-tſée* n'avoit eu en vue que de s'y montrer au petit nombre de ceux qui lui etoient dévoués. Son objet etant rempli, il ſe rendit inceſſamment dans le *Lou*. *Ki-ſun*, l'un des Miniſtres de ce Royaume, l'y attendoit avec la plus grande impatience : il avoit pour ſon département particulier, tout ce qui avoit rapport aux terres. L'année courante etoit des plus mauvaiſes, & preſque toutes les récoltes ayant manqué, les différens produits du tribut impoſé ſur elles manquerent auſſi. Il etoit de notoriété publique que, lorſque *Koung-tſée* exerçoit pendant ſa jeuneſſe l'emploi ſubalterne qui lui donnoit une inſpection immédiate ſur les Cultivateurs, les terres furent portées à tous les degrés de fertilité dont elles etoient ſuſceptibles. Le Miniſtre vouloit ſavoir comment il s'y etoit pris alors, & comment on pourroit faire dans le tems préſent pour jouir du même avantage. Il l'invita à ſe rendre au Palais pour conférer enſemble ſur cet objet important. *Koung-tſée* ſe rendit à ſon invitation ; mais ayant pénétré la véritable raiſon qui lui faiſoit chercher des moyens pour l'amélioration des terres, il ne donna à toutes ſes queſtions que des réponſes vagues & générales, telles que tout autre auroit pu les donner comme lui, & qui ſe préſentent d'elles-mêmes à quiconque eſt en etat de raiſonner. *Ki-ſun* fit ſemblant d'en être ſatisfait. Mais ceux des diſciples qui avoient ſuivi leur Maître, & aſſiſté à la conférence, en furent fort ſurpris, & même un peu humiliés. Ne comprenant pas pourquoi il s'etoit exprimé avec tant de réſerve & en ſi peu de mots, ils prirent le parti de s'ouvrir à lui, & oſerent lui en demander la raiſon, en termes qui, dans d'autres bouches, auroient paru des reproches.

« Maître, lui dirent-ils, vous qui êtes ſi bienfaiſant, & qui

» ne ceſſez de nous exhorter à la bienfaiſance, pourquoi, » connoiſſant tant de moyens de faire valoir les terres, avez- » vous refuſé à l'homme en place les eclairciſſemens qu'il vous » demandoit ? Vous ne lui avez dit que ce que tout le monde » ſait. Vos lumieres ſe ſeroient-elles eteintes en préſence de » *Ki-ſun ?* ou plutôt, ne ſeriez-vous pas dégoûté des hommes ? » L'ingratitude que vous eprouvez de leur part, auroit-elle » opéré quelque changement dans votre cœur ? Il nous ſemble » que vous avez manqué une belle occaſion de leur faire du » bien. Vous n'aviez qu'à ſuggérer à *Ki-ſun* les moyens que » vous avez vous-même mis en uſage autrefois, & qui vous » réuſſirent ſi bien, nous aurions bientôt vu l'abondance ſuc- » céder à la diſette, & le peuple jouir enfin d'un bonheur » dont il eſt privé depuis ſi long-tems. Nous ne devinons pas » quel peut avoir eté le motif de votre ſilence ſur un point ſi » eſſentiel : nous comprenons encore moins pourquoi vous n'a- » vez pas voulu contribuer de votre part à l'avantage commun ».

« Vous me faites plaiſir, répondit *Koung-tſée*, de m'ouvrir » ainſi votre cœur ; je vais vous ouvrir le mien avec la même » franchiſe. *Ki-ſun* eſt un avare ; il poſſede de grandes terres, » & ne penſe qu'à en retirer un grand profit. *Ki-ſun* perçoit le » tribut impoſé ſur les denrées, ſon unique ſouci eſt d'augmen- » ter ce tribut. Ne vous imaginez pas que, touché de la mi- » ſere du peuple, il veuille employer ſes ſoins à la faire diſpa- » roître ou à la ſoulager ; il ne penſe, au contraire, qu'à trou- » ver de nouvelles manieres de l'augmenter, ou tout au moins, » de la maintenir dans ſon etat actuel, en tirant du peuple » tout ce qu'il eſt poſſible d'en tirer. Connoiſſant ſes intentions, » je n'ai eu garde de répondre conformément à ſes deſirs & aux » captieuſes interrogations qu'il m'a faites. Il ne ſe ſeroit ſervi » des lumieres que j'aurois pu lui donner, que pour groſſir ſes



Hebman. Sculp

» tréſors aux dépens des Cultivateurs & de tout le public. » Trouvez-vous que j'ai mal fait, & que je ceſſe d'aimer » les hommes, pour n'avoir pas voulu contribuer à ce qu'on » ajoutât de nouvelles peines & de nouvelles oppreſſions à » toutes celles ſous leſquelles ils gémiſſent, & qui les accablent » déjà » ?

Ses diſciples baiſſerent les yeux, & applaudirent à ſa conduite. Ils auroient dû s'appercevoir d'eux-mêmes que ſi *Ki-ſun* conſultoit leur Maître, ce n'etoit nullement dans la vue de profiter de ſes conſeils. Il vouloit en impoſer au public, en paroiſſant ſe conduire par les avis d'un homme que tout le monde reſpectoit pour ſa ſageſſe; & en cela, il n'etoit pas le ſeul: tous ceux qui avoient alors quelque part au brigandage de l'Adminiſtration, en faiſoient de même. *Ki-koan-tſée*, frere ou couſin de *Ki-ſun*, décoré, comme ſon parent, du titre de *Tay-fou*, etoit des plus empreſſés à rechercher *Koung-tſée*; il profitoit de toutes les circonſtances pour lui donner publiquement des marques de bienveillance & d'un entier dévouement. Il ſe ſurpaſſa à l'occaſion du renchériſſement des vivres, auquel le manque de récolte, preſque général, avoit donné lieu cette année; il lui envoya en préſent mille meſures de riz: c'etoit, en quelque ſorte, l'enrichir. *Koung-tſée* ne refuſa pas ce don; mais en l'acceptant, il ſe conduiſit comme s'il n'avoit reçu que la ſimple valeur d'une dette dont on s'acquittoit à ſon egard. Pas un mot de remercîment, pas une parole obligeante pour être rendue à ſon prétendu bienfaiteur, en ſigne de reconnoiſſance. Ses diſciples en furent d'abord dans une ſurpriſe extrême; mais bientôt leur ſurpriſe ſe changea en une eſpece d'indignation, quand ils virent leur Maître faire tranſporter ce riz dans un des *Ting* ruraux des environs de la ville;

& ſans s'en réſerver une ſeule meſure, le diſtribuer en entier aux gens de la campagne, & à tous ceux indifféremment qui ſe préſentoient. (*Voy. la Planche* VIe).

« Maître, lui dit *Tſée-koung*, il ne nous eſt pas poſſible, » pour cette fois, d'approuver votre conduite : nous ne trou- » vons pas même des raiſons plauſibles pour pouvoir l'excuſer. » *Ki-koan-tſée*, grand Seigneur, & rempliſſant actuellement » l'une des premieres Charges du Royaume, ſait que vous n'êtes » pas riche ; il a prévu qu'à raiſon de la cherté des vivres, » vous alliez être expoſé aux maux que la diſette entraîne » après elle, & il a pourvu d'avance à votre ſoulagement & » à votre entretien, avec libéralité & de la maniere la plus » honnête : ne pas répondre à ſon honnêteté, c'eſt être incivil : » être inſenſible au bienfait reçu, c'eſt être ingrat : dédaigner » d'en profiter, c'eſt ajouter le mépris à l'ingratitude. Com- » ment accorder tout cela avec les principes de la ſaine doc- » trine » ?

Koung-tſée regarda fixement ſon diſciple, & ſourit. « Il eſt » tout naturel, lui répondit-il, que vous cherchiez à voir clair » dans une conduite qui vous paroît ſi oppoſée aux premieres » loix de la bienſéance, aux regles de l'honnêteté, & aux » principes de cette morale douce, que, dans toutes les occa- » ſions, je tâche de vous inculquer. Sachez que dans ce que » j'ai fait, je n'ai manqué à rien de ce qui etoit de mon de- » voir, mais qu'au contraire j'ai rempli en entier toutes les » intentions du prétendu bienfaiteur ; que je lui ai témoigné » toute la reconnoiſſance qu'il etoit en droit d'exiger de moi, » & que de plus, je lui ai fait une leçon pour ſon avantage » particulier, & pour l'avantage général du public.

» Il m'a fait préſent de mille meſures de riz ; je les ai reçues,

» voilà mon remercîment ; & ce remercîment vaut mieux, dans » ſon idée, que les plus belles paroles dont j'aurois pu l'ac- » compagner, ſi j'avois voulu remercier en paroles.

» Je n'ai pas rejetté avec dédain un don qui m'etoit fait » par un homme mal famé, quoique je ſuſſe très-bien que ce » don ne m'etoit pas offert par un motif de bienfaiſance, mais » uniquement par oſtentation & par orgueil. Ne l'avoir pas » renvoyé avec mépris, c'eſt plus que d'avoir témoigné ma » reconnoiſſance par des diſcours que mon cœur & la vérité » auroient egalement démentis. Je n'ai rien gardé de ce qu'il » m'a donné pour mon uſage propre, mais j'ai diſtribué le » tout à ceux qui avoient un plus grand beſoin que moi d'un » pareil ſecours. En me conduiſant ainſi, je lui ai inſinué com- » ment il devoit ſe conduire lui-même, & l'uſage qu'il devoit » faire de ſes richeſſes : y a-t-il là du mépris » ?

« La moindre parole qui ſort de la bouche de notre Maître, » *repliquerent les diſciples*, eſt un trait de lumiere qui pénetre » dans notre entendement, pour l'eclairer ſur ce qu'il ne com- » prenoit pas. Nous ſerons plus réſervés déſormais à donner » carriere aux ſoupçons ».

S'ils lui tinrent parole ſur ce dernier article, on peut dire que ce ne fut que dans les cas où ils ne le virent pas s'ecarter du chemin battu & des ſentiers qu'ils connoiſſoient eux-mêmes : mais toutes les fois que, dans ſes diſcours ou dans ſes actions, ils le voyoient hors de la voie tracée, ils en etoient en ſouci, & dans une eſpece de doute qu'il ne ſe fût egaré. Quelques exemples ſuffiront pour le prouver.

Un des jours deſtinés à l'exercice de la fleche, ils etoient ſortis de la ville, & s'etoient rendus au parc du Roi pour tirer au but, & eſſayer, par occaſion, de percer quelque bête fauve. Les payſans des environs, les oiſifs, & quelques

curieux qui les avoient ſuivis, s'aſſemblerent bientôt pour être témoins de ce qu'on alloit faire. La foule devint ſi grande, qu'elle forma comme deux murailles, entre leſquelles les athlètes ſe trouverent enfermés. *Koung-tſée* en parut indigné; & adreſſant la parole à *Tſée-lou : allez*, lui dit-il; *allez diſſiper tout ce monde; il eſt honteux pour nous d'avoir de pareils ſpectateurs.* Il faut ſavoir que ce *Tſée-lou* etoit guerrier de profeſſion, & paſſoit dans tout le pays pour être un brave. Il obéit à ſon Maître; & mettant le ſabre à la main, comme s'il eût eté commandé pour quelque expédition militaire, il ecarta bien vîte tous les importuns.

Cependant, comme il n'etoit pas moins habile dans l'art de lancer un trait, que dans celui de manier un ſabre, il n'auroit pas eté fâché que la multitude eût pu rendre juſtice à ſon adreſſe. Les autres diſciples de *Koung-tſée*, quoique moins exercés que *Tſée-lou*, & fort inférieurs à lui dans la partie de l'eſcrime, auroient pareillement eté bien aiſes de donner des preuves de leur ſavoir-faire en ce genre, afin de perſuader à un certain public, que les armes entre leurs mains pouvoient figurer auſſi-bien que les livres. Avec de pareils ſentimens, il etoit tout naturel qu'ils déſapprouvaſſent le peu de complaiſance de leur Maître. Ils s'en expliquerent avec lui de maniere à lui faire entendre qu'ils regardoient ce qui venoit de ſe paſſer comme un trait d'humeur de ſa part, qui ne manqueroit pas de nuire à ſa réputation. *Koung-tſée* ne laiſſa pas echapper, ſans en profiter, une ſi belle occaſion de les inſtruire. « Puiſque vous croyez, leur dit-il, que ces gens pour-» roient penſer que j'ai montré de l'humeur en ne voulant pas » les avoir pour témoins de notre exercice, il eſt bon de les » détromper. Ils nous obſervent encore de loin, en attendant » que nous commencions; allez à eux, & dites-leur, de ma

» part, que ce que j'en ai fait n'eſt nullement par humeur ou » par impatience, encore moins dans le deſſein de les offen- » ſer, mais pour leur apprendre leur devoir & pour m'acquitter » du mien. L'exercice militaire eſt une repréſentation de ce » qui ſe pratique quand on a à combattre l'ennemi. Dans le » tems du combat, il n'y a point de ſpectateurs oiſifs pour » juger des coups; chacun y eſt occupé. Demandez-leur quelle » auroit eté leur occupation. Ils n'avoient ni arcs, ni fleches, » ni aucune autre ſorte d'armes pour attaquer ou pour ſe dé- » fendre; qu'auroient-ils fait là ?

» Secondement, il eſt défendu à quiconque d'entrer dans » le parc royal ſans en avoir obtenu la permiſſion : qui leur » avoit permis d'y entrer ?

» En troiſieme lieu, les hommes de travail, artiſans, labou- » reurs & autres, ne doivent pas employer leur tems inutile- » ment; tous les momens qu'ils perdent dans l'oiſiveté, ſont » autant de petits vols qu'ils font à leurs familles & au public. » Qu'importe à ceux de cet etat, qu'on manie les armes bien » ou mal, mauſſadement ou avec grace ? Ils ne peuvent s'y » intéreſſer qu'autant qu'ils ſont déjà dégoûtés de leurs profeſ- » ſions; ils ne peuvent y prendre goût qu'autant qu'ils reſſem- » blent déjà aux libertins & aux hommes ſans aveu. Les hommes » ſans aveu & les libertins, doivent ignorer l'uſage des armes. » S'ils en ſont inſtruits, la tranquillité publique en ſouffre, & » il y a à craindre quelque révolution, ou tout au moins des » troubles dans l'Etat. Demandez-leur s'ils veulent être mis au » nombre des gens ſans aveu & des libertins, ou s'ils ont inten- » tion de nuire à leur patrie. Très-certainement ils vous répon- » dront que non, & me ſauront gré d'avoir empêché qu'ils » ne s'affichaſſent, en quelque ſorte, pour tels, en les ecartant

» d'un lieu où ils n'avoient que faire, & où ils ne devoient pas » trouver ».

Après ces mots, il se tut; & l'un de ses disciples s'etant détaché, s'avança vers ces hommes désœuvrés qui etoient assemblés en foule, & leur répéta exactement tout ce que *Koung-tsée* venoit de dire. Ceux-ci l'ecouterent avec attention, & à peine eut-il cessé de parler, que, pour toute réponse, ils profiterent de la leçon, en se retirant à petit bruit. Nos champions furent libres de commencer leurs exercices hors de la vue des importuns.

Koung-tsée, qui etoit attentif à tout, ne put s'empêcher d'admirer une docilité si générale dans cette classe d'hommes qui occupe le dernier rang dans la Société. « Hélas! dit-il en » soupirant, l'homme n'a besoin que d'être instruit pour devenir » bon. S'il s'egare, c'est souvent faute de guides, & plus sou- » vent encore, parce qu'il en a de mauvais. Donnons-nous la » peine de l'instruire, ôtons-lui les mauvais guides, faisons » marcher devant lui la raison, & il la suivra avec confiance » & une entiere sécurité. Ce qui vient de se passer sous nos » yeux en est pour moi une des preuves les plus convain- » quantes ».

Dans une autre occasion, nos Philosophes avoient poussé le terme de leur promenade, jusqu'au bourg qu'on appelloit alors *Ou-yu*, ainsi nommé, parce que c'etoit-là où l'on exerçoit les danses qui avoient lieu lors des sacrifices que l'on offroit pour obtenir la pluie. Quand ils furent à la vue du Bourg, *Koung-tsée* proposa à ses Disciples d'y entrer, pour voir de leurs propres yeux ce que c'etoit que ces danses, & comment on les exerçoit. Cette proposition les déconcerta; ils se regarderent l'un l'autre, & personne n'osa répondre. *Fan-tché* plus hardi

hardi que les autres, prit enfin la parole & dit : « Maître, puiſ-
» que les autres n'oſent parler, je prends la liberté d'être leur
» interprete, & de vous faire quelques queſtions. En y répon-
» dant, vous répondrez à ce qu'ils voudroient dire, & tous
» leurs doutes ſeront diſſipés.

» Que doit faire celui qui veut être vertueux & ſage, qui
» veut jouir de la réputation d'être tel, ſi elle lui eſt due, &
» qui veut eviter tout ce qui pourroit ſervir de matiere à fon-
» der des ſoupçons peu favorables ou déſavantageux » ?

Après avoir rêvé un moment, *Koung-tſée* lui répondit ainſi :
« Vous demandez bien des choſes en peu de mots. Je devine
» le motif de vos interrogations. Ce motif eſt très-louable en
» lui-même, & ne peut avoir ſa ſource que dans un cœur déjà
» echauffé par l'amour de la vertu. Je vais répondre à tout ce
» que vous venez de propoſer, & je tâcherai de le faire d'une
» maniere conforme à vos intentions, & à ce qu'attendent de
» moi ceux dont vous vous faites l'interprete. Faites le bien en
» tout tems, en tout lieu, dans toutes les circonſtances où vous
» pourrez le faire ; vous ſerez, n'en doutez pas, vertueux &
» ſage.

» Faites le bien pour lui-même, ſans aucun motif d'intérêt
» propre, on vous rendra la juſtice que vous méritez, & vous
» jouirez, ſans contredit, de la réputation de vertu & de
» ſageſſe, qui ſe fait d'elle-même en faveur de ceux qui ſe con-
» duiſent ainſi ſans paroître l'ambitionner.

» Soyez ſévere envers vous-même, quand il s'agira de vos
» propres défauts, mais indulgent envers les défauts des autres ;
» ne dites jamais du mal de perſonne, & ne faites point cas du
» mal qu'on pourra dire de vous ; gardez-vous bien ſur-tout de
» rechercher ou de mépriſer l'approbation des hommes ; mais
» recevez les louanges & le mépris avec une egale tranquillité.

» Si vous ne contentez pas tout le monde, perſonne du moins » ne vous haïra.

» Conduiſez-vous toujours comme ſi vous n'aviez ni famille, » ni parens, ni amis, & même comme ſi vous n'aviez ni chair, » ni os, & que vous fuſſiez ſans corps; vous ôterez tout lieu » à la défiance & aux ſoupçons. Je n'ai pas d'autres réponſes » à vous faire pour le préſent. Allons à *Ou-yu*, il ſuffit que » deux ou trois d'entre vous me ſuivent : à mon retour, je dirai » aux autres de quoi il s'agit ».

En finiſſant ces derniers mots, il s'avance vers le Bourg, y entre, & ſe rend en droiture dans l'endroit particulier où l'on exerçoit les danſes; il y vit tout ce qui s'y pratiquoit, & en fut ſenſiblement affligé. De retour auprès de ſes Diſciples, il leur rendit compte de ce qu'il avoit vu, & s'exprima à-peu-près ainſi : « ô que les tems ſont changés ! la race des *Tcheou* » eſt encore ſur le trône, & la plupart des uſages établis par » *Ouen-ouang* & *Tcheou-koung* ſont déjà preſque entiérement » abolis. Quelle enorme différence en particulier, entre les » anciennes danſes, & celles qu'on exerce aujourd'hui ! les » premières excitoient les hommes à la vertu, tout y etoit » décent, grave & majeſtueux. La manière dont les dan- » ſeurs s'agitoient, ſe courboient & ſe relevoient, avançoient » & reculoient, ſe tournoient à droite ou à gauche, regar- » doient le Nord ou le Midi, l'Orient ou l'Occident, le Ciel » ou la Terre, tous leurs geſtes, toutes leurs attitudes alloient » au cœur par les yeux, & y gravoient l'empreinte des ſen- » timens honnêtes qu'on avoit deſſein d'inſpirer; celles d'au- » jourd'hui, au contraire, ſont de pures grimaces qui n'ont » aucun objet réel. Les geſtes & les attitudes des danſeurs » n'expriment que l'indécence ou la lubricité. Le Sage doit » les voir une fois; & il ſuffit qu'il les ait vues une ſeule fois

» pour pouvoir les apprécier ce qu'elles valent, & être en droit » d'en parler avec mépris. O *Ouen-ouang !* ô *Tcheou-koung !* à » quel Prince de votre illuſtre ſang eſt-il réſervé de faire revivre » toutes vos ſages inſtitutions » ?

Après ce court expoſé, on concevra ſans peine pourquoi les Diſciples de *Koung-tſée* furent ſurpris que leur Maître voulût les conduire dans un lieu où l'on exerçoit des danſes ſi contraires aux bonnes mœurs, & témoignerent quelque répugnance à l'y ſuivre. Ce lieu d'ailleurs paſſoit pour être le rendez-vous des oiſifs qui aimoient le ſpectacle des mimes, & des libertins qui faiſoient leurs délices des bouffonneries & des obſcénités. *Koung-tſée* ne l'ignoroit pas ; mais parce qu'il ſavoit auſſi que ceux qui ſe donnent publiquement pour des hommes qui cultivent la Sageſſe, n'ont pas toujours l'amour de la ſageſſe pour motif de leurs actions & de leur conduite, & ſont plus contens de paſſer pour vertueux que d'être vertueux en effet, il voulut prouver par l'exemple frappant de ſa propre conduite, qu'il eſt des circonſtances, où celui qui eſt véritablement ſage, peut ſe mettre au-deſſus des regles ordinaires, s'il en réſulte un avantage réel ou pour ſoi-même, ou pour les autres ; il voulut leur apprendre encore que c'eſt s'ecarter de la regle immuable du juſte milieu, que de faire dépendre de l'opinion des hommes la moralité de ſes actions. *Il eſt du bon ordre*, leur diſoit-il quelquefois, *d'avoir egard au préjugé commun ; mais il ne faut pas s'y conformer en tout : il eſt des cas où l'on peut & où l'on doit même le heurter de front.*

Chaque circonſtance particuliere lui fourniſſoit un ſujet particulier d'inſtruction. Si ces inſtructions ne tendoient pas toujours directement à développer quelque point eſſentiel, qui eût un rapport immédiat à la doctrine ou aux mœurs, elles etoient du moins à la portée du grand nombre, & d'une pratique tou-

jours utile. Les traits minutieux que je vais rapporter, d'après les Hiſtoriens chinois, ſerviront de preuve à ce que j'avance.

Il etoit dans une maiſon de plaiſance avec *Tſée-lou*, celui de ſes diſciples qui ſuivoit la profeſſion des armes, & avec quelques autres encore; un villageois des environs, ayant ſu que nos Sages etoient dans ſon quartier, crut qu'il etoit de ſon devoir de leur offrir quelques rafraîchiſſemens : deux ou trois gâteaux faits d'une farine groſſiere, & qui n'etoient qu'à demi cuits, auxquels il joignit quelques fruits de la ſaiſon, furent ce qu'il trouva de mieux dans ſa grange. Il mit le tout dans un vaſe de ſimple terre, & alla le préſenter à *Koung-tſée*. *Je ſouhaiterois*, lui dit-il en l'abordant, *que ce que je vous offre pût vous faire plaiſir. Si j'avois quelque choſe de meilleur, je vous l'offrirois d'auſſi bon cœur.* *Koung-tſée* s'inclina profondément, reçut à deux mains ce qu'on lui offroit, avec le même reſpect qu'il eût reçu un don des propres mains de ſon Roi; & ſe tournant vers ſes diſciples, il leur recommanda de réſerver ces mets pour être offerts à la ſalle des Ancêtres, puis remercia ſon bienfaiteur, & le renvoya.

« Maître, *dit Tſée-lou*, vous êtes vraiment admirable ! vous » nous inculquez ſans ceſſe qu'il faut offrir aux Ancêtres ce » qu'on a de meilleur & de plus précieux, & vous réſervez » pour leur être offerts de vils gâteaux d'une mauvaiſe farine, » ſéchés au feu plutôt que cuits; quelques fruits déjà paſſés, » & le tout dans un vaſe de la terre la plus groſſiere : com- » ment accorder ce que vous faites avec ce que vous nous » avez ſi ſouvent dit » ?

« Ce que je fais, répondit *Koung-tſée*, s'accorde très-bien » avec ce que j'ai dit. Il y a long-tems que je n'avois rien eu » de meilleur ni de ſi précieux, que ce qu'on m'a offert au- » jourd'hui, & je le réſerve pour l'offrir aux Ancêtres. Ce qui

» rend une offrande agréable à ceux dont nous tenons la vie, » n'eſt pas ce qu'elle vaut en elle-même, mais l'intention avec » laquelle on la fait. Cet homme que vous avez vu ſi empreſſé » à me témoigner ſa bonne volonté, m'a offert du meilleur » cœur ce qu'il avoit à ſa diſpoſition de plus précieux; j'of- » frirai de même à mes Ancêtres, dans le même eſprit & avec » la même bonne volonté, ce dont je fais plus de cas que des » mets les plus exquis, les mieux apprêtés, & du plus haut » prix. Cela ne s'accorde-t-il pas avec ce que je vous ait dit » tant de fois, & que vous avez ſi bien retenu »?

« Le Maître a raiſon, répondit *Tſée-lou*, & je ferai mon » profit de ce qu'il vient de dire ».

Ce même *Tſée-lou*, que j'ai déjà fait connoître comme exerçant la profeſſion des armes, etoit le moins inſtruit de tous les diſciples de *Koung-tſée*; mais il etoit d'une candeur & d'une droiture qui le rendoient cher à ſon Maître, & qui le mettoient en droit de lui dire avec franchiſe tout ce qui lui paſſoit par l'eſprit. Il profitoit ſouvent de cette eſpece de droit, en mettant ſa complaiſance à l'epreuve, & en l'exerçant de plus d'une maniere. Du reſte, il etoit très-attentif à ecouter tout ce qui avoit rapport à la morale & aux regles de conduite dans les différens emplois de la vie civile; mais il s'ennuyoit quand on parloit de ſcience, & il lui arrivoit quelquefois de ne pas diſſimuler ſon ennui, en faiſant des interrogations hors de propos, ou en propoſant d'aller à la promenade quand le tems etoit beau. *Koung-tſée* ecoutoit patiemment ſes interrogations, & y répondoit avec bonté. Il le ſuivoit à la promenade, lorſqu'il lui propoſoit d'y aller. Un jour qu'il diſſertoit ſur un point important, qui concernoit l'ancien rit, & que ceux qui l'ecoutoient prêtoient la plus grande attention à chaque parole qui

ſortoit de ſa bouche, *Tſée-lou* l'interrompit tout-à-coup pour lui dire que le ciel etoit pur & ſerein, que l'air n'etoit agité par aucun ſouffle de vent, & qu'il feroit bien de profiter de la circonſtance pour aller faire quelques tours de promenade aux environs de la ville. *Koung-tſée* ſourit; & ſans donner la moindre marque d'impatience : *je le veux bien*, lui répondit-il, *puiſque cela vous fait plaiſir*; & ſur le champ il ſe leva de ſon ſiege, & ſe mit en marche à la ſuite de *Tſée-lou*, & ſuivi lui-même de deux ou trois autres. Quand il fut à la porte du logis, il ſe tourna vers ſa petite troupe, & lui demanda ſi elle avoit eu ſoin de ſe munir de quelques parapluies : *car*, ajouta-t-il, *nous courons grand riſque d'être bien trempés*.

Ses diſciples, qui voyoient un ciel ſans nuages & des plus ſereins qu'ils euſſent vu depuis bien des jours, ſe regarderent l'un l'autre, & répondirent qu'ils alloient prendre des paraſols. *Non*, dit *Koung-tſée*, *prenez des parapluies*. Ils obéirent, & continuerent leur route. A peine furent-ils ſortis de la ville, qu'ils entendirent le tonnerre gronder au loin, & qu'ils virent les nuages s'aſſembler ſur leurs têtes. Quelques momens après, ces nuages ſe déchargerent en pluie, & en une pluie des plus abondantes. Cet evénement, prévu par *Koung-tſée* lorſqu'il y avoit le moins d'apparence qu'il dût avoir lieu, déconcerta ſes diſciples; ils en furent dans une ſurpriſe extrême, & ne ſavoient que penſer de celui qui avoit ainſi lu dans l'avenir. « Maître, » lui dit *Tſée-lou*, quelque eſprit vous avoit-il révélé qu'il de- » voit pleuvoir aujourd'hui, ou l'avez-vous deviné de vous- » même ? Je voudrois bien qu'il fût en mon pouvoir d'acquérir » un pareil ſecret ».

« Les Eſprits ne m'ont rien révélé, répondit *Koung-tſée* en » ſouriant; & je n'ai point deviné qu'il devoit pleuvoir au-

jourd'hui ; mais je l'ai conclu de ces deux vers du *Ché-king* :

Yué ly yu pi :
Pei pang to yu.

» Quand la lune ſe leve dans la conſtellation *pi*, on peut » s'attendre à une grande pluie (1). Cette nuit paſſée j'ai vu » la lune dans la conſtellation *pi*, pouvois-je douter qu'il n'y » eût aujourd'hui de la pluie ? Voilà tout mon ſecret : vous » en ſavez à préſent autant que moi ».

Cette réponſe ſatisfit tous ceux qui etoient préſens ; mais elle fit dans l'eſprit de *Yen-hoei* une impreſſion des plus profondes ; il en redoubla de vénération pour la vertu de ſon Maître, & ſe propoſa, plus fortement qu'il n'avoit encore fait, de le prendre pour modele en tout. Il pouſſa ſi loin l'imitation, que lorſqu'il marchoit de compagnie avec lui, il ne faiſoit qu'autant de pas qu'il lui en voyoit faire, & affectoit de ne mettre les pieds que ſur les veſtiges des ſiens. Cette affectation parut puérile & même ridicule aux yeux de ſes compagnons, qui en firent des railleries entre eux, & le firent remarquer à *Koung-tſée*. Ils etoient allés enſemble à quelque diſtance de la ville, du côté du nord-eſt ; les eaux des deux rivieres *Tchou* & *Sée* s'etoient jointes, & avoient inondé les environs peu de jours auparavant. Elles laiſſerent, en ſe retirant, la terre couverte d'un limon, ſur lequel on ne pouvoit marcher ſans quelque danger de tomber : ce fut à cette occaſion que *Koung-tſée*, s'etant arrêté pour examiner juſqu'où l'inondation s'etoit etendue, on l'avertit de l'attention ſcrupuleuſe avec laquelle ſon

(1) La conſtellation chinoiſe *pi* contient deux principales etoiles, dont l'une eſt à la tête d'Andromede, & l'autre à l'extrémité de l'aile auſtrale de Pégaſe. Lorſque la lune paſſe ſous cette conſtellation, c'eſt un ſigne evident de pluie, ſuivant les paroles du *Ché-king*, que *Koung-tſée* cita à ſes diſciples.

cher *Yen-hoei* marchoit ſur ſes traces. « Ce que vous voulez » me faire appercevoir, répondit *Koung-tſée*, je l'ai déjà ap- » perçu de moi-même. Laiſſez agir *Yen-hoei* à ſa maniere ; ce » qu'il fait n'eſt pas d'un enfant, & il eſt plus avancé dans le » chemin qui conduit à la ſageſſe, que vous ne le croyez. S'il » tâche aujourd'hui de m'imiter d'une façon qui vous paroît » puérile, & en des choſes auxquelles il devroit, ce vous » ſemble, ne pas même faire attention, c'eſt qu'il n'a plus à » m'imiter dans ce qui eſt eſſentiel ; il a déjà pris de moi tout » le bon qu'il a pu y trouver, & ſe l'eſt rendu propre. C'eſt » mon affaire à préſent de lui fournir des modeles plus parfaits » que ceux ſur leſquels il s'eſt formé. Soyez tranquilles ſur ſon » compte ».

Ces paroles, dites du ton le plus grave, leur fermerent la bouche à tous, & leur ôterent l'envie de gloſer déſormais ſur la conduite d'un homme dont leur Maître commun faiſoit tant de cas, qu'il auroit cru manquer à ce qu'il lui devoit, s'il n'avoit pas profité de toutes les occaſions pour faire ſon éloge. L'eſtime qu'il avoit conçue de lui, tenoit en quelque ſorte de la vénération ; & comme il le voyoit tous les jours, & etoit, pour ainſi dire, le dépoſitaire de ſes plus ſecrettes penſées, il ſavoit mieux que perſonne à quel haut degré de vertu il etoit déjà parvenu, & juſqu'où il pouvoit parvenir encore : auſſi n'oublia-t-il rien pour tâcher de le former juſques dans les plus petites choſes. Il l'employoit à tout ; il ſe déchargeoit ſur lui de tout ; il avoit en lui une entiere confiance. Un jour qu'il etoit plus fatigué qu'à l'ordinaire, & que, pour ſe diſtraire, il s'amuſoit à jouer du *ché* dans le ſalon qui etoit immédiatement après la cour d'entrée, on vint lui annoncer qu'un nommé *Jou-pei* ſouhaitoit d'avoir un entretien avec lui, pour s'inſtruire de

quelques

quelques articles relatifs au cérémonial. « Je ne saurois le voir, » dit *Koung-tsée*. Allez-y, *Yen-hoei;* allez lui faire mes excuses. » Que lui direz-vous » ?

« Je lui dirai, répondit *Yen-hoei*, que vous jouez actuelle- » ment du *ché* pour vous récréer & vous délasser de vos fati- » gues d'aujourd'hui, qui n'ont pas eté petites. J'ajouterai qu'on » ne sauroit, sans une grande indiscrétion, interrompre votre » amusement pour vous engager à parler de choses sérieuses, » & qui même demandent quelque contention d'esprit ».

« Allez, repliqua *Koung-tsée ;* faites comme vous l'enten- » drez, je m'en repose sur vous. O l'homme candide ! continua- » t-il à voix basse. Il ne sauroit dire les choses autrement qu'elles » ne sont : voilà la vraie vertu ». Puis il entonna à pleine voix une Ode du *Ché-king*, en y joignant l'accompagnement du *ché*. « Pourquoi poussez-vous ainsi votre voix, lui dit *Tseng-* » *tsée*, qui venoit lui demander aussi s'il falloit laisser entrer » *Jou-pei ?* Si vous ne voulez pas l'admettre, & qu'on lui dise » que vous êtes absent ou incommodé, il n'en croira rien, » & s'offensera peut-être de ce qu'on lui dira. Soyez tran- » quille, répondit *Koung-tsée ; Jou-pei* ne s'offensera point de » ce qu'on lui dira ; & ce n'est qu'afin qu'il ajoute une foi en- » tiere aux paroles de *Yen-hoei*, que je chante ainsi fort. *Yen-* » *hoei* va lui dire que je ne saurois le voir, parce que je suis » actuellement occupé de Musique ; il n'en doutera point quand » il m'aura entendu lui-même ». Après ces mots, il reprit son chant, & le continua jusqu'au retour de *Yen-hoei*, de maniere qu'on pût l'entendre de loin.

Dans ce siecle de corruption, où les anciens usages etoient presque tous abolis ou altérés, on avoit conservé encore celui d'aller prier & offrir des sacrifices sur les montagnes. Pour s'ac- quitter de ce pieux devoir, *Koung-tsée* se transporta sur la

montagne *Noung-chan*, suivi seulement de *Tsée-lou*, de *Tsée-koung* & de *Yen-hoei*. Après avoir fait ce pour quoi il y etoit allé, il s'arrêta quelque tems à considérer le pays au loin; & portant sa vue alternativement vers les quatre points cardinaux du monde, il leva les yeux au ciel, poussa un profond soupir, & descendit de la montagne, portant sur son visage & dans toute sa contenance, les signes d'une vive douleur. Ses disciples le remarquerent avec surprise; & *Tsée-lou*, ennuyé du silence qu'on avoit gardé le long du chemin en descendant, le rompit le premier par ces paroles: « Notre Maître paroît » fortement affecté de quelque pensée chagrinante. Crain- » droit-il de nous faire part de ce qui l'affecte ainsi? Si nous » ne pouvons pas dissiper entiérement sa peine, nous tâche- » rons du moins de la lui adoucir ».

« Je n'ai aucun sujet particulier de chagrin ou de peine, » répondit *Koung-tsée*; ce qui m'affecte devroit vous affecter » aussi; vous devez être affligés de ce qui m'afflige. En regar- » dant du haut de la montagne les quatre parties du monde, je » me suis représenté les peuples qui nous environnent, occu- » pés à se tendre des pieges, à se nuire mutuellement, à s'entre- » détruire les uns les autres, & sur le point de venir fondre sur » nous pour tâcher de nous détruire aussi; cela ne suffit-il pas » pour inspirer de la tristesse? Ce qu'il y a de plus triste encore, » c'est de ne pouvoir remédier aux maux présens, ni détourner » les maux à venir. Voyons ensemble, cherchons si nous ne » trouverions pas quelque moyen d'en venir à bout. *Tsée-lou*, » parlez le premier; dites-moi quelles sont là-dessus vos vues ».

Après avoir rêvé quelques momens, *Tsée-lou* répondit: « je » pense que j'en viendrois aisément à bout au moyen d'une » bonne armée qu'on me donneroit à commander. Avant de me » mettre en campagne, j'assemblerois en particulier les différens

» corps dont elle ſeroit compoſée ; je les exercerois ſéparé-
» ment ; je leur aſſignerois la place qu'ils doivent occuper dans
» la réunion générale, & je les menerois droit à l'ennemi.
» Quand nous ſerions en préſence, je ferois déployer les dra-
» peaux & les etendarts, & je voudrois que ces drapeaux &
» ces etendarts fuſſent tels, qu'ils répandiſſent un eclat ſem-
» blable à celui dont brillent le ſoleil & la lune. Je ferois battre
» ſur les tambours & ſur les inſtrumens d'airain, & je voudrois
» que le bruit de ces inſtrumens & de ces tambours, fût egal
» au bruit du tonnerre, lorſqu'il gronde avec fracas : alors je
» donnerois tête baiſſée contre tout ce que j'aurois en face. Il
» n'eſt pas douteux que je ne renverſaſſe une partie de ceux
» qui s'oppoſeroient à moi, tandis que l'autre précipiteroit ſa
» fuite pour aller cacher ſa honte juſqu'à mille lys au-delà de
» nos frontieres. Pour ce qui eſt de ceux qui ſeroient tombés
» vivans en mon pouvoir, je ferois couper la tête aux princi-
» paux d'entre eux ; & toutes ces têtes coupées, je les expo-
» ſerois publiquement pour ſervir d'epouvantail aux méchans,
» & d'exemple à tous ceux qui ſeroient tentés de le devenir.
» Après ma victoire, je me retirerois dans ma Capitale, ſi
» j'etois Roi, & je me ſervirois de mes deux compagnons que
» voilà, pour faire obſerver les loix, & revivre les anciens
» uſages. Voilà tout ce que je crois pouvoir faire pour ramener
» le bon ordre ».

Koung-tſée, ſans approuver ni déſapprouver ce qu'il venoit d'entendre, ne répondit que par ces mots : *vous êtes un brave.*

« Pour moi, dit *Tſée-koung*, je m'y prendrois tout autrement.
» Les Royaumes de *Tſi* & de *Tchou* ſont prêts à en venir à
» une rupture ouverte ; les hoſtilités de part & d'autre com-
» mencent déjà ſur les frontieres ; on aſſemble des troupes de
» tous côtés ; les Royaumes voiſins ſe diſpoſent à tout evénement ;

» je me ſens en etat de leur faire mettre bas les armes, & de » les engager à vivre en paix. J'attendrois pour cela que les » armées déjà formées & en campagne, fuſſent en préſence » & ſur le point d'en venir aux mains ; alors, revêtu de mes » habits de deuil, je me préſenterois entre ces deux armées, » je ſupplierois les Chefs d'avoir la bonté de faire faire ſilence, » de me laiſſer parler, & d'ecouter avec attention. Ayant obtenu » ces trois points, je ferois un diſcours des plus pathétiques, » dans lequel je développerois tous les avantages de la paix, » & tous les inconvéniens de la guerre. Je ferois un détail cir- » conſtancié des douceurs que goûtent ceux qui, dans le ſein » de leurs familles & parmi leurs concitoyens, ne s'occupent » que du ſoin de remplir leurs obligations reſpectives ; & je » finirois par l'enumération des maux dont ſont accablés ceux » qui, par ambition ou par eſprit de libertinage, prennent les » armes, s'ecartent de leurs devoirs, & ſe laiſſent entraîner au » torrent des mauvais exemples & de leurs paſſions. Je leur » mettrois devant les yeux l'ignominie & la mort, ainſi que » les malheurs qui fondroient infailliblement ſur leurs femmes, » leurs enfans & toutes leurs races. Il n'eſt pas douteux que, » touchés de mon diſcours, ils ne miſſent bas les armes, & ne » retournaſſent chacun dans ſon pays pour y vivre ſelon ſes » loix & en bons citoyens : & ſi j'etois Roi, je me ſervirois de » *Tſée-lou* pour régler dans mes Etats tout ce qui a rapport au » militaire, & de *Yen-hoei* pour préſider à tout ce qui concerne » le civil : celui-ci rétabliroit l'ordre dans toutes les conditions, » & *Tſée-lou* le feroit obſerver. Je n'en ſais pas davantage ».

Vous êtes éloquent, répondit *Koung-tſée*.

Yen-hoei gardoit le ſilence, & n'oſoit, par modeſtie, dire ce qu'il penſoit. « Parlez, lui dit *Koung-tſée* ; n'ayez pas honte » de nous développer vos idées. Que pourroit-on faire pour

» remédier aux maux que nous reſſentons déjà, & pour pré-
» venir ceux dont nous ſommes menacés ? Expliquez-vous en
» toute liberté ».

« Je ne ſuis pas aſſez habile, répondit modeſtement *Yen-hoei*,
» pour oſer me flatter de propoſer quelque choſe de mieux que
» ce que vous venez d'entendre de la bouche de mes deux
» compagnons. Si par le ſecours des Lettres ou des Armes on
» n'obtient pas la fin qu'on ſe propoſe, à quoi donc pourroit-on
» recourir ? Ce que j'imagine eſt tout l'oppoſé de ce qu'ils ont
» dit ; me convient-il de les contredire ? Profiter des avis des
» autres, eſt ce qu'il y a de mieux à faire pour moi. Donner
» moi-même des avis, ce ſeroit orgueil de ma part. Souffrez,
» je vous prie, que je perſiſte dans mon ſilence ».

« Non, lui dit *Koung-tſée*, je veux que vous parliez à votre
» tour. Ce n'eſt pas contredire quelqu'un, que de ne pas penſer
» comme lui. *Tſée-lou* & *Tſée-koung* ont dit naturellement ce
» qu'ils penſoient ; faites-en de même, je le veux ».

« Vous obéir, repliqua modeſtement *Yen-hoei*, eſt le premier
» de mes devoirs ; & puiſque vous m'ordonnez de parler, je
» vais vous ouvrir mon cœur, & vous manifeſter tout ce qui
» s'y paſſe, ſans le moindre déguiſement.

» Si j'avois quelque ſouhait à former pour pouvoir travailler
» efficacement à faire rentrer les hommes dans leurs devoirs,
» ce ne ſeroit pas celui d'être Roi ; mes vues ne portent pas ſi
» haut que celles de mes compagnons. Je deſirerois ſeulement
» de jouir du précieux avantage de vivre ſous un Roi qui fût
» en même tems vertueux & eclairé ; je ſouhaiterois que ce
» Roi vertueux & eclairé, jettât les yeux ſur moi pour tirer
» parti de mes foibles talens, & m'engager à concourir avec
» lui à la bonne adminiſtration du Royaume.

» Les plantes *hiun* & *yeou* (1), lui dirois-je, ne ſauroient » croître dans un même champ. *Yao* (2) & *Kié* ne pouvoient » pas, euſſent-ils vécu dans le même tems, gouverner l'Empire » enſemble. Commençons donc par ecarter loin de nous les flat- » teurs & les vicieux, & ſubſtituons-leur des hommes ſinceres » & pleins de vertu; chargeons ces hommes vertueux & ſin- » ceres, d'inſtruire le peuple, ou par eux-mêmes ou par leurs » agens, des cinq devoirs capitaux (3), & de lui apprendre » à les remplir. Après que nous aurons obtenu ce grand article, » n'ayant plus d'ennemis à craindre, nous n'aurons pas beſoin » d'avoir des troupes ſur pied, ni de fortifier nos Villes par des » remparts & par des foſſés. Nous ſemerons dans nos foſſés; les » matériaux de nos remparts ſerviront pour elever des edifices » à l'uſage des citoyens; & les armes ſeront employées à faire » des inſtrumens ruraux. La ſcience militaire & la valeur de » *Tſée-lou*, nous devenant inutiles, je lui conſeillerois de ne » plus penſer aux exploits militaires, & de s'en tenir à la » pratique exacte & conſtante de toutes les vertus civiles. » N'ayant pas beſoin d'uſer d'artifice pour perſuader de faire » le bien & d'eviter le mal, puiſque tout le monde s'y por-

(1) La plante *hiun*, diſent les Chinois, eſt l'une des plus odorantes qu'on connoiſſe; & la plante *yeou* eſt l'une des plus fétides. Je n'en trouve ni la deſcription, ni la figure; ainſi je ne ſaurois les déſigner. Ces deux plantes, ajoutent les Chinois, ne ſauroient croître au voiſinage l'une de l'autre.

(2) *Yao*, le plus ſage des Empereurs Chinois, avoit aſſocié à l'Empire le ſage *Chun*; il n'eût pas aſſocié de même quelqu'un qui eût reſſemblé à *Kié*, qui etoit un monſtre d'irréligion & de débauche, & qui fut le dernier des Empereurs de la race du grand *Yu*. Il perdit l'Empire & la vie l'an avant J. C. 1767.

(3) Les cinq devoirs capitaux ſont les *ou-lun*, c'eſt-à-dire *jin*, l'humanité, la bienfaiſance, *&c.*: *y*, la juſtice; *ly*, l'amour de l'ordre, des uſages, des cérémonies, *&c.*; *tché*, la droiture, *&c.*; *ſin*, la fidélité, la bonne-foi, *&c.*

» tera de soi-même, l'art de *Tsée-koung* nous sera pareillement » inutile, & je lui conseillerai de ne plus s'occuper de l'elo- » quence, & de se contenter de persuader par son exemple, » ce qu'il auroit envie de persuader par ses discours. Voilà, » dans toute la simplicité de mon cœur, ce qui me paroît le » plus propre à procurer aux hommes le plus grand bonheur » dont ils puissent jouir. Si j'ai mal dit, je prie notre Maître » de me redresser ».

Vous êtes un Sage, *répondit* Koung-tsée.

« Mais enfin, repliqua brusquement *Tsée-lou*, quel est celui » de nous trois qui a pris le chemin le plus sûr & le plus court » pour parvenir au terme ? Auquel de nous trois donnez-vous » la préférence, & que pensez-vous vous-même » ?

« Je pense, répondit froidement *Koung-tsée*, que si ce que » vous venez d'entendre de la bouche de *Yen-hoei*, pouvoit » avoir lieu, les hommes recouvreroient le bonheur qu'ils ont » perdu, & assureroient leur félicité pour la suite, sans être » obligés de répandre une goutte de sang, sans dépenser leurs » biens, ni nuire aux possessions des autres, & sans perdre » leur tems en discours etudiés ».

Si cette réponse ne satisfit pas l'amour-propre des deux disciples, elle contribua du moins à les convaincre que leur Maître préféroit la sageſſe aux talens ; & que s'il paroissoit quelquefois faire beaucoup de cas de ces derniers, ce n'etoit qu'autant que la premiere leur servoit de guide. Il le leur insinua encore plus directement dans une occasion où, en leur expliquant le *Chou-king*, il tomba sur le chapitre *Kiun-ché*, dans lequel *Tcheou-koung* exhorte le sage *Ché* à ne pas se retirer de la Cour, comme il avoit dessein de le faire à raison de son grand âge. *Koung-tsée* etoit alors dans la salle d'etude avec *Tsée-lou*, *Tseng-si*, *Jan-yeou* & *Koung-si-hoa*. « Que pensez-vous, leur

» dit-il, de la modeſtie de *Tcheou-koung ?* Ce Prince, ſi habile » dans l'art de gouverner les hommes, ſe défie de ſon talent ; » il eſt perſuadé que ſi *Kiun-ché* ſe retire, tout l'Empire en » ſouffrira ; & fait tous ſes efforts pour le retenir auprès de ſa » perſonne, afin d'être à portée de le conſulter, & de profiter » de ſes lumieres & de ſes conſeils. Il pourroit arriver que quel- » qu'un des Rois voiſins vous prît à ſon ſervice ; quels conſeils » lui donneriez-vous pour le bon gouvernement de ſes Etats » ?

Tſée-lou dit, ſans héſiter, qu'il lui conſeilleroit d'avoir toujours de bons corps de troupes ſur pied, de faire garder à ces troupes une exacte diſcipline, de faire enſorte qu'elles ne fuſſent point à charge aux citoyens, & de tirer parti de ſes ſervices pour etendre ſa gloire au dehors, & maintenir le bon ordre au dedans.

Jan-yeou & *Koung-ſi-hoa*, dirent en général, qu'ils tâcheroient de lui perſuader de faire fleurir les ſciences, d'inſpirer l'amour du devoir, de choiſir de bons Mandarins, d'ecarter les flatteurs, & autres choſes ſemblables. Le ſeul *Tſeng-ſi* garda le ſilence. Après avoir attendu quelque tems, *Koung-tſée* prit lui-même la parole, & dit : « *Tſeng-ſi* ne dit rien, mais je lis » dans ſes yeux ce qu'il a au fond de l'ame. Il ſe conduiroit » comme je me conduirois moi-même, ſi j'avois l'honneur d'être » choiſi pour être le conſeil d'un Roi ; il verroit les circonſ- » tances, & détermineroit ſes avis ſuivant qu'elles l'exigeroient » pour le mieux. En attendant, il s'inſtruiroit en détail de toutes » les affaires, & n'oublieroit rien pour ſe conformer, dans ſa » conduite particuliere, à toutes les regles que preſcrit la Sa- » geſſe. Quant à préſent, il ſe contente d'etudier les grands » modeles ; & j'ai tout lieu de croire qu'il les egalera un jour, » ou tout au moins qu'il en approchera ».

Outre la ſalle d'etude, dans laquelle s'aſſembloient ceux qui fréquentoient

fréquentoient assiduement ; outre le cabinet & la bibliotheque, il y avoit encore dans le Gymnase une salle d'honneur, destinée à recevoir les Etrangers & ceux qui venoient seulement pour s'eclaircir de quelque point particulier d'histoire, de morale ou de science, concernant l'Antiquité. Cette salle portoit le nom de *Ting* : aujourd'hui même il y a encore de ces *Ting* dans les Palais des Princes, dans les Hôtels des Grands, & dans les Maisons des personnes en place, ou qui sont au-dessus du commun.

Koung-tsée sortant un jour de son *Ting*, rencontra *Koung-ly* son fils, qui s'y rendoit pour consulter quelqu'un des Livres qui y restoient exposés.

Hé bien, mon fils, lui dit-il, *êtes-vous bien avancé dans l'etude de la Poésie ?*

Je ne m'y adonne pas, répondit *Koung-ly.*

Si vous n'apprenez pas la Poésie, reprit *Koung-tsée ; si vous ne vous exercez pas à faire des vers, vous ne saurez jamais bien parler.*

Koung-ly réfléchit sur ces paroles de son pere, s'appliqua à la Poésie, fit des vers, y réussit passablement : mais il apprit à connoître parfaitement sa Langue, à saisir le vrai sens de chaque mot, & à en faire, dans le discours, une application toujours sûre. Après quelques mois d'exercice, il se présenta à son pere dans le même *Ting*, & lui annonça qu'il savoit tout le méchanisme des vers. « Je suis en etat, lui dit-il, » d'enfermer une pensée entre les limites d'un nombre fixe de » mots ; & parmi les différens mots qui semblent dire une même » chose, je distingue celui qui exprime le mieux, qui a le plus » d'energie, & qui fait image ».

« Vous en savez assez, répondit *Koung-tsée ;* exercez-vous » de tems en tems à ce genre d'etude, vous parlerez bien

» déſormais; vous ne direz rien d'inutile, & ce que vous direz, » exprimera ſans equivoque ce que vous voudrez dire.

» Avez-vous fait autant de progrès dans l'etude des Cérémo- » nies » ?

« Je ne les etudie point encore, répondit *Koung-ly*; je me » contente, quant à préſent, de faire tout ſimplement comme » je vois que les autres font ».

« Vous avez tort, repliqua *Koung-tſée*, de ne pas vous ap- » pliquer à l'etude eſſentielle des Cérémonies. L'homme qui vit » en ſociété, a des devoirs à remplir envers tout le monde; il » doit rendre à chacun ce qui lui eſt dû. Le Ciel, les Eſprits, » les Ancêtres, ne doivent pas être honorés d'une même façon; » il en eſt ainſi par rapport aux hommes avec qui l'on vit; on » ne doit pas rendre les mêmes honneurs aux citoyens des » différens ordres. L'etude des Cérémonies nous apprend com- » ment on doit s'acquitter envers le Ciel, les Eſprits & les » Ancêtres; elle nous enſeigne à ne pas confondre les rangs ».

Koung-ly baiſſa les yeux, & de ce pas il alla chercher le Livre des Cérémonies, & en fit le principal objet de la plus ſérieuſe de ſes etudes. Quand il ſe crut aſſez inſtruit, il rendit compte à ſon pere en ces termes: « j'ai profité de vos avis; » j'ai appris les Cérémonies, & mon entendement s'eſt ouvert. » J'en ſais aſſez pour diſtinguer ce qu'il convient d'accorder à » un chacun, & pour le lui accorder ſans affectation. Je peux » tenir ma place auprès des Grands comme auprès des Petits, » ſans paroître flatter les uns, ni dédaigner les autres; ſans » m'abaiſſer ni m'elever plus qu'il ne faut ».

« Vous en ſavez déjà beaucoup, répondit *Koung-tſée*; » mettez en pratique ce que vous ſavez. Mais ce n'eſt pas » tout encore; il faut que vous vous inſtruiſiez à fond des an- » ciens rites. Allez juſqu'à leur ſource, & ſondez tous les canaux

» qui les ont transmis jusqu'à nous ; c'est le plus sûr moyen » de parvenir à la connoissance des hommes, & des devoirs » qu'ils ont à remplir, la plus noble & en même tems la plus » utile de toutes celles qu'il est en votre pouvoir d'acquérir ».

De pareilles leçons ainsi données, suivant les circonstances & comme en passant, etoient comme autant de traits de flamme qui pénétroient jusques dans le fond du cœur, & y laissoient des traces ineffaçables. Il n'en etoit pas de même de celles qu'il donnoit plus généralement & au plus grand nombre, quoiqu'il ne leur enseignât que ce que la raison epurée dicte à tous ceux qui veulent bien l'ecouter. A en juger par les mœurs dominantes d'alors, la Sagesse n'avoit rien moins qu'etabli son empire parmi ses contemporains. « Je ne vous enseigne rien, » leur disoit-il sans cesse, que ce que vous apprendriez de vous- » même, si vous ne faisiez qu'un légitime usage des facultés de » votre esprit. Rien de si naturel, rien de si simple que les prin- » cipes de cette morale dont je tâche de vous inculquer les salu- » taires maximes. Tout ce que je vous dis, nos anciens Sages l'ont » pratiqué avant nous ; & cette pratique, qui, dans les tems » reculés, etoit universellement adoptée, se réduit à l'obser- » vation des trois loix fondamentales de relation entre les Sou- » verains & les Sujets, entre les Peres & les Enfans, entre » l'Epoux & l'Epouse, & à la pratique exacte des cinq Vertus » capitales, qu'il suffit de vous nommer pour vous faire naître » l'idée de leur excellence, & de la nécessité de les exercer. » C'est l'humanité, c'est-à-dire, cette charité universelle entre » tous ceux de notre espece, sans distinction : c'est la justice, » qui donne à chaque individu de l'espece ce qui lui est légi- » timement dû, sans favoriser l'un plutôt que l'autre : c'est la » conformité aux cérémonies & aux usages etablis, afin que » ceux qui vivent ensemble, aient une même maniere de vivre,

» & participent aux mêmes avantages comme aux mêmes » incommodités : c'eſt la droiture, c'eſt-à-dire, cette rectitude » d'eſprit & de cœur, qui fait qu'on cherche en tout le vrai, » & qu'on le deſire, ſans vouloir ſe donner le change à ſoi- » même, ni le donner aux autres : c'eſt enfin la ſincérité ou la » bonne-foi, c'eſt-à-dire, cette franchiſe, cette ouverture de » cœur, mêlées de confiance, qui excluent toute feinte & » tout déguiſement, tant dans la conduite que dans le diſcours. » Voilà ce qui a rendu nos premiers Inſtituteurs reſpectables » pendant leur vie, & ce qui a immortaliſé leurs noms après » leur mort. Prenons-les pour modeles ; faiſons tous nos efforts » pour les imiter ».

Telle eſt en ſubſtance toute la morale du Philoſophe chinois. Le corps de doctrine n'eſt pas fort etendu, comme l'on voit ; mais il renferme dans ſa briéveté tout ce que l'homme, pris civilement, peut & doit pratiquer pour faire ſon propre bonheur, & pour concourir à celui de la ſociété. On en conviendra peut-être, ſi l'on veut bien me ſuivre dans la courte expoſition que je vais faire de la maniere dont les Chinois eux-mêmes expliquent les maximes de leur Maître : maximes eternelles, diſent-ils ; maximes invariables, que la Nature elle-même a gravées dans le cœur de tous les hommes, & qu'il ne faut que leur rappeller pour les ramener tous à leurs devoirs reſpectifs.

L'homme etant un être raiſonnable, & fait pour vivre en ſociété, nulle ſociété ſans gouvernement, nul gouvernement ſans ſubordination, nulle ſubordination ſans ſupériorité. La légitime ſupériorité, cette ſupériorité antérieure à l'etabliſſement des conditions, n'eſt accordée qu'à la naiſſance ou au mérite. A la naiſſance, c'eſt la différence de l'âge qui la donne : au mérite, ou, pour mieux dire, au talent, c'eſt l'art de gagner

les cœurs. Ainſi, le pere & la mere regnent naturellement ſur les enfans, les ainés ſur les cadets ; & dans la réunion des hommes entre eux, celui qui ſaura gagner ſes ſemblables au point de s'en faire obéir : talent rare, art ſublime, qu'on croiroit d'abord ne devoir être que l'apanage d'un petit nombre d'individus privilégiés, & qui l'eſt cependant de toute l'eſpece en général, puiſque c'eſt l'*humanité*, & que l'*humanité* n'eſt autre choſe que l'homme lui-même. Avoir plus d'*humanité* que ſes ſemblables, c'eſt être plus homme qu'eux ; c'eſt mériter de leur commander. L'*humanité* (le *jin*), eſt donc le fondement de tout ; c'eſt la premiere, c'eſt la plus noble de toutes les vertus. Aimer l'homme, c'eſt avoir de l'*humanité*, c'eſt avoir le *jin* : (je me ſers ici du raiſonnement & des propres termes de Confucius). Il faut donc s'aimer ſoi-même ; il faut aimer les autres. Dans cet amour que l'on doit avoir pour ſoi & pour les autres, il y a néceſſairement une meſure, une différence, une regle immuable, qui aſſigne à chacun ce qui lui eſt légitimement dû ; & cette regle, cette différence, cette meſure, c'eſt la juſtice (*y*).

L'*humanité* (*jin*) & la juſtice (*y*) ne ſont point arbitraires ; elles ſont ce qu'elles ſont, indépendamment de notre volonté ; mais pour pouvoir les mettre en pratique, & pour en faire une juſte application, il faut qu'il y ait des loix établies, des uſages conſacrés, des cérémonies déterminées. L'obſervation de ces loix, la conformité à ces uſages, la pratique de ces cérémonies, ſont la troiſieme de ces vertus capitales, celle qui aſſigne à chacun ſes devoirs particuliers (*ly*) c'eſt-à-dire, l'*ordre*.

Pour remplir exactement tous ſes devoirs, ſans troubler l'economie de l'*ordre*, il faut ſavoir connoître, il faut ſavoir diſtinguer, il faut appliquer à propos cette connoiſſance ſûre, ce ſage diſcernement : cette juſte application, c'eſt le *tché*,

ou cette *droiture* d'eſprit & de cœur, qui fait qu'on examine tout ſans préoccupation, dans le ſeul deſſein de connoître le vrai, & qu'on s'attache à ce vrai pour le faire valoir, ou pour ſe conduire conformément à ce qu'il indique. L'*humanité*, la *juſtice*, l'*ordre*, la *droiture* même, peuvent s'egarer à chaque pas; il leur faut une compagne fidelle, qui ne les abandonne jamais; il leur faut un rempart contre l'amour-propre, l'intérêt perſonnel, & toute cette foule d'ennemis qui les attaquent ſans ceſſe. Cette compagne fidele, ce rempart aſſuré, c'eſt la *ſincérité* ou la bonne-foi. La *ſincérité* donne le prix à nos actions; elle fait tout leur mérite. Sans la *ſincérité*, ce qui paroît vertu n'eſt qu'hypocriſie; ce qui brille avec le plus d'eclat, ce qui nous eblouit, n'eſt qu'une lumiere paſſagere, qui n'attend pour s'eteindre qu'un petit ſouffle de la plus légere paſſion.

Ces cinq vertus, comme l'on voit, dérivent l'une de l'autre; elles ſe ſoutiennent mutuellement; elles forment une chaîne qui lie tous les hommes entre eux, qui fait leur ſûreté réciproque, leur joie, leur bonheur, & qu'on ne ſauroit rompre ſans briſer en même tems les liens de la ſociété. Tant qu'elles ſeront en vigueur; tant qu'elles ſeront reſpectées, le Monde ſera tel qu'il doit être; les Etats ſeront ſagement gouvernés; les Rois, ſoumis aux ordres du Ciel, dont ils tiennent la place ſur la terre, auront eux-mêmes des Sujets dociles, qui regarderont comme le plus cher de leurs devoirs, celui qui les oblige à leur obéir & à les aimer: les Peres, pleins d'une véritable tendreſſe pour ceux à qui ils ont donné le jour, auront des enfans reconnoiſſans, reſpectueux, attentifs & dociles, qui profiteront des ſages inſtructions qui leur ſeront données, & qui, par toute leur conduite, ſeront la conſolation, la joie, le bonheur, & comme un ſurcroît de vie pour ceux dont ils tiennent la leur; les Chefs de famille, aidés par leurs chaſtes

Epouſes, gouverneront en paix leurs ménages; ſérieuſement occupés de leurs devoirs reſpectifs, le mari & la femme n'empiéteront pas ſur les droits l'un de l'autre: le mari, quoique maître abſolu, n'exercera qu'un empire plein de douceur ſur ſa compagne; il donnera ſes ordres, mais il ſe déchargera ſur elle du ſoin de l'exécution: & la femme, toujours modeſte, toujours reſpectueuſe, toujours obéiſſante, lors même qu'elle commandera, n'aura pas de plus douce ſatisfaction que celle de faire exécuter les ordres qu'elle aura reçus, & de ſe conduire en tout ſuivant les vues & les intentions de celui qu'elle repréſente. Dans cette viciſſitude de biens & de maux, de peines & de plaiſirs, de chagrin & de joie, dont cette courte vie eſt parſemée, ils partageront egalement les uns & les autres; ils s'affligeront de concert, ou ſe réjouiront enſemble. C'eſt ainſi que, dans toutes les conditions & dans tous les etats de la vie, il régnera une harmonie univerſelle, qui fera revivre les heureux tems de *Yao* & de *Chun*.

En plaçant ſous un même point de vue, & en rapportant de ſuite tout ce que le Philoſophe chinois a enſeigné de plus eſſentiel, j'ai expoſé ſon ſyſtême en entier. Malgré tous ſes efforts pour faire prévaloir la vertu, au moyen d'un ſyſtême ſi naturel, ſi ſimple & ſi beau, les hommes de ſon tems etoient preſque généralement dépravés; tous les vices ſembloient être réunis pour les porter aux excès de tous les genres. Les Rois armoient les uns contre les autres; les Grands levoient l'etendard de la révolte contre leurs légitimes Souverains; les Peuples vivoient dans une licence effrénée, & le déſordre régnoit par-tout.

L'un des *Tay-fou* du Royaume de *Tſi*, à qui il ne manquoit que le nom de Roi, dont il avoit déjà envahi toute l'autorité, travailloit ſourdement à faire deſcendre ſon Maître du

trône pour s'y placer lui-même, & régner en son propre nom. La crainte que le Roi de *Lou* ne mît obstacle à son dessein, l'empêchoit seule de le faire eclater. Le *Lou* etant le Royaume le plus voisin du *Tsi*, pouvoit aisément donner du secours à un Prince opprimé, & le défendre contre l'oppresseur injuste qui voudroit usurper ses Etats ; il falloit ou s'assurer du Roi de *Lou*, ou le mettre hors d'etat de rien entreprendre. Le premier moyen parut impraticable au traître *Tay-fou ;* il s'en tint au second, & faisoit déjà ses préparatifs de guerre pour se mettre en etat de l'entreprendre & de réussir. *Koung-tsée* pénétra son projet, ou en fut instruit par quelqu'un de ceux qu'il avoit autrefois connus dans le *Tsi :* il en eut horreur, & craignit en même-tems pour son Prince & pour sa patrie. Il s'en expliqua avec quelqu'un des plus intimes de ses disciples, & leur parla ainsi : « Nous sommes menacés d'un terrible orage. » Le perfide *Tien-tchan*, l'un des *Tay-fou* du *Tsi*, est sur le » point de venir fondre sur nous avec toutes les forces du » Royaume qu'il veut usurper. Il veut s'asseoir sur le trône » de son Souverain ; mais ce ne sera qu'après nous avoir » mis nous-mêmes sous le joug. Tous les préparatifs de guerre » qu'on lui voit faire sourdement, vont être dirigés contre » nous. Je connois l'ambition & l'habileté de *Tien-tchan :* que » deviendra le Royaume de *Lou ?* Ce Royaume appartient à » nos Ancêtres, souffrirons-nous que des etrangers s'en empa- » rent, & foulent insolemment les cendres de ceux à qui nous » devons la vie ? Quelqu'un d'entre vous n'aura-t-il pas assez de » courage & de talens pour détourner la foudre qui gronde » déjà sur nos têtes » ?

Tsée-koung s'avança à l'instant vers son Maître, & lui dit : « reposez-vous-en sur moi ; je me sens en etat de faire ce que » vous souhaitez. Je vole au secours de ma patrie ; vous serez

instruit

» instruit dans peu de mes succès ou de ma honte. Je serai bien » peu fortuné, ou bien mal-adroit, si le Royaume de *Lou* n'est » pas bientôt à l'abri de tout ce que le perfide *Tien-tchan* pour- » roit entreprendre contre lui ».

« Allez, lui répondit *Koung-tsée*; la chose presse, ne » perdez pas un moment. J'espere que vos promesses ne » seront point vaines, & que notre patrie vous sera redevable » de son salut ». Ce jour-là même *Tsée-koung* se mit en chemin pour travailler efficacement & en toute diligence, à l'exécution du projet qu'il avoit conçu. Il commença par visiter tous les *Tay-fou*, ou grands Seigneurs voisins du *Lou*, qui avoient des vassaux auxquels ils commandoient en Souverains; il leur persuada qu'il etoit de leur intérêt de secourir de toutes leurs forces le Roi leur Souverain, contre lequel on armoit secrétement dans le *Tsi*; il les engagea à se tenir prêts à tout evénement, & à se mettre en etat d'une vigoureuse défense le plutôt possible. Il se transporta ensuite dans les différens petits Royaumes ou Principautés feudataires de *Tsi*, en vit, l'un après l'autre, tous les Ministres, & leur fit entendre que, s'ils ne se hâtoient de prévenir *Tien-tchan*, ils seroient bientôt les tristes victimes de l'ambition de ce scélérat. Tous ces Princes n'appercevant rien que de très-vraisemblable dans ce que leur disoit *Tsée-koung*, entrerent aisément dans ses vues; ils se ligueren entre eux contre celui qu'ils regardoient comme l'ennemi commun. Dans peu tout fut en rumeur dans le Royaume de *Tsi*. On l'attaqua au dehors; le trouble & les dissensions agiterent le dedans, & le *Tay-fou Tien-tchan* eut à se défendre contre tous.

Content d'avoir si bien réussi, *Tsée-koung* revint auprès de son Maître pour lui rendre compte de la conduite qu'il avoit tenue, & de tout le détail de ce qu'il avoit fait. *Koung-tsée*

l'ecouta avec attention ; & ſans l'approuver ni le déſapprouver en termes formels, il lui répondit en ces mots : « les troubles » qui agitent actuellement le *Tſi*, ſont la conſervation & comme » la ſauve-garde du Royaume de *Lou*. Si quelqu'un du Royau- » me de *Tſin* venoit à bout de mettre ainſi le trouble dans le » Royaume de *Ou*, le Royaume de *Yue* n'auroit plus rien à » craindre, & penſeroit alors à s'agrandir. Votre eloquence » a eu du ſuccès ; mais elle a eté au-delà de ce que j'avois en » vue. Je ne penſois qu'à mettre en ſureté ma patrie : les moyens » qui l'ont conſervée, ſont entiérement de vous. Trop parler » & trop entreprendre, ſont ſouvent la ſource de bien des » malheurs, qui n'arrivent que long-tems après, & lorſqu'on » s'y attend le moins : il n'eſt plus tems alors d'y remédier. » Réfléchiſſez ſur ce que je viens de dire ».

Quoique *Koung-tſée* n'eût contribué au ſalut de ſa patrie que de ſa bonne volonté, on lui en attribua cependant tout l'honneur. *Ting-koung* ouvrit enfin les yeux ſur le mérite d'un tel Sujet, & ſe réſolut à tirer parti de ſes ſervices. Il n'ignoroit pas que tout etoit en déſordre dans ſon Royaume, & que, juſques dans ſa Capitale même, les loix y etoient ſans vigueur. Il n'ignoroit pas que, ſous le regne de ſon prédéceſſeur, *Koung-tſée*, dans le tems de ſa premiere jeuneſſe, & n'exerçant encore qu'un emploi ſubalterne, avoit mis le bon ordre parmi ceux de la ville & de la campagne, & fait prendre, pour ainſi dire, une nouvelle forme à tout le Royaume de *Lou*, par l'influence que la principale ville a néceſſairement ſur toutes les autres. Il ne douta point qu'il n'eût les mêmes ſuccès, & de plus grands encore, dans l'âge mûr, & revêtu d'une Charge qui lui donneroit inſpection ſur tout ce qui eſt du reſſort de la Police générale de l'Etat. Il le fit appeller, & lui fit part des vues qu'il avoit ſur lui. *Koung-tſée*, qui ne

cherchoit qu'à ſe rendre utile en ramenant les hommes à la pratique de leurs devoirs reſpectifs, accepta, ſans délibérer, le pénible fardeau dont le Roi vouloit le charger. Il commença par faire la fonction de Gouverneur du peuple, dans la ville même où le Souverain tenoit ſa Cour.

En entrant en charge, le premier de ſes ſoins fut de ſe rendre agréable au grand nombre, par ſa bienfaiſance envers tous ceux de l'etage inférieur. Il leur parloit ſouvent; il tâchoit de ſe mettre à leur niveau; il ſembloit même les conſulter; & par ce moyen, il leur inſinuoit adroitement la convenance & la néceſſité de ce qu'il avoit réſolu de faire. Lorſqu'il les croyoit perſuadés, ou que par leurs diſpoſitions il jugeoit qu'il pouvoit entreprendre, ſans riſquer de ſe compromettre ou d'avilir l'autorité, il publioit des Ordonnances, & les faiſoit exécuter à la rigueur. Après trois mois d'exercice, il eut la conſolation de voir que tout avoit changé de face. La paix régnoit dans les familles; les citoyens, loin de chercher à ſe nuire les uns aux autres, comme ils le faiſoient ci-devant, ſe prévenoient mutuellement par de bons offices; l'exacte probité régna dans le commerce, & le travail aſſidu parmi les artiſans. *Ting-koung*, charmé d'un changement ſi utile à ſes Sujets, & ſi glorieux à ſon regne, en remercia très-ſincérement celui qui en etoit l'auteur. *Le Royaume de Lou*, dit-il à *Koung-tſée*, *eſt dans l'etat le plus floriſſant; mes Sujets ſont devenus ſoumis, dociles & laborieux. C'eſt-là votre ouvrage. Mais il n'eſt pas encore parfait; j'eſpere qu'il le ſera dans peu.*

Son eſpérance ne fut pas vaine; le nouveau Magiſtrat tourna ſes vues du côté des cultivateurs: cette claſſe d'hommes, la plus utile de toutes, lui parut mériter des attentions particulieres, & il les donna. Il envoya d'habiles Experts pour faire la viſite des terres, & leur enjoignit d'en prendre une connoiſ-

ſance exacte, afin de ne rien etablir qui pût tourner au préjudice de quelqu'un. A leur retour, il profita des lumieres qu'ils lui donnerent pour faire des réglemens analogues aux qualités des différens terreins, qu'il rangea tout ſimplement ſous cinq claſſes générales. Sous la premiere claſſe, etoient compris les terreins elevés & arides; ſous la ſeconde, les terreins humides & bas; ſous la troiſieme, les terreins ſablonneux & preſque ſtériles; ſous la quatrieme, les terreins compactes, gras, mais preſque argileux; ſous la cinquieme enfin, les terreins qui, par une culture plus ou moins ſoignée, pouvoient être portés à tous les degrés de fertilité. Il laiſſa à l'intelligence des Cultivateurs le ſoin de ranger les eſpeces de terreins dont il ne faiſoit aucune mention, ſous quelqu'une des cinq claſſes qu'il aſſignoit. Il aſſigna de plus pour chaque claſſe, le genre de denrée qu'on devoit lui confier; il fixa le tems où l'on devoit ſemer & planter, & celui encore où l'on devoit recueillir, afin que chaque denrée fût au point de maturité convenable. Ces réglemens exactement obſervés, procurerent une nourriture abondante & ſaine; & les riches comme les pauvres, les propriétaires des terres & les cultivateurs, y trouverent egalement leur profit.

Les Experts qu'il avoit envoyés, lui rapporterent encore que les perſonnes accommodées des biens de la fortune, ſous le ſpécieux prétexte d'honorer les morts, leur elevoient à grands frais des ſépultures qui occupoient de vaſtes emplacemens dans des lieux où les terres pouvoient être d'un grand produit. *C'eſt un abus*, dit *Koung-iſée*, *& un grand abus auquel je tâcherai de remédier inceſſamment.* Il travailla en effet à y remédier, & y travailla efficacement, ſans employer pour cela la force ni l'autorité. Il prévit que le grand nombre de ceux qui ſe trouveroient dans le cas, auroient aſſez de crédit, ou ne man-

queroient pas de ſubterfuges pour eluder les Ordonnances qu'il eût publiées à cet effet ; il voulut qu'ils ſe portaſſent d'eux-mêmes à faire ce qu'il ſouhaitoit. Il ſe contenta de renouveller comme un article très-eſſentiel de l'ancien cérémonial, celui qui concerne les ſépultures. « Les ſépultures, dit-il à cette occa-» ſion, ne doivent point reſſembler à des jardins de plaiſance » & de divertiſſement ; ce ſont des lieux de ſanglots & de » pleurs : c'eſt ainſi que les Anciens les enviſageoient. Faire de » ſomptueux & magnifiques repas dans des appartemens où » tout ne reſpire que le luxe & la joie, près des tombeaux qui » renferment les cendres de ceux à qui l'on doit la vie, c'eſt » une eſpece d'inſulte qu'on fait aux morts reſpectables qu'on » doit regretter. Les lieux elevés & les moins propres à la » culture, ſont les plus propres à ſervir de ſéjour aux morts ; » il ne faut point les entourer de murailles ; il ne faut pas les » décorer de rangées d'arbres alignés avec ſymmétrie. Dénués » de ces ornemens frivoles, les hommages qu'on s'empreſſera » d'y rendre à ceux qui ont ceſſé de vivre, ſeront des hom-» mages ſinceres & purs, fideles interpretes des ſentimens de » tendreſſe, de reconnoiſſance, & de véritable regret. Il faut » donc, ſi l'on veut pratiquer les rites dans le véritable eſprit » de leur etabliſſement, s'en tenir à ce qui avoit eté fixé par » les Sages de la haute Antiquité. C'eſt ſur le Royaume de » *Lou* que les autres Royaumes ſe modelent aujourd'hui ; fai-» ſons enſorte qu'en nous imitant, ils ne pratiquent que ce qui » nous a eté tranſmis par le grand *Tcheou-koung* ».

Ce moyen lui réuſſit au-delà de ce qu'il avoit lieu d'en attendre, vu l'etat où etoient les choſes. On n'enterra plus les morts que dans des terreins qui n'etoient pas propres à la culture, & ſur des hauteurs, autant que les circonſtances pouvoient le permettre. Les perſonnes au-deſſus du commun, dont

les sépultures, embrassant un vaste terrein, etoient remplies de ces arbres stériles qui ne sont que pour l'ornement, se mirent en quelque sorte au niveau des moins riches, en n'y laissant que le petit nombre d'arbres qui suffisoient pour ombrager les tombeaux; & les matériaux des murailles qui entouroient ces lieux funebres, transformés par la vanité en lieux de délices, furent employés à construire des maisons rustiques pour servir de demeure aux cultivateurs.

Des succès si rapides, & en même tems si utiles à l'Etat, furent admirés d'un chacun; l'eloge de *Koung-tsée* voloit de bouche en bouche; & tout le monde, dans tout ce qui etoit du ressort de sa charge, se faisoit un devoir de lui obéir. De son côté, il donnoit l'exemple d'une parfaite obéissance aux loix; il les observoit avec la derniere exactitude, & exigeoit de ses disciples & de tous ceux qui, de près ou de loin, lui appartenoient en quelque chose, qu'ils en fissent de même. Son respect pour la personne de son Souverain, etoit des plus profonds; il ne se lassoit pas de dire « que les légitimes Souverains » etoient les Députés du Ciel pour le gouvernement des hom- » mes sur la terre; qu'ils etoient les peres & les meres de leurs » Sujets, & que les Sujets, par un juste retour, devoient être » à leur egard comme des fils respectueux, reconnoissans & » toujours dociles ». Il prouvoit par sa conduite, que ses paroles n'etoient que les foibles expressions des sentimens dont il etoit pénétré dans le fond du cœur. Il n'alloit jamais à la Cour que revêtu de ses habits de cérémonie. Sa contenance devant le Roi etoit toujours grave & modeste, ne lui parlant, pour ainsi dire, qu'à demi-voix; & lorsqu'il lui parloit, ce n'etoit que pour lui rendre compte de son administration, ou pour lui donner des avis utiles relativement à son emploi, ou pour répondre à ses interrogations. Tout ce qui avoit rapport au

Prince, lui etoit comme sacré. Avant d'entrer au Palais, il composoit en quelque sorte sa physionomie, se recueilloit tout entier en lui-même, ramassoit ses habits, se courboit un tant-soit-peu, baissoit les yeux, mettoit ses deux mains contre sa poitrine, & marchoit d'un pas grave jusqu'à ce qu'il fût arrivé où il devoit se rendre.

Cette maniere de témoigner son respect, parut aux yeux de quelques-uns de ses disciples avoir quelque chose d'outré. « Maître, lui dirent-ils, la décence extérieure est un des arti-» cles que vous avez tâché de nous inculquer avec le plus de » soin ; & cette décence, selon vous, doit être exempte de » toute affectation. N'y a-t-il pas de l'affectation, & une affec-» tation bien marquée dans ce que vous faites en approchant » du Palais, & même aux approches des différentes Maisons » royales ? Selon vous encore, il ne faut jamais excéder, fût-ce » dans le bien, & ce n'est qu'en tenant un juste milieu en toutes » choses, que l'on peut être réputé sage. Auriez-vous oublié » les leçons que vous nous avez si souvent données ? ou peut-» être auriez-vous quelque motif qui vous porte à en agir ainsi ? » Vous nous feriez plaisir de nous donner sur ce point des eclair-» cissemens qui soient à notre portée, & dont, à notre tour, » nous puissions faire usage, pour corriger ce qu'il y a de dé-» fectueux dans notre conduite ».

« Je n'ai pas oublié, leur répondit *Koung-tsée*, les leçons » que je vous ai données, & je fais tous mes efforts pour les » mettre moi-même en pratique. Je vous ai dit souvent que le » Sage ne devoit rien avoir d'affecté, & qu'en toutes choses il » devoit tenir le juste milieu. Je vous l'ai dit cent & cent fois ; » je vous le dis encore ; & j'ajoute, pour vous engager à » m'imiter, que c'est-là mon etude de tous les jours. Mais ce » que vous regardez comme un excès & une affectation, ne

» doit pas être ainſi nommé : c'eſt tout au moins abuſer des » termes. Il n'y a rien dans ce que je fais, qui ne ſoit dans l'exac- » titude du devoir ; il n'y a rien qui ne me ſoit comme naturel.

» Vous convenez ſans doute que nous devons honorer & reſ- » pecter le Ciel pardeſſus tout ; il ne ſauroit y avoir de l'excès » à reſpecter, juſques dans les plus petites choſes, ceux qui le » repréſentent. Quant à la maniere de témoigner à l'extérieur » le reſpect, & de rendre les honneurs légitimement dus, elle » doit être conforme à l'etat de chacun, & ſe reſſentir du carac- » tere particulier de celui qui s'acquitte de ce devoir. Mon » caractere, mon etat, ce que je ſuis, ce qu'on me croit être, » tout cela concourt à exiger que j'en agiſſe comme je fais ; » & c'eſt en agiſſant ainſi, que, ſans publier aucune défenſe, » ſans même dire un ſeul mot, je ſuis venu à bout de purger » le Palais & tous ſes environs, de cette foule de fainéans & » d'oiſifs qui s'y aſſembloient à chaque heure du jour, & qui, » par leurs bourdonnemens indécens, les rendoient preſque » ſemblables à ces lieux où ſe tiennent les foires ou les marchés » publics.

» Vous ne l'ignorez pas, tous les yeux ſont ouverts ſur moi, » depuis ſur-tout que, par le dû de ma Charge, je dois moi-même » les avoir ouverts ſur tout le monde. On m'examine, ſi je puis » parler ainſi, depuis la tête juſqu'aux pieds ; on epluche toutes » mes actions ; & juſqu'à la plus petite, il n'en eſt aucune qu'on » ne juge à la rigueur : je ne dois par conſéquent en faire au- » cune qui ne ſoit à l'epreuve de la critique la plus ſévère, » aucune qu'on puiſſe juſtement cenſurer, aucune même qui » ne puiſſe ſervir d'exemple ; c'eſt à quoi tendent tous mes » efforts. En me voyant reſpecter mon Souverain, non-ſeule- » ment quand je ſuis en ſa préſence, mais encore lorſque j'ap- » proche des lieux qui lui ſervent de demeure, il eſt tout naturel

» qu'on



Helman, Sculp.

» qu'on en conclue que mon reſpect eſt ſincere, & ſans aucune » vue d'intérêt perſonnel ; que c'eſt un reſpect de devoir qui » oblige tout le monde ; & ſi tout le monde ne s'acquitte pas » de ce devoir de la maniere dont je m'en acquitte moi-même, » le grand nombre ſera, du moins quant à l'extérieur, plus ré- » pectueux qu'il ne l'etoit ci-devant ».

« Notre Maître dit très-bien, repliquerent les diſciples ; nous » ne faiſions pas toutes ces réflexions : il ne nous reſte qu'à » tâcher de ſuivre ſon exemple d'auſſi près qu'il nous ſera poſ- » ſible ».

La complaiſance de notre Philoſophe envers tous ceux qui vouloient apprendre quelque choſe de lui, & la facilité avec laquelle il répondoit à tout, lui attiroient des interrogations ſans nombre ſur toutes ſortes de ſujets. L'un des Miniſtres d'Etat, nommé *Ki-koan-tſée*, ou ſimplement *Ki-tſée*, faiſoit creuſer un puits ; les travailleurs trouverent, à quelques pieds de profondeur dans la terre, un pot de terre cuite, fait en forme de marmite. Dans ce pot etoit une figure de pierre qui reſſembloit en quelque choſe à un mouton, mais qui en différoit en pluſieurs de ſes parties. On ne ſavoit trop ce que c'etoit ; & les Antiquaires qui furent conſultés, n'etoient pas de même ſentiment ſur le nom qu'il falloit lui donner. Le Miniſtre l'envoya à *Koung-tſée* pour avoir ſon avis.

Koung-tſée, ſur le ſimple rapport du député, avant même d'avoir examiné la figure, décida que c'etoit très-certainement un *ſen-yang*, c'eſt-à-dire, un mouton monſtre, regardé par quelques-uns comme un des eſprits de la terre. « Chaque choſe, » dit-il, a un nom propre ſous lequel on la déſigne, & ce nom » exprime lui-même les principales qualités de la choſe déſi- » gnée. Ce qu'on a trouvé en creuſant la terre, n'ayant pas » la forme d'une choſe ordinaire, on n'a pu la déſigner qu'en

» indiquant ce dont elle approche le plus. Celle dont il s'agit
» a une figure qui participe de la figure du chien, & de celle
» du bélier ou du mouton. Ceux qui les premiers l'ont apper-
» çue, l'ont sans doute examinée avec beaucoup d'attention.
» Avant de la dénommer, ils ont vu qu'elle tenoit beaucoup
» plus du mouton que du chien, ou de tout autre animal, &
» l'ont appellée *fen-yang* (mouton monstre); & comme ce
» monstre fut trouvé ne quittant pas la terre, ils se sont ima-
» ginés que c'etoit un de ces esprits préposés à la garde de ce
» qu'elle contient sur sa surface & dans son sein. Il est une
» autre espece de monstre qui a la face humaine, les cornes
» comme celles du bœuf, & le reste du corps semblable à celui
» d'un gros serpent : on lui a donné le nom de *kouei-ouang-*
» *leang* ; & comme il faisoit son séjour dans les montagnes, on
» l'a regardé comme l'un des esprits qui présidents aux eléva-
» tions, aux forêts & aux montagnes. Sous le nom de *kouei-*
» *ouang-leang*, on comprend plusieurs autres monstres de diffé-
» rentes figures, que l'on regarde comme autant d'esprits qui
» ont leurs fonctions particulieres au service du globe que nous
» habitons. Par exemple, celui qui est semblable au bœuf,
» mais qui est sans cornes, & n'a qu'un pied ; & cet autre qui
» a la ressemblance d'un enfant d'environ trois ans, ayant les
» oreilles très-longues, & les yeux de couleur de feu, sont
» regardés comme ayant inspection sur l'air qui nous environne.
» Pour ce qui est des monstres aquatiques, qu'on a cru être des
» esprits auxquels a eté confié le gouvernement des eaux, on
» les appelle du nom général de *loung-ouang-siang*, comme
» qui diroit monstres ayant la ressemblance du dragon. Tous
» ces différens monstres, & bien d'autres que je pourrois nom-
» mer encore, n'ont rien de commun avec la figure de pierre
» à laquelle on veut que je trouve un nom. Ce à quoi elle

» reſſemble le plus, c'eſt au mouton monſtre; on peut donc » l'appeller *mouton-monſtre* (*ſen-yang*) ».

Je ne ferois pas mention de toutes ces bagatelles, ſi je n'ecrivois que pour amuſer un lecteur oiſif; mais mon deſſein, en prenant la plume, a eté de faire connoître un grand homme dans tous ſes rapports, & de le meſurer, ſi je puis parler ainſi, dans toutes ſes dimenſions. D'ailleurs, j'ai promis de ne pas m'ecarter des Auteurs chinois, & je tiens parole, aux riſques d'ennuyer. Voici quelque choſe de plus grave.

Le Roi *Ting-koung*, plus ſatisfait de jour en jour de la conduite de *Koung-tſée*, le fit appeller pour l'entretenir en particulier, & lui offrir la charge de *Sée-keou*, qui le mettoit à la tête de la Magiſtrature, tant civile que criminelle, de tout le Royaume, lui donnoit une autorité qui n'etoit ſubordonnée qu'à celle du Roi lui-même. *Koung-tſée* héſita quelques momens avant de donner ſa réponſe. Le Roi crut qu'il alloit refuſer; & ſans attendre qu'il s'expliquât: « je compte ſur vous, lui dit-il, pour la bonne » adminiſtration de la juſtice. Réformez ce qui a beſoin de » réforme; etabliſſez ce qui vous paroîtra convenable & utile; » faites en un mot ce que vous jugerez pour le mieux: j'ap- » prouve par avance tout ce que vous ferez, perſuadé que » je ſuis de votre zele pour la gloire de mon regne, & pour » l'avantage de tous mes Sujets ».

« Soyez aſſuré, répondit *Koung-tſée*, que vous n'avez pas » de Sujet plus fidele que moi, & plus dévoué à votre ſervice; » je ne cherche que les occaſions de vous en donner des preu- » ves. Je mettrai tous mes ſoins à me rendre digne des bontés » que vous avez pour moi, & des marques de confiance que » vous voulez bien me donner. Mais j'ai à prévenir votre Ma- » jeſté que je commencerai l'exercice de ma nouvelle charge, » par l'exécution la plus eclatante, mais la plus néceſſaire qu'il

» y ait eu depuis long-tems dans votre Royaume. L'un des » principaux d'entre ceux qui tiennent le premier rang dans » votre Cour, s'eſt rendu coupable d'une multitude de crimes, » dont un ſeul ſuffiroit pour le faire condamner à perdre la vie » ignominieuſement. Le monſtre dont je parle eſt le plus riche » & le plus accrédité de vos *Tay-fou* : c'eſt *Chao-tcheng-mao*. » Il faut qu'il meure, & que ſon ſupplice ſerve à effrayer les » méchans. Si vous le laiſſez vivre, vos peuples continueront » à gémir ſous le poids de ſa tyrannie, & vous ne ſauriez » manquer d'être ebranlé vous-même ſur votre trône. C'eſt lui, » c'eſt ce perfide qui eſt le principal auteur de tous les maux » qui ont affligé ci-devant le Royaume de *Lou*. Il a ſoufflé » le feu de la diſcorde ; il l'a attiſé ; il n'a rien oublié pour » inſpirer l'eſprit de rebellion. Il faut qu'il meure. Ne vous y » oppoſerez-vous pas, ſi tous ſes crimes ſont prouvés de ma- » niere à l'en faire convenir lui-même » ?

« Je n'aurai garde, répondit le Roi, de m'oppoſer à ce que » vous faſſiez le dû de votre charge : prenez garde cependant » à ne pas cauſer du trouble. *Chao-tcheng-mao* a bien des amis ; » ne craignez-vous pas qu'ils ne prennent ſa défenſe ? Si votre » Majeſté n'eſt en peine que ſur ce point, dit *Koung-tſée*, » elle peut ſe tranquilliſer. *Chao-tcheng-mao* n'a point d'amis ; » ceux qui font ſemblant de l'être, parce qu'ils le croient puiſ- » ſant & riche, l'abandonneront auſſi-tôt qu'ils le croiront mal- » heureux. Faites, repliqua le Roi, ce que la juſtice, la fidé- » lité à mon ſervice, & l'exacte probité exigeront de vous ; » je n'y mettrai aucun obſtacle ».

Sur cette promeſſe, *Koung-tſée* entre en poſſeſſion de ſon nouvel emploi, & il en commence les fonctions par des informations juridiques ſur la conduite de *Chao-tcheng-mao* ; c'eſt-à-dire, ſur les vexations, les cabales contre l'autorité légitime,



Helman Sculp.

& tous les autres crimes dont ce *Tay-fou* s'etoit rendu coupable. Le procès fut bientôt inſtruit ; car ſept jours après qu'il eut eté inſtallé dans ſa charge, il le jugea définitivement, & condamna le criminel à avoir publiquement la tête tranchée avec le ſabre dépoſé dans la ſalle des Ancêtres, dite le *Tay-miao*. Cette terrible exécution fit trembler les plus intrépides, ceux d'entre les Grands en particulier qui avoient quelques crimes à ſe reprocher. Les diſciples même du Philoſophe en furent dans un etonnement dont ils avoient peine à revenir ; & ce ne fut qu'après avoir eté inſtruits des raiſons qui avoient pu porter à cette ſévérité celui qu'ils regardoient comme le plus doux des hommes, qu'ils la crurent, ſinon indiſpenſable, du moins néceſſaire à bien des egards.

« Maître, lui dit *Tſée-koung*, vous avez fait ſubir le ſupplice » le plus ignominieux à *Chao-tcheng-mao* : il etoit ſans doute » coupable, puiſque vous l'avez condamné ; mais n'y a-t-il pas » un peu de précipitation dans la conduite que vous avez tenue » à ſon egard ? Vous ne faites que d'entrer en charge, & vous » faites mourir un des hommes qui illuſtroit le plus le Royaume » de *Lou*, par ſa capacité en tout genre. Perſonne n'ignore » que *Chao-tcheng-mao* joignoit à un eſprit ſupérieur la con- » noiſſance pratique de cette foule de talens dont un ſeul ſuffit » ſouvent pour faire briller un homme en place ; qu'il connoiſ- » ſoit à fond le fort & le foible des différens Royaumes qui » nous avoiſinent ; & qu'en fait de lumieres ſur ce qui concerne » les affaires du Gouvernement, il ne le cédoit à aucun. Pour » conſerver à l'Etat un homme de ce rang, qui pouvoit lui » être très-utile, ne pouviez-vous pas trouver dans la profon- » deur de votre génie, quelque moyen de le faire rentrer en » lui-même, & de le ramener à ſon devoir » ?

« Je ſuis très-charmé, lui répondit *Koung-tſée*, de votre

» maniere de penſer. Ce que vous venez de dire, mérite une » réponſe de ma part, & une réponſe qui puiſſe vous ſatisfaire. » Je n'ignore aucune des qualités, tant bonnes que mauvaiſes, » qui etoient réunies dans la perſonne de *Chao-tcheng-mao*; » & malgré cette connoiſſance, j'ai jugé qu'on ne pouvoit » pas le laiſſer vivre. Je ne vous parlerai pas de ſes rapines, » de ſes brigandages, de ſes vexations, & des autres crimes » qu'on pouvoit lui reprocher; je vous dirai ſeulement qu'il eſt » cinq ſortes de délits qui ſont impardonnables. Retenez bien » ce que vous allez entendre, afin de pouvoir y réfléchir à » loiſir. Il eſt bon qu'avant d'exercer un emploi qui met ſou- » vent l'homme le plus porté à la douceur, dans le cas de punir » avec la ſévérité la plus rigoureuſe, on ſoit convaincu que c'eſt » une néceſſité indiſpenſable, & que ce ſeroit ne pas aimer » les hommes, ne pas avoir le *jin*, que d'en agir autrement.

» Le premier des délits qui ne méritent aucun pardon, eſt » celui d'un ſcélérat qui médite ſécrétement les crimes, & qui » les trame enſuite ſous le maſque de la vertu.

» Le ſecond, eſt une incorrigibilité reconnue, & ſouvent » eprouvée dans des cas graves & contraires au bien général de » la ſociété.

» Le troiſieme, eſt le menſonge calomnieux, revêtu du » manteau de la vérité, pour tromper, en matiere importante, » ceux qui influent en quelque choſe ſur le bonheur ou le mal- » heur du commun des hommes.

Le quatrieme, eſt la vengeance cruellement exercée, après » que la haine qui l'a ſuggérée s'eſt long-tems cachée à deſ- » ſein ſous l'apparence de l'amitié.

Le cinquieme, enfin, eſt de dire le blanc & le noir, le pour » & le contre ſur le même objet, ſuivant l'intérêt qu'on trouve » à dire l'un ou l'autre. Il n'eſt aucun de ces cinq genres de

» crimes, qui ne mérite en particulier une punition exemplaire. » *Chao-tcheng-mao* s'eſt rendu coupable de tous les cinq à la » fois ; & c'etoit un coupable d'habitude, un coupable qui ne » vouloit pas ſe corriger, & qui ne tendoit à rien moins qu'à » bouleverſer tout l'Etat : jugez ſi j'ai dû, ſi j'ai pu lui faire » grace ».

Tſée-koung n'en demanda pas davantage, & demeura convaincu que ſon Maître, chargé par etat de punir les crimes, ne devoit pas laiſſer vivre un criminel de cette eſpece, nonobſtant le haut rang dans lequel il etoit placé, & quelque mérite qu'il pût avoir d'ailleurs. La plus ſaine partie de la Cour & de la Ville applaudit à la juſtice & à la fermeté de *Koung-tſée*, & le Peuple ne vit plus en lui qu'un Protecteur eclairé contre les vexations qu'il pourroit eſſuyer de la part des perſonnes en place. Cependant il ſe trouva un homme qui oſa déſapprouver les eloges qu'on donnoit à *Koung-tſée* de tous côtés : c'etoit un Poëte, prétendu Philoſophe, qui, ne penſant pas ſur ſon compte auſſi favorablement que le Public, s'aviſa de faire une chanſon ſatyrique contre celui que tout le monde louoit. « Nous le voyons encore de loin, dit le » *Chanſonnier ;* ſa robe nous paroît d'une très-belle etoffe ; » mais elle eſt ſans doublure, & n'eſt point couſue encore. » Attendons qu'il s'avance de quelques pas ; la robe tombera » d'elle-même, & nous le verrons tout nud ».

Ce couplet courut bientôt toute la Ville ; & *Koung-tſée*, qui en eut connoiſſance, ne s'en offenſa point. « L'Auteur a » raiſon, dit-il à ceux qui le lui rapporterent ; il ne faut pas » juger l'homme par ſon extérieur, non plus que par l'habit » qu'il porte ; il faut, autant qu'il ſe peut, pénétrer juſqu'au » fond de ſon cœur, & voir ce qui s'y paſſe : mais comme » cela eſt très-difficile, il faut du moins ne le juger que ſur

» ſa conduite. Quant à ce qui me concerne, je tâcherai de » me conduire de maniere à engager le Poëte à me juger ſans » prévention ; & j'oſe me flatter que ſon jugement me ſera » favorable ».

Il ne ſe trompa point. Quelques mois après il courut une autre chanſon ſur ſon compte, & c'etoit le même Poëte qui l'avoit faite. En voici le ſens : « Ci-devant, ceux qui traitoient » les affaires de l'Etat, ne ſe rendoient au Palais qu'après être » bien repus, & ſouvent à moitié ivres ; les femmes peu ſou- » miſes à leurs maris, ſe donnoient toutes ſortes de libertés ; » les Riches abuſoient de leurs richeſſes pour ſe ſouſtraire à l'ob- » ſervation des loix ; les Marchands ne ſe faiſoient point de ſcru- » pule de tromper, & trompoient impunément : mais depuis que » *Koung-tſée* eſt en charge, tout a changé de face. Les Grands » vont au Palais à jeun, & y traitent ſérieuſement les affaires ; » les femmes, ſoumiſes à leurs maris, ne s'occupent que du ſoin » de leurs ménages ; les Riches obéiſſent aux loix ; la bonne- » foi regne dans le commerce ; & le Peuple, à l'abri des vexa- » tions, s'occupe, tranquillement & avec joie, du genre de » travail dont il tire ſa ſubſiſtance ».

Cette palinodie fut plus que ſuffiſante pour effacer les impreſſions peu favorables que la premiere chanſon pouvoit avoir faites ſur certains eſprits ; mais elle ne ſuffit pas pour tranquiliſer ceux de ſes diſciples qui faiſoient une etude particuliere des anciens rites. Ils croyoient voir une tranſgreſſion formelle de ces anciens rites, dans la ſévérité avec laquelle leur Maître avoit jugé *Chao-tcheng-mao*, & dans la rigueur dont il avoit uſé en faiſant exécuter le coupable, en aſſiſtant en perſonne à cette ſanguinaire exécution, & en ordonnant que ſon cadavre reſtât trois jours entiers ſans ſépulture, expoſé à la vue du peuple. Ils cherchoient l'occaſion favorable de pouvoir s'expliquer avec

avec lui sans témoins. *Jan-yeou* la trouva enfin, & lui dit : « Maître, je sais que jusqu'ici vous avez fait tous vos efforts » pour remettre en vigueur la saine doctrine des Anciens, & » pour faire observer ce que les premiers Rois de la Monarchie » avoient sagement etabli. Il est un point cependant, & un » point de la derniere importance, sur lequel il me paroît que » vous n'êtes pas d'accord avec vous-même ; ou, pour vous » parler sans détour, que vous avez violé avec le plus grand » eclat, puisque c'est à la vue, pour ainsi dire, de tout le » Royaume que vous l'avez violé. Il avoit eté etabli par ces » anciens Rois, dont la sagesse vous est si bien connue, que » ceux d'entre les Grands qui etoient décorés du titre de *Tay-* » *fou*, n'etoient pas soumis aux loix pénales qui avoient lieu » à l'egard des autres criminels ; & vous avez fait exécuter à » mort le *Tay-fou Chao-tcheng-mao*, de la même maniere que » vous eussiez fait exécuter un criminel de la lie du peuple, » & plus rigoureusement encore. Je vous avoue que cette con- » duite de votre part, m'a infiniment surpris. La multitude de » vos occupations vous auroit-elle fait oublier cet ancien usage, » ou votre intention seroit-elle de l'abroger, comme favori- » sant en quelque sorte le crime, quand il est commis par ceux » du haut rang ? Un mot de votre bouche suffira pour eclaircir » sur cela mon doute, & pour me tranquilliser ; ne me refusez » pas, je vous prie, cette satisfaction ».

« Je veux bien vous satisfaire, lui répondit *Koung-tsée* ; & » je le ferai d'autant plus volontiers, que cela me met dans » l'occasion de vous expliquer dans son vrai sens une ancienne » loi, dont il paroît que vous ne connoissez que les mots qui » l'expriment.

Pour ce qui est des Tay-fou, dit la loi, *il ne convient pas qu'ils subissent les supplices comme les autres ; il suffit de leur*

repréſenter leurs crimes, de leur apprendre à en rougir, & de leur abandonner à eux-mêmes le ſoin de la punition. « Par ces » paroles, la loi n'exempte pas du ſupplice les *Tay-fou* qui ſe » ſont rendus coupables des différens crimes pour leſquels le » commun des hommes eſt puni ; elle veut qu'on croie que » des hommes qui, en vertu de la dignité dont ils ſont revêtus, » ſont obligés de veiller à ce qu'il ne ſe commette pas des » crimes, n'en commettent point eux-mêmes qui méritent une » punition pareille à celle qu'on inflige aux autres malfaiteurs. » Elle veut auſſi que, dans le cas où ils auroient eu le malheur » d'en commettre de tels, ils ſoient punis irrémiſſiblement, » mais de maniere que leur dignité ne ſoit point avilie. L'eſ- » prit de la loi eſt d'honorer la dignité dans la perſonne même » du coupable ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on ne parloit jamais » clairement des crimes commis par un *Tay-fou*. Si l'on etoit » forcé d'en parler, on les couvroit du voile de l'allégorie. » Lorſque, par exemple, un *Tay-fou* méritoit d'être châtié » pour ſes débauches criminelles, on diſoit dans le public que » les vaſes & les uſtenſiles qui ſervent aux ſacrifices, etoient » dans un etat d'indécence & de mal-propreté à faire horreur. » S'il devoit être puni pour s'être ſouillé par d'autres crimes » indignes de ſon rang, on ſe contentoit de dire que les toiles » qui ſervent de pavillon dans le lieu où l'on ſacrifie, ainſi que » celles qui ſont pour d'autres uſages dans le même lieu, » etoient déchirées & pleines de taches. S'il etoit entré dans » des cabales contre le Gouvernement ; s'il s'etoit emancipé » juſqu'à déſobéir à ſes Supérieurs, on diſoit ſeulement qu'il ne » rempliſſoit pas avec exactitude les devoirs d'un homme en » place. S'il manquoit de fermeté à exiger de ſes inférieurs ce » qui eſt du devoir, ou qu'il palliât leurs fautes, l'on diſoit » qu'il épargnoit trop les Officiers ſubalternes. Si, enfin, il

» aboliſſoit quelque loi ou quelque coutume univerſellement » reçue, ou qu'il enfreignît, par quelque action indigne, cette » coutume ou cette loi, l'on diſoit qu'il ſe conduiſoit d'une ma- » niere extraordinaire. Les *Tay-fou* coupables etoient punis » ſuivant la griéveté de leurs crimes; mais ces crimes n'etoient » pas enoncés clairement, & ils prononçoient eux-mêmes l'ar- » rêt de leur propre condamnation, dont ils etoient les ſeuls » exécuteurs, perſonne ne pouvant mettre la main ſur eux. » Voici comment cela ſe pratiquoit.

» Un *Tay-fou* convaincu par des preuves evidentes & ſans » replique, de quelqu'un de ces crimes qui méritent la mort, » ſe citoit devant les Juges ou Commiſſaires nommés par le » Souverain; il s'accuſoit de ce dont il etoit coupable, con- » cluoit qu'il ne méritoit pas de vivre, & ſupplioit inſtamment » qu'on obtînt pour lui la permiſſion de ſe donner la mort. Les » Juges lui diſoient, en forme d'exhortation, tout ce qui etoit » propre à lui inſpirer la honte & le repentir, & alloient pren- » dre l'ordre du Souverain. A leur retour, le *Tay-fou* criminel » ſe couvroit la tête d'un bonnet blanc, prenoit l'habit de deuil, » & ſe rendoit à la porte du Palais, portant entre ſes mains le » ſabre, qu'il avoit lavé lui-même avec de l'eau propre, dans » la cuvette du lieu des ſacrifices. Auſſi-tôt qu'il etoit arrivé, il » ſe mettoit à deux genoux, la face tournée du côté du Nord, » & attendoit qu'on lui intimât la permiſſion qu'il avoit ſollicitée. » *Notre Maître commun*, lui diſoit l'un des Commiſſaires, *a* » *bien voulu avoir égard à votre priere; faites ce qui convient.* » Le criminel levoit alors le ſabre, & ſe donnoit la mort.

» Il y a long-tems que cette ſage loi n'a plus lieu parmi » nous. Les *Tay-fou* commettent leurs crimes trop à décou- » vert, pour qu'on puiſſe les déſigner par d'autres noms que » ceux qu'on leur donne communément. Ce ſeroit en vain

» qu'on voudroit n'en parler que sous les dénominations dif-
» crettes de l'allégorie, le peuple ne s'y laisseroit pas tromper.
» Témoin de leur luxe, de leur orgueil & des vices honteux
» auxquels ils se livrent ; victime de leurs vexations & de leur
» avarice, comment pourroit-il se persuader qu'ils ne se sont
» rendus coupables que de quelques négligences dans l'exer-
» cice de leur emploi ? La simplicité de nos mœurs primitives,
» permettoit aux Anciens d'en agir comme on le faisoit alors.
» Tout a changé depuis ; & si aujourd'hui on observoit à la
» lettre l'ancienne loi que vous m'avez rappellée, on agiroit
» contre l'esprit de cette même loi, en rendant mépriſable ce
» que, dans son institution, elle a eu dessein d'honorer. *Chao-*
» *tcheng-mao* s'est rendu, en face de tout le monde, coupable
» de cinq sortes de crimes qui ne méritent aucun pardon ; en
» lui faisant subir publiquement & avec ignominie la peine de
» mort, j'ai réparé en quelque sorte, par cet exemple de jus-
» tice, le mauvais exemple de l'impunité dans les personnes du
» haut rang. Les crimes en deviendront plus rares dans les per-
» sonnes de tous les etats, quand on sera convaincu qu'il n'est
» aucun etat qui puisse mettre à l'abri d'une punition méritée.

» Du reste, soyez persuadé que j'ai usé de beaucoup d'in-
» dulgence, en ne condamnant à la mort que le seul coupable ;
» c'est la moindre des peines que j'ai pu lui infliger. En suivant
» à la rigueur ce que prescrivent les loix, peut-être que toute
» sa race auroit dû disparoître de dessus la surface de la terre. La
» loi dit : *on exterminera jusqu'à la cinquieme génération pour*
» *le crime de rébellion contre le ciel & la terre ; jusqu'à la qua-*
» *trieme génération, pour le crime de rébellion contre les Supé-*
» *rieurs & les Magistrats ; jusqu'à la troisieme, pour l'habitude*
» *des crimes contre la loi naturelle ; jusqu'à la seconde, pour*
» *l'abolissement du culte des* Chen *&* *des* Kouei, *c'est-à-dire, des*

» *Esprits supérieurs & inférieurs : & l'on fera mourir, irrémissi-*
» *blement, quiconque aura tué quelqu'un, ou procuré sa mort*
» *d'une maniere injuste* ».

Il finissoit à peine ces mots, qu'il entra quelqu'un pour lui parler d'affaires. *Jan-yeou* se retira la tête baissée & le corps à demi courbé, & dit, tout en s'en allant, ces paroles mémorables : « je savois bien que notre Maître etoit un trésor de » science ; mais j'ignorois que ce trésor fût inépuisable. Dans » tout ce que je viens d'entendre, il n'y a pas un seul mot qui » ne mérite d'être réfléchi. Je me souviendrai toute ma vie » de cette utile conversation ».

C'est dans ces sortes de conversations, qui avoient pour objets les evénemens du jour, que les disciples de notre Philosophe apprenoient à faire une application juste des principes généraux de morale & de conduite, dont ils etoient imbus. *Tsai-yu*, l'un de ceux qui avoient le plus à cœur d'acquérir la sagesse, s'etoit rendu chez *Koung-tsée* dans un tems où il le croyoit libre des occupations de sa charge, pour se faire expliquer quelque chose qui avoit rapport aux anciens usages. « Je » n'ai pas le loisir à présent, lui dit *Koung-tsée ;* je suis obligé » de sortir pour faire une visite au Ministre *Ki-kang-tsée :* je » ne veux pas le manquer. Je me présentai l'autre jour à la » porte de son hôtel ; il me fit dire qu'il ne pouvoit pas me voir : » peut-être je serai plus heureux aujourd'hui. Attendez ici mon » retour ; je ne serai probablement pas long-tems sans vous re- » joindre ». Il sortit à l'instant, & revint peu après, parce que *Ki-kang-tsée* etoit déjà sorti lui-même pour se rendre auprès du Roi.

« Maître, lui dit *Tsai-yu* en le voyant, je suis dans une » surprise difficile à exprimer. Vous nous avez enseigné que » ceux qui cultivent la sagesse, ne doivent faire leur cour à qui

» que ce ſoit ; qu'ils ne doivent pas ſe produire chez les Grands, » ni même chez les Rois, à moins qu'ils n'y ſoient contraints » par des ordres ſupérieurs, ou appellés par des invitations » réitérées ; & voilà que, dans l'eſpace de peu de jours, vous » allez de vous-même, juſqu'à deux fois, chez un homme en » place, qui paroît ne vouloir pas de vous, & même vous » rebuter. La dignité dont on vous a nouvellement décoré, » auroit-elle fait germer dans votre cœur les ſemences d'ambi- » tion, que la Nature ſemble avoir jettées dans les cœurs de » tous les hommes ? En faiſant votre cour au Miniſtre *Ki-kang-* » *tſée*, vous prenez la vraie route qu'il faut tenir pour parve- » nir au faîte des honneurs ».

» Vous ne me rendez pas juſtice, lui répondit *Koung-tſée* » avec bonté ; ce que j'en fais, n'eſt nullement en vue d'obte- » nir de nouvelles graces ni de nouveaux bienfaits du Roi. J'ai » déjà obtenu, ſans m'y attendre, ſans le deſirer même, tout » ce qui ſuffiroit pour ſatisfaire l'homme le plus ambitieux : car, » puiſqu'il faut que je me juſtifie auprès de vous, je vous dirai » que je ſuis actuellement l'egal de *Ki-kang-tſée*, puiſque le Roi » m'a nommé Miniſtre tout comme lui, & que j'ai par deſſus » lui d'être à la tête de la Magiſtrature. Cette promotion n'eſt » pas encore divulguée, parce que j'ai prié Sa Majeſté de la » tenir ſecrette, juſqu'à ce que j'euſſe pris ma détermination » pour accepter ou refuſer la place qui m'eſt offerte. Après » avoir mûrement réfléchi & conſidéré tout ce qui etoit à con- » ſidérer, il m'a paru que le bien de l'Etat exigeoit de moi que » j'acceptaſſe ; & je ſuis réſolu d'accepter. Je ſens d'avance » tout le poids du fardeau dont je vais me charger ; mais il eſt » de mon devoir de ſacrifier mon repos & mes inclinations » particulieres à l'avantage du Royaume. Vous ſavez, ſans » doute, que la principale cauſe des malheurs qui ont ci-devant

» affligé notre patrie, vient de la méſintelligence qui régnoit » entre ceux qui etoient prépoſés pour la gouverner. Je vais » moi-même être rangé parmi ceux qui tiennent le timon de » l'Etat ; je dois faire tout ce qui dépend de moi pour me » concilier leur bienveillance, afin de pouvoir plus facilement » les engager à concourir avec moi dans ce qui me paroîtra » pouvoir procurer la félicité des peuples & la gloire du Sou- » verain. Je me ſuis déjà rendu deux fois chez *Ki-kang-tſée* ; » je m'y rendrai encore une troiſieme & une quatrieme fois, » s'il le faut. Je m'ecarterois des vrais principes de la ſageſſe, » de ces principes mêmes que j'ai tâché de vous inculquer, » ſi, dans les circonſtances où je me trouve, j'en agiſſois autre- » ment. Ce ſeroit autre choſe, ſi je n'etois que ſimple parti- » culier. En entrant dans le Miniſtere, je veux avoir pour » amis, vrais ou ſimulés, tous ceux qui pourroient me traverſer » dans l'exécution des utiles projets que j'ai formés. Croyez- » vous que ce ſoit l'ambition qui m'ait conduit deux fois chez » *Ki-kang-tſée* ? Croyez-vous qu'en allant chez ce Miniſtre, » ſans en être prié ni même invité, je me ſois conduit tout à » l'oppoſé de ce que je vous ai enſeigné » ?

« J'ai eu tort, répondit *Tſai-yu*, de vous avoir ſoupçonné » d'ambition ; ce que vous venez de me dire a diſſipé juſqu'au » moindre des nuages qui s'etoient elevés dans mon foible en- » tendement. J'ai eu tort ; en vérité, j'ai eu tort : que cet aveu » de ma part vous tienne lieu de toute autre excuſe ».

Cependant le Roi preſſoit *Koung-tſée* de prendre au plutôt ſa place au Conſeil en qualité de Miniſtre. « Depuis que vous » êtes *Sée-keou*, lui dit-il, les crimes deviennent de jour en » jour plus rares ; les murmures du peuple diminuent inſenſi- » blement, & les Grands ne forment plus, du moins à décou- » vert, des cabales & des intrigues ; il paroît même qu'ils

» s'occupent ſérieuſement du ſoin de remplir leurs emplois » reſpectifs. Que ſera-ce quand vous ſerez l'un des Chefs du » Gouvernement général de mon Royaume ? Ne différez pas » davantage à me ſatisfaire ſur ce que j'exige de vous ».

« Je n'ai rien de plus à cœur, lui répondit *Koung-tſée*, que » d'employer tout ce que je puis avoir de talens & de forces » pour le ſervice de mon Souverain ; mais je crains que dans » le poſte elevé que vous voulez que j'occupe, je ne vous » devienne bientôt à charge par ma maniere d'enviſager les » choſes, & encore plus par les avis que je me croirai obligé » de vous donner pour votre conduite perſonnelle ».

« Ne craignez rien, interrompit le Roi ; j'ecouterai toujours » avec plaiſir les avis que vous voudrez bien me donner, & je » me ferai un devoir de les ſuivre, parce que je ſuis perſuadé » que vous ne m'en donnerez aucun dont je ne puiſſe faire » mon profit pour l'avantage de mes Sujets, la gloire de mon » regne, & mon utilité propre ».

A ces mots *Koung-tſée* ſe proſterna, toucha la terre du front en ſigne d'acceptation & de remercîment, & dès le jour même il fit les fonctions de ſa charge. Tous les Mandarins, grands & petits, vinrent chez lui pour lui rendre leurs devoirs, & le féliciter. Il reçut tout le monde avec bonté, & avec un air de ſatisfaction & de joie qu'on n'étoit pas accoutumé de voir en lui. Ses diſcours, ſes manieres, ſon ton de voix même, paroiſſoient d'un homme tout différent de celui qu'on avoit regardé juſqu'alors comme le plus grave du Royaume.

Quand la foule eut paſſé, & qu'il ſe trouva ſans autre compagnie que celle de quelques-uns de ſes diſciples : « Maître, lui » dit *Tſée-lou*, ne nous avez-vous pas enſeigné que le Sage doit » être imperturbable dans la bonne comme dans la mauvaiſe » fortune ; qu'il ne doit pas ſe réjouir dans le tems que tout ſemble

» lui

» lui proſpérer, ni s'attriſter lorſque l'adverſité ſemble vouloir » l'accabler ſous le poids des malheurs ? Les maximes que vous » nous débitez, ſont excellentes ; pourquoi ne mettez-vous pas » vous-même en pratique celle que je viens de vous rappeller ? » Jamais je ne vous ai vu ſi content ni de ſi belle humeur, que » depuis que le Roi vous a elevé à la dignité de Miniſtre : il » n'eſt aucune de vos actions, il n'eſt aucune de vos paroles, » qui ne dénotent la joie. Auquel des deux faut-il que nous nous » en rapportions ? à ce que vous nous avez dit ci-devant, ou » à ce que nous vous voyons faire aujourd'hui » ?

« A l'un & à l'autre, lui répondit *Koung-tſée*, ſans paroître » le moins du monde emu du reproche que lui faiſoit ſon diſ- » ciple. Les bonnes maximes que je tâche de vous inculquer » pour vous conduire à la ſageſſe, je tâche auſſi de les prati- » quer moi-même dans ce qu'elles preſcrivent d'eſſentiel. Vous » n'avez pas pris le vrai ſens de celle que vous me reprochez » d'avoir miſe en oubli depuis que je ſuis entré dans le Miniſ- » tere. Voici comment il faut l'entendre, & quel en eſt l'eſprit. » Le Sage ne doit point ſe laiſſer abattre dans l'adverſité, ni » s'enorgueillir lorſque tout lui proſpere. L'orgueil & la puſilla- » nimité ſont les deux excès à eviter. Celui qui cultive la Sa- » geſſe, doit être egalement tranquille dans ce que le commun » des hommes regarde comme etant un ſujet de joie ou de » chagrin ; il doit voir d'un œil egal tous les evénemens de la » vie, perſuadé qu'il doit être que ce qu'on appelle bonheur & » malheur, n'eſt nullement au pouvoir de celui qui eprouve » l'un ou l'autre, & qu'il ne faut ſouvent que l'intervalle d'un » jour, ou même de quelques heures, pour paſſer du comble » de la félicité juſqu'au gouffre de l'infortune, ou pour être » porté dans une mer immenſe de biens après avoir eſſuyé tous » les maux. Ainſi, pourvu que les ſignes extérieurs de triſteſſe

» ou de joie n'aient pas leur source dans la satisfaction inté-
» rieure que l'on auroit de se voir au-dessous ou au-dessus des
» autres, bien ou mal traité, riche ou pauvre, dans les hon-
» neurs ou dans l'ignominie, dans la disgrace ou en faveur, on
» ne s'ecarte point de ce que prescrit la Sagesse, en témoignant
» dans les circonstances, qu'on a de la peine ou du plaisir, lors-
» qu'on eprouve réellement l'un ou l'autre. En me voyant agir
» comme je le fais, vous avez cru que j'etois au comble de la
» joie d'avoir eté placé immédiatement au-dessous du trône:
» vous m'avez jugé trop légérement. Si vous pouviez lire dans
» mon cœur, vous y verriez l'amour du devoir combattre mon
» inclination particuliere, & exiger de moi que je me con-
» traigne au point de paroître gai lorsque j'ai tout sujet d'être
» triste, & de paroître quelquefois triste lorsque je suis réelle-
» ment dans la joie. Cette contrainte est d'autant plus grande,
» qu'elle ne doit se montrer d'aucun côté : c'est la contrainte
» d'etat. J'ai formé le dessein de faire fleurir les différentes
» branches du Gouvernement, en exigeant de tout le monde
» l'accompliſſement de ses devoirs; pour pouvoir réussir dans
» l'exécution, je dois avoir la confiance de tous ceux qui sont
» en place, afin de pouvoir tirer parti d'eux tous. Si je ne me
» montrois à eux qu'enveloppé du manteau de l'austere Sagesse,
» je les rebuterois à coup sûr, & je manquerois mon objet; je
» ne passerois, dans leur esprit, que pour un orgueilleux qui
» se cache sous le voile de la modestie. Ils se cacheroient à leur
» tour sous un voile pareil; & loin de concourir avec moi pour
» assurer à mon administration les succès que j'en espere, ils
» me traverseroient sourdement, & feroient echouer la plupart
» de mes entreprises.

» Mon cher *Tsée-lou*, soyez persuadé que, dans le poste
» eminent que j'occupe, je ne m'en estime ni plus ni moins

» que lorsque j'etois simple particulier ; je ne me regarde que » comme l'un de ces signaux qui servent à diriger les voyageurs, » pour les faire parvenir sûrement au terme de leur route ; je » me mets à portée d'être vu, & je tâche de persuader à ceux » qui me voient, que je ne suis pas un signal déplacé. Soyez » désormais tranquille sur mon compte ; & croyez que ce que » je vous ai enseigné, je le pratique moi-même, ou je tâche » de le pratiquer ».

« Maître, repliqua *Tsée-lou*, vous savez que je suis d'un » esprit borné ; une application juste des préceptes à la pra- » tique, est le plus souvent hors de ma portée. Ne vous lassez » pas de m'instruire ; il n'est aucune de vos paroles dont je ne » tire quelque profit. Ce que vous venez de dire m'a pleine- » ment satisfait ; & je suis persuadé que, dans la prospérité » comme dans l'adversité, vous jouissez en paix de vous-même, » sans vous enorgueillir ni vous laisser abattre ».

Pendant que notre Philosophe s'occupoit à régler l'intérieur du Royaume, en faisant rentrer dans l'ordre tout ce qui en etoit sorti, il se formoit sur les frontieres un orage qui pouvoit être suivi du plus grand désastre, si l'on attendoit qu'il fût entiérement formé pour s'en mettre à couvert. La montagne qu'on appelle aujourd'hui *Tchou-tsi-chan*, & qui portoit alors le nom de *Kia-kou*, faisoit la séparation des Royaumes de *Tsi* & de *Lou*. Sur le penchant de cette montagne, des deux côtés, etoient quelques villes dont les Rois de *Tsi* vouloient être les seuls maîtres, afin d'être plus à portée d'empiéter peu-à-peu sur les possessions des Rois de *Lou*. Ceux-ci avoient eté les plus foibles, & s'etoient déjà laissé enlever trois villes. *Ting-koung*, leur successeur, auroit bien voulu faire valoir ses droits ; mais la voie des armes lui paroissant peu sûre & très-coûteuse d'ailleurs, il s'en etoit tenu, jusqu'alors, à ne tenter que la voie

de la négociation. *Ly-tsou*, l'un des *Tay-fou* du Roi de *Tsi*, imputa à crainte ce qui n'etoit que l'effet d'une politique fondée sur la raison ; dans cette croyance, il se persuada qu'il pouvoit entreprendre d'agrandir les Etats de son Maître, aux dépens d'un voisin qui n'oseroit lui résister. Il leva des troupes, & se disposoit à les faire entrer dans le Royaume de *Lou*, lorsque *Koung-tsée* fut instruit de son injuste projet. Cependant, pour ne pas donner lieu à une rupture ouverte entre les deux Royaumes, il jugea à propos de dissimuler ; & pour donner le change au perfide *Ly-tsou*, en lui persuadant qu'il etoit sans défiance, au lieu de lever des troupes lui-même, il redemanda la restitution des trois villes qui avoient appartenu aux Rois de *Lou*.

Les Ministres du Roi de *Tsi* ne pensoient pas comme *Ly-tsou* ; ils connoissoient *Koung-tsée*, & en etoient connus. Ils représenterent à leur Roi que le Royaume de *Lou* alloit devenir florissant sous l'administration d'un homme tel que *Koung-tsée* ; qu'il etoit de sa gloire & de son intérêt particulier de l'avoir pour allié & non pour ennemi ; qu'il etoit de la justice de restituer les trois villes en question, si le Roi de *Lou* etoit bien fondé à demander qu'elles lui fussent livrées ; & qu'il falloit terminer cette affaire à l'amiable, en se rendant sur les frontieres pour discuter les raisons de part & d'autre en présence des deux Rois. Cet avis passa au Conseil à la pluralité des voix, malgré tout ce que put dire *Ly-tsou* pour faire entreprendre la guerre à laquelle il etoit déjà tout préparé. On ecrivit au Ministre de *Lou*, qu'on ne souhaitoit rien tant que de le satisfaire sur l'objet de sa demande, si ce qu'il demandoit etoit conforme aux loix de l'honneur & de la justice ; mais qu'il savoit très-bien que personne n'etoit juge dans sa propre cause ; & qu'on croyoit que pour se mettre, de part & d'autre, à

l'abri de tout soupçon, & terminer cette affaire à la satisfaction des deux Cours, il etoit à propos que les deux Rois se rendissent en personne sur les frontieres, où, après que l'on auroit discuté en leur présence toutes les raisons pour & contre, on se détermineroit à faire ce qui convient.

Cette Lettre fut rendue à *Koung-tsée*, lequel, après l'avoir lue, la porta au Roi, & lui dit : « Seigneur, ceux du Royaume » de *Tsi* paroissent vouloir bien vivre avec nous ; vous en » jugerez par ce qu'ils ecrivent. Consultez mes deux collegues » dans le Ministere, *Tchoung-sun-ho-ki* & *Ki-sun-see*, sur ce » qu'on nous propose ; & pour leur laisser une entiere liberté » de vous dire ce qu'ils en pensent, permettez-moi de n'être » pas présent lorsque vous délibérerez avec eux ».

Le Roi consentit à tout, fit appeller les deux Ministres, & leur proposa l'affaire en question.

« Ceux du Royaume de *Tsi*, dit *Tchoung-sun-ho-ki*, ne » jouissent pas d'une bonne réputation ; ils passent, en général, » pour être des fourbes : il est de la prudence de se défier » d'eux. Qui sait si, dans la proposition qu'ils font, il n'y a pas » quelque fourberie cachée ? Au cas que votre Majesté con- » sente à se rendre sur les frontieres pour s'aboucher avec le » Roi, elle ne doit pas y aller qu'elle n'ait un bon corps d'ar- » mée à sa suite.

» Ceux du Royaume de *Tsi*, ajouta *Ki-sun-see*, ont eté » dans tous les tems nos plus cruels ennemis ; ils n'ont jamais » manqué l'occasion de prendre les armes contre nous toutes » les fois qu'elle s'est présentée, & ils ont eu le talent de la faire » naître quand elle ne se présentoit pas. Otons-leur tout sujet, » tout prétexte même de défiance. Leur Roi paroît à présent » bien disposé à votre egard ; il vous fait proposer une confé- » rence sur les frontieres : consentez-y. En vous abouchant

» avec lui, vous aurez l'occasion la plus favorable que vous » puissiez desirer, pour conclure une longue paix entre les » deux Royaumes ».

« Je pense comme vous, répondit le Roi; mais si je vais sur » les frontieres, qui prendrai-je pour m'accompagner? Il me » faut quelqu'un qui puisse découvrir leurs artifices, s'ils ne sont » pas de bonne-foi, & m'empêcher d'être la dupe des appa- » rences ».

« Il n'y a personne dans votre Cour, dit *Tchoung-sun-ho-ki*, » qui soit plus en etat que *Koung-tsée* de vous garantir des » pieges qu'on pourroit vous tendre, & de tirer de cette con- » férence le meilleur parti possible pour votre gloire particu- » liere, & pour l'avantage de vos Sujets; ordonnez-lui de vous » suivre; ayez-le sans cesse à vos côtés, & ne vous ecartez » en rien de tout ce qu'il vous suggérera sur ce que vous devez » dire, & sur la conduite que vous devez tenir ».

Le Roi fut charmé de trouver dans ses Ministres des idées tout-à-fait conformes aux siennes, en faveur de *Koung-tsée*. Il le fit appeller sur le champ, lui fit part du résultat de ses délibérations avec les deux Ministres *Tchoung-sun-ho-ki* & *Ki-sun-see*, & lui enjoignit de se tenir prêt à partir, & de tout régler pour ce voyage. « Je me flatte, ajouta-t-il en finissant, » que vous n'aurez aucune répugnance à me servir d'instructeur » & de guide le long de la route & pendant le séjour ».

« Seigneur, lui répondit *Koung-tsée*, j'ai toujours oui dire » que, dans un Etat bien réglé, les Lettres n'alloient jamais sans » les Armes, ni les Armes sans les Lettres, pour se procurer mu- » tuellement du secours. Lorsque les anciens Rois alloient dans » les Etats voisins, ou seulement sur les frontieres, ils etoient » suivis par des Sages & par des Guerriers. Les premiers etoient » pour le conseil & pour la décence, & les seconds pour la

» ſureté, la parade & l'exécution. Les Princes qui ſe ſont » ecartés de cette ſage coutume, ont toujours eu lieu de s'en » repentir ; le trait d'hiſtoire qui ſe préſente actuellement à » mon eſprit, vous convaincra de la vérité de ce que j'avance. » Les Rois de *Soung* & de *Tſi* s'aboucherent autrefois ſur les » confins de leurs Etats, pour terminer un différend qu'ils avoient » entre eux, ſans être obligés d'en venir à une guerre pour » laquelle, diſoient-ils, ils avoient l'un & l'autre de la répu- » gnance. Le Roi de *Tſi* s'etant apperçu que le Roi de *Soung*, » trop peu défiant, n'avoit d'autres Guerriers avec lui que ceux » de ſa Garde ordinaire (parce que, pour eviter les dépenſes » & un trop grand eclat, il avoit cru qu'il ſuffiſoit qu'il fût » accompagné de quelques Sages au fait des affaires, & en etat » de les terminer avec honneur) ; le Roi de *Tſi*, dis-je, profita » de l'occaſion pour faire un acte de perfidie. Il fit enlever » l'imprudent Roi de *Soung*, le conduiſit lui-même comme en » triomphe dans ſes propres Etats ; & l'ayant ainſi en ſon pou- » voir, il fut maître des conditions, & lui impoſa toutes celles » qu'il lui plut, avant de lui rendre la liberté.

» Ce qui eſt arrivé peut arriver encore. Il eſt de la prudence » que nous prenions les précautions qui dépendent de nous, » pour ne pas courir le riſque d'être trompés ou trahis. Je penſe » donc que votre Majeſté ne doit ſe rendre ſur les frontieres » qu'avec un cortege digne d'un des ſucceſſeurs du grand » *Tcheou-koung* ; ce cortege vous garantira d'une premiere » ſurpriſe. Je ſuis d'avis encore que vous vous faſſiez précéder » au lieu du congrès, par l'un de vos *Tay-fou* à la tête de » trois cens chars armés, & que vous vous faſſiez ſuivre d'un » peu loin, afin de ne pas donner de l'ombrage au Roi de *Tſi*, » par vos deux autres *Tay-fou*, à la tête chacun de cinq mille » chars, tels qu'on les arme quand il s'agit d'une guerre en

» forme. On ne sauroit être trop sur ses gardes quand on traite » avec des gens dont on a lieu de suspecter la bonne-foi. Ne » doutez pas, Seigneur, que le Roi de *Tsi* ne se rende au lieu » indiqué, qu'accompagné de l'elite de ses Guerriers ».

Ting-koung fut charmé d'entendre *Koung-tsée* parler ainsi; il approuva tout ce qu'il venoit de dire, & le chargea lui-même de mettre en exécution ce qu'il avoit imaginé pour la sûreté de sa personne & de ses Etats.

Après que tout eut eté réglé, *Koung-tsée* fit prendre les devans à celui des *Tay-fou* qui etoit à la tête des trois cens chars armés; il partit lui-même avec le Roi peu de jours après; & les deux autres *Tay-fou*, à la tête de leurs troupes, suivirent d'un peu loin. Arrivés sur les confins de ses Etats, le Roi fit camper les deux *Tay-fou*, & leur ordonna de ne pas bouger de là sans de nouveaux ordres, ou sans avoir vu le signal qu'on leur feroit de venir à son secours, supposé que sa personne fût en danger. Le lendemain, le Roi & tout son cortege s'avancerent jusqu'à *Kia-kou*. Le Roi de *Tsi* y etoit arrivé depuis quelque tems, & avoit déjà fait tous les préparatifs avec une magnificence à laquelle il n'y avoit rien à ajouter. Sur un tertre qui dominoit toute la campagne, il avoit fait construire un edifice qui avoit plus l'air d'un Palais royal à demeure, que d'un simple pavillon qui ne devoit servir qu'un jour. On y montoit par trois rangs d'escaliers; l'un à droite, l'autre à gauche, & le troisieme au milieu. Il y avoit deux trônes en face l'un de l'autre; celui où devoit s'asseoir le Roi de *Lou*, etoit à gauche de celui du Roi de *Tsi*, & conséquemment à la place d'honneur, parce que le Royaume de *Lou* avoit eté donné par *Ou-ouang* à *Tcheou-koung* son frere, & que le Royaume de *Tsi* n'etoit que l'apanage de *Tay-koung*, l'un des Généraux du même *Ou-ouang*, lorsqu'il fonda la Dynastie des *Tcheou*, actuellement



Hebnan, Sculp.

lement régante. *Koung-tsée* fut satisfait de cet arrangement, & l'approuva : mais comme on lui eut rapporté que le Roi de *Tsi* avoit un cortege très-nombreux, & qu'outre ce cortege on voyoit, depuis quelque tems, des gens de guerre arriver chaque jour sur les confins de ses Etats, il entra en défiance, & voulut, de son côté, prendre toutes les précautions qui dépendoient de lui. Il fit ordonner aux deux *Tay-fou* qui commandoient les dix mille chars armés, de s'avancer le plus près possible du lieu de la conférence, afin d'être à portée de voir tous les signaux, & de secourir leur Souverain s'il en etoit besoin; & plaça le troisieme *Tay-fou*, avec tous ses Guerriers, aux environs du tertre sur lequel les deux Rois devoient s'aboucher.

La nuit qui précéda le jour où la cérémonie devoit avoir lieu, *Ly-tsou*, ce *Tay-fou* perfide du Roi de *Tsi*, se rendit sécrétement chez son Maître, & lui dit : « je n'ai pas craint, » Seigneur, de m'exposer aux plus terribles effets de votre » colere, en quittant mon poste, en supposant un ordre de votre » part pour tromper la Garde, & en interrompant votre repos. » L'affaire dont j'ai à vous entretenir, doit être traitée entre vous » & moi, sans témoins ; elle est de la derniere importance, & » demande de notre part la plus grande célérité : c'est ce qui m'a » enhardi à me mettre au-dessus de toutes les regles. Il ne s'agit » de rien moins que d'assurer à votre Royaume la prééminence » sur le Royaume de *Lou*, & d'agrandir vos possessions d'au- » tant de villes que vous jugerez à propos : il s'agit, en un » mot, de vous rendre le plus grand, le plus puissant & le pre- » mier de tous les Rois feudataires de l'Empire. Le moyen en est » aisé, & j'ai déjà pris toutes mes mesures pour le faire réussir ; » il ne me reste qu'à obtenir le consentement de votre Majesté ».

« Vous me promettez-là des merveilles, lui répondit le Roi ; » & ce que vous venez de dire est si fort au-dessus de la vrai-

» ſemblance, que je crois être encore entre les bras du ſom-
» meil, & ne vous entendre que dans un beau rêve. Expli-
» quez-vous ».

« Vous n'ignorez pas, reprit le *Tay-ſou*, combien de guerres
» vos illuſtres prédéceſſeurs ont eu à ſoutenir pour s'oppoſer à
» l'ambitieux orgueil des Rois de *Lou*. Fiers de leur origine,
» ces deſcendans du grand *Tcheou-koung* ont toujours regardé
» avec une eſpece de mépris tous les autres Princes de l'Em-
» pire qui ne ſont pas du ſang de *Ouen-ouang*. Ils n'ont manqué
» aucune occaſion de leur nuire, quand ils ont cru pouvoir le
» faire avec ſuccès. Je ne vous le diſſimule point, Seigneur,
» je crains fort que *Ting-koung* lui-même ne vous faſſe bientôt
» ſubir le joug. Il a donné ſa confiance à *Koung-tſée ;* il l'a fait
» l'un de ſes Miniſtres, & ne ſe conduit que par ſes conſeils.
» Ce Sage a déjà corrigé ce qu'il y avoit de défectueux dans
» le Gouvernement ; il a mis les loix en vigueur, & fait reſ-
» pecter l'autorité du Prince. Que deviendra le Royaume de
» *Tſi*, ſi un tel homme ſe met en tête de le joindre aux Etats
» de ſon Souverain ? Prévenons-le, Seigneur, & détournons
» ſur le *Lou* tous les malheurs dont nous ſommes menacés. La
» choſe eſt facile ; & ſans être obligé de faire la guerre, ſans
» répandre même une goutte de ſang, j'ai en main tout ce qu'il
» faut pour la faire réuſſir.

» C'eſt demain que votre Majeſté & le Roi de *Lou* doivent
» conférer enſemble ; quel que puiſſe être le réſultat de cette
» conférence, l'un de vous deux ſera néceſſairement mécon-
» tent, parce qu'il n'obtiendra pas tout ce qu'il ſouhaite. Ce-
» pendant la paix ſe conclura à de certaines conditions, qui
» ne ſeront gardées, de part ou d'autre, qu'autant de tems
» qu'il en faudra pour trouver une occaſion favorable de les
» enfreindre impunément. La guerre s'allumera de nouveau

» entre vos deux Etats ; & vous n'ignorez pas combien la » guerre, même la plus heureuse, entraîne de maux après » elle. Mettons le Roi de *Lou* hors d'etat de pouvoir jamais » nous nuire ; humilions-le ; rendons-le notre tributaire. Voici » mon plan : concluez la paix avec lui à toutes les conditions » qu'il voudra bien y mettre ; faites toutes les cérémonies usi- » tées en pareil cas ; & après que tout sera fini, dites-lui » qu'ayant prévu l'heureux succès que devoit avoir votre entre- » vue, vous avez fait préparer des divertissemens extraordi- » naires, afin de rendre à jamais mémorable un congrès qui » avoit rétabli la bonne intelligence entre deux Royaumes qui » n'auroient jamais dû cesser d'être intimément liés entre eux, » & qui leur rendroit infailliblement tout l'eclat dont ils avoient » brillé lors de leur fondation par vos glorieux Ancêtres. Vous » ajouterez que vous avez amené des Musiciens habiles dans » tous les genres de musique, d'excellens Comédiens, & des » Danseurs qui peuvent exécuter toutes les danses qui ont cours » dans les pays etrangers. Vous le prierez de vouloir bien vous » permettre de lui donner ces différens spectacles. Après que » vous aurez pris votre place l'un & l'autre sur le trône parti- » culier qui vous est préparé, je ferai sortir mes Danseurs : ils » sont au nombre de trois cens. Sous prétexte d'imiter les Bar- » bares dans leurs evolutions, ils s'avanceront en désordre vers » le Roi de *Lou ;* dans ces momens de confusion, je m'avan- » cerai moi-même à la tête de quelques braves, & j'enleverai » le Roi & *Koung-tsée* avec lui. Quand ils seront en notre » puissance, nous donnerons telle loi qu'il nous plaira ».

« Vous proposez-là d'etranges choses, lui répondit le Roi » saisi de frayeur ! Croyez-vous que ceux de *Lou* seront assez » lâches que d'abandonner leur Maître, & le laisser enlever

» ſans coup férir ? Il eſt à préſumer qu'il y auroit, de part &
» d'autre, bien du ſang répandu pour aſſurer un plein ſuccès
» à cette téméraire entrepriſe ; & quand même vous viendriez
» à bout de réaliſer tout ce que vous avez imaginé, avec toute
» la facilité que vous pourriez deſirer, de quel nom nous ap-
» pelleroit-on dans tout l'Empire ? Retirez-vous ; allez de ce
» pas vous conſulter avec les Miniſtres, & n'entreprenez quoi
» que ce ſoit, ſi ce n'eſt de leur conſentement & avec leur
» approbation ».

« Seigneur, repliqua bruſquement le *Tay-fou*, je connois
» vos Miniſtres : il ſeroit très-dangereux de leur communiquer
» ce projet ; & c'eſt pour leur en ôter la connoiſſance, & même
» tout ſoupçon, que je ſuis venu pendant la nuit en entretenir
» votre Majeſté dans un tête-à-tête. Vos Miniſtres ſont liés d'a-
» mitié, ou tout au moins ſont pleins d'eſtime pour le Philo-
» ſophe de *Lou* ; ils n'oſeroient rien entreprendre qui pût tour-
» ner à ſon déſavantage : d'ailleurs, comme ils ſont pleins d'eſ-
» time pour lui, ils tâchent de l'imiter en tout. Dans quelque
» affaire que ce ſoit, ils veulent délibérer, & puis délibérer
» encore, & l'occaſion s'echappe pour ne plus revenir. Je ſuis
» trop avancé pour pouvoir revenir ſur mes pas. En reculant
» je riſquerois de tout perdre, & votre Perſonne même ne ſe-
» roit pas en ſûreté. Tout eſt préparé ; je vous réponds de la
» réuſſite. Nous n'avons pas un moment à perdre ; profitons
» du peu de tems qui nous reſte. En vérité, je n'aurois jamais
» cru, je n'aurois pas même ſoupçonné que vous héſiteriez ſur
» ce que je vous propoſe. Je veux vous porter au plus haut point
» de grandeur où vous puiſſiez aſpirer, & vous faites des diffi-
» cultés. Faites comme vous l'entendrez, lui dit enfin le Roi ;
» mais n'agiſſez qu'à coup ſûr, & avec le moins d'eclat qu'il

» sera possible ». Sur ce consentement, le traître *Ly-tsou* sort à la hâte pour aller travailler le reste de la nuit à l'exécution de son noir projet.

Le lendemain, les deux Rois s'etant rendus avec leur suite à l'endroit qu'on leur avoit préparé, monterent en même tems sur le tertre, chacun par la rampe d'escalier qui aboutissoit à son trône. *Koung-tsée* assistoit le Roi de *Lou*, en qualité de son premier Ministre, & *Yen-yng*, premier Ministre du Roi de *Tsi*, assistoit son Maître. Les deux Ministres s'avancerent jusqu'au milieu du tertre, s'inclinerent profondément l'un vers l'autre, se prirent les mains en signe d'amitié, puis se retirerent chacun de son côté. Les deux Rois, debout devant leurs trônes, se saluerent, & le Roi de *Lou* prenant la parole, dit : « Je suis » descendant du grand *Tcheou-koung*, & vous descendez de » l'illustre *Tay-koung*, son Instituteur & son Maître ; il faut que » nous soyons unis entre nous, comme nos Ancêtres l'etoient » entre eux ».

« C'est-là, lui répondit le Roi de *Tsi*, ce qui fait le plus cher » objet de mes desirs. Cimentons aujourd'hui, d'une maniere » qui puisse à jamais durer, une union qui n'auroit jamais dû » être altérée. Commençons par nous donner des gages mu- » tuels de l'amitié que nous allons contracter ». En finissant ces mots, il fit présenter au Roi de *Lou* quelques curiosités qu'il avoit apportées de son Royaume, pour lui tenir lieu des présens d'etiquette. Le Roi de *Lou* en fit autant de son côté ; & après les complimens ordinaires : « j'ai amené, dit le Roi » de *Tsi*, des Musiciens & des Danseurs qui exécutent à mer- » veille la musique & les danses des quatre parties du monde ; » je veux vous donner le plaisir de les voir & de les entendre » avant que nous parlions d'affaires. Nos affaires, d'ailleurs, » n'ont pas besoin de grande discussion ; car, persuadé que je

» ſuis que vous ne voulez rien que de juſte, je veux d'avance » tout ce qu'il vous plaira de vouloir vous-même ». Et ſans attendre la réponſe du Roi de *Lou*, il fit donner le ſignal dont il etoit convenu avec ſes gens. A l'inſtant un grand nombre de tambours ſe fait entendre, & les inſtrumens de muſique commencent l'air des danſes des Barbares de *Lay-y*. Les Danſeurs, au nombre de trois cens, les uns portant des etendarts chamarés de toutes les couleurs, & les autres des ſabres, des piques, & d'autres armes de différentes eſpeces, commencent des evolutions plus ſemblables aux effets que produiſent l'ivreſſe & la frénéſie, dans des hommes naturellement emportés, qu'à des mouvemens de corps combinés avec art pour la ſatisfaction des yeux.

Ces furieux, après avoir préludé au bas du tertre où ils etoient raſſemblés, montent pêle-mêle, & s'avancent, en s'agitant de mille manieres, vers l'endroit où etoient les deux Rois. A l'aſpect d'un ſpectacle ſi peu attendu, *Koung-tſée* frémit d'indignation; mais la crainte qu'il eut qu'il n'arrivât quelque choſe de fâcheux à ſon Maître, l'obligea de diſſimuler. Il s'approcha reſpectueuſement du Roi de *Tſi*, & lui dit: « Seigneur, votre » Majeſté & le Roi mon Souverain ſe ſont rendus dans ces » lieux, non pour y être témoins de ce que ſavent faire de » vils baladins, mais pour y traiter les affaires importantes de » leurs Royaumes, & conclure une paix qui puiſſe ſe perpé» tuer juſqu'aux deſcendans les plus reculés. Vous êtes Chi» nois l'un & l'autre, pourquoi ne pas faire exécuter une mu» ſique & des danſes Chinoiſes, dans leſquelles il n'eſt rien » qui ne ſoit dans la plus exacte décence? Ordonnez, je vous » prie, à ces impudens baladins de *Lay-y* de ſe retirer au plu» tôt; ils ſont indignes de la préſence de deux grands Rois. » La maniere dont ils s'avancent tumultueuſement vers nous,

» en s'agitant comme des forcenés, peut avoir de mauvaises » suites ».

Yen-yng, Miniſtre du Roi de *Tſi*, non moins choqué que *Koung-tſée*, joignit ſes inſtances aux ſiennes, & les baladins furent honteuſement renvoyés; les Gardes des deux Rois les repouſſerent en même tems des deux côtés. La précipitation avec laquelle ils retournerent ſur leurs pas, fit comprendre au perfide *Ly-tſou* que ſon coup etoit manqué: mais il ne ſe déſiſta pas pour cela de ſon infame entrepriſe; il eut l'impudente hardieſſe de monter ſeul juſques près de ſon Roi, & de l'encourager à ne pas manquer l'occaſion de commettre le crime dont ils etoient convenus. « Ce que je n'ai pas pu faire au » moyen des Danſeurs, lui dit-il en ſe retirant, je le ferai au » moyen des Comédiens. N'allez pas, par une complaiſance » mal entendue, me faire echouer une ſeconde fois; ſongez » que je ne travaille que pour votre elévation & l'agrandiſſe- » ment de vos Etats ». Arrivé au bas du tertre, il dit à la troupe, qui, etant déjà toute prête, n'attendoit plus que les derniers ordres de ſa part: « n'oubliez pas ce dont nous ſommes conve- » nus. Allez, & faites votre poſſible pour tâcher d'emouvoir le » Roi de *Lou*, ou par les attraits de la volupté, ou en pro- » voquant ſa colere. Surpaſſez-vous en particulier, lorſque vous » chanterez la ſcene *Pi-chun-tché-ché*; je vous récompenſerai » au-delà de ce que vous pouvez eſpérer ».

La ſcene *Pi-chun-tché-ché* dont il s'agit ici, etoit une deſcription des débauches & de toutes les infamies de *Ouen-kiang*, l'une des Reines de *Lou*, laquelle ſe trouvant veuve très-jeune encore, & ayant toute l'autorité, juſqu'à ce qu'un fils qu'elle avoit eu du Roi ſon epoux, fût en âge de régner, s'abandonna à toutes ſortes d'excès. Au ſurplus, la plupart des ſcenes des Comédies chinoiſes, ſont en chants.

Quand tous les Acteurs furent prêts, le Roi de *Tsi* dit au Roi de *Lou* : *la Comédie qu'on va vous donner n'a rien d'etranger ; elle eſt purement chinoiſe ; j'eſpere que vous en ſerez content.* Pendant que ce Prince parloit ainſi, les Comédiens ſe préſenterent, & commencerent à jouer. Ils etoient au nombre de plus de vingt, tant hommes que femmes, ſuperbement vêtus, & parés de la maniere la plus brillante. Leurs regards, leurs geſtes, leurs attitudes, toute leur contenance, toutes leurs paroles ne reſpiroient que la molleſſe & la volupté. Le Roi de *Lou* fut enchanté du début. Il n'en fut pas ainſi de ſon ſage Miniſtre : *Koung-tsée*, ſaiſi d'indignation, s'approcha de ſon Maître, & le pria de dire au Roi de *Tsi* qu'ils etoient aſſemblés pour parler d'affaires, & non pas pour repaître leurs yeux de ſpectacles indécens. Le Roi de *Lou* fit ſemblant de ne pas l'entendre, & laiſſa continuer les Acteurs. Ils en vinrent à la ſcene *Pi-chun-tché-ché ;* alors ſeulement la honte fit changer le Roi de couleur ; & *Koung-tsée* ne pouvant plus retenir les mouvemens de ſa juſte colere, s'approcha du Roi de *Tsi*, le regarda fixement, & lui dit : « vous avez aſſuré tantôt que » vous vouliez vivre avec le Roi mon Maître comme deux » freres vivent entre eux ; cela etant, quiconque inſulte l'un » de vous deux, inſulte l'un & l'autre. Nos Généraux & les » Troupes qu'ils commandent ſont au ſervice du Roi de *Tsi ;* » je vais les appeller pour qu'ils aient à exécuter les ordres que » je leur intimerai de votre part ». Puis d'un ton de voix terrible, dont tous les Acteurs & les deux Rois même furent epouvantés, il appella la Garde qui etoit au bas du tertre, du côté du Roi de *Lou.*

Deux *Tay-fou*, le ſabre à la main, ſe préſenterent à l'inſtant à la tête de quelques ſoldats. « *Tay-fou*, leur dit *Koung-tsée* » en leur montrant les deux principaux Acteurs qui déclamoient

la

» la scene *Pi-chun-tché-ché*, *ces vils histrions viennent d'insulter* » *en face les deux Rois ; leur crime ne peut être lavé que dans leur* » *sang ; ils ne méritent pas de vivre : mettez-les à mort* ». Les *Tay-fou* obéirent, & trancherent la tête aux deux qui leur avoient eté désignés. Tous les autres Comédiens, craignant un même sort, prirent la fuite. Les deux Rois furent pendant quelques momens comme pétrifiés ; & comme ils ne donnerent aucun ordre, leurs Gardes respectifs resterent dans l'inaction, sans rien entreprendre les uns contre les autres. *Koung-tsée* profita de la circonstance pour faire retirer son Maître, & se retirer lui-même dans le corps d'armée qu'il avoit eu la précaution de faire camper non loin de ce lieu.

Cependant le perfide *Tay-fou* de *Tsi*, au désespoir d'avoir echoué pour la seconde fois, vouloit en venir aux mains avec les troupes de *Lou* ; mais il avoit affaire à trop forte partie, & les Ministres de son Roi lui firent ordonner d'avoir à se tenir tranquille. Ils firent plus, ils oserent représenter à leur Maître qu'il etoit déshonoré pour toujours, s'il ne tâchoit de réparer par quelque action d'eclat, la honte dont il alloit être couvert aux yeux de tout l'Empire. « Il faut, lui dirent-ils, il faut qu'on » soit persuadé que vous n'ayez aucune part à la conduite de » votre indigne Sujet ; que vous n'êtes coupable qu'en ce que » vous ne vous êtes pas informé de ce qu'il vouloit faire, & ne » rien oublier de ce qui dépendra de vous pour réparer une faute » qui s'est commise à votre insu. Il faut de plus faire au Roi de » *Lou* des excuses proportionnées à l'insulte, & gagner son » amitié sans retour. Il y a un moyen tout simple de venir à » bout de tout cela ; le voici sans autre préambule.

» Le Roi de *Lou* possédoit autrefois trois villes enclavées » dans le pays de *Ouen-yang*, qui est sous notre domination. » *Hoan* est la premiere de ces trois villes, que nous retenons

» injuſtement : nous en devons l'acquiſition à un crime. Le » traître qui y commandoit ſous l'autorité du Roi de *Lou*, » craignant d'être puni d'une faute qu'il avoit commiſe, quitta » le ſervice de ſon légitime Souverain, & ſe donna, lui & la » ville dont il etoit Gouverneur, à *Hoan-koung*, l'un de vos » prédéceſſeurs. Un autre crime nous donna la ville de *Yun*. » Elle fut priſe dans une guerre que nous avions ſuſcitée injuſ- » tement ; & dans une autre guerre non moins injuſte, nous » nous fîmes céder de force la ville de *Kouey-yn*. Depuis *Hoan-* » *koung*, ceux de *Lou* n'ont point ceſſé de nous demander la reſ- » titution de ces trois villes ; rendons-les leur, puiſqu'elles leur » appartiennent ; & en même tems que nous ferons un acte de » juſtice, nous donnerons des preuves certaines que nous ſom- » mes dans l'intention de réparer de notre mieux l'inſulte faite » au Roi de *Lou* ; & d'ennemi irréconciliable qu'il ſeroit indu- » bitablement, après ce qui vient de ſe paſſer, nous nous en » ferons un ami prêt à défendre nos intérêts dans toutes les occa- » ſions. La circonſtance des excuſes que vous lui devez, eſt » des plus favorables que vous puiſſiez deſirer pour mettre » votre honneur à couvert. Profitez-en ; c'eſt peut-être le ſeul » moyen que vous ayez de laver votre nom d'une tache qui » le ſouilleroit à perpétuité, & qui le rendroit odieux juſqu'aux » générations les plus reculées ».

Le Roi de *Tſi*, qui naturellement n'aimoit pas la guerre, & qui prévit qu'il en auroit à ſoutenir une des plus ſanglantes, s'il ne tâchoit d'appaiſer le Roi de *Lou*, fut charmé de cette ouverture. Il chargea *Yen-yng* de ſe rendre à la Cour de ce Prince, pour faire en ſon nom les excuſes convenables, & la reſtitution des trois villes. *Yen-yng* accepta avec joie cette honorable commiſſion ; mais avant de paroître à la Cour de *Lou* en qualité d'Ambaſſadeur, dans l'appareil du cérémonial, il

voulut prévenir le Prince avec lequel il auroit à traiter, & lui faire part, le plutôt poſſible, d'une nouvelle qui ne pouvoit manquer de lui être agréable. Il partit incognito; & ayant fait diligence, il atteignit le Roi de *Lou* qui etoit en chemin pour ſa Capitale, lui fit demander par *Koung-tſée* une audience ſecrette, & lui annonça qu'il iroit bientôt, de la part du Roi ſon Maître, lui faire ſolemnellement des excuſes, & lui reſtituer tout ce qui avoit appartenu aux Rois ſes prédéceſſeurs. Cette nouvelle fit oublier à *Ting-koung* tout ce qui s'etoit paſſé à *Kia-kou*; il en fut dans une joie qui lui adoucit les fatigues de la route, & il arriva pénétré d'eſtime & de reconnoiſſance envers *Koung-tſée*, dont la ſage prévoyance l'avoit mis à couvert du piege qu'on lui avoit tendu pour avoir occaſion d'attenter à ſa liberté.

Quelque tems après, on vit arriver l'Ambaſſadeur du Roi de *Tſi*. On lui fit une réception des plus brillantes; & dans l'audience publique que le Roi lui donna, il proteſta que ſon Maître n'avoit eu aucune mauvaiſe intention dans ce qui s'etoit paſſé lors de leur entrevue; que ſon *Tay-fou* ne lui avoit parlé qu'en général des ſpectacles qu'il vouloit donner pour le divertiſſement des deux Rois; & que s'il avoit prévu que Sa Majeſté le Roi de *Lou* eût dû être offenſée, il les auroit très-certainement ſupprimés. Il ajouta que le Roi ſon Maître, voulant cimenter une paix durable entre les deux Royaumes, l'avoit chargé de faire rentrer dans les Etats de *Lou* toutes les villes & autres poſſeſſions qui en avoient eté détachées, & qui etoient actuellement ſous la dépendance de *Tſi*. Après avoir fini ſa courte harangue, il s'approcha reſpectueuſement du Roi, & lui remit la ceſſion pure & ſimple des villes de *Hoan*, de *Yun* & de *Kouei-yn*, en y comprenant toutes les annexes..

Un procédé ſi généreux gagna ſans retour le Roi de *Lou*;

& pendant tout le tems qu'il vécut, il n'y eut pas le plus petit différend entre les Sujets des deux Royaumes. Il envoya de nouveaux Gouverneurs dans les trois places qu'il venoit de recouvrer, & ces Gouverneurs furent mis en poſſeſſion de leurs charges par *Yen-yng* lui-même, qui ramena les anciens à ſon retour à la Cour de *Tſi*. A la ſollicitation de *Koung-tſée*, les trois villes furent données à titre de fief à *Ki-ſée*, l'un des deſcendans de *Ki-yeou*, qui les avoit reçues au même titre du Roi *Hi-koung*; & *Ki-ſée*, pour témoigner ſa reconnoiſſance à celui qui lui avoit procuré ce bienfait de la part de ſon Souverain, bâtit une nouvelle ville ſur les fondemens de celle de *Kouei-yn*, & la nomma *Sié-tcheng*, ou ville de *Sié*, parce que *Sié*, l'un des Miniſtres ſous le regne de *Chun*, ſucceſſeur immédiat du ſage *Yao*, etoit reconnu pour être la ſouche d'où ſortoit la famille de *Koung-tſée*.

Je me ſuis peut-être un peu trop arrêté ſur ce point d'Hiſtoire, qui rapporte un evénement ſingulier arrivé ſous le miniſtere de *Koung-tſée*. J'ai cru devoir le rapporter moi-même, revêtu de toutes ſes circonſtances, parce qu'il eſt du nombre de ceux que perſonne ne révoque en doute. Un autre evénement non moins authentique, & qui ne fait pas moins d'honneur à *Koung-tſée*, eſt l'abaiſſement des *Tay-fou*. Ces grands Officiers de la Couronne s'etoient rendus redoutables à leurs Maîtres, & odieux au peuple par leur orgueil & leurs vexations. Ils s'etoient rendus comme indépendans dans les villes de leurs apanages. Trois d'entre eux, *Ki-ché*, *Chou-ſun-ché* & *Mong-chun-ché*, en avoient fait des places fortes, tant par l'epaiſſeur & la hauteur des murailles, que par des ouvrages extérieurs qui les défendoient.

Koung-tſée repréſenta au Roi, que des Sujets qui prennent de pareilles précautions, n'ont plus qu'un pas à faire pour en

venir à une révolte ouverte. « Il faut, lui dit-il, faire rentrer » dans le devoir ceux qui s'en ſont ecartés ; il faut en parti- » culier que les *Tay-fou* ne dépaſſent pas les bornes preſcrites » à leur dignité. Si on ferme les yeux lorſqu'ils empietent ſur » les droits du Souverain, ils ne tarderont pas à s'eriger en » Souverains eux-mêmes. Nos loix ont fixé la hauteur des mu- » railles qui entourent les villes des différens ordres ; ſans aucun » reſpect pour ces loix, *Ki-ché*, *Chou-ſun-ché* & *Moung-chun-* » *ché*, ont rendu leurs villes tout-à-fait ſemblables aux villes » royales ; de hautes murailles ornées de créneaux, & flan- » quées de tours, les font prendre pour le ſéjour d'autant de » Rois. Ordonnez, Seigneur, qu'on raſe le ſuperflu de ces » murailles, & que l'on abatte ces tours ; j'irai, s'il le faut, » exécuter moi-même vos ordres. Ce commencement de mal » peut empirer de jour en jour, & devenir enfin irremédiable ; » tâchons de l'extirper avant qu'il ait pouſſé de plus profondes » racines. ».

Le Roi ne ſe fit pas preſſer davantage. Il penſoit depuis long-tems à corriger un abus dont il prévoyoit les funeſtes ſuites ; mais la crainte d'exciter du trouble dans ſes Etats, l'avoit retenu juſqu'alors. Ce qu'il venoit d'entendre de la bouche de celui de ſes Miniſtres ſur les lumieres & les talens duquel il comptoit le plus, lui donna du courage, & le fit enfin réſoudre à répri- mer l'orgueil de ſes *Tay-fou*.

« Je ſuis de même avis que vous, répondit-il à *Koung tſée*, » & je vous donne toute mon autorité pour faire ce que vous » jugerez le plus convenable dans les circonſtances. Je connois » votre ſageſſe, & je ne doute pas que vous ne preniez les » meſures les plus efficaces pour réuſſir. Tous mes guerriers » ſont dès-à-préſent à vos ordres, employez-les comme vous » jugerez à propos ».

Muni du consentement du Roi, & ayant toute l'autorité requise pour se faire obéir, *Koung-tsée* mit aussi-tôt la main à l'œuvre. Il appella *Tsée-lou*, celui de ses disciples qui entendoit le mieux l'art militaire, & qui occupoit actuellement une place distinguée parmi les Officiers du Roi, lui donna un corps de troupes à commander, & l'envoya chez les trois *Tay-fou* pour leur ordonner, de la part de leur Maître commun, d'avoir à mettre sur l'ancien pied les villes de leurs apanages respectifs. *Tsée-lou* se chargea volontiers de cette périlleuse commission, & l'exécuta avec succès auprès de *Ki-ché* & de *Chou-sun-ché*.

Ces deux *Tay-fou* le laisserent abattre le superflu des murailles de leurs villes, & les tours qui les flanquoient, sans lui opposer la moindre résistance. Il ne fut pas si heureux auprès de *Moung-chun-ché*; celui-ci lui représenta que sa ville etant limitrophe du Royaume de *Tsi*, etoit continuellement en danger d'être attaquée par cette Puissance etrangere; & qu'etant une des clefs du Royaume de *Lou*, de ce côté-là, il etoit nécessaire qu'elle fût fortifiée & en etat de soutenir un siege; que c'etoit pour cette raison qu'il l'avoit mise dans l'etat où il la voyoit, & qu'il s'ensveliroit plutôt sous les ruines de sa ville, que de permettre qu'on la dégradât. *Tsée-lou* n'avoit pas des forces suffisantes pour pouvoir faire un siege; il retourna auprès de *Koung-tsée*, & lui rapporta fidellement tout ce qui s'etoit passé. *Koung-tsée* en instruisit le Roi; & ce Prince, irrité de la résistance audacieuse de *Moung-chun-ché*, le déclara rebelle, & se disposa à lui faire subir les peines dues à sa rebellion. Il mit sur pied une petite armée qu'il voulut commander en personne, & alla l'assiéger dans sa ville. N'ayant pas eu le succès dont il s'etoit flatté, il fut obligé de revenir sur ses pas, après avoir perdu inutilement bien du monde.

Koung-tsée le consola de son mieux, & profita de la

circonſtance pour lui inculquer une maxime dont la pratique eſt de la plus grande utilité pour tous ceux qui commandent aux autres, & en particulier pour les Rois. « Le revers que » vous venez d'eſſuyer, lui dit-il, eſt pour vous une inſtruction » des plus ſalutaires; elle vous prouve par voie de fait qu'il » faut remédier aux abus dès qu'ils commencent, parce qu'il » arrive pour l'ordinaire, que l'on eſt dans l'impoſſibilité de les » détruire, quand on a attendu qu'ils ſe ſoient fortifiés par une » longue poſſeſſion : *Moung-chun-ché* vient de vous confirmer » cette vérité. N'allez pas cependant vous livrer à votre juſte » indignation; réprimez les mouvemens d'une colere qui ne » manqueroit pas de vous ſuggérer qu'il faut, quoi qu'il puiſſe » en coûter, dompter un Sujet rebelle, & le châtier comme » il le mérite. Donnez à ce Sujet rebelle le tems de ſe recon- » noître & de ſe repentir; vous y gagnerez doublement. L'exem- » ple des deux *Tay-fou* qui ſe ſont ſoumis, ne manquera pas » de faire impreſſion ſur lui; & je ne doute preſque pas qu'il » ne vienne bientôt de lui-même ſe jetter à vos pieds, & vous » prier d'oublier une faute qu'il eſt prêt à réparer de la maniere » que vous jugerez à propos. Vous ferez alors ce que la pru- » dence & la juſtice vous ſuggéreront de concert. En atten- » dant, appliquons-nous à faire fleurir de notre mieux les diffé- » rentes branches du Gouvernement ».

Ces paroles adoucirent l'eſprit du Roi, qui, au lieu de perdre ſon tems à chercher les moyens d'immoler à ſa vengeance quelques milliers de ſes Sujets rebelles, en entreprenant une guerre qui en auroit fait périr autant de fideles, continua de profiter des lumieres de ſon ſage Miniſtre pour travailler efficacement à leur bonheur. Son attention à ne rien faire que de l'avis ou du conſentement de *Koung-tſée*, mit les affaires en ſi bon train, que tout alla bientôt comme de ſoi-même. Les Sujets du *Tay-fou*

rebelle, loin d'adhérer à la rebellion de leur Seigneur, la désapprouverent hautement; les principaux d'entre eux vinrent d'eux-mêmes se mettre à la discrétion du Roi, pour preuve de leur fidélité, & les autres désertoient par bandes pour aller vivre ailleurs. *Moung-chun-ché* se voyant abandonné des siens, eut recours à *Koung-tsée* pour obtenir de la bonté du Roi une entiere abolition de son crime. On le fit venir à la Cour, où, après lui avoir fait les reproches qu'il méritoit, on le retint jusqu'à ce qu'on eût mis sa ville dans l'etat où elle devoit être. Alors on lui permit d'y retourner, sous condition qu'il observeroit les loix du Royaume avec plus d'exactitude qu'il ne l'avoit fait ci-devant.

Koung-tsée etendoit sa vigilance sur tous les objets, parce qu'il croyoit qu'on n'en devoit négliger aucun. Tel abus qui, aux yeux du vulgaire, paroît souvent n'être d'aucune importance, est regardé sous un point de vue bien différent par un homme d'Etat qui, embrassant dans son total le système du Gouvernement, combine jusqu'aux moindres circonstances de ce qui peut servir à le faire prospérer ou à lui nuire. Un abus de ce genre s'etoit glissé dans la Capitale, sans que personne y eût fait attention.

Un riche particulier avoit trouvé l'art de s'emparer du droit exclusif de vendre de la viande; ses richesses le mettant en etat de payer exactement, & même de faire des avances, il achetoit à bon marché, & revendoit ensuite fort cher. Il s'etoit approprié, peu-à-peu, tout le bétail des environs; tous les pâtres & les bergers etoient à son service, & tous les terreins propres aux pâturages dans la banlieue, de maniere ou d'autre, lui etoient acquis. Quoique le riz cuit à l'eau, & quelques herbes salées pour y servir d'assaisonnement, fussent les mets les plus ordinaires du peuple de *Lou*, ainsi que du peuple du reste de

de la Chine, il etoit cependant dans les mœurs du pays, que dans certaines circonſtances, les plus pauvres même de la claſſe inférieure, ne pouvoient ſe diſpenſer de donner des feſtins; & dans ces feſtins il falloit de la viande. Acheter de la viande un peu plus ou un peu moins cher, trois ou quatre fois dans le cours d'une année, etoit un bien petit objet pour chaque particulier; mais ce petit objet multiplié par le nombre des habitans, etoit d'un produit immenſe pour le monopoleur. *Koung-tſée* s'informa exactement de la conduite de cet homme; & après s'être mis au fait de tout ce qui le concernoit, il le fit appeller, & lui dit: « j'ai appris que vous etiez l'un des plus » riches citoyens de la ville; je ſouhaiterois que ces richeſſes » fuſſent le fruit de votre travail, ou d'une honnête induſtrie; » je m'en réjouirois avec vous, & je vous mettrois en paſſe de » les augmenter, en vous fourniſſant de quoi faire valoir vos » talens: mais il n'eſt malheureuſement que trop vrai que la » fortune dont vous jouiſſez n'eſt due qu'à un monopole, » dont vous devriez être ſévérement puni. Je vous fais grace, » à condition néanmoins que vous vous corrigerez, & que » vous reſtituerez au Public ce qui a eté volé au Public. La » maniere dont je veux que cette reſtitution ſe faſſe, mettra » votre honneur à couvert. De toutes vos richeſſes, ne réſervez » pour vous que ce qu'il faut pour vivre dans une honnête abon- » dance; vous laiſſerez le ſurplus à ma diſpoſition pour les » beſoins de l'Etat: au reſte, je ſuis parfaitement au fait de ce » qui vous concerne, & je ſais ſupputer. N'entreprenez pas » de vouloir vous juſtifier, encore moins de me donner le » change, ou de me tromper. Je vous donne quelques jours pour » vous reconnoître; penſez ſérieuſement à ce que vous ferez, » & ne vous déterminez pas à la légere. Je n'ai pas autre choſe » à vous dire; retirez-vous ».

Le monopoleur, qui jusqu'alors avoit eu le secret d'empêcher qu'on ne le traversât dans son commerce illicite, en se conciliant la bienveillance des hommes en place, comprit par ce discours & par le ton dont il fut prononcé, qu'il lui seroit impossible de réussir de même auprès d'un Ministre dont l'incorruptibilité etoit à l'epreuve de tout. Faisant attention, outre cela, à la conduite que ce même Ministre avoit tenue à l'egard des plus grands Seigneurs du Royaume, quand ils avoient eté hors des regles, il s'attendit à être traité en toute rigueur, si son affaire etoit examinée juridiquement. Il prit le parti le plus sûr, celui de s'exécuter de bonne grace, en faisant ce qui venoit de lui être prescrit. *Koung-tsée*, content de la sincérité avec laquelle il lui rendit ses comptes, & de la maniere dont il se conduisoit à l'extérieur pour tout le reste, ne lui en demanda pas davantage, & le laissa vivre en paix avec ce qu'il s'etoit réservé pour son entretien. Il fut désormais libre à quiconque d'acheter du bétail, & de débiter de la viande comme il le jugeroit à propos.

Les affaires du Gouvernement ne l'occupoient pas tellement, comme Ministre, qu'il se crût dispensé de donner ses soins aux affaires des particuliers, en tant que Chef de la Justice. Il avoit déterminé certains jours dans le courant d'une lunaison, pour connoître par lui-même des procès en différens genres qu'on portoit à son tribunal. L'un de ces jours d'audience publique, un homme du peuple vint se présenter à lui, accusa son propre fils de lui avoir manqué essentiellement, & le supplia de le juger selon toute la rigueur des loix.

Koung-tsée ecouta tranquillement tout ce que ce pere affligé avoit à lui dire, & promit d'examiner son affaire à loisir, & de lui rendre justice, en punissant rigoureusement son fils, s'il le trouvoit coupable. « Cependant, ajouta-t-il en finissant, comme il

» peut se faire qu'il y ait quelque faute de votre part, & que vous » soyez coupable vous-même de ne l'avoir pas instruit de ses » devoirs, allez en prison jusqu'à ce que je vous appelle en » jugement. Je vais faire arrêter votre fils, & le constituer pri- » sonnier ainsi que vous. Soyez tranquille sur la décision que je » porterai ; elle sera toute en votre faveur ».

L'accusateur & l'accusé furent trois mois entiers dans les prisons, sans que le Juge donnât le moindre signe qu'il pensoit à eux ; il paroissoit les avoir entiérement oubliés. Il n'en etoit rien cependant, & il s'occupoit en secret de leur affaire, de la même maniere que si elle l'eût intéressé personnellement.

Après les trois mois révolus, il fit venir l'un & l'autre en sa présence. « De quel crime, demanda-t-il en adressant la parole » au pere, votre fils s'est-il rendu coupable envers vous ? d'au- » cun, répondit le vieillard. De quoi l'avez-vous donc accusé, » repliqua *Koung-tsée* ? D'une bagatelle, d'un rien, répondit » celui-ci. J'etois en colere quand je suis venu me plaindre de » lui, & je ne savois ni ce que je faisois, ni ce que je disois. » Je vous supplie très-humblement, & avec toute l'instance » dont je suis capable, de n'avoir aucun egard à ce que je puis » avoir dit alors contre mon fils. Si l'un de nous deux est cou- » pable, c'est moi qui le suis, pour avoir suivi les mouvemens » impétueux d'une colere aveugle. Je m'en étois douté, lui dit » *Koung-tsée* avec bonté ; & c'est pour laisser à votre colere le » tems de s'exhaler, que je vous ai détenu trois mois entiers » dans une prison. Retournez chez vous avec votre fils, & vivez » en paix. Vous, jeune homme, n'oubliez pas que la piété filiale » est la premiere des obligations que la Nature impose à tout » homme ; & vous, bon vieillard, instruisez votre fils de ses de- » voirs : c'est à quoi vous vous êtes engagé en lui donnant la vie ».

Ce jugement fit grand bruit dans la ville ; & comme il arrive

pour l'ordinaire à l'egard de tout ce qui porte l'empreinte de quelque ſingularité, il eut tout-à-la-fois des approbateurs & des gens de mauvaiſe humeur qui le cenſurerent. Parmi ces derniers, le *Tay-fou Ki-ſun* fut un des plus ardens. Ce *Ki-ſun* etoit actuellement l'un des collegues de *Koung-tſée* dans le Miniſtere ; il etoit lié d'amitié avec lui, & avoit été ſon diſciple. « Mon Maître m'a trompé, diſoit-il ; la premiere inſtruc-» tion qu'il me donna lorſque j'entrai en charge, fut d'être très-» attentif à faire obſerver tout ce que preſcrit la piété filiale, » parce que c'eſt ſur l'obſervation des devoirs qui ſont impoſés » par la piété filiale, que poſe tout l'edifice du Gouvernement. » Il me répéta plus d'une fois que je ne devois pas craindre » d'être trop ſévere envers les infracteurs de ces devoirs ſacrés. » Tout fils, me diſoit-il, qui manque eſſentiellement à ſon » pere, eſt digne de mort : cette doctrine nous a eté tranſmiſe » par les ſages Empereurs de l'Antiquité ; il ne faut rien oublier » pour la faire revivre, & tâcher de la mettre en vigueur ; & » voilà qu'au mépris de cette doctrine, il fait grace à un fils cri-» minel. Je n'aurois jamais cru que *Koung-tſée* eût eté capable » d'agir ainſi contre la loi, & vraiſemblablement contre ſes » lumieres, dans une affaire de cette nature ».

Ce diſcours, ou tel autre ſemblable, répété devant plus d'une perſonne & plus d'une fois, fut rapporté à *Koung-tſée* par ſon diſciple *Jan-yeou*. « Je ſuis bien aiſe de ce que vous me dites-» là, lui répondit *Koung-tſée* ; c'eſt une preuve que *Ki-ſun* a » à cœur qu'on ne manque point, dans le Royaume, aux de-» voirs de la piété filiale. Quant à vous, je me contenterai de » vous dire, pour ma juſtification, qu'en laiſſant ainſi pendant » trois mois entiers languir dans les priſons un fils accuſé par » ſon pere, & un pere accuſant ſon fils, j'ai eu en vue de don-» ner une leçon à trois ſortes de perſonnes : aux enfans qui n'ont

» pas pour leurs pere & mere toute la déférence & le reſpect
» qu'ils ont droit d'exiger d'eux ; aux peres & meres qui n'ont
» pas ſoin d'inſtruire de leurs obligations ceux à qui ils ont donné
» la vie ; & enfin, à ceux qui font la fonction de Juges, afin
» qu'ils ne ſe preſſent pas de porter leur jugement ſur des accu-
» ſations dictées par la colere ou par toute autre paſſion. Si
» j'avois fait une prompte juſtice, en puniſſant ſuivant toute la
» rigueur des loix le jeune homme dont le propre pere a eté
» l'accuſateur, perſonne n'en auroit eté frappé, parce que tout
» le monde s'y ſeroit attendu : au lieu qu'en faiſant attendre
» mon jugement, j'ai rendu tout le monde attentif. Les enfans
» ont eu le tems de réfléchir ſur le ſort qui menaçoit celui qui
» etoit accuſé d'avoir manqué à la piété filiale ; & pendant
» ce tems, ils n'ont pas oſé ne pas en remplir les devoirs. Les
» peres de famille, en voyant que l'accuſateur de ſon propre
» fils etoit détenu de la même maniere que celui qu'il accuſoit,
» ont eu le loiſir de ſe convaincre qu'il eſt de l'intérêt de toute
» une famille, de ne point laiſſer tranſpirer au dehors les tra-
» caſſeries domeſtiques, & les petites altercations que les pa-
» rens peuvent avoir entre eux. Pour ce qui eſt de ceux qui
» ſont prépoſés pour rendre la juſtice aux autres, lorſqu'ils ſeront
» inſtruits que cet homme qui vouloit d'abord qu'on punît ſon
» fils dans toute la rigueur de la loi, s'eſt déſiſté enſuite, & s'eſt
» accuſé lui-même de s'être laiſſé emporter aux mouvemens
» précipités d'une colere aveugle ; ceux-là, dis-je, n'en ſeront
» que plus réſervés à prononcer, quand ils auront lieu de ſoup-
» çonner de la part de ceux qui ſollicitent vivement que juſtice
» ſe faſſe, quelques ſentimens de haine, de colere, de ven-
» geance, ou de toute autre paſſion. Si j'avois pris à la rigueur
» tout ce que me dit cet homme quand il vint ſe plaindre de
» ſon fils, j'aurois très-certainement condamné ce fils à être

» puni ſuivant la loi ; & en le puniſſant ainſi, j'aurois fait le » malheur du pere, celui de toute la famille, & j'aurois jugé » ſur un faux expoſé .... En voilà aſſez pour vous ; je dirai le » reſte à *Ki-ſun* ».

A la premiere occaſion qu'il eut de voir *Ki-ſun* : « j'ai appris, » lui dit-il, que vous n'approuviez pas que j'euſſe renvoyé » abſous un fils accuſé par ſon pere .... ».

« Il en eſt quelque choſe, lui répondit *Ki-ſun* ; & je vous » avoue que votre procédé m'a etrangement ſurpris. Ne m'avez- » vous pas dit cent & cent fois que la piété filiale etoit le pre- » mier des devoirs que la Nature impoſoit à l'homme ; que ce » n'etoit que par elle qu'il ſe diſtinguoit de la brute, parce » qu'elle ſuppoſoit en lui la faculté intellectuelle dont la brute » eſt privée ? Ne m'avez-vous pas dit encore que la piété filiale » etant la baſe du Gouvernement, il falloit donner tous ſes » ſoins pour empêcher qu'on n'y fît la moindre breche, & punir » très-rigoureuſement ceux qui manqueroient à ce qu'elle preſ- » crit ? Voilà la doctrine que vous m'enſeigniez quand vous » n'etiez que ſimple particulier. C'eſt la doctrine, me diſiez- » vous, que les ſages Rois de l'Antiquité ont pratiquée avec » fruit, & fait pratiquer à tous ceux qui leur etoient ſoumis ; » il faut la pratiquer nous-mêmes, & ne rien oublier pour tâ- » cher de la faire pratiquer aux autres. Cette doctrine a-t-elle » changé de nature depuis que vous êtes en place ? & de bonne » qu'elle etoit, eſt-elle devenue ſi mauvaiſe que vous n'oſiez » la mettre en pratique ? Un miſérable manque à la piété filiale ; » vous en êtes inſtruit ; c'eſt ſon propre pere qui a eté con- » traint de ſe faire ſon accuſateur ; & au lieu de faire un exem- » ple de terreur pour tous les enfans mal nés, en faiſant ſubir » au coupable qu'on vous dénonçoit, la peine due à ſon crime, » vous lui pardonnez, vous le renvoyez tranquillement chez

» lui, au mépris des loix, au mépris de cette doctrine ſacrée, » que nous tenons de la vénérable Antiquité, & dont juſqu'à ce » jour vous vous etiez fait le panégyriſte & l'apôtre ».

« Mon cher *Ki-ſun*, lui répondit *Koung-tſée*, votre zele » pour le maintien des loix & de la piété filiale, vous emporte » plus loin qu'il ne faut. Voudriez-vous que lorſqu'on s'eſt rendu » maître d'une ville, on en paſſât au fil de l'epée tous les habi- » tans, ou qu'après une victoire l'on egorgeât impitoyable- » ment tous ceux qui compoſoient l'armée ennemie ? Vous m'a- » vouerez que ce ſeroit pouſſer la cruauté juſqu'où elle peut » aller ; & qu'un Général qui ordonneroit de pareils maſſacres, » ſeroit indigne de l'auguſte titre dont il abuſeroit ainſi malgré » les cris de l'humanité. Un Juge qui puniroit indiſtinctement » tous ceux qui paroiſſent avoir violé la loi, ne ſeroit pas » moins cruel. Parmi ceux de l'etage inférieur, tel qui manque » à ſes devoirs, n'eſt ſouvent coupable qu'à demi ; quelquefois » même il n'eſt pas coupable du tout, parce qu'il ignore ſes » obligations : le punir dans ce cas, ce ſeroit punir un innocent. » Ceux qui méritent punition, ce ſont les Grands, quand ils don- » nent de mauvais exemples ; ce ſont les Magiſtrats ſupérieurs, » qui n'ont pas exigé de leurs ſubalternes qu'ils inſtruiſiſſent le » peuple ; ce ſera vous, ce ſera moi, ſi, dans le poſte que » nous occupons, nous manquons d'exactitude à exiger de ceux » qui ſont en place l'accompliſſement de leurs devoirs reſpec- » tifs. Uſer d'indulgence envers ceux-ci, & en agir en toute » rigueur envers ceux du bas etage, c'eſt être injuſte ; c'eſt » aller directement contre la droite raiſon. Puniſſez, dit l'an- » cien Livre, mettez à mort ceux qui le méritent ; mais n'ou- » bliez pas que perſonne ne mérite des châtimens, encore » moins la mort, qu'il n'ait fait des fautes le voulant bien, & » les connoiſſant pour telles. Commencez donc par inſtruire,

» & puniſſez enſuite ceux qui, au mépris de vos inſtructions, » auront manqué aux devoirs dont vous aurez tâché de leur » inſpirer la pratique ».

Ki-ſun fut plus que ſatisfait de cette réponſe. Il lui avoua qu'il avoit eu tort de déſapprouver ſa conduite, lui fit des excuſes, & lui promit que pendant tout le tems qu'il ſeroit dans le Miniſtere, il ne placeroit aucun Mandarin qui ne fût en etat d'inſtruire le peuple, & qui ne regardât l'obligation de s'acquitter de cette fonction honorable, comme la plus eſſentielle de ſes obligations. Il ne tarda pas à donner une premiere preuve de la ſincérité de ſa promeſſe. Le gouvernement d'une ville ſur laquelle il avoit inſpection, vint à vaquer; il fit nommer à ce poſte important l'un d'entre les principaux diſciples de *Koung-tſée*, qui avoit le plus à cœur de profiter des leçons de ſon Maître : je veux dire *Tſée-lou*, celui-là même qui avoit eu ci-devant la commiſſion de faire abattre le ſuperflu des murailles des villes des *Tay-fou* dont il a eté parlé plus haut.

Avant de partir pour ſe rendre à ſon poſte, *Tſée-lou* vint prendre congé de ſon Maître. « Je ſais, lui dit *Koung-tſée*, à » quoi la bienſéance m'oblige à votre egard; je devrois vous » accompagner juſqu'à la diſtance de quelques *lys* hors de la » ville, le jour de votre départ. Vous êtes mon ami; ſouhaitez- » vous que je m'en tienne à ce qui eſt d'uſage en pareil cas, ou » s'il ſuffit que je vous accompagne en eſprit, & que je vous » donne quelques conſeils qui ſuppléeront à ma préſence lorſque » nous ſerons ſéparés » ?

« Maître, lui répondit *Tſée-lou*, je n'ignore pas la multitude » de vos occupations, & je ſais que de toutes ces occupations, » il n'en eſt aucune qui ne ſoit dirigée vers le bien public. Je » ne veux point que pour un vain cérémonial, qui ne ſeroit que » pour la ſatisfaction de mon amour-propre, vous perdiez des

» heures

» heures que vous pouvez employer si utilement. Donnez-moi » quelques bonnes instructions qui puissent me servir à bien » remplir mon emploi; c'est la seule chose que j'exige de vous, » & que vous ne sauriez me refuser. Ne me traitez pas en Gou- » verneur de ville, mais comme votre disciple ».

« Puisque vous y consentez, dit *Koung-tsée*, je ne vous ac- » compagnerai que par quelques mots d'instruction.

» S'il arrive que dans une expédition militaire vous n'ayez » pas souffert au-delà de ce qu'on souffre ordinairement, ou que » vous ne soyez pas pleinement victorieux, ou que vous n'obte- » niez pas l'objet de l'expédition, gardez-vous bien de penser à » part-vous que vous ayez acquis de la gloire, & ne vous faites » pas valoir au dehors comme si vous aviez fait quelque chose » qui fût digne de récompense. Quand, dans l'exercice de » votre emploi, vous n'aurez rien fait au-delà de ce que pres- » crivent la droiture & l'exacte equité, ne vous persuadez » point qu'on doit vous regarder comme un excellent Magis- » trat, comme le Protecteur ou le Pere du peuple.

» S'il vous arrive de manquer de fermeté pour exiger le de- » voir, reconnoissez votre faute, & ne la commettez pas une » seconde fois.

» Si quelqu'un est assez injuste pour manquer à votre egard, » sans que vous y ayez donné sujet, n'usez pas de représailles » envers lui; la honte & le repentir feront tôt ou tard son par- » tage, & vous vengeront.

» Ne vous dispensez jamais de ce que prescrit le cérémonial » aux personnes en place, quelque minutieux, quelque gênant » & inutile que cela vous paroisse.

» Voilà, mon cher *Tsée-lou*, les cinq articles auxquels vous » devez donner toute votre attention. Je vous connois assez » pour me reposer sur vous de tout le reste ».

Tsée-lou le remercia en lui promettant de se conformer exactement à ce qu'il venoit d'entendre. On verra dans la suite qu'il lui tint parole, & qu'il gouverna très-bien.

La sage administration de *Koung-tsée* rendoit le Royaume de *Lou* de jour en jour plus florissant, & faisoit déjà germer la vertu dans le cœur de ceux qui l'habitoient. *Ting-koung* crut que la meilleure maniere de témoigner sa reconnoissance à celui qui procuroit ainsi la gloire de son regne, etoit de continuer à profiter de ses lumieres, & à suivre ses avis. Il l'entretenoit souvent en particulier, outre les entretiens à tems réglés qu'il avoit avec lui sur les affaires d'Etat. Un jour qu'ils etoient à discourir sur certains usages de la haute Antiquité, le Roi lui demanda pourquoi les anciens Empereurs avoient etabli l'usage de joindre les Ancêtres au Ciel, dans les sacrifices qu'ils offroient.

« Le Ciel, lui répondit *Koung-tsée*, est le principe univer-
» sel ; il est la source féconde de laquelle toutes choses ont dé-
» coulé. Les Ancêtres, sortis de cette source féconde, sont eux-
» mêmes la source des générations qui les suivent. Donner au
» Ciel des témoignages de sa reconnoissance, est le premier
» des devoirs de l'homme ; se montrer reconnoissant envers les
» Ancêtres, en est le second. Pour s'acquitter en même tems
» de ce double devoir, & en inculquer l'obligation aux géné-
» rations futures, le saint homme *Fou-hi* etablit des cérémo-
» nies en l'honneur du Ciel & des Ancêtres ; il détermina qu'im-
» médiatement après avoir offert au *Chang-ty*, on rendroit
» hommage aux Ancêtres : mais comme le *Chang-ty* & les
» Ancêtres ne sont pas visibles aux yeux du corps, il imagina
» de chercher dans le ciel, qui se voit, des emblêmes, pour les
» désigner & les représenter ».

« Avant que vous alliez plus loin, interrompit *Ting-koung*,

» dites-moi, je vous prie, pourquoi l'on n'honore pas le *Chang-*
» *ty* de la même maniere par-tout (1) ».

» Par la raiſon, répondit *Koung-tſée*, qu'il faut que, dans le
» cérémonial qui s'obſerve, il y ait une différence marquée
» entre le fils du Ciel & les autres Souverains. Le fils du Ciel,
» en offrant au *Chang-ty*, repréſente le corps entier de la na-
» tion; il lui adreſſe ſes prieres au nom & pour les beſoins
» de toute la nation. Les autres Souverains, ne repréſentant
» chacun que cette portion particuliere de la nation qui a eté
» confiée à leurs ſoins, ne prient le *Chang-ty* qu'au nom & pour
» les beſoins de ceux qu'ils repréſentent. Je reviens à ce que je
» vous diſois. Le *Chang-ty* eſt repréſenté ſous l'emblême général
» du ciel viſible: on le repréſente auſſi ſous les emblêmes par-
» ticuliers du ſoleil, de la lune & de la terre, parce que c'eſt
» par leur moyen que les hommes jouiſſent des bienfaits du
» *Chang-ty*, pour l'entretien, l'utilité & les agrémens de la vie.

» Par ſa chaleur bienfaiſante, le ſoleil donne l'ame à tout,
» vivifie tout. Il eſt, à nos yeux, ce qu'il y a de plus brillant
» dans le ciel; il nous eclaire pendant le jour; & comme s'il
» ne vouloit pas ceſſer un inſtant de nous eclairer, il ſemble

(1) Par le contenu des réponſes de *Koung-tſée* au Roi *Ting-koung*, il paroît evident, 1°. que les mots *Ciel* & *Chang-ty* ſont quelquefois ſynonymes, & déſignent cet Être qui eſt ſupérieur à tout; 2°. que le mot *Ciel* eſt pris auſſi quelquefois dans un ſens purement naturel, & qu'il ne ſignifie alors que ce que nous appellons firmament; 3°. que les ſacrifices offerts en apparence au Ciel, au Soleil, à la Lune, à la Terre, &c., ſont réellement offerts au *Chang-ty*, en reconnoiſſance des bienfaits dont il comble les hommes, au moyen du ciel matériel, du ſoleil, de la lune, de la terre, &c.; 4°. que ce que l'on appelle quelquefois du nom de *Sacrifice aux Ancêtres*, n'eſt au fond, qu'un témoignage extérieur de reconnoiſſance & de reſpect envers ceux de qui l'on tient la vie. Je n'en dis pas davantage; le Lecteur intelligent, qui ſera ſans préjugés, tirera lui-même toutes les conſéquences.

» avoir ſubſtitué la lune pour ſuppléer à ſon abſence, & tenir ſa
» place pendant la nuit. En obſervant leurs cours, & en les com-
» binant l'un avec l'autre, les hommes ſont parvenus à diſtin-
» guer les tems pour les différentes opérations de la vie civile,
» & à fixer les ſaiſons, pour ne pas confondre l'ordre des cul-
» tures qu'ils doivent à la terre, afin d'en tirer avec plus de
» profit la ſubſiſtance dont elle les gratifie ſi libéralement.

» Dans l'intention de témoigner leur ſenſibilité & leur recon-
» noiſſance d'une maniere qui eût quelque analogie aux bien-
» faits, & qui fût propre à en rappeller le ſouvenir, les Anciens,
» en établiſſant l'uſage d'offrir ſolemnellement au *Chang-ty*,
» déterminerent le jour du ſolſtice d'hiver, parce que c'eſt alors
» que le ſoleil, après avoir parcouru les douze palais que le
» *Chang-ty* ſemble lui avoir aſſignés pour ſa demeure annuelle,
» recommence de nouveau ſa carriere, pour recommencer à
» diſtribuer ſes bienfaits.

» Après avoir ſatisfait, en quelque ſorte, à leurs obligations
» envers le *Chang-ty*, auquel, comme au principe univerſel
» de tout ce qui exiſte, ils etoient redevables de leur propre
» exiſtence & de ce qui ſert à l'entretenir, leurs cœurs ſe tour-
» nerent comme d'eux-mêmes vers ceux qui, par voie de géné-
» ration, leur avoient tranſmis ſucceſſivement la vie. Ils fixe-
» rent en leur honneur des cérémonies reſpectueuſes, pour
» être comme le complément du ſacrifice offert (1) ſolemnel-
» lement au *Chang-ty*; & c'eſt par-là que ſe terminoit cet acte
» auguſte de la religion de nos premiers peres. Les *Tcheou*

(1) Cette réponſe de *Koung-tſée* déſigne, ſans equivoque, la nature des cérémonies que font les Chinois en l'honneur de leurs Ancêtres. Elles ne ſont qu'un pur témoignage de reconnoiſſance, & non un ſacrifice, dans le ſens que nous donnons au mot *ſacrifice*. Ce témoignage de reconnoiſſance accompagnoit le ſacrifice au *Chang-ty*, quand on le lui offroit *comme au principe univerſel*, &c.

» jugerent à propos d'ajouter quelque chose à ce cérémonial ; » ils instituerent un second sacrifice, qui devoit être offert so- » lemnellement au *Chang-ty* dans la saison du printems, pour » le remercier en particulier des dons qu'il fait aux hommes » par le moyen de la terre, & pour le prier d'empêcher que » les insectes, qui commencent alors à se mouvoir & à cher- » cher leur nourriture, ne nuisissent à la fécondité de la mere » commune. Ces deux sacrifices ne peuvent être offerts dans » le *kiao* avec solemnité, que par le Fils du Ciel ; le Roi de » *Lou* ne doit ni ne peut les offrir. C'est par cette prérogative » attachée à sa dignité, que le Fils du Ciel differe des autres » Souverains. Je comprends tout cela, dit *Ting-koung* ; conti- » nuez-moi vos instructions sur cet article important, & met- » tez-moi au fait de cequi concerne le *Kiao*, le *Tan*, les vic- » times, les ustensiles, & les autres choses qui servent au Fils du » Ciel lors des grands sacrifices.

» Ce qu'on appelle *Kiao*, répondit *Koung-tsée*, est aujour- » d'hui un edifice entouré de murailles, dans l'enceinte duquel » est une elévation à laquelle on a donné le nom de *Tan*. On a » choisi, pour la construction de cet edifice, un endroit hors » des murailles de la ville, du côté du sud ; parce que le *Chang-ty* » est représenté sous l'emblême du soleil, & que le soleil se » montre, & paroît faire son cours dans cette partie du ciel. » On a dressé dans l'enceinte de cet edifice le *Tan*, & on lui a » donné une forme ronde, pour faire entendre que les opéra- » tions du ciel & de la terre, dirigées par le *Chang-ty* pour » l'avantage de tout ce qui existe, etoit sans fin, se suivant & » se succédant sans interruption, recommençant ensuite pour » se suivre & se succéder encore avec la même régularité.

» Pour le grand sacrifice, que le Fils du Ciel offre le jour du

» solstice d'hiver, un jeune taureau, dont les cornes commencent » seulement à pousser, qui soit sans aucun défaut extérieur, & » d'une couleur tirant sur le rouge, est la seule victime qu'on » doit immoler, après qu'elle aura eté nourrie pendant l'espace » de trois mois dans l'enceinte du *Kiao*. Un bœuf, quel qu'il soit, » suffit pour le sacrifice moins solemnel que, depuis les *Tcheou* » seulement, le Fils du Ciel offre au *Chang-ty* dans la saison » du printems, en reconnoissance des bienfaits dont il nous » comble en particulier par le moyen de la terre.

» Par tout ce que je viens de rappeller à votre Majesté, elle » comprend sans doute que, sous quelque dénomination qu'on » rende le culte, quel qu'en soit l'objet apparent, & de quelque » nature qu'en soient les cérémonies extérieures, c'est toujours » au *Chang-ty* qu'on le rend; c'est le *Chang-ty* qui est l'objet » direct & principal de la vénération ».

« Je n'ai pas le moindre doute sur cet article, répondit *Ting-* » *koung*. Achevez, je vous prie, & dites-moi sur-tout pour- » quoi le Fils du Ciel fait les cérémonies en l'honneur de ses » Ancêtres dans l'enceinte du même *Kiao* ».

« L'usage de rendre hommage aux Ancêtres dans l'enceinte » même du *Kiao*, repartit *Koung-tsée*, est de tems immémorial. » On a eu en vue, en l'etablissant, de prendre à témoins ceux » à qui l'on etoit redevable & de la vie, & de ce que l'on etoit » dans l'ordre civil, qu'on n'avoit rien changé à leurs sages » institutions. Avant le sacrifice, on les avertit de ce que l'on » va faire; après le sacrifice, on leur annonce ce que l'on a » fait. En les avertissant de ce que l'on va faire, on est censé » demander leurs ordres pour ne le faire que dans le tems & » de la maniere dont ils l'auront eux-mêmes prescrit; & en leur » annonçant ce que l'on a fait, on est censé leur donner la

» preuve d'une entiere soumission à leur volonté, puisqu'il ne » s'est fait que ce qu'ils avoient ordonné, dans le tems & de la » maniere dont ils l'avoient ordonné.

» Anciennement, à ce que nous apprend la tradition, lors- » que le Fils du Ciel devoit offrir le grand sacrifice, il se ren- » doit d'abord dans celui des appartemens où les Ancêtres en » commun sont censés avoir fixé leur séjour; il les instruisoit » du motif de sa visite, & demandoit leurs ordres: de-là il » passoit à l'appartement particulier de celui à qui il devoit im- » médiatement la vie, & le prioit de vouloir bien fixer lui- » même le jour & l'heure du sacrifice. Mais comme les portraits » ou tablettes du pere des Ancêtres du Fils du Ciel, n'avoient » pas de voix pour se faire entendre, on avoit imaginé de lire » leur volonté sur l'ecaille d'une tortue, à laquelle on mettoit le » feu. Tout cela n'etoit que pour leur témoigner la plus respec- » tueuse déférence. Muni de leur consentement & de leurs » ordres, le Fils du Ciel se transportoit seul dans le *Tsé-koung*; » c'est-à-dire, dans cet appartement secret, entouré d'un canal » rempli d'eau, dont l'entrée, à l'exception du Sacrificateur, » etoit interdite. Là, modestement debout, il se recueilloit pen- » dant quelque tems, comme pour ecouter les dernieres inst- » tructions qu'on alloit lui donner; il s'avançoit ensuite jusqu'à » l'endroit où ces instructions etoient déposées par ecrit, les » prenoit; puis revenant sur ses pas, il les portoit gravement » à deux mains; & quand il etoit près du seuil de la porte, » en dedans, il les montroit aux Grands, aux Mandarins & » aux Officiers de sa suite. Cela fait, il les reportoit à l'endroit » où il les avoit prises, & se retiroit dans son appartement. » L'heure du sacrifice etant arrivée, il mettoit sur sa tête le » bonnet *pi-pien*, & les Mandarins annonçoient au peuple que » le Fils du Ciel, par ordre des Ancêtres, alloit offrir le sacrifice

» au *Chang-ty*, pour l'avantage commun & au nom de tous. Ils » l'exhortoient à une reſpectueuſe attention, pour ne rien faire » qui pût être déſagréable à celui dont on attendoit les plus » abondantes faveurs.

» Ce jour-là perſonne ne paroiſſoit en habit de deuil; eût-on » perdu ſon pere & ſa mere, on ne les pleuroit pas comme on » a coutume de le faire dans les autres tems. Ceux qui, pour » vaquer à leurs affaires, etoient obligés de ſortir de leurs mai- » ſons, ne ſe montroient dans les rues que dans la plus reſpec- » tueuſe décence; quoiqu'il n'y eût aucun Officier de Police » prépoſé pour les y contraindre, ils s'y portoient d'eux-mêmes » par attachement à leur devoir, & dans la vue de concourir, » autant qu'il dépendoit d'eux, à la majeſté du culte.

» Avant de ſortir de ſon appartement pour ſe rendre à l'en- » droit propre du ſacrifice, le Fils du Ciel ſe revêtoit de la » robe *ta-kieou* (faite de peau de mouton, dont la laine etoit » noire, & doublée de peau de renard blanc, l'une & l'autre peau » ayant le poil en dehors): ſur la robe *ta-kieou* il mettoit le ſur- » tout *kouen*, ſur lequel etoient repréſentés le dragon, le ſoleil, » la lune & les etoiles. Ainſi habillé, il montoit dans un char qui » etoit ſans couleur, tout uni & dénué de tout ornement. Ce » char etoit précédé de douze etendards, ſur leſquels etoient » repréſentés le ſoleil & la lune, pour être le ſymbole de ce » qui ſe paſſe dans le Ciel viſible durant le cours d'une année, » c'eſt-à-dire, durant cet eſpace de tems que le ſoleil emploie » à parcourir ſes douze maiſons pour revenir au point d'où il » eſt parti: ce qui etoit plus expreſſément déſigné encore par les » douze flocons formés avec des perles ou avec des pierreries » qui pendoient à chacun des deux côtés du bonnet de cérémo- » nie, ſur lequel le ſoleil & la lune etoient egalement repréſen- » tés en couleur. Le chemin par où paſſoit ce religieux cortege,

» depuis

» depuis l'appartement du Prince jusqu'au pied du *Tan*, ou du » monceau de terre orbiculairement elevé, sur lequel le sacri- » fice devoit être offert, etoit préparé avec le plus grand soin.

» Voilà, Seigneur, ce que nous apprend la tradition sur » cet important article. Je n'ai fait mention que de ce qu'il y a » de plus essentiel à savoir ; mais ce précis suffit pour vous » donner une idée de cette auguste cérémonie. Rien n'est plus » digne de la curiosité du Sage, que le détail de ce qui se pra- » tiquoit alors. Le peu que je viens de dire, fera naître dans » votre esprit les plus sérieuses réflexions (1) ».

« J'y réfléchirai à loisir, dit *Ting-koung*, & j'espere que » dans une autre conversation, vous suppléerez à ce que vous » n'avez pas dit aujourd'hui. J'aime à m'instruire ; ne craignez » pas de me fatiguer en me parlant souvent de ce qui se pra- » tiquoit chez nos respectables Aïeux ».

En s'exprimant ainsi, ce Prince ne disoit que la vérité : car telles etoient, depuis quelques années, les dispositions de son cœur ; mais ces bonnes dispositions avoient été un peu tar-

(1) L'Editeur du *Kia-yu*, d'où j'ai tiré ce qu'on vient de lire, termine ainsi la réponse de *Koung-tsée* : *La récitation de toutes les pieces du* Ché-king *ensemble, n'equivaut pas à une seule offrande. L'offrande est bien au-dessous de l'acceptation ; l'acceptation est inférieure au culte rendu sur les montagnes ; & tout cela réuni, est fort au-dessous du sacrifice offert solemnellement au* Chang-ty *par le Fils du Ciel.*

On peut conclure de ces paroles, 1°. que l'ancienne coutume etoit de chanter des Cantiques, & que cette récitation ou ce chant, etoit un acte de religion ; 2°. que la cérémonie des offrandes etoit une cérémonie particuliere, qui n'etoit pas toujours accompagnée du sacrifice ; 3°. que l'offrande etoit suivie quelquefois d'une cérémonie, par laquelle il constoit à l'offrant, que son offrande avoit eté acceptée ; 4°. que bien long-tems avant *Koung-tsée*, on alloit sur les montagnes & autres lieux elevés, pour rendre hommage à l'objet de son culte ; 5°. que le sacrifice offert solemnellement au *Chang-ty* par le Souverain, etoit le seul sacrifice adopté par le corps entier de la nation. Il y auroit bien d'autres réflexions à faire sur cet ancien usage ; le Lecteur instruit suppléera à ce que je ne dis pas.

dives, & il n'eut pas le tems de les mettre à profit ; il mourut lorsque tout commençoit à prendre une nouvelle face dans son Royaume, & que sa gloire commençoit à répandre son eclat dans tous les Royaumes voisins. Il eut pour successeur *Ngai-koung*. Ce nouveau Roi ne pensoit pas sur le compte de *Koung-tsée* aussi favorablement que l'avoit fait son prédécesseur ; il ne le regardoit que comme un Savant & un Philosophe, dont le principal mérite etoit la connoissance des Livres, & un zele outré pour les mœurs antiques, & pour faire revivre des usages que les mœurs présentes rendoient inadmissibles. Il le négligea d'abord, & donna à d'autres les différens emplois dont il etoit chargé. *Koung-tsée*, se voyant négligé dans sa patrie, prit le parti de se retirer dans le Royaume de *Ouei*. Il eut à peine disparu, que son disciple *Jan-yeou*, ayant eu occasion d'entretenir *Ki-sun*, celui des Grands qui avoit le plus de crédit sur l'esprit du Roi, lui fit envisager l'eloignement de son Maître comme un véritable malheur pour le Royaume de *Lou*. « Nous etions sur le point, lui dit-il, de servir de » modele à toutes les Nations ; nos voisins des quatre côtés » avoient déjà adopté la plupart de nos usages ; ils tâchoient » de nous imiter en tout. Nous allons avoir notre tour pour » devenir les imitateurs des autres, & le Royaume de *Ouei* » va devenir ce que nous etions, puisque le Sage qui nous » avoit mis en réputation, & qui faisoit toute notre gloire, » s'y est retiré. En vérité, je ne comprends point que vous » ayez laissé partir *Koung-tsée*, sans faire au moins quelques » efforts pour l'arrêter ».

« Vous m'ouvrez les yeux, répondit *Ki-sun* ; je vais tra- » vailler à le faire revenir ». Il tint parole ; & ses instances auprès de *Ngai-koung* furent si efficaces, que le Prince donna ses ordres pour qu'on rappellât au plutôt celui dont il n'auroit

jamais dû permettre l'eloignement. *Koung-tsée*, ayant su les intentions de son Souverain, n'hésita pas à s'y conformer, & revint dans sa patrie. *Ngai-koung*, informé du jour qu'il arrivoit, alla en personne l'attendre à une des Maisons royales à quelque distance de la ville, & l'y reçut avec les mêmes honneurs qu'il eût fait à l'Ambassadeur de quelque grand Potentat. Mais la longue audience qu'il lui donna, n'etoit rien moins que digne d'un grand Prince. Il lui fit quantité d'interrogations puériles, qui eussent à peine eté supportables vis-à-vis de quelqu'un de ces hommes ordinaires, dont la profession est d'enseigner. « Maître, lui dit-il, les Philosophes doivent-ils s'habiller différemment des autres? Quel est l'habillement qui leur » convient le mieux, & auquel on puisse les distinguer » ?

« Prince, lui répondit *Koung-tsée*, je n'ai pas encore appris » comment les Philosophes devoient s'habiller; ainsi je ne saurois répondre pertinemment à la question de Votre Majesté. » Ce que je puis lui dire sur cela, c'est que, de quelque maniere que les Philosophes s'habillent, leur principal objet est » l'acquisition de la sagesse : il me paroît d'ailleurs, qu'ils doivent s'habiller comme on s'habille dans le pays où ils font » leur séjour. Quant à moi, qui suis du Royaume de *Lou*, j'ai » porté dans mon enfance la robe *foung*, ainsi que la portoient » les autres enfans. Devenu grand, j'allai dans le Royaume de » *Soung*, & j'y pris le bonnet *yang-fou*, parce que c'etoit » la coëffure de ceux de mon âge dans ce pays-là. Si j'allois » ailleurs.....».

« J'entends, interrompit le Roi; il n'y a rien de déterminé » pour l'habillement des Philosophes. Mais en est-il de même » pour leur maniere de vivre? J'apprendrai volontiers en quoi » consiste l'essentiel de la conduite qu'ils doivent tenir ».

« Ne faire qu'effleurer la matiere sur cet objet important,

» répondit *Koung-tsée*, c'eſt ne rien dire. Vouloir entrer dans » le détail, c'eſt s'expoſer à ne pas dire tout, & à omettre » préciſément ce qu'il y a de plus néceſſaire à ſavoir : il fau- » droit d'ailleurs employer beaucoup de tems ; & cela trouble- » roit l'ordre, en empêchant ceux qui doivent relever les Offi- » ciers de votre ſuite de ſe préſenter pour prendre leur place. » Ne pouvant pas vous répondre d'une maniere ſatisfaiſante, » à l'heure qu'il eſt, ſouffrez, Seigneur, que j'attende à une » autre fois, quand le tems & les circonſtances le permet- » tront ».

« Je conſens, repliqua le Roi, que vous attendiez une autre » circonſtance pour me ſatisfaire en plein ſur la queſtion que » je vous ai faite ; j'aurai ſoin moi-même de vous en rappeller » le ſouvenir : mais je veux qu'aujourd'hui vous me diſiez en » gros ce que vous devez me dire en détail dans la ſuite. Aſſeyez- » vous, & commencez ».

« L'obéiſſance à ſon Souverain, dit *Koung-tsée* en s'aſſeyant, » eſt le premier devoir d'un Sujet. Je vous obéis donc ; & puiſ- » que vous voulez que je vous donne aujourd'hui une idée » générale des devoirs de celui qui veut, à juſte titre, porter le » nom de Philoſophe, je vais m'expliquer en peu de mots, en » attendant que je le faſſe plus au long, quand votre Majeſté » l'ordonnera.

» Le vrai Philoſophe ne s'ingere pas de lui-même dans les » feſtins de parade pour avoir occaſion de briller, mais il attend » qu'on l'y invite. S'il eſt du nombre des invités, il s'y rend, » & fait exactement & ſans oſtentation tout ce qui eſt d'eti- » quette. Parût-on ne pas faire attention à lui, il ne s'en offenſe » pas, & ne donne aucun ſigne de mécontentement.

» Il n'eſt occupé, du matin au ſoir, que de ce qui peut lui » procurer l'acquiſition de quelque vertu, ou augmenter la doſe

» de ſes connoiſſances : non pas pour s'en parer à tout propos » & devant quiconque, mais dans le deſſein d'en profiter pour » lui-même, & d'en faire part, ſuivant les circonſtances, à » ceux qui voudront s'inſtruire auprès de lui.

» S'il ſent qu'il a aſſez de droiture & de fermeté pour rem- » plir les grands emplois, il ne les refuſe point quand on les » lui préſente ; il les reçoit avec actions de graces, & fait tous » ſes efforts pour les remplir dignement. Il n'ambitionne pas » les honneurs ; il ne cherche point à amaſſer des tréſors : l'ac- » quiſition de la ſageſſe, eſt le ſeul tréſor après lequel il ſoupire ; » mériter le nom de Sage, eſt le ſeul honneur auquel il prétend.

» Il n'emploie, pour traiter les affaires, que des hommes » ſinceres & droits ; il ne donne ſa confiance qu'à des hommes » fideles & sûrs. Il ne rampe pas devant ceux qui ſont au-deſſus » de lui ; il ne s'enorgueillit pas devant ſes inférieurs ; il reſ- » pecte les premiers ; il eſt affable envers les autres ; il rend à » tous ce qui leur eſt dû.

» S'il s'agit de reprendre quelqu'un de ſes défauts, ou de » lui reprocher ſes fautes, il ne fait l'un & l'autre qu'avec une » extrême réſerve, & s'arrête tout court quand il le voit rougir.

» Il eſtime les gens de Lettres, mais il ne mendie pas leurs ſuf- » frages ; il ne s'abaiſſe ni ne s'eleve devant eux ; il ſe contente » de ne pas les offenſer, & de les traiter avec honneur quand » ils viennent à lui. Il eſt au-deſſus de toute crainte quand il » fait ce qui eſt du devoir : une conduite irréprochable, jointe » à des intentions pures & droites, lui ſert de bouclier contre » tous les traits qu'on pourroit lui lancer ; la juſtice & les loix » ſont les armes dont il ſe ſert pour ſe défendre ou pour atta- » quer. L'amour qu'il porte à tous les hommes, le met en droit » de n'en craindre aucun ; l'exactitude ſcrupuleuſe avec laquelle » il pratique les cérémonies, obéit aux loix, & s'aſtreint à

» l'obſervation des uſages reçus, fait ſa ſûreté, même parmi les » tyrans. Quelque vaſte que puiſſe être l'etendue de ſon ſavoir, » il travaille à l'agrandir encore ; il etudie ſans ceſſe, mais non » pas juſqu'à s'epuiſer ; il connoît en tous genres les bornes de » la diſcrétion, & il ne va jamais au-delà.

» Quelque ferme qu'il ſoit dans le bien, il veille continuelle- » ment ſur lui-même, pour ne pas ſe négliger. Dans tout ce qui » eſt honnête & bon, il ne voit rien de petit ; les plus minu- » tieuſes pratiques tournent, chez lui, au profit de la vertu.

» Il eſt grave quand il repréſente, affable & bon avec un » chacun, gai & d'humeur toujours egale avec ſes amis.

» Il ſe plaît de préférence dans la compagnie des Sages, mais » il ne rebute point ceux qui ne le ſont pas.

» Au dedans, je veux dire dans l'enceinte de ſa famille, il » ne témoigne aucune prédilection, & ne donne aucun ſujet » de ſoupçonner qu'il eſt plus porté à favoriſer l'un au préju- » dice de l'autre ; au dehors, c'eſt-à-dire en public, il traite » egalement tout le monde, ſuivant le rang d'un chacun. L'eût- » on griévement offenſé, ou par des paroles injurieuſes, ou » par des actions inſultantes, il ne donne aucun ſigne de co- » lere ou de haine ; & ſon extérieur ſerein & tranquille, eſt » une preuve non equivoque de la tranquillité d'ame dont il » jouit.

» Le vrai Philoſophe cherche à ſe rendre utile à l'Etat, n'im- » porte de quelle maniere. Si, par quelque action eclatante, » ou par quelque ouvrage important, il mérite bien de la pa- » trie, il ne fait pas valoir ſes ſervices dans la vue d'en être » récompenſé ; il attend modeſtement & avec patience, que » la libéralité du Prince ſe déploie en ſa faveur ; & s'il arrive » que, dans la diſtribution des graces, on l'ait oublié, il ne s'en » plaint point, il n'en murmure point. Le ſuffrage des hommes

» honnêtes, l'honneur d'avoir contribué en quelque chose à » l'avantage de ses compatriotes, & la satisfaction dont il jouit » intérieurement, d'avoir fait le bien pour le bien, sont pour » lui la plus flatteuse de toutes les récompenses. Si, au con- » traire, en vue de son mérite, on le place au faîte des hon- » neurs; si on le comble de richesses, dans cet etat d'opulence » & de gloire, il n'a garde de s'en enorgueillir; il ne perd rien » de sa modestie ordinaire, & n'est pas moins accessible à » ceux qui vont à lui pour le consulter ou s'instruire, qu'il le » seroit si la fortune adverse lui faisoit eprouver ses horreurs. » Le changement de fortune, soit en bien, soit en mal, ne » change rien dans ses mœurs ni dans sa conduite; il est le » même en tout tems.

» Uniquement occupé de remplir sa tâche dans ce monde, » & de la remplir de son mieux; content de la place qu'il » occupe parmi ceux de son espece, il n'ambitionne point d'être » ce qu'il n'est pas; il ne porte point envie à ceux dont le » mérite, la sagesse, la science & les talens, vont de pair ou » surpassent, dans l'opinion des hommes, ce qu'il possede lui- » même dans des genres pareils. Il n'a pas de mépris pour ceux » qui manquent de ces qualités; il vit de bon accord avec les » uns & les autres; il s'accommode de tous & avec tous, & » les respecte egalement, comme etant ses semblables dans » l'ordre de la Nature. Le respect & le bon accord sont la » racine d'où sort la bienveillance; les manieres douces, dé- » cemment complaisantes, affectueuses & toujours assorties, » en sont l'accroissement; les eloges fondés sur le vrai, donnés » libéralement, mais sans affectation, les services rendus à pro- » pos & sans être sollicités, en sont la perfection & le comble. » C'est de tout cela réuni, que se forme sans effort cette cha- » rité universelle, qui ne fait acception de personne, & qui

» embraſſe tout le genre humain ; & c'eſt de cette vertu, ſource » féconde d'où découlent toutes les autres, que le vrai Philo- » ſophe cherche à ſe pourvoir avant tout & préférablement à » tout ; c'eſt par elle qu'il ſe diſtingue de l'homme ordinaire ; » c'eſt elle qui dirige toute ſa conduite, & qui vivifie, pour » ainſi dire, toutes ſes actions.

» Jugez, Seigneur, ſi l'on doit rechercher la converſation » d'un pareil perſonnage, pour s'amuſer ou ſe diſtraire dans » des momens que l'on regarde comme perdus. Je m'arrête ici, » parce qu'il me paroît que j'en ai aſſez dit pour répondre à la » queſtion de votre Majeſté, de maniere à la ſatisfaire ».

« Je ſuis pleinement ſatisfait, répondit *Ngai-koung* en baiſ- » ſant les yeux. S'il me ſurvient quelque doute, je vous prierai » de l'eclaircir ; car je compte que j'aurai ſouvent l'avantage » de m'entretenir avec vous ».

L'Hiſtorien, Auteur du *Kia-yu*, qui rapporte ce trait, tel, à-peu-près, que je viens de l'ebaucher, ajoute que, depuis cette converſation, le Roi n'admit jamais *Koung-tſée* en ſa préſence, qu'il ne donnât des marques de la plus profonde vénération. Il le retint à la Cour ; & s'il ne l'honora pas de toute ſa confiance pour ce qui concernoit le gouvernement de ſes Etats, ainſi que l'avoit fait ſon prédéceſſeur, il le mit à la tête de ceux qui avoient inſpection ſur les mœurs publiques & ſur le cérémonial : charge importante, qui le faiſoit aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans le Royaume, & dont il conſerva de ſon mieux les prérogatives, pour maintenir le bon ordre, & corriger les abus pendant le cours de deux années qu'il l'occupa.

Peu de jours après cette premiere audience, il en eut une plus particuliere encore dans l'un des jardins du Roi, hors de l'enceinte de la ville. Sa Majeſté s'y rendit très-peu accompagnée ; &

& pour témoigner à ſon hôte combien elle l'eſtimoit, elle lui fit donner la collation qui etoit d'uſage pour les Ambaſſadeurs des Princes etrangers, quand elle ſe trouvoit en perſonne dans quelqu'une de ſes Maiſons rurales, qu'ils alloient viſiter pour ſatisfaire leur curioſité, ou prendre ſimplement le plaiſir de la promenade. L'etiquette exigeoit qu'on ne ſervît alors que des fruits & des grains, ainſi que le pratiquent entre eux ceux qui vivent dans les champs. On ne ſervit à *Koung-tſée* que des pêches & de cette eſpece de gros millet, qu'on nomme communément *chou ;* mais on lui dreſſa une table en face de celle du Roi, afin que ſa Majeſté pût le voir à l'aiſe, & s'entretenir avec lui ſans être gênée par les entraves du rang (1).

Koung-tſée ayant pris modeſtement ſa place, après que le Roi le lui eut ordonné, attendit, pour manger, que le Roi le lui eût ordonné de même. « Maître, lui dit ce Prince, quand » je vous vois hors des tems du cérémonial, mon intention eſt » que vous ne vous gêniez en aucune maniere, & que vous » ſoyez avec moi en toute liberté. Regardez-moi comme l'un » de vos diſciples. Pour ce qui me concerne, je veux déſor- » mais regarder tous les Sages comme mes amis ; & l'attention » que j'aurai à les combler d'honneurs, ſera l'un des points capi- » taux de mon Gouvernement. Cela eſt très-bien, répondit » *Koung-tſée ;* mais un grand Roi doit ſe propoſer quelque » choſe de mieux encore. Il doit avoir un amour tendre pour » tous ſes Sujets, tâcher de leur procurer à tous une honnête » abondance de ce qui eſt néceſſaire à la vie, faire enſorte » qu'ils ſoient heureux & contens, & qu'ils ſe félicitent de vivre » ſous ſon regne ».

(1) Pour eviter les répétitions, inſéparables du dialogue, je fais entrer dans un même entretien ce qui eſt rapporté par les Auteurs chinois ſous différentes converſations avec le même Prince.

» Cela n'eſt pas aiſé, répartit le Roi. Comment faudroit-il » faire pour en venir à bout ? car j'ai bonne envie de rendre » mes Sujets heureux ».

« Seigneur, répondit *Koung-tſée*, commencez par diminuer » le nombre des impôts, & ne laiſſez ſubſiſter que ceux dont tout » le monde voit la néceſſité ; ne ſurchargez pas le peuple d'un » travail dont il ne ſauroit goûter les fruits : vos Sujets auront » alors de quoi vivre, & pourront même ſe procurer une hon- » nête abondance de tout. Faites-les inſtruire exactement de » leurs devoirs, & n'oubliez rien pour obtenir d'eux qu'ils les » rempliſſent ; ils ne donneront alors dans aucun excès. N'etant » coupables d'aucun excès, & n'ayant rien à ſe reprocher, ils » ſeront contens, & couleront des jours heureux. Dans cet etat » de bonheur, d'abondance & de joie, pourquoi ne béniroient- » ils pas celui dont ils le tiennent, & qui s'eſt fait lui-même un » devoir & un plaiſir de le leur procurer » ?

Le Roi ne repliqua pas ; ce qu'il venoit d'entendre parut avoir fait quelque impreſſion ſur lui. Il ne ſavoit trop ſi le Philoſophe n'avoit voulu dire que de ces paroles générales que tous les Souverains peuvent s'appliquer pour en faire leur profit, ou s'il avoit voulu lui donner une leçon particuliere ſur ſa maniere de gouverner. La collation qui etoit déjà ſervie, le tira de cette perplexité, en détournant ſon attention. Il commença à manger ; & à ſon exemple, *Koung-tſée* en fit de même : mais il commença par où il devoit finir, c'eſt-à-dire qu'il commença par manger les grains de *chou*, réſervant les pêches pour la fin. Ceux de la ſuite du Roi ne purent s'empêcher d'en rire, croyant que c'etoit, de la part du Philoſophe, ou une ignorance de l'uſage, ou une de ces diſtractions indécentes qui n'arrivent guere qu'aux perſonnes d'un certain etat. Le Roi ne rit pas comme eux ; il crut au contraire, que

c'etoit de deſſein prémédité que *Koung-tſée* en agiſſoit ainſi, dans l'intention de lui faire quelque leçon utile. Il ne ſe trompoit point; & pour l'engager à s'expliquer librement, « Maître, » lui dit-il, mes gens rient de vous voir manger les grains avant » le fruit; ils ont lieu d'être ſurpris qu'un homme qui a fré- » quenté la Cour, & qui d'ailleurs eſt ſi zélé pour qu'on » obſerve en toutes choſes ce qui eſt conſacré par l'uſage, ou » preſcrit par le cérémonial, renverſe ainſi l'ordre ».

« Seigneur, répondit *Koung-tſée*, je ne renverſe point l'or- » dre; je le rétablis. Ce que vous appellez uſage, n'eſt qu'un » abus, auquel la charge dont votre Majeſté a eu la bonté de » m'honorer, m'oblige de remédier, d'abord par mon exemple, » & enſuite par mes leçons; & peut-être, avec le tems, j'y » parviendrai, en y employant toute votre autorité, de votre » conſentement tacite ou formel, ou même par le comman- » dement exprès que vous m'en ferez. J'ai donné la préférence » aux grains ſur les fruits, parce que les grains etant la prin- » cipale nourriture de l'homme, depuis qu'il vit en ſociété, » ils méritent, de la part de l'homme, cette préférence ſur tous » les autres mets. Ils la méritent encore par eux-mêmes, parce » qu'ils n'ont aucune de ces qualités plus ou moins nuiſibles, » dont les autres mets ſont rarement exempts; & que tout ce » qui les conſtitue eſt bon. C'eſt pour cette raiſon que, dans » les offrandes qui accompagnent ou précedent les ſacrifices » ſolemnels que l'Empereur offre à l'Eſprit du Ciel & de la » Terre, de même que dans celles qui ont lieu lorſqu'il rend » hommage à ſes Ancêtres, les grains tiennent le premier rang. » Il offre des grains, ou de la pâte cuite, faite avec de la farine » des grains; mais il n'offre pas des pêches.

» L'offrande des grains au Ciel & aux Ancêtres, eſt en

» reconnoissance du bienfait insigne dont nous leur sommes » redevables de nous les avoir fait connoître, & de nous avoir » enseigné les différentes manieres de les apprêter; & parce » que ce ne fut qu'après s'être réunis en société, que les hom- » mes commencerent à jouir de ce précieux avantage, leur » Chef, qui les représente tous, en fait hommage au nom de » tous.

» Il y a cinq sortes de grains qu'on distingue de tous les » autres, par leur utilité; & parmi ces cinq sortes de grains, » les *chou* sont placés en premier lieu. Il y a parmi les fruits » six especes principales plus estimées que toutes les autres, à » raison de leur bonté; & parmi ces six especes, la pêche » n'obtient que la derniere place. Vous me regardez, Sei- » gneur, comme un grand observateur des rites; vous m'a- » vez confié le soin de maintenir ou de rétablir l'ordre dans ce » qui concerne les usages & les mœurs: je vous ai donné une » preuve comme quoi je puis remplir l'emploi dont vous m'a- » vez chargé. L'ancien usage, cet usage que le Sage *Yao* & » & le vertueux *Chun* n'ont pas dédaigné de suivre, & au- » quel, après eux, se sont conformés les plus illustres Empe- » reurs, etoit de manger les grains avant les fruits, & j'ai cru » devoir moi-même m'y conformer en présence de votre Ma- » jesté, pour lui en rappeller le souvenir ».

« C'est très-bien fait, dit le Roi; j'aime qu'on me rappelle » à l'Antiquité, & qu'on me parle sur-tout des vertueux Princes » qui gouvernoient alors les hommes. Je serois curieux de sa- » voir, par exemple, de quelle maniere etoit fait le bonnet » dont *Chun* couvroit sa tête lorsqu'il se montroit en public. En » etoit-il alors comme aujourd'hui » ? *Koung-tsée* garda le silence. Après avoir attendu quelques momens: « je vous

» demande, reprit le Roi, comment etoit fait le bonnet de » l'ancien Empereur *Chun*, & vous ne me répondez point ; » quelle raiſon vous empêche de me ſatisfaire (1) ?

« Seigneur, répondit *Koung-tſée*, je n'ai pas d'autre raiſon » que celle de l'embarras où je me trouve, de ne ſavoir que » répondre. Je m'etois attendu à des queſtions ſur des objets » importans, concernant l'Antiquité, & vous m'interrogez ſur » la forme d'une coëffure. Comme je ne veux rien dire que » d'exact, j'ai beſoin de quelque tems pour tâcher de me rap- » peller le ſouvenir de ce que j'ai lu ſur cet article ».

« Hé, quels ſont, répartit le Roi, les objets importans con- » cernant l'Antiquité ? Tout ce qui la concerne n'eſt-il pas im- » portant pour nous » ?

« Ce qu'il y a d'important à ſavoir, répondit *Koung-tſée*, » & ce qui mérite en particulier l'attention des Souverains, » c'eſt l'amour tendre que cet ancien Empereur *Chun*, dont la » coëffure excite la curioſité de votre Majeſté, avoit pour tous » ſes Sujets. Il les aimoit tendrement ; mais la tendreſſe qu'il » avoit pour eux ne ſe bornoit pas à des ſentimens ſtériles. Il » les aimoit d'un amour effectif ; il tâchoit de leur procurer » toutes les aiſances qui peuvent contribuer à donner la vie, » à l'entretenir & à la prolonger. Il ne redoutoit rien tant que » d'être obligé de punir de mort ceux qui ne méritoient pas de » vivre. Il approchoit de ſa perſonne, & employoit pour traiter » les affaires, des hommes vertueux & bons ; il eloignoit de ſa » préſence, & ecartoit de tout emploi les vicieux & les mé- » chans. Sa vertu etoit comme celle du Ciel & de la Terre ; ſes

(1) Cette queſtion de *Ngai-koung*, & quelques autres qui la ſuivront, ſont, dans les Auteurs Chinois, autant de ſujets de dialogues entre ce Prince & *Koung-tſée*, dans des converſations différentes : je les place dans une même converſation, par la raiſon que j'ai dite dans la remarque précédente.

» loix etoient réglées comme les saisons. Les Grands, à l'exemple » du Prince; le Peuple, à l'exemple des Grands, n'eurent bientôt » rien plus à cœur que de remplir exactement jusqu'au moindre » de leurs devoirs. Sous cet heureux regne, tout ce qui est entre » les quatre mers jouit en paix des dons de la Nature, & la » Nature elle-même répandit abondamment ses plus précieux » dons. Le *foung-hoang* & le *ki-lin* se montrerent comme pour » féliciter les hommes au nom des quadrupedes & des oi- » seaux (1). L'idée du bonheur dont jouissoient alors les hom- » mes, en conséquence de la vertu de celui qui les gouver- » noit, m'a tellement saisi, qu'il ne m'a pas eté possible de trou- » ver sur le champ une réponse à la question que votre Majesté » m'a faite sur la forme de son bonnet ».

« Ce que je viens d'entendre, dit le Roi, me sera beaucoup » plus utile que ce que vous m'eussiez dit sur la coëffure, & » même sur l'habillement complet d'un Prince, sous le regne » duquel les hommes etoient heureux ».

« Oui, Seigneur, repliqua *Koung-tsée*, sous le regne de *Chun* » les hommes etoient heureux, parce que cet excellent Prince » les gouverna comme un pere tendre gouverne des enfans » chéris; & si votre Majesté le prend pour modele, elle rendra » de même ses Sujets heureux ».

« J'en ai bonne envie, dit le Roi; je suis prêt à tout faire » pour procurer le bonheur à ceux qui vivent sous mes loix; » mais je vous avoue que je n'espere pas de réussir, tant la » chose me paroît de difficile exécution. Vous réussirez, Sei- » gneur, répartit *Koung-tsée*, si vos Sujets vous sont véritable- » ment chers. Oui, j'ose vous l'assurer, si vous aimez vos Sujets

(1) Le *foung-hoang* & le *ki-lin*, animaux symboliques, ne paroissent aux yeux des hommes que lorsque le Ciel veut leur donner quelque avertissement à leur avantage, & leur témoigner sa satisfaction.

» d'un amour ſincere, vous les rendrez infailliblement heureux. » En voici le moyen : ſoyez plein de zele pour l'obſervation » du grand *Ly* (1) ; pratiquez avec exactitude ce qu'il preſcrit, » & exigez la même exactitude de la part de vos Sujets ; rien » alors ne vous ſera difficile. Vous commanderez, & l'on vous » obéira ; vous indiquerez vos deſirs, & tout le monde ſe fera » un plaiſir de s'y conformer : telle eſt l'efficacité de l'obſer- » vation exacte du grand *Ly*. C'eſt ſur le grand *Ly* que la ſo- » ciété eſt fondée ; c'eſt par le grand *Ly* que l'homme s'ac- » quitte, avec la différence qui convient, envers le Ciel, les » Eſprits & les Ancêtres ; c'eſt le grand *Ly* qui lie les hommes » entre eux, en leur aſſignant ce qu'ils ſe doivent les uns aux » autres. Otez le *Ly*, tout, ſur la terre, n'eſt plus que trouble » & confuſion. Il n'y a plus ni Rois, ni Grands, ni Supérieurs, » ni Inférieurs ; les jeunes & les vieux, les hommes & les fem- » mes, les peres & les enfans, les freres & les ſœurs, tous, » ſans diſtinction, iront de pair.

» C'eſt ainſi qu'etoient les hommes dans l'etat de barbarie » d'où le ſaint homme (*Fou-hi*) les a tirés. Ils vivoient epars &

(1) J'emploie le propre terme Chinois, ne trouvant pas de mot françois qui rende le même ſens ; car le mot *Ly*, dans l'acception chinoiſe, fait naître l'idée de tout ce qui eſt conforme à la raiſon, au bon ordre, aux uſages etablis, à la bienſéance, aux bonnes mœurs, &c. Ainſi, c'eſt agir ſuivant le *Ly*, que de faire ce qu'il faut faire, comme il faut le faire, & dans le tems qu'il faut le faire ; que de dire ce qu'il faut dire, le dire à propos, & comme il faut le dire ; que de rendre à chacun ce qui lui eſt dû, ni plus ni moins que ce qui lui eſt dû ; que de s'acquitter, en un mot, de tous ſes devoirs envers ſes ſupérieurs, ſes egaux, ſes inférieurs, & de ne manquer à rien de ce qui peut contribuer au maintien du bon ordre dans les différens etats de la ſociété civile. La réponſe que *Koung-tſée* fait au Roi *Ngai-koung*, achevera de donner du grand *Ly* l'idée qu'en ont les Chinois. Je pourrois ajouter, ſans bleſſer la vérité, que les Chinois modernes, en rempliſſant tout ce qu'exige le grand *Ly*, croient s'être acquittés de tout envers Dieu & les Hommes.

» vagabonds, n'ayant aucune demeure fixe, ne connoiſſant ni
» parens, ni amis, ni devoirs réciproques, ſe livrant, ſans con-
» trainte & même ſans remords, à tous les appétits déréglés
» d'une nature dépravée, & ne différant preſque en rien des
» bêtes auxquelles ils faiſoient la guerre pour ſe nourrir de leur
» chair encore palpitante, & s'abreuver de leur ſang. Ils n'ap-
» prirent à rougir, ils ne reconnurent qu'ils etoient ainſi dépra-
» vés, que parce qu'ils avoient oublié le grand *Ly*. Ils s'y ſou-
» mirent de nouveau, & tout changea de face : dès-lors ils
» ouvrirent les yeux ſur l'excellence de leur être, & ſe réu-
» nirent en certain nombre. L'union des deux ſexes ne fut pas
» arbitraire ; on la ſoumit à des loix, on lui donna des regles,
» & le mariage fut etabli. De l'etabliſſement du mariage ſui-
» virent la diſtinction des familles, la fixation des uſages néceſ-
» ſaires pour le maintien des mœurs, la préſéance de l'âge,
» & la ſubordination. On s'habilla, on ſe logea, on connut les
» agrémens de la vie, & l'on eut l'induſtrie de ſe les procurer.
» On rendit au Ciel, aux Eſprits & aux Ancêtres, des hom-
» mages proportionnés ; on fixa des lieux particuliers où ces
» hommages devoient être rendus, & l'on détermina des céré-
» monies pour la maniere de les rendre. Lorſque quelqu'un
» ceſſoit de vivre, tous ceux auxquels il avoit appartenu de
» plus près, donnoient des marques extérieures du regret qu'ils
» avoient d'être ſéparés pour toujours de lui, & ces ſignes de
» regret eurent leurs meſures fixes & leurs tems déterminés. On
» creuſa des foſſes pour y dépoſer décemment ſes reſtes ina-
» nimés ; on pleura ſur ces reſtes, & l'on vint de tems à autre
» renouveller ces pleurs. On s'habilla de deuil, afin que ces
» vêtemens lugubres rappellaſſent le ſouvenir de celui qu'on
» avoit perdu, ou empêchaſſent qu'on ne l'oubliât ſi-tôt.

» Les familles déjà diſtinguées, allant en croiſſant, furent

» contraintes

» contraintes de se concentrer chacune dans un ménage à » part ; chacune prit un nom-propre pour être transmis à tous » ceux qui naîtroient d'elle, comme un signe permanent au- » quel ils devoient reconnoître leur commune origine dans » les siecles à venir. La nécessité de faire un ménage à part, » ne fut pas d'abord suivie de celle de vivre dans des lieux » séparés. Réunies dans un espace de terrein assez vaste pour » les contenir, les familles, quoique distinguées, s'y domici- » lierent, pour être à portée de s'entre-aider dans leurs travaux, » de se secourir mutuellement dans leurs besoins, & de se dé- » fendre en commun contre les attaques imprévues des bêtes » féroces, & de ceux de leurs semblables qui erroient encore » dans les forêts. Elles distinguerent les degrés de parenté ; » elles firent des alliances ; elles eurent des amis ; elles mirent » leurs habitations à couvert, d'abord par de simples palis- » sades, & ensuite par des murs, d'où, peu-à-peu, se forme- » rent les bourgades & les villes, dont on augmenta le nombre » à mesure que la population augmentoit. Les intérêts cesserent » alors d'être communs ; chaque ville eut les siens propres, sur » lesquels elle veilloit plus particuliérement. Mais comme ces » villes etoient indépendantes les unes des autres, il fallut un » chef qui eût inspection sur toutes, & qui fût comme le pere » commun de tous ceux qui les habitoient. Ce pere commun, » ce chef universel, fut appellé du nom de *Ty;* & par ce nom, » l'on voulut désigner celui qui avoit droit de commander & » de se faire obéir. Il n'etoit pas possible que le *Ty* pût vaquer » immédiatement par lui-même à tous les soins qu'une popula- » tion nombreuse exigeoit nécessairement de celui qui devoit » l'instruire, la gouverner & la défendre ; il choisit parmi ceux » qui lui etoient soumis, des hommes integres & sûrs, en qui il » reconnut plus de capacité, plus de vertu & plus d'amour pour

» le bien commun, que dans les autres ; en retint quelques-uns
» auprès de sa personne, pour profiter de leurs lumieres, &
» s'aider de leurs conseils, & envoya les autres dans les diffé-
» rens lieux pour y tenir sa place & le représenter. De-là sont
» venus les Rois, les Magistrats, les Princes & les Grands.
» Dès-lors, outre la préséance & la subordination assignées par
» la Nature aux degrés de parenté & à la différence de l'âge,
» il y eut des Supérieurs & des Inférieurs, des Mandarins pour
» commander & pour instruire, & un Peuple pour obéir &
» pour travailler ; d'où résulterent des conditions essentielle-
» ment différentes, & des devoirs particuliers à remplir pour
» chacune de ces conditions. Ces conditions différentes for-
» merent entre elles la grande famille de l'Etat, dans laquelle,
» comme dans un centre commun, toutes les familles particu-
» lieres vinrent se réunir pour contribuer ensemble à l'entretien
» de la vie civile, en lui fourniſſant, chacune à part, les alimens
» qui etoient en son pouvoir, & dont elle pouvoit disposer.
» C'est, Seigneur, cette contribution volontairement néces-
» saire, faite libéralement, avec affection & toujours à propos,
» qui constitue ce qu'on appelle le grand *Ly* ; & c'est de l'ob-
» servation exacte de ce grand *Ly*, que dépend le bonheur
» des hommes. Sous nos premiers *Ty* (Empereurs), les hommes
» etoient heureux, parce que, connoissant l'importance & tout
» le prix du grand *Ly*, ils ne manquoient personnellement à
» rien de ce qu'il prescrit, & se faisoient un devoir & un plaisir
» de concourir, en tout ce qui dépendoit d'eux, à ce qu'il fût
» exactement observé par tous ».

« Pourquoi n'en est-il pas de même aujourd'hui, interrompit
» *Ngai-koung* ?

« Par la raison, répondit *Koung-tsée*, qu'on a réduit le grand
» *Ly* à un pur cérémonial, & que l'amour-propre a etouffé,

» dans presque tous les cœurs, l'amour de l'intérêt commun.
» Oui, Seigneur, aujourd'hui, tant ceux qui gouvernent que
» ceux qui sont gouvernés, loin de suivre la route tracée par
» le grand *Ly* pour arriver au bonheur, ne marchent qu'à tra-
» vers les sentiers tortueux que leur indique l'intérêt personnel.
» S'agit-il de se procurer quelque avantage, ils se donnent
» toutes sortes de mouvemens; ils ne craignent pas d'en trop
» faire; il n'y a point d'obstacle pour eux, rien ne les arrête.
» Faut-il concourir au bien public, tout leur fait ombrage; ils
» restent dans l'inaction; ils sont comme léthargiques. Les Grands
» & ceux qui sont en place, pleins de mépris & de dureté pour
» les petits & pour le peuple, le surchargent d'impôts & de
» travail, & expriment, pour ainsi dire, toute leur substance
» pour la faire servir d'aliment à la voracité d'un luxe qui ne dit
» jamais *c'est assez*. De leur côté, les petits & le peuple ne ren-
» dent aux Grands & à ceux qui sont en place, qu'un hommage
» forcé, ou de pure grimace, & emploient toutes sortes de
» moyens pour se soustraire à leurs vexations, & tromper leur
» vigilance. En vain fait-on parler la loi, de part & d'autre
» on l'elude avec artifice, quand on ne la viole pas ouverte-
» ment. Les prisons, les supplices, les châtimens de toute es-
» pece, sont de bien foibles liens pour retenir dans le devoir
» des hommes qui ne se conduisent pas par les principes du
» grand *Ly*: la crainte des punitions ne produit le plus souvent
» dans eux qu'un raffinement de perversité; ils cachent avec
» plus de soins leurs vices; ils couvrent leurs mauvais desseins
» du manteau respectable de quelque vertu, & en imposent
» ainsi par des dehors trompeurs. De tels hommes, nécessai-
» rement contraires les uns aux autres, parce que leurs inté-
» rêts se croisent & se combattent, pourroient-ils s'occuper du
» bien public? Indifférens pour le bien public, ils ne sauroient

» concourir au bonheur commun ; ils ne sauroient être heu-
» reux. Que l'amour du grand *Ly* se ranime dans leurs cœurs,
» tout changera bientôt de face ; & les hommes portés d'incli-
» nation à la pratique de leurs devoirs respectifs, redevien-
» dront tels qu'ils etoient dans les tems fortunés de nos Anciens
» *Ty*. Voilà, Seigneur, un très-court abrégé de ce qu'il y au-
» roit à dire pour répondre à votre Majesté d'une maniere satis-
» faisante ».

« Je suis très-satisfait, dit le Roi en se levant. Si, dans la
» suite, il me vient quelque doute sur cet objet, je vous en
» demanderai l'eclaircissement ». Après ces mots, il se retira. *Koung-tsée* sortit après lui, & alla rejoindre quelques-uns de ses disciples, qui l'attendoient pour lui faire cortege en l'accompagnant jusqu'à son logis, afin de recevoir, en chemin faisant, quelque instruction dont ils pussent faire leur profit. *Yen-hoei*, qui avoit eté présent à l'entretien qu'il venoit d'avoir avec le Roi, le pria de lui résumer en peu de mots ce qu'il avoit dit de plus essentiel sur le grand *Ly*, afin qu'il pût le fixer plus aisément dans sa mémoire, pour en faire dans la suite le sujet de ses réflexions. « Je le veux bien, lui répondit *Koung-*
» *tsée*. Le grand *Ly* a commencé par le manger & le boire ; il
» s'est accru par les autres besoins ; il s'est terminé au Gouver-
» nement ; & c'est par le Gouvernement qu'il subsistera, fleu-
» rira ou s'abolira insensiblement dans les siecles à venir, ainsi
» qu'il est arrivé dans les siecles les plus reculés. Vous avez
» dans ce peu de mots une ample matiere, qui peut, pendant
» long-tems, vous fournir de quoi réfléchir ». *Yen-hoei* n'en demanda pas davantage.

Cependant le Roi ne faisoit point appeller *Koung-tsée* ; bien des jours s'ecoulerent sans qu'il parût penser à lui : il sembloit même qu'il l'avoit entiérement oublié. *Koung-tsée*, de son côté,

quoique persuadé que ce ne pouvoit être qu'autant que le Souverain seconderoit ses vues, qu'il viendroit à bout de finir le grand ouvrage de la réforme des mœurs, qu'il avoit commencée sous le regne précédent, ne vouloit pas montrer trop d'empressement à faire sa cour, & se tenoit tranquille chez lui en attendant quelque circonstance qui pût réveiller à son egard l'attention du Roi. L'occasion de le voir en public se présenta, & il en profita. Le Roi l'ayant démêlé dans la foule, lui fit dire de ne pas s'ecarter, parce qu'il vouloit l'entretenir en particulier ce jour-là même. *Koung-tsée* attendit, & le Roi, aussi-tôt qu'il fut libre, lui envoya un de ses Officiers pour l'inviter à se rendre auprès de lui. *Koung-tsée* obéit; mais comme, après avoir salué le Roi, il gardoit cet extérieur respectueux & modeste qui convient à un Sujet de tout etat & de tout âge, quand il est devant son Souverain, le Roi lui ordonna de s'asseoir, en lui disant avec bonté, que ce seroit à lui de se tenir debout, à raison de son âge & de sa qualité de disciple. *Koung-tsée* ayant pris sa place, & s'etant assis à côté du Roi, qui le vouloit ainsi: « Maître, lui dit ce Prince, » je n'ai pas oublié notre derniere conversation; j'y ai pensé » souvent; & les belles instructions que vous me donnâtes alors » sur le grand *Ly*, m'ont fait naître l'envie de m'instruire encore » auprès de vous sur le même sujet. Le grand *Ly* renferme » bien des articles; & si j'ai bien pris votre pensée, tous les » *Ly* particuliers concourent à le former. Dites-moi, je vous » prie, de tous ces *Ly* particuliers, quel est le plus grand, » & auquel je dois m'attacher de préférence pour être réputé » véritablement homme, en observant exactement tout ce qu'il » prescrit »?

« Seigneur, lui répondit *Koung-tsée*, la question que vous » me faites, est la félicité de votre peuple, parce qu'elle est

» une preuve du desir que vous avez de le rendre heureux.
» Puis-je me dispenser d'y répondre avec toute la sincérité dont
» je suis capable ?

» Entre les *Ly* particuliers, celui qui concerne le gouverne-
» ment des hommes, tient, sans contredit, le premier rang ;
» & c'est à en remplir tous les devoirs avec exactitude, que
» consiste la premiere & la plus essentielle de vos obligations.
» Un mot dit tout : ayez de la rectitude, & vous gouvernerez
» bien, & vous serez véritablement homme. Quoi ! répartit le
» Roi, ne faut-il que cela ? Qu'est-ce donc que cette rectitude
» dont le pouvoir est si efficace & si etendu » ?

« J'entends par rectitude, répondit *Koung-tsée*, cette qua-
» lité de l'esprit & du cœur, qui met celui qui la possede dans
» l'heureuse disposition, non-seulement de ne rien imaginer, de
» ne rien desirer, de ne rien faire qui soit contraire aux lumieres
» de la raison, & au bien général ou particulier de la société ;
» mais encore de penser, de vouloir & d'agir, dans quelque cir-
» constance que ce puisse être, conformément à ces lumieres, en
» se proposant pour but l'avantage réel du commun, préférable-
» ment à ses intérêts propres, sans vouloir se faire illusion à soi-
» même, ni chercher à en imposer aux autres. J'ajoute qu'un
» Souverain qui sera doué de cette qualité précieuse, & qui,
» par un total de conduite, prouvera d'une maniere non equi-
» voque qu'il en fait la regle de toutes ses actions, aura des
» Sujets dociles, auxquels il n'aura qu'à manifester ses intentions
» pour les voir s'y conformer sans réserve, avant même que
» l'ordre leur en soit intimé de sa part. Quelle difficulté y au-
» ra-t-il à gouverner de tels hommes ? A l'exemple de leur
» Souverain, ils se conduiront avec rectitude, & contribueront
» de leur côté à le faire jouir des mêmes avantages & du
» même bonheur dont ils sont persuadés qu'il veut les faire

» jouir eux-mêmes. En un mot, ils travailleront de concert à » la félicité publique, & à la gloire du regne de celui qui les » gouvernera ».

« Vous donnez-là de magnifiques eſpérances, repliqua le » Roi. Mais, pour obtenir que les Sujets d'un Souverain ſoient » tels que vous venez de les dépeindre, ne ſeroit-il pas plus » facile & plus court de leur tracer quelques regles de conduite » qui fuſſent d'une facile exécution, & dont l'avantage leur fût » clairement connu » ?

« Votre Majeſté prévient ce que j'allois dire, répondit » *Koung-tſée*. Il faut tracer des regles de conduite ; mais cela » ne doit avoir lieu qu'après qu'on ſera perſuadé, de part & » d'autre, qu'on n'a ſincerement que le même objet pour but. » Si l'on veut que ces regles ſoient exactement ſuivies, il faut » que la rectitude regne déjà dans tous les cœurs : dans ce cas, » voici trois regles principales qu'il faut leur propoſer.

» La premiere, *ſéparation totale & abſolue entre les deux* » *ſexes hors l'etat du mariage.*

» La ſeconde, *union intime entre les epoux.*

» La troiſieme, *reſpect réciproque dans tous les etats, ſuivant* » *la meſure d'une juſte diſcrétion* ».

« Maître, interrompit le Roi, je vous demande des regles » d'une obſervation aiſée & à la portée de tout le monde, & » vous en propoſez des plus dures & des plus difficiles à ſuivre ; » comment voulez-vous qu'on s'y ſoumette ? Pour ce qui » me concerne, je vous avoue de bonne-foi que je regarde » comme impoſſible de donner ſur cela l'exemple à mes Sujets. » N'importe, continuez à m'inſtruire ; peut-être trouverai-je » dans vos paroles de quoi m'encourager ».

« Oui, Seigneur, répondit *Koung-tſée*, ſi les hommes veulent » vivre dans l'innocence & dans la paix ; s'ils veulent marcher

» conſtamment dans la route qui leur eſt tracée par leurs » devoirs reſpectifs, ſans crainte de s'egarer, & par con- » ſéquent couler des jours heureux, ils doivent être abſolu- » ment ſéparés de toutes les femmes qui ne ſont pas les leurs; » ils doivent être intimément unis à celles qui ſont deſtinées à » leur donner des deſcendans qui puiſſent en quelque ſorte les » faire revivre après qu'ils ne ſeront plus; ils doivent ſe reſpec- » ter mutuellement, ſuivant la meſure d'une juſte diſcrétion.

» La ſéparation des deux ſexes eſt un aiguillon qui les excite » à s'unir légitimement; l'intimité dans leur union légitime, eſt » la racine d'où ſortent le pere & la mere; le reſpect mutuel » dans tous les etats, eſt la baſe de la ſociété. Si vous voulez bien » gouverner; ſi vous voulez gouverner de maniere à rendre vos » Sujets heureux, & être heureux vous-même, faites tous vos » efforts pour obſerver exactement, & pour faire obſerver de » même, les trois regles fondamentales que je viens de vous pro- » poſer. Commencez par donner l'exemple, vous aurez bientôt » des imitateurs; & comme vous n'êtes point encore uni à celle » qui doit donner des deſcendans à vos aïeux, & de légitimes » ſucceſſeurs au trône qu'ils ont occupé & qu'ils vous ont » tranſmis, ne tardez pas à former ces nœuds reſpectables: » formez-les avec eclat; formez-les de maniere à pouvoir con- » vaincre vos Sujets que vous les reſpectez ſincérement. Pour » leur ôter tout ſujet de doute à cet egard, mettez en tête le » bonnet *mien*; revêtez-vous de vos habits de cérémonie, & » allez au-devant de votre future epouſe, pour la conduire, » dans tout l'appareil de votre grandeur, juſques dans votre » palais ».

« En voilà beaucoup, dit le Roi en ſouriant ».

« Ce n'en eſt pas trop pour l'action la plus importante de la » vie, repliqua *Koung-tſée* avec un peu d'emotion. L'alliance

» que

» que deux personnes de différens noms contractent entre elles, » les rappelle l'une & l'autre à leur primitive origine ; elle leur » donne les mêmes Ancêtres ; elle les met sous la tutelle immé- » diate des Esprits de la Terre, qui veillent sur les générations ; » elle est le symbole du Ciel & de la Terre, dont le concours » produit toutes choses ; elle les rapproche du *Chang-ty* ».

« Je vous avoue mon ignorance, répondit le Roi avec inge- » nuité ; de moi-même je n'aurois jamais pensé à tout cela ; & » jusqu'à ce moment, personne ne m'en avoit parlé. Je me sais » bon gré de vous avoir interrogé. Me voilà au fait des deux » premieres regles ; il vous reste à m'instruire sur la troisieme, » que vous dites être le respect réciproque dans tous les etats. » Qu'est-ce que ce respect » ?

« Le respect dont il s'agit, poursuivit *Koung-tsée*, est une » déférence entiere aux volontés d'autrui, quand il est evident » que ces volontés sont conformes à la raison & à la justice ; » mais le respect réciproque entre le Souverain & ses Sujets, » entre ceux qui doivent commander & ceux qui doivent obéir, » consiste, de la part des premiers, à ne rien exiger des autres » que ce qu'un pere doit exiger de ses enfans ; & de la part des » derniers, à se conduire envers les autres comme des enfans » dociles doivent se conduire envers ceux qui leur ont donné » la vie. Il en etoit ainsi dans les jours heureux & brillans de » nos trois Dynasties. Le grand *Yu*, *Tcheng-tang*, *Ouen-ouang*, » & les plus sages d'entre leurs successeurs, furent les premiers » à donner l'exemple, & leurs Sujets les imiterent ».

« Mon entendement est borné, reprit le Roi, & je suis lent » à concevoir. Entrez, je vous prie, dans quelque détail sur ce » respect de la part de tout le monde, qui est, dites-vous, la » base de la société. Ne craignez pas d'en trop dire ; je vous » écoute avec plaisir, & je vous donne toute mon attention ».

« Quelque haut monté que ſoit un homme, répondit » *Koung-tſeé ;* quelque rang qu'il occupe dans la ſociété, il ſe » doit indiſpenſablement du reſpect à lui-même ; il doit du » reſpect à tous les autres dans une juſte proportion. S'il ſe » manque à lui-même, il manque à ſes Ancêtres ; s'il manque » aux autres, il manque au ſaint Homme, l'Ancêtre commun. » Les Ancêtres ſont les arbres chenus dont ceux qui occupent » aujourd'hui la terre ne ſont que les rejettons. La racine » eſt commune à tous ; on ne ſauroit bleſſer quelqu'un de ces » rejettons, quelque petit qu'il puiſſe être, que la racine ne » s'en reſſente. Pénétrez-vous bien de cette vérité, & tâchez » de l'inculquer dans l'eſprit de ceux qui vivent ſous vos loix. » Pratiquez ce qu'elle enſeigne, & pratiquez-le de maniere à » pouvoir ſervir de modele à tous vos ſujets ».

« Je comprends cela, dit le Roi : mais enfin, cette maniere » de témoigner ſon reſpect, en quoi conſiſte-t-elle ? Que dois-je » faire moi-même pour m'acquitter de ce devoir ? Car je ne » veux pas manquer à l'Ancêtre commun, encore moins à mes » propres Ancêtres » ?

« Seigneur, répondit *Koung-tſée*, le détail de ce que vous » demandez ſeroit immenſe s'il falloit tout dire ; je me conten- » terai de vous mettre ſur les voies. Soyez circonſpect dans » toutes vos paroles ; ſoyez d'une réſerve extrême dans toutes » vos actions ; ne dites jamais rien, ne faites jamais rien dont, » dans quelque circonſtance que ce puiſſe être, vous ayez lieu » de vous repentir, & que vous ne puiſſiez dire ou faire hardi- » ment devant l'Ancêtre commun, & devant vos propres An- » cêtres, s'ils etoient préſens.

» Lorſque vous parlerez, que le ton de voix, le regard, l'air » du viſage, & toute votre contenance, ſoient autant d'in- » dices de la tranquillité de votre ame, & de la bonté de

» votre cœur : mais pardeſſus tout, qu'aucune parole offenſante » ou dure ne ſorte jamais de votre bouche.

» Lorſque vous agirez, ne manquez jamais de vous figurer » que tout le monde a les yeux ouverts ſur vous ; qu'il n'y a » aucun de vos Sujets qui ne ſe croie en droit de taxer votre » conduite, & que tous cherchent dans vos actions des modeles » à ſuivre pour la conduite qu'ils doivent tenir vis-à-vis d'eux- » mêmes & des autres. Ainſi, jamais rien de mauvais de votre » part ; jamais rien d'indécent, de léger, ou même d'inutile. » Voilà, Seigneur, la véritable maniere de témoigner le double » reſpect dont j'ai parlé. Vos Sujets, n'en doutez pas, ſe feront » un devoir, & même un point d'honneur, de vous imiter ; ils » ſe reſpecteront eux-mêmes à leur tour, & reſpecteront les » autres ; ils vous obéiront d'affection dans quoi que ce ſoit » que vous veuilliez exiger d'eux ; ils contribueront de tout leur » pouvoir à la gloire de votre regne, & vous procureront par-là » toute la tranquillité qu'un Souverain puiſſe avoir ſur ſon » trône ».

« Maître, dit le Roi en ſe levant, je ſuis bien réſolu de faire » tous mes efforts pour profiter de ce que je viens d'entendre ; » mais ſi tous ces efforts deviennent inutiles, qu'en arrivera-t-il » ?

« Vos dernieres paroles, répondit *Koung-tſée*, me comblent » de joie ; je n'ai plus rien à ajouter ». Après ces mots, il s'inclina profondément, & ſe retira.

Quelque tems après, le Roi voulut avoir encore un entretien particulier avec lui ; il le fit paſſer dans ſon cabinet, lui ordonna de s'aſſeoir, & lui dit : « Maître, notre derniere con- » verſation ne m'a pas eté inutile ; je me trouve tout autre » que je n'etois ci-devant, léger, inconſidéré, peu attentif ſur » moi-même. Depuis quelque tems je ne dis rien, je ne fais » rien que je puiſſe raiſonnablement me reprocher, parce

» que, soit que je parle ou que j'agisse, je me figure que » vous êtes à côté de moi, prêt à ouvrir la bouche pour me » répéter la leçon que vous me fîtes en dernier lieu. Cette » idée, en me rappellant le souvenir de ce que vous m'avez » dit, me rend d'une attention extrême. Cependant, je ne » vous le cache pas, j'ai tout lieu de craindre, vu l'inconstance » qui est si naturelle aux hommes, que les bonnes dispositions » dont je m'applaudis aujourd'hui, ne s'evanouissent bientôt, si » je ne prends incessamment des mesures capables de me fixer. » J'ai imaginé un expédient que vous approuverez sans doute; » c'est de n'employer que des Philosophes pour l'administration » des affaires de mon Royaume, & de n'avoir auprès de ma » personne que des hommes qui, comme vous, cultivent la sa- » gesse. J'espere que vous voudrez bien m'indiquer en quoi on » peut les reconnoître, & m'aider ensuite à en faire le choix ».

« Dans le siecle où nous sommes, répondit *Koung-tsée*, & » dans le tems où nous vivons, les Philosophes sont ceux qui » s'adonnent à l'etude de l'Antiquité, qui s'habillent comme » s'habilloient les Anciens, & qui se conduisent, pour le reste, » de maniere à imposer ».

« S'il ne faut que cela pour être Philosophe, interrompit le » Roi, la philosophie n'est pas une science bien difficile à acqué- » rir. Il est aisé de porter des habits, un bonnet & une ceinture » tels qu'on les portoit autrefois; & la seule crainte du blâme » suffit pour empêcher qu'on ne commette publiquement des » fautes ».

« Vous ne prenez pas ma pensée, reprit *Koung-tsée*. Faire » une etude particuliere de l'Antiquité; savoir à fond tout ce » qu'on peut en savoir, & ne pas s'enorgueillir de sa science; » être instruit de toutes les cérémonies & de tous les usages » qui ont eu lieu depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos

» jours, & les pratiquer quand il eſt à propos de le faire, non » par oſtentation & dans la vue de s'attirer des eloges, mais » par le motif ſimple & pur de remplir ſon devoir juſques dans » les plus petites choſes, & du bon exemple; s'habiller comme » les Anciens, & en même tems ne pas rechercher une nourri- » ture délicate dans le manger & le boire, mais ſe contenter » des mets les plus vils & de la boiſſon la plus commune; por- » ter un bonnet & une ceinture qui diſtinguent du commun, » & en même tems ne pas rechercher l'eſtime des autres, & » ne pas trop s'eſtimer ſoi-même : voilà ce que je voulois dire » d'abord. Mais ce n'eſt pas tout; pour diſtinguer les Philo- » ſophes d'avec ceux qui ne le ſont pas, il faut avoir une idée, » au moins générale, des différentes claſſes d'hommes qui com- » poſent la ſociété. Ces différentes claſſes peuvent être réduites » à cinq.

» La premiere & la plus nombreuſe, eſt celle qui comprend » cette multitude d'hommes pris indifféremment dans tous les » etats, qui ne ſont recommandables par aucun endroit, qui » ne parlent, pour ainſi dire, que pour parler, ſans faire atten- » tion ſi ce qu'ils diſent eſt bien ou mal, s'il eſt à propos de le » dire, ou s'il en peut réſulter quelque inconvénient; qui n'a- » giſſent que comme par inſtinct, ſans aucune vue, ſans pré- » voir quoi que ce ſoit; faiſant aujourd'hui ce qu'ils ont fait » hier, pour recommencer le lendemain ce qu'ils auront fait » aujourd'hui; qui ne peuvent rien par eux-mêmes, s'ils ne ſont » dirigés, & qui ſe laiſſent mener ſans ſavoir où on les con- » duit; qui, hors d'etat de diſcerner dans le lointain les avan- » tages ſolides & réels, les intérêts de la plus grande impor- » tance, démêlent aiſément un petit profit, un vil intérêt dans » les plus petites choſes, & ont aſſez d'adreſſe pour ſe les pro- » curer; qui ont un entendement comme les autres, mais un

» entendement qui ne va pas au-delà des yeux, des oreilles &
» de la bouche : & pour le dire en un mot, cette classe d'hom-
» mes est celle qui comprend ce qu'on appelle communément
» le peuple.

» La seconde, est de ceux qui sont instruits dans les Sciences,
» dans les Lettres, & dans les Arts libéraux ; qui se proposent
» une fin dans ce qu'ils entreprennent, & connoissent les diffé-
» rens moyens qu'on peut prendre pour y parvenir ; qui, sans
» avoir pénétré jusques dans le fond des choses, en savent ce-
» pendant assez pour en discourir pertinemment, & en faire
» des leçons aux autres ; qui, soit qu'ils parlent ou qu'ils agis-
» sent, sont en etat de rendre raison de ce qu'ils disent ou de
» ce qu'ils font ; qui peuvent comparer les objets entre eux, &
» discerner en quoi ils peuvent être nuisibles ou profitables ; qui,
» sans être parfaitement au fait de toutes les loix, de toutes les
» cérémonies & de tous les usages, en sont suffisamment inf-
» truits pour obéir aux loix générales, pour pratiquer avec in-
» telligence les cérémonies qui sont du devoir, & pour se con-
» former aux usages reçus ; qui, sachant déjà beaucoup, n'i-
» gnorent pas qu'il leur reste encore beaucoup à savoir, &
» continuent à etudier pour se perfectionner dans les connois-
» sances qu'ils ont déjà, ou pour acquérir celles qui leur man-
» quent ; qui, par leurs leçons & par leur exemple, peuvent
» influer sur les mœurs publiques, & même sur le gouverne-
» ment ; qui cherchent à bien parler plutôt qu'à parler beau-
» coup, à bien faire le peu qu'ils font, plutôt qu'à beaucoup
» entreprendre ; qui, sans ambitionner les richesses, ni craindre
» la pauvreté, vivent contens de la fortune dont ils jouissent.
» Cette classe d'hommes peut être appellée la classe des Lettrés.

» La troisieme comprend ceux qui, dans leurs paroles, dans
» leurs actions, & dans l'ensemble de leur conduite, ne s'ecar-

» tent jamais de ce que prescrit la droite raison ; qui font le » bien sans prétention quelconque, & uniquement parce qu'il » est bien ; qui, ne donnant dans aucun excès, ne se passion- » nent pour rien, ne s'attachent à rien, dans la persuasion que » tout peut leur manquer lorsqu'ils croiroient avoir le moins » lieu de s'y attendre ; qui sont constamment les mêmes dans » l'adversité comme dans la prospérité, sans s'abandonner à la » joie lorsque tout leur prospere, ni à la tristesse lorsque rien » ne leur réussit ; qui parlent lorsqu'il faut parler, & gardent » le silence lorsqu'il faut se taire, ayant assez de fermeté pour » ne pas déguiser leur sentiment dans les occasions où il est à » propos de le dire, fussent-ils menacés de perdre leur fortune, » ou de quelque chose de pis ; qui envisagent tous les hommes » d'un œil à-peu-près egal, comme ayant tous la semence des » mêmes vices & des mêmes vertus, & ne se préférant à aucun » d'eux, parce qu'il n'est aucun d'eux qui ne puisse les egaler, » ou même les surpasser dans ce qu'ils ont de bon, & qu'ils » peuvent eux-mêmes devenir tels que les plus vicieux d'entre » eux ; qui ne se contentent pas de puiser les sciences dans les » différens canaux qui les transmettent, mais qui remontent » jusqu'à leurs sources pour les avoir sans mêlange etranger, » ne se décourageant pas lorsqu'ils ne sauroient les acquérir » ainsi, ne s'enorgueillissant pas lorsqu'ils les possedent. On » peut décorer du nom de Philosophes ceux qui composent » cette troisieme classe.

» Je place dans la quatrieme ceux qui, dans quoi que ce » puisse être, ne s'ecartent jamais du juste milieu ; qui ont » une regle fixe de conduite & de mœurs, au-delà de laquelle » ils ne se permettent rien ; qui rempliſſent, avec la derniere » exactitude & une constance toujours egale, jusqu'aux moin- » dres de leurs obligations ; qui font tous leurs efforts pour ne

» pas ſe démentir, en contenant leurs paſſions dans de juſtes
» bornes, & en les combattant lorſqu'elles veulent s'en ecarter;
» qui veillent ſans ceſſe ſur eux-mêmes, pour empêcher les
» vices de germer & d'eclorre ; qui ne diſent aucune parole
» qui ne ſoit meſurée, & ne puiſſe ſervir d'inſtruction ; qui ne
» font aucune action qui ne ſoit bonne en elle-même, & qui
» ne puiſſe ſervir d'exemple ; qui ne craignent ni le travail, ni
» la peine, quand il s'agit de faire rentrer dans le devoir ceux
» qui s'en ſont ecartés, d'inſtruire de leurs obligations ceux qui
» les ignorent, & de rendre à quiconque tous les ſervices qui
» dépendent d'eux, ſans diſtinction du pauvre ou du riche, de
» l'homme en place ou du ſimple artiſan ; n'ayant aucune vue
» d'intérêt, n'exigeant pas même les ſentimens d'une ſtérile
» reconnoiſſance de la part de ceux qu'ils auront obligés. Cette
» claſſe comprend tous les hommes ſincérement & ſolidement
» vertueux.

« La cinquieme, & la plus haute à laquelle l'homme puiſſe
» atteindre, eſt celle de ces hommes extraordinaires qui réu-
» niſſent dans leurs perſonnes les plus belles qualités de l'eſprit
» & du cœur, perfectionnées par l'heureuſe habitude de rem-
» plir volontairement, & même avec joie, tous les devoirs que
» la Nature & la Morale impoſent de concert à des êtres rai-
» ſonnables vivant en ſociété; qui font du bien à tout le monde,
» &, comme le Ciel & la Terre, ne diſcontinuent jamais leurs
» bienfaiſantes opérations ; qui ſont imperturbables dans leur
» genre de vie, comme le ſoleil & la lune le ſont dans leurs cours;
» qui voient ſans être vus, & agiſſent d'une maniere inviſible,
» comme les Eſprits. Cette claſſe, très-peu nombreuſe, peut
» être appellée la claſſe des Parfaits ou des Saints. Si de tels
» hommes etoient faciles à trouver, il ne vous en faudroit pas
» d'autres pour mettre à la tête du Gouvernement, & auprès

» de

» de votre Perſonne ; mais comme ils ſont rares, vous pouvez » chercher dans les autres claſſes ceux que vous croirez les » plus propres à remplir votre objet. Faites tout ce qui dépen- » dra de vous pour tâcher de bien choiſir. On ne peut con- » noître la force & la portée d'un arc, qu'on ne l'ait éprouvé ; » on ne ſauroit avoir un cheval bien dreſſé, ſi l'on n'a pas » donné ſes ſoins pour l'inſtruire ; on ne peut être sûr d'un » homme, qu'après que les occaſions critiques l'auront montré » tel qu'il eſt. Appliquez ces maximes triviales au choix impor- » tant que vous devez faire ; gardez-vous bien, pardeſſus tout, » de confier le maniement des affaires, & d'admettre auprès » de votre Perſonne ceux qui agiſſent avec précipitation, ceux » qui n'ont aucun ſyſtême fixe, & ceux qui ſont enclins à » parler beaucoup. Ces trois eſpeces d'hommes, euſſent-ils » d'ailleurs les talens les plus eſtimables, ne ſont point propres » au Gouvernement ; & un Souverain ne ſauroit, ſans encourir » les plus grands riſques, les honorer de ſa familiarité.

» Les premiers, parce que, ne ſe donnant pas la peine ni » le loiſir de réfléchir ſur ce qu'il eſt à propos ou hors de propos » de faire, ſur ce qu'il convient d'abroger ou de rétablir, ſur » les meſures qu'il y auroit à prendre pour réuſſir dans un projet » regardé comme utile & bon, ſe laiſſent eblouir par le pre- » mier eclair, entreprennent inconſidérément, ſe rebutent par » les obſtacles, perdent courage, echouent ou reviennent ſur » leurs pas s'il en eſt tems encore, emportant pour fruit de » leur conduite inconſidérée, la honte dont ils ſe ſont couverts, » au lieu des ſuccès qu'ils avoient entrevus.

» Les ſeconds, parce que, ne formant aucun plan ſur lequel » ils puiſſent ſe guider, & attendant tout du haſard & des » circonſtances, ils ne ſauroient travailler efficacement à pro- » curer le bien & la gloire de l'Etat, non plus qu'à réparer

» ſes pertes, en cas de malheur. Dans un eſpace de tems très-
» court, ils ſe trouvent en contradiction avec eux mêmes; ils
» ne ſont pas aujourd'hui ce qu'ils ont eté hier, & ne ſeront
» pas demain ce qu'ils auront eté aujourd'hui. Des hommes
» de cette trempe expoſeroient l'Etat à des viciſſitudes conti-
» nuelles, & aux plus fâcheux revers.

» Les troiſiemes, parce qu'en parlant beaucoup, ils diſent
» très-ſouvent ce qu'il ne faudroit pas dire, toujours plus qu'il
» ne faudroit dire, & ſe montrent, pour ainſi dire, à nud,
» lorſqu'ils auroient beſoin du voile le plus epais pour n'être
» pas découverts. Ils ne ſont nullement propres à traiter les
» affaires, & ne peuvent être admis ſans danger au Conſeil des
» Souverains: ſans trahir délibérément le ſecret du Prince, ils
» ne le feroient que trop entendre aux hommes ruſés qui au-
» roient entrepris de le leur extorquer.

» Tels ſont à-peu-près les principes généraux ſur leſquels
» vous pouvez former le plan de votre conduite. Je ne fais que
» les indiquer; vos réflexions ſuppléeront au détail dans lequel
» je ne ſaurois entrer ſans abuſer de votre complaiſance, &
» vous ennuyer ».

« M'ennuyer! dit le Roi; je n'ai pas de plus grand plaiſir que
» celui de vous entendre. Toutes vos paroles ſont des inſtruc-
» tions, & des inſtructions qui me ſont néceſſaires: car, élevé
» parmi des femmes depuis mon enfance, je ne ſais rien de ce
» qu'il me faudroit ſavoir; je n'ai rien vu au-delà de mon Palais.
» Je parcours journellement tout le cercle des amuſemens do-
» meſtiques, ſans inquiétude comme ſans plaiſir. J'ignore ce
» que c'eſt que triſteſſe, chagrin, fatigue, crainte & danger.
» Cependant ces mots frappent ſouvent mon oreille; mais ils ne
» font pas la moindre impreſſion ſur mon eſprit, & ne me font
» naître aucune idée. Ne pourriez-vous pas me ſuggérer quelque

» moyen facile & sûr de m'instruire de tout cela d'une maniere » pratique, afin que, lorsque j'en entendrai parler, je sache » exactement ce que l'on veut dire, & que je tâche de m'en » préserver, si c'est un mal, ou de me le procurer, si c'est mon » avantage ».

« Vous l'ordonnez, repliqua *Koung-tsée*, j'obéis.

» Lorsque, pour vous acquitter des devoirs qu'impose la » piété filiale, vous vous rendez au *miao* des Ancêtres, aussi-tôt » qu'après avoir traversé la cour vous touchez à l'escalier qui » est à la droite, recueillez-vous en vous-même, & pensez » sérieusement à ce que vous allez faire, en montant avec gra- » vité chacun des degrés jusqu'à ce que vous soyez parvenu à » la porte de la salle. En entrant dans ce lieu auguste, si vos » yeux se portent en haut, vos regards rencontreront la poutre » principale, les solives & le lambris tels qu'il les faut pour l'em- » bellissement d'une demeure qui doit être celle des Rois. Si » vous regardez dans le fond, à droite ou à gauche, vous y » verrez des trônes, mais personne pour s'y asseoir; des tables, » des ustensiles, & différentes sortes d'instrumens, mais per- » sonne pour en faire usage. Où sont donc ceux pour lesquels » on a construit l'edifice avec tant de solidité, d'aisances & de » propreté? Où sont ceux qui l'ont fait construire? Les uns & » les autres ont disparu de dessus la surface de la terre. Faites » réflexion sur tout cela, & vous apprendrez ce que c'est que » la tristesse; vous en lirez les effets dans votre propre cœur. » Le jour qui est fixé pour l'audience publique que vous don- » nez à vos Ministres & à vos Mandarins, soyez sur pied avant » le lever de l'aurore; mettez vos habits de cérémonie; & » aussi-tôt que le jour commencera à poindre, transportez- » vous, avec votre suite, à la salle du trône; faites-vous » rendre un compte exact de l'etat où se trouvent les différentes

» branches du Gouvernement ; exigez qu'on vous parle avec
» franchiſe ſans craindre de vous offenſer ; qu'on vous diſe
» même des vérités perſonnelles, ſi on les croit utiles au bon-
» heur de vos Sujets. Ecoutez tout avec tranquillité. Dans ce
» que vous entendrez, il y aura infailliblement quelque article
» qui bleſſera votre délicateſſe, en vous rappellant directe-
» ment ou indirectement quelqu'un de vos torts ; qui ſera con-
» traire à votre façon de penſer, ou à votre equité naturelle,
» ou aux ordres que vous aurez précédemment donnés, ou
» à la reconnoiſſance de la part de ceux à qui vous aurez fait
» du bien ; ou enfin qui, de maniere ou d'autre, provoquera
» votre colere ou votre indignation. Ne perdez point pa-
» tience, ne fermez la bouche à perſonne, ne donnez pas
» même le moindre ſigne de mécontentement ; mais après que
» tout ſera fini, & que vous ſerez rendu à vous-même, occu-
» pez-vous quelques inſtans à réfléchir ſur ce que vous aurez
» entendu, & vous ſaurez ce que c'eſt que chagrin.

» Vous allez tenir vous-même les rênes du Gouvernement :
» tous vos Sujets le deſirent, & vous avez à cœur de les ſatis-
» faire en tout ce qui dépendra de vous. Vous allez travailler
» aſſidument avec vos Miniſtres. Dans cette ſuppoſition, que
» vous ne tarderez pas à réaliſer, lorſque pour la premiere
» fois vous aurez à vous mettre au fait du détail de l'admi-
» niſtration, paſſez avec ceux qui en ſont chargés, la plus
» grande partie de la journée ; ne penſez à vous retirer qu'après
» que le déclin du jour vous aura annoncé qu'il eſt tems d'aller
» jouir d'un peu de repos dans votre appartement intérieur ; ne
» vous retirez qu'après avoir laiſſé à ceux de votre ſuite tout le
» tems qu'il leur faut pour ſe mettre en ordre ; en vous reti-
» rant, obſervez dans votre marche la même décence & la
» même gravité que vous obſerveriez s'il s'agiſſoit d'aller donner

» audience à des Ambaſſadeurs etrangers. Dans le court eſpace » qui ſépare la ſalle du Conſeil d'où vous ſortirez, d'avec l'ap- » partement où vous devez entrer, vous trouverez aux deux » côtés de votre paſſage, des Princes, des Grands, des Man- » darins, & quelques perſonnes de votre famille, qui vous » ſalueront, vous offriront leurs reſpects, & voudront vous » donner des marques de leur attachement à votre Perſonne, » en vous demandant ſi votre ſanté n'a ſouffert aucune altération » par la longue ſéance que vous venez d'avoir. Ecoutez leurs » complimens, & montrez-vous ſenſible à l'affection qu'ils vous » témoignent. Laiſſez-leur faire toutes les cérémonies qu'ils » voudront; &, ſans manquer à ce que preſcrit l'etiquette, ren- » dez à chacun d'eux les civilités qui ſont dues à ſon âge ou » à ſon rang. Vous trouverez encore quelques particuliers, dont » les uns ne ſeront là que pour être vus, & les autres pour » vous demander quelques graces, en vous expoſant ſur quoi » ils ſe fondent pour l'obtenir. Regardez les premiers de ma- » niere à les ſatisfaire; ecoutez avec attention ce que les ſeconds » auront à vous dire; & ſoit que vous leur accordiez, ou non, » l'objet de leur demande, répondez-leur avec bonté. Vous » arriverez enfin dans l'appartement du Pere de famille, où » vos Gardes & les autres perſonnes de votre ſuite vous laiſſe- » ront, mais où vous ſerez accueilli par les femmes & les en- » fans, qui ne manqueront pas de vous rendre leurs reſpects, » & de vous faire les petites queſtions qui ſont à leur portée; » recevez leurs ſaluts avec complaiſance, & donnez-leur, avec » diſcrétion, des réponſes qui puiſſent les ſatisfaire. Un ſeul » jour que vous aurez ainſi employé, vous fera connoître plus » exactement ce que c'eſt que fatigue, que la meilleure défini- » tion qu'on pourroit vous en donner.

» Lorſque vous ſortirez de votre Palais pour aller hors de la

» ville, dans quelqu'une de vos Maisons de plaisance, portez vos
» regards vers les quatre côtés de la campagne, vous y décou-
» vrirez les débris antiques de quelques Palais, où plusieurs
» Souverains de différentes races ont fait autrefois leur séjour.
» Ces races, après s'être succédées les unes aux autres dans la
» sublime dignité qui les plaçoit au-dessus des autres hommes,
» pour les eclairer, les gouverner, les instruire & les défendre,
» ont entiérement disparu. Pour tout monument de leur exis-
» tence, il ne reste sur la surface de la terre, que quelques
» ruines informes; & les générations qui les ont suivies, ont
» conservé à peine un léger souvenir de leurs noms. Si la vertu
» avoit eté constamment le mobile de leur conduite, leurs des-
» cendans régneroient encore, & vos augustes Ancêtres ne
» vous auroient pas transmis le trône sur lequel vous êtes au-
» jourd'hui placé. En réfléchissant sur les terribles revers qui
» ont entraîné leur chûte, vous en trouverez la cause dans les
» vices des méchans Princes, par lesquels elles ont fini. Faites
» un retour sur vous-même, & vous saurez ce que c'est que la
» crainte.

» Vous voulez savoir encore ce que c'est que le danger; une
» simple comparaison vous l'apprendra, ou tout au moins vous
» en donnera une idée assez claire pour pouvoir ensuite, avec
» un peu de réflexion, le connoître de vous-même, & apprendre
» à l'eviter. Figurez-vous que votre Royaume est un vaisseau
» dont vous êtes le Pilote, & que votre peuple est le fleuve
» qui le porte, & sur lequel vous devez naviguer. Ce fleuve
» renferme dans son lit des inégalités, dont il est de la pru-
» dence de s'instruire, & que vous ne devez pas ignorer. Le
» milieu en est large, profond & sûr; toutes les evolutions
» peuvent s'y faire sans obstacle & commodément. Les eaux
» en sont claires, & coulent avec majesté; mais, à droite & à

» gauche, ſont par intervalles des rochers, des bas-fonds, des » gouffres & des ecueils de toutes les ſortes. Les bords des deux » côtés en ſont rians, & offrent aux yeux tout ce qui peut leur » plaire & les amuſer. Si, vous Pilote, pour jouir de plus près » de ce ſpectacle trompeur, abandonnant le milieu du fleuve, » vous dirigiez votre vaiſſeau tantôt vers l'un des bords, & » tantôt vers l'autre, à quoi ſeriez-vous expoſé » ?

« Je vous entends, répartit le Roi, & je n'ai pas beſoin d'une » explication plus ample. Soyez aſſuré que je tâcherai de met- » tre à profit tout ce que vous venez de me dire. Il me reſte un » eclairciſſement à vous demander ſur un axiome de politique, » dont je ne comprends pas bien le ſens. *Si vous avez de petits* » *Etats*, dit l'axiome, *gardez-les avec ſoin, & n'entreprenez* » *jamais de guerre. Si vos Etats ſont etendus, ayez toujours* » *les armes à la main.* Il me ſemble que c'eſt-là préciſément le » contraire de ce qu'il faudroit dire : car ſi un Souverain, qui » n'a que de petits Etats, evite de faire la guerre, & ſe con- » tente de les garder, il en ſera bientôt dépouillé par le pre- » mier voiſin ambitieux, qui voudra s'enrichir de ſes dépouilles : » ſi, au contraire, un Souverain qui poſſede de vaſtes Etats, » occupe une partie de ſes Sujets à faire la guerre, il eſt à pré- » ſumer que la nation entiere ne tardera pas à prendre cet eſprit » de licence qui, de tout tems, a troublé l'ordre civil. Il me » paroît, ſuivant le peu de lumieres que j'ai, que nos Politi- » ques ſe ſeroient exprimés d'une maniere plus conforme à la » raiſon, s'ils avoient dit : un Souverain qui n'a que de petits » Etats, ne doit rien oublier pour tâcher de former tous ſes » Sujets à la guerre, afin de pouvoir les conſerver & les agran- » dir même quand il ſe préſentera quelque occaſion favorable : » un Souverain dont les Etats ſont etendus & vaſtes, doit » faire tous ſes efforts pour eviter la guerre, afin de pouvoir

» employer tous ſes ſoins à les faire fleurir. Maître, qu'en pen-
» ſez-vous » ?

« Ce que j'en penſe, répondit *Koung-tſée*, n'eſt pas aiſé à
» expliquer de maniere à me faire entendre. Ce que je peux
» dire en général, c'eſt qu'un Roi qui eſt le premier à obſerver
» les loix, à ſe conformer aux uſages, & à remplir avec exacti-
» tude ce qui eſt de ſon devoir ; qui aime ſon peuple, & lui
» procure tous les avantages qui dépendent de lui, n'eût-il en
» propre que quelques lys de terrein, n'eût-il ſous ſa dépen-
» dance qu'une centaine d'hommes, eſt réellement le plus grand
» des Rois. Son Royaume eſt la terre entiere ; tous les hommes
» qui l'habitent ſont ſes ſujets & ſes amis ; contre qui voudroit-il
» combattre ? Je penſe encore qu'un Souverain qui ſe met au-
» deſſus des loix pour ne ſuivre que ſon caprice & ſes paſſions,
» qui ſe plonge dans la ſentine des vices, & ſe laiſſe dominer
» par l'orgueil ; qui vexe ſon peuple par une foule d'impôts
» onéreux, & l'opprime de différentes manieres ſous le poids
» d'une autorité ſans bornes, eût-il les Etats les plus vaſtes &
» les plus etendus, comptât-il des millions & encore des mil-
» lions d'hommes au nombre de ſes Sujets, ne poſſede pas
» réellement un ſeul arpent de terre, n'a pas un ſeul homme
» qui ſoit cordialement ſon Sujet. Il marche ſans ceſſe à travers
» les précipices ; il eſt ſans ceſſe entouré d'ennemis ; il eſt hai
» des hommes ; il eſt proſcrit par le Ciel : à quoi lui ſerviroit
» d'avoir ſur pied les plus nombreuſes armées ? Il doit tomber,
» & ſa chûte ne ſauroit tout au plus qu'être un peu retardée. Il
» eſt donc vrai, repliqua le Roi, qu'il y a un terme fixe pour la
» durée des Empires ? Le bonheur & le malheur d'un Souve-
» rain, ſes proſpérités & ſes diſgraces dépendent donc de la
» haine des hommes & de la volonté du Ciel » ?

« Il dépend d'un chacun de faire ſon bonheur ou ſon malheur,

» reprit

» reprit *Koung-tsée*. Il dépend d'un Souverain de conserver ou » de perdre ses Etats ; l'un & l'autre est en son pouvoir. Il les » conserve & les fait fleurir, s'il gouverne bien ; s'il gouverne » mal, il les perd. Cependant, repliqua le Roi, il y a pour le » bonheur & le malheur, des pronostics qu'on regarde comme » infaillibles. On augure de certains evénemens extraordinaires, » qu'un Empire sera de longue ou de courte durée ; comment » cela s'accorde-t-il avec ce que vous venez de dire, que » l'homme peut faire son bonheur ou son malheur, qu'un Sou- » verain peut perdre ou ne pas perdre ses Etats » ?

« Tous ces pronostics, dont on amuse les hommes ; tous ces » argumens, bons ou mauvais, qu'on tire de certains evéne- » mens, répondit *Koung-tsée*, sont des préfages qu'il ne tient » qu'à l'homme de tourner à son profit. Oui, ces prétendus » signes de désastres, de calamités & d'infortunes, peuvent » devenir des sources fécondes de bonheur, de prospérité & » de gloire ; ces prétendus augures des biens le plus à desirer, » peuvent être suivis des maux le plus à craindre. Il est au » pouvoir de l'homme de se conduire bien ou mal ; & c'est » de sa conduite, bonne ou mauvaise, que résulteront ses pros- » périté ou ses disgraces, son bonheur ou son malheur, indé- » pendamment de tous les pronostics & de tous les augures.

» Sous le regne de *Tcheou-sin*, le dernier de la Dynastie » des *Yn* qui ait donné des loix à l'Empire (1), un oiseau de » la plus petite espece ayant fait son nid dans un coin des mu- » railles de la ville, il sortit de sa couvée un oiseau de la plus » grande espece. Tous ceux qui furent témoins de cet evéne- » ment singulier, le regarderent comme etant d'un très-bon

(1) La Dynastie des *Yn* est la seconde qui ait occupé le Trône chinois. Elle commença l'an avant Jesus-Christ 1766, & finit l'an av. Jesus-Christ 1122, par la mort de *Tcheou-sin* : elle fut remplacée par la Dynastie des *Tcheou*.

» augure ; on en félicita l'Empereur. *Lorſque, contre le cours* » *ordinaire de la Nature, il arrive qu'une eſpece inférieure en pro-* » *duiſe une d'un ordre ſupérieur, c'eſt un ſigne infaillible d'agran-* » *diſſement de fortune & d'augmentation de bonheur*, lui dirent » tous ſes Courtiſans d'une voix unanime : *ſous le regne de votre* » *Majeſté il eſt ſorti un oiſeau de la grande eſpece, de la couvée* » *d'un oiſillon ; c'eſt un ſigne certain de l'agrandiſſement de votre* » *Empire & de votre gloire.*

» Sur la foi de cet augure impoſteur, *Tcheou-ſin* s'endormit » ſur le trône ; il laiſſa tomber de ſes mains les rênes du Gou- » vernement ; il s'abandonna tout entier à ſes plaiſirs, & devint » par degrés un monſtre de cruautés & de débauches. Ses peu- » ples le déteſterent ; tous les ordres de l'Etat l'eurent en hor- » reur ; & le Ciel, en punition de ſes crimes, le précipita d'un » trône ſur lequel il s'etoit rendu indigne de s'aſſeoir. Il perdit » honteuſement la vie ; & la ſucceſſion au Gouvernement de » l'Empire, fut arrachée pour toujours à ſes deſcendans. S'il » fut ainſi puni, c'eſt qu'en rendant malheureux ceux au bon- » heur deſquels il etoit chargé de travailler, il violoit par-là » même, la premiere des conditions que le Ciel impoſe à tous » les Souverains quand il les place à la tête des autres. Il etoit » en ſon pouvoir de ne pas manquer à ce qu'il devoit au Ciel » & aux Hommes : le Ciel & les Hommes ne lui euſſent très- » certainement pas manqué.

» Sous le regne de *Tay-ou*, l'un de ſes prédéceſſeurs (1), il » parut un phénomene qui fut jugé de très-mauvais augure. Un » mûrier crût tout-à-coup dans la cour d'entrée de la ſalle du » trône ; dans l'eſpace de ſept jours, ſon tronc devint de l'epaiſ-

(1) *Tay-ou* eſt le ſeptieme Empereur de la Dynaſtie des *Yn*. Il commença à régner l'an avant Jeſus-Chriſt 1637, & mourut l'an 1563 : ſon regne fut par conſéquent de 74 ans.

» ſeur de deux palmes, & ſes fruits commencerent à paroître. » Tous ceux qui eurent connoiſſance de cette eſpece de pro- » dige, & qui d'ailleurs etoient témoins de la mauvaiſe con- » duite du Prince qui les gouvernoit, en tirerent les plus funeſtes » préſages (1).

» *Le mûrier*, diſoient-ils, *eſt un arbre qui vient en pleine cam-* » *pagne, dans des lieux incultes & peu fréquentés ; en voilà un* » *maintenant qui a crû tout-à-coup dans l'endroit le plus fréquenté* » *du Palais ; n'eſt-ce pas-là un ſigne evident que ce Palais doit* » *bientôt être changé en déſert ? N'en doutons pas, la Dynaſtie* » *eſt ſur le penchant de ſa ruine ; elle va ceſſer de gouverner l'Em-* » *pire ; & celle qui la remplacera, fixant ailleurs le lieu de ſon ſé-* » *jour, celui que nous voyons aujourd'hui ſi fréquenté, ne ſera plus* » *qu'une affreuſe ſolitude, de laquelle ſortiront, à travers les* » *ruines, tous ces arbres qui viennent dans les forêts : le préſage* » *en eſt certain.*

» Ce diſcours paſſant de bouche en bouche, parvint enfin » juſqu'à l'Empereur : ce Prince fit un retour ſur lui-même. » Comme il ne cherchoit point à s'aveugler en ſe diſſimulant » ſes fautes, il ſe trouva coupable de bien des excès, & mit » tous ſes ſoins à ſe réformer. Il prit pour modeles de la con- » duite qu'il ſe propoſa de tenir, les plus ſages Empereurs qui » l'avoient précédé ; comme eux il ſoulagea le peuple, il l'en-

(1) J'aï donné le nom de mûrier à cet arbre qui crût ſi promptement. Le nom chinois du mûrier eſt *ſang*, & le nom de cet arbre eſt *ſiang-ſang*, c'eſt-à-dire, qui *reſſemble au mûrier*. Il eſt dit dans l'Hiſtoire, que l'Empereur *Tay-ou*, effrayé de ce prodige, qu'on lui avoit fait enviſager comme etant d'un très-mauvais augure, conſulta *Y-tché*, fils du ſage *Y-yn*, pour ſavoir ce qu'il avoit à craindre. *Soyez vertueux*, lui répondit *Y-tché*, *& ce prodige ne ſera pour vous que le préſage du bonheur.* Ce peu de mots fit rentrer l'Empereur en lui-même, & il ſe réforma.

» couragea au travail, lui fournit en tout genre les ſecours dont » il avoit beſoin; il en fut le pere : pour tout dire, en deux » mots, il gouverna avec tant de ſageſſe, qu'on venoit des » pays lointains pour l'admirer. Dans le cours des trois pre- » mieres années qui ſuivirent ſa réforme, les Ambaſſadeurs de » douze différens Royaumes s'etoient déjà rendus auprès de ſa » perſonne, pour lui rendre hommage de la part de leurs Sou- » verains. Malgré le prétendu mauvais augure, il fut comblé » de proſpérités & de gloire; & ſon long regne, de ſoixante- » quatorze années, fut l'un des regnes les plus floriſſans. N'en » doutez pas, Seigneur, pourſuivit *Koung-tſée* en elevant la » voix, le bon & le mauvais gouvernement des Souverains ſont » des préſages plus sûrs de bonheur & de malheur, que ne » peuvent l'être les evénemens les plus extraordinaires dans » l'ordre de la Nature ».

« Je ſais maintenant à quoi m'en tenir, dit le Roi; le bon- » heur & le malheur ne ſont pas irrévocablement déterminés; » & les augures que l'on tire de l'un ou de l'autre à l'occaſion » de ce qui arrive d'extraordinaire dans le cours des evéne- » mens, ſont des augures qu'il ne tient qu'à nous de faire » mentir. Je voudrois bien qu'il en fût de la conſervation & » de la durée de notre vie, comme du bonheur & du mal- » heur, & qu'il fût au pouvoir d'un chacun, de pouſſer ſa » carriere juſqu'au terme que la Nature a fixé en général à » ceux de notre eſpece : mais j'ai oui dire que chacun avoit » une meſure particuliere d'actions à remplir, & un nombre » déterminé de jours à vivre; & qu'auſſi-tôt que cette meſure » etoit pleine, & que le nombre de jours etoit ecoulé, quoi » que l'on pût faire, il falloit mourir. S'il en eſt ainſi, il eſt à » préſumer que les Hommes vertueux & les Sages, ont une

» plus grande mesure à remplir, & un plus grand nombre de » jours à vivre, que le reste des hommes. Dites-moi, je vous » prie, ce que vous en pensez ».

« Je pense, répondit *Koung-tsée*, qu'il n'y a rien de déter- » miné pour la durée de la vie de chacun en particulier, non » plus que pour le genre de mort dont il mourra. Ce qu'il y a » de certain, c'est que ceux qui ne parviennent pas jusqu'au » terme posé par la Nature, ont abrégé leurs jours de quel- » qu'une des trois manieres suivantes.

» Ceux qui n'ont point de regle pour le manger & le boire, » qui abusent de leur santé & de leurs forces, en se livrant » sans modération à tous les plaisirs des sens; qui, tantôt evitant » avec une attention extrême tout ce qui pourroit les gêner ou » les incommoder, & tantôt ne craignant ni fatigues ni peines, » excedent alternativement dans le travail & dans le repos : » ceux-la, dis-je, affoiblissent, alterent ou corrompent le germe » de la vie, contractent des maladies auxquelles ils n'ont pas la » force de résister, & succombent le long de leur course, sans » pouvoir arriver au terme auquel la Nature les appelloit : c'est » de cette maniere que le grand nombre meurt. Il n'est pas » rare de voir des hommes qui, dominés par un esprit d'ambi- » tion & d'orgueil, se tourmentent sans cesse pour pouvoir » satisfaire des desirs dont l'objet est hors de leur foible por- » tée ; qui, placés par les circonstances dans l'etage inférieur » de la société, veulent se mettre au niveau de ceux du plus » haut rang; qui, n'etant pas favorisés des biens de la fortune, » s'occupent nuit & jour des moyens de se les procurer ; qui, » continuellement agités par les mouvemens impétueux de quel- » qu'une des passions auxquelles ils se livrent, ne connoissant » aucun obstacle, cabalent avec les factieux, sont débauchés » avec les libertins, commettent des crimes, & nuisent, de

» maniere ou d'autre, à la société. De tels hommes, toujours » en proie à l'inquiétude & aux soucis, toujours dévorés de » chagrins ou de peines, terminent avant le tems leur misérable » vie, ou dans les angoisses d'une mort honteusement préma- » turée, ou dans des supplices qu'ils n'ont que trop mérités. » C'est la seconde maniere.

» La troisieme est particuliere à ceux qui ont embrassé le » parti des armes. Ces hommes, accoutumés de bonne heure » à exercer leurs forces, à faire preuve de courage, à mépriser » les dangers & à braver la mort, se font une gloire de s'ex- » poser sans précaution, de paroître intrépides lors même qu'il » y a le plus lieu de craindre, & périssent ordinairement, ou » dans les opérations militaires, ou dans les travaux & les fati- » gues qui les précedent, les accompagnent & en sont la suite, » ou dans des querelles particulieres qui leur sont suscitées ou » qu'ils suscitent aux autres.

» Les Hommes vertueux & les Sages, ne se livrant à aucune » sorte d'excès, ne faisant rien qui, de maniere ou d'autre, » puisse nuire à la société, n'etant ni querelleurs ni guerriers, » sont comme en sûreté contre ces trois sortes de morts préma- » turées. L'esprit toujours tranquille, le cœur toujours content, » ils coulent des jours paisibles dans la pratique de leurs de- » voirs, comme hommes, comme sujets, comme chefs de » famille, comme membres de la société, & fournissent ainsi » la carriere jusqu'au terme où elle finit. Voilà, ce me semble, » ce qu'on peut répondre à votre question : peut-être que cette » réponse n'est pas satisfaisante. J'en suis très-satisfait, interrom- » pit le Roi; il ne m'en faut pas d'autres. Toutes vos réponses » sont dignes de votre sagesse; elles portent la lumiere dans l'en- » tendement, & ne laissent rien à desirer. Mais il est tems que » je vous laisse à vous-même; vous devez être fatigué : je ne

» vous retiens pas davantage ». A ces mots il se leva ; & *Koung-tsée* sortit du Palais accompagné de *Tsée-hia* & de *Tsée-koung*, qui avoient eté présens à son entretien avec le Roi.

Il n'est pas hors de propos de remarquer, à cette occasion, que *Koung-tsée*, suivant l'usage d'alors, avoit toujours à sa suite quelques-uns de ses disciples, lors même qu'il etoit admis en présence des Souverains. C'est à l'attention que ces mêmes disciples ont eue de transmettre, par ecrit ou de vive voix, ce qu'ils avoient vu & entendu de la part de leur Maître, qu'on est redevable de ce que l'on sait de sa vie privée. Le détail en fut consigné, peu de tems après sa mort, dans le Livre intitulé *Lun-yu* ; mais comme le *Lun-yu* ne renfermoit pas tout, on y suppléa dans la suite, en recueillant tout ce qui avoit eté négligé, & tout ce qu'on put trouver d'un peu intéressant dans les Mémoires domestiques des descendans des premiers disciples. On donna à ce Recueil le titre de *Kia-yu*, qui revient à ce que nous exprimerions en françois par le titre d'*Entretiens familiers* (1).

Tsée-hia & *Tsée-koung* suivoient leur Maître en gardant un

(1) *Koung-tsée Kia-yu*, c'est-à-dire, Entretiens familiers de *Koung-tsée*, est un Livre dont la date remonte jusqu'aux *Tcheou*, puisque *Koung-fou-kia*, l'un des descendans de *Koung-tsée*, à la 9e génération, le préserva des flammes sous le regne de *Tsin-ché-hoang-ty*, en le cachant dans l'epaisseur d'une muraille, ainsi qu'il est rapporté dans les Mémoires historiques de la Maison de *Koung-tsée*, dont le titre est, *Ché-ki*, *Ché-kia*. *On le cacha ; il existoit donc :* c'est l'argument que font tous ceux qui lui accordent une autorité immédiatement au-dessous de celle qu'ils accordent aux *King*. *Ce Livre*, ajoutent-ils, *est ancien ; ce qu'il renferme ne sauroit avoir eté controuvé, parce qu'on ne trouve aucune sorte d'intérêt qui ait pu engager ceux qui le publierent, après que la paix eut eté rendue aux Lettres, à controuver des discours & des faits qui roulent, pour la plupart, sur des objets très-peu importans. En fait de Traductions, le* Kia-yu *doit tenir l'un des premiers rangs : il peut se faire qu'on y ait altéré quelques circonstances, mais le fond en est vrai*, &c.

profond silence, contre leur ordinaire ; car dans les autres occasions où *Koung-tsée* avoit discuté en leur présence quelque point de morale, d'histoire ou de doctrine, ils ne manquoient pas de lui faire part de leurs remarques. « Vous paroissez profondément occupés, leur dit *Koung-tsée* ; est-ce de ce que » vous venez d'entendre chez le Roi » ?

« Il pourroit en être quelque chose, répondit *Tsée-hia*. Quant » à moi, je vous avoue ingénument que cette conversation n'a » point eté de mon goût. Je m'etois attendu que le Roi vous » demanderoit des eclaircissemens sur quelques points d'hist- » toire ou d'erudition ; & qu'après avoir reçu de votre part des » réponses satisfaisantes, il nous feroit l'honneur de nous adresser » la parole, ne fût-ce que pour nous demander à quel genre » d'etude nous nous livrions plus particuliérement. Et s'il vous » eût fait cette demande, interrompit *Koung-tsée*, que lui au- » riez-vous répondu » ?

« Je lui aurois répondu, dit *Tsée-hia*, que mon inclination » particuliere me portoit à l'etude de la Nature ; que je m'etois » fait un plan pour apprendre, facilement & avec ordre, ce » qu'il y a de plus essentiel à savoir en ce genre ; & que j'etois » déjà instruit de quelques articles généraux, que je me pro- » posois d'eclaircir peu-à-peu dans tout le détail dont ils sont » susceptibles ».

« Cela est très-bien, repliqua *Koung-tsée*. Mais enfin, s'il » eût poussé ses interrogations plus loin, & qu'il eût exigé que » vous lui fissiez part, en peu de mots, de ce plan d'etude, » comment vous y seriez-vous pris pour le satisfaire ? *Tsée-* » *koung* ne sera pas fâché de vous entendre, & moi je vous » ecouterai volontiers. Dites-nous ici tout ce que vous auriez » dit en présence du Roi ; oubliez que je suis votre Maître, » & expliquez-vous avec toute la liberté dont vous useriez à

» l'egard

» l'egard de quelqu'un que vous ſeriez chargé d'inſtruire ».

« Je ferai mieux, répondit *Tſée-hia*, je rendrai compte à » monMaître de ce que j'ai appris ; & en répétant ma leçon, » je dirai : au moyen de deux lignes que je trace ſur la ſur- » face de la terre, je la diviſe en quatre parties, que je nomme » l'Orient, l'Occident, le Septentrion & le Midi. Sur cha- » cune de ces quatre parties, il y a des montagnes & des eaux. » Les montagnes renferment les richeſſes & la faculté de les » produire ; dans les eaux ſe trouvent la peine & le travail. Les » terres ne ſont pas toutes d'une même nature, ni egalement » cultivables ; elles ont chacune des qualités propres qui ſer- » vent à nous les faire diſtinguer ; elles ont chacune leurs hôtes, » parmi leſquels ceux de l'eſpece humaine tiennent ſans con- » tredit le premier rang. Les hommes dominent ſur tous ; mais » parmi les hommes même, il y a des variétés marquées qui » les rendent auſſi différens entre eux, que les terreins ſur leſ- » quels ils ſont nés.

» Ceux qui naiſſent ſur un terrein fertile & gras, ſont d'une » conſtitution forte & robuſte, qui les rend propres aux plus » grands travaux, & les met en etat de pouvoir ſupporter des » fatigues exceſſives, ſans altérer leur ſanté. Ceux au contraire » qui ſont nés ſur un terrein ſec & maigre, ſont maigres eux- » mêmes, & d'un tempérament ſec ; leurs forces ſont bientôt » epuiſées par le travail. Ceux qui ſont nés ſur des terres ele- » vées, où ſont par intervalles des monticules & des pelouſes, » ſont d'une taille haute ; & ceux qui naiſſent dans des lieux » humides & bas, ſont grêles & peu vigoureux. Les naturels » d'un pays où l'on ne demande à la terre que ce qu'elle donne » d'elle-même, ſont bien proportionnés & d'une figure agréa- » ble ; & ceux qui ſont nés ſur une terre ingrate, qui ne produit

» qu'à force de culture & comme malgré elle, portent sur toute
» leur physionomie l'empreinte de la laideur.

» Après ce coup d'œil rapide sur ceux de notre espece, je
» porte des regards non moins rapides sur les especes des diffé-
» rens rangs. J'en vois qui vivent dans le sein des eaux, &
» d'autres dans les entrailles de la terre. Les premiers, malgré
» la froideur de l'elément qu'ils habitent, sont doués de l'agi-
» lité la plus vive; & les seconds, sans avoir un cœur pour
» principe du mouvement & de la vie, vivent & se meuvent
» par d'autres resforts. J'en vois qui vivent sur la surface de la
» terre, & qui se nourrissent de ce qu'elle produit. Ceux dont
» le bois est l'unique nourriture, ont beaucoup de force; mais
» ils n'ont pas l'art d'en tirer parti. Ceux qui broutent l'herbe,
» se meuvent avec beaucoup de facilité, sont légers à la course;
» mais ils n'ont pas la moindre ruse, & ce n'est que par la
» fuite qu'ils savent se soustraire au danger. Parmi ceux qui se
» nourrissent de feuilles, je remarque en particulier l'insecte
» qui produit la soie; & après avoir admiré les précieux fila-
» mens qu'il tire de sa propre substance pour en construire son
» tombeau, & la maniere dont il sort de ce tombeau pour
» recommencer une nouvelle vie, je passe à ceux qui se
» nourrissent de fruits & de grains: leur intelligence & leur
» adresse sont les signaux auxquels je les reconnois. Les ani-
» maux carnassiers sont les derniers sur lesquels je m'arrête: je
» les trouve tous, ou presque tous, forts, courageux, féroces
» & cruels. Pour ce qui est de ces êtres invisibles, que nous ne
» connoissons que bien imparfaitement, je me contente d'ob-
» server en général, qu'il en est de deux sortes; l'une, de
» ceux qui ne se nourrissent que d'air, de vapeurs ou d'exha-
» laisons, & qui meurent enfin après avoir vécu très-long-tems;

» & l'autre, de ceux qui n'ont pas besoin de nourriture pour » vivre, & ne sont pas sujets à la mort. Dans la premiere de » ces deux sortes, sont compris tous les *kouei*; & dans la » seconde, tous les *chen*.

» Je termine ces observations générales, par celles qu'on rap- » porte de nos Anciens. Tout être qui vit sur la terre, disoient- » ils, commence sa vie dans l'etat de ver; parmi les vers qui » se chargent ensuite de plumes, le *foung-hoang* tient le pre- » mier rang; parmi les vers qui se couvrent de poils, c'est le » *ki-lin* qui domine; parmi les vers qui se couvrent d'ecailles, » le dragon est le plus précieux; parmi les vers qui restent » toute leur vie dans l'etat primitif de leur nudité, l'homme » est ce qu'il y a de plus grand, de plus respectable, de plus » digne d'être admiré. Les especes particulieres qui composent » les cinq especes générales, sont chacune au nombre de trois » cent soixante. Il en est encore qui, ne pouvant être rangées » parmi les autres, parce qu'elles different par leurs formes & » par leurs attributs, doivent faire chacune une espece à part: » je me réserve d'en chercher le nombre à loisir. Réuniſſant » sous un même point de vue tout ce que je viens d'obser- » ver, j'en conclus que l'homme est, de tous les êtres qui exis- » tent sur la terre, celui que la Nature a le plus favorisé; il » est doué de cette faculté intellectuelle, qui le rend capable » de connoître les opérations du Ciel & de la Terre, de discer- » ner le bien & le mal, & d'apposer à toutes ses actions le » sceau ineffaçable de la moralité. Mais de même que l'homme, » par son excellence, est au-dessus de tous les autres êtres, ainsi, » dans l'espece humaine, les Rois sont au-dessus de tous les » autres individus. La prééminence qu'ils ont sur leurs sembla- » bles, leur impose des devoirs difficiles à remplir. Leurs opé- » rations, comme celles du Ciel & de la Terre, doivent être

» tantôt cachées, & tantôt à découvert, toujours utiles, tou-
» jours bienfaisantes, & toujours dans la vue du bien commun.
» Malheur aux Princes qui, par ignorance, par foiblesse ou
» par malice, s'ecarteroient de cette immuable loi ! C'est ainsi,
» ou à-peu-près, que je me serois exprimé en présence du Roi,
» si, pour savoir quel est l'objet principal de mes etudes particu-
» lieres, il m'eût fait l'honneur de m'adresser la parole. A mesure
» qu'il m'auroit interrogé sur quelque point, j'aurois tâché de
» lui donner tous les eclaircissemens nécessaires, & je serois
» entré dans tous les détails qu'il auroit desirés. Croyez-vous,
» Maître, que le Roi m'eût ecouté volontiers » ?

Koung-tsée ne lui répondit pas; mais s'adressant à *Tsée-koung*:
« que pensez-vous, lui dit-il, de ce que vous venez d'entendre?
» Je pense, répondit *Tsée-koung*, que ce n'est point sur de pa-
» reils sujets qu'il faut s'entretenir avec les Rois. Tout ce que
» vient de dire *Tsée-hia*, n'est d'aucune utilité pour les maîtres
» de la terre. Quelques maximes de gouvernement expliquées
» avec clarté, eussent eté mieux à leur place que ce vain eta-
» lage d'une erudition qui ne peut, tout au plus, que satisfaire
» la stérile curiosité de quelques oisifs. Il peut se faire que je
» me trompe; j'attends avec respect votre décision pour savoir
» à quoi m'en tenir ».

« Tout ce que j'ai à dire quant à présent, répartit *Koung-*
» *tsée*, c'est qu'il doit être permis à chacun de suivre son incli-
» nation, quand elle a quelque chose d'honnête pour objet.
» Vous avez du goût pour la politique; & *Tsée-hia* s'occupe
» avec plaisir de ce qui peut orner son esprit. La politique &
» l'erudition ont chacune leur utilité propre; il ne s'agit que de
» faire un bon usage de l'une & de l'autre ».

Tsée-koung etoit du nombre de ces Sages qui n'envisagent la politique que comme une science qui leur apprend les moyens

de concourir au bonheur des hommes, en facilitant aux Peuples & aux Souverains qui les gouvernent, la pratique de leurs devoirs respectifs. Il possédoit, outre cela, toutes les qualités requises pour l'exercice des emplois publics. Le Roi, qui etoit instruit de son mérite, le mit dans l'occasion de le faire valoir, en le nommant Gouverneur du peuple de la ville de *Sin-yang*.

Avant que de partir pour le lieu de sa destination, *Tsée-koung* vint chez son Maître avec tout l'appareil de la Magistrature, pour lui demander ses dernieres instructions sur la maniere dont il devoit remplir cet important emploi. D'aussi loin qu'il apperçut la maison de *Koung-tsée*, il descendit de cheval, & se fit annoncer de la même maniere que s'il eût eté question d'entrer chez le Roi. *Koung-tsée*, voulant lui rendre honneur pour honneur, se fit suivre par deux de ses disciples, & alla le recevoir en dehors de la premiere porte d'entrée. « Ce n'est point mon disciple que je reçois ainsi, lui dit-il en » l'abordant ; c'est le premier Magistrat d'une grande ville. » Acceptez, sans rougir, le tribut que je paie au rang que vous » occupez ». Après ces mots, il introduisit le nouveau Mandarin dans la salle où il avoit coutume d'admettre les Etrangers & les personnes qualifiées, que la curiosité ou le desir de s'instruire conduisoient chez lui. Confus de se voir ainsi traiter par son Maître en personnage qualifié, *Tsée-koung* craignit de lui avoir déplu en se montrant avec tout le cortege que le cérémonial accordoit aux Mandarins du grade auquel il venoit d'être elevé. Il lui protesta qu'il n'avoit eu d'autre intention que celle de se faire honneur en public d'être au nombre de ceux qu'il avoit formés. « Si j'ai fait une faute, ajouta-t-il, je vous prie de me » la pardonner. Je viens aujourd'hui pour vous demander quel- » ques instructions sur la maniere dont je dois me conduire dans

» l'exercice de mon emploi ; je m'en tiendrai exactement à tout » ce que vous me preſcrirez ».

« Je n'ai rien à vous apprendre de nouveau, lui répondit » *Koung-tſée*, ſur ce qui concerne les obligations que contractent avec le reſte des hommes ceux qui ſe chargent de les » diriger & de les conduire ; il ne vous reſte qu'à mettre en pratique ce que vous ſavez déjà. Cependant, pour déférer à ce » que vous deſirez de moi, je vous rappellerai en deux mots » ce qui me paroît devoir être obſervé de préférence par ceux » qui rempliſſent un poſte tel que celui que vous allez occuper.

» Soyez diligent à traiter les affaires ; informez-vous exactement de toutes les circonſtances qui peuvent contribuer à » vous les faire connoître, à démêler le vrai d'avec ce qui n'en » a que l'apparence, & à vous faciliter les moyens de les terminer equitablement.

» Soyez juſte, déſintéreſſé, toujours egal à vous-même. La » juſtice n'a acception de perſonne ; elle rend à chacun ce qui » lui eſt dû. Le déſintéreſſement conduit à l'equité ; quand on » eſt intéreſſé, l'on ceſſe bientôt d'être juſte : tout ce qu'on » reçoit de ſes inférieurs, ſous quelque titre que ce puiſſe être, » eſt un véritable vol qu'on leur fait. L'egalité d'humeur dans » un homme en place, lui attire la confiance ; elle le fait aimer » des bons, craindre des mauvais, & reſpecter de tout le » monde.

» Soyez d'un abord facile ; ne montrez un front ſévere à » qui que ce ſoit, & recevez avec bonté, ſans aucune exception, tous ceux qui s'adreſſeront à vous. Vous devez vous » regarder comme le pere commun.

» S'il faut traiter les affaires avec toute la diligence poſſible, » il faut être extrêmement ſur vos gardes, pour ne pas les

» terminer avec précipitation. Ne portez de jugement qu'après » que la vérité vous ſera parfaitement connue.

» Dans chacune des quatre ſaiſons de l'année, aſſemblez le » peuple au moins une fois, pour lui expliquer vous-même ſes » devoirs ; quelques mots de votre part, lui ſerviront d'ai- » guillon pour l'exciter à les remplir. Faites enſorte qu'il ne » manque d'inſtruction dans aucun tems ; car s'il ignore ce qu'il » doit faire, comment pourroit-il être coupable en ne le faiſant » pas ?

» Ne l'occupez jamais à des ouvrages de corvée, lorſque les » travaux de la campagne & ceux qui ſont de néceſſité pour » lui-même, doivent l'occuper.

» Voilà, mon cher *Tſée-koung*, un petit abrégé des obliga- » tions que vous contractez indiſpenſablement, en acceptant » l'honorable emploi dont on vous charge. J'ai tout lieu de me » perſuader que vous les remplirez dans la derniere exactitude, » ſur-tout en commençant ; mais le point eſſentiel eſt de ne pas » vous démentir, en négligeant tantôt une choſe, & tantôt » une autre. Vous pouvez, par un moyen très-facile, vous main- » tenir conſtamment dans les bonnes diſpoſitions où je vous » crois : & ce moyen, le voici.

» Lorſque vous entendrez louer quelque grand perſonnage, » quelque illuſtre Magiſtrat, quelque homme vertueux, n'im- » porte dans quel tems & dans quel pays il ait vécu, dites en » vous-même : je veux faire tous mes efforts pour mériter qu'on » parle ainſi de moi. Lorſqu'au contraire vous entendrez dire » du mal de quelqu'un, blâmer ſa conduite, cenſurer ſes vices » & ſes défauts, rentrez en vous-même, & dites : peut-être » ai-je donné occaſion à ce qu'on puiſſe me cenſurer & me » blâmer ainſi ; je veux mettre tous mes ſoins à me corriger, » & je tâcherai, par une conduite irréprochable & hors de

» ſoupçon, d'ôter à la médiſance tout prétexte de me déchirer ».

« Maître, repartit *Tſée-koung* en s'inclinant profondément, » de toutes les inſtructions que j'ai reçues de vous en différens » tems, il n'en eſt aucune que je n'aie tenté de mettre à profit. » Je redoublerai mes ſoins pour tâcher de mettre à profit cette » derniere, dans toute l'etendue qu'elle peut avoir. Je vais » de ce pas rendre hommage à mes Ancêtres, & je pars péné- » tré de reconnoiſſance pour toutes les bontés que vous avez » eues juſqu'à préſent pour moi. Oſerois-je, avant de vous » quitter, vous demander l'eclairciſſement d'un doute qu'une » mauvaiſe honte m'a empêché juſqu'ici de vous propoſer ? Un » mot de votre part ſuffira pour me tranquilliſer. J'ai toujours » eté d'une attention extrême à rendre à mes Ancêtres les hon- » neurs qui leur ſont dûs ; je n'ai jamais manqué, au printems » & en automne, d'aller pleurer ſur leurs tombeaux, lorſque » j'etois en ſituation de pouvoir le faire ; je n'ai rien entrepris » d'un peu conſidérable, qu'après avoir fait en leur honneur » les cérémonies reſpectueuſes, comme pour les en avertir & » les conſulter. M'ont-ils vu ? m'ont-ils entendu ? ſont-ils inſtruits » de ce que j'ai fait ? Sait-on dans le ſéjour des morts ce qui » ſe paſſe chez les vivans ? J'ai toujours deſiré, & aujourd'hui » je deſire plus vivement que jamais, de ſavoir votre ſenti- » ment ſur ce point ; dites-moi, je vous prie, ce que vous en » penſez ».

« Il n'eſt pas à propos, lui répondit *Koung-tſée*, que je m'ex- » plique clairement ſur l'objet de votre demande. Si je diſois » que les Ancêtres ſont ſenſibles aux honneurs qu'on leur rend, » qu'ils voient, qu'ils entendent, & ſont inſtruits de ce qui ſe » paſſe ſur la terre, il ſeroit à craindre que ceux qui ont la » piété filiale gravée dans le cœur, ne négligeaſſent le ſoin de » leur propre vie pour aller ſe rejoindre à ceux dont ils la

» tiennent ;

» tiennent, & les ſervir dans l'autre monde comme ils l'ont fait » dans celui-ci. Si je diſois au contraire que ceux qui ont ceſſé » de vivre ignorent ce que font les vivans, il ſeroit à craindre » qu'on n'en prît occaſion de négliger les devoirs de la piété » filiale, de vivre iſolé, de ſe concentrer en ſoi-même, & de » briſer enfin les nœuds ſacrés qui lient les générations l'une à » l'autre, & tous les hommes entre eux pour le commerce & » l'avantage réciproque de la ſociété. Continuez, mon cher » *Tſée-koung*, à remplir vos devoirs comme vous l'avez fait » juſqu'ici, à rendre à vos Ancêtres les honneurs qui leur ſont » dus; conduiſez-vous comme ſi vous les aviez pour témoins » de toutes vos actions, & ne cherchez pas à en ſavoir davan- » tage; viendra le tems où vous ſerez inſtruit de tout ».

« Puiſque vous le jugez ainſi, reprit *Tſée-koung*, je ne m'oc- » cuperai que du ſoin de remplir mes obligations envers ceux » qui ont vécu, avec la même aſſiduité que je me propoſe de » les remplir envers ceux qui vivent, ſans me mettre en peine » du reſte. Vous voyez, Maître, comme je ſuis docile; cette » docilité doit vous engager à ne pas m'épargner les avis, de » loin comme de près. Si l'on vous rapportoit dans la ſuite que » je me néglige dans l'exercice de ma charge, ou que je ne » gouverne pas ſuivant les vrais principes, ayez la bonté de » m'envoyer quelqu'un pour me redreſſer, de votre part, en me » ſuggérant le remede qu'il faut apporter au mal, s'il eſt réel. » Vous pouvez être aſſuré que je n'ai rien tant à cœur que de » bien faire.

« J'eſpere, repliqua *Koung-tſée*, que vous ne me mettrez » pas dans le cas de vous rappeller à vous-même & à votre » devoir, parce que j'ai tout lieu de croire que vous ne vous » démentirez pas, & que vous gouvernerez le peuple qui eſt » confié à vos ſoins, ſuivant les ſages maximes dont vous avez

» tâché de vous pénétrer. Je vous recommande ſur-tout une » extrême vigilance, mêlée d'un peu de crainte : c'eſt ce que » vous avez de plus eſſentiel à obſerver ».

« Tout ce que vous dites, repartit *Tſée-koung*, ſe grave » dans ma mémoire d'une maniere ineffaçable ; comment pour- » rois-je oublier ce que vous me recommandez comme etant » l'article le plus eſſentiel à obſerver ſi je veux bien gouverner ? » Il me ſouvient cependant que lorſque le Roi de *Tſi* vous de- » manda quel devoit être l'objet principal de l'attention de celui » qui gouverne, vous lui répondîtes que c'etoit la bonne admi- » niſtration des finances ; que la même demande vous ayant eté » faite en différens tems par le Roi de *Lou* & par le Prince de » *Tcheng*, vous répondîtes au premier que c'etoit le bon choix » des perſonnes en place ; & au ſecond, qu'il falloit ſe rendre » agréable à ceux qui ſont près, & ſe rapprocher de ceux » qui ſont loin. Vous venez de dire à votre petit diſciple, » qu'une extrême diligence, mêlée d'un peu de crainte, eſt ce » qu'il y a de plus eſſentiel à obſerver par celui qui eſt chargé » de gouverner les hommes ; pourquoi, à des demandes qui ne » different en rien, donner des réponſes ſi différentes ? Les » regles du Gouvernement ne ſont-elles pas invariables ? Elles » ſont invariables, répondit *Koung-tſée* ; mais l'application » que l'on en fait, doit varier ſuivant les circonſtances & les » perſonnes. Mes réponſes à une même queſtion ont eté faites » ſur ce principe.

» Le Roi de *Tſi* prodiguoit en folles dépenſes les revenus » de l'Etat ; il multiplioit par pure fantaiſie les tours & les » terraſſes dans ſes anciens Palais. A des edifices ſuperbes, il » ajoutoit de nouveaux edifices plus ſuperbes encore ; il chan- » geoit des terres fertiles en maiſons de plaiſance, & en jar- » dins de pur agrément ; il appelloit à grands frais des Muſiciens

» & des Comédiennes ; & sa profusion etoit telle, que le petit » nombre des Grands qui présidoient à ses plaisirs, avoient en » propre jusqu'à des villes de dix mille chars (1). A un Prince » ainsi prodigue, je crus devoir répondre que *la bonne admi-* » *nistration des finances etoit l'article le plus essentiel du gouver-* » *nement.*

» Lorsque *Ting-koung* etoit sur le trône de *Lou*, il fut un » tems où, livré sans réserve à trois de ses favoris, il laissoit » flotter entre leurs mains les rênes du gouvernement ; toutes » les affaires, de quelque nature qu'elles fussent, passoient né- » cessairement par le canal de ces trois ambitieux. Ils ecartoient » les Sages & tous ceux qui pouvoient leur faire ombrage ; ils » ne donnoient les emplois qu'à des hommes vils, qui leur » etoient servilement dévoués ; & malgré les bonnes intentions » du Roi, qui aimoit son peuple, & qui eût voulu faire son » bonheur, le peuple, vexé & opprimé par les personnes en » place, eclatoit en murmures, & etoit chaque jour sur le » point de se révolter. Je répondis au Roi, que ne pouvant pas » faire tout par lui-même, il n'y avoit rien de plus important » pour le bon gouvernement de ses Etats, que le choix de ceux » sur lesquels il se déchargeoit du détail de son autorité.

» Le domaine du Prince de *Tcheng* est vaste, mais il est » peu défendu. Il regne parmi ses Sujets un esprit de défiance » qui les rend comme ennemis les uns des autres ; & le Prince » lui-même est toujours en garde contre les entreprises de ses » propres Sujets. Que pouvois-je lui dire de mieux que de » l'exhorter *à se rendre agréable à ceux qui sont près, & à se*

(1) Dans les anciens tems, on ne distinguoit pas, comme aujourd'hui les villes en *fou*, en *tcheou* & en *hien*. Le nombre des chars qu'elles pouvoient entretenir, leur assignoit le rang qu'elles tenoient dans le Royaume. Une ville de dix mille chars etoit censée ville du second ordre, ou même du premier.

» *rapprocher de ceux qui ſont loin ?* Mes réponſes à ces trois » Souverains, ont eu pour but leur utilité reſpective. Quant à » ce qui vous concerne, je vous ai recommandé une extrême » vigilance, mêlée d'un peu de crainte, parce que, ſachant » que vous êtes encore ſans expérience, je vous ai regardé » comme un homme qui, monté ſur un jeune cheval dont il » ne connoît ni les bonnes qualités, ni les défauts, auroit à » parcourir un chemin ſcabreux & bordé de précipices. Sans » être réellement ce cavalier, vous avez comme lui des préci- » pices à eviter : la crainte d'y tomber doit vous tenir dans » une vigilance continuelle. Les dangers qui vous attendent » dans la carriere que vous allez commencer, ſont ſans nom- » bre : puiſſiez-vous les eviter tous ! Vigilance continuelle, » vigilance mêlée de crainte : n'oubliez pas ce peu de mots, » & faites-en votre profit. Et vous, Maître, repartit *Tſée-* » *koung*, n'oubliez pas, pendant mon abſence, que vous n'a- » vez pas de diſciple plus ſoumis & plus docile que moi. Ne » m'epargnez pas les avis ; c'eſt la derniere grace que je vous » demande en me ſéparant de vous ».

J'ai déjà dit que *Koung-tſée* avoit des diſciples dans tous les rangs de la ſociété, & dans les différens Royaumes voiſins du *Lou*. J'ai expliqué dans quel ſens il falloit prendre ce mot de *diſciple*, puiſqu'il ſuffiſoit, pour être réputé tel, de l'avoir vu & entendu deux ou trois fois, de l'avoir reconnu pour Maître, & de s'afficher pour être le ſectateur de la doctrine qu'il enſeignoit. J'ai dit encore, ou j'ai dû dire, qu'à l'exception des douze qui ne le quittoient preſque pas, tous les autres vivoient chacun chez ſoi, & non point en commun, comme l'aſſure l'Auteur d'un Mémoire ſur les anciens Philoſophes de la Chine. J'ajoute que tous ces diſciples, quoique vivant ſéparément, n'en etoient pas moins ſoumis à l'inſpection de leur Maître

commun, lequel, de son côté, regardoit comme l'un de ses devoirs, le soin de s'informer de leur conduite, afin de les faire rentrer dans le bon chemin, s'ils venoient à s'en ecarter. Les disciples eux-mêmes n'entreprenoient rien d'un peu considérable sans le consulter; ils lui rendoient compte de tems en tems de ce qui leur arrivoit, tant en bien qu'en mal, dans le commerce de la vie civile, ou dans l'exercice de leurs emplois.

Tsée-kao, l'un des plus distingués d'entre eux, etoit Gouverneur du peuple dans une ville du Royaume de *Ouei*; une emeute populaire, excitée par des séditieux, l'obligea d'en sortir. Il alla se cacher parmi ceux de la campagne, en attendant que la tranquillité fût rétablie. Du lieu de sa retraite il envoya à *Koung-tsée* un homme de confiance, pour le mettre au fait de ce qui s'etoit passé. Ce député rendit compte de sa commission dans un *ting* ou petit sallon de campagne, où *Koung-tsée* se rendoit de tems en tems pour prendre quelques momens de relâche avec ceux de ses disciples qui vivoient familiérement avec lui. Après avoir exposé le sujet pour lequel il etoit venu, il ajouta: « nous nous etions déjà soustraits aux » premieres fureurs d'une populace qui ne connoissoit plus de » frein, & nous etions heureusement arrivés à l'une des portes » de la ville. Sur le point que nous etions d'en sortir pour mettre » nos jours en sureté, *Tsée-kao* reconnut dans la personne de » celui qui en avoit la garde, un homme qu'il avoit ci-devant » condamné, pour ses crimes, à avoir le pied coupé. Dans la » crainte d'être arrêté, il voulut retourner sur ses pas, ne dou- » tant pas que cet homme ne profitât de l'occasion pour se ven- » ger d'avoir eté ainsi mutilé, en exécution de la sentence qu'il » avoit portée contre lui; mais il fut bientôt rassuré. A quoi » pensez-vous, lui dit *l'estropié?* vous allez vous exposer à être

» mis en pieces. Les rebelles ſont les maîtres de la ville ; la » populace, à laquelle ils permettent le pillage, & qu'ils irri- » tent par l'eſpérance d'un meilleur ſort, leur eſt entiérement » dévouée. Soyez aſſuré que les perſonnes en place ſeront les » premieres qu'ils immoleront : cachez-vous promptement dans » ma hutte, en attendant le moment favorable pour en ſortir » ſans être vu, & gagner au plutôt les champs. *Tſée-kao* paroiſ- » ſoit ſe défier, & héſitoit. Ne perdez pas votre tems, con- » tinua cet homme ; je vous offre un aſyle, profitez de ma » bonne volonté. C'eſt ici une fauſſe porte, dont on n'a pas » penſé encore de s'aſſurer, parce qu'elle eſt peu connue ; » mais on ne tardera pas. Hâtez-vous d'entrer chez moi, ou » fuyez de ces lieux le plutôt poſſible ; un moment de délai » ſuffit pour vous perdre.

» Raſſurés par l'air de franchiſe qu'avoit cet homme, & par » le ton de bienveillance dont il nous parloit, nous prîmes le » parti d'entrer chez lui. *Tſée-kao*, en le remerciant de l'huma- » nité qu'il exerçoit à ſon egard, ne put s'empêcher de lui en » témoigner ſa ſurpriſe. J'héſitois, lui dit-il, & je n'oſois me » fier à vous, parce que je vous ai reconnu pour être celui » que j'avois condamné à avoir le pied coupé ; je craignois » que vous ne vouluſſiez vous venger de moi, en me livrant » aux rebelles ».

« Me venger de vous, lui répondit l'homme au pied coupé ! » je n'ai que des ſentimens de reconnoiſſance à vous témoigner. » Je vous ſuis redevable de la vie, c'eſt-à-dire, du plus grand de » tous les bienfaits. Je méritois la mort en punition de mes » crimes, & vous ne m'avez condamné qu'à avoir le pied » coupé ; c'eſt la plus douce de toutes les peines que vous pou- » viez m'infliger ſans vous ecarter de la loi. Je m'apperçus » même, par la maniere dont vous me fîtes ſubir les différens

» interrogatoires, que vous deſiriez de me trouver innocent. Je » m'apperçus encore, lorſque vous prononçâtes la ſentence de » ma condamnation, que la triſteſſe etoit peinte ſur votre viſage; » & lorſque vous détournâtes la tête au moment de l'exécu- » tion, vous parûtes pénétré de douleur, & ſouffrir vous-même » un tourment pareil à celui que j'endurois. Le haſard me pro- » cure aujourd'hui l'avantage de pouvoir m'acquitter envers » vous d'une partie de ce que je vous dois; je me trouve trop » heureux ». Après que l'envoyé de *Tſée-kao* eut ceſſé de parler, *Koung-tſée* adreſſant la parole à ſes diſciples, leur dit : « ce » que je viens d'entendre, eſt une excellente leçon pour ceux » qui ſont chargés de juger les hommes. Il eſt de leur devoir » de punir les coupables; mais en les puniſſant, ils doivent leur » faire entendre qu'ils les aiment, & qu'ils ſouhaiteroient, du » meilleur de leur cœur, qu'il fût en leur pouvoir de ſe diſ- » penſer de les punir ainſi ſans bleſſer la juſtice. Ils doivent » encore ne pas s'en tenir ſi rigoureuſement à la lettre de la » loi, qu'ils ne l'interpretent en faveur du coupable, quand » elle eſt ſuſceptible d'interprétation. En général, la dou- » ceur doit toujours l'emporter ſur la ſévérité, quand l'une & » l'autre peuvent atteindre le même but. Il en eſt parmi vous » qui ſe trouveront dans l'occaſion de mettre cette maxime » en pratique; je les exhorte d'avance à imiter la conduite de » *Tſée-kao* ».

Les troubles qui agitoient le Royaume de *Ouei*, n'eurent pas pour lors de fâcheuſes ſuites; ils furent bientôt appaiſés, & tout rentra dans l'ordre. Il n'en fut pas de même dans le Royaume de *Tſi*; un ſujet rebelle arracha la vie à ſon Souverain, & s'aſſit ſur ſon trône : *Tchen-heng* etoit le nom de ce ſcélérat. *Koung-tſée* ayant eté informé par les amis & les diſciples qu'il avoit dans le *Tſi*, de ce qui s'y paſſoit, en fut dans

la plus grande consternation. Il se purifia pendant trois jours, après lesquels, ayant mis ses habits de cérémonie, il se rendit au Palais; & s'etant présenté au Roi, il lui dit : « Seigneur, » le perfide *Tchen-heng* a fait périr le Roi de *Tsi* son Maître; » vous ne l'ignorez pas, sans doute, & vous en êtes dans l'af- » fliction : mais cela ne suffit pas, il faut châtier ce traître. Le » Roi de *Tsi* etoit votre parent & votre allié : il est de votre » devoir de venger sa mort; il est de votre dignité de ne pas » laisser de pareils crimes impunis ».

« Que me conseillez-vous-là, lui répondit le Roi ? Il ne m'ap- » partient pas de punir des crimes qui se commettent dans des » pays qui ne sont pas sous ma domination. Si le Roi de *Tsi* » etoit mon parent, il l'etoit dans un degré aussi eloigné qu'il » se puisse. Il etoit, ainsi que moi, l'un des descendans du sage » *Ouen-ouang*, il est vrai; mais quelle distance immense de- » puis le tems de *Ouen-ouang*, jusqu'au tems présent ! Il avoit » fait un traité d'alliance avec mon prédécesseur, cela est vrai » encore; mais en observoit-il toutes les conditions » ?

« Seigneur, interrompit *Koung-tsée*, le Roi de *Tsi*, n'eût-il » eté ni votre parent ni votre allié, etoit Roi; n'eût-il auprès » de vous que ce seul titre, vous êtes obligé d'employer toute » votre puissance pour venger la dignité royale violée dans sa » personne par l'horrible attentat de l'impie *Tchen-heng* ».

« Ignorez-vous, repliqua le Roi, que mes troupes ne sont » pas comparables, ni pour la valeur, ni pour l'expérience, ni » pour le nombre, à celles du Royaume de *Tsi* ? En entrepre- » nant une guerre coûteuse pour une querelle qui ne me re- » garde pas, j'exposerois mal-à-propos mon honneur, & la vie » d'un grand nombre de mes sujets : je ne saurois m'y résou- » dre ».

« Seigneur, repliqua *Koung-tsée*, un perfide tel que *Tchen-*

heng

» *heng*, ne ſauroit avoir l'affection de ceux qu'il a rendus ſes » Sujets par le plus grand des crimes; de tels Sujets n'attendent » que l'occaſion favorable pour ſecouer un joug qu'ils ne por- » tent que malgré eux. Levez des troupes, mettez-les ſur pied, » déclarez-vous le vengeur de la perfidie qui a fait périr le Roi » de *Tſi*; & vous aurez pour vous la plus ſaine partie des an- » ciens Sujets de ce malheureux Prince : avec un pareil renfort, » vos armes ne ſauroient manquer d'être victorieuſes; & la » gloire qui ſuivra vos ſuccès, rendra votre nom immortel, à » côté des noms de *Ouen-ouang* & de *Tcheou-koung*, les plus » illuſtres de vos Ancêtres ».

Le Roi, qui avoit déjà pris ſon parti pour ne pas entrer dans une querelle etrangere au gouvernement de ſes Etats, & qui cependant ne vouloit pas donner à *Koung-tſée* ſujet de croire qu'il n'avoit aucun egard à ſes repréſentations, le renvoya à ſes Miniſtres, pour qu'il eût à conférer de cette affaire avec eux; puis, changeant tout-à-coup de diſcours, il lui dit: « j'ai appris que la famille de *Toung-y*, ſi renommée pour ſa » probité, eſt aujourd'hui dans le plus grand déſordre. Tout » chez elle a changé, m'a-t on dit, de bien en mal; & ce mal » devient chaque jour pis. Qu'en penſez-vous? Pourriez-vous » m'aſſigner la cauſe d'un pareil changement »?

« Il me ſeroit difficile, répondit *Koung-tſée*, de vous ſatis- » faire ſur un point ſi délicat : d'ailleurs, je ne ſuis pas aſſez au » fait de ce qui concerne la famille de *Toung-y* pour pouvoir » aſſigner la cauſe particuliere de ſon changement de bien en » mal. Ce que je ſais, c'eſt que le mal, pris dans ſon enſemble, » eſt comme un grand arbre qui couvre de ſon ombre funeſte » une grande partie de l'univers. Cinq branches principales » produiſent les différens fruits qui infectent de leur venin ceux » qui ſont aſſez téméraires pour oſer y toucher.

« La premiere branche eſt celle de l'intérêt propre. Quicon-
» que ſe repoſe à ſon ombre, ne réſiſte pas long-tems à l'at-
» trait de ſes fruits pernicieux ; il profite de toutes les occa-
» ſions pour faire ſon profit aux dépens des autres ; il etablit
» ſon elévation ſur l'abaiſſement d'autrui ; il abuſe de la force
» qu'il a en main pour opprimer les foibles. C'eſt le mal des
» perſonnes priſes individuellement.

« La ſeconde branche porte le venin qui infecte les familles.
» Les vieillards y ſont dans le mépris ou dans l'oubli ; les jeunes
» gens y dominent ; on n'entend que leurs voix ; ils en ſont les
» oracles, & rien ne ſe fait que par leur approbation, ou de
» leur conſentement. C'eſt la branche du renverſement de
» l'ordre.

» La troiſieme eſt funeſte, ſur-tout au gouvernement des
» Etats. Elle inſpire une aveugle confiance en des hommes
» d'un entendement borné, & qui ſont ſans talens ; elle donne
» de l'averſion pour les perſonnages eclairés, & pour les Sages.
» Les premiers ſont chargés de l'adminiſtration des affaires,
» tandis qu'on laiſſe ces derniers ſans emploi. C'eſt la branche
» du mauvais choix des perſonnes en place : elle s'etend ſur
» les Royaumes pour les détériorer & les perdre.

» La quatrieme etouffe de ſon ombre ſeule les loix, les mœurs
» & les uſages, en ôtant à la jeuneſſe le deſir d'apprendre, &
» à ceux d'un âge avancé, la volonté d'enſeigner & d'inſ-
» truire. C'eſt la branche de la dépravation de l'eſpece hu-
» maine.

» La cinquieme & la derniere, met le comble à tout, en
» produiſant le plus grand des maux. Sous ſon ombre affreuſe,
» tous les vices ſe montrent à découvert, & aucune vertu n'oſe
» ſe produire. Le crime y eſt commis ſans remords, & l'inno-
» cence y eſt bafouée. C'eſt la branche de la perverſion totale.

» S'il eſt vrai, comme on vous l'a dit, que *Toung-y* & toute » ſa famille aient changé de bien en mal, on peut trouver la » cauſe particuliere de ce changement, dans quelqu'une des » cinq cauſes générales que je viens d'aſſigner. Je conviens que » cette réponſe n'eſt pas des plus ſatisfaiſantes; mais n'etant pas » en mon pouvoir de vous en donner une meilleure, je prie » votre Majeſté de vouloir bien s'en contenter ».

« J'en ſuis content, dit le Roi. Vous m'avez fait connoître » les principales cauſes auxquelles il faut attribuer la corrup- » tion des hommes, & le renverſement des Etats. Cette leçon » me ſera plus utile que ne l'eût eté une réponſe directe à ma » queſtion ſur le dérangement de la Maiſon de *Toung-y*. J'au- » rois bien d'autres queſtions à vous faire encore, mais ce ſera » pour une autre fois; je vous attends à vos premiers loiſirs. » N'attendez pas que je vous faſſe appeller ». En finiſſant ces mots, il rentra dans ſon appartement intérieur, & *Koung-tſée* ſortit du Palais, accompagné des deux diſciples qui l'y avoient ſuivi. « Le Roi vous renvoie à ſes Miniſtres pour délibérer avec » eux ſur l'affaire dont vous lui avez parlé, dit l'un d'eux à » *Koung-tſée*; croyez-vous qu'ils feront plus de cas de vos » repréſentations, que n'en a fait leur Maître? Je ne crois pas » cela, répondit *Koung-tſée*. Ne croyez pas vous-même que » j'aie intention de leur en parler. Je jouis de tous les privileges » attachés à la dignité de *Tay-fou*; j'en ai auſſi les obligations » & les charges. Il etoit de mon devoir de repréſenter au Roi » ce que je lui ai repréſenté; le reſte ne me regarde plus, & » je ne ſaurois aller plus loin ſans paſſer les bornes de mon » emploi: d'ailleurs, ce ſeroit bien inutilement que j'eſſaierois » d'inſpirer des ſentimens d'honneur à des hommes qui ne ſe » conduiſent qu'en vue de quelque intérêt. Le ſeul parti que je » dois prendre, eſt de ne point inſiſter, & de me tenir tranquille ».

Contens de cette réponſe, les diſciples ne repliquerent point. Quelques jours s'etant ecoulés, *Koung-tſée* ſe rendit de lui-même au Palais pour ſavoir ce que le Roi avoit à lui dire. « Je vous attendois avec impatience, lui dit *Ngai-koung*; j'ai » des eclairciſſemens à vous demander ſur une foule d'objets » tous différens les uns des autres, mais qui me paroiſſent de » la derniere importance. Celui qui me tient le plus au cœur, » & par où je commence, regarde la nature de l'homme.

» *L'homme*, diſent nos Sages, *eſt diſtingué de tous les autres* » *êtres viſibles, par la faculté intellectuelle qui le rend capable* » *de raiſonnement; & c'eſt immédiatement du Ciel qu'il reçoit* » *cette faculté précieuſe.*

» Eſt-ce que nous ne recevons pas de nos parens notre être » tout entier de la même maniere que les autres êtres qui ſe repro- » duiſent par voie de génération? Je vous prie de vouloir bien » m'eclaircir ce point de notre ancienne doctrine, ſur lequel j'ai » toujours eu, malgré moi, quelque eſpece de doute ».

« Il n'eſt pas aiſé, répondit *Koung-tſée*, de vous expliquer » clairement une choſe ſur laquelle nous n'avons que des lu- » mieres bien foibles. Pour vous obéir cependant, je vous ferai, » en peu de mots, le précis de ce que j'en ſais : votre péné- » tration vous dévoilera le reſte.

» Une portion de la ſubſtance du pere & de la mere, dépo- » ſée dans le moule propre à la recevoir, eſt le fondement de » notre exiſtence, & le ſujet par lequel nous ſubſiſtons. Ce ſujet » reſteroit dans un etat d'inertie & de mort, ſans le concours de » l'*Yang* & de l'*Yn*. L'*Yn* & l'*Yang*, ces deux agens univer- » ſels de la Nature, qui ſont par-tout & dans tout, agiſſant réci- » proquement ſur lui, le développent inſenſiblement, l'eten- » dent, le combinent, & lui font prendre une forme. C'eſt » alors un être vivant : mais cet être vivant n'eſt pas encore

» elevé à la dignité d'homme ; il ne devient tel que par l'union » de la ſubſtance intellectuelle, dont le Ciel le gratifie pour le » rendre capable de comprendre, de comparer & de juger. » Tant que cet être, ainſi animé & doué d'intelligence, peut » fournir aux combinaiſons de l'*Yn* & de l'*Yang* pour le déve- » loppement, l'extenſion, l'accroiſſement & la perfection de » ſa forme, il jouit de la vie : il ceſſe de vivre auſſi-tôt que l'*Yn* » & l'*Yang* ceſſent de ſe combiner. Il n'etoit parvenu au terme » de la plénitude de la vie, que par degrés & par voie d'expan- » ſion ; il n'arrive de même que par degrés & par voie de dépé- » riſſement, au terme de la deſtruction. Cette deſtruction toute- » fois, n'eſt pas une deſtruction proprement dite ; c'eſt une » décompoſition qui remet chaque ſubſtance dans ſon etat na- » turel. La ſubſtance intellectuelle remonte au Ciel, d'où elle » etoit venue ; le *ki* ou le ſouffle ſe joint au fluide aérien, & » les ſubſtances humides & terreſtres redeviennent terre & eau. » L'homme, diſent nos anciens Sages, eſt un être à part, dans » lequel ſe réuniſſent les qualités de tous les autres êtres. Il eſt » doué d'intelligence, de perfectibilité, de liberté, de ſocia- » bilité ; il eſt capable de diſcerner, de comparer, d'agir pour » une fin, & de prendre les moyens néceſſaires pour parvenir » à cette fin. Il peut ſe perfectionner ou ſe dépraver, ſuivant » l'uſage bon ou mauvais qu'il fera de ſa liberté ; il connoît » des vertus & des vices, & ſent qu'il a des devoirs à remplir » envers le Ciel, envers ſoi-même, & envers ſes ſemblables. » S'il s'acquitte de ces différens devoirs, il eſt vertueux & digne » de récompenſe : il eſt coupable & mérite châtiment, s'il les » néglige. Voilà, Seigneur, un très-court abrégé de ce que je » pourrois vous dire ſur la nature de l'homme. Je m'etendrois » davantage, s'il s'agiſſoit de vous détailler ſes devoirs ; mais

» ce n'eſt pas ce que vous demandez à préſent ; je ne dois ré-
» pondre qu'à votre queſtion ».

« Votre réponſe, dit le Roi, s'accorde parfaitement avec
» ce que je ſens au-dedans de moi-même. Je raiſonne, j'agis
» librement, je ſais que j'ai des devoirs à remplir, & je ſens
» qu'il ne tient qu'à moi de les remplir ; mais il me paroît que
» je ne jouis de tous ces avantages, que parce que j'ai eu des
» Maîtres pour m'inſtruire ; & que vivant dans l'etat de ſociété,
» j'ai eté façonné, pour ainſi dire, par l'education ».

« L'education & les maîtres, reprit *Koung-tſée*, ne donnent
» pas à l'homme la faculté de penſer, de raiſonner, d'agir
» librement, & de connoître ſes devoirs ; ils l'aident ſeulement
» à développer cette faculté, & lui en facilitent l'uſage ; ils
» dirigent ſes idées vers les objets qu'il lui importe de connoî-
» tre ; ils font prendre l'eſſor aux ſentimens, qui ſont confuſément
» epars dans ſon cœur ; ils l'eclairent, & lui tracent les différens
» ſentiers qu'il doit ſuivre pour fournir ſa carriere, conformé-
» ment aux qualités conſtitutives de ſon être, & pour vaquer
» avec ordre aux différentes fonctions qui ſont attachées à ſa
» dignité d'homme, & d'homme réuni en ſociété. En vue de
» nous faire jouir de tous ces avantages, les premiers inſtitu-
» teurs ont fait des loix, ont fixé des uſages, & etabli des céré-
» monies. Obſervons ces loix, conformons-nous à ces uſages,
» pratiquons ces cérémonies, & nous nous acquitterons envers
» nous-mêmes, envers nos ſemblables, & envers le Ciel ».

« Je conviens avec vous, reprit *Ngai-koung*, que tout le
» monde doit être ſoumis aux loix, & les obſerver inviolablement,
» parce qu'elles ſont faites pour l'avantage commun, & que
» chaque particulier retire ſa part de cet avantage ; mais il me
» paroît qu'il ne doit pas en être ainſi des cérémonies & des uſages,

» puiſqu'il y a des cérémonies qu'un particulier ne peut jamais » pratiquer, celles, par exemple, qui ſont pour les ſacrifices ; » & qu'il y a certains uſages dont la pratique exacte, de la part » du grand nombre, ſeroit préjudiciable à la ſociété, celui, » par exemple, qui détermine que le garçon ne doit pas ſe » marier avant l'âge de trente ans, & la fille avant ſa vingtieme » année ».

« Si vous n'avez que de pareils doutes, pourſuivit *Koung-* » *iſée*, ils ſeront bientôt diſſipés. Il eſt vrai que les cérémonies » qui ſont pour les grands ſacrifices, ſont interdites aux parti- » culiers. Les premiers inſtituteurs ont etabli que ces grands » ſacrifices ſeroient offerts au Ciel par le ſeul Souverain, exclu- » ſivement à tout autre ; mais ils n'ont eu en vue que les ſacri- » fices ſolemnels & publics qui s'offrent pour les beſoins, & » au nom de toute la nation, dont le Souverain eſt cenſé le » pere. Ils n'ont point défendu aux particuliers les cérémonies » d'un culte privé, que chacun peut faire à ſa volonté. Oui, » Seigneur, chacun en particulier peut & doit rendre hom- » mage au Ciel, le remercier de ſes bienfaits, & lui adreſſer » des vœux & des prieres pour en obtenir de nouveaux. Mais » ces hommages, ces prieres & ces vœux, ne ſont pas des » ſacrifices proprement dits ; il n'y a que le fils du Ciel qui » ait droit d'en offrir de tels. Ceux même qui ſont offerts par » votre Majeſté, ne ſont pas de cet ordre, parce que les Rois » de *Lou* ſont cenſés ne gouverner une partie de la nation, » qu'en qualité de ſimples délégués du Fils du Ciel.

» L'uſage que vous alléguez au ſujet des mariages, ne doit » pas être interprété dans le ſens que vous lui donnez. L'inten- » tion des premiers inſtituteurs, a eté d'aſſigner un terme, au- » delà duquel on ne devoit point aller ſans donner une epouſe » à un garçon, & un epoux à une fille ; c'eſt comme s'ils avoient

» dit : le plus tard qu'on puiſſe reculer le mariage, eſt l'âge de
» vingt ans pour les filles, & celui de trente pour les garçons.
» Pour prouver que cette interprétation eſt la véritable, il me
» ſuffit de rappeller à votre Majeſté un autre uſage que ces
» ſages inſtituteurs ont conſigné dans notre cérémonial. Cet
» uſage veut, que dès qu'un garçon a atteint la vingtieme année
» de ſon âge, on le range parmi les hommes faits, en lui per-
» mettant de porter le bonnet, qui en eſt, aux yeux du pu-
» blic, la marque caractériſtique ; & qu'auſſi-tôt qu'une fille eſt
» parvenue à l'âge de quinze ans, on lui confie le ſoin du
» ménage pendant l'hiver, & qu'on lui permette d'aller viſiter
» les mûriers dans la ſaiſon où l'on commence à labourer la
» terre : cela ſignifie qu'ils ſont en etat, l'un & l'autre, de deve-
» nir chefs de famille, & qu'il ne leur manque, pour être tels,
» que le bon plaiſir, la détermination & le choix des parens
» reſpectifs ».

« Je ſuis entiérement de votre avis, repartit le Roi. Conti-
» nuez, je vous prie, à m'inſtruire, & dites-moi quelque
» choſe des devoirs que contractent l'homme & la femme en
» s'uniſſant par les liens du mariage. J'en ai déjà parlé à votre
» Majeſté dans une autre converſation, répondit *Koung-tſée* ;
» je ne répéterai pas ce que j'ai dit alors : j'ajouterai ſeulement,
» pour vous obéir, quelques principes généraux, qui vous
» rafraîchiront la mémoire de ce que vous ſavez déjà.

» Le mariage eſt le véritable etat de l'homme, puiſque c'eſt
» par lui qu'il remplit ſa deſtination ſur la terre : rien par con-
» ſéquent de plus reſpectable ; rien qui ſoit plus digne de l'oc-
» cuper ſérieuſement, pour pouvoir en remplir avec exactitude
» tous les devoirs. Parmi ces devoirs, il y en a de communs
» aux deux ſexes ; il y en a qui ſont propres à chacun des deux
» en particulier. L'homme eſt chef, il doit commander ; la

» femme

» femme lui eſt ſoumiſe, elle doit obéir. Les fonctions de l'un » & de l'autre doivent imiter les opérations du Ciel & de la » Terre, qui concourent egalement à la production, à l'entre- » tien & à la conſervation de toutes choſes. La tendreſſe réci- » proque, la confiance mutuelle, l'honnêteté, les egards, » doivent être la baſe de leur conduite; l'inſtruction & le com- » mandement de la part de l'epoux, la docilité & la complai- » ſance de la part de l'epouſe dans tout ce qui ne s'ecartera » pas des regles de la juſtice, de la bienſéance & de l'honneur.

» Dans l'etat de ſociété, la femme eſt redevable au mari de » tout ce qu'elle eſt. Si la mort le lui enleve, elle ne devient » pas pour cela maîtreſſe d'elle-même. Fille, elle a eté ſous » l'autorité du pere & de la mere, ou à leur défaut, de ſes » freres plus âgés qu'elle; femme, elle a eté gouvernée par ſon » mari tant qu'elle a vécu; veuve, elle eſt ſous l'inſpection de » ſon fils, ou du plus âgé de ſes fils, ſi elle en a: & ce fils, en » la ſervant avec toute l'affection & tout le reſpect poſſibles, » ecartera loin d'elle tous les dangers auxquels la foibleſſe de » ſon ſexe pourroit l'expoſer. L'uſage ne lui permet pas de » paſſer à de ſecondes noces; il lui preſcrit au contraire, de ſe » renfermer dans l'enceinte de ſa maiſon, pour n'en plus ſortir » le reſte de ſes jours. Le ſoin des affaires, de quelque nature » qu'elles puiſſent être, lui eſt interdit au dehors; elle ne doit » par conſéquent en entreprendre aucune: elle ne ſe mêlera » même des affaires domeſtiques, qu'autant qu'une néceſſité » indiſpenſable l'y engagera; c'eſt-à-dire, dans le cas où ſes » enfans ſeroient encore jeunes. Pendant le jour, elle doit eviter » de ſe montrer en allant ſans beſoin d'un appartement à l'autre; » & pendant la nuit, la chambre où elle prend ſon repos doit » toujours être eclairée. Ce ne peut être qu'en menant une vie

» ainſi retirée, qu'elle jouira, parmi ſes deſcendans, de la gloire
» d'avoir rempli ſes devoirs en femme vertueuſe.

» J'ai dit que l'âge entre quinze & vingt ans etoit, pour une
» fille, le terme qui devoit lui faire changer d'etat. Comme
» c'eſt de ce changement d'etat que dépend le bonheur ou le
» malheur dans lequel elle doit couler le reſte de ſes jours, on
» ne doit rien oublier pour lui procurer un etabliſſement hon-
» nête, & le plus avantageux que les circonſtances pourront
» le permettre. On doit eviter ſur-tout de la faire entrer dans
» une famille qui auroit eu part à quelque conſpiration contre
» l'Etat, ou à quelque révolte ouverte; dans une famille
» dont les affaires ſeroient en déſordre, ou qui ſeroit agitée
» par des troubles inteſtins. On ne doit pas lui donner pour
» epoux un homme qui ſeroit deshonoré dans le monde par
» quelque crime qui auroit mérité l'animadverſion des loix,
» ni un homme qui ſeroit atteint d'une maladie habituelle, qui
» auroit quelque travers d'eſprit, ou quelque difformité de
» corps qui le rendroit difficile à ſupporter, dégoûtant ou
» déſagréable; ni un homme encore qui, etant l'ainé d'une
» maiſon, n'auroit ni pere ni mere. A l'exception de ces cinq
» claſſes d'hommes, toutes les autres claſſes de la ſociété peu-
» vent lui donner un mari, avec lequel il ne tiendra qu'à elle
» de couler des jours heureux: elle n'a qu'à remplir hautement
» tous les devoirs de ſon nouvel etat, pour jouir de la portion
» de bonheur qui lui eſt deſtinée.

» Un mari a le droit de répudier ſa femme, mais il ne peut
» pas uſer de ce droit arbitrairement; il lui faut quelque cauſe
» légitime pour pouvoir rompre des nœuds que le mariage a
» rendus ſacrés. Les cauſes légitimes de répudiation, ſe rédui-
» ſent à ſept: la premiere, eſt lorſqu'une femme ne ſauroit
» vivre de bon accord avec ſon beau-pere & ſa belle-mere;

» la ſeconde, ſi elle eſt hors d'etat de perpétuer la race, par » une ſtérilité reconnue ; la troiſieme, ſi elle eſt ſoupçonnée » avec fondement d'avoir violé la fidélité conjugale, ou ſi elle » a donné quelque preuve d'impudicité ; la quatrieme, ſi, par » des rapports calomnieux ou indiſcrets, elle met le trouble » dans la famille ; la cinquieme, ſi elle a quelqu'une de ces » infirmités pour leſquelles tout homme a naturellement de la » répugnance ; la ſixieme, ſi elle eſt ſujette à des intempérances » de langue dont il paroît difficile qu'on puiſſe la corriger ; la » ſeptieme enfin, ſi, à l'inſu de ſon mari, elle vole ſecrete- » ment dans la maiſon, n'importe pour quel motif.

» Quoiqu'une ſeule de ces raiſons ſoit ſuffiſante pour auto- » riſer un mari à répudier ſa femme, il y a cependant trois » circonſtances où il ne lui eſt pas permis d'uſer de ſon droit. » La premiere eſt lorſque cette femme, n'ayant ni pere ni mere, » ne ſauroit où ſe retirer ; la ſeconde, lorſqu'elle porte le deuil » du beau-pere ou de la belle-mere, dans le courant des trois » années qui ſuivent la mort de l'un ou de l'autre ; & la troi- » ſieme, lorſque le mari, etant pauvre quand il l'epouſa, eſt » enſuite devenu riche. Je n'en dirai pas davantage ſur cet » article important de la doctrine de nos Anciens. Le ſaint per- » ſonnage qui le premier nous a donné des loix, après avoir » raſſemblé les hommes qui vivoient epars, à la maniere des » bêtes, les ſoumit au joug du mariage, & leur en traça les » devoirs. Il regarda le mariage comme le fondement de ſa » légiſlation, & ce fut ſur ce fondement qu'il eleva le grand » edifice de la ſociété. C'eſt en effet du mariage que viennent » le pere & la mere, la diſtinction des familles, la préémi- » nence & la ſubordination dans l'ordre civil. Otez le mariage, » les hommes rentreront bientôt dans l'etat d'abrutiſſement d'où » le ſaint homme (*Fou-hi*) les a tirés ».

« Je vous ai entendu avec un vrai plaisir, dit le Roi en se » retirant ; toutes vos paroles sont des instructions qui ne peu- » vent tourner qu'à mon avantage. Je compte vous revoir bien- » tôt ; car j'ai grand besoin d'être instruit, & je ne desire rien » tant que de l'être ».

Il est à croire que ce Prince parloit sincérement en s'exprimant ainsi ; mais comme il etoit naturellement porté à la dissipation & aux plaisirs, il ne fallut que lui procurer des amusemens & des plaisirs conformes à son caractere, pour faire evanouir ses bons sentimens. C'est ce que fit l'usurpateur du Royaume de *Tsi*, contre lequel *Koung-tsée* avoit sollicité le Roi de prendre les armes. Ce tyran n'etoit pas tranquille sur son trône ; il craignoit que les Rois voisins ne se liguassent contre lui, pour lui enlever une couronne qu'il ne devoit qu'au plus grand des crimes : il mit tous ses soins à chercher les moyens qui pouvoient les lui rendre favorables. Celui qu'il employa pour gagner le Roi de *Lou*, lui réussit au-delà même de ses espérances. Il savoit que ce Prince avoit passé les premieres années de sa vie, jusqu'à son avénement au trône, parmi des femmes, des eunuques, & quelques jeunes efféminés, dont il avoit pris les inclinations & les mœurs ; il en conclut qu'il devoit être plus porté à jouir en paix des délices de sa Cour, qu'à entreprendre une guerre dont les succès, fussent-ils des plus brillans, ne lui procureroient aucun avantage particulier. Mais il savoit aussi qu'il avoit auprès de sa personne un Sage dont il ecoutoit volontiers les avis depuis qu'il avoit pris en main les rênes du Gouvernement ; il crut qu'il avoit tout à craindre de la part de ce Sage, tant qu'il auroit quelque ascendant sur l'esprit de ce Roi. Il entreprit de les détacher l'un de l'autre, en opposant à l'austérité de la sagesse, les charmes toujours redoutables de la volupté.

Il fit chercher dans toute l'etendue de ſes Etats des filles à talens, qui fuſſent capables d'entrer dans ſon projet, & aſſez exercées pour pouvoir l'exécuter. Il eut bientôt lieu d'être ſatisfait ; on lui en amena différentes bandes, dont les unes excelloient dans la muſique, les autres dans la danſe, & le plus grand nombre dans l'art d'embellir la ſcene par les Graces d'un jeu ſéducteur. Il choiſit dans ces trois claſſes celles qui lui parurent les plus belles & les plus propres à ce qu'il ſe propoſoit : elles furent au nombre de quatre-vingts. Il leur donna ſes inſtructions, & leur promit des récompenſes ſi elles s'y conformoient exactement, quand elles ſeroient à la Cour du Roi de *Lou*, auquel il les deſtinoit.

A cette brillante troupe, qui devoit faire partie de ſon préſent, il joignit trente chevaux appareillés par quatre, dreſſés à tous les exercices du manege. On prétend que ces animaux ainſi appareillés par quatre, s'accoutumoient ſi bien enſemble, qu'ils devenoient inſéparables, s'animoient l'un l'autre, & ſe prêtoient mutuellement du ſecours dans une bataille. Le reſte conſiſtoit en bijoux & en curioſités du pays. Il fit remettre tout cela à un Officier de confiance, auquel il donna le titre d'Ambaſſadeur ; & publia que l'objet de cette ambaſſade, etoit de renouveller le Traité d'alliance qui s'etoit fait ci-devant entre les Rois de *Lou* & de *Tſi*.

L'Ambaſſadeur, ſon cortege, & les magnifiques préſens dont ils etoient chargés, ſe mirent en route, & arriverent au lieu de leur deſtination preſque en même tems que la lettre d'avis qui annonçoit leur départ.

Le Roi de *Lou*, flatté de recevoir une ambaſſade à laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre, & qu'il regardoit comme une epoque glorieuſe à ſon regne, par l'eclat qui la diſtinguoit des ambaſſades ordinaires, n'eut garde de ſoupçonner que ce n'etoit

qu'un piege qu'on lui tendoit, pour empêcher le germe de ſes vertus de ſe développer & d'eclorre; mais *Koung-tſée* ne s'y trompa pas. Auſſi-tôt que la nouvelle en fut venue juſqu'à lui, il alla trouver le Roi, & lui repréſenta avec force, qu'il etoit de ſon intérêt & de ſa gloire de ne pas traiter avec un uſurpateur, qui ne méritoit que d'être abhorré; & qu'ainſi il devoit renvoyer ſes préſens avec mépris, & ne pas même permettre à ſon prétendu Ambaſſadeur d'entrer dans la ville. Toutes ſes ſollicitations, ſes inſtances & ſes prieres, furent inutiles: il etoit trop tard. Le Roi avoit déjà donné ſes ordres pour la réception honorable qu'on devoit faire à celui qui venoit lui offrir de quoi ſe dédommager d'une maniere ſi agréable de l'ennuyeuſe uniformité des amuſemens de ſa Cour. Cependant, pour perſuader à *Koung-tſée* que c'etoit comme malgré lui qu'il ne ſuivoit pas, pour cette fois, ſon avis, il allégua ſa parole qu'il avoit donnée; mais il ajouta que, puiſqu'elle etoit donnée, il regardoit comme indigne de lui de la rétracter. Puis, changeant tout-à-coup de diſcours: « on m'a rapporté, lui dit-il, que » vous trouvez mauvais que les hommes en place s'amuſent » quelquefois entre eux, ou dans le ſein de leurs familles, en » conſacrant à un jeu honnête quelques quarts-d'heure de la » journée; & cela par maniere de délaſſement, & quand ils » n'ont aucune affaire à traiter ».

« On vous a dit vrai, répondit *Koung-tſée*. Un homme en » place doit s'interdire toutes ſortes de jeux; il n'eſt pas le » maître de ſon tems; tous ſes momens appartiennent au pu- » blic, & c'eſt au ſervice du public qu'il doit les employer. » Ceux qu'il emploie aux amuſemens frivoles d'un jeu, même » honnête, ſont autant de larcins qu'il lui fait. Après qu'une » affaire eſt terminée, il doit etudier & lire, pour ſe diſpoſer » à en terminer une autre auſſi-tôt qu'elle ſe préſentera. C'eſt

» ainſi que je penſe, & c'eſt ainſi que je m'exprime dans l'oc-
» caſion. Je crois de plus, qu'on ne peut trouver ſon amuſe-
» ment dans le jeu, qu'il n'y ait quelque paſſion ſecrette de
» cupidité, d'orgueil ou de pareſſe, qui excite, ſans qu'on s'en
» apperçoive, à ſe le procurer. On a beau vouloir ſe le diſſi-
» muler, on ne joueroit certainement point ſi l'on aimoit à
» s'occuper de quelque travail utile, ſi l'on etoit dans une indif-
» férence parfaite pour la perte ou pour le gain, ſi l'on n'eſpé-
» roit pas d'être favoriſé du haſard, ou d'être victorieux par
» adreſſe ».

« C'eſt pouſſer la ſévérité trop loin, dit le Roi. Quand on
» demande trop, on riſque de ne rien obtenir. Je vous avoue
» que pour cette fois, je ne ſaurois être de votre avis. Je vous
» ai ſouvent oui dire que les Hommes en place, les Mandarins,
» les Sages même, devoient de tems en tems donner quelque
» relâche à leur eſprit, pour lui faire prendre de nouvelles
» forces, dans quelque honnête amuſement. Un jeu déſintéreſſé
» entre parens, amis ou perſonnes d'un même etat & d'un
» même genre de vie, qu'eſt-ce autre choſe qu'un honnête
» amuſement » ?

Dans la crainte que *Koung-tſée* ne renouvellât ſes inſtances pour obtenir le renvoi des préſens du Roi de *Tſi*, il le quitta bruſquement en diſant ces derniers mots. L'empreſſement qu'il avoit de voir ces préſens, qu'il ſe figuroit des plus magnifiques, ne lui permit pas d'attendre qu'ils lui fuſſent apportés dans ſon Palais; il ſe tranſporta en perſonne hors de la ville, dans l'endroit où, en attendant que tout fût réglé pour le cérémonial, on les avoit dépoſés par ſes ordres. Il les vit, il les admira, & en fut enchanté; & dès-lors, tous ſes bons ſentimens commencerent à s'effacer de ſon cœur, pour céder la place à l'amour des nouveaux plaiſirs qu'il ſe propoſoit de

goûter. Il ne sentit plus que du refroidissement pour le Sage qui pouvoit le rappeller à lui-même, en le rappellant à ses devoirs, & cessa de l'admettre à ses entretiens familiers. Tout changea bientôt de face dans son Palais ; on ne s'y occupa plus que de comédies, de danses & de concerts ; & ces femmes qui étoient venues dans l'intention de le pervertir, ne réussirent que trop bien dans leur funeste entreprise.

Dans les premiers tems de ce désordre, *Koung-tsée* se présenta plusieurs fois pour être admis ; il ne se faisoit annoncer que comme voulant simplement rendre ses respects au Roi : mais il ne put obtenir de pénétrer jusqu'à lui ; on le renvoyoit sous différens prétextes. Il vit bien qu'il etoit disgracié, & qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette Cour ; il se détermina à aller ailleurs, où ses services pourroient être plus utiles. Mais avant que d'en venir à l'exécution, il voulut attendre que le jour auquel le Roi devoit faire un sacrifice solemnel, fût passé : comme il devoit y assister, il pouvoit arriver que sa présence fît quelque impression sur l'esprit de ce Prince, & réveillât dans son cœur les sentimens de bonté dont il l'avoit honoré jusqu'alors. Il n'en fut pas ainsi ; on offrit le sacrifice à l'ordinaire, & le Roi ne fit nulle attention à *Koung-tsée* : il ne parut pas même l'avoir apperçu. A cette marque d'indifférence, il en ajouta une de mépris. Il etoit d'usage de distribuer une partie des viandes offertes, & d'en donner une portion à chacun des assistans qualifiés. *Koung-tsée* etoit du nombre, & devoit avoir sa part, comme jouissant des honneurs & de toutes les prérogatives de *Tay-sou* : il en fut privé ; cet affront lui fit prendre son dernier parti. Il quitta le *Lou*, où il se crut désormais inutile, pour aller dans le Royaume de *Ouei*, où il espéroit qu'il pourroit être de quelque utilité.

L'un des Ministres, nommé *Ki-koang-tsée*, ayant eu avis de ce

ce qu'il vouloit faire, n'oublia rien pour tâcher de l'en détourner : il ne lui fut pas poſſible de l'arrêter. Voyant tous ſes efforts inutiles, il voulut du moins lui procurer à ſon départ tous les honneurs qui dépendoient de lui. A la tête d'une nombreuſe troupe, il l'accompagna juſqu'à une journée de diſtance, & paſſa la ſoirée à s'entretenir avec lui. Le lendemain matin, au moment qu'il alloit monter à cheval pour s'en retourner, *Koung-tſée*, après l'avoir remercié, lui dit : « ſi le Roi vous parle de » moi, aſſurez-le que je ſuis prêt à revenir au premier ordre » qu'il m'en donnera, & que je ne deſire rien tant que de pou- » voir lui être de quelque utilité. Ayez la bonté de lui remettre » de ma part ce court ecrit que je vous confie ; il y trouvera » les conſeils que j'aurois pris la liberté de lui donner, ſi j'avois » eu l'honneur d'être admis auprès de ſa Perſonne avant mon » départ. N'ayant pu lui faire mes adieux de vive voix, je » les lui fais ainſi par ecrit : ils ſont renfermés dans ſix vers » que j'ai compoſés hier au ſoir après vous avoir quitté. Il les » retiendra aiſément, s'il veut ſe donner la peine de les lire ».

Comme ces vers avoient trait à la conduite que le Roi tenoit envers ce troupeau de femmes dont il venoit de faire l'acquiſition, il eſt à préſumer que *Ki-koang-tſée* ne voulut pas s'expoſer à lui déplaire en s'acquittant de la commiſſion de ſon ami. Quoi qu'il en ſoit, voici comment on peut traduire ces vers en françois.

« Les femmes qui cherchent à plaire ſont des enchantereſſes » dont il faut ſe défier ; toutes les paroles qui ſortent de leurs » bouches, ſont autant de traits qui bleſſent : fermez les oreilles » à leurs diſcours ſéducteurs. Les douceurs qu'elles promettent, » ne ſont qu'un venin déguiſé ; elles donnent la mort à qui les » goûte : gardez-vous bien d'en faire le funeſte eſſai. Leurs re- » gards, leur contenance, toutes leurs manieres ſont attrayantes ;

» ne vous y laissez point prendre. La fuite peut seule vous mettre à couvert du danger ».

Après le départ du Ministre, *Koung-tsée* se mit lui-même en marche, & arriva sur le soir dans le district de *Chan-fou*, où son disciple *Ming-tsée-kien* etoit Mandarin. Il vouloit le voir en passant; mais, pour ne pas s'exposer à lui donner des avis hors de propos, s'il gouvernoit bien, il fit prendre les devans à *Ou-ma-ki*, l'un de ceux qui etoient à sa suite, avec ordre de s'informer secrettement de sa conduite, & de venir lui rendre compte de ce qu'il auroit appris.

Ou-ma-ki partit sur le champ; & chemin faisant, il vit près des bords de la riviere un pêcheur qui, en ramassant ses filets, rejettoit dans l'eau tous les poissons qui n'excédoient pas une certaine mesure. Il s'amusa quelques momens à le considérer; &, curieux de savoir la raison pourquoi il en agissoit ainsi: « mon ami, lui dit-il, pourquoi rejettez-vous dans la riviere » une partie de votre pêche? Vous rendez par-là une partie » de votre travail inutile, & vous vous privez d'une partie du » gain que vous auriez fait. Je sais tout cela, répondit le pê- » cheur; mais notre Mandarin nous a ordonné d'en agir ainsi. » Je dois lui obéir; je sais qu'il n'exige jamais que ce qui est » juste, & qu'il n'a en vue que le bien public. S'il veut que » chacun fasse ce qui est de son devoir, il remplit exactement » les siens, & donne l'exemple à tous. Il nous procure d'ailleurs » tout le soulagement & le bien-être qu'il est en son pouvoir » de nous procurer. Je me regarderois comme le dernier des » hommes, si j'agissois en quelque chose contre les intentions » d'un si bon Mandarin. Il nous a dit qu'il ne falloit pas prendre » les petits poissons, afin de leur laisser le tems de devenir » grands, & de se multiplier; il ne m'en faut pas davantage. » N'eussai-je pris que des petits poissons, je les aurois tous

» rejettés dans l'eau, ſans même me réſerver de quoi ſouper ».

En entendant ce bon-homme parler ainſi, *Ou-ma-ki* regarda ſa commiſſion comme faite, & retourna ſur ſes pas pour rendre compte à ſon Maître de la maniere dont il s'en étoit acquitté. Il lui raconta ſon entretien avec l'homme aux poiſſons, & ajouta qu'il avoit cru pouvoir ſe diſpenſer d'aller plus loin, parce qu'il avoit jugé qu'un Mandarin auquel on obéiſſoit ainſi par affection, etoit un Mandarin qui gouvernoit bien.

« Vous avez très-bien jugé, lui répondit *Koung-tſée*. Si » *Ming-tſée-kien* ne gouvernoit pas bien, l'homme que vous » avez rencontré ne vous auroit pas parlé comme il l'a fait; » n'etant vu de perſonne, il ne lui auroit pas obéi ſi exacte- » ment. J'ai toujours oui dire, que ſi l'on traite le peuple avec » droiture, le peuple ſe conduit avec droiture à ſon tour; & » que ſi ceux qui le gouvernent ſe conduiſent ſuivant les prin- » cipes de la vertu, il ne tardera pas d'être vertueux lui-même. » On obéit ſincérement & ſans aucune peine à celui qu'on » eſtime, & qui a ſu ſe faire aimer. Il n'en eſt pas ainſi à l'egard » de celui qu'on craint. Mon intention, en allant chez *Ming-* » *tſée-kien*, etoit de l'aider de mes conſeils, ſuppoſé qu'il les » crût néceſſaires. Il eſt aimé de ceux qu'il gouverne; ils lui » obéiſſent dans le ſecret tout comme en public; quel conſeil » lui donnerois-je? C'eſt de lui qu'on doit en recevoir. Il eſt » inutile que je me rende à *Chan-fou*; rendons-nous au terme » de notre voyage le plutôt que nous pourrons ».

Ils continuerent leur route; & etant arrivés dans le Royaume de *Ouei*, il s'arrêterent à *Y-foung*. Les habitans du lieu ayant appris que *Koung-tſée* etoit ſi près d'eux, coururent en foule pour le voir. Ils en demanderent la permiſſion à ſes diſciples, qui, ſurpris de l'empreſſement avec lequel ils deſiroient d'être introduits auprès de leur Maître, voulurent en ſavoir la raiſon.

» Il y a long-tems, lui répondirent ces bonnes gens, que nous » connoiſſons de réputation le Sage du *Lou*; plus d'une fois » nous avons entendu faire ſon eloge; & le bien qu'on racon- » toit de lui, nous avoit inſpiré le deſir de le voir. Il daigne » venir parmi nous, pourquoi ne profiterions-nous pas de notre » bonheur »?

Ils furent introduits; & après qu'ils eurent ſatisfait leur curio- ſité, les deux diſciples qui etoient chargés de faire les hon- neurs de la maiſon de leur Maître, les reconduiſirent, & leur dirent en les quittant : « le Sage que vous venez de voir, eſt » ſuſcité du Ciel pour faire revivre la ſaine doctrine, qui s'e- » teint parmi les hommes. Il procure à ceux qui l'ecoutent & » qui profitent de ſes leçons, des biens plus précieux que les » richeſſes : la paix du cœur & la tranquillité de l'ame. Si quel- » qu'un de vous veut en faire l'expérience, il peut ſe mettre » à ſa ſuite, & s'attacher à lui pendant quelque tems ».

Aucun ne fut tenté le faire : l'un d'entre eux ſeulement s'ar- rêta pour faire quelques interrogations ſur la maniere de vivre du Sage qu'il venoit de voir, comme s'il eût voulu ſe mettre au nombre de ſes diſciples; mais bientôt après il fit comme les autres, & ſe retira.

La nouvelle de ſon arrivée dans les Etats de *Ouei*, ſe répan- dit en peu de jours, & pénétra juſqu'à la Capitale. Quelques Courtiſans en avertirent le Roi; & ce Prince, charmé qu'un perſonnage de ce mérite fût venu dans ſon Royaume, voulut lui donner des marques publiques de ſon eſtime, en lui fai- ſant une réception des plus honorables. Il alla en perſonne au- devant de lui à quelque diſtance de la ville, dans tout l'appa- reil de ſa grandeur; il lui aſſigna pour demeure un hôtel ſpa- cieux & propre, & pour revenu, mille meſures de riz par an : il n'en eût pas fait davantage pour l'Ambaſſadeur d'un



Helman, Sculp.

grand Prince. *Koung-tsée* se voyant si bien traité, résolut de fixer là son séjour, & conçut les plus flatteuses espérances de faire revivre la saine doctrine dans les Etats d'un Prince qui paroissoit avoir de si bonnes intentions. *Ly-koung*, c'est ainsi que se nommoit ce Prince, lui promit une place dans son Conseil aussi-tôt qu'il seroit remis des fatigues de son voyage. En attendant, il l'invita à parcourir tous les environs de la ville, pour y choisir un endroit où il pût se rendre de tems en tems, afin d'y jouir en liberté de l'air de la campagne.

Outre plusieurs maisons royales, il y avoit dans la banlieue quelques maisons de plaisance qui avoient appartenu à de riches particuliers, & dont ces particuliers avoient eté dépouillés par voie de Justice au profit du Roi ; *Koung-tsée*, voulant faire honneur à l'invitation qui lui avoit eté faite, choisit une de ces dernieres, où il se logea pendant quelques jours avec ses disciples. Pour son logement à la ville, le Roi lui avoit assigné l'hôtel de *Kio-pe-ya*, l'un des grands Seigneurs du Royaume, & le premier des *Tay-fou*.

Pendant qu'il etoit à se récréer dans cette maison de plaisance, passe un villageois qui portoit ses denrées à vendre à la ville ; surpris d'entendre chanter & jouer du *king* de pierre dans un lieu qu'il croyoit inhabité, il s'arrête ; & d'un ton de voix fort brusque, & même un peu colere, il dit : « si ces fainéans » que j'entends etoient obligés, comme moi, de travailler pour » vivre, ils emploieroient mieux leur tems. Que ne s'appli- » quent-ils à quelque chose d'utile ». Comme il continuoit sur ce ton, l'un des disciples dit à *Koung-tsée : Maître, permettez-moi d'aller châtier cet insolent.*

« A quoi pensez-vous, lui répondit *Koung-tsée* ? Est-ce ainsi que » vous avez profité dans l'etude de la sagesse ? Derniérement, » lors de la réception honorable que nous fit le Roi, vous ne

» reſpiriez que patience, modeſtie & douceur ; & aujourd'hui, » pour quelques mots que vous regardez mal-à-propos comme » des injures, vous voilà impatient, orgueilleux & colere ! » Allez vers cet homme, j'y conſens ; mais que ce ſoit pour » l'inſtruire avec douceur. Faites-lui comprendre que nous ne » ſommes pas tels qu'il nous croit ; que nous travaillons, mais » que notre travail eſt différent du ſien ; & qu'après avoir tra- » vaillé à notre maniere, nous nous donnons un peu de relâche » en prenant quelque honnête divertiſſement, tel que celui de » chanter, de jouer des inſtrumens, & autres ſemblables. Vous » pouvez ajouter, mais du ton le plus doux qu'il vous ſera poſ- » ſible, que puiſque nous le laiſſons faire tranquillement ce qu'il » lui plaît, il eſt de la juſtice qu'il nous laiſſe tranquilles à ſon » tour ». Le diſciple obéit, & tâcha de faire entendre raiſon à cet homme, en lui perſuadant qu'il invectivoit mal-à-propos contre des gens qu'il ne connoiſſoit pas, & qui ne lui avoient fait aucun mal.

Cependant le tems s'ecouloit, & le Roi ſembloit avoir oublié qu'il avoit promis à *Koung-tſée* de lui donner une place dans ſon Conſeil. Il ſe contentoit de l'appeller quelquefois en particulier, & de lui faire des interrogations ſur divers points de morale ou d'hiſtoire. A ſon exemple, les Seigneurs de ſa Cour cherchoient auſſi quelquefois ſon entretien, ou celui de quelqu'un de ſes diſciples, moins pour s'inſtruire que par oſtentation, ou par pure curioſité.

L'un de ces Seigneurs, nommé *Ouen-tſée*, ſe trouvant un jour avec *Tſée-koung*, lui dit : « je ſais que ceux qui ſe mettent ſous la conduite du Sage dont vous avez le bonheur » d'être le diſciple, font des progrès plus ou moins grands, » ſuivant leurs talens reſpectifs, dans la vertu, dans les ſciences » & dans les arts ; qu'ils commencent par la lecture & l'etude

» approfondie du *Ché-king* ; qu'ils etudient enſuite le *Chou-king* ;
» qu'ils apprennent avec ſoin les différentes manieres de s'ac-
» quitter de leurs devoirs envers leurs parens & leurs ſupérieurs ;
» qu'ils ſe font un point capital de pratiquer pardeſſus tout, ce
» que preſcrivent l'humanité, la juſtice & la bonne-foi la plus
» exacte ; qu'ils n'oublient rien pour ſe rendre habiles dans la
» muſique, & dans la connoiſſance des rites & de tout le céré-
» monial ; & que ce n'eſt qu'après qu'ils ſe ſont rendus dociles
» à s'inſtruire dans ces différens genres, qu'ils s'exercent à l'elo-
» quence & à la pratiques de arts libéraux. J'ai oui dire que,
» dans le grand nombre de ceux qui font une profeſſion parti-
» culiere de ſuivre la doctrine de votre Maître, il s'en trouve
» juſqu'à ſoixante-douze qui méritent à juſte titre le nom de
» Sages ; je voudrois bien connoître les principaux d'entre eux
» autrement que par leurs noms. Ne pourriez-vous pas me dire
» en peu de mots quels ſont les plus diſtingués, quels ſont leurs
» talens particuliers, & en quoi chacun d'eux mérite la préfé-
» rence ſur les autres » ?

« Il eſt aiſé de vous ſatisfaire, répondit *Tſée-koung*. Le pre-
» mier des diſciples de notre ſage Maître, & celui dont ce
» grand homme fait le plus de cas, eſt, ſans contredit, *Yen-hoei*.
» Ce *Yen-hoei* eſt jeune encore ; mais tout jeune qu'il eſt, il
» peut ſervir de modele aux plus âgés. Il ſe leve chaque jour
» de grand matin, & ſe couche fort tard ; il etudie conſtam-
» ment ; il apprend beaucoup de choſes, & a toujours préſent
» à l'eſprit tout ce qu'il a appris ; ſa mémoire le ſert à point
» nommé : c'eſt d'ailleurs le premier homme du monde en fait
» de cérémonies & de rites. Il pratique les unes & les autres avec
» exactitude & diſcernement ; il ſait ce qui eſt dû à un chacun,
» & il le lui rend en entier & de bonne grace. En un mot, on
» ne trouveroit pas deux défauts dans toute ſa perſonne, non

» plus que dans toute sa conduite. Je le crois très-capable d'ai-
» der le Fils du Ciel (l'Empereur) dans le gouvernement de la
» Terre (de la Chine), & de donner aux plus petits Royau-
» mes tout le lustre des plus grands Etats.

» Après lui, vient *Jan-joung*, homme pauvre & inconnu,
» mais qui vit content de son sort, & ne voudroit pas changer
» sa pauvreté contre les plus grandes richesses. Il a une patience
» admirable, elle est à l'epreuve de tous les revers. Quoi qu'il
» puisse arriver, il est toujours le même, il ne s'inquiette jamais;
» & ce qui suffiroit pour percer tout autre jusqu'au fond du
» cœur, n'est pas même capable de l'effleurer. Il ne hait per-
» sonne, & ne se souvient jamais d'une injure reçue. Un grand
» Seigneur qui l'auroit à son service, pourroit tirer un excellent
» parti de lui, & l'employer avec avantage.

» *Tsoung-yeou*, autrement dit *Tsée-lou*, est un brave qu'au-
» cun péril n'est capable d'effrayer. Quelque méchant, quelque
» rusé que soit un homme, *Tsée-lou* ne le craint point; il
» dompte la méchanceté par sa bravoure, & triomphe de la
» ruse par sa bonne-foi. Il est en même tems bon Soldat &
» grand Capitaine; il peut bien gouverner le peuple, & rame-
» ner promptement à leurs devoirs ceux qui s'en sont ecartés.
» Il est, outre cela, compatissant & bon, & il ne lui est jamais
» arrivé d'opprimer l'innocent ou le foible. Il est plein de droi-
» ture, & ne sauroit prendre sur lui de dire autrement qu'il ne
» pense, quelque inconvénient qu'il pût en arriver d'ailleurs.
» Notre Maître a fait son possible pour tâcher de l'initier dans
» les Lettres, mais il n'a réussi qu'à le dégrossir un tant soit
» peu. En un mot, *Tsée-lou* est un parfaitement honnête homme,
» & un guerrier du plus haut rang; mais c'est un fort mince
» Lettré.

» *Jan-kieou*, que je place après *Tsée-lou*, est plein de respect
pour

» pour les vieillards, & de tendreſſe pour les jeunes gens : il » ſait honorer les etrangers, & il leur rend tous les ſervices qui » dépendent de lui. Il eſt fort avancé dans la vertu ; il cultive » les Sciences avec un plein ſuccès, & continue néanmoins à » s'inſtruire & à ſe perfectionner. Il eſt reſpectueux & attentif » lorſqu'il fait les cérémonies ; il eſt appliqué & conſtant dans » ſa maniere d'etudier ; il eſt d'une attention extrême à re- » cueillir toutes les paroles de notre Maître, & tâche, lorſqu'il » eſt tout ſeul, d'en pénétrer le ſens. Pour ſe ſouſtraire aux » ſollicitudes inſéparables d'un ménage, il a pris le parti de » vivre dans le célibat.

» Vient enſuite *Koung-ſi-tché*. La décence, la politeſſe, » l'uſage du monde, la connoiſſance & la pratique de tous les » devoirs dont on doit s'acquitter dans le commerce de la vie, » ſont les qualités qui le diſtinguent. Fût-il obligé d'obéir à » deux Maîtres, il ſe conduiroit de façon à s'attirer l'eſtime » & la confiance de l'un & de l'autre, ſans manquer à quoi que » ce ſoit de ce qu'exigent la droiture, la juſtice & la plus exacte » probité. Notre Maître nous a dit plus d'une fois, en parlant » de lui : *etudiez la conduite de* Koung-ſi-tché, *ſi vous voulez* » *apprendre à faire honneur aux Etrangers, & à vous montrer* » *décemment.*

» *Tſeng-chen* tient un rang diſtingué parmi les Savans du » premier ordre. Son erudition eſt des plus profondes ; il n'y a » rien en fait de doctrine & de ſcience, ſur quoi il ne pût faire » des leçons, même aux plus habiles : cependant, à le voir & » à l'entendre dans le commerce ordinaire, on le prendroit pour » un homme du commun. Loin de vouloir s'en faire accroire, » & donner des documens qu'on ne lui demande point, il re- » çoit lui-même des inſtructions de quiconque veut lui en » donner ; & lorſqu'il eſt allé bien au-delà du but, il agit

» comme s'il ne l'avoit pas atteint. Il poſſede toutes les qualités » qu'on admire dans les Sages de l'Antiquité ; il eſt modeſte » dans ſa contenance, grave dans ſon maintien, réſervé dans » ſes paroles. Il n'eſt perſonne qui ne l'eſtime, ou ne lui pro- » digue les plus grands eloges ; & malgré tout le bien qu'on » dit de lui ; malgré toute ſa ſcience, ſes vertus & ſes talens, » il n'a pas la moindre vanité. Notre Maître, qui ſe connoît » en hommes, l'a caractériſé en peu de mots, en diſant : *la* » *piété filiale eſt la racine de toutes les vertus ; la ſincérité en* » *eſt le tronc ; la droiture, la modeſtie, la fidélité, en ſont les* » *branches : tout cela ſe trouve réuni dans la perſonne de mon* » *diſciple* Tſeng-chen.

» *Tchouan-ſun-ché* eſt tellement indifférent pour les choſes » de ce monde, qu'on le prendroit pour un de ces hommes » qui ont déjà vécu. Il n'eſt ſenſible qu'au bien ou au mal des » autres. Pour ce qui eſt de ſa propre perſonne, il n'en fait » cas qu'autant qu'elle peut être de quelque utilité à ſes ſem- » blables. Se fût-il diſtingué par les plus brillantes actions, il » eſt incapable d'en tirer de la vanité. Tout l'univers retentît-il » du bruit de ſes exploits, ou des juſtes louanges qu'on ne ſau- » roit refuſer à ſon mérite, il n'en concevroit pas une meilleure » opinion de lui-même ; fût-il placé ſur le trône le plus auguſte, » il n'en témoigneroit pas la moindre joie, il n'en donneroit » pas la plus légere marque de ſatisfaction. Notre Maître, en » s'exprimant ſur ſon compte, a dit : *parce que* Tchouan-ſun-ché » *eſt parvenu à etouffer dans ſon cœur tout ſentiment d'amour-* » *propre, il eſt hors d'etat de vouloir nuire à qui que ce ſoit ;* » *& parce qu'il poſſede au ſouverain degré la vertu d'humanité,* » *il n'eſt perſonne dont il ne voulût ſincérement faire le bonheur.* » *C'eſt un vrai Sage ; c'eſt un Savant des plus diſtingués.*

» Pour ce qui eſt de *Pou-chang*, je peux vous aſſurer que

» perſonne n'entend mieux que lui l'art de ſe conduire dans le » monde. Il ne s'abaiſſe point avec les Grands, il ne s'eleve » point avec ceux d'un rang inférieur; il eſt toujours à ſa place.

» *Tang-tay-mié-ming* eſt d'une egalité à l'epreuve de tout. » Comme il ne ſe réjouit point dans la proſpérité, il ne s'afflige » pas non plus dans l'adverſité. Il travaille continuellement à ſe » perfectionner; & dans tout ce qu'il fait, il cherche l'avan- » tage d'autrui plutôt que ſon intérêt propre.

» *Yen-yuen* ſe diſtingue par une prévoyance qui lui fait, » pour ainſi dire, lire dans l'avenir. Rien ne l'etonne de tout ce » qui arrive, parce qu'il eſt toujours prêt à tout; & dans quoi » que ce ſoit qui puiſſe arriver, ſes meſures ſont ſi bien priſes, » qu'elles s'adaptent d'elles-mêmes à l'evénement.

» *Nan-koung-tao* aime la ſolitude; il ne ſe communique que » le moins qu'il peut, à moins qu'il ne fût queſtion de rendre » ſervice à quelqu'un. L'humanité & la juſtice ſont les vertus » qu'il cultive de prédilection; il s'en occupe tout entier, & » les met en pratique dans toutes les occaſions. Il s'eſt fait une » habitude de méditer trois fois chaque jour ſur ces paroles du » *Ché-king : on ne fait plus de cas d'un vaſe félé; fût-il de pierre* » *précieuſe, il a perdu tout ſon prix. On n'eſtime point un homme* » *qui tient des diſcours peu meſurés; eût-il d'ailleurs le plus grand* » *mérite, ce ſeul défaut ſuffit pour en ternir tout l'eclat.* Pénétré » de la vérité de cette maxime, il tâche de l'inculquer dans » l'eſprit de tous ceux avec qui il a occaſion de parler.

» *Kao-tſai* eſt grand obſervateur des cérémonies. Depuis » qu'il s'eſt attaché à notre Maître, il l'a toujours ſuivi, quelque » part qu'il ſoit allé. Il pouſſe la vertu d'humanité bien au-delà » de ſes bornes, puiſque, non content d'aimer ſes ſemblables, » & de leur faire tout le bien qui dépend de lui, il etend ſon » affection juſqu'aux brutes & aux êtres inanimés, pour ſe

» conformer, dit-il, plus exactement au vœu de la Nature,
» qui n'a rien produit en vain : c'eſt pourquoi il n'ecraſera pas
» le plus vil inſecte, il ne foulera pas le moindre brin d'herbe
» nouvellement crû. Du reſte, il eſt plein de reſpect pour ſes
» parens & pour tous ceux qui ſont plus âgés que lui ; il eſt d'une
» attention extrême pour ſes amis : il ne montrera jamais un
» viſage riant en préſence de ceux qui ont quelque ſujet d'afflic-
» tion. Notre Maître, ſans approuver ce qu'il peut y avoir
» d'exceſſif dans ſes principes, & de trop minutieux dans ſa
» maniere d'agir, eſt plein d'eſtime pour ſa vertu.

» Voilà quels ſont à-peu-près les principaux diſciples du grand
» homme que le Ciel a ſuſcité de nos jours pour le rétabliſſe-
» ment de la ſaine doctrine. Je n'ai pas prétendu vous faire un
» portrait achevé de chacun d'eux ; je vous ai ſeulement dit
» une partie de ce que j'en ſavois, afin de ſatisfaire en quelque
» ſorte à votre demande ».

« Je ſuis très-content de ce que je viens d'entendre, repliqua
» *Ouen-tſée* ; & ce que vous m'avez dit me donne une idée
» ſuffiſante des Sages que je voulois connoître. Il eſt fâcheux
» que, dans les malheureux tems où nous vivons, il n'y ait pas
» des Souverains aſſez amateurs du vrai mérite, pour pouvoir
» tirer parti des grands hommes dont vous m'avez entretenu,
» en les employant ſuivant leurs talens. Il faut eſpérer que notre
» Roi ouvrira les yeux, & qu'il ne laiſſera pas ſans emploi des
» hommes qui peuvent le ſervir ſi utilement ».

Ce n'etoit-là ſans doute qu'un compliment de la part de *Ouen-tſée* ; car il etoit trop au fait de la Cour, pour ignorer que le Roi ne penſoit à rien moins qu'à employer des Sages. Ce Prince, livré tout entier à la fameuſe *Nan-tſée*, ne s'occupoit dans ſon Palais que de divertiſſemens conformes au goût de celle qui l'avoit captivé. Ses Miniſtres, entre les mains deſquels

il laiſſoit flotter les rênes du Gouvernement, n'avoient pas vu de bon œil la réception honorable qu'il avoit faite à *Koung-tſeé*, & chacun d'eux en particulier craignoit d'être ſupplanté par ce nouveau venu, ou par quelqu'un de ceux qui l'avoient ſuivi. Y avoit-il la moindre apparence qu'ils vouluſſent placer des hommes dont les maximes & la conduite etoient ſi oppoſées à leur maniere de penſer & de ſe conduire ? Quoi qu'il en ſoit, on les honora comme Etrangers, on les reſpecta comme Sages : mais on ne leur donna point d'emploi. On leur prodigua les marques d'eſtime ; mais tous les conſeils qu'on ſe permettoit de leur demander, n'avoient pour objet que de ſatisfaire une curioſité ſtérile, ſur quelques points de doctrine, ſur les Sciences, la Littérature ou les Arts. On parloit ſouvent d'eux à la Cour ; & ce qu'on en diſoit de ſingulier, piqua la curioſité de *Nan-tſée*. Cette femme qui avoit tout crédit ſur l'eſprit du Roi, exigea de lui, comme une grace, de lui ménager un entretien avec *Koung-tſée*. Le Roi eut d'abord quelque répugnance à lui accorder ce qu'elle demandoit ; mais enfin il ſe laiſſa vaincre par ſes importunités, & donna à *Kio-pe-yu*, ce *Tay-fou* dont *Koung-tſée* occupoit l'hôtel, la commiſſion d'introduire ſon hôte auprès de *Nan-tſée*.

Kio-pe-yu dit au Roi, qu'il feroit ſon poſſible auprès du Sage de *Lou* pour l'engager à ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce point ; mais il ajouta qu'il ne promettoit pas de réuſſir. *N'importe*, dit le Roi, *faites-en la tentative*.

Le *Tay-fou* parla à *Koung-tſée* ; il lui rappella la maniere honorable dont le Roi l'avoit reçu à ſon arrivée ; il lui fit valoir toutes les bontés qu'il avoit pour lui, & lui fit eſpérer un ſurcroît de faveur, s'il vouloit bien uſer d'un peu de complaiſance à ſon egard. « Il ne s'agit, lui dit-il, que d'une bagatelle que » Sa Majeſté vous auroit demandée elle-même, ſi l'auſtérité de

» vos mœurs ne lui avoit fait craindre de ſe compromettre en » s'expoſant à un refus. *Nan-tſée*, cette concubine favorite, dont » les caprices, non moins que la beauté, ſont connus de tout le » Royaume, veut vous voir & vous parler, à quelque prix que » ce puiſſe être; c'eſt ainſi qu'elle l'a déclaré au Roi lui-même, » & le Roi lui a promis de lui procurer cette ſatifaction, ou » de faire du moins tout ce qui dépendra de lui pour la lui pro- » curer. Ayez, je vous prie, un peu de condeſcendance pour » un Prince qui en agit ſi bien envers vous & envers les vôtres. » Allons enſemble au Palais; préſentez-vous devant cette fem- » me, puiſqu'elle veut abſolument vous voir, & ſoyez aſſuré » que le Roi vous ſaura un gré infini d'avoir fait, uniquement » pour lui plaire, une démarche ſi contraire à vos principes » & à votre maniere ordinaire d'agir. Pour ce qui eſt de moi, je » ne ſaurois vous exprimer juſqu'à quel point je ſerai ſenſible à » cette complaiſance de votre part. Ce que je peux vous dire, » c'eſt que je la regarderai comme un ſervice très-eſſentiel que » vous m'aurez rendu, & j'en aurai la plus parfaite recon- » noiſſance ».

Koung-tſée, ſans donner le moindre ſigne de mécontente- ment, ni même de ſurpriſe, lui répondit qu'il etoit reconnoiſ- ſant de toutes les bontés dont le Roi l'avoit honoré depuis qu'il etoit dans ſes Etats, & qu'il etoit charmé qu'il voulût bien le mettre dans l'occaſion de lui être utile en quelque choſe.

« Vous viendrez donc avec moi pour voir cette femme, » interrompit bruſquement *Kio-pe-yu ?* Tenez vous prêt pour » demain: je vais de ce pas donner à Sa Majeſté cette agréable » nouvelle; elle en aura certainement plus de joie que ſi on » lui annonçoit le gain d'une bataille, ou l'acquiſition d'une » Province entiere. Vous ne ſauriez croire juſqu'où va ſa con- » deſcendance pour toutes les fantaiſies de cette capricieuſe

» beauté; il n'eſt rien qu'elle n'obtienne de lui. Elle peut parler » en votre faveur, & vous procurer, ſans autre ſollicitation, » quelqu'un d'entre les principaux emplois du Royaume ».

Kio-pe-yu, n'ayant pas pris dans ſon vrai ſens la réponſe vague de *Koung-tſée*, etoit bien eloigné de ſoupçonner que le dénouement de la ſcene qu'il alloit préparer, tourneroit à ſa propre confuſion, & à la confuſion de tous les perſonnages qu'il y feroit figurer. Perſuadé au contraire qu'il avoit parfaitement réuſſi dans une commiſſion dont le Roi lui-même l'avoit chargé, il ſe hâta d'en fournir la preuve; & dès le lendemain, il ſe rendit au Palais avec celui qu'il s'etoit chargé d'y conduire. Lorſqu'ils furent parvenus à la cour qui donnoit entrée à la ſalle où le Roi recevoit ordinairement les Grands & les Mandarins quand il les admettoit en ſa préſence, *Koung-tſée* s'arrêta au bas de l'eſcalier, & pria ſon conducteur d'aller dire au Roi qu'il attendoit ſes ordres. « Ses ordres ſont déjà donnés, lui » répondit *Kio-pe-yu*; je dois vous conduire juſqu'à l'appartement de *Nan-tſée* ».

« Cela ne ſauroit être, repliqua *Koung-tſée*. Le Roi ſait » très-bien qu'un homme ne doit pas entrer dans l'appartement » d'une femme qui n'eſt pas la ſienne; c'eſt la loi, & cette loi » eſt conſacrée par un long uſage. Sa Majeſté voudroit-elle » m'ordonner d'enfreindre en même tems & la loi & l'uſage, » moi qui ſuis etranger dans ſes Etats, & qui n'y ſuis venu » qu'en vue d'engager les hommes à ſuivre les uſages, & à » obéir aux loix? Allez, vous dis-je, allez lui annoncer que » j'attends ici ſes ordres: vous n'avez pas compris ſa penſée. » Il eſt à préſumer qu'inſtruite comme elle eſt du genre de vie » dont je fais profeſſion, elle ne m'a fait appeller que pour » me demander quelques conſeils relatifs à la réforme des abus » qui ſe ſont introduits dans ſon Royaume & juſques dans ſon

» Palais. Proteſtez-lui de ma part que je ſuis tout diſpoſé à faire » en ce genre ce qui dépendra de moi, & que je n'oublierai » rien pour tâcher de mériter la confiance dont elle voudra » bien m'honorer ».

Il ſeroit difficile d'exprimer l'etonnement de *Kio-pe-yu*, en entendant ces mots. Il eut beau preſſer, prier, ſolliciter, tout fut inutile. Cependant, comme le Roi & ſa concubine etoient prévenus que *Koung-tſée* alloit paroître, & qu'ils s'y attendoient, il fallut leur rapporter ce qui en etoit; c'eſt ce que fit *Kio-pe-yu*. *Nan-tſée* ne fut pas déconcertée par ſon récit. *N'importe*, dit-elle, *cet homme a beau faire, je veux le voir; les difficultés qu'il fait ne font qu'irriter ma curioſité. Il ne veut pas venir à moi, j'irai à lui*: & ſur le champ elle ſortit de ſon appartement pour ſe rendre à la ſalle.

Auſſi-tôt que *Koung-tſée* entendit le cliquetis des pierreries, & le bruit des ſonnettes que les femmes de diſtinction portoient alors au bas de leurs robes, il tourna la face du côté du Nord; & comme s'il eût cru que c'etoit le Roi qui ſe montroit, il fit avec gravité les cérémonies reſpectueuſes d'etiquette, après leſquelles il ſe tint quelque tems debout & immobile, ayant les yeux baiſſés, & les mains contre ſa poitrine. Sa modeſtie en impoſa à *Nan-tſée*, qui, n'oſant pas pouſſer l'effronterie juſqu'à lui adreſſer la parole, rentra tout de ſuite dans ſon appartement après l'avoir vu.

Cependant le Roi ne fut rien moins que ſatisfait d'une pareille ſcene. Il s'etoit flatté de pouvoir effacer en quelque ſorte, aux yeux de ſes Sujets, une partie du ridicule que ſon foible pour une concubine, dont tout le monde connoiſſoit les folies, jettoit ſur ſa perſonne, ſi un homme tel que *Koung-tſée*, qui jouiſſoit de la plus haute réputation de ſageſſe, n'avoit pas dédaigné de s'entretenir avec elle. Ce qui venoit de ſe paſſer

le

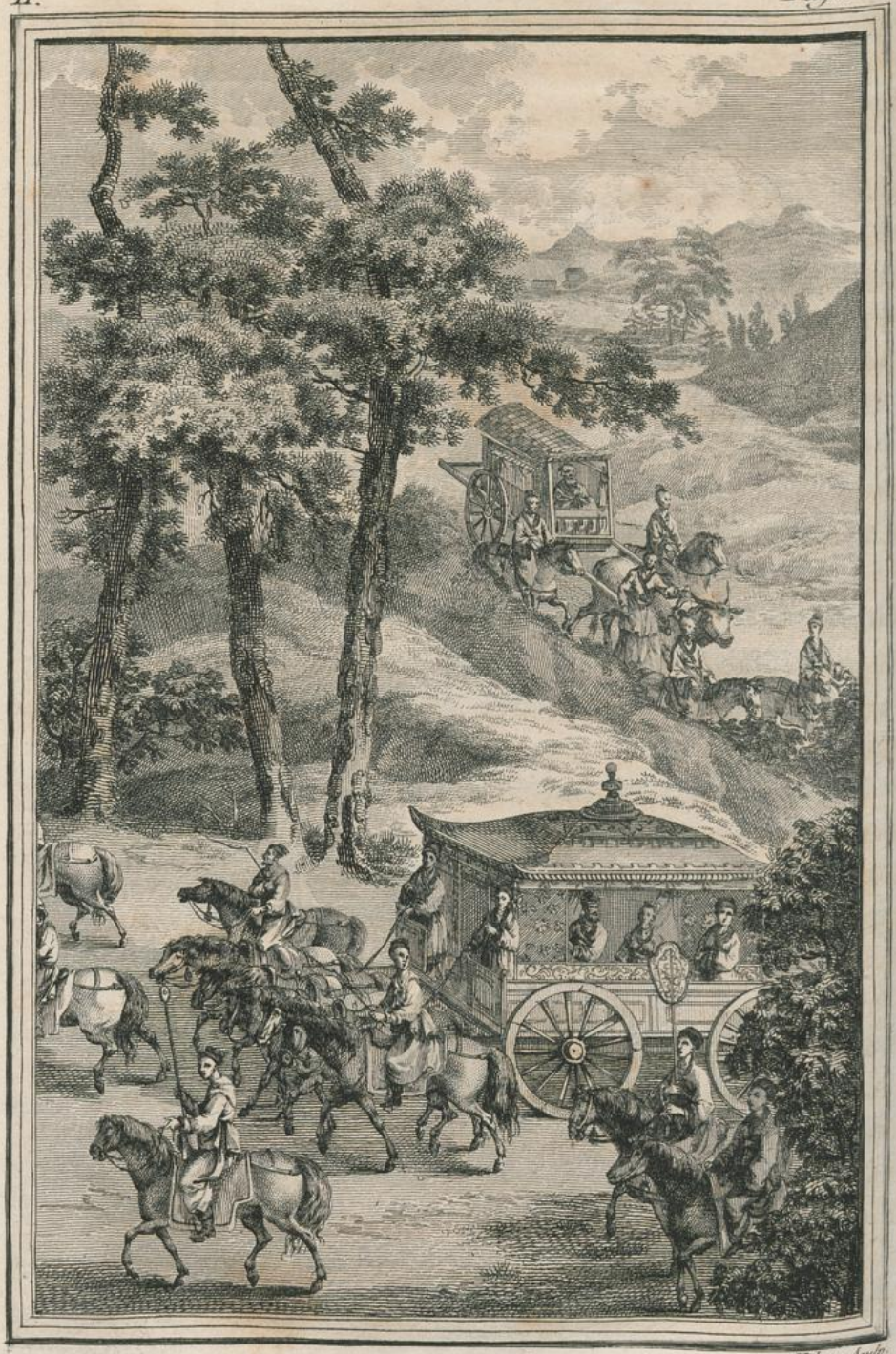

Helman. Sculp.

le détrompa cruellement, en le couvrant d'un nouveau ridicule. Il ne se rebuta pourtant pas, & voulut faire une seconde tentative, dans l'espérance qu'elle lui réussiroit mieux.

Il devoit aller, sous quelques jours, dans un des Palais de plaisance qu'il avoit à quelque distance de la ville, pour y donner à *Nan-tsée* un des plus brillans spectacles dont elle eût encore joui; & c'etoit cette femme qui en avoit fourni l'idée & ordonné les préparatifs. Il fit inscrire le nom de *Koung-tsée* parmi ceux des Courtisans qui devoient l'accompagner, & lui fit dire en particulier, par plus d'une personne, qu'il se tiendroit pour offensé s'il manquoit à se mettre à sa suite pendant tout le cours de ce petit voyage. Son intention, en l'invitant à cette partie de plaisir, etoit de la faire envisager au public, qui en ignoroit le détail, comme une simple promenade, ou comme un honnête divertissement. *Koung-tsée*, qui pénétra le motif qui le faisoit agir, n'eut garde d'entrer dans ses vues. Il ne vouloit pourtant pas lui désobéir, parce qu'etant dans ses Etats, il se regardoit comme devant lui être soumis ainsi qu'à son propre Souverain, pour tout le tems qu'il y feroit son séjour: il n'avoit pas d'ailleurs perdu encore toute espérance de lui ouvrir les yeux sur ses désordres, & de le ramener à la pratique de ses devoirs. Il le suivit dans son voyage; mais il le suivit de si loin, & dans un equipage si différent des autres, qu'il ne pouvoit venir en pensée à personne qu'il etoit à la suite du Prince. Il prit avec lui ceux de ses disciples qui avoient accoutumé de l'accompagner; il monta dans sa voiture ordinaire, attelée d'un bœuf, & couverte d'une natte, & marcha séparément après tous les autres.

Cette affectation n'echappa point à la pénétration des Courtisans; elle fut remarquée avec une joie maligne par plusieurs d'entre eux; par ceux sur-tout qui avoient quelque sujet de

craindre la censure de ce Philosophe etranger. Ils ne manquerent pas cette occasion de le desservir auprès du Roi. Ce Prince ne donna aucune marque de dépit ; il affecta même de parler à *Koung-tsée* plus qu'il n'avoit coutume de le faire. De retour à la ville, il le fit appeller ; mais au lieu de l'interroger sur la Morale ou sur les Sciences, il lui demanda s'il savoit faire la guerre. « Je ne fais la guerre qu'aux vices, & quelquefois » aux vicieux, quand ils ne veulent pas se corriger, lui répon- » dit *Koung-tsée* ; je sais, outre cela, l'art de l'escrime, & je » puis en donner des leçons pour apprendre à défendre sa » propre personne contre d'injustes agresseurs. Pour ce qui est » de la guerre proprement dite, je ne m'y suis point exercé, & » ce n'est pas-là ma profession ». Pendant qu'il parloit ainsi, le Roi regardoit de côté & d'autre sans faire attention à ce qu'il disoit ; & après quelques momens de silence, il se retira. Il continua à se conduire à son egard avec beaucoup de froideur ; il evitoit avec grand soin de lui donner la moindre ouverture par où il pût entrer en moralité, & affectoit de l'interroger sur la guerre.

Il n'en falloit pas tant à *Koung-tsée* pour lui faire comprendre que ce Prince etoit encore bien eloigné de vouloir rentrer en lui-même. Il espéra que le tems ameneroit d'autres circonstances dont il pourroit profiter pour l'exécution de son dessein ; & en attendant, il prit le parti de parcourir les différens petits Royaumes des environs : il en fit demander l'agrément à *Ling-koung*, & il l'obtint sans peine. Il commença par visiter le Royaume de *Soung*, en passant par celui de *Tsao* : il ne s'arrêta que très-peu de tems dans l'un & dans l'autre. De *Soung* il alla à *Tcheng*, & de *Tcheng* à *Tchen* ; mais avant que d'arriver à ce dernier Royaume, il courut danger de la vie, par un de ces evénemens qu'il n'est pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Il y avoit dans le pays de *Koang*, par où il devoit paſſer, un homme qui, ayant eu à ſouffrir des malverſations d'un nommé *Yang-hou*, avoit parlé à ſes compatriotes de ce Fermier des impôts, comme du plus méchant homme qui fût ſous le ciel, & comme etant l'auteur en particulier des corvées dont on les ſurchargeoit chaque jour. Quand un homme eſt mal famé, on eſt porté comme naturellement, non-ſeulement à croire tout le mal qu'on dit de lui, mais encore à exagérer ſes vices, & à lui en prêter même qu'il n'eut jamais : on va quelquefois juſqu'à vouloir ſe perſuader qu'un tel homme doit avoir ſur ſa phyſionomie quelques traits marqués, qui déſignent ſon caractere tel qu'on ſe le figure. Ainſi, dans l'eſprit de la populace, *Yang-hou* devoit être d'une figure aſſortie à la haine qu'on lui portoit. *Koung-tſée* n'etoit pas beau : on a vu le portrait que j'ai tracé de ſa perſonne au commencement de cet Ecrit. Il fut pris pour *Yang-hou*, & ſes diſciples furent regardés comme les miniſtres des vexations de cet homme odieux ; il n'en fallut pas davantage. Tous les payſans des environs furent bientôt en alarme ; ils s'attrouperent, s'armerent de bâtons, & contraignirent nos Philoſophes voyageurs à ſe refugier dans une chaumine abandonnée, d'où ils les empêcherent de ſortir, comptant qu'ils y mourroient de faim. Cinq jours entiers s'ecoulerent ſans qu'on pût faire entendre raiſon à ces furieux, qui faiſoient alternativement la garde, menaçant de la mort quiconque oſeroit approcher pour donner quelques ſecours à ceux qu'ils tenoient enfermés.

Le ſixieme jour *Koung-tſée* dit à ſes diſciples de ſe diſpoſer à partir ; il fut obéi. « On va nous maſſacrer, lui répondit l'un » d'entre eux, mais n'importe ; il vaut encore mieux qu'on nous » arrache tout d'un coup la vie, que de la perdre en détail & » lentement par le ſeul défaut de nourriture ».

« Raſſurez-vous, repliqua *Koung-tſée ;* le tems de notre » epreuve eſt fini. Le Ciel nous a ſuſcités pour rappeller dans » le ſouvenir des hommes la doctrine de *Ouen-ouang*, croyez-» vous qu'il ſoit au pouvoir de ceux qui habitent le pays de » *Koang*, de nous empêcher de remplir notre deſtinée ? Par-» tons ». En diſant ces mots, il monte dans ſa voiture avec la même tranquillité que s'il n'eût eu que des amis pour ſpectateurs. Sa confiance ne fut point trompée ; ceux d'entre ces furieux qui s'etoient le plus approchés, ayant entendu les paroles qu'il adreſſoit à ſes diſciples, comprirent qu'ils etoient dans l'erreur. *Ce ſont des Sages que nous venons d'inſulter mal-à-propos*, dirent-ils à leurs camarades ; & ſur le champ ils baiſſerent leurs armes, & firent des excuſes à *Koung-tſée*, en lui proteſtant qu'ils ne s'etoient ainſi conduits à ſon egard, que parce qu'ils avoient cru voir dans ſa perſonne l'infame *Yang-hou*, qui, par les taxes exorbitantes qu'il ne ceſſoit de leur impoſer, les réduiſoit tous à la miſere. *Koung-tſée*, ſans leur répondre, paſſa devant eux en les ſaluant avec bonté, & pourſuivit ſa route.

Après avoir viſité le Royaume de *Tchen* & les autres que j'ai nommés plus haut, il retourna dans le *Ouei*. Il ſe préſenta au Roi, lui rendit compte de ſes voyages, & lui demanda ſes ordres. Le Roi le revit avec plaiſir, lui parla pendant aſſez long-tems, l'aſſura de ſa protection & de ſa bienveillance ; mais il ne fut pas queſtion de lui donner de l'emploi. Quelques Grands de ſa Cour, plus attachés que les autres aux vrais intérêts de l'Etat, & qui gémiſſoient en ſecret des déſordres dont ils etoient témoins, & auxquels il ne leur etoit pas poſſible de remédier, le propoſerent à pluſieurs repriſes comme un Sage qui etoit très-propre à faire fleurir le Royaume de *Ouei*, comme il avoit fait fleurir ci-devant le Royaume de *Lou*, & à corriger

dans peu tous les abus qui s'etoient gliſſés dans le Gouvernement; ils ne purent rien obtenir. « Nous ſommes tranquilles, leur répon- » dit le Roi. Si le Philoſophe de *Lou* entroit une fois dans le » Gouvernement, il y a tout lieu de craindre qu'il ne renverſât » tout, ſous le prétexte plauſible de réformer les abus. Je ſuis » vieux, je n'aime pas le changement; laiſſons aller les choſes » comme elles vont. Mon ſucceſſeur fera comme il l'entendra: » pour moi, je ne veux que couler en paix le peu de tems que » j'ai encore à vivre ».

Ces paroles furent rapportées à *Koung-tſée*. Il n'en fut pas ſurpris, parce qu'il s'y etoit attendu; mais il en fut affligé, parce qu'elles lui ôtoient toute eſpérance de faire germer dans cette Cour la doctrine de *Ouen-ouang*; & tâcha de s'en conſoler, en faiſant réflexion qu'il n'y avoit pas de ſa faute, n'ayant rien oublié de ce qui dépendoit de lui pour faire accepter ſes ſervices. La Poéſie vint encore cette fois à ſon ſecours; il compoſa une piece de vers, que ſes diſciples ont cru devoir tranſmettre à la poſtérité, comme une preuve de ſon talent en ce genre. Je n'entreprendrai pas d'en faire la traduction littérale; en voici le ſens: « La fleur *lan-hoa* eſt d'une odeur » ſuave; une foule de qualités utiles la rendent précieuſe à nos » yeux; mais comme elle eſt d'une délicateſſe extrême, le » moindre ſouffle la ternit, l'arrache de ſa tige, & la fait tom- » ber. Que devient-elle alors? Les vents l'agitent, la pouſſent » & la repouſſent, & la font voltiger, tantôt d'un côté & » tantôt d'un autre, juſqu'à ce que quelque angle favorable » s'offre à elle pour la recevoir. Fixée ainſi dans un coin du » déſert, elle y reſte inutile, & tombe bientôt d'elle-même » dans le gouffre commun. La Sageſſe procure à ceux qui la » cultivent, la jouiſſance des vrais biens: ſeule elle devroit » fixer nos plus tendres vœux; mais les paſſions la contrarient,

» les vices la bafouent, & tous les aſyles lui ſont fermés. Ne » ſe trouvera-t-il pas quelqu'un d'aſſez raiſonnable pour l'ac- » cueillir & lui faire honneur ? Je ſuis ſur le déclin de l'âge ; » ma courſe va finir ; il faut que j'arrive au terme. Le Sage » ſe trouve bien par-tout, toute la terre eſt à lui ».

Il demeura ſans emploi dans le Royaume de *Ouei* ; mais il n'y fut pas oiſif. Il cultivoit ſes anciens diſciples, & en formoit de nouveaux, non-ſeulement dans la Capitale, mais encore dans les villes & les bourgades voiſines, quand il alloit viſiter les perſonnes de ſa connoiſſance qui y faiſoient leur ſéjour : ce qui arrivoit plus ſouvent qu'il n'auroit voulu, s'il n'avoit eu egard qu'à ſa propre tranquillité & à ſon bien-être ; mais perſuadé qu'il etoit chargé de travailler au rétabliſſement de l'ancienne doctrine, il ſe rendoit par-tout où on l'appelloit, quand il avoit quelque eſpérance d'y pouvoir remplir ſa glorieuſe fonction.

Ceux du Royaume de *Tſi* lui députerent pour le prier de ſe rendre chez eux, l'aſſurant qu'il y trouveroit les eſprits très-bien diſpoſés en ſa faveur. Le *Tſi* etoit l'un des Royaumes qu'il avoit parcourus en commençant ſa carriere ; il y avoit fait quelques diſciples, & il fut bien-aiſe qu'on lui procurât l'occaſion de les revoir. Il ſe rendit aux inſtances des députés, & fit tous les préparatifs du voyage. Etant ſur le point de partir, on lui dit que ceux qui l'invitoient etoient des rebelles de la faction de *Pi-hi*. Ce *Pi-hi*, ſimple Officier de l'un des principaux Seigneurs de ce Royaume, s'etoit emparé d'une ville dont il avoit déjà fait une place forte, en attendant de l'elever à la dignité de Capitale du nouveau Royaume qu'il ſe propoſoit de fonder. Rempli de l'idée de ſa future grandeur, il s'imagina qu'il ſeroit aſſez fort pour ſoutenir le poids de ſa ſouveraineté, s'il pouvoit avoir pour premier Miniſtre un homme tel que le Philoſophe de

Lou. Il comptoit même qu'avec le ſecours des lumieres de ce grand homme, il viendroit bientôt à bout de former un vaſte Etat des débris des Etats voiſins. C'eſt ainſi qu'il s'en etoit expliqué avec les principaux de ceux qui l'avoient ſuivi dans ſa révolte. Il n'en fallut pas davantage pour empêcher *Koung tſée* d'aller dans le *Tſi*. Il retira la parole qu'il avoit donnée ; mais comme tous les préparatifs du voyage etoient déjà faits, il en profita, & ſe mit en route pour ſe rendre dans le *Kin*.

Ce Royaume n'etoit pas plus tranquille que les autres ; le Prince qui le gouvernoit, livré à tous les excès de la débauche, n'admettoit dans ſa familiarité que quelques vils hiſtrions, & n'avoit pour Courtiſans que de lâches adulateurs, embourbés comme lui dans la ſentine des vices. Tous ceux de ſes Grands en qui il reſtoit encore quelques ſentimens d'honneur, gémiſſoient en ſecret d'un pareil déſordre, auquel il ne leur etoit pas poſſible de remédier. Deux des plus diſtingués, *Teou-ming-tou* & *Chun-hoa*, l'un & l'autre revêtus de la dignité de *Tay-fou*, avoient fait d'inutiles efforts pour l'engager à mettre un frein à ſes crimes. Les ſages remontrances qu'ils lui firent pour le rappeller à ſon devoir, n'eurent d'autre effet que celui d'allumer le courroux du tyran, qui les traita en criminels, & les condamna, comme tels, à mourir dans les ſupplices. Ce dernier acte de cruauté acheva de le rendre odieux à la plus ſaine partie de ſes Sujets. Pluſieurs aimerent mieux s'expatrier pour aller vivre ſous une domination etrangere, que de ſe voir contraints à prendre parti dans la guerre civile qui etoit ſur le point d'eclater.

Koung-tſée ne fut inſtruit de tout cela qu'au moment où il alloit paſſer la riviere qui ſéparoit les Etats de *Kin* de ceux de *Ouei*. Celui de ſes diſciples qui avoit pris les devants, en apprit le détail de la bouche du batelier paſſeur, lequel l'avoit

appris lui-même de plusieurs de ceux qu'il avoit passés dans son bateau. « Qu'allez-vous chercher, dit ce bon-homme au » disciple, dans un pays où tout est dans le plus grand désor- » dre, & que ses propres habitans désertent ? Croyez-moi, » retournez sur vos pas. Votre Maître est un Sage ; ce seul » titre suffit pour l'exposer au danger d'être egorgé comme » l'ont eté les sages *Tay-fou*, *Teou-ming-tou* & *Chun-hoa*. Fuyez » une terre où la vertu ne sauroit trouver un asyle. Au surplus, » la riviere n'est pas tenable, & je ne veux pas m'exposer » moi-même à périr ».

Ce discours rapporté à *Koung-tsée*, le pénétra de la plus vive douleur. « *Teou-ming-tou* & *Chun-hoa* sont donc morts, » dit-il en soupirant ! & c'est le Prince qu'ils servoient avec tant » de zele & de succès, qui leur a fait arracher la vie ! A quel » sort dois-je m'attendre dans un pays où la vertu la plus epurée » & les services les plus signalés, n'ont pu garantir du supplice » les deux illustres *Tay-fou*, qui seuls pouvoient encore soutenir » l'Etat sur le penchant de sa ruine ! Les bêtes d'une même » espece ne se détruisent pas entre elles ; pourquoi les hommes » sont-ils plus cruels que les bêtes ? Que va devenir le Royaume » de *Kin ?* Retournons sur nos pas ; & quand la riviere sera » rentrée dans son lit, nous irons dans le *Tsao* visiter nos amis ».

Le voyage de *Tsao* eut lieu ; il s'y rendit aussi-tôt que les circonstances purent le lui permettre ; mais il n'y fit pas un long séjour. Après avoir visité quelques disciples qu'il avoit dans le pays, il le quitta pour se rendre dans le Royaume de *Soung*. En chemin faisant, il apprit qu'un de ses amis, dont la demeure n'etoit pas eloignée du lieu où il se trouvoit alors, venoit de perdre sa mere. « Il faut, dit-il à ceux qui l'accom- » pagnoient, que j'aille faire les cérémonies funebres devant » le cercueil de la morte. Les devoirs de l'amitié tiennent, dans

» la

» la ſociété, le premier rang après ceux de la piété filiale ; l'oc-
» caſion de m'en acquitter ſe préſente, je ne dois pas la laiſſer
» echapper ».

« Cela eſt très-bien, repliqua l'un des diſciples ; mais vous
» ne faites pas attention qu'il ne vous eſt pas poſſible d'ob-
» ſerver le rite dans toute ſon etendue. Un des articles impor-
» tans du cérémonial funebre, eſt d'offrir aux parens du mort
» quelque choſe de comeſtible ou d'utile. Qu'avez-vous à votre
» diſpoſition que vous puiſſiez offrir ? Nous ſommes en voyage ;
» à peine ſommes-nous pourvus de ce qui nous eſt abſolument
» néceſſaire pour pouvoir continuer notre route. Se préſenter
» les mains vuides pour faire les cérémonies devant le cercueil
» ou ſur le tombeau, c'eſt donner l'exemple d'un nouveau rite,
» & cet exemple peut avoir des ſuites. Pour moi, je penſe
» qu'il vaut mieux ne pas tenter de s'acquitter d'un devoir qu'on
» ne ſauroit remplir en entier ; & je ſerois d'avis qu'il faudroit
» vous conduire dans cette occaſion, comme ſi vous ignoriez
» la mort de la mere de votre ami. Nous continuerons tranquil-
» lement notre chemin, & nous arriverons plutôt au terme ».

« Vous êtes dans l'erreur, lui répondit *Koung-tſée*, ſi vous
» croyez ſérieuſement qu'il vaut mieux ne pas tenter de s'ac-
» quitter d'un devoir qu'on ne ſauroit remplir en entier. Il faut
» faire ce qu'on peut, ſuivant les circonſtances ; ne fût-ce que
» pour donner une marque de la diſpoſition où l'on eſt de bien
» faire. Du reſte, je ne prétends pas me préſenter les mains
» vuides. Nous n'avons rien, dites-vous, que je puiſſe offrir ;
» vous vous trompez encore. L'animal qui traîne ma voiture,
» eſt un don très-honorable ; & c'eſt celui que je veux faire
» pour m'acquitter de ce que je dois à l'amitié dans la cir-
» conſtance préſente. Je puis bien aller à pied juſqu'à la ville

» voiſine ; nous trouverons là de quoi nous pourvoir de ce qui » nous manque ».

Après avoir dit ces mots, il fait dételer, laiſſe ſon char en dépôt chez le premier payſan qu'il rencontre, & va droit à la maiſon de ſon ami, d'où il ne partit qu'après avoir fait, avec toute la décence convenable, les cérémonies funebres devant le cercueil.

Arrivé dans le *Soung*, il n'y fut pas vu de bon œil par ceux qui etoient à la tête des affaires, & qui occupoient les premieres places. Les uns & les autres avoient ſujet de craindre que, s'il venoit à avoir quelque crédit ſur l'eſprit du Roi, il ne s'en ſervît pour lui inſpirer des projets de réforme ; car leur conduite, qui n'etoit rien moins que louable, ne pouvoit que leur attirer des diſgraces, ſi elle avoit eté connue du Souverain. Ils affecterent de le traiter comme un homme ordinaire, & ne voulurent ni recevoir ſes viſites, ni le viſiter. La bonne réception que lui firent quelques amis, & l'attachement qu'ils lui témoignerent, furent plus que ſuffiſans pour le dédommager de l'indifférence du grand nombre. Ces amis, qui etoient en même tems des ſectateurs zélés de l'ancienne doctrine, le prierent de vouloir bien leur donner des inſtructions en commun, dans un lieu qui fût ouvert à tout le monde, afin que tout le monde pût en profiter.

Il y avoit non loin de la ville un endroit iſolé, dans lequel etoit un arbre touffu, dont l'ombre epaiſſe mettoit à couvert des ardeurs du ſoleil à toutes les heures du jour ; cet endroit offrant d'ailleurs une perſpective champêtre des plus agréables, fut choiſi pour être le lieu où l'on devoit s'aſſembler. On s'y aſſembla en effet ; & comme ces aſſemblées devinrent fréquentes, & que le nombre de ceux qui les fréquentoient alloit

en croissant, les envieux de *Koung-tsée* en prirent l'alarme. Ils n'oserent pourtant pas se déclarer ouvertement contre lui, de peur de le mettre dans l'occasion de s'adresser directement au Roi, s'il avoit à se plaindre de quelque mauvais procédé qu'on pût attribuer à des motifs d'intérêt ou d'envie de la part de ceux qui se seroient mal conduits à son egard; mais ils lui susciterent un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il etoit moins suspect de ce côté-là : c'etoit un homme de guerre, décoré du titre de Grand-Général ou de Chef de la milice; on l'appelloit *See-ma-hoang-toui.* Ils firent entendre à cet homme, que *Koung-tsée* etant d'une ancienne Maison, & même d'une des plus illustres familles de l'Empire, puisqu'il comptoit parmi ses Ancêtres des Rois & des Empereurs, il y avoit du danger à le laisser dogmatiser; que ces assemblées qu'il tenoit en pleine campagne, où tout le monde pouvoit se rendre, & où l'on ne s'entretenoit que des anciens usages, de l'ancienne doctrine & des anciens Empereurs, pouvoient avoir les suites les plus fâcheuses, parce que dans le parallele qu'on faisoit des anciennes mœurs avec les mœurs présentes, on ne manquoit pas d'invectiver contre le Gouvernement, & contre tout ce qui se pratiquoit dans le tems présent : « mais, ajouterent-ils, nous n'osons » pas nous plaindre, ni demander qu'on fasse cesser ces assem» blées, parce que ces prétendus Sages ayant le don de la » parole, il pourroit arriver qu'ils eussent recours au Roi; & » que Sa Majesté, trompée par les apparences, les admît au» près de sa personne, & leur donnât part aux affaires. Il n'est » pas nécessaire de vous dire que si une fois de tels hommes » sont en faveur, ils travailleront à destituer, sous prétexte de » réformer les abus, tous ceux qui sont aujourd'hui dans les » postes les plus eminens, & qui occupent les premieres places » de l'Etat ».

Ce discours fut plus que suffisant pour echauffer la tête du Guerrier. Sans prendre conseil que de lui-même, il se transporte un jour dans l'endroit où on lui avoit dit que *Koung-tsée* avoit coutume de se rendre pour expliquer quelque point de doctrine à ceux qui avoient la curiosité de l'entendre, ou qui vouloient profiter de ses instructions; dissipe, l'epée à la main, quelques personnes qui s'y etoient déjà rendues; appelle quelques paysans des environs, & les contraint, malgré leur résistance, à abattre sans délai le grand arbre sous lequel se formoit l'assemblée. Dans le tems qu'on travailloit à cet abattis, *Koung-tsée* arrive; surpris de ce qu'il voyoit, il en demande la raison à ceux de ses disciples qui etoient arrivés avant lui; & ceux-ci lui répondent que le Grand-Général *See-ma-hoang-toui*, sans entrer en explication avec eux, les avoit ecartés l'epée à la main, & avec la même férocité, avoit forcé quelques paysans des environs à faire ce à quoi il les voyoit occupés. *Koung-tsée* voulut s'avancer pour parler à ce Général; mais ses disciples l'en détournerent, en lui disant que cet homme etoit un brutal capable de le maltraiter. Ils tâcherent de lui persuader qu'il valoit mieux se retirer, que de s'exposer aux insultes d'un homme violent & superbe, qui ne demandoit peut-être qu'un peu de résistance de leur part, pour se porter aux dernieres extrémités. « Je suis sous la protection du Ciel, leur » répondit *Koung-tsée*; je remplis les devoirs qui me sont im» posés. Ni *See-ma-hoang-toui*, ni tout autre, ne sauroient me » nuire qu'autant que ce même Ciel, auquel j'obéis, le leur » permettra. Soyez tranquilles sur mon compte ». Puis, en poussant un profond soupir, il ajouta: « je vois bien qu'il n'y a » rien à faire ici pour moi; ce seroit perdre mon tems que » de m'y arrêter davantage. J'ai vu mes anciens disciples; j'en » ai fait de nouveaux; les uns & les autres sont assez instruits

» pour pouvoir expliquer l'ancienne doctrine à qui voudra l'ap-
» prendre ».

Dès ce moment il prit la réſolution de retourner dans le *Ouei*, pour s'y préparer à d'autres voyages dans des lieux où il pouvoit eſpérer de ſe rendre utile. Il ne tarda pas à effectuer ſon projet, & il ſe mit en route peu de jours après. Mais après quelques jours de marche, les eaux de la riviere etant ſorties de leur lit, ne lui permirent pas d'aller plus loin. Il etoit au voiſinage de la ville de *Tſeou*, dont ſon pere avoit eté Gouverneur; il s'y rendit pour ſe repoſer, en attendant que les eaux euſſent repris leur cours ordinaire. Les changemens en tous genres qu'il apperçut dans ſa patrie (car c'eſt à *Tſeou* qu'il etoit né) lui rappellerent l'agréable ſouvenir des premieres années de ſa vie; & la comparaiſon qu'il en fit avec les traverſes qu'il avoit eſſuyées dans l'âge mûr, le fit entrer dans une douce mélancolie, qu'il exhala dans une elégie en vers quadriſyllabes, dont voici le ſens: « La doctrine des
» *Tcheou* eſt, hélas! ſur ſa fin. Les cérémonies & la muſique,
» ſi floriſſantes autrefois, ſont aujourd'hui dans l'oubli; les loix
» civiles & militaires, etablies par le ſage *Ouen-ouang* & par
» *Ou-ouang*, ſon digne fils, ſont tombées dans le mépris. O
» douleur! On ne fait plus cas des anciens uſages; qui pourra
» déſormais en rappeller le ſouvenir, & tâcher de les faire re-
» vivre? J'ai fait tout ce qui dépendoit de moi. J'ai parcouru
» tout l'Empire des *Tcheou*; j'y ai vu des abus ſans nombre:
» & parce que je les ai fait connoître, pour obtenir qu'on les
» corrigeât, on a refuſé mes ſervices, & l'on m'a rebuté par-
» tout. On mépriſe le *Foung-hoang* & les oiſeaux qui lui font
» cortege; on ne fait cas que des *Hiao* & des *Tché* (1): j'en-

(1) Le *foung-hoang* eſt le roi des volatiles. Quand il vole, tous les bons oiſeaux lui font cortege; il porte le bonheur par-tout où il

» frémis d'horreur ; la triſteſſe m'accable. Vîte, qu'on apprête » mon char ; je veux m'eloigner le plus promptement poſſible. » Lieux autrefois charmans, lorſqu'on y avoit encore quelque » egard pour la vertu, que vous êtes différens de ce que vous » etiez ! Je vous ai revus ; mais je vous quitte ſans regrets, » parce que vous êtes méconnoiſſables.

» Hélas ! quelque profondes que ſoient les eaux du fleuve, » quelque rapide qu'en ſoit le cours, les plus petits poiſſons y » nagent en liberté, & y trouvent leur nourriture : elles ſe ſont » irritées lorſque j'ai voulu me rendre à l'autre de ſes bords ; » elles m'ont obſtinément refuſé paſſage. En attendant qu'elles » fuſſent tranquilles, je me ſuis arrêté à *Tſeou* pour y verſer » des larmes, & par-là ſoulager mon cœur de la triſteſſe qui » l'accable. Je ne deſire, pour le préſent, que d'arriver au plutôt » dans le *Ouei*, pour y jouir en paix, dans mon ancienne » demeure, de la liberté de gémir ſur tout ce que j'ai vu ».

Quoiqu'il fût dans la réſolution d'aller ſe fixer dans le *Ouei*, les circonſtances le déterminerent à ſe rendre d'abord au Royaume de *Tchen*. En chemin faiſant, il paſſa près de la ville de *Pou*, dont *Tſée-lou* etoit pour lors Gouverneur. Il profita de l'occaſion pour faire une viſite à cet ancien diſciple, afin de juger par lui-même s'il rempliſſoit les obligations de ſa charge d'une maniere conforme aux inſtructions qu'il lui avoit données. Auſſi-tôt qu'il fut entré dans les terres du diſtrict de *Pou*, il ſe mit ſur le devant de ſa voiture, la tête en dehors ; & promenant ſes regards de côté & d'autre, il dit : *Tſée-lou eſt vraiment digne de la place qu'il occupe.* Il n'eut pas fait quelques *lys* de chemin, qu'un Seigneur qui venoit d'apprendre qu'un etranger de marque côtoyoit ſa terre, l'attendit ſur

s'arrête. Le *hiao* & le *tché* ſont des oiſeaux de proie, mâle & femelle, qui mangent, dit-on, leurs pere & mere.

son passage, l'invita avec beaucoup d'empressement à venir se reposer chez lui, ou tout au moins à ne pas refuser quelques rafraîchissemens qu'il lui apportoit, si ses affaires ne lui permettoient pas de se détourner de sa route. *Koung-tsée* le remercia, accepta les rafraîchissemens, & continua son chemin. Arrivé aux portes de la ville, l'Officier qui etoit de garde le salua respectueusement, lui demanda son nom, & le fit conduire avec décence jusqu'à l'hôtel du Gouverneur, où il devoit descendre. *Koung-tsée*, charmé de ce qu'il voyoit, dit d'une voix assez haute pour être entendu : *je n'aurois pas cru que* Tsée-lou *remplît sa charge d'une maniere si distinguée.* Aussitôt qu'il parut devant la porte, plusieurs personnes se présenterent pour l'aider à descendre de sa voiture. Il fut conduit à la salle d'honneur, où on le pria de s'asseoir en attendant qu'on eût averti le Gouverneur. *Koung-tsée* ne pouvant dissimuler la satisfaction dont il etoit pénétré jusqu'au fond du cœur, dit en s'asseyant : *en vérité*, Tsée-lou *est un excellent Gouverneur ; il est allé bien au-delà de mes espérances.*

Tsée-lou ne se fit pas attendre ; il n'eut pas plutôt appris l'arrivée de son Maître, qu'il se précipite au-devant de lui, & lui témoigne, avec sa franchise ordinaire, la joie dont il est pénétré en le voyant. « Je vous félicite, lui dit *Koung-tsée*, de » ce que vous êtes venu à bout de si bien gouverner les peu» ples qui sont confiés à vos soins : vous n'avez peut-être pas » votre semblable dans tout le Royaume ».

« Maître, lui répondit *Tsée-lou*, j'ai tâché de mettre à profit » les bonnes instructions que vous m'avez données. Les paroles » que vous me dîtes lorsque je pris congé de vous pour me ren» dre ici, ont eté le sujet ordinaire de mes réflexions de chaque » jour ; elles sont si profondément gravées dans mon esprit, » qu'il est comme impossible que j'en perde jamais le souvenir.

» *Tsée-lou*, me dîtes-vous alors, *on vous charge d'un emploi* » *des plus difficiles à remplir ; mais vous gouvernerez bien si* » *vous faites exactement ce que je vais vous suggérer. Ayez un* » *intérieur modeste, & un extérieur bien réglé. Ne différez jamais* » *au lendemain, ce que vous pouvez faire le jour même. Soyez* » *attentif à tout ; conduisez vos gens plutôt par l'amour que par* » *la crainte : si vous êtes tel, vous autoriserez le choix qu'on a* » *fait de vous, & vous serez digne de l'honneur que vous avez* » *reçu.*

» Ce peu de mots a eté jusqu'à présent la regle de ma con- » duite. Depuis trois ans que je me conduis comme vous » me l'avez suggéré, je n'ai pas eu le moindre sujet de mé- » contentement, & j'ai tout lieu de croire qu'on est content » de moi ».

Koung-tsée lui donna de nouveaux eloges, & l'exhorta à ne pas se démentir. Après avoir satisfait à tout ce que la bienséance exigeoit de lui, il se remit en chemin, & paroissoit ne respirer que la joie. Ses compagnons de voyage paroissoient au contraire rêveurs & tristes, comme des hommes qui auroient eu à essuyer quelque accident fâcheux. Il leur en demanda la raison. *Tsée-koung* prit la parole au nom de tous, & dit : « nous vous paroissons rêveurs & tristes, & nous som- » mes en effet l'un & l'autre, du moins quant à moi. La raison » qui me rend tel, est le peu d'accord que j'ai remarqué entre » les leçons que vous m'avez données, & la conduite que vous » venez de tenir à l'egard de *Tsée-lou*. Je pense à vous témoi- » gner ma surprise, de maniere à ne pas vous offenser ; & la » crainte où je suis de dire quelque chose qui ne vous soit pas » agréable, me lie la langue, & m'empêche de parler : c'est » ce qui fait que je ne parois pas aussi satisfait que vous pou- » vez l'être ».

» Expliquez-

« Expliquez-vous sans détour, repliqua *Koung-tsée*, & ne » craignez pas que je prenne en mauvaise part ce que vous » pourrez me dire. Puisque vous me l'ordonnez, reprit *Tsée-* » *koung*, je vais m'exprimer librement. Vous nous avez sans » cesse témoigné du mépris, & même de l'horreur, pour cette » espece d'hommes qu'on appelle du nom de flatteurs; vous » nous avez fait envisager l'adulation comme le vice le plus » opposé à l'honnête homme, & vous venez de flatter *Tsée-lou* » sur sa maniere de gouverner, avec une exagération qui passe » toutes les bornes. Vous êtes à peine arrivé dans le lieu de son » Gouvernement, que, sans avoir vu personne, sans avoir » interrogé qui que ce soit, & par conséquent sans rien savoir » encore sur la conduite qu'il tient, vous vous extasiez sur » son prétendu bon gouvernement; vous voulez faire passer » jusqu'à nous, la prévention favorable où vous êtes à son egard; » & dans l'entretien que vous avez avec lui, vous le louez en » face dans les termes les plus forts. Voilà, Maître, le sujet de » ma surprise & de l'embarras où j'etois de pouvoir vous l'ex- » primer. Mes compagnons sont dans le même embarras que » moi, puisqu'ils pensent de même ».

« Vous me faites plaisir, répondit *Koung-tsée*, de me parler » ainsi à cœur ouvert; j'aime cette franchise, & je vais l'imiter » en vous répondant sur le même ton. Dire de quelqu'un le » bien qu'on pense de lui, ce n'est pas-là ce qu'on doit appeller » flatter. Flatter, c'est louer contre sa pensée; c'est donner des » eloges que l'on croit n'être pas dus. Les eloges que j'ai don- » nés à *Tsée-lou*, sont des eloges mérités; toutes les paroles » que j'ai dites à son occasion, sont des vérités, & non pas des » flatteries. Je l'ai loué en face pour l'exciter à ne pas se relâ- » cher dans la pratique du bien, & à faire mieux de jour en » jour, si cela lui est possible. C'est un homme sincere & droit,

» à qui il faut parler avec droiture & ſincérité, & c'eſt ce que
» j'ai fait. Je penſe qu'il gouvernera très-bien, qu'il n'y a pas
» dans le Royaume un Gouverneur qui s'acquitte de ſes de-
» voirs mieux qu'il ne fait, & je le lui ai dit. Du reſte, ce n'eſt
» pas ſans connoiſſance de cauſe que je penſe ſi favorablement
» ſur ſon compte. Avant que d'arriver à la ville, j'ai remarqué
» que les campagnes etoient bien cultivées; j'ai vu des arbres
» chargés de fruits, des canaux qui coupent par intervalles des
» terres où tout eſt mis à profit, des réſervoirs pour le ſuperflu
» des eaux dans les pluies trop abondantes, & pour ſervir à
» arroſer dans les tems de ſéchereſſe. J'ai vu cela; & ſans
» avoir vu encore perſonne, ſans avoir interrogé qui que ce
» ſoit ſur la conduite des *Tſée-lou*, je l'ai loué ſur ſon bon gou-
» vernement, parce que ce ne peut être que par l'effet d'un
» bon gouvernement qui facilite aux cultivateurs les moyens
» de travailler avec profit, en maintenant parmi eux le bon
» ordre, l'aiſance & l'amour du travail, que les campagnes
» peuvent être dans l'etat où je les ai vues.

» En traverſant la ville, j'ai remarqué que les rues en etoient
» propres; qu'il n'y avoit ni tumulte, ni altercations, ni que-
» relles; qu'on alloit & venoit avec décence; que les Arti-
» ſans, occupés de leur travail, montroient au-dehors un
» contentement & une joie, qui ſont des ſignes certains de la
» ſatisfaction du cœur. J'ai vu tout cela, & j'ai loué *Tſée-lou*.

» Parvenu à la demeure de celui qui, en qualité de Gou-
» verneur, doit être le Pere autant que le Juge du peuple, j'ai
» remarqué que les avenues etoient bordées d'arbres, pour
» mettre à couvert des ardeurs du ſoleil ceux qui pourroient être
» obligés d'attendre. J'ai obſervé que la porte, ouverte pour tout
» le monde, etoit d'un accès facile; qu'il y avoit des Officiers
» prépoſés pour introduire ſur le champ ceux qui demandoient

» audience ; & loin d'avoir vu des citoyens venir en foule s'accu-
» ſer les uns les autres, j'ai eté agréablement ſurpris de voir la
» paix & la tranquillité régner d'elles-mêmes, ſans effort ni con-
» trainte, dans un lieu où la diſcuſſion des affaires, & les intérêts
» divers de ceux qui les diſcutent, amenent comme néceſſaire-
» ment le tumulte & le bruit. A peine avons-nous paru, que des
» hommes remplis d'honnêteté nous ont conduits avec décence,
» & même avec honneur, vers celui que nous voulions voir.
» Charmé de ce bon ordre, je n'ai pas craint de louer en face
» celui qui en etoit l'auteur. En un mot, ſans avoir interrogé
» qui que ce ſoit, j'ai vu de mes propres yeux, dans des lieux
» qui ſont ſous la conduite de *Tſée-lou*, les principaux articles
» qui font preuve d'un bon gouvernement, & je l'ai loué ſur
» chacun de ces articles, ſans dire encore tout le bien que je
» penſe de lui. Je le répete, *Tſée-lou* eſt un bon Gouverneur,
» un Magiſtrat habile, un excellent Pere de famille. Heureux
» les peuples qui ſont ſous ſa dépendance » !

Arrivé dans le *Tchen*, il s'y livra à ſes occupations ordinaires, ſans que ceux qui etoient en place ſe miſſent en peine de lui donner de l'emploi. Cette indifférence de leur part ne l'inquiétoit guere ; mais elle lui etoit ſenſible, en cela ſeul qu'elle mettoit obſtacle à ſa bonne volonté, & au deſir qu'il avoit de faire du bien aux hommes : car du reſte, jouiſſant de toute ſa liberté, il pouvoit employer ſon tems à ce à quoi il jugeoit à propos, parce qu'il n'etoit qu'à ceux qui vouloient s'inſtruire en profitant de ſes lumieres & de ſes leçons. Il etudioit, il travailloit avec ſes diſciples ; & faiſoit de tems en tems quelques courſes dans les environs, pour ſe délaſſer des fatigues de l'etude.

Il voulut un jour ſatisfaire ſa curioſité, en voyant de ſes propres yeux, & en examinant de près cet endroit de la

riviere où il y avoit un gouffre dont on n'osoit approcher sans frémir, & qui etoit inaccessible à toutes les sortes de navires, de barques ou de bateaux. A mesure qu'il s'avançoit, il apperçut un homme qui se disposoit à s'y plonger pour passer de l'autre côté. Il doubla le pas pour pouvoir être à tems de représenter à cet homme la grandeur du péril où il alloit s'exposer, & lui fit signe de s'arrêter. Quand il fut près de lui : « mon » ami, lui dit-il, vous ignorez sans doute que ce gouffre est » sans fond, & qu'on ne peut l'approcher à plus de quatre- » vingt-dix lys, à cause de la rapidité du tourbillon qui com- » mence à cette distance à entraîner tout ce qui se trouve. Les » tortues & les poissons evitent de s'approcher d'un endroit » si dangereux, & vous allez vous y précipiter ! Quelle que » puisse être votre habileté dans l'art de nager ; quelque adresse » que vous ayez, vous périrez infailliblement, & vous serez » englouti du moment que vous entrerez dans l'eau. Croyez- » moi, si vous voulez aller de l'autre côté de la riviere, faites » un grand tour, & cherchez un endroit où vous puissiez la » passer sûrement ».

Cet homme, regardant *Koung-tsée* avec un souris gracieux, le remercia de la part qu'il vouloit bien prendre à ce qui le regardoit, & l'assura qu'il pouvoit passer la riviere dans cet endroit sans être englouti, puisqu'il l'avoit déjà fait, & qu'il s'en etoit tiré sain & sauf. « Comment avez-vous acquis une » si grande adresse, lui demanda *Koung-tsée ?* Je n'ai pas plus » d'adresse que les autres hommes, lui répondit l'inconnu ; » toute mon adresse consiste dans la droiture de mon cœur, » & dans ma confiance. Ces deux vertus rendent intrépides » ceux qui les possedent. J'ai tâché de les acquérir, & avec » elles il n'est rien que je ne puisse ». *Koung-tsée*, dans une surprise pleine d'admiration, dit à ses disciples : « Mes amis,

» retenons bien ce que vient de dire cet homme, & faiſons-en » notre profit. La droiture du cœur & la confiance, triomphent » de tous les obſtacles, & raſſurent contre tous les périls ».

En arrivant dans le *Tchen*, *Koung-tſée* fut invité par *Tcheng-tſée* à ne pas prendre d'autre logis que ſa propre maiſon. Ce *Tcheng-tſée* jouiſſoit de la plus haute réputation dans le pays; on le regardoit comme un Savant & un Sage, dont on pouvoit tirer des lumieres ſur toutes ſortes d'objets, & qu'on ne conſultoit jamais ſans fruit. Quand il arrivoit quelque choſe qu'on croyoit être contre le cours ordinaire des événemens, on s'adreſſoit à lui pour en avoir l'explication.

Un jour que le Roi etoit à prendre le frais ſur l'une des terraſſes de ſon jardin, il vit un oiſeau de proie qui lui ſembla différent de tous ceux qu'il avoit vus juſqu'alors, en ce qu'il paroiſſoit avoir trois ailes. Sa maniere de voler avoit quelque choſe d'extraordinaire; il le contempla pendant quelque tems, & le fit remarquer à ceux qui etoient avec lui, en leur ordonnant de ne pas le perdre de vue, & de ſe le procurer mort ou vif. L'oiſeau ne les fit pas beaucoup attendre; il s'arrêta tout-à-coup ſur le toit du corps-de-logis où etoit la ſalle du trône, d'où, après s'être un peu repoſé, prenant ſon eſſor pour s'envoler ailleurs, il tomba ſans vie ſur l'eſcalier du perron qui etoit à l'entrée du Palais. Perſonne n'oſa mettre la main ſur lui, qu'on n'eût donné avis au Roi de ce qui venoit d'arriver, de peur qu'il ne crût que, pour eviter tout embarras, on avoit pris le parti de ſubſtituer un autre oiſeau à celui qu'on avoit ordre de lui apporter.

On l'examina à loiſir. Ce qui, de loin, paroiſſoit une troiſieme aile, n'etoit autre choſe que les plumes d'une fleche, dont il etoit percé de part en part, & qui lui avoit donné le coup de la mort: mais cette fleche etoit toute différente de

celles dont on ſe ſervoit alors ; elle etoit armée d'une pierre dure & affilée, au lieu d'une pointe de fer, & le bois en etoit ſingulier. Tout cela fut rapporté au Roi, & ce Prince envoya ſur le champ chez *Tcheng-tſée*, pour l'inviter à venir voir cet oiſeau, inconnu dans le pays, afin de tirer de lui des lumieres néceſſaires pour ſavoir à-peu-près de quelle région il pouvoit être.

Tcheng-tſée s'excuſa auprès des envoyés ſur ſon ignorance en ce genre : mais, ajouta-t-il, j'ai dans ma maiſon un hôte beaucoup plus en etat que moi de ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce qu'elle veut ſavoir ; & en même tems il pria *Koung-tſée* de ſuivre les députés, & de vouloir bien ſe prêter de bonne grace à tout ce qu'on exigeroit de lui. *Koung tſée* y conſentit. Arrivé à l'endroit, il y trouva le Roi qui examinoit lui-même cet oiſeau. Il l'examina après lui, & le reconnut pour être un *ſun*, c'eſt-à-dire un oiſeau de la claſſe des eperviers, dont l'inſtinct eſt de s'abſtenir de faire la guerre aux oiſeaux lorſqu'ils ſont en amour, & de les reſpecter lorſqu'ils ſont ſur leurs couvées, quoique, hors de ce tems, il leur donne la chaſſe & en faſſe ſa nourriture. « Cette eſpece d'oiſeau de proie, dit-il, eſt origi-» naire du pays de *Sou-chen*, au nord de la Tartarie : il n'en vient » guere dans nos climats. Pour ce qui eſt de la fleche armée d'une » pierre dure au lieu d'une pointe de fer, elle eſt tout-à-fait » ſemblable à celle dont *Ou-ouang* fit préſent au Prince en » faveur duquel il erigea en Royaume le pays de *Tchen*, lorſ-» qu'après avoir eteint la Dynaſtie des *Chang*, il donna des fiefs » aux principaux de ceux qui l'avoient aidé dans ſa glorieuſe » expédition. Cette fleche avoit un pied & un pouce de lon-» gueur, ſans y comprendre l'armure de pierre ; elle fut donnée » comme le ſigne diſtinctif de la ſouveraineté de celui qui fut » créé premier Roi de *Tchen*. Faites chercher, Seigneur, dans vos

» magasins d'armes : peut-être que, malgré les différentes révo-
» lutions qui sont arrivées depuis l'erection de votre Royaume,
» cette fleche aura eté conservée. Si on la retrouve, nous la
» comparerons avec celle qui a donné la mort à cet oiseau, &
» nous en conclurons que le Ciel favorise votre Majesté, puis-
» qu'il fait tomber entre ses mains le signe authentique de la
» souveraineté dans le pays où vous régnez. Nous en conclu-
» rons encore que le Ciel, en renouvellant en votre faveur le
» bienfait dont il gratifia le premier des Princes qui vous ont
» précédé dans la souveraineté de *Tchen*, exige de vous la
» même reconnoissance ; & cette reconnoissance, vous ne pou-
» vez la lui témoigner que par l'accomplissement des devoirs
» qui sont imposés à tous ceux qui, comme vous, sont elevés
» au-dessus du commun des hommes ».

Le Roi ecouta avec attention le discours de *Koung-tsée* ; il fit chercher parmi ses antiques, & l'on y trouva en effet une fleche parfaitement semblable à celle de l'oiseau de proie. Il en prit occasion de louer la science du Philosophe de *Lou* ; mais ce fut-là tout. Il ne changea pas de conduite à son egard ; & loin de se corriger de ses vices, & de mettre quelque ordre aux affaires du Gouvernement, il n'en devint que plus orgueilleux & moins attentif.

Le Gouvernement n'etoit pas mieux réglé dans le Royaume de *Soung* ; tout y etoit dans le plus grand désordre. Quelques hommes en place, du nombre de ceux que *Koung-tsée* comptoit parmi ses amis, lui députerent en secret, pour le prier de se rendre incessamment auprès d'eux, afin d'aviser ensemble aux moyens de remédier aux maux qui affligeoient l'Etat. *Koung-tsée* ne crut pas pouvoir se dispenser de se rendre à leurs instances ; & suivi de trois ou quatre disciples, il se mit en chemin, déguisé en homme du plus bas etage, pour aller au

plutôt où il etoit appellé. Quelque diligence qu'il pût faire, il ne lui fut pas poſſible de joindre ſes amis ; il fut obligé de revenir ſur ſes pas, & courut même riſque de la vie le long du chemin. Les diſciples qui l'accompagnoient, obligés de fuir comme lui, avoient pris une autre route, après être convenus enſemble du jour qu'ils devoient entrer dans la Capitale de *Tchen*. *Koung-tſée* y arriva le premier ; & ne voulant point entrer dans la ville qu'il n'eût vu quelqu'un de ſes compagnons, il ſe tint pendant quelque tems aux environs de la porte orientale, regardant de côté & d'autre d'un air diſtrait, ſans faire attention à ce qui ſe paſſoit autour de lui. Quelqu'un qui ſortoit de la ville, l'apperçut dans cet etat ; frappé de ſa figure & de la contenance qu'il tenoit, il cherchoit à part-ſoi quel pouvoit être cet etranger. A meſure qu'il avançoit, il rencontra *Tſée-koung*, qui, de ſon côté, cherchoit à découvrir ſes compagnons. « Vous paroiſſez en peine de quelque choſe, lui dit-il, & l'on » diroit, à vous voir, que vous cherchez quelqu'un. Si c'eſt un » etranger qu'on vous ait adreſſé, vous le trouverez près la » porte orientale : c'eſt un homme de la plus haute taille, & » d'une figure tout-à-fait extraordinaire. Il eſt embarraſſé de ſa » perſonne comme un chien qu'on auroit mis à la rue : allez » vîte le tranquilliſer par votre préſence ».

Tſée-koung le remercia, & ſe hâta de rejoindre ſon Maître. Après l'avoir ſalué, il lui répéta mot pour mot ce qu'il venoit d'entendre à ſon occaſion. « Cet homme, lui répondit *Koung-* » *tſée* en ſouriant, a mieux dit qu'il ne penſe. Il a raiſon de me » comparer à un chien ; j'ai la fidélité de cet animal, & je ſuis » traité de même. Mais n'importe : de quelque maniere que les » hommes ſe conduiſent à mon egard, je ne me départirai pas » de l'affection que je leur porte, & je tâcherai toujours de » leur faire tout le bien qui dépendra de moi. Si je ne recueille

» pas

» pas de mes travaux les fruits que je ſerois en droit d'en atten-» dre, j'aurai du moins la conſolation d'avoir rempli ma tâche».

La tâche qu'il croyoit devoir remplir, n'etoit autre que l'enſeignement de l'ancienne doctrine. Il l'expliquoit, il la prêchoit, il employoit tous les moyens qui dépendoient de lui pour l'inculquer à ſes contemporains, & les engager à en pratiquer les ſalutaires maximes. Perſuadé que le Ciel, en lui donnant la vie, l'avoit ſpécialement chargé de cette importante fonction, il s'en acquittoit de ſon mieux dans les différens petits Etats qui partageoient alors l'Empire. Les fatigues & toutes les incommodités inſéparables des voyages; les traverſes, les contradictions, les dériſions & les mépris qu'il eſſuyoit quelquefois, n'etoient pas capables d'ebranler ſa conſtance. Echappé d'un péril, il s'expoſoit à un autre; rebuté dans un endroit, il ſe tranſportoit ailleurs; & s'il n'y etoit pas mieux accueilli, il revenoit ſur ſes pas, faiſoit de nouvelles tentatives, ſe retiroit encore pour revenir de nouveau.

Telle fut à-peu-près la conduite qu'il tint en particulier pendant les trois années qu'il conſacra à l'inſtruction de ceux du Royaume de *Tchen*. Dans les intervalles de ces trois années, il parcourut alternativement le *Ouei*, le *Soung*, le *Tſai*, le *Yé*, & tous les intermédiaires, accompagné de trois ou quatre de ſes diſciples, à moins que les circonſtances ne lui permiſſent de ſe faire accompagner d'un plus grand nombre, ou ne l'obligeaſſent de n'avoir qu'un ou deux compagnons. Après un très-court ſéjour dans ces différens Royaumes, il revenoit dans le *Tchen*, où, par maniere de délaſſement, il donnoit dans la maiſon de ſon ami *Tcheng-tſée*, des leçons publiques ſur l'Hiſtoire & les *King*. Mais les tems etoient trop mauvais, pour qu'il pût jouir d'un peu de repos. Lorſqu'il avoit moins lieu de s'y attendre, on venoit l'interrompre à propos de rien, ou on l'engageoit à quelque

petit voyage, en lui faiſant eſpérer qu'il pourroit être utile à quelqu'un : l'eſpérance d'être utile, etoit la regle de ſa conduite, & le mobile de toutes ſes actions. On vint lui dire que le déſordre régnoit dans le pays de *Pou*, depuis que ſon diſciple *Tſée-lou* etoit ſorti de charge. Celui qu'on lui avoit donné pour ſucceſſeur, etoit un traître qui ne tarda pas à lever l'etendard de la révolte. Il etoit lié d'intérêt avec un *Tay-fou* rebelle, & entraîna dans ſon parti la plupart de ceux qui etoient confiés à ſes ſoins.

A cette nouvelle *Koung-tſée* ſe détermina à ſe tranſporter ſur les lieux, accompagné de *Tſée-lou* ſon diſciple, & d'un petit nombre d'autres. Il crut qu'il ſuffiſoit de ſe montrer pour ramener la tranquillité parmi des hommes qui en connoiſſoient tout le prix, parce qu'ils en avoient ci-devant goûté toutes les douceurs ; il ſe trompa. Les Grands de *Pou* ne connoiſſoient plus de frein ; ils etoient armés les uns contre les autres, & les rebelles paroiſſoient les plus forts. A peine ceux-ci eurent appris que *Koung-tſée* & *Tſée-lou* venoient chez eux pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, qu'ils envoyerent des ſoldats à leur rencontre pour ſe ſaiſir de leurs perſonnes, & les combattre, s'ils réſiſtoient. Heureuſement pour nos Philoſophes, *Koung-yang-jou*, qui avoit eté lui-même diſciple de *Koung-tſée*, fut inſtruit à tems de ce qui ſe tramoit contre eux ; il s'arma, & arma quelques-uns de ſes amis, & vint délivrer ſon ancien Maître du danger où il etoit expoſé. « Le *Ming*, » lui dit-il en l'abordant, a ſi bien arrangé les choſes, que je » me trouve à portée de vous défendre contre quiconque oſera » vous manquer. Je vais, l'épée à la main, vous ouvrir un paſ- » ſage, ou pour retourner ſur vos pas, ou pour vous rendre » où vous voulez aller ».

Koung-tſée, prévoyant que toutes les tentatives qu'il pourroit

faire auprès de gens ainſi déterminés, ſeroient pour le moins inutiles, prit le parti du retour, comme etant le plus sûr. Les rebelles, qui ne vouloient, au fond, que l'empêcher d'aller chez eux, n'y mirent aucun obſtacle ; & *Koung-yang-jou*, autant pour lui faire honneur, que pour pourvoir à ſon bien-être & à ſa ſureté le long de la route, le fit accompagner par cinq chars remplis d'hommes & de proviſions.

Le danger auquel il venoit d'echapper avec tant de peine, ne l'empêcha pas de s'expoſer, bientôt après, à de nouveaux périls. Les diſciples qu'il avoit dans les Royaumes de *Yé* & de *Tſai*, perſuadés que ſa préſence etoit néceſſaire dans leur pays, lui firent les plus fortes inſtances pour l'engager à s'y rendre. Il ne crut pas pouvoir ſe refuſer à leurs empreſſemens, & entreprit ces nouveaux voyages, quoique les circonſtances fuſſent des plus critiques, les gens de guerre & les brigands infeſtant preſque tous les lieux par où il devoit paſſer. Il alla d'abord dans le Royaume de *Yé*. Le Roi, à qui il fut préſenté, le reçut aſſez froidement. Il lui fit quelques interrogations ſur ſa maniere de vivre, ſur le nombre de ſes diſciples, & ſur quelques autres objets de nulle importance. Il evita avec une affectation marquée, de le faire parler ſur les ſciences & le gouvernement. *Koung-tſée* comprit par cette premiere audience, que ce Prince ne penſoit à rien moins qu'à ſe ſervir de lui ; il ne ſe trompa pas. Cependant, pour n'avoir rien à ſe reprocher, il lui fit dire qu'il etoit diſpoſé à lui conſacrer ſon tems & ſes ſervices dans tous les emplois qu'il voudroit bien lui confier ; il n'eut pour réponſe que des paroles vagues. Le peu de tems qu'il reſta dans le *Yé*, il l'employa à renouveller dans l'eſprit de ſes diſciples le ſouvenir de ce qu'il leur avoit appris lorſqu'ils etoient à ſa ſuite. Il partit de là pour aller au *Tſai* : quand il fut près de la riviere, il trouva le pays inondé. Les eaux n'etant point encore rentrées

dans leur lit, il n'osa pas s'exposer à aller plus loin, sans savoir, du moins à-peu-près, où on pouvoit les passer sans danger. Il fit prendre les devans à *Tsée-lou* pour s'en informer. *Tsée-lou* n'eut pas fait quelques pas, qu'il apperçut deux hommes qui, à la queue d'une même charrue, sembloient s'entretenir tout en labourant; il alla droit à eux. « Mes amis, leur dit-il en » les abordant, je suis l'un des disciples du Sage *Koung-tsée*; » notre Maître voudroit aller dans le pays de *Tsai*; dites-moi, » je vous prie, s'il y a quelque endroit près d'ici où nous puis- » sions passer la riviere à gué ».

« Nous n'en connoissons aucun, lui répondirent-ils; tout est » inondé. Si vous voulez nous en croire, vous n'irez pas plus » loin; le désordre, & le désordre le plus affreux, regne dans » le *Tsai*; la vertu n'y a plus d'asyle, le vice y est couronné. » Nous en sommes sortis pour nous soustraire à la persécution des » méchans, & nous menons ici une vie tranquille, en labourant » la terre de nos propres mains. Notre travail ne nous empêche » pas de cultiver la Sageſſe. Nous nous trouvons ensemble le plus » souvent que nous pouvons; nous nous entretenons de ce qui » faisoit ci-devant l'objet de notre etude: la journée finie, nous » nous rendons dans le sein de notre famille, où, par maniere » de délassement, nous donnons quelques quarts-d'heure à la » lecture, ou à des réflexions sur ce que nous avons lu. Du » reste, nous laissons aller le monde comme il va, sans nous » mettre en peine de le réformer. Dans le malheureux tems où » nous vivons, le parti le plus sûr est de ne pas se mêler des » affaires des autres, de rester inconnu, & de ne penser qu'à » soi: c'est celui que nous avons pris, & nous nous en trou- » vons bien. Faites-en de même, & dites à votre Maître d'en » faire autant ».

On peut croire que *Tsée-lou* rendit mot pour mot ce qu'il



Helman, Sculp.

venoit d'entendre, & qu'en conſéquence *Koung-tſée* & ſes compagnons de voyage, s'informerent de ce que c'etoit que ces deux hommes, qui, ſous un habillement ruſtique, cachoient leur véritable condition. Ils apprirent que l'un des deux ſe nommoit *Tchang-tſiu*, & l'autre *Kié-nio*, & qu'ils etoient de la ſecte de *Lao-tſée*. Ce trait d'hiſtoire, très-peu important en lui-même, eſt un de ceux qu'on a tranſmis à la poſtérité dans toutes ſes circonſtances. *Koung-tſée* etoit dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge, & *Ngai-koung* dans la cinquieme de ſon regne, la quarante-huitieme du cycle ſexagénaire, dénommée *ſin-hai*. Le lieu où les deux Philoſophes ſectaires labouroient la terre, s'appelloit alors du nom général de *Hoang-tcheng-chan*, près du bourg nommé aujourd'hui *Yé-hien*, de la dépendance de *Ngan-yang-fou*, de la Province du *Ho-nan*. La riviere coule à l'eſt de cet endroit, à la diſtance de dix *lys*. On y a conſtruit un pont, qu'on a nommé *Ouen-tſin-kiao*, c'eſt-à-dire, *Pont de l'enquête du paſſage à gué*, en mémoire de ce que ce fut là que *Koung-tſée*, voulant paſſer la riviere, s'arrêta pour attendre la réponſe de ſon diſciple *Tſée-lou*, qui avoit pris les devans pour s'informer de l'endroit précis où on pouvoit la paſſer ſans danger. Le conſeil de *Tchang-ſiu* & de *Kienio* ne fit pas changer de réſolution à nos voyageurs ; ils paſſerent la riviere, continuerent leur route, & arriverent au *Tſai*, d'où, après avoir terminé les affaires pour leſquelles ils y avoient eté appellés, ils revinrent dans le Royaume de *Tchen*.

Le Roi avoit fait conſtruire, non loin de ſon Palais, un *Ling-yang-tai*, ou Obſervatoire, pour lequel il avoit dépenſé des ſommes conſidérables. Les Officiers qu'il avoit chargés de veiller ſur l'ouvrage, ne s'etant pas acquittés de leur devoir à ſon gré, il avoit, dans le premier accès de ſa colere, porté un arrêt de mort contre trois d'entre aux, qui lui parurent plus

coupables que les autres, articulant expreſſément qu'ils ſeroient exécutés au bas du *Ling-yang-tai*, afin que le peuple fût inſtruit du ſujet pour lequel on les faiſoit mourir. Le jour où cette tragique ſcene devoit avoir lieu, il alla en perſonne à l'Obſervatoire pour en être témoin. En attendant le moment de l'exécution, il lui vint en penſée de ſavoir ſi cet Obſervatoire étoit fait à l'inſtar de ceux des Fondateurs de la Dynaſtie des *Tcheou*. Il s'en informa auprès de ſes Courtiſans. Aucun ne fut en etat de lui répondre ; mais l'un d'entre eux lui dit qu'il y avoit actuellement dans ſa Capitale un homme très-verſé dans la ſcience de l'Antiquité, qui pourroit lui donner ſur cet article tous les eclairciſſemens qu'il deſireroit ; que cet homme avoit déjà paru devant Sa Majeſté en qualité de Sage, & qu'il etoit connu par-tout ſous le nom de *Philoſophe du Royaume de Lou*. C'eſt *Koung-tſée*, reprit le Roi ; *qu'on aille ſur le champ l'inviter, de ma part, à ſe rendre ici*. Il fut obéi, & *Koung-tſée* ne tarda pas à paroître. Le Roi ſortit de la ſalle, & vint juſques ſur la plate-forme pour le recevoir & lui faire honneur.

« Maître, lui dit-il, je vous ai invité à venir voir le *Ling-*
» *yang-tai* qui vient d'être achevé : vaut-il bien celui des *Tcheou*,
» conſtruit par *Ouen-ouang ?* Examinez-le à loiſir, & vous me
» direz ce que vous en penſez. Il m'en a coûté de bien grandes
» ſommes pour le rendre tel qu'il eſt ; & encore n'eſt-il pas
» tout-à-fait à ma fantaiſie. Les Officiers que j'avois chargés
» de veiller ſur l'ouvrage & ſur les ouvriers, ſe ſont négligés
» au point que je me ſuis vu contraint de condamner à mort
» trois des principaux : on va leur faire ſubir la peine due à
» leur négligence. *Ouen-ouang* fut-il obligé d'en venir à de
» pareilles extrémités » ?

« Seigneur, répondit *Koung-tſée*, le *Ling-yang-tai* que

» *Ouen-ouang* fit conſtruire, etoit pour l'uſage, & non point » pour la parade ; rien de ce qui eſt néceſſaire n'y man- » quoit. On ne fut pas plutôt inſtruit du projet qu'il avoit » formé de le conſtruire, que ſes Sujets de tous les etats s'em- » preſſerent à le ſeconder dans ſes vues, & à lui fournir, » chacun, ſuivant ſes facultés & ſes talens, ce qui etoit néceſ- » ſaire ou utile pour l'exécution. Tout ſe fit ſans tumulte, paci- » fiquement & avec une entiere cordialité : c'etoient des en- » fans chéris qui travailloient pour un pere qu'ils aimoient ten- » drement ; comment auroit-il pu arriver que quelqu'un d'entre » eux eût mérité la mort ? *Ouen-ouang* faiſoit trop de cas de » la vie des hommes, pour croire qu'il lui etoit permis de » diſpoſer à ſon gré de celle du moindre de ſes Sujets ; il lui » falloit des crimes, & des crimes avérés, pour qu'il ſe détermi- » nât à condamner quelqu'un à mort. Ce n'etoit ni dans l'accès » d'une colere, ni par humeur, ni par caprice, ni à la hâte, quil » portoit ſon jugement ; il faiſoit examiner, il examinoit lui- » même ; & quand il avoit conſtaté le délit, il interrogeoit la » loi, & ne parloit que d'après elle ».

Le Roi, qui craignoit que ce Philoſophe etranger ne lui dît quelque vérité qu'il ne ſeroit pas bien-aiſe d'entendre, changea de diſcours ; & ſous prétexte d'examiner tout ce qui etoit dans le nouvel edifice, il rentra dans la ſalle ſans attendre qu'il repliquât. Le peu qu'il avoit eu la complaiſance d'entendre, ne fut pas ſans effet : il fit naître dans ſon cœur des ſentimens plus humains ; il eut honte d'avoir porté un jugement ſi ſévere & ſi précipité, contre des hommes qui, n'etant coupables d'aucun crime capital, auroient eté ſuffiſamment punis de leur négligence par quelque réprimande en termes un peu forts, ou par une amende pécuniaire en forme de dédommagement. Pour réparer ſa faute, il ordonna ſur le champ qu'on ſuſpendît

l'exécution ; & le moment d'après il accorda la grace entiere.

Environ vers ce même tems, le Roi de *Ou* etant à s'amuſer dans l'un des *Tings* ou Pavillons de ſon Palais, apperçut un oiſeau ſingulier, planant dans les airs, à la portée de la vue, & ſans s'ecarter du voiſinage des bâtimens royaux, comme s'il eût voulu les reconnoître l'un après l'autre ; ſon plumage etoit d'un rouge vif, & il tenoit dans ſon bec un fragment de quelque choſe qu'on avoit peine à diſtinguer. Après avoir plané quelque tems, il ſe rabattit dans la cour même qui donnoit entrée au pavillon, & ſembloit attendre qu'on vînt lui arracher ou lui demander ce qu'il portoit, pour reprendre ſon vol. Le Roi ſortit de l'appartement où il etoit, pour voir de plus près ce phénomene. A peine fut-il à portée, que l'oiſeau lâche ſa proie, prend ſon eſſor, & d'un vol rapide s'éloigne d'un lieu où il ne devoit que ſe montrer & diſparoître.

Ce qu'il avoit laiſſé tomber, fut apporté au Roi, qui le fit examiner & l'examina lui-même avec beaucoup d'attention ; mais ni lui, ni aucun de ceux qu'il conſulta, ne purent découvrir autre choſe, ſinon que c'etoit le fragment d'une lame d'or, ſur laquelle il y avoit des caracteres différens de ceux qu'on connoiſſoit, & qui etoient alors en uſage. Après avoir tenté inutilement de deviner ce que ce pouvoit être, un des Courtiſans dit au Roi qu'il n'y avoit que le Philoſophe de *Lou* qui fût en etat de donner là-deſſus quelque eclairciſſement, parce qu'il etoit le ſeul qui poſſédât à fond la ſcience de l'Antiquité. « Je ſuis en relation, ajouta-t-il, avec quelques-uns de ſes diſ-» ciples, qui m'ont dit que leur Maître faiſoit actuellement » ſon ſéjour dans le Royaume de *Tchen*. N'importe, répondit » le Roi ; qu'on envoie quelqu'un de ma part lui porter ce » morceau de métal ; & en lui expoſant la maniere dont j'en ſuis » devenu poſſeſſeur, qu'on le prie d'examiner ces caracteres,

» dont

» dont on voit encore l'empreinte, d'en donner l'explication, » ſi cela ſe peut, & de dire ſur-tout ce qu'il faut penſer de » cet evénement ». L'ordre du Roi fut exécuté ſans délai; le Courier, chargé du dépôt ſur lequel on ſouhaitoit des eclairciſſemens, arriva chez *Koung-tſée*, lui expoſa ſa commiſſion, & en reçut cette réponſe :

« Rapportez au Roi que le fragment de métal qu'un oiſeau » ſingulier lui a apporté, eſt une partie de la lame d'or que le » grand *Yu* portoit toujours ſur lui pour s'exciter à la pratique de » ſes devoirs, en jettant les yeux ſur les caracteres qu'il y avoit » fait graver. Ces caracteres, dont il ne reſte qu'une partie à » demi effacée par le tems, diſoient : *c'eſt par l'ordre du Ciel que* » *je regne, & je ne regne que pour ſeconder le Ciel, qui veut* » *procurer aux hommes tout ce qui peut contribuer à leur bon-* » *heur. Puiſque j'ai eté choiſi pour ſeconder le Ciel, je dois* » *entrer dans ſes vues, & ne rien oublier de ce qui dépend de* » *moi pour rendre heureux les peuples qui ſont confiés à mes* » *ſoins. Pendant la vie, nous ne ſommes qu'etrangers ſur la terre,* » *à la mort nous retournons d'où nous ſommes venus.*

» Ajoutez de ma part, continua *Koung-tſée*, que la tradi- » tion eſt que le grand *Yu* ſentant approcher ſa fin, fit cacher » dans la montagne voiſine le tréſor dont votre Maître vient » de faire l'acquiſition. La maniere tout-à-fait extraordinaire » dont il en eſt devenu poſſeſſeur, eſt une marque que le Ciel » le prend, lui & ſon Royaume, ſous ſa protection, s'il ſe » conduit en conformité de la doctrine exprimée par les carac- » teres que le grand *Yu* fit graver ſur la lame d'or. Voilà tout » ce que je puis vous dire en eclairciſſement de ce que vous » m'avez demandé ».

Satisfait de cette réponſe, le Courier retourna précipitamment ſur ſes pas pour en rendre compte à celui qui l'avoit

envoyé. La réponſe & l'evénement qui l'avoit occaſionnée, ne tarderent pas à être divulgués ; ce fut pendant quelque tems l'hiſtoire du jour : on la racontoit de tous côtés ; & chacun, en la racontant, y ajoutoit quelque choſe du ſien, en bon ou en mauvais préſage, ſuivant qu'il etoit affecté pour ou contre le Royaume de *Ou*. Elle parvint juſqu'au Royaume de *Tchou*. *Tchao-ouang*, qui etoit alors ſur le trône, en prit occaſion d'appeller *Koung-tſée* dans ſes Etats. Il avoit ſouvent oui parler de lui, & depuis long-tems il avoit une forte envie de l'avoir auprès de ſa Perſonne, & de ſe l'attacher. *Tſai-yu*, l'un des diſciples de notre Sage, etoit alors à portée d'être conſulté ; le Roi le fit appeller, & lui dit : « tout ce qu'on m'a » rapporté du mérite de votre Maître, m'a inſpiré le deſir » de l'inviter à venir s'etablir dans la Capitale de mes Etats, où » je me propoſe de lui confier les emplois les plus honorables, » & de me ſervir de ſes lumieres dans les affaires qui concer- » nent le Gouvernement. Faites-lui ſavoir mes intentions ; & » en les lui annonçant, n'oubliez pas de l'aſſurer qu'il recevra » dans ma Cour tous les honneurs & tous les avantages que je » pourrai lui procurer. Dès aujourd'hui je donnerai mes ordres » pour qu'on ait à préparer la maiſon qu'il doit habiter, & » l'equipage que je lui deſtine. Je veux que votre Maître jouiſſe » ici de tout ce qui pourra contribuer à le ſatisfaire ».

« Seigneur, lui répondit *Tſai-yu*, vous ne rendez pas juſtice à » mon Maître, ſi vous croyez l'attirer par l'appât des honneurs » & des richeſſes. Il mépriſe les richeſſes, & n'ambitionne point » les honneurs. Si quelquefois il a eté dans l'abondance ; s'il a exer- » cé des emplois relevés, ç'a eté ſans intrigues comme ſans dé- » dain. Il ne ſe regardoit que comme le ſimple dépoſitaire des » biens dont il jouiſſoit ; il n'enviſageoit les dignités auxquelles » il etoit parvenu, que comme des fardeaux qu'il etoit chargé » de porter pour le ſoulagement des autres. Toute ſon ambition

» ſe borne à répandre la ſaine doctrine des Anciens, & à faire » pratiquer les ſalutaires maximes qu'elle enſeigne. Il y a long- » tems que j'ai le précieux avantage d'être au nombre de ſes » diſciples; j'oſe aſſurer à votre Majeſté que je n'ai pas en- » tendu de lui une ſeule parole qui ne tendît à inſpirer la ſa- » geſſe, l'amour des hommes, la juſtice & la vertu. Le néceſ- » ſaire lui ſuffit; & ſi le néceſſaire vient à lui manquer, comme » il eſt arrivé plus d'une fois, il eſt auſſi content que s'il etoit » dans l'abondance de tout.

» Lorſqu'il a exercé des emplois honorables dans les diffé- » rens lieux qu'il a parcourus, il ne vouloit des revenus, ap- » pointemens ou honoraires qui y etoient attachés, que ce » qu'il lui en falloit pour vivre dans la décence de ſon etat: » c'eſt la raiſon pour laquelle il a plutôt amoindri que groſſi ſon » patrimoine. Mais il eſt très-riche, parce qu'il ne deſire rien. » Il partage ſon tems entre l'etude, l'inſtruction & les voya- » ges. Il ne s'arrête que dans les lieux où il eſpere pouvoir ſe » rendre utile; & il en ſort pour aller ailleurs, auſſi-tôt que ſon » eſpérance eſt fruſtrée, ou que ſon objet eſt rempli.

» Il a mis ſous le joug du devoir, les paſſions qui ont cou- » tume d'aſſervir la plupart des autres hommes; & ſon égalité » dans les différens accidens de la vie, eſt un indice non équi- » voque que ſon intérieur eſt des mieux réglés. Pour ce qui » eſt de ſa conduite extérieure, tous ceux qui l'ont vu de près, » & qui ſont les témoins ordinaires de ſes actions, aſſurent » qu'elle eſt irréprochable. Son domeſtique n'eſt pas moins bien » réglé que ſa propre perſonne. Son epouſe n'oſeroit porter » des habits brillans, tels qu'en ont les autres femmes de ſa » condition, & ſa concubine n'en porte que de toile: l'une » & l'autre ſont toujours très-modeſtement vêtues. Ses equi- » pages, ſes ameublemens, tout chez lui eſt dans la plus grande

» ſimplicité. Sa nourriture eſt des plus frugales ; & cette fru-
» galité s'etend ſur ceux dont l'entretien eſt à ſa charge, &
» juſqu'à ſes animaux domeſtiques. Du reſte, ce n'eſt point
» par le motif d'une ſordide epargne qu'il en agit ainſi ; c'eſt
» uniquement pour modeler ſa conduite ſur ſa doctrine, &
» pratiquer le premier ce qu'il enſeigne aux autres. En un
» mot, je crois qu'on peut aſſurer que ſa bouche, ſes yeux
» & ſes oreilles, n'ont jamais eté ſouillés par rien de déshon-
» nête. Je vous dis tout cela, Seigneur, moins pour vous don-
» ner une idée de ſa vertu, que pour vous faire entendre que
» s'il vient dans votre Royaume, ce ne ſera point en vue
» d'y être elevé aux honneurs, ni d'acquérir des richeſſes. J'ai
» entendu avec plaiſir, lui répondit le Roi, le détail dans
» lequel vous êtes entré ſur le compte de votre Maître ; je
» ſais à préſent à quoi m'en tenir. Vous pouvez lui annoncer
» de ma part toutes les ſatisfactions qui ſeront de ſon goût ».

L'invitation du Roi de *Tchou* ne pouvoit être faite plus à propos : *Koung-tſée*, négligé dans le *Tchen*, & preſque entiérement oublié de ceux même qui l'y avoient reçu avec toutes les démonſtrations de la plus parfaite bienveillance & du plus profond reſpect, avoit déjà pris la réſolution de s'en eloigner, & s'etoit retiré à *Tcheng-fou*, ville ſituée dans cette extrémité du Royaume de *Tchen* qui confinoit au Royaume de *Ou*. Là, en attendant que les circonſtances le déterminaſſent pour le lieu où il devoit aller, il s'occupoit avec ſes diſciples, de la lecture & de ſes autres exercices accoutumés : mais, comme il n'avoit pas eu la précaution de ſe munir des choſes néceſſaires pour un ſéjour de quelque durée, il commençoit à n'avoir pas de quoi vivre. Quelques-uns de ſes diſciples s'etoient détachés pour aller avertir ſes amis de l'etat où il ſe trouvoit, & en tirer quelque ſecours. Ce fut en même tems que ces

ſecours arriverent, qu'arriva auſſi le député de *Tſai-yu*, qui l'invitoit à ſe rendre au plutôt au Royaume de *Tchou*, où i etoit deſiré avec empreſſement, & attendu avec impatience.

Sur cette agréable nouvelle, il ſe mit en chemin, bien eloigné de prévoir la cruelle epreuve à laquelle il alloit être ſoumis. Il n'eut pas fait quelques *lys*, qu'il ſe vit inveſti par une troupe de ſoldats mis en embuſcade par les *Tay-fou* des Royaumes de *Tchen* & de *Tſai*. Ces deux *Tay-fou* le faiſoient obſerver depuis qu'il s'etoit retiré à *Tcheng-fou*; ils craignoient qu'il n'allât donner le ſecours de ſes conſeils à quelqu'un des Rois leurs ennemis. Leur crainte augmenta quand ils apprirent qu'il etoit appellé par le Roi de *Tchou* : « *Koung-tſée*, dirent-» ils entre eux, connoît parfaitement le fort & le foible de » nos deux Royaumes; le Roi de *Ou*, aſſez puiſſant par lui-» même, nous menace egalement; il n'attend qu'une occa-» ſion favorable pour nous déclarer la guerre & nous ecraſer. » Si, par le moyen de *Koung-tſée*, dont il a quelques diſ-» ciples dans ſa Cour, il vient à bout de mettre le Roi de » *Tcheou* dans ſon parti, c'en eſt fait des Etats de *Tchen* & » de *Tſai*. Détournons ce malheur, puiſqu'il eſt en notre pou-» voir de le faire; ſerrons de ſi près le Philoſophe de *Lou*, » gardons ſi bien les environs du lieu qu'il habite, qu'il ne » puiſſe ni avancer ni reculer ».

Ce fut à quoi ils ſe réſolurent, & ce qu'ils exécuterent avec la derniere cruauté. On prétend que *Koung-tſée* & ſes compagnons furent ſept jours entiers ſans prendre d'autre nourriture que quelques racines ſauvages, qu'ils trouvoient même avec peine & en très-petite quantité, dans le lieu où ils étoient ſi etroitement gardés. L'on ajoute que *Koung-tſée* ne perdit rien de ſa tranquillité ordinaire, qu'il avoit un viſage ſerein & riant, qu'il liſoit, expliquoit, faiſoit des vers, chantoit même,

& jouoit du *kin*, comme il avoit coutume de le faire dans la ſalle des exercices, ou dans ſa propre maiſon ; tandis que ceux de ſa ſuite, exténués de faim, avoient à peine la force de ſe mouvoir. L'eſpérance d'être bientôt délivrés, les ſoutenoit encore. L'un des leurs avoit trouvé le moyen de s'echapper, pour aller donner avis de ce qui ſe paſſoit, à celui qui avoit invité leur Maître de la part du Roi de *Tchou*. Ce Prince ne fut pas plutôt inſtruit, qu'il envoya des troupes au ſecours des aſſiégés ; mais ces troupes n'arriverent que dans le courant du ſeptieme jour. Comme elles tardoient à venir, & que d'ailleurs on n'avoit aucune preuve qu'elles arriveroient, *Tſée-lou* avoit eté tenté plus d'une fois d'aller, le ſabre à la main, pour s'ouvrir un paſſage à travers ceux qui les tenoient ainſi bloqués ; mais *Koung-tſée*, par des paroles pleines de douceur, s'etoit toujours oppoſé à ſa fougue. « Mon cher *Tſée-*
» *lou*, lui avoit-il dit, ce que vous voulez faire eſt contre
» toutes les regles de la prudence, & tient du déſeſpoir. Vous
» expoſer à une mort certaine, ſans eſpérance d'aucun fruit
» pour vous ou pour les autres, ſeroit une action indigne d'un
» homme qui veut acquérir la ſageſſe. Soumettons-nous avec
» réſignation aux décrets du *Tien* ; & puiſque le *Tien* a réſolu
» la rude epreuve où nous nous trouvons, ſubiſſons-la ſans
» murmure, & attendons de ſa bonté qn'il daigne la faire
» ceſſer ».

Dans l'un des momens où l'impatience de ce même *Tſée-lou* etoit ſur le point d'eclater : « *Tſée-lou*, lui dit *Koung-tſée*,
» c'eſt à préſent le tems de montrer les progrès que vous avez
» faits dans l'etude de la ſageſſe. Si vous n'êtes pas auſſi ré-
» ſigné que vous l'etiez, ou paroiſſiez l'être, avant le funeſte
» evénement qui nous retient ici, vous ne différez pas de
» l'homme ordinaire, & vous avez perdu votre tems à ma ſuite.

» N'oubliez pas le motif qui vous engagea à vous attacher à » moi ; ne vous laiſſez point abattre ; ſupportez courageuſe- » ment une diſgrace à laquelle vous n'avez pas donné lieu. » Elle va finir, d'une maniere ou d'autre : car, ou nous allons » ceſſer de vivre, exténués par la faim, & alors nous mour- » rons avec la conſolation d'avoir rempli juſqu'au bout notre » pénible tâche ; ou nous allons être délivrés. Car pour peu de » diligence qu'ait faite celui qui eſt allé implorer pour nous les » ſecours du Roi de *Tchou*, il ne doit pas tarder à être de re- » tour ; & alors, ſatisfaits de nous-mêmes, nous irons gaiement » où nous ſommes appellés, nous expoſer, s'il le faut, à de nou- » velles inſultes & à de nouveaux dangers. En attendant que » nous ſachions poſitivement à quoi nous en tenir, ne perdons » rien de notre bonne humeur ; travaillons de concert à adoucir » nos maux ; communiquons-nous mutuellement nos réflexions, » & tâchons de faire notre profit de ce qui nous arrive. Je » veux vous faire part d'une idée qui s'eſt préſentée à moi » tantôt en liſant le *Ché-king*. Voici les paroles qui l'ont fait » naître : *Lorſque des Chaſſeurs armés environnent dans un lieu* » *déſert les repaires des tigres & des léopards, ces animaux, tout* » *courageux, tout féroces qu'ils ſont, n'oſent ſortir de leurs* » *retraites pour aller aſſouvir la faim qui les dévore, de peur* » *de rencontrer la mort où ils chercheroient la vie*, &c. Sans » être léopard ni tigre, me ſuis-je dit à moi-même, je me » trouve préciſément dans le même cas ; pourquoi cela ? Je » n'ai point nui aux hommes ; je leur ai fait, au contraire, tout » le bien que j'ai pu ; & les hommes cherchent à me nuire, » & à me faire tout le mal qu'ils peuvent. Quelle eſt, croyez- » vous, la raiſon d'une pareille conduite à mon egard » ?

« Je penſe, répondit *Tſée-lou*, que ceux qui en veulent » actuellement à notre vie, nous regardent comme des mal-

» faiteurs & des brigands, dont il eſt à propos de purger la » terre ».

« Vous vous trompez, lui dit *Koung-tſée ;* ils n'ont pas de » nous l'idée que vous croyez. Ils ont traité de même les » *Pi-kan*, les *Pe-y* & les *Cheou-tſi*, quoique ces grands Per- » ſonnages fuſſent regardés comme des modeles de ſageſſe, & » des exemples de toutes les vertus. Nous ne valons pas mieux » qu'eux. Et vous, pourſuivit-il en s'adreſſant à *Tſée-koung*, à » quoi attribuez-vous le mépris & la haine dont nous reſſen- » tons les effets en tant d'occaſions » ?

« Maître, répondit *Tſée-koung*, je crois que cela vient uni- » quement de ce que la doctrine que vous enſeignez eſt trop » relevée pour être à la portée du grand nombre. Elle con- » trarie le penchant de la plupart des hommes à ſuivre les » mouvemens déréglés de leurs paſſions. Ne pourriez-vous pas » trouver quelque moyen d'adoucir ce que cette doctrine a » d'un peu trop rude ? Vous ſeriez alors mieux ecouté, & vos » travaux ne ſeroient pas tout-à-fait inutiles. Je m'imagine qu'en » n'exigeant du commun des hommes, que proportionnelle- » ment à leurs forces, vous vous mettriez, en quelque ſorte, » à leur niveau, & vous en obtiendriez plus aiſément ce que » vous en exigeriez ; ils ceſſeroient tout au moins de vous être » contraires ».

« Vous vous trompez, repliqua *Koung-tſée ;* je n'exige des » hommes que ce qu'il faut en exiger. La doctrine que je tâche » de leur inculquer, eſt celle que nos Anciens ont enſeignée, » & qu'ils nous ont tranſmiſe ; je n'y ai rien ajouté, & je n'en » ôte rien. Je la tranſmets à mon tour dans ſa pureté primitive. » Elle eſt immuable ; c'eſt le Ciel lui-même qui en eſt l'Au- » teur. Je ne ſuis, par rapport à elle, que ce qu'eſt un agricul- » teur par rapport à la ſemence qu'il confie à la terre. Il ne

» dépend

» dépend pas de lui de donner à la ſemence une forme différente de celle qu'elle a, de la faire germer, croître & fructifier; il la met en terre telle qu'elle eſt; il l'arroſe & lui donne ſes ſoins : c'eſt tout ce qu'il peut faire; le reſte n'eſt pas en ſon pouvoir. Au reſte, ne vous y trompez pas; quoi qu'on diſe, quoi qu'on faſſe, on aura toujours des contradicteurs. Ceux qui rejettent la doctrine que j'annonce, la rejetteroient également quand tout autre que moi la leur annonceroit; & quiconque trouve de la difficulté à pratiquer ce qu'elle enſeigne, ne trouveroit perſonne qui lui en rendît la pratique plus aiſée. *Yen-hoei* nous dira ce qu'il en penſe ». *Yen-hoei* s'avança modeſtement, & dit : « Maître, vous êtes vertueux, & vous n'oubliez rien pour inſpirer aux autres les ſentimens de vertu qui vous animent. Vous rempliſſez vos devoirs dans toute leur etendue, & vous tâchez de perſuader aux autres qu'ils ſont tenus à remplir les leurs. Il n'eſt pas ſurprenant qu'on vous contrarie, & que, ne voulant ni vous imiter, ni ſuivre vos conſeils, on vous rebute par-tout. Pour nous, qui jouiſſons du précieux avantage de vous voir de près, & qui ſommes plus à portée que les autres de profiter de vos inſtructions, nous ſommes convaincus qu'il n'y a rien de mieux à faire que de ſuivre votre exemple; de faire, comme vous, du bien à tout le monde, & de tâcher de devenir à notre tour des modeles ſur leſquels les autres puiſſent ſe former. Si, après avoir ainſi rempli notre tâche, on nous mépriſe, on nous hait, on nous perſécute, nous ne devons pas moins être ſatisfaits de nous-mêmes, que ſi nous jouiſſions par-tout de l'eſtime publique, & que nos travaux fuſſent ſuivis par-tout des plus brillans ſuccès. Ce ſeroit à ceux qui nous mépriſeroient, qui nous haïroient, qui nous perſécuteroient, qu'il conviendroit de s'affliger. Enſeignons

» la saine doctrine telle qu'elle est, telle que nos Anciens nous » l'ont transmise : tant pis pour ceux qui ne voudront pas la » recevoir. Voilà, je pense, à quoi nous devons nous en » tenir, si nous echappons pour cette fois au danger qui nous » menace ; dussions-nous, en continuant d'agir comme nous » l'avons fait jusqu'ici, nous exposer à de nouveaux périls ». *Koung-tsée* approuva la sage réponse de son cher *Yen-hoei*, & les autres disciples convinrent que c'etoit avec raison.

Cependant les troupes que le Roi de *Tchou* envoyoit à leur secours, arriverent. Celles que les deux *Tay-fou* avoient mises en embuscade, voyant qu'il leur seroit impossible de résister à des forces de beaucoup supérieures aux leurs, prirent la fuite & laisserent le champ libre à nos voyageurs ; ceux-ci, se trouvant en sûreté, continuerent paisiblement leur route jusqu'aux frontieres de *Tchou*, où les gens de guerre qui les escortoient, les quitterent pour aller rendre compte de la réussite de leur commission.

Le long du chemin ils rencontrerent un pêcheur, qui, tenant à la main un poisson, s'avança pour le leur offrir. *Koung-tsée* le remercia de sa bonne volonté, & le pria de le dispenser de l'accepter. Le pêcheur, faisant instance, lui dit : « ce que je » vous offre est bien peu de chose ; mais je vous l'offre du » meilleur de mon cœur. Dans l'endroit où vous allez coucher, » vous ne trouverez peut-être pas du poisson. Vous êtes sur le » point d'y arriver ; & moi, j'aurois bien du chemin à faire » avant que d'arriver à la ville. Mon poisson seroit probable- » ment déjà gâté, & il me seroit difficile de le vendre. J'ai » eu le bonheur de vous rencontrer, puis-je faire mieux que » de vous faire profiter du fruit d'un travail dont je ne profi- » terois pas moi-même ? Obligez-moi de l'accepter ».

A ces mots *Koung-tsée* se recueillant, s'avance avec respect

vers le pêcheur, prend à deux mains le préſent qu'il veut lui faire, le remercie avec attendriſſement, & ordonne à ſes diſciples de préparer ce poiſſon pour en faire une offrande aux Ancêtres.

C'etoit pour la ſeconde fois qu'une pareille circonſtance ſe préſentoit; & cette ſeconde fois ſes diſciples, ainſi qu'ils l'avoient fait ci-devant, lui témoignerent leur ſurpriſe de ce qu'il faiſoit un ſi grand cas d'une choſe de nulle valeur, qu'un homme de néant lui offroit parce qu'il ne ſavoit qu'en faire, & qu'il ne lui offroit que parce qu'il n'en pouvoit tirer aucun profit pour lui-même. *Koung-tſée* leur répondit dans les mêmes termes à-peu-près qu'il l'avoit fait ci-devant, en leur diſant que ce n'etoit ni au prix de la choſe donnée, ni à l'etat de la perſonne qui donnoit, qu'il falloit avoir egard; mais à la droiture, au bon cœur & à la ſincérité de celui dont l'intention eſt de nous obliger. « Pour moi, ajouta-t-il, vu la droiture, » la ſincérité & le bon cœur de ce bon-homme, je vous avoue » que je fais plus de cas de ce qu'il vient de m'offrir, que je » n'en faiſois des mille meſures de riz que je recevois autrefois » du Roi de *Tſi* ». Les diſciples baiſſerent les yeux, & ne repliquerent point. « Je préſume, continua *Koung-tſée*, que ſi nous » nous trouvons encore dans le même cas, vous vous ſouvien- » drez de ce que je viens de vous dire; ou ſi vous l'avez ou- » blié, je vous en rappellerai le ſouvenir ».

Dans le cours du même voyage, *Koung-tſée* voulut viſiter la ſépulture du fils unique de *Ki-tcha*. Ce *Ki-tcha* n'etoit que le dernier des fils de *Cheou-mong*, Roi de *Ou*; & cependant, ſon pere ayant egard à ſes belles qualités, vouloit le placer ſur le trône, préférablement à ſes autres fils, & en faire ſon ſucceſſeur. *Ki-tcha* refuſa conſtamment, non par un motif de déſobéiſſance ou par grimace, mais avec toute la ſincérité

d'un cœur droit, & uniquement pour ne pas fruſtrer ſes freres, plus âgés que lui, de la prérogative que leur donnoit le droit d'aîneſſe. C'etoit un Prince ſans ambition, cultivant la vertu pour elle-même, la Philoſophie & les Arts, & rempliſſant avec la derniere exactitude juſqu'aux moindres de ſes devoirs. Le Roi ſon pere l'avoit envoyé au Royaume de *Tſi*, pour traiter une affaire de la plus grande importance. Comme il n'avoit qu'un fils, & qu'il s'etoit chargé lui-même de ſon education, il le mena avec lui; & ce cher fils mourut ſur la route: ſans ſe laiſſer abattre, il le fit enterrer dans l'endroit même où il ſe trouva quand arriva ce funeſte accident; & après avoir fait toutes les cérémonies funebres, il ſe remit en chemin pour aller où il etoit envoyé. Il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il réuſſit au gré des deux Rois, & à l'avantage des deux Royaumes. C'eſt en voyant par lui-même en quel etat etoit la ſépulture du fils, que *Koung-tſée* vouloit ſe former une idée juſte de la vertu du pere: « car, diſoit-il, un homme véritablement vertueux, ne ſe néglige pas dans les choſes qui paſſent pour petites & de nulle importance aux yeux du vulgaire. Aux yeux du Sage, tout ce qui eſt du devoir, eſt important ».

Après avoir tout examiné avec la plus grande attention, il ſe tourna vers ſes diſciples, & leur dit: « *Ki-tcha* eſt véritablement un grand homme; il eſt digne de toute la réputation dont il jouit; & ſon nom doit paſſer à la poſtérité, à la ſuite de ceux des célebres perſonnages de la haute Antiquité. En elevant un tombeau à ſon fils, il l'a fait tel qu'il eſt preſcrit de le faire pour ceux qui meurent en voyage. Ce ſoin de ſa part, dans les circonſtances où il ſe trouvoit, eſt un ſigne non equivoque que l'amour de tous ſes devoirs etoit gravé dans ſon cœur ».

« Mais, lui repliqua-t-on, il paroît qu'il a manqué à quelque » choſe ; car le marbre qu'il a elevé devant le tombeau, eſt ſans » inſcription. Il n'a manqué à rien, repartit *Koung-tſée ;* il etoit » preſſé de ſe rendre où ſon Souverain l'envoyoit ; il n'avoit » pas un Graveur à portée, & il crut pouvoir ſe diſpenſer de » faire ſavoir aux paſſans que les cendres d'un jeune homme, » qui n'avoit montré que des diſpoſitions à ſe rendre utile, ſans » avoir encore rendu aucun ſervice à la patrie, repoſoient » dans ce lieu : mais un autre peut faire ce qu'il n'a pas fait ».

« Maître, lui dit *Tſée-koung*, voilà votre crayon ; tracez » vous-même une epitaphe qui ſoit digne du fils d'un tel » pere : on ne manquera pas de la faire graver, parce que, » venant de vous, elle ne ſauroit manquer d'être telle qu'il la » faut pour l'inſtruction & la ſatisfaction de ceux qui la liront ».

Koung-tſée prit le crayon des mains de ſon diſciple ; & après avoir réfléchi quelques momens, il ecrivit ce peu de mots : *Sépulture du fils de Ki, au pays de Yen-ling.*

Voilà qui ſuffit, dit-il en rendant le crayon. *Tſée-koung* & les autres, ſurpris de la briéveté de cette inſcription, lui dirent : « nous ne nous attendions pas à une inſcription ſi laconique ; » elle ne dit abſolument rien de ce que l'on deſireroit ſavoir ».

« Elle dit tout ce qu'il faut, repliqua *Koung-tſée*. Ceux qui » ſont inſtruits connoiſſent *Ki-tcha*, & ſavent ce qui l'a rendu » célebre ; ils n'ont pas beſoin qu'on leur en apprenne davan- » tage. Ceux qui ne ſont point inſtruits, & qui ne le connoiſ- » ſent pas, auront la curioſité de le connoître ; ils s'informe- » ront de ce qui le concerne, & ils apprendront que c'eſt un » homme dont la mémoire doit être en vénération juſques » dans les ſiecles les plus reculés ». Après ces mots, ſans attendre de réponſe, il s'avança vers l'endroit où il avoit laiſſé

ſon bagage, remonta dans ſon char, & continua ſa route.

Cependant le bruit de ſa prochaine arrivée dans la Capitale du Royaume de *Tchou*, s'etoit déjà répandu. Un particulier, plus curieux que les autres de voir au plutôt le Sage dont il entendoit faire l'eloge par tant de bouches, alla l'attendre ſur le chemin par où il devoit néceſſairement paſſer avant que d'entrer dans la ville. D'auſſi loin qu'il apperçut un char traîné par un bœuf, & eſcorté de pluſieurs perſonnes qui n'etoient ni des ſoldats, ni des gens ordinaires de ſervice, il ne douta point que ce ne fût celui du Sage qu'on avoit annoncé. A l'inſtant l'enthouſiaſme le ſaiſit; & s'avançant gravement vers ce char, il entonna à pleine voix un Cantique, dont le ſens eſt: « Le *Foung-hoang* vient hors de ſaiſon; tout à préſent eſt » bouleverſé; la vertu n'habite plus ſur la terre; on feroit de » vains efforts pour l'y rappeller. Que nous annoncera donc le » *Foung-hoang?* Si c'eſt un nouvel ordre de choſes, peut-être » y fera-t-on quelque attention: ſi c'eſt pour faire revivre le » tems paſſé, c'eſt tems perdu, c'eſt tems perdu ».

Ce couplet, chanté d'une voix mélodieuſe, fit beaucoup de plaiſir à *Koung-tſée*; il voulut faire connoiſſance avec un homme qui en agiſſoit d'une maniere ſi peu uſitée, & qui ſembloit être plus inſtruit que ne le ſont les hommes ordinaires. Il ordonna à tout ſon monde de s'arrêter, deſcendit de ſon char, & alla au-devant de l'inconnu. Il n'eut pas fait quelques pas, que cet homme, fixant les yeux ſur lui, lui tourna le dos & prit la fuite, comme s'il eût eté frappé de terreur.

Voilà, dira-t-on, bien des minuties. J'en conviens; mais ce n'eſt que par l'aſſemblage de toutes ces minuties, qu'on peut ſe former une idée juſte du Philoſophe qu'on veut connoître. Je l'ai déjà dit, & je le répete, je ne fais ni un roman, ni un

portrait d'imagination ; je rapporte ce que je trouve, & je l'expoſe, autant que cela ſe peut, à la maniere du pays : qu'on ne s'impatiente point.

Le Roi fut bientôt informé de l'arrivée de notre Sage. Il ordonna qu'on lui fît la reception la plus honorable ; lui fit aſſigner un logement vaſte, commode, & où rien ne manquoit ; l'admit en ſa préſence peu de jours après ; & fut ſi charmé de ſa converſation, qu'il forma le deſſein de lui faire un apanage qui le fixât ſans retour dans ſes Etats. Au nombre des Provinces de ſon Royaume, il en etoit une d'environ ſept cens *lys* d'etendue, qui portoit alors le nom de *Chou-che*, ſituée entre le *Ho-nan* & la partie boréale du *Hou-kouang* d'aujourd'hui : c'eſt cette Province qu'il vouloit lui donner à titre de fief, réverſible à la Couronne après ſa mort. Il propoſa l'affaire à ſon Conſeil, ne doutant pas que ſes Miniſtres & les autres ne fuſſent de même avis que lui, & n'approuvaſſent ſa réſolution d'une commune voix. Il ſe trompa ; tous furent d'un avis contraire, parce qu'il n'y en eût aucun qui ne craignît en particulier d'être ſupplanté par ce nouveau venu, s'il etoit etabli ſolidement dans le Royaume. Celui qui oſa contredire le Roi avec l'appareil des raiſons d'Etat, fut un nommé *Tſée-ſi*.

Ce *Tſée-ſi* joignoit à ſes dignités de *Tay-fou* & de premier Miniſtre, le talent de connoître le foible de ſon Maître, & l'art de s'en ſervir avec ſuccès pour parvenir à ſes fins. « Seigneur, lui dit-il, vous voulez honorer un etranger qui jouit » de la réputation d'être l'un des premiers Sages de nos jours ; » vous voulez lui faire du bien : il n'y a rien en cela qui ne » ſoit digne d'un grand Prince. Mais connoiſſez-vous bien cet » etranger ? êtes-vous entré dans les profondeurs de ſon cœur, » pour vous aſſurer de ſes ſentimens ? Êtes-vous fondé à croire

» qu'il ſera reconnoiſſant des bienfaits dont vous voulez le
» combler, & qu'il préférera vos intérêts à ceux des autres
» Rois qui l'ont egalement comblé d'honneurs & de bienfaits?
» Pour moi, je crains tout le contraire. S'il arrivoit, par mal-
» heur, ce que vous m'avouerez n'être pas impoſſible, qu'il fût
» plus porté d'inclination pour quelqu'un des Rois vos voiſins
» ou vos ennemis, & qu'il voulût le favoriſer à votre préjudice,
» il pourroit lui ſeul vous nuire plus efficacement que ne pour-
» roit le faire une armée entiere des plus expérimentés guer-
» riers. Il a des diſciples dans tous les pays & de tous les etats;
» & dans le nombre de ceux qui l'ont reconnu pour Maître,
» il en eſt qui poſſedent au plus haut degré quelqu'une de
» ces qualités utiles qui rendent eſtimable aux yeux de la mul-
» titude, & qui font rechercher des puiſſances qui peuvent en
» tirer parti. *Tſée-koung*, par exemple, eſt très-habile dans
» tout ce qui concerne le gouvernement; il a rempli avec
» diſtinction, dans différens Royaumes, les emplois les plus
» importans, & il connoît le fort & le foible de tous les lieux
» qu'il a parcourus. *Tſée-lou* eſt l'un des plus grands Capitaines
» de ſon ſiecle: juſqu'à préſent, il a réuſſi dans toutes ſes entre-
» priſes militaires. *Yen-hoei* eſt au-deſſus de tout eloge par ſa
» vertu. *Tſai-yu* eſt un homme propre à tout; il n'eſt aucun
» emploi, aucune charge, aucune dignité qu'il ne puiſſe exer-
» cer avec honneur. Voilà ceux que je connois. Combien
» d'autres plus habiles peut-être, & par-là même plus dangereux,
» leſquels, quoique diſperſés, peuvent ſe réunir quand il le
» voudra, pour les faire mouvoir à ſon gré. D'ailleurs, que
» de nouveaux amis, que de nouveaux diſciples ne ſe fera-t-il
» pas encore parmi nous, pour leur inſpirer tels ſentimens qu'il
» jugera à propos?

» Votre prévoyance, me direz-vous peut-être, s'étend un
» peu

» peu trop loin. *Koung-tsée* est un homme qui cultive la sa-
» gesse, qui enseigne la pure doctrine des Anciens, & qui ne
» se propose d'autre objet, que celui de faire régner le bon
» ordre par-tout.

» Je veux bien croire tout cela de lui; & c'est justement
» par cela même qu'il est redoutable, & qu'il peut être très-
» nuisible, s'il en a la volonté. Laissons à part tous les dom-
» mages qu'il peut vous causer au dehors, & ne parlons que
» de ce qu'il peut faire au dedans. Il me semble déjà le voir
» s'eriger en maître auprès de votre Majesté, & regarder
» comme son principal devoir de lui donner des avis sur tout.
» Tantôt il dira que vos Ministres cherchent plutôt leurs inté-
» rêts particuliers, que le bien de votre Royaume & l'avan-
» tage de vos Sujets; que vos Courtisans sont des flatteurs;
» que les hommes en place grevent le peuple, & autres choses
» de cette nature, qui ne feront que vous troubler & répandre
» dans votre cœur la défiance, les soupçons, & une perpé-
» tuelle inquiétude. D'autres fois il entreprendra la réforme de
» quelques-uns de nos usages, sous prétexte que ce sont des
» abus. Il s'efforcera de nous faire adopter d'anciennes coutu-
» mes, oubliées depuis bien des siecles, & qui ne sauroient
» s'accorder avec les mœurs présentes. Il vous forcera, par des
» raisons qu'il aura l'art de faire valoir comme bonnes, à dis-
» gracier ceux de vos Officiers qui vous sont les plus chers, &
» qui sont le plus sincerement attachés à votre Personne ».

« En voilà assez, interrompit le Roi; vous m'ouvrez les yeux,
» & je comprends que tout ce que vous venez de dire peut
» arriver. Je change d'avis; & au lieu de chercher à fixer au-
» près de ma personne ce Philosophe etranger, en le com-
» blant d'honneurs & de bienfaits, comme je me l'etois pro-
» posé d'abord, je souhaiterois qu'il se dégoûtât de lui-même,

» & qu'il prît le parti de nous laiſſer tranquilles : car, n'etant » venu ici qu'à mon intention, il ne ſeroit pas décent que je » le renvoyaſſe. Allez le trouver ; dites-lui que les circonſtances » ayant changé, je me trouve forcé de changer moi-même, » & de ne pouvoir pas remplir les vues que j'avois ſur lui : » n'ayant aucun emploi à lui donner, je le laiſſe libre de reſter » dans mon Royaume, ou d'en ſortir quand il lui plaira. S'il » ſe détermine à reſter, je pourvoirai à ſa ſubſiſtance & à » l'entretien de ſa Maiſon. S'il veut nous quitter, je le dé- » fraierai libéralement juſqu'à l'endroit où il devra ſe rendre. » C'eſt tout ce que je peux faire pour lui. Tâchez de lui adou- » cir ce qu'un pareil compliment peut avoir de dur ; je m'en » décharge ſur vous ». On imagine ſans peine la maniere dont celui-ci s'acquitta de la commiſſion. Il fit ſi bien, qu'après l'intervalle de quelques jours, *Koung-tſée*, ſe voyant négligé, abandonné même, crut ne devoir pas attendre qu'on lui déclarât d'une maniere plus poſitive, qu'il falloit vuider le Royaume. Il s'y détermina, & retourna dans les Etats de *Ouei*.

Ses amis, & quelques diſciples qu'il avoit là, furent fort ſurpris de ſon retour. Il leur en expliqua la cauſe telle qu'il la concevoit, & leur ſurpriſe ſe changea en indignation contre le Miniſtre *Tſée-ſi*, auquel ils attribuerent le changement qui s'etoit fait dans l'eſprit d'un Monarque qui s'etoit montré ſi bien diſpoſé en faveur de leur Maître. « Tel eſt, leur dit *Koung-tſée*, » le ſort des Rois de nos jours ; ils ſont preſque toujours trom- » pés par ceux dont ils croient avoir le moins lieu de ſe défier. » Pour moi, pleinement convaincu que je n'ai contribué en » rien par ma faute aux diſgraces de différens genres que j'ai » eſſuyées dans le cours de ce dernier voyage, j'en ſuis déjà » tout conſolé, dans l'eſpérance que je me rendrai plus utile » autre part que dans le *Tchou*, quand le tems en ſera venu.

13. Pag. 355.

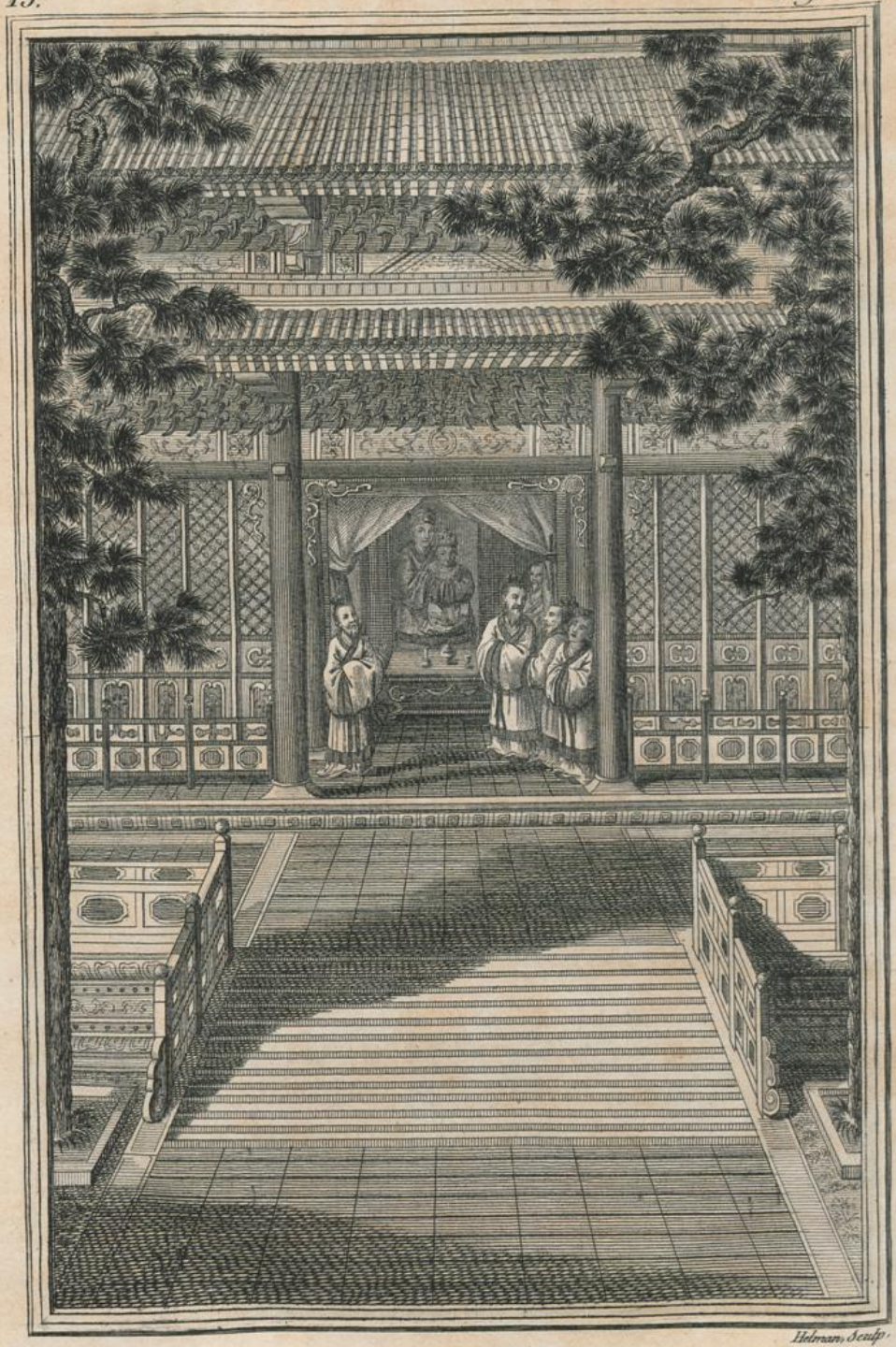

Helman, Sculp.

» En attendant, continuons nos exercices ordinaires ; inſtrui-
» ſons-nous nous-mêmes, & tâchons d'inſtruire les autres de ce
» qu'il nous importe à tous de ſavoir, pour pouvoir remplir
» dignement la tâche qui eſt impoſée à chacun de nous ».

Ce fut à-peu-près vers ce tems-là, que *Tſo-kieou-ming*, déjà célébre chez les *Tcheou*, dont il etoit l'un des Hiſtoriographes, vint ſe ranger parmi les diſciples du Philoſophe de *Lou*. Après avoir paſſé quelque tems avec ſon nouveau Maître, *Tſo-kieou-ming* ſe diſpoſa à retourner à l'exercice de ſon emploi. Il invita *Koung-tſée* à faire ce voyage avec lui : « ce voyage, lui dit-il, » vous ſera très-utile pour perfectionner les différens ouvrages » auxquels vous travaillez ; & quand nous ſerons arrivés au » terme, vous trouverez tous les ſecours dont vous aurez be- » ſoin, parce qu'en qualité d'Hiſtoriographe, je ſuis en etat » de vous les procurer ». *Koung-tſée* accepta la propoſition ; & etant montés l'un & l'autre dans un même char, ils ſe mirent en chemin, accompagnés du vertueux *Yen-hoei*, & des autres diſciples qui avoient coutume de ſuivre leur Maître par-tout.

Arrivés dans ces lieux reſpectables dont *Ou-ouang* & *Tcheou-koung* avoient fait autrefois le centre des Sciences, de la Gloire & de la Vertu, le premier objet de leur curioſité fut de revoir le fameux *Ming-tang*, ou *Temple de la Lumiere*. Ils s'y tranſporterent, & examinerent tout avec la plus ſcrupuleuſe attention. (*Voyez la Planche 13e.*) L'un des diſciples, frappé de voir les ſtatues de *Tcheng-ouang* & de *Tcheou-koung*, placées dans une même ſalle & ſur un même trône, en témoigna ſa ſurpriſe à *Koung-tſée*. « Maître, lui dit-il, les ſtatues que nous » voyons déſignent ſans doute quelque trait de la vie des deux » Princes qu'elles repréſentent ; ſi cela eſt, je ne conçois pas » comment *Tcheou-koung*, qui paſſe pour avoir eté l'un des

» plus ſages Princes de l'Antiquité, auroit pu s'oublier juſqu'à » ſe mettre au niveau de ſon Souverain. Un Sujet qui s'aſſied » en préſence de ſon Roi, commet une indécence; mais il » manque eſſentiellement au reſpect qu'il lui doit, quand il » oſe, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, s'aſſeoir ſur » ſon trône à côté de lui. Il n'eſt pas vraiſemblable que le grand » *Tcheou-koung* ſe ſoit ainſi emancipé. Pour moi, je crois que » ces ſtatues ayant eté faites après la mort de ceux qu'elles » repréſentent, on n'y a pas regardé de ſi près; & que, par » un zele aveugle pour la gloire de *Tcheou-koung*, au lieu de » placer ſa ſtatue derriere le trône de ſon Maître, on l'a placée » ſur le trône même, aſſiſe comme celle de *Tcheng-ouang*: » qu'en penſez-vous »?

« Ce que je penſe, répondit *Koung-tſée*, c'eſt que vous » n'êtes point au fait de ce qui a donné occaſion de repréſenter » *Tcheng-ouang* & *Tcheou-koung* comme vous les voyez; & » qu'ignorant la vérité de l'hiſtoire, vous vous egarez dans le » labyrinthe des raiſonnemens. Je dois à la mémoire du grand » *Tcheou-koung* de lever tous vos doutes ſur ce qui concerne » ſa modeſtie & ſes autres vertus. Voici le fait tel qu'il eſt » raconté dans les Annales des *Tcheou*.

» Ou-ouang *ſe voyant ſur le point de mourir, déſigna ſon fils* » Tcheng-ouang *pour être ſon ſucceſſeur à l'Empire; mais comme* » Tcheng-ouang, *à cauſe de ſon bas-âge, devoit être, pendant* » *bien des années, hors d'etat de régner par lui-même*, Ou-ouang » *y pourvut ſagement, en nommant* Tcheou-koung *pour gouver-* » *ner à la place du jeune Prince, juſqu'à ce qu'il eût atteint* » *l'âge compétent.*

» *Tcheou-koung*, pourſuivit *Koung-tſée*, du vivant de ſon » frere, & ſous ſon autorité, gouvernoit l'Empire en qualité » de Miniſtre. Sous le nom de ſon Pupille, il devoit le gouverner

» encore en qualité de Régent. Il etoit à craindre que les Grands » & le Peuple, qui n'ignoroient pas qu'il avoit eté le conseil, » le compagnon & le coopérateur du grand *Ou-ouang* dans la » conquête de l'Empire, & qui etoient déjà tout accoutumés » à lui obéir, ne s'imaginassent qu'il etoit son légitime succes- » seur, préférablement à un enfant, qui ne pouvoit encore rien » par lui-même. Pour les empêcher de tomber dans cette erreur, » il se crut obligé de proclamer solemnellement le légitime » héritier de la Couronne, & de le faire reconnoître pour tel » par tous les Ordres de l'Etat. Il indiqua l'assemblée générale » dans la salle extérieure du *Ming-tang ;* & quand elle fut » formée, il prit entre ses bras le jeune Empereur, monta » avec lui sur le trône pour l'y tenir assis dans la contenance » qui convenoit ; & s'etant assis lui-même, il s'exprima à-peu- » près en ces mots :

» *Le Ciel, en donnant l'Empire à* Ou-ouang, *a voulu qu'il* » *pût le transmettre à ses descendans. Voilà celui qui doit rem-* » *plir sa place : c'est son fils ; mais comme ce cher fils n'est point* » *encore en âge de gouverner, je suis chargé, en attendant, de* » *gouverner sous son nom, & de le former moi même dans le grand* » *art du gouvernement. Je lui donnerai tous mes soins ; & j'espere* » *que, pour vous protéger & pour nous défendre, il aura la valeur* » *& les autres qualités guerrieres de son illustre pere ; & pour* » *vous procurer les douceurs de la vie, toutes les vertus pacifi-* » *ques de son sage aïeul. Rendez-lui dès-à-présent l'hommage que* » *vous lui devez comme à votre Souverain.*

» A ces mots tous se prosternerent ; & par des acclamations » réitérées, ils reconnurent le jeune Prince pour leur Empe- » reur. Trouvez-vous dans la conduite que tint alors *Tcheou-* » *koung*, quelque chose qui mérite répréhension ? *Tcheou-*

» *koung*, répondirent d'une commune voix tous ceux qui » etoient préſens, ne mérite que des eloges ».

Koung-tſée & ſes compagnons continuerent à examiner toutes les particularités antiques & modernes qui etoient renfermées dans le *Ming-tang*; & après avoir fait leurs obſervations ſur ce qu'ils voyoient, & s'être mutuellement communiqué leurs remarques, ils furent introduits dans la ſalle particuliere de *Heou-tſi*, fils de la célebre *Kiang-yuen*, & premier chef de la race des *Tcheou*. (*Voy. la Planche 14*). Ils revirent avec plaiſir la ſtatue d'or qui etoit placée ſur l'un des côtés de l'entrée, en dehors de l'eſcalier; & s'appliquerent, plus qu'ils n'avoient fait la premiere fois, à pénétrer le ſens de chacun des caracteres qui etoient gravés tout le long du dos de cette ſtatue. (Je les ai rapportés en caracteres modernes, & j'en ai donné l'explication en parlant du premier voyage de *Koung-tſée* chez les *Tcheou*. *Voy.* pages 65 *& ſuiv.*

Durant tout le tems que *Koung-tſée* demeura dans la Capitale des Etats de *Tcheou*, ſon nouveau diſciple *Tſo-kieou-ming*, lui procura, ainſi qu'il le lui avoit promis, tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin pour la perfection de ſes ouvrages. Ils compulſerent enſemble tous les manuſcrits authentiques qui concernoient les premiers tems de la Monarchie; ils confronterent les principaux articles de l'hiſtoire générale de la Dynaſtie régnante, avec ceux que *Koung-tſée* préparoit pour la continuation de l'hiſtoire particuliere du Royaume de *Lou*, ſous le titre de *Tchun-tſieou*; & mirent, pour ainſi dire, tous les inſtans à profit, pour que rien d'eſſentiel ne leur echappât.

Après quelques mois ainſi utilement employés, *Koung-tſée* n'ayant plus de recherches à faire chez les *Tcheou*, prit congé



Helman, Sculp.

de *Tſo-kieou-ming*, & retourna dans le Royaume de *Ouei*. Il avoit coutume, lorſqu'il voyageoit, de deſcendre de tems en tems de ſa voiture, & de faire une partie du chemin à pied, pour pouvoir examiner par lui-même ce qui méritoit quelque attention. Alors il faiſoit prendre les devans à ſes diſciples pour aller préparer le gîte, & n'en retenoit qu'un ou deux pour lui ſervir de compagnons. En côtoyant le pied d'une montagne, non loin des bords du *Hoang-ho*, il eut envie de voir en quel etat etoient les ſentiers qu'on y avoit autrefois pratiqués pour la commodité de ceux qui, en différens tems de l'année, alloient faire leurs cérémonies juſques ſur le ſommet. Il dit à *Tſée-lou* de le ſuivre. Ils marchoient enſemble, jettant les yeux de côté & d'autre, quand tout-à-coup *Koung-tſée* s'arrêta; & ſe tournant vers ſon compagnon, il lui montre un faiſan qui mangeoit tranquillement des grains, ſans la moindre appréhenſion de devenir la victime de ſa ſécurité. « Voilà » donc, dit-il triſtement, que des lieux ſi fréquentés autrefois, » ſont devenus déſerts! Voilà dans ces déſerts un faiſan laiſſé » ſeul de ſon eſpèce pour dévorer tous ces grains! J'en ſuis » dans une affliction extrême ».

« Je ne vois pas, lui répondit *Tſée-lou*, qu'il y ait là de quoi » vous affliger ſi fort. Vous ſavez que je ſuis lent à concevoir » le ſens de ce qu'on me dit, pour peu qu'il ſoit hors de la » voie ordinaire; ayez la bonté de vous expliquer plus claire- » ment, afin que je puiſſe prendre part a votre affliction, & » vous en ſoulager d'autant, ſi cela eſt poſſible ».

« Ces grains ainſi abandonnés, reprit *Koung-tſée*, ſont l'i- » mage de la ſaine doctrine & de l'etat où elle ſe trouve au- » jourd'hui. Pour ce qui eſt du faiſan, il repréſente exactement » ma ſituation préſente: comment ne m'affligerois-je pas »?

Il répéta juſqu'à trois fois la même choſe, ſans que *Tſée-lou*

y comprît rien. Mais quand il eut rejoint ſes compagnons, il leur fit part de ce qu'avoit dit le Maître, & à quelle occaſion il l'avoit dit; & ceux-ci lui en donnerent l'explication, qu'il ne comprit peut-être pas davantage.

Après avoir marché quelque tems, *Koung-tſée* voyant que les herbes ſauvages, les ronces & les epines couvroient tous les anciens ſentiers, craignit de s'egarer en s'engageant plus avant. Il revint ſur ſes pas pour rejoindre les ſiens, & ſe rendre au gîte par la grande route. Le cœur navré de triſteſſe, il compoſa en chemin faiſant l'ode ou la chanſon *teng-pei-kieou-ling*, que ſes diſciples ont tranſmiſe à la poſtérité, & dont voici le ſens quant à l'eſſentiel:

« On ne ſauroit parvenir au ſommet de la montagne, » ſans paſſer par des chemins difficiles & raboteux. On ne » ſauroit atteindre à la vertu, ſans qu'il en coûte bien des » efforts & des peines. Ignorer la route qu'il faut prendre, & » ſe mettre en chemin ſans avoir rien qui guide, c'eſt vouloir » s'egarer; c'eſt ſe mettre en danger de périr.

» Mon deſſein etoit de grimper ſur le ſommet de *Tay-chan*, » pour y jouir encore une fois du brillant ſpectacle que les » quatre parties du monde offrent enſemble à des yeux atten- » tifs. Ni ſa hauteur, ni les arbres touffus qui la couvrent, » les précipices qui s'y rencontrent, n'etoient pas capables de » m'effrayer.

» Je ſavois qu'il y avoit des ſentiers pratiqués à travers les » bois; qu'il y avoit des ponts ſur les précipices, & je me » raſſurois: mais, hélas! tout a diſparu. Les herbes ſauvages, » les ronces & les epines couvrent tous les ſentiers; à quels » ſignaux pourroit-on les reconnoître? Les ponts ſont délabrés » ou rompus; comment franchir les précipices?

» Entreprendrois-je de me frayer de nouveaux chemins, de

» conſtruire

» conſtruire de nouveaux ponts ? Les inſtrumens qui ſeroient » néceſſaires me manquent. Les paſſions ont etouffé toutes les » ſemences de la vertu ; comment pouvoir les faire germer ? » J'ai fait de vains efforts pour mettre ſur les voies qui con- » duiſent à la Sageſſe, ceux qui voudroient y marcher ; n'ayant » pu réuſſir, je n'ai plus de reſſource que dans les gémiſſemens » & les pleurs ».

A peine fut-il deſcendu de ſon char, en arrivant au gîte, que ceux de ſes diſciples qui ne l'avoient pas ſuivi, crurent voir quelque changement dans ſa maniere de les accueillir. Inquiets de le trouver plus triſte qu'au moment où il s'etoit ſéparé d'eux, ils craignirent qu'il ne lui fût arrivé quelque choſe de fâcheux, & l'interrogerent pour ſavoir ce qui en etoit. « Ce qui m'afflige, leur répondit-il, eſt expliqué dans » les vers que je viens de faire & que je vais chanter ». En même tems, s'etant fait apporter ſon *kin*, il le mit au ton, & chanta la piece qu'on vient de lire, en mariant ſa voix au ſon de ſon inſtrument. Il en fit de même après avoir compoſé la chanſon *y-lan-tſao*, dans laquelle il compare la ſaine doctrine à la fleur que produit la plante *y-lan*, fleur très-belle & très-odoriférante ; mais en même tems d'une ſi grande délicateſſe, que le plus petit vent ſuffit pour la faner, l'arracher de ſa tige, & l'emporter. J'ai parlé plus haut de cette chanſon, & je l'ai expliquée, page 309.

A ſon arrivée on lui annonça la mort de *Ki-koan-ché*, ſon epouſe. « *Ki-koan-ché* mon epouſe, dit-il à ſes diſciples, vient » de terminer ſa carriere ; je ne tarderai pas à terminer la » mienne, car je ſuis dans la ſoixante-ſixieme année de mon » âge : je dois mettre à profit le peu de jours qu'il me reſte » encore à vivre. Tâchez de conſoler mon fils, & faites en- » ſorte qu'il ne ſe livre pas trop à ſa douleur ».

En s'exprimant ainſi, il ſembloit preſſentir la conduite que devoit tenir ſon fils. *Koung-ly* pleuroit chaque jour ſa mere; & après une année révolue, il la pleuroit encore comme dans le premier mois de ſon décès. Il arriva un jour que *Koung-tſée*, entendant des ſanglots & des pleurs plus forts que de coutume, demanda ce que c'etoit, & pour quel ſujet on ſe lamentoit ainſi : *c'eſt votre fils* Koung-ly, lui répondit-on, *qui pleure ſa mere.*

« Mon fils a tort, repliqua *Koung-tſée*, de pleurer ainſi ſa » mere. Il y a plus d'un an qu'elle eſt morte; il doit s'en tenir » exactement, quant à l'extérieur, à ce qui eſt preſcrit dans le » cérémonial ».

On rapporta à *Koung-ly* ce qu'avoit dit ſon pere; & *Koung-ly* ſe corrigea, en ceſſant de donner des marques eclatantes de ſa douleur.

Cette même année *Ki-kang-tſée*, l'un des Miniſtres du Roi de *Lou*, ecrivit à *Koung-tſée* pour l'inviter à revenir dans ſa patrie; il lui envoya de quoi le défrayer, & ajouta à cet envoi des préſens conſidérables en plus d'un genre, comptant l'engager par-là à ſe rendre à ſes inſtances. *Koung-tſée* n'avoit pas beſoin qu'on ſe mît en frais pour obtenir de lui ce qu'il etoit diſpoſé de faire. Il y avoit déjà quelque tems que, ſe voyant inutile dans le Royaume de *Ouei*, il avoit formé le deſſein de le quitter, pour aller ailleurs offrir ſes ſervices à qui voudroit les accepter; il profita de la bonne volonté du Miniſtre de ſon Roi, & partit pour ſe rendre où il etoit appellé.

Il y avoit ſur la route un bourg peu conſidérable, nommé alors *Ou-tcheng*, & dont le ſoin etoit confié à ſon diſciple *Tſée-yeou*. Quand il paſſa près de ce bourg, il entendit avec ſurpriſe le ſon des grands inſtrumens, & des airs de la muſique des grandes Cérémonies. Il ſe tourna vers ſes diſciples, & leur

dit en riant : « pour tuer un poulet, il n'eſt pas beſoin d'em-
» ployer un coutelas tel qu'il le faut pour tuer un bœuf ».

Tſée-yeou, qui etoit venu au-devant de *Koung-tſée*, comprit d'abord ce qu'il vouloit dire ; & ſans ſe déconcerter, il lui repliqua ſur le champ : « Maître, je n'ai pas oublié les leçons
» que vous nous avez données, & j'ai tâché de les mettre à
» profit. Vous nous avez enſeigné qu'il n'eſt aucun homme qui
» ne puiſſe acquérir la ſageſſe ; & que l'un des moyens de l'ac-
» quérir, eſt l'etude de la grande muſique & des grandes Céré-
» monies, parce que c'eſt en etudiant la grande muſique & les
» grandes Cérémonies, que l'on apprend à régler ſon propre
» cœur ſuivant ce que preſcrit la ſaine raiſon, & à ſe con-
» duire envers ſes ſemblables ſuivant les regles de cette cha-
» rité univerſelle, qui fait qu'on aime tous les hommes en géné-
» ral, & chacun d'eux en particulier. Les habitans du petit
» bourg que je gouverne, ſont des hommes ; je tâche de les
» conduire à la ſageſſe par le ſentier que vous nous avez vous-
» même indiqué ».

« Je ſuis très-ſatisfait de ce que vous venez de dire, lui répon-
» dit *Koung-tſée ;* c'eſt ſans trop de réflexion & pour m'egayer
» un moment, que j'ai dit moi-même qu'il ne falloit pas, pour
» tuer un poulet, employer un coutelas, tel qu'on l'emploie
» pour tuer un bœuf. J'approuve votre conduite ; continuez à
» vous conduire de même, & comptez ſur mon approbation ».

Il rentra enfin dans ſa patrie, après une abſence de quatorze ans. Il en etoit ſorti lorſqu'il comptoit la cinquante-quatrieme année de ſon âge, à l'occaſion de l'affront que lui fit le Roi en le privant de la portion des viandes offertes, qui lui etoit due à raiſon de ſa charge, dans le deſſein de le dégoûter ; & il avoit 68 ans quand il y rentra. Nous l'avons ſuivi pas-à-pas, pour ainſi dire, pendant tout cet eſpace de tems ; & nous nous

ſommes convaincus, ou nous avons pu nous convaincre, que les différens termes de ſes voyages n'ont pas eté au-delà d'une partie de la Chine d'aujourd'hui. Du côté du Nord il n'eſt pas allé plus loin que les frontieres du *Pé-tché-ly*; il n'a pas paſſé le fleuve *Kiang* du côté du Midi; la Province du *Chan-tong* a eté ſon *non plus ultrà* du côté de l'Orient; & la Province du *Chen-ſi* eſt ce qu'il a vu de plus reculé du côté de l'Occident. Il n'a donc point voyagé chez les Nations etrangeres; il n'a rien emprunté d'elles; & la doctrine qu'il a enſeignée, eſt la pure doctrine des anciens Chinois, dont il tâchoit de rappeller le ſouvenir dans l'eſprit de ſes contemporains, qui l'avoient entiérement négligée & comme miſe en oubli.

Quoi qu'il en ſoit, il ne trouva pas à ſon arrivée dans le Royaume de *Lou*, que les choſes y euſſent changé de face, ni qu'on fût mieux diſpoſé pour lui à la Cour, qu'on l'etoit avant ſon départ. Soit que *Ki-kang-tſée* fût mort, ou qu'il n'eût pas le même crédit qu'auparavant, les promeſſes qu'il lui avoit faites furent ſans effet; & il ne fut pas queſtion de lui donner de l'emploi: on le laiſſa maître de ſon tems pour l'employer comme il le jugeroit à propos. Il profita de cette liberté pour mettre la derniere main à ſes ouvrages, pour cultiver ſes anciens diſciples, & pour en faire de nouveaux.

Il y avoit aux environs de la ville pluſieurs tertres ſur leſquels on offroit autrefois des ſacrifices, & qui n'etoient plus que des termes de promenade pour les citoyens oiſifs. Près des endroits où etoient ces tertres, dont il ne reſtoit plus que des débris, on avoit conſtruit des ſalles ou pavillons, où chacun pouvoit aller pour ſe mettre à l'abri des ardeurs du ſoleil, & reſpirer l'air de la campagne: on leur donnoit le nom de *Tan*, (qui ſignifie *lieu elevé, ou monceau de terre ſur lequel on ſacrifie*), pour conſerver le ſouvenir de l'ancien uſage. *Koung-tſée* choiſit

ſoit alternativement quelqu'un de ces pavillons pour en faire ſon lycée. Celui où il ſe rendoit le plus ſouvent, parce qu'il approchoit plus que les autres de la ſimplicité antique, etoit connu alors, & eſt célebre aujourd'hui, ſous le nom de *tertre des abricots*, *hing-tan*. Il eſt à croire qu'on le nomma ainſi, parce qu'il y avoit au voiſinage quelque champ planté d'abricotiers.

C'etoit-là principalement qu'il alloit avec les principaux de ſes diſciples, faire des leçons ſur les *King*, ſur la muſique & les Cérémonies. Il y rédigea le *Ché-king*; il y dicta le *Chou-king*; il y perfectionna le *Tchun-tſieou*, & il y expliqua les *Koa* de *Fou-hi*. Le nombre de ceux qui venoient l'entendre ou le conſulter, augmentoit de jour en jour, & il jouiſſoit du ſeul plaiſir qui peut flatter le Sage : je veux dire, du plaiſir de cultiver les ſciences & la vertu, & d'en inſpirer le goût à tous ceux qui le reconnoiſſoient pour Maître. Il y en eut juſqu'à trois mille qui ſe déclarerent ouvertement pour être ſes diſciples. Dans ce grand nombre, il ne s'en trouvoit que ſoixante-douze qui fuſſent en etat d'expliquer les Rites, la Muſique & les Arts libéraux, indépendamment de la Morale, qui etoit l'objet principal dont ils s'occupoient tous; & douze ſeulement, qui, outre les connoiſſances qu'ils avoient acquiſes par l'etude, s'appliquoient plus ſpécialement à acquérir la ſageſſe, & s'exerçoient avec plus de conſtance & de courage à la pratique de la vertu. Ces derniers etoient les compagnons ordinaires de leur Maître, les dépoſitaires de ſes ſentimens les plus intimes, & les témoins de toutes ſes actions. C'eſt à eux qu'il expliquoit en détail tous les points de la doctrine qu'il ſe croyoit chargé par le Ciel de rappeller aux hommes, qui en avoient preſque entiérement perdu le ſouvenir; & c'eſt eux qu'il chargea, à ſon tour, du ſoin de propager cette même doctrine après ſa mort. Mais comme la meſure de leurs talens n'etoit pas la même, il leur

assigna à chacun en particulier, ce qu'il crut être le plus conforme à leur inclination, & à la capacité qu'il leur connoissoit.

Celui d'entre eux qui, à son jugement, etoit parvenu au plus haut degré de la vertu, etoit, sans contredit, le sage *Yen-hoei*. Il le conduisit un jour dans l'un des pavillons dont j'ai parlé plus haut; & là, en présence de quelques autres de ses disciples, il lui dit: « mon cher *Yen-hoei*, j'avance à grands » pas vers la fin de ma carriere, & le tems de ma dissolution » n'est pas eloigné. Vous avez eté témoin de tout ce que j'ai » fait pour tâcher d'inspirer aux hommes l'amour de la vertu, » & vous n'ignorez pas le peu de succès que j'ai eu. Il y a » peut-être de ma faute, si je n'ai pas réussi: dans ce cas-là, » vous la réparerez, & vous viendrez à bout de ce que j'ai » tenté inutilement. La connoissance que j'ai de votre bon natu- » rel, & les progrès que vous avez faits dans l'etude de la » sagesse, me donnent lieu de fonder sur vous les plus flatteuses » espérances. Vous aimez les hommes; je vous ai vu compatir » à leurs foiblesses, excuser leurs défauts, ne pas vous offenser » de leur ingratitude ni de leurs autres vices; je vous ai vu leur » faire tout le bien que vous avez pu, & leur souhaiter tout celui » que vous auriez voulu pour vous-même: en un mot, je me » suis convaincu, en observant de près toute votre conduite, » que vous avez le *jin* gravé dans votre cœur, en caracteres » ineffaçables. Continuez à faire de cette vertu votre vertu » favorite; & puisque vous savez parfaitement en quoi elle » consiste, & ce qu'elle exige de ceux qui veulent l'acquérir, » faites tous vos efforts pour en faire connoître l'excellence, & » prenez sur vous d'en expliquer la doctrine quand je ne serai » plus: c'est ce que je vous recommande par-dessus tout ».

En parlant ainsi à son cher *Yen-hoei*, *Koung-tsée* etoit bien eloigné de prévoir qu'il alloit bientôt le perdre. Ce sage dis-

ciple mourut peu de tems après, emportant avec lui dans le tombeau les regrets de son Maître & de tous ceux qui l'avoient connu. La postérité Chinoise l'a toujours regardé, & le regarde encore après plus de vingt siecles, comme ayant eté l'un de ces hommes rares que le Ciel suscite dans les jours de clémence, pour servir de modeles dans la pratique de la vertu.

La mort de *Yen-hoei* ne fut pas la seule que *Koung-tsée* eut à pleurer dans le court intervalle de quelques années. On a vu plus haut qu'il avoit perdu son epouse; *Tsée-lou*, l'un des douze qui lui etoient plus spécialement attachés, finit ses jours d'une maniere tragique, en s'etranglant de ses propres mains, pour ne pas survivre à une insulte déshonorante; & *Koung-ly*, son fils unique, termina sa carriere à l'âge de cinquante ans. Toutes ces morts jointes aux désagrémens qu'il essuyoit de tems en tems en remplissant sa tâche, le détachoient insensiblement de ce monde, & le disposoient à le quitter sans regret. Il etoit parvenu à la soixante-neuvieme année de son âge, & jouissoit encore de toute sa santé. Il se hâtoit de mettre ses ouvrages en etat de pouvoir paroître pour l'instruction de ses contemporains & de la postérité. Il venoit d'achever le *Hiao-king*, c'est-à-dire, le *Livre sacré de la Piété filiale*, dans lequel il expose en abrégé ce qu'il y a de plus essentiel à savoir sur cette vertu, qu'il regardoit comme la racine de toutes celles qui servent au maintien de la société en général, & au gouvernement des Empires en particulier. Il s'agissoit de le confier à quelqu'un qui pût le publier après sa mort, & en expliquer les maximes. Il jetta les yeux sur *Tseng-tsée*, celui de ses disciples qui avoit le mieux profité de ses leçons, & qui, par son habileté dans les Lettres, etoit plus en etat que tout autre de préſenter les pensées de son Maître dans leur véritable jour.

« *Tseng-tsée*, lui dit-il, vous savez que les Fondateurs de

» notre Monarchie, & ceux qui ont régné immédiatement » après eux, etoient des Princes dont la vertu jettoit le plus » brillant eclat ; que leur doctrine etoit ſaine, & que leurs » mœurs etoient conformes à leur doctrine. Sous ces vertueux » Princes, le peuple etoit inſtruit de ſes devoirs, & les rem- » pliſſoit avec exactitude. Les Grands n'opprimoient pas les » petits, & les petits ne portoient point envie aux Grands ; il » n'y avoit entre eux aucune diſſenſion, & ils etoient unis » comme le ſont les enfans bien nés d'une même famille. Les » Souverains donnoient leurs ordres, & tous s'empreſſoient de » les exécuter. Pourriez-vous me dire la véritable cauſe d'un » effet qui paſſe aujourd'hui pour une merveille » ?

« Que pourrois-je vous dire ſur cela, répondit *Tſeng-tſée*, » que vous ne ſachiez beaucoup mieux que moi ? Tout ce que » je ſais, je le tiens de vous. Continuez, je vous prie, à inſtruire » votre petit diſciple ».

« Aſſeyez-vous, pourſuivit *Koung-tſée ;* ecoutez attentive- » ment ce que je vais vous dire à ce ſujet, pour la derniere fois ; » & ne manquez pas d'en faire uſage quand le tems en ſera » venu. Vous avez tout ce qu'il faut pour remplir, après ma » mort, une partie des pénibles fonctions que j'ai remplies pen- » dant le cours de ma longue vie. Puiſſiez-vous être plus heu- » reux que je ne l'ai eté, & avoir plus de ſuccès que je n'en » ai eu !

» La raiſon pour laquelle les anciens Rois & leurs Sujets » rempliſſoient avec une egale exactitude tout ce qui etoit de » leur devoir reſpectif, c'eſt que les uns & les autres avoient » la piété filiale gravée dans le fond de leurs cœurs. *Hiao*, ce » *hiao*, cette piété filiale, eſt le tronc d'où ſortent les diffé- » rentes branches qui produiſent toutes les vertus ; & ce tronc a » pour racine le *jin*, l'amour du genre humain. Quand la racine

» &

» & le tronc ſont en vigueur, les branches produiſent libéra-
» lement leurs fruits. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai
» dit dans tant d'occaſions ſur ce point fondamental de la
» doctrine que je vous ai expliquée ; j'en ai conſigné le précis
» dans un petit ouvrage que j'ai compoſé ſur le *hiao* ; je vous
» en fais le dépoſitaire, & je vous le recommande ſpéciale-
» ment, parce que de tous ceux que je connois, vous êtes
» celui qui peut en faire un meilleur uſage après ma mort ».

Quoique, ſuivant la tradition, *Tſeng-tſée* n'ait eté ſpécialement chargé par ſon Maître que du petit Traité qu'il avoit compoſé ſur la piété filiale, il n'en eſt pas moins certain que la poſtérité lui eſt redevable des autres ouvrages de *Koung-tſée*, à l'exception du *Tchun-tſieou*, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire du regne des douze derniers Rois de *Lou*, dont *Tſo-kieou-ming* voulut être l'Editeur & le Commentateur.

La poéſie & la muſique avoient fait les délices de notre Philoſophe dans le brillant de l'âge ; il s'en occupoit encore avec le même plaiſir à l'âge de ſoixante-dix ans. Etant ſorti un jour par la porte orientale de la ville, avec trois de ſes diſciples, il ſe rendit ſur un ancien tertre que le Général *Tſang-ouen-tchoung* avoit fait conſtruire, pour y offrir un ſacrifice au *Tien*, en action de graces de ce qu'il avoit remporté une victoire complette ſur les ennemis de ſon Roi. Il paroiſſoit profondément occupé, & même un peu triſte. Ses diſciples crurent qu'il ſe trouvoit incommodé de la fatigue du chemin, & lui témoignerent l'inquiétude où ils etoient ſur ſa ſanté. « Soyez
» tranquilles, leur répondit-il ; je ne ſuis point incommodé.
» En voyant ce tertre dans l'etat où il eſt, j'ai fait réflexion
» ſur la caducité des choſes humaines, & cette réflexion m'a
» inſpiré quelques vers, que je vais vous chanter ». Après ces mots, il ſe fait apporter ſon *kin*, le met au ton, & chante, en

s'accompagnant de son instrument, le couplet dont voici le sens.

« Lorsque les chaleurs finissent, le froid se met en chemin; » après le printems, l'automne s'avance à grands pas; quand le » soleil se leve, c'est pour aller rapidement vers le lieu où il » doit se coucher, & les eaux ne coulent vers l'Orient (il en » est ainsi à la Chine) que pour aller s'engloutir dans le sein de » la vaste mer. Cependant le chaud & le froid, le printems » & l'automne recommencent chaque année; le soleil reparoît » chaque jour au point où il doit se lever, & de nouvelles » eaux remplacent sans cesse celles qui se sont ecoulées; mais » le grand Général qui fit construire ce tertre, son cheval » de bataille, & tous ceux qui eurent part à ses exploits, que » sont-ils devenus? par qui ont-ils eté remplacés? Hélas! pour » tout monument de leur gloire, il ne reste que les débris d'un » tertre, que les plantes sauvages tapissent en entier ».

Si cette poésie ne paroît pas bien brillante à des yeux européens, il faut s'en prendre à la traduction plutôt qu'à l'original, dans lequel les connoisseurs Chinois trouvent un sens profond & des expressions exquises. Il seroit injuste de les condamner par les loix que nous prescrivent notre goût & nos préjugés.

La réflexion qu'il venoit de mettre en poésie & en chant, se présenta plus vivement à son esprit quelques jours après. En parcourant l'*Y-king* ou lignes de *Fou-hy*, il tomba sur le *Koa* qui est intitulé *Sun-y* (comme qui diroit *signe de la destruction & réparation*) & s'y arrêta pour le méditer. A mesure qu'il méditoit, la tristesse le gagnoit insensiblement, & son visage en parut altéré. *Tsée-hia*, l'un des disciples qui etoient avec lui, s'en etant apperçu, s'avança modestement, & lui dit: « Maître, vous êtes occupé des *Koa*, & vous paroissez tout » triste. Y avez-vous découvert quelque chose qui doive vous » affliger? Si cela est, ne craignez pas de vous expliquer avec

» votre petit disciple ; je ne demande pas mieux que de m'inf-
» truire sur tout ».

« Je contemplois le *Koasun-y*, lui répondit *Koung-tsée*,
» & j'y voyois que tout ce qui existe n'a qu'un tems pour se
» montrer ; que toutes choses se délabrent peu-à-peu, se répa-
» rent par parties, & se détruisent enfin pour reparoître sous
» de nouvelles formes, lesquelles disparoîtront à leur tour,
» pour être remplacées par d'autres qui disparoîtront de même.
» Cette vue m'a fait naître une foule de réflexions qui ont
» produit sur moi l'effet dont vous me demandez la cause ».

« Puisque la contemplation des *Koa*, repartit *Tsée-hia*, est
» capable d'attrister, il me semble qu'on ne doit pas s'en occu-
» per : les sujets de tristesse ne viennent que trop sans qu'on
» les cherche ; pourquoi en chercher qui ne se présenteroient
» peut-être pas d'eux-mêmes » ?

« Vous prenez mal la chose, reprit *Koung-tsée* avec viva-
» cité. Occupez-vous des *Koa* ; lisez l'*Y-king*, etudiez-le,
» méditez-le sans cesse ; vous apprendrez beaucoup ; & plus
» vous aurez appris, plus vous croirez ne rien savoir : & plus
» vous serez enflammé du desir d'apprendre. Vous parviendrez à
» vous connoître vous-même ; alors vous serez modeste, vous
» n'aurez garde de vous préférer à qui que ce soit. On vous
» estimera, on vous aimera, & vous jouirez du plus précieux
» de tous les avantages : je veux dire de l'avantage de jouir de
» vous-même, sans que cette jouissance puisse être altérée par
» aucun accident. Tels sont les fruits que vous pourrez recueillir
» de l'*Y-king*. Auriez-vous le courage de vouloir vous en
» priver » ?

Quoique le Roi de *Lou* son Souverain ne l'eût pas employé, & parût ne pas faire cas de lui, il ne l'avoit cependant pas oublié, & conservoit dans le fond de son cœur toute l'estime

qui etoit due à ſes vertus. Il avoit la bonté de s'informer quelquefois de l'etat de ſa ſanté ; & comme on lui eut dit qu'à ſon âge, qui etoit alors de plus de ſoixante-dix ans, il etoit auſſi ſtudieux & preſque auſſi robuſte que dans ſes plus brillantes années, il voulut s'en aſſurer par lui-même, & lui donner une audience particuliere, dans laquelle il ſe propoſoit de lui rendre tous les honneurs, & lui donner toutes les marques de bienveillance dont un Souverain peut gratifier ſon Sujet. Il le fit venir ; il ordonna que, contre l'etiquette ordinaire, il entreroit par la porte du milieu, c'eſt-à-dire, par la porte qu'on n'ouvroit que pour le Roi lui-même, & pour les Ambaſſadeurs des autres Rois, en tant qu'ils repréſentoient la perſonne de leurs Maîtres. Il ſe rendit le premier dans la ſalle où il devoit l'admettre ; & auſſi tôt qu'il l'apperçut, il ſe leva, & lui ordonna de s'aſſeoir. « Vous êtes âgé, lui dit-il ; j'ai à vous entre-» tenir long-tems, & je veux que vous ſoyez à votre aiſe ». Il lui fit enſuite toutes les interrogations dont il s'aviſa, & parut toujours ſatisfait des réponſes. L'Hiſtoire n'a conſervé de cet entretien que quelques paroles qui ont rapport au Gouvernement.

« Je ſouhaiterois de tout mon cœur, dit le Roi, que mes » Sujets vécuſſent heureux ſous mon regne ; ne pourriez-vous » pas me ſuggérer quelques moyens faciles pour les rendre » tels que je le ſouhaite ? Procurez leur l'abondance, répondit » *Koung-tſée*, & ils ſeront heureux. Cela n'eſt pas aiſé, repli-» qua le Roi. Très-aiſé, reprit *Koung-tſée ;* & voici comment. » Soyez très-réſervé à exiger que le peuple, & ceux de la » campagne ſur-tout, travaillent à des ouvrages qui ne ſont » que pour vous ou pour les vôtres. Travaillant pour eux-» mêmes, ils travailleront d'affection, dans l'eſpérance de jouir » du fruit de leurs travaux ; alors les campagnes ſeront cultivées,

» les Arts ſeront en vigueur : premiere ſource d'abondance. » Diminuez le tribut & les impôts ; & ſi abſolument il vous » faut percevoir des droits, percevez-en le moins que vous » pourrez, & que ce ne ſoit que ſur les marchandiſes de luxe, » & non ſur celles de premiere néceſſité ; alors le commerce » fleurira, & vos Sujets deviendront riches : ſeconde ſource » d'abondance..... Mais en diminuant le tribut, interrompit le » Roi, & en ne mettant que de légeres impoſitions ſur un petit » nombre de marchandiſes, je m'appauvrirois infailliblement, » & je ſerois preſque réduit à rien. Comment pourrois-je alors » ſubvenir aux beſoins indiſpenſables de l'Etat » ?

« Permettez-moi, Seigneur, répondit *Koung-tſée*, permet- » tez-moi de vous dire qu'il en arriveroit préciſément le con- » traire de ce que vous paroiſſez craindre : car alors toutes les » richeſſes de vos Sujets, ſeroient vos propres richeſſes. *Un* » *Roi*, dit le *Ché-king*, *qui ne voit dans ſes Sujets que ſes* » *propres enfans, aura des Sujets qui ne verront dans leur Roi* » *que leur propre pere.* Je vous le demande, Seigneur, regar- » dez-vous comme une choſe poſſible qu'un pere qui a des » enfans riches, ſoit lui-même pauvre, &c. » ?

Cette impoſſibilité dont parle ici notre Philoſophe, eſt réelle dans ſon pays ; parce que la piété filiale y etant regardée comme la baſe ſur laquelle appuie tout l'edifice du Gouvernement, un pere a le droit primordial ſur tous les biens de ſon fils, & un fils ne ſe regarde comme maître de ſon propre bien, qu'autant qu'il en fait hommage à ſon pere, & qu'il a ſon conſentement pour le poſſéder.

Peu de tems avant ou après cette audience, *Koung-tſée* ſe ſentant encore aſſez fort pour ſoutenir les fatigues d'un voyage, voulut, avant de mourir, voir encore une fois la célebre

montagne de *Tay-chan*. Il s'y transporta accompagné de quelques disciples, grimpa sans peine jusques sur le sommet, & y fit sa priere. Après avoir pris quelques momens de repos, il se leva ; & ayant jetté les yeux comme par hasard sur le Royaume de *Ou*, il fit observer à ceux qui l'accompagnoient, qu'en dehors de la porte *Tchang-men* de la ville frontiere, il y avoit un cheval qui sembloit délibérer de quel côté il se sauveroit. Cette ville frontiere, & en même tems Capitale du Royaume de *Ou*, etoit précisément dans l'endroit où est aujourd'hui *Sou-tcheou ;* ainsi son eloignement de *Tay-chan* ne pouvoit être plus grand sans être hors de la portée de la meilleure vue. L'un de ses compagnons lui dit qu'il voyoit bien quelque chose ; mais qu'il ne pouvoit distinguer ce que c'etoit. « Ce » que vous dites être un cheval, ajouta-t-il, me paroît comme » une piece de toile blanche, sur laquelle on auroit peint un » peu de bleu. Ce cheval, reprit *Koung-tsée*, est de couleur » de roseau, tirant sur le blanc ; ce qui vous paroît bleu, n'est » que l'effet de la réverbération de la lumiere ». Ses disciples ayant fixé l'objet avec plus d'attention, convinrent qu'il disoit vrai, & admirerent la bonté de ses organes dans un âge si avancé.

Les différens Rois à la Cour desquels il s'etoit montré ci-devant, se souvenoient aussi de lui dans les occasions, & le faisoient consulter sur les evénemens singuliers qui avoient lieu dans leurs Etats respectifs ; en voici la preuve dans quelques exemples.

Le Roi de *Tchou*, en passant le fleuve *Kiang*, vit flotter sur l'eau quelque chose qui lui parut extraordinaire ; elle etoit d'un rouge foncé, de la grosseur & de la figure à-peu-près d'un boisseau. Il ordonna à ses gens de la saisir & de la lui apporter ; il

fut obéi ; mais ni lui, ni aucun de sa suite, ne surent dire ce que c'etoit. Il dépêcha sur le champ un Courier au Royaume de *Lou*, avec ordre de voir *Koung-tsée*, de le saluer de sa part, de lui faire la description de ce qu'on venoit de trouver, & de lui demander tous les eclaircissemens qui pourroient contribuer à en donner une idée exacte. Le Courier part, arrive, & s'acquitte de sa commission.

Après avoir ecouté avec respect tout ce que le Courier de *Tchou* avoit à lui dire de la part de son Roi, *Koung-tsée* répondit ainsi : « la chose dont vous me parlez, est dans la classe des » plantes, quoiqu'elle soit sans racines, & qu'elle flotte sur les » eaux ; elle est le symbole de la vérité ; & pour cette raison on » l'a nommée *ping-ché*, comme qui diroit *vérité flottante*. C'est » une plante fort rare, & on la trouve difficilement. Elle est » bonne à manger, & l'intérieur en est doux comme miel. Heu- » reux sont ceux qui la rencontrent ; plus heureux encore ceux » qui, après l'avoir rencontrée, la saisissent & en font usage à » propos. Si celui qui l'a rencontrée & qui s'en est saisi dans le » dessein d'en faire usage, est Roi, il peut augurer de son regne » qu'il sera florissant ; il peut espérer d'agrandir son Royaume. » Voilà tout ce que je puis vous dire sur la plante *ping-ché* ».

Ce trait rapporté par différens Auteurs, de la maniere que je viens de l'exposer, est rapporté par d'autres un peu différemment. Ceux-ci font dire à *Koung-tsée* que *ping-ché* est un animal, auquel ils attribuent d'ailleurs tout ce que les autres attribuent à la plante. J'ai suivi le *Ché-ki-ché-kia* qui m'est tombé le premier sous la main.

Le Roi de *Tsi* etant dans l'une des salles de son Palais, fut averti qu'un gros oiseau à une seule patte, s'etoit abattu dans la cour qui etoit vis-à-vis ; & que cet oiseau, loin de s'effrayer en voyant le monde, paroissoit au contraire prendre plaisir à

en être vu, puiſqu'il s'avançoit en marchant ſur ſon unique patte, les ailes etendues, vers ceux qui le regardoient, & faiſoit quantité de ſauts en leur préſence, comme s'il avoit deſſein de les amuſer. Le Roi ſortit de la ſalle pour voir de ſes propres yeux ce qui en etoit; ſurpris d'un ſpectacle ſi nouveau, il en demanda l'explication. Perſonne ne ſut ou n'oſa lui répondre. « Il y a là, dit-il, quelque choſe de myſtérieux, » dont je veux abſolument m'eclaircir. Qu'on dépêche ſur le » champ quelqu'un vers le Philoſophe de *Lou*; il n'y a que » lui qui ſoit en etat de nous donner les eclairciſſemens néceſ- » ſaires ».

Le député vit *Koung-tſée*, lui expoſa ſa commiſſion, & en reçut cette réponſe : « l'oiſeau dont vous me parlez, quoique » très-rare, n'eſt pas inconnu, puiſqu'il en eſt fait mention » ſous le nom de *chang-yang*, dans une ancienne chanſon que » les enfans même chantoient de mon tems, lorſqu'il y avoit » apparence de pluie. Il me ſouvient qu'etant encore tout petit, » je voyois les enfans du quartier ſe divertir en ſautant ſur un » ſeul pied, ayant les bras etendus, & chantant *Tien-kiang-* » *ta-yu*, *Chang-yang-kou-ou*; c'eſt-à-dire, *lorſque le Ciel pré-* » *pare de grandes pluies*, *le* chang-yang *paroît & danſe*. Dites » au Roi de s'attendre à une année très-pluvieuſe ». L'Hiſtoire ajoute que l'evénement confirma la prédiction.

Le Roi de *Ou* venoit de conquérir le Royaume de *Yue*; il ne voulut pas laiſſer ſubſiſter la ville de *Hoei-ki*, qui en etoit la Capitale, & la détruiſit de fond en comble. En fouillant dans les fondemens des murailles pour enlever les matériaux, on trouva les oſſemens d'un homme, qu'on jugea avoir eté d'une taille enorme; car un des os de ce cadavre etoit aſſez gros pour remplir ſeul une charrette entiere. (J'emploie les propres expreſſions du texte, que j'ai ſous les yeux).

Le

Le Roi ne trouvant perſonne, ni dans ſa Cour, ni dans ſa Capitale, ni même dans ſon Royaume, qui fût en etat de lui rendre raiſon de ce phénomene, eut recours au Philoſophe de *Lou*. Il députa vers lui un homme intelligent, avec ordre de ne pas ſe faire connoître pour ce qu'il etoit; mais de lui expoſer comme de lui-même, un fait des plus curieux, ſur lequel il ſouhaiteroit d'avoir quelques eclairciſſemens; d'attendre ſes réponſes, & de les minuter avec ſoin, afin qu'à ſon retour il pût les répéter dans l'exactitude du détail.

Le député entra dans les vues de ſon Maître. Arrivé dans la Capitale du *Lou*, il ſe préſenta à *Koung-tſée* comme un etranger qui, ſur ſa réputation, venoit le conſulter ſur un fait extraordinaire, qui méritoit d'être approfondi.

« Maître, lui dit-il, on a trouvé ſous les fondemens de la » ville de *Hoei-ki*, qu'on vient de détruire, les oſſemens d'un » homme qui paroît avoir eté d'une taille monſtrueuſe. Un des » os de ce ſquélette, mis dans un tombereau, a ſuffi ſeul pour » le remplir. Y avoit-il autrefois des hommes ſi prodigieuſe- » ment grands? & s'il y en a eu, pourquoi l'Hiſtoire n'en fait- » elle pas mention? C'eſt-là pourtant une de ces choſes qu'il etoit » bon de tranſmettre à la poſtérité. Comme je ſais que vous » êtes verſé dans l'Antiquité, je viens vous prier de me com- » muniquer un rayon de vos lumieres pour m'eclaircir ſur ce » point ».

« C'eſt toujours avec plaiſir, lui répondit *Koung-tſée*, que » je fais part aux autres de ce que je ſais, en quelque genre » que ce puiſſe être. L'etude particuliere que j'ai faite de l'Anti- » quité m'a appris qu'il y avoit anciennement des hommes dont » la taille etoit fort au-deſſus de celle du commun, & qu'il y » en avoit auſſi dont la taille etoit ſi fort au-deſſous, qu'on les » eût pris pour être d'une autre eſpece; mais cela etoit fort

» rare, & l'Hiſtoire ne manquoit pas d'en faire mention. Il s'en
» faut bien que nous ayons tout ce qui a eté ecrit. L'homme
» le plus petit dont il ſoit parlé, eſt *Kiao-yao-ché* : ſa taille
» n'excédoit pas trois pieds, & la hauteur du plus grand n'etoit
» pas au-deſſus de dix pieds ». (Si c'eſt du pied des *Tcheou* dont
parle ici *Koung-tſée*, la taille du plus petit ſeroit de 28 pouces
6 lignes de notre pied-de-roi, & la taille du plus grand, de
7 pieds 11 pouces du même pied). « Il y a apparence que
» celui dont on a trouvé le ſquélette ſous les fondemens des
» murailles de *Hoei-ki*, etoit du nombre de ces derniers, &
» que c'eſt ce fameux *Fang-foung* que le grand *Yu* fit exécuter
» à mort pour avoir négligé de ſe trouver au tems marqué, au
» lieu fixé pour la tenue des Etats généraux de l'Empire. L'Hiſ-
» toire marque poſitivement que ce lieu ſe nommoit *Hoei-chan*.
» Nous ſavons d'ailleurs que c'eſt dans cet endroit même, que
» fut bâtie la ville de *Hoei-ki*, qu'on vient de détruire. Ainſi
» on ne peut pas douter que les oſſemens qu'on vient de trou-
» ver, ne ſoient ceux de cet homme que je viens de nommer.
» Il etoit d'une taille enorme, & d'une force prodigieuſe. Fier
» de l'une & de l'autre, il crut pouvoir ſe négliger impuné-
» ment dans la pratique de ſes devoirs, & ce fut ce qui cauſa
» ſa perte. Cependant, comme la faute pour laquelle il fut mis
» à mort n'etoit pas une déſobéiſſance formelle aux ordres de
» ſon Souverain, mais une ſimple négligence, on rétablit dans
» la ſuite ſa mémoire, en lui rendant les honneurs qu'on rend
» aux Eſprits des montagnes, & on lui aſſigna la montagne
» même où il fut mis à mort, pour le département confié à ſes
» ſoins. Sous la Dynaſtie, on lui laiſſa le nom qu'il portoit du
» tems du grand *Yu*, c'eſt-à-dire, celui de *Fang-foung*, au-
» quel, par honneur, on ajouta le titre de *Ché*, & on l'appella
» *Fang-foung-ché*. Sous la Dynaſtie *Chang*, comme *Ouang-*



Helman, Sculp.

» *mong* eut ajouté à ſon ancien département de la montagne » *Hoei-chan*, celui de la montagne *Foung-yeou*, on lui donna » le nom de *Ouang-mong-ché*. Aujourd'hui, ſous la Dynaſtie » des *Tcheou*, on l'appelle tout ſimplement du nom de *Géant* ».

Satisfait de cette réponſe, le député du Roi de *Ou* retourna promptement vers ſon Maître, pour lui rendre compte de la maniere dont il avoit exécuté la commiſſion dont il l'avoit chargé. Tous ceux qui furent inſtruits de ce qu'avoit dit *Koung-tſée*, furent de ſon avis; & il paſſa pour conſtant que les oſſemens de *Fang-foung-ché*, leſquels ayant végété dans la terre, au moyen des ſucs nutritifs qu'elle leur avoit fournis, etoient parvenus, par une longue ſuite de ſiecles, à acquérir les dimenſions qu'on leur voyoit.

Depuis ſon retour dans le *Lou*, *Koung-tſée* s'etoit conſtamment occupé du ſoin de mettre en ordre les ſix *King*. Il acheva enfin ce grand ouvrage; & quand il l'eut conduit au degré de perfection où il le vouloit, il ceſſa d'ecrire, & ne penſa plus qu'à ſe diſpoſer à la mort. Mais en terminant ſa carriere littéraire, il crut qu'il etoit de ſon devoir de remercier le Ciel, de lui avoir donné aſſez de vie & de force pour pouvoir la fournir juſqu'au bout. Il aſſembla ceux de ſes diſciples qui lui etoient le plus attachés, & ſur leſquels il comptoit le plus pour la publication de la doctrine après ſa mort; & les ayant conduits au pied de l'un de ces antiques tertres, près duquel on avoit conſtruit un *ting* ou pavillon pour en conſerver la mémoire, il leur enjoignit d'y dreſſer un autel. L'autel dreſſé, il y dépoſa les ſix *Kings*; puis ſe mettant à deux genoux, la face tournée du côté du Nord, il adora le Ciel, & le remercia avec les ſentimens de la plus ſincere reconnoiſſance du bienfait inſigne qu'il lui avoit accordé, en prolongeant le cours de ſa vie autant de tems qu'il lui en falloit pour pouvoir remplir l'objet qui ſeul lui

faisoit desirer de vivre. Il s'etoit disposé à cette pieuse cérémonie, par la purification & par le jeûne ; il la termina par l'offrande entiere & sans réserve du fruit de son travail.

On n'a pas oublié sans doute que j'ai promis, en commençant cet ouvrage, de ne rapporter que ce qu'en disent les Auteurs chinois, & de le rapporter à leur maniere, sans m'ériger en approbateur ni en critique, laissant au Lecteur européen le droit entier de juger les faits suivant ses propres lumieres.

Quelques jours après, il assembla de nouveau ses disciples, & voulut les recevoir dans la salle ordinaire où il avoit coutume de leur expliquer les *Kings*. Quand il les vit en nombre suffisant, il prit sa place au milieu d'eux, & leur parla à-peu-près ainsi :

« C'est ici la derniere fois que je prends avec vous la qua» lité de Maître ; & ce que je vais vous dire, sera la derniere » instruction que vous recevrez de moi. Elle n'est pas moins » importante que toutes celles que vous avez déjà reçues ; » retenez-la bien, & ne manquez pas de la mettre en pratique » après que je ne serai plus.

» Vous savez aussi-bien que moi, qu'un même homme, » quelque sage, quelque intelligent, quelque eclairé qu'il soit » d'ailleurs, n'est pas egalement propre à tout. Le point capital » d'un chacun, est de connoître à quoi il est propre, afin de » s'y appliquer préférablement à tout, & de s'y perfectionner. » Il n'est que trop ordinaire qu'on se fasse illusion sur le choix, » & qu'on manque par-là de réussir comme on l'auroit fait, si » l'on avoit bien choisi.

» Il y a long-tems que vous vous êtes attachés à moi, & que » vous m'avez reconnu pour votre Maître. J'ai fait tous mes » efforts pour m'acquitter, de mon mieux, des obligations » que j'avois contractées avec vous, en vous acceptant pour

» disciples. Vous m'avez suivi ; vous avez partagé mes travaux
» & mes peines ; & vous vous êtes mis au fait de ce qu'il en
» coûte pour s'instruire sur les différens objets qu'il importe à
» tout homme de savoir, quand il veut remplir exactement la
» tâche qui lui est imposée pendant son séjour sur la terre. De
» mon côté, je n'ai rien oublié, je n'ai négligé aucun des
» moyens qui pouvoient contribuer à vous perfectionner dans
» les différens genres, & j'ai tout lieu de croire que vous êtes
» contens de moi. Vous ne devez pas douter que la longue fré-
» quentation que j'ai eue avec vous, ne m'ait appris à vous
» connoître, & à démêler vos goûts, vos talens; en un mot,
» le mal & le bien qui peuvent se trouver dans chacun de vous.
» Comme je vous juge sans passion & sans préjugé quelconque,
» il est à présumer que je vous juge bien. Ainsi, tenez-vous-en
» à mon jugement préférablement à celui que vous porteriez de
» vous-mêmes. Je n'ai aucune sorte d'intérêt à vous tromper; &
» vous pourriez avoir celui de l'amour-propre, déguisé sous mille
» séduisantes formes, dont quelqu'une vous tromperoit infailli-
» blement, en vous ôtant jusqu'au plus léger soupçon d'avoir
» eté trompé. Dans le déplorable etat où en sont aujourd'hui
» les choses, & vu l'eloignement que l'on témoigne par-tout
» pour la réforme des mœurs & le renouvellement de l'an-
» cienne doctrine, vous ne devez pas vous flatter de rappeller
» le commun des hommes à la pratique de leurs devoirs ; vous
» êtes témoins du peu de succès que j'ai eu dans l'entreprise
» que j'en ai faite, & à laquelle je n'ai pas cessé de travailler
» durant tout le cours de ma longue vie. Ce que vous pouvez
» faire avec quelque espérance de succès, c'est de contribuer
» à conserver le précieux dépôt dont je n'etois que le déposi-
» taire, & que je vous ai confié. Vous le confierez vous-mêmes
» à quelques particuliers qui pourront en faire usage, & qui le

» transmettront, à leur tour, à d'autres pour le faire parvenir » aux générations futures, jusqu'à nos derniers descendans.

» Pour remplir cette tâche avec fruit, il est expédient que » chacun de vous ne s'attache, en particulier, qu'à la partie qui » lui convient le mieux, & pour laquelle il est le plus propre. » J'y ai réfléchi mûrement ; & voici à quoi il me paroît que » vous pouvez vous en tenir.

» *Ming-tsée-kien*, *Jan-pe-nieou*, & *Tchoung-koung*, doivent » s'en tenir à la Morale ; ils sont en etat d'en développer les » principes, d'inspirer la pratique de ce qu'elle prescrit, & de » porter au plus haut degré de la vertu, ceux qui se mettront » sous leur conduite. O si le Ciel eût daigné prolonger les » jour du sage *Yen-hoei*...! Mais non ; il etoit déterminé qu'il » mourroit à la fleur de l'âge, parce que, dans ces malheureux » tems de corruption & de désordre, les hommes n'etoient pas » dignes de le posséder.

» *Tsai-ngo* & *Tsée-koung*, ont naturellement le don de la » parole, & ils ont perfectionné par l'art ce que la nature leur » avoit donné. Ils réussiront, s'ils se contentent de cultiver l'elo- » quence : elle leur sera d'un grand secours pour persuader à » leurs contemporains qu'ils ne seront heureux sur la terre, » qu'autant qu'ils feront avec exactitude tout ce pourquoi ils » y ont eté placés.

» *Jan-yeou* & *Ki-lou* ont beaucoup d'usage du monde ; » ils connoissent les intérêts des Princes, & savent comment » il faut gouverner les hommes. Ils peuvent se charger des em- » plois civils, de ceux sur-tout qui ont un rapport immédiat » avec le peuple ; ils peuvent même, s'ils en sont requis, aider » les Souverains dans l'administration de leurs Etats.

» *Tsée-yeou* & *Tsée-hia*, par leur application & leur cons- » tance à se livrer à l'etude de l'Antiquité, ont acquis des

» connoiſſances ſûres dans les différens genres d'erudition. Ils » peuvent ſe rendre vraiment utiles, & contribuer de leur part » au bonheur des hommes, en inſtruiſant les Peuples & les » Souverains eux-mêmes, de la doctrine, des loix, des uſages » des mœurs, & de toute la conduite des Fondateurs de la » Monarchie; en faiſant à propos le parallele de ce qui ſe pra- » tiquoit alors, avec ce qui ſe pratique dans le tems préſent. » Ils pourront inſpirer à leurs contemporains les ſentimens d'une » ſalutaire honte, & les engager par-là à faire du moins quel- » ques efforts pour tâcher de les imiter en quelque choſe, s'ils » n'ont pas aſſez de courage pour vouloir les imiter en tout.

» Voilà le dernier conſeil que j'ai à vous donner, comme » votre ami; & la derniere leçon que j'ai à vous faire, comme » votre Maître. Je vous ai parlé ſans déguiſement & à cœur » ouvert; j'eſpere que vous aurez egard à ce que je viens de » vous dire, & que vous vous ferez un devoir de vous y con- » former ».

Depuis cette derniere leçon, donnée avec tout l'appareil de l'enſeignement, & toute la gravité dont il etoit capable, il ne les admit plus que comme des amis, pour jouir du plaiſir de la converſation, & pour faire avec eux quelques parties de promenade aux environs de la ville.

Un jour que *Tſée-koung* s'etoit rendu chez lui pour le ſaluer à l'ordinaire, & s'informer de l'etat de ſa ſanté, *Koung-tſée* lui dit: « vous venez fort à propos; je me diſpoſois à aller à » la Tour orientale, pour voir du haut de la plate-forme com- » ment ſe divertiſſent nos bons campagnards: car vous ſavez » que ce jour eſt conſacré au culte des *Ta-tcha*. J'attendois que » quelqu'un vînt s'offrir pour m'accompagner: allons-y en- » ſemble ».

En attendant qu'ils arrivent, j'expliquerai en peu de mots

ce que c'eſt que ce culte des *Ta-tcha*. Les *Ta-tcha*, ou ſimplement les *Tcha*, ſont les Eſprits qui peuvent être utiles ou nuiſibles aux biens de la terre : ils ſont au nombre de huit. L'un préſide aux vents, l'autre au tonnerre, le troiſieme à la pluie, le quatrieme à la grêle, le cinquieme aux nuages, le ſixieme aux inſectes, le ſeptieme à la gelée, & le huitieme aux frimas. Le culte qu'on leur rendoit, etoit de très-ancienne date, & il eſt conſacré dans un des Livres ſacrés de la nation : je veux dire dans le *Ché-king*, rédigé par *Koung-tſée* lui-même. *Pour honorer les huit* Tcha, y eſt-il dit, *les appaiſer & les rendre favorables, il faut chanter un* Pin-ſoung, *& faire uſage du* tou-kou. Le *Pin-ſoung* etoit une Ode ou Hymne qui avoit pour objet la deſcription & l'eloge des uſages du pays de *Pin*, cet ancien patrimoine de la Maiſon de *Tcheou ;* & le *tou-kou*, etoit une eſpece de tambour fait avec de la ſimple terre ; c'eſt-à-dire, cette eſpece de tambour dont l'invention eſt due aux premiers habitans de la Chine. « Dans les tems les plus reculés, dit un » ancien fragment, deux fois l'année, lorſqu'on ſe diſpoſoit aux » chaleurs de l'eté, & avant l'arrivée du froid de l'hiver, on » raſſembloit dans chaque diſtrict tous les vieillards laboureurs » du lieu, & on leur donnoit un feſtin, après lequel ils remer- » cioient le Ciel des bienfaits reçus, & en demandoient de » nouveaux en ſe rendant propices les huit *Ta-tcha*. Cette céré- » monie ſe pratiquoit par ordre du Souverain, quoique le Grand- » Maître des cérémonies ne la réglât pas. Elle avoit eté etablie » pour procurer quelque délaſſement aux laboureurs, & pour » donner à entendre l'eſtime qu'on avoit pour leurs perſonnes, » & le cas qu'on faiſoit de leur art ».

Arrivés à la Tour, qui etoit le terme de leur promenade, nos Philoſophes monterent juſques ſur la plate-forme, d'où, portant leurs regards ſur les campagnes des environs, ils virent

quantité

quantité de gens divisés en différentes bandes, se livrer à la joie, les uns en chantant & dansant, & les autres en mangeant & buvant. A mesure que *Koung-tsée* les observoit, on voyoit son visage se dérider & s'epanouir, comme s'il se fût diverti lui-même avec eux. « Je vous avoue, dit-il à *Tsée-koung*, que » j'ai un véritable plaisir de voir ces bonnes gens oublier ainsi » leur misere, & se croire un moment heureux. Ne trouvez-» vous pas qu'ils font bien ? Je pense, répondit *Tsée-koung*, » qu'ils feroient beaucoup mieux de ne pas se livrer, comme ils » le font, à une joie indécente ; & je désapprouve très-fort » qu'ils s'amusent à chanter, danser, manger & boire, au lieu » de se répandre en actions de grace des bienfaits reçus, & en » prieres, pour en obtenir de nouveaux. Vous dites très-bien, » reprit *Koung-tsée ;* il faut remercier le Ciel des bienfaits reçus, » & le prier d'en accorder de nouveaux : hé bien, c'est en se » réjouissant comme ils le font, que ces bonnes-gens font leurs » actions de graces & leurs prieres. Ne leur enviez pas les » foibles douceurs du bonheur imaginaire d'un jour ; une conti-» nuité de travaux sans relâche, rendroit le corps & l'ame inca-» pables des fonctions auxquelles la Nature les a destinés. Il est » juste qu'après cent jours d'un travail pénible, ceux de la cam-» pagne réparent leurs forces en se livrant à la joie. Il faut être, » à leur egard, plutôt indulgent que sévere. Un arc qui seroit » toujours bandé, perdroit nécessairement son ressort, & de-» viendroit hors d'usage ; ce n'est qu'en le bandant & le déban-» dant par intervalles & à propos, qu'il conserve son elasti-» cité, sa force, & qu'il peut être utile. Je n'ai rien à vous dire » de plus ; le tems & l'expérience vous en apprendront sur cela » davantage ».

Peu de tems après, ce même *Tsée-koung* s'etant rendu chez lui, il le trouva revêtu de ses plus beaux habits, la barbe &

les cheveux parfumés, & paré dans toute sa personne comme pour un jour de grande cérémonie. « Maître, lui dit-il, vous » aurez la bonté d'excuser ma curiosité, si je vous demande la » raison du brillant appareil dans lequel je vous vois ».

« Je vais à la Cour, lui répondit *Koung-tsée* en soupirant, » & j'y vais, contre mon ordinaire, sans y être invité. Je n'ai » pu résister plus long-tems au sentiment intérieur qui me presse » de faire une derniere tentative auprès du Roi contre le per- » fide *Tchen-tcheng*, qui a trempé ses mains sacrileges dans le » sang du Souverain dont il etoit Sujet; un tel crime ne doit » pas rester impuni. Je me suis préparé par la purification & » par le jeûne, à l'audience que je vais demander, afin que, » si le succès n'en est pas heureux, je n'aie pas à m'en attribuer » la cause ». En finissant ces mots, il part, & va se présenter à la porte du Palais pour être introduit auprès du Roi, comme ayant une affaire de la plus grande importance à lui communiquer. On ne le fit pas attendre; il fut introduit sur le champ; & le Roi le reçut avec distinction.

« Quelle si grande affaire avez-vous à me communiquer, lui » dit-il avec bonté? Vous savez quels sont mes sentimens à » votre egard; parlez librement; il n'est rien que je ne sois » disposé à faire, quand il s'agira de vous obliger ».

« Seigneur, lui répondit *Koung-tsée*, l'affaire que j'ai à vous » communiquer, est une affaire à laquelle tous les Rois sont inté- » ressés. Le perfide *Tchen-tcheng*, du Royaume de *Tsi*, a mis à » mort *Kien-koung*, son légitime Souverain. Vous êtes Souve- » rain vous-même; vos Etats confinent à ceux de *Tsi*; *Kien-* » *koung* etoit votre allié, & originairement de la même race » que vous: un seul de ces titres vous autorise à faire la guerre » à *Tchen-tcheng*; tous ces titres réunis, doivent vous mettre » au plutôt les armes à la main. Envoyez des troupes pour

» exterminer un monstre que la terre porte à regret. Le crime » de *Tchen-tcheng* est de nature à ne mériter aucun pardon. » En le punissant, vous vengerez à la fois un attentat enorme » contre le *Tien*, dont chaque Roi tient la place dans les » Etats qui lui sont confiés ; contre la Majesté royale, qui » a eté profanée par ce perfide ; & contre celui à qui vous » teniez par les liens sacrés de la parenté, de l'alliance & de » l'amitié ».

« Tout ce que vous venez de dire, répliqua *Ngai-koung*, » est exactement vrai ; mais il y a bien des réflexions à faire, » & bien des circonstances à combiner, avant que d'en venir à » l'exécution. Parlez de cette affaire à mes trois *Tay-fou*, sans » l'avis desquels je ne saurois m'engager dans une guerre dont » le succès incertain pourroit tourner au désavantage de mon » propre Royaume & de mes Sujets ; je m'en tiendrai à ce qu'ils » décideront ».

« Seigneur, reprit *Koung-tsée*, en faisant mes représenta- » tions à votre Majesté, j'ai fait ce que j'ai cru être de mon » devoir : il seroit inutile d'insister davantage auprès de vos » *Tay-fou*, que je sais être déterminés à ne pas entrer dans mes » vues. Je vous prie de réfléchir à part vous sur ce que je vous » ai proposé, & de prendre votre parti indépendamment de » vos *Tay-fou*. Vos *Tay-fou* ne sont pas Rois. Ils ont leurs vues » particulieres, suivant lesquelles ils agissent ; ils ont leurs inté- » rêts propres, qu'ils veulent ménager, & qu'ils ménagent en » effet, souvent même aux dépens de ceux de l'Etat & de la » gloire de leur Maître. Pour moi, Seigneur, qui n'ai d'autre » intérêt que celui de la justice & du bon ordre, je vous con- » jure par les noms sacrés de cette justice & de ce bon ordre, » de vous armer, d'armer tous vos Sujets, s'il le faut, pour » aller exterminer un scélérat qui ne mérite pas de vivre. Vous

» assurerez par sa mort, la succession du Royaume de *Tsi* à ceux » à qui elle appartient par un droit légitime ; & vous impri- » merez dans l'esprit de tous ceux qui pourroient vouloir l'imi- » ter, une salutaire terreur, qui les empêchera de consommer » leur crime ».

« Soyez tranquille, dit le Roi en se levant ; je penserai » sérieusement à ce que vous me proposez ; & s'il m'est pos- » sible d'en venir à l'exécution, ne doutez pas que je ne m'y » porte avec toute l'ardeur dont je suis capable ».

Telle fut la derniere action d'eclat de notre Philosophe. C'est par elle qu'il termina sa vie publique, pour se renfermer dans l'enceinte de sa maison, d'où il ne se montra que très-rarement à ceux du dehors. Il commençoit à sentir tout le poids de l'âge ; & de petites infirmités qu'il eprouvoit par intervalles, l'avertissoient de sa prochaine dissolution.

Un jour qu'il paroissoit plus sérieux qu'à l'ordinaire, & qu'il laissoit echapper quelques soupirs, comme s'il eût eté en proie à quelque douleur sourde, l'alarme fut dans la famille. Son petit-fils *Tsée-see*, tout jeune qu'il etoit, fut des premiers à s'en appercevoir. Il s'approche, se met à genoux devant lui, & lui demande la raison de l'abattement où il le voyoit. « Mon » enfant, lui dit *Koung-tsée*, vous êtes encore trop jeune pour » que je vous découvre ce qui se passe dans mon cœur. Je » crains de n'être point tel que vous le souhaiteriez, reprit » *Tsée-see*, & que ce ne soit-là ce qui vous afflige ; ayez la » bonté de m'avertir de mes fautes, afin que je m'en corrige. » Vous êtes tel que je le souhaite, lui répondit *Koung-tsée*, & » je n'ai rien à vous reprocher. Peut-être, poursuivit *Tsée-see*, » pensez-vous que la doctrine de *Yao* & de *Chun* disparoîtra » bientôt de dessus la surface de la terre, & cette pensée vous » rend triste. Je vous ai ouï dire, que lorsque le pere travaille à

» faire du bois, le fils ne doit pas rester debout ou les bras » croisés : un fils qui se conduiroit ainsi, n'auroit pas la piété » filiale. En vous voyant triste, j'ai craint de ressembler à ce » fils paresseux, si, ne pouvant dissiper votre tristesse, je ne » travaillois au moins à la partager avec vous ; c'est ce qui m'a » engagé à vous en demander le sujet ».

En l'entendant parler ainsi, *Koung-tsée* lui sourit avec bonté, & lui dit en laissant couler quelques larmes de joie : « ô mon » fils ! vos paroles dissipent ma tristesse. Continuez à avoir de » pareils sentimens, & vous viendrez peut-être à bout de ce » que je n'ai pu faire. Soyez tranquille, vous avez la piété » filiale gravée dans le cœur. Puissent toutes les autres vertus » y avoir chacune leur place, & vous rendre digne des faveurs » du *Tien* » !

Cette légere indisposition n'etoit que le prélude d'une maladie sérieuse, dont il fut atteint bientôt après. Il en guérit pourtant ; mais sa convalescence fut longue, & il ne fit plus que languir le reste de ses jours. Plusieurs de ses anciens disciples le visitoient fréquemment, & le servoient comme ils auroient servi leur propre pere. *Tsée-koung*, en particulier, se rendoit auprès de lui avec plus d'assiduité qu'aucun autre, & alloit chaque jour, de grand matin, s'informer en personne de l'etat de sa santé. Il manqua une fois à s'acquitter de ce devoir à son heure accoutumée ; & cette fois justement, *Koung-tsée* l'attendoit avec une sorte d'impatience, pour lui faire part d'un songe mystérieux qu'il avoit fait la nuit précédente. Enfin, il arriva lorsque son Maître etoit à prendre l'air au jardin.

Koung-tsée averti de son arrivée, voulut aller au-devant de lui sans être accompagné. Appuyé sur son bâton, il se traîna jusqu'à la porte extérieure ; & aussi-tôt qu'il apperçut son disciple, il lui dit : « vous venez aujourd'hui bien tard ; je vous

» attendois depuis long-tems. Quelles affaires ſi preſſantes ont » pu vous empêcher de venir plutôt » ? Surpris d'un pareil compliment, & plus ſurpris encore de voir ſon Maître, dans l'etat où il etoit, faire lui-même la fonction de portier, *Tſée-koung* reſta comme immobile. « Entrez, continua *Koung-tſée* ; je ne » ſuis point fâché ; ce n'eſt que l'empreſſement que j'avois de » vous voir, qui m'a fait vous parler ainſi ; ne le regardez pas » comme un reproche ».

Ils entrerent enſemble ; & quand ils furent un peu remis l'un & l'autre, *Koung-tſée* prit la parole, & dit : « mon cher *Tſée-* » *koung*, je me ſens dépérir à vue d'œil ; les forces m'aban- » donnent, & ma ſanté chancelante ne ſe rétablira peut-être » jamais ». Un torrent de larmes & des ſanglots réitérés, lui couperent la voix. Après quelques momens, il continua ainſi : « ô mon cher *Tſée-koung !* la montagne de *Tay-chan* s'ecroule ; » je n'ai plus à lever la tête pour la contempler ; les poutres » qui ſoutiennent le bâtiment, ſont plus qu'à demi pourries ; je » n'ai plus où me retirer. L'herbe ſans ſuc eſt entiérement deſſé- » chée ; je n'ai plus où m'aſſeoir pour me repoſer. La ſaine » doctrine avoit diſparu ; elle etoit entiérement oubliée : j'ai » tâché de la rappeller, & de rétablir ſon empire ; je n'ai pu » y réuſſir. Se trouvera-t-il quelqu'un après ma mort qui veuille » prendre ſur ſoi cette pénible tâche » ? En diſant ces mots, il regarda fixement *Tſée-koung*, comme pour l'inviter à s'en charger, puis il ajouta : « les Princes de la Dynaſtie *Hia* ont » leurs tombeaux, dont l'eſcalier fait face à la partie du monde » d'où le ſoleil ſe leve ; les Princes de la Dynaſtie *Chang* ſont » enterrés entre deux colonnes : je ſuis de la race de ces der- » niers. J'ai ſongé cette nuit que j'etois entre deux colonnes, » & que là j'offrois à tous ceux qui m'ont tranſmis ſucceſſive- » ment la vie. Ce ſonge m'avertit que je ne ſuis pas loin de ma

» derniere heure : mais ce n'eſt pas-là ce qui m'afflige & fait » couler de mes yeux les larmes que vous voyez. Les Rois » d'aujourd'hui ont tous dégénéré de la vertu de leurs Ancêtres ; » aucun d'eux n'a voulu de la doctrine que je leur annonçois : » voilà le véritable ſujet de mon affliction ».

Tſée-koung tâcha de le conſoler de ſon mieux, en lui inſinuant que lui *Tſée-koung*, ainſi que ſes autres diſciples, n'oublieroient rien pour ſe conformer à ſes deſirs ; & que s'ils ne marchoient pas exactement ſur ſes traces, ils feroient du moins des efforts pour pouvoir le ſuivre de loin ; qu'il ſe trouveroit peut-être quelqu'un parmi eux, auquel des tems plus heureux, & des circonſtances plus favorables, procureroient les ſuccès qu'il ne lui avoit pas eté poſſible d'avoir dans le ſiecle pervers où il avoit vécu ; qu'il devoit nourrir cette eſpérance dans ſon cœur juſqu'à ſon dernier ſoupir, & deſcendre avec elle dans le tombeau. *Koung-tſée* parut ſatisfait. Depuis cette converſation, il reprit peu-à-peu une partie de ſes forces, & parut avoir recouvré toute ſa ſanté ; mais ce n'etoit-là que la derniere lueur d'une etincelle qui s'eteignoit ; un evénement ſingulier renouvella bientôt ſa triſteſſe, & le fit retomber dans ſon etat de langueur.

Le Roi etant allé à la chaſſe du côté de l'oueſt, ceux de ſa ſuite firent rencontre d'un quadrupede extraordinaire, qui mourut auſſi-tôt qu'ils l'eurent forcé. Il avoit des cornes de chair ; ſes barbes, ainſi que les ecailles qui couvroient ſon corps, etoient comme celles du dragon, & ſes pieds reſſembloient à ceux du cerf. Il fut regardé comme un monſtre ; & pour cette raiſon, on le jetta à la voirie hors du parc : mais, ni les loups, ni les chiens, ni les corbeaux, ni les autres animaux carnaciers, n'oſerent y toucher. Il reſta bien des jours en ſpectacle, pour ſatisfaire la curioſite de ceux qui voulurent l'aller voir. On ne parla bientôt plus dans la ville que du monſtre tué à la chaſſe

du Roi, & *Koung-tsée* ne fut pas des derniers à l'apprendre. Il ne s'en rapporta pas à ce qu'on lui en disoit, il voulut le voir lui-même. Il fit un effort, il se transporta sur les lieux, accompagné de *Tsée-koung*, & de deux ou trois autres de ses disciples; vit le prétendu monstre; & en le voyant, il s'écria, comme hors de lui-même : ce n'est pas-là un monstre; c'est » l'animal symbole de la charité & de la saine doctrine. C'est » une *lin*; elle s'est montrée à un petit nombre, qui, loin de » l'accueillir, l'a poursuivie à outrance, jusqu'à la forcer & à » la faire mourir. La voilà maintenant exposée aux regards de » quiconque : mais, hélas! elle est dans l'etat de mort. O Ciel! » en sera-t-il ainsi de la charité & de la saine doctrine »? Les sanglots & les larmes l'empêcherent d'en dire davantage. Il avoit les yeux tournés vers le ciel, & demeura quelque tems immobile : peut-être même seroit-il tombé en foiblesse, si les deux disciples qui etoient le plus à portée, ne l'eussent soutenu. Il donne à cet animal symbolique le nom de *lin*, parce que c'etoit une femelle. Le mâle s'appelle *ki*; & quand on désigne en général l'espece, on joint les mots *ki* & *lin*, & l'on dit *ki-lin*.

Le *ki-lin* vivant, avoit annoncé la naissance de *Koung-tsée*; le *ki-lin* privé de la vie, annonçoit infailliblement sa mort. Persuadé que l'evénement ne tarderoit pas à suivre l'annonce, il s'y disposa; mais en s'y disposant, il ne perdit pas de vue ce qui avoit fait l'objet des travaux de toute sa vie : je veux dire le rétablissement de l'ancienne doctrine, & le renouvellement des bonnes mœurs. Il avoit fait tout ce qui etoit en son pouvoir pour porter ses contemporains à l'un & à l'autre; il ne voulut rien oublier de ce qui dépendoit de lui pour y porter ceux des siecles futurs. L'enseignement de vive voix, & les exhortations fréquentes, avoient eté les moyens ordinaires qu'il employa pour gagner

gagner les premiers. Les Ouvrages dont il etoit Auteur, & ceux auxquels il avoit eu part, furent les moyens qu'il crut devoir employer pour les hommes à venir. Quoiqu'il eût déjà mis la derniere main à tous ſes Ecrits, il les relut avec ſoin, autant que ſes forces le lui permirent, & y fit les petites corrections qui lui parurent devoir contribuer à les rendre plus dignes de paſſer à la poſtérité. Enfin, après avoir pouſſé ſa carriere juſqu'à la ſoixante-treizieme année de ſon âge, il tomba dans un profond aſſoupiſſement, dont il ne fut pas poſſible de le réveiller : il fut pendant l'eſpace de ſept jours dans cet etat léthargique ; & le jour *Ki-tcheou*, de la quatrieme lune de la ſeizieme année du regne de *Ngai-koung*, Roi de *Lou*, il rendit l'eſprit. Cette année, qui répond à la quarante-unieme du regne de *King-ouang*, vingt-cinquieme Empereur de la Dynaſtie des *Tcheou*, la quatre cent ſoixante-dix-neuvieme avant Jeſus-Chriſt, & la neuvieme avant la naiſſance de Socrate.

Son petit-fils *Tſée-ſee*, le ſeul de ſon ſang qu'il laiſſoit après lui, etoit trop jeune encore pour pouvoir ordonner de ſes funérailles & du cérémonial qui devoit s'y obſerver ; ſes diſciples, *Tſée-koung* & *Koung-hi-tché*, s'en chargerent. Après avoir fermé les yeux à leur Maître, car ils etoient préſens lorſqu'il expira, ils lui mirent dans la bouche trois pincées de riz, & l'habillerent de maniere qu'on pût y reconnoître quelque choſe de l'habillement des trois Dynaſties *Hia*, *Chang* & *Tcheou*. Son habillement, de la tête aux pieds, etoit compoſé de onze pieces. L'habit extérieur etoit celui dont il ſe revêtoit lorſqu'il alloit en cérémonie à la Cour ; ſon bonnet etoit tel que le portoient alors les Miniſtres d'Etat ; la marque d'honneur qui diſtinguoit les hommes en place des ſimples citoyens,

etoit d'ivoire, & le cordon auquel elle etoit attachée, etoit tiſſu avec des fils de cinq couleurs.

Ainſi habillé, on le mit dans un cercueil de bois de *toung-mou*, dont les planches avoient quatre pouces d'epaiſſeur du pied d'alors, diviſé comme celui d'aujourd'hui, en dix pouces; & ce premier cercueil fut emboîté dans un ſecond, fait de bois de *pe-mou*, dont les planches avoient cinq pouces d'epaiſſeur. On peignit tout l'extérieur de différentes figures, qui etoient autant d'emblêmes des différentes vertus qui l'avoient plus particuliérement diſtingué. Ce double cercueil fut placé dans un catafalque conſtruit ſuivant le rite des *Tcheou*, qui occupoient actuellement le trône Impérial. Les petits etendards triangulaires, placés par intervalles autour de cette décoration funebre, etoient ſuivant le rite de la Dynaſtie *Chang*; & le grand etendard quarré, etoit ſuivant le rite de la Dynaſtie *Hia*. En réuniſſant ainſi les rites des trois Dynaſties qui, depuis la fondation de l'Empire, l'avoient ſucceſſivement gouverné juſqu'alors, on vouloit donner à entendre que ſi la mémoire de ces anciens rites, & de tous les autres qui avoient eu lieu dans les tems les plus reculés, s'etoit conſervée parmi les hommes, c'etoit à *Koung-tſée* en particulier que l'honneur en etoit dû, & à qui l'on etoit redevable de cet inſigne bienfait. Ce premier devoir etant rempli, *Tſée-koung* & *Koung-hi-tché* acheterent au nom du petit-fils de leur Maître, un terrein de cent *mou* (chaque *mou* eſt de cent pas, & chaque pas de ſix pieds) à quelque diſtance au nord de la ville, au-deſſus du courant de la riviere *See-choui*, pour y dépoſer le corps. A l'une des extrémités de ce terrein, ils eleverent trois monticules en forme de dôme, dont celui du milieu, plus elevé que les autres, devoit ſervir de ſignal au tombeau; & *Tſée-koung* y planta, de



Holman Sculp.

ſes propres mains, l'arbre *kiai*. Cet arbre, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un tronc aride, ſubſiſte encore dans le lieu même où il fut planté, malgré le bouleverſement que la Chine a eprouvé plus d'une fois pendant un intervalle de tems de plus de vingt-deux ſiecles. Le profond reſpect que les Chinois conſervent pour la mémoire de leur Sage par excellence, & pour tout ce qui peut contribuer à leur en rappeller le ſouvenir, leur fait regarder ce tronc aride comme un monument digne de toute leur attention. Ils l'ont fait deſſiner dans toute l'exactitude du détail; ils l'ont fait graver ſur un marbre; & les empreintes qu'on en tire, ſervent de principal ornement dans le Cabinet de ces Lettrés enthouſiaſtes, qu'une fortune au-deſſous de la médiocre met hors d'etat de décorer plus ſomptueuſement. J'en ai un exemplaire, donné par le *Saint Comte* lui-même, comme un préſent dont il a cru qu'un Lettré du *Grand-Occident* (c'eſt de ce nom qu'on appelle ici l'Europe) pourroit connoître le prix. Je le joindrai aux Planches dont j'accompagne cet Ecrit.

Après avoir tout diſpoſé dans le lieu de la ſépulture, ceux des diſciples qui etoient à portée, ſe raſſemblerent chez *Tſée-ſee*, & formerent le convoi funebre, en ſe joignant aux parens de l'illuſtre mort. Le corps fut mis en terre avec tout l'appareil de l'ancien cérémonial; & après la cérémonie, tous ſe proſternerent & pleurerent ſincérement ſur ſon tombeau. Avant que de ſe ſéparer, les diſciples convinrent entre eux de porter le deuil de leur Maître commun, de la même maniere & autant de tems qu'ils devroient le porter ſi le propre pere de chacun d'eux etoit mort: la durée en fut de trois ans. Mais *Tſée-koung*, qui avoit eté plus lié qu'aucun autre à celui qu'ils regrettoient tous, recula ce terme juſqu'à la ſixieme année entiérement révolue; & pendant tout cet eſpace de tems, il s'enferma dans une cahute qu'il avoit fait conſtruire non loin du tombeau,

& ne s'occupa qu'à étudier ſon modele, pour ſe mettre en etat de l'imiter quand les circonſtances le lui permettroient.

Ceux d'entre les principaux diſciples qui etoient habitués dans les Royaumes voiſins, & qui n'avoient pas aſſiſté aux funérailles, virent à leur tour faire les cérémonies funebres, & apporterent, comme une ſorte de tribut, chacun une eſpece d'arbre, particuliere à ſon pays, pour contribuer à l'embelliſſement du lieu qui contenoit les reſpectables reſtes du Sage qui les avoit inſtruits.

L'exemple de *Tſée-koung* fut regardé par les autres comme un reproche tacite du peu d'affection qu'ils avoient pour leur Maître, en s'eloignant de ſon tombeau comme ils l'avoient fait. Ils ſe raſſemblerent au nombre d'environ une centaine, & vinrent s'etablir avec leurs familles aux environs de ce lieu reſpectable, y formerent un village, qu'ils nommerent *Koung-ly*, c'eſt-à-dire, village de *Koung*, ou appartenant à la Maiſon de *Koung*, dont ils voulurent bien ſe déclarer les vaſſaux, & prierent *Tſée-ſee* de les regarder comme tels, en acceptant l'hommage volontaire qu'ils lui offroient en conſidération de ſon illuſtre Aïeul. Ces familles nouvellement etablies, ſe multiplierent peu-à-peu; & leurs deſcendans ſe trouverent en aſſez grand nombre après quelques ſiecles, pour peupler eux ſeuls une ville du troiſieme ordre, qui porte aujourd'hui le nom de *Kiu-ſou-hien*, & qui eſt du diſtrict de *Yen-tcheou-fou*. Dans les commencemens, on s'etoit contenté de mettre devant le tombeau une ſimple pierre ſans ſculpture, de ſix pieds en quarré, ſur laquelle on faiſoit les cérémonies d'uſage, & que pour cette raiſon on appelloit *Tſée-tan*, c'eſt-à-dire, *Elévation*, ou *Autel* des cérémonies. Pour ce qui eſt des ſtatues de pierre, & des autres ornemens qui décorent aujourd'hui les environs du tombeau, tout cela eſt moderne.

Les parens, les amis & les disciples de *Koung-tsée*, ne furent pas seuls à donner des marques publiques de consternation & de deuil ; tout ce qu'il y avoit de personnes instruites, se fit un devoir de témoigner sa douleur ; & le Roi *Ngai koung* lui-même, qui l'avoit négligé lorsqu'il vivoit, sentit, au moment qu'on lui annonça sa mort, tout le prix de la perte qu'il avoit faite. En présence de tous ses Courtisans, il se reprocha le tort qu'il avoit eu de ne pas l'employer, & dit en peu de mots tout ce qu'on pouvoit dire de plus honorable en faveur de celui qu'il regrettoit. « Le Ciel suprême, dit-il, est irrité » contre moi ; il m'a enlevé le trésor le plus précieux de mon » Royaume, en m'enlevant le Sage qui en faisoit la principale » gloire & le plus bel ornement ». Ce magnifique eloge, tout mérité qu'il etoit, auroit pu être regardé comme un tribut que ce Prince payoit à la coutume, s'il ne l'eût fait suivre par quelque chose de plus durable que les paroles. Il fit construire en son honneur, & non loin de son tombeau, une de ces salles qui portent par distinction le nom de *Miao*, parce qu'elles sont destinées à honorer les Ancêtres : *afin*, dit-il, *que tous les amateurs de la Sagesse, présens & à venir, puissent s'y rendre en tems réglés, pour faire les cérémonies respectueuses à celui qui leur a frayé la route qu'ils suivent, & sur le modele duquel ils doivent se former.*

Pour la consolation des disciples qui s'etoient fixés avec leurs familles dans les environs, & pour remettre en quelque sorte sous leurs yeux celui dont le souvenir leur etoit infiniment cher, outre son Portrait qu'on plaça dans le *Miao* nouvellement construit, on y déposa encore tous ses ouvrages, ses habits de cérémonie, ses instrumens de musique, le char dans lequel il faisoit ses voyages, & quelques-uns des meubles qui lui avoient appartenu. Quand on crut que tout etoit dans l'etat

de décence qu'il falloit, on en donna avis au Roi ; & ce Prince s'y étant transporté, y fit en personne toutes les cérémonies qu'on a imitées depuis ; c'est-à-dire, qu'il le reconnut solemnellement pour Maître, & qu'il lui rendit, en cette qualité, les mêmes hommages que s'il eût eté vivant, & qu'il l'instruisît encore dans la morale, les sciences & le gouvernemen, A son exemple, tous ceux de ses disciples qui etoient à portée, renouvellerent dans ce même lieu les hommages qu'ils avoient déjà rendus à leur Maître, & déterminerent entre eux, qu'au moins une fois chaque année, ils viendroient s'acquitter des mêmes devoirs : ce qu'ils pratiquerent le reste de leur vie, avec une exactitude qui a servi de modele à tous les gens de Lettres qui sont venus après eux. Depuis plus de deux mille ans, les Lettrés suivent constamment cet usage ; & comme il n'est pas possible que tous fassent annuellement le voyage de *Kiu-fou-hien*, pour la commodité de ceux qui sont répandus dans les différentes Provinces de l'Empire, on a elevé dans chaque ville un *Miao*, où ils vont faire les mêmes cérémonies qu'ils feroient à *Kiué-ly*, s'il leur etoit facile de s'y rendre. Les Empereurs même ne s'en dispensent pas ; ils vont, en tant que représentant la Nation, rendre hommage à celui que la Nation a reconnu solemnellement pour Maître, & c'est le Fondateur de la Dynastie des *Han*, qui le premier en a donné l'exemple.

Après l'extinction totale des *Tsin*, vers l'an 203 avant Jesus-Christ, le grand *Tay-tsou*, *Kao-hoang-ty*, ayant réuni tout l'Empire sous sa domination, regarda comme le premier de ses soins celui de lui rendre tout le lustre dont il avoit brillé sous les premiers Empereurs de *Tcheou*. Les Sages qu'il avoit appellés auprès de sa Personne pour l'aider de leurs conseils, lui persuaderent que, de tous les moyens qu'il pouvoit employer pour venir à bout de ce qu'il se proposoit, le plus



Helman, Sculp.

efficace etoit de faire revivre l'ancienne doctrine, dont le ſouvenir ſe conſervoit encore dans un petit coin de ſes vaſtes Etats, où les deſcendans de *Koung-tſée* & de quelques-uns de ſes diſciples, etoient etablis; & que, pour diriger vers ce grand objet l'eſprit général de la Nation, Sa Majeſté n'avoit rien de mieux à faire, que de témoigner beaucoup de reſpect pour le Philoſophe de *Lou*, qui avoit eté, durant tout le cours de ſa vie, l'exact imitateur des Anciens quant à la maniere de ſe conduire, & le fidele interprete de leur doctrine dans ſes diſcours & dans ſes ecrits. Ils lui firent entendre qu'en donnant des marques publiques de vénération pour un Sage qui fut regardé, juſqu'au tems des Barbares *Tſin*, comme le Docteur par excellence, & le Maître de la Nation, il acheveroit de ſe concilier l'affection & l'eſtime de la plus ſaine partie de ſes Sujets.

« C'eſt, lui dirent-ils, c'eſt ſur-tout en rendant les devoirs » funebres à tous les Guerriers qui ſont morts en défendant » l'Empire contre la multitude des tyrans & des rebelles qui » le déchiroient, que vous avez gagné les cœurs de tous ceux » qui, les armes à la main, peuvent vous aider à le conſerver. » C'eſt en rendant les devoirs funebres aux Sages qui, par » leurs vertus pacifiques, leurs inſtructions & leur exemple, en » ont fait autrefois le plus bel ornement, que vous gagnerez ſans » retour les cœurs de tous ceux qui peuvent vous aider à l'illuſ- » trer & le faire fleurir. Le tombeau de *Koung-tſée* ſubſiſte » encore; les deſcendans de ce grand homme & de pluſieurs » de ſes diſciples, font leur ſéjour dans les environs, où ils » cultivent en paix la Sageſſe, en marchant ſur les traces de » leurs reſpectables Ancêtres. Daignez vous tranſporter ſur les » lieux; honorez-les d'une viſite de votre part, ils redevien-

» dront ce qu'ils etoient du tems des *Tcheou*, & la gloire en » rejaillira ſur vous juſques dans les ſiecles les plus reculés ».

Kao-tſou, qui ne demandoit pas mieux que de prendre en tout le contrepied de la Dynaſtie qu'il venoit d'eteindre, reçut avec plaiſir ce conſeil, & s'empreſſa de le ſuivre. Il donna ſes ordres pour qu'on eût à réparer d'une maniere digne de ſa munificence, des lieux où il ſe propoſoit d'aller faire en perſonne les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur d'un Sage qui méritoit la reconnoiſſance de tous les hommes, préſens & à venir.

En conſéquence de ces ordres, ceux qui les avoient ſollicités, & qui en furent les exécuteurs, réparerent magnifiquement, non-ſeulement le tombeau, mais encore tout ce qui l'avoiſinoit; & au lieu du *Miao* conſtruit autrefois par *Ngai-koung*, & dont il ne reſtoit plus que quelques débris, ils en firent conſtruire un nouveau, pour ſervir aux mêmes uſages, mais ſur un plan plus régulier, & qui embraſſoit une plus vaſte etendue de terrein. L'ouvrage achevé, & tout le reſte etant diſpoſé comme il le falloit pour ce qu'on avoit en vue, l'Empereur ſe tranſporta ſur les lieux, & y fit les cérémonies avec tout l'appareil de la dignité ſuprême.

C'eſt à cette epoque qu'on peut fixer le commencement de l'eſpece de culte public que ceux qui ſont prépoſés pour inſtruire ou gouverner la Nation, rendent depuis tant de ſiècles à celui qui leur a laiſſé de ſi beaux préceptes pour remplir dignement ces deux importans objets. Juſqu'alors les deſcendans du Philoſophe, les alliés ou amis de la famille, avoient été les ſeuls à faire habituellement & dans des tems réglés, les cérémonies reſpectueuſes dans le *Miao*, qu'on ne regardoit que comme le *Miao* domeſtique de la maiſon *de Koung*. A l'exemple de

18. Pag. 401.



Helvarius Sculp.

de l'Empereur, les Magiſtrats & les gens de Lettres le reconnurent pour leur Maître, & ſe firent un point d'honneur de lui témoigner publiquement le reſpect que des diſciples reconnoiſſans doivent à ceux qui les ont inſtruits. Ce qu'ils ne firent d'abord que volontairement & de leur plein gré, devint dans la ſuite une loi; & il fut réglé qu'aucun Lettré ne ſeroit admis aux grades de la Littérature; qu'aucun Mandarin préposé pour l'adminiſtration de la juſtice, & pour gouverner le peuple, n'entreroit en exercice de ſa charge, qu'après avoir fait ſolemnellement les cérémonies reſpectueuſes dans quelqu'un des *Miao* que pour cette raiſon on a érigé dans chaque ville. Ces ſortes de *Miao* ne ſont pas ſeulement en l'honneur de *Koung-tſée;* on y honore encore les principaux d'entre ſes diſciples, & ceux qui, par leur ſcience & leurs vertus, ont mérité de lui être aſſociés. Les uns & les autres ont commencé à jouir de cette prérogative ſous le regne de *Tchen-tſoung*, troiſième Empereur de la Dynaſtie des *Soung*, qui monta ſur le trône l'an 998 de notre ere vulgaire.

Ce Prince, dans un voyage qu'il fit dans les Provinces orientales de ſon Empire, ſe détourna de la route ordinaire pour aller, avec toute ſa Cour, viſiter le tombeau de notre Philoſophe. Il ſe rendit à *Kiu-fou*, & de là il ſe tranſporta au *Miao*, où il fit les cérémonies reſpectueuſes devant la Repréſentation de celui qu'il adoptoit perſonnellement pour ſon Maître. Après s'être acquitté de ce devoir, il parcourut des yeux tout l'intérieur de la ſalle; & ſes regards etant tombés ſur quelques inſcriptions qui etoient marquées du ſceau Impérial, il les lut avec attention, & voulut en augmenter le nombre. Il compoſa en vers un court eloge de *Koung-tſée*, & le fit placer à côté de celui que *Tay-tſou*, ſon aïeul, avoit fait dans le même goût. Avant que de quitter ces lieux, il donna une

preuve authentique du cas qu'il faiſoit de l'ancienne doctrine, en ordonnant que tous ceux qui avoient contribué à la conſerver & à l'etendre, ſeroient honorés déſormais dans les mêmes *Miao* que le Philoſophe de la Nation.

« Il eſt juſte, dit-il, que ceux qui ont contribué à faire par-
» venir juſqu'à nous les inſtructions du grand homme que nous
» honorons, & auquel, tout Souverain que je ſuis, je viens
» de rendre mes reſpectueux hommages, aient part à notre
» reconnoiſſance & à celle de la poſtérité. Ainſi, j'ordonne
» qu'on ait à placer convenablement, dans ce même *Miao*, &
» dans tous ceux de l'Empire qui ſont deſtinés aux mêmes
» uſages, les Repréſentations des ſoixante-douze perſonnages
» qui ont eté ſes diſciples les plus aſſidus, lorſqu'il vivoit, &
» qui, de vive voix ou par ecrit, ont tranſmis ſa doctrine
» après ſa mort : de cette maniere, les honneurs qu'on rend au
» Maître par excellence, rejailliront, en quelque ſorte, ſur eux,
» & on leur en rendra de particuliers, ainſi qu'il ſera déterminé
» par le Tribunal des Rites ».

Ce ſeroit ici le lieu de parler de ces cérémonies, de les mettre ſous les yeux, dans le détail le plus exact, telles qu'elles ſe pratiquent, en traduiſant ſimplement cet article du cérémonial authentique de la Nation, ſans aucune réflexion de ma part. Ce ſimple expoſé ſuffiroit pour faire porter un jugement ſans appel, & ſur leur nature, & ſur l'objet qu'on ſe propoſe en les pratiquant : mais comme on a déjà beaucoup ecrit ſur cette matiere, & que le pour & le contre ont eu des partiſans outrés, je crois, tout bien conſidéré, qu'il eſt inutile de redire ce qui a eté dit cent & cent fois. Ce qui n'a pas eté dit, & qui me paroît mériter quelque attention, c'eſt la ſucceſſion non interrompue des Ancêtres de *Koung-tſée*, en remontant juſqu'à *Hoang-ty* ; & de ſes deſcendans, juſqu'à

l'Empereur *Kien-long*, aujourd'hui sur le trône, c'est-à-dire, depuis l'an avant Jesus-Christ 2637, jusqu'à l'année courante 1784 : ce qui fait une noblesse de plus de 4400 ans. On en trouvera les preuves dans l'explication des Tables généalogiques : c'est par-là que je terminerai cet ouvrage. Mais auparavant, je placerai la Table chronologique des evénemens arrivés dans la vie de Confucius.

Fin de la Vie de Confucius.

La Table suivante met sous un même point de vue les principaux evénemens de la vie du Sage dont je viens de tracer l'histoire, & ces evénemens sont rangés suivant l'ordre des tems auxquels ils ont eu lieu. J'ai suivi, dans cet arrangement, l'opinion la plus commune.

On peut tirer deux grands avantages de la lecture de cette Table. Le premier, de pouvoir suivre Koung-tsée *depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, & de se convaincre qu'il n'est jamais sorti de ce qu'on appelle aujourd'hui la Chine, pour aller s'instruire dans les pays etrangers. Le second, de s'instruire suffisamment de ce qu'il est à propos de savoir, sans essuyer l'ennui des détails.*

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des evénemens rapportés dans la Vie de Koung-tsée.

Années cycliques.		*Année avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	JE compte les cycles depuis la 61e année du regne de *Hoang-ty*, par laquelle commence le premier cycle du premier tri-cycle ; & cette epoque radicale répond exactement à l'an avant Jesus-Christ 2637.		
		Naissance de Confucius.	
Keng-siu, 47e année du second cycle du 12e tri-cycle.	L'année *Keng-siu*, 47e du second cycle du 12e tri-cycle, la 22e du regne de *Siang-koung*, Roi de *Lou* ; la 21e du regne de *Ling-ouang*, 23e Empereur de la Dynastie des *Tcheou* ; & la 551e avant Jesus-Christ ; Confucius, fils de *Chou-leang-ho*, Gouverneur d'une ville du troisieme ordre, qui portoit alors le nom de *Tseou-y*, & de *Yen-ché*, naquit le 13 de la 11e lune ; c'est-à-dire, aux environs du solstice d'hiver. Pag. 13 *& suiv.*	551.	1.
Sin-hai, 48e.	Les Mémoires domestiques de la Maison de Confucius, ne disent rien de ce qui se passa durant les deux premieres années de son âge. Ils placent	550.	2.
Jen-tsée, 49e.	sous la troisieme année la mort de son pere. Pag. 16.	549.	3.
Kouei-tcheou 50e.	Pendant les années 4, 5 & 6 de son âge, au lieu des divertissemens qui sont l'occupation ordinaire des autres en-	548.	4.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	fans, Confucius s'occupa dès-lors à apprendre les cérémonies ; & pour s'en rendre la pratique aiſée & comme naturelle, il s'y exerçoit avec ſes petits camarades, par forme de jeu. Pag. 16 & 17.		
Kia-yn, 51e.		547.	5.
Y-mao, 52e.	Confucius etoit âgé de ſept ans, lorſque *Ling-ouang* mourut, & eut pour ſucceſſeur *King-ouang*. Cette même année, *Yen-ché*, mere de *Koung-tſée*, mit ſon cher fils ſous la diſcipline de *Ping-tchoung*, pour etudier les Lettres, *&c.* Pag. 17 & 18.	546.	6.
Ping-tchen, 53e.		545.	7.
Ting-ſee, 54e.	Il continue à etudier ſous ce ſage Maître les deux année ſuivantes, & fait les plus grands progrès : mais l'année d'après, il fut obligé d'interrompre	544.	8.
Ou-ou, 55e.	ſes etudes pendant quelques mois, après leſquels il reprit ſon train ordinaire.	543.	9.
Ki-ouei, 56e.	*Siang-koung*, Roi de *Lou*, mourut. A cette occaſion, tous les Grands & les Mandarins ſe rendirent à la Cour, pour faire les cérémonies devant le	542.	10.
Keng-chen, 57e.	cercueil : c'eſt pourquoi *Ping-tchoung* diſcontinua les ſoins qu'il donnoit à l'education de la Jeuneſſe. Après l'eſ-	541.	11.
Sin-yeou, 58e.	pace de deux ou trois lunaiſons, *Tchao-koung*, ſucceſſeur de *Siang-koung*, ayant fini toutes les cérémonies d'uſage, & tous les Mandarins étant rentrés	540.	12.
Jen-ſiu, 59e.	dans le train ordinaire, *Ping-koung* fit revenir ſes diſciples. Confucius ne fut	539.	13.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Koei-hai, 60e.	pas des derniers à se rendre auprès de lui : il profita plus qu'aucun autre des instructions de ce Sage. Pendant les années 11, 12, 13 & 14 de son âge, il apprit tout ce qui s'enseigne communément dans les Ecoles. Il le savoit aussi-bien que les Maîtres. Il voyoit dans le lointain, ainsi qu'il s'exprime lui-même, le vaste pays des Sciences, & il etoit en doute s'il entreprendroit de le parcourir à loisir.	538.	14.
3e *Cycle du* 12e *Tri-cycle.*			
Kia-tsee, 1re année.	A l'âge de quinze ans, il se décide, prend la ferme résolution de se livrer aux Sciences, & fait son plan d'etude.	537.	15.
Y-tcheou, 2e.	Il s'etoit déjà fait un nom du côté de la sagesse ; il passoit pour un jeune homme accompli ; & l'on etoit persuadé que personne ne l'egaloit dans la connoissance-pratique de tout ce qui concernoit le Cérémonial & les différens usages de la vertueuse Antiquité.	536.	16.
Ping-yn, 3e.	Il fait sa premiere entrée dans le monde, & exerce un petit emploi qui lui donne inspection sur le peuple, quant à une partie de la Police. Frappés du bruit de son nom, *Mong-y-tsée*, l'un des grands Seigneurs du *Lou*, & son frere aîné *Nan-koung-king-chou*, veulent apprendre de lui tout ce qui a rapport aux Cérémonies, & le reconnoissent pour Maître. Pag. 19 *& suiv.*	535.	17.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Ting-mao, 4e.	Il continue l'exercice de son emploi & ses etudes particulieres, qu'il est souvent obligé d'interrompre pour satisfaire ceux qui venoient le consulter. Sa réputation augmente de jour en jour, & s'etend jusqu'aux Royaumes voisins du *Lou*. Pag. 22.	534.	18.
Ou-tchen, 5e.	A 19 ans, il s'etablit en ménage. *Yen-ché*, sa mere, lui donne pour epouse *Ki-koan-ché*, fille d'un Mandarin dont la famille, originaire du Royaume de *Soung*, remontoit, ainsi que celle de *Koung-tsée*, jusqu'aux premiers tems de la Monarchie. P. 22 & 23.	533.	19.
Ki-see, 6e.	A 20 ans il passe à un Mandarinat plus considérable que celui qu'il exerçoit. Cette nouvelle charge lui donne inspection sur toutes les campagnes du district : il n'en prit possession que l'année suivante, *Keng-ou*. Pag. 24 & *suiv.*	532.	20.
Keng-ou, 7e.	Cette même année *Keng-ou*, il eut un fils, auquel il donna le nom de *Pé-yu*, & le surnom de *Ly*. Pag. 23.	531.	21.
Sin-ouei, 8e.	Il exerce le même emploi jusqu'à la 24e année de son âge. Cette année, la vertueuse *Yen-ché* sa mere, quoique jeune encore, & pour ainsi dire à la	530.	22.
Jen-tchen, 9e.	fleur de son âge, succomba sous les efforts du mal. Elle mourut universellement regrettée ; mais sans aucun	529.	23.
Koei-yeou, 10e.	regret de sa part, parce qu'elle etoit persuadée que le fils unique qu'elle laiſ-	528.	24.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	soit après elle, devoit être la brillante lumiere qui eclaireroit sa nation jusqu'à la fin des siecles. Pag. 28 *& suiv.*		
Kia-siu, 11e.	*Koung-tsée* fit porter le corps de sa mere dans le même lieu où celui de son pere etoit déposé; il fit observer l'ancien rite dans les funérailles qu'il lui fit, & n'oublia rien dans cette occasion, pour inspirer à ses compatriotes le desir de l'imiter dans ce qu'il pratiquoit à l'egard des froids restes de celle qui lui avoit donné le jour. P. 29 & 30.	527.	25.
Y-hai, 12e.	Il se tient renfermé dans son domestique les trois années du deuil, & observe rigoureusement tout l'ancien rite. Pag. 34 & 35.	526.	26.
Ping-tsee, 13e.	La troisieme année du deuil etant révolue, il va déposer les habits lugubres sur le tombeau de sa mere; & de retour chez lui, il ne touche aux instrumens de musique qu'après cinq jours : encore n'en tira-t-il que des sons tristes. Ce ne fut qu'après le 10e jour qu'il modula sur tous les tons, & qu'il rentra dans le monde. Pag. 36.	525.	27.
	Cette même année il reçut une députation d'un Prince voisin, dont l'objet etoit d'obtenir de lui des regles de gouvernement. Il répond aux députés, qu'il ne pouvoit les satisfaire sur ce que leur Maître exigeoit de lui. P. 39 *& suiv.*		

L'année

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Ting-tcheou, 14e.	L'année *Ting-tcheou* il se rend chez ce petit Souverain, qui lui donne la charge de Grand-Maître des Cérémonies. Il se livre tout entier à l'exercice de cet emploi, & fait des réglemens utiles. Après avoir tout réglé dans la Cour de ce Prince, il revient dans sa patrie pour y vaquer à l'etude & à l'instruction de ses disciples, dont le nombre augmentoit insensiblement. Page 40.	524.	28.
Ou-yn, 15e.	La renommée lui ayant appris que dans le Royaume de *Kin* il y avoit un Sage du nom de *Ché-siang*, qui possédoit à fond l'art de tirer du *kin* les sons les plus mélodieux, il voulut connoître cet homme rare, & profiter de ses leçons, supposé qu'il fût tel qu'on le publioit. Il se rendit chez lui, & se mit au nombre de ses disciples. P. 42.	523.	29.
Ki-mao, 16e.	Quand il eut atteint sa trentieme année, il s'examina tout de nouveau, pesa tous les avantages & les inconvéniens qui accompagnent les différens états de la vie civile; & après avoir tout bien considéré, il prit la ferme résolution de consacrer tous les instans de sa vie à la pénible tâche de rappeller les hommes à leurs devoirs, en leur traçant les différentes routes qui conduisent à la vertu. Page 46.	522.	30.
Keng-tchen, 17e.	Il est invité par le Roi de *Tsi*, & se rend dans les Etats de ce Prince, où	521.	31

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	il entreprend de faire fleurir la saine doctrine. Il ne réussit pas comme il l'avoit espéré. Page 48.		
Sin-see, 18e.	Le Roi de *Tsi* veut lui faire présent d'une ville du troisieme ordre; *Koung-tsée* ne croit pas devoir accepter un pareil présent, parce qu'il n'avoit pas rendu de service qui pût mériter une telle récompense. Page 54.	520.	32.
Jen-ou, 19e.	*King-ouang*, Empereur des *Tcheou*, mort l'année précédente, est remplacé par l'un de ses fils, nommé aussi *King-ouang*, mais ecrit d'une maniere différente. *Koung-tsée* differe le voyage qu'il avoit résolu de faire chez les *Tcheou*, parce qu'à l'occasion du nouvel Empereur, qui n'étoit pas celui que l'Empereur mort avoit désigné pour son successeur, il y avoit encore du trouble dans l'Empire. Page 55.	519.	33.
	Le Roi de *Tsi* continue à honorer *Koung-tsée* de sa bienveillance; il lui assigne pour logement un vaste hôtel près de l'un de ses Palais. Ce Prince ayant appris que le feu du ciel avoit consumé l'une des salles des Ancêtres de l'Empereur, interroge *Koung-tsée* sur cet evénement de mauvais augure. P. 56.		
Kouei-ouei, 20e.	*Koung-tsée* va chez les *Tcheou*; ce qu'il y vit lui donne occasion d'expliquer les points de la doctrine qu'il enseignoit. Il a une conférence avec un	518.	34.

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
	Muſicien philoſophe, qui jouiſſoit d'une grande réputation ; il va voir le *Ming-tang*. Page 58.		
Kiao-chen, 21e.	Accompagné de *Nan-koung-king-chou*, il ſe tranſporte chez *Lao-tſée* pour s'informer plus particuliérement de la doctrine de ce Philoſophe, dont les ſectateurs etoient déjà en grand nombre. Page 68.	517.	35.
Y-yeou, 22e.	Il retourne dans le Royaume de *Tſi*, où le haſard lui fait entendre une piece de muſique, compoſée du tems de *Chun*. Cette muſique fait une ſi forte impreſſion ſur lui, que pendant l'eſpace de trois mois, il lui eſt impoſſible de s'occuper ſérieuſement de toute autre choſe. Pag. 75 & *ſuiv.*	516.	36.
Ping-ſiu, 23e.	Il revient dans le Royaume de *Lou*, ſa patrie, & y fixe ſon ſéjour pendant l'eſpace de dix ans, ne s'occupant que de l'etude & de l'enſeignement. Pendant ce tems, le nombre de ſes diſciples s'accroît, & il lui en vient de preſque tous les Royaumes qui partageoient alors l'Empire. Page 78.	515.	37.
Ting-hai, 24e.	Il profite de toutes les circonſtances qui ſe préſentent, pour inculquer dans l'eſprit de ſes diſciples un grand reſpect pour tout ce qui avoit été pratiqué par les Anciens. Page 80.	514.	38.
Ou-tſée, 25e.	*Ki-tſée*, l'un des grands Seigneurs du Royaume de *Lou*, avoit fait un	513.	39.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	voyage chez les *Tcheou*, & avoit demeuré quelque tems, pour se former, à la Cour de l'Empereur. A peine fut-il revenu dans sa patrie, que la mort lui enleva son fils. *Voyez* sur cet article, pag. 347 & 348.		
Ki-tcheou, 26e.	*Koung-tsée* voulut voir de ses propres yeux tout l'appareil des funérailles, afin de juger des progrès de *Ki-tsée* dans l'etude de l'Antiquité. Ce qu'il dit à ses disciples à cette occasion, *voy.* Ibid.	512.	40.
Keng-yn, 27e.	Il accepte un Mandarinat subalterne, qui ne l'empêche pas de vaquer à ses occupations ordinaires. Il se met à la suite des Chasseurs de profession du Royaume de *Lou*, pour se mettre au fait de cet exercice, auquel les Anciens s'etoient livrés, & dont ils avoient fait une occupation d'Etat. Ce qu'il dit à cette occasion. P. 78 & 81.	511.	41.
Sin-mao, 28e.	Il profite de son loisir pour purger & rédiger les pieces de Poésie du *Ché-king*, & pour travailler sur l'*Y-king*. Page 84.	510.	42.
Jen-tcheng, 29e.	La 11e année de l'Empereur *King-ouang*, le Roi de *Lou*, *Tchao-koung* meurt. *Ting-koung* lui succede l'année *jen-tcheng*, 509 ans avant J. C. P. 86.	509.	43.
Kouei-tsée, 30e.	*Koung-tsée* prend occasion du changement de regne, pour abdiquer le	508.	44.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	petit Mandarinat dont il etoit pourvu, & se donne tout entier à l'etude. L'*Y-king* & le *Ché-king* sont en particulier les ouvrages auxquels il donne le plus d'attention. A force de les tenir entre ses mains pour les lire & les relire, il usa jusqu'à trois fois les cordons qui lioient les planchettes sur lesquelles ils etoient gravés. Page 87.		
Kia-ou, 31e.	Pour donner quelque relâche à son esprit, & en même tems pour voir quelques-uns de ses disciples, il fait un voyage dans le Royaume de *Tchen*. Il revient la même année dans sa patrie, & y continue ses exercices accoutumés. Ceux qui prétendent que ce fut dans le *Miao* de *Ouan-koung*, Roi de *Lou*, qu'il vit l'instrument nommé *y* (c'est-à-dire le seau avec lequel il fit les expériences dont il est parlé dans l'explication de la 17e Planche), mettent sous cette année tout ce qui a eté dit à cette occasion. Page 96.	507.	45.
Y-ouei, 32e.	Il fait un voyage à la fameuse montagne *Tay-chan*, dans le dessein de voir par lui-même si les habitans de ces lieux respectables ne sont pas meilleurs que ceux du reste de l'Empire. Ce qui lui arrive en chemin faisant, & ce qu'il dit à cette occasion. P. 104.	506.	46.
	Il va dans le *Tsi*, où le Ministre de ce Royaume le traverse dans tous ses		

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	deſſeins. Il revient dans ſa patrie, en prenant ſa route par le *Tchen*, où il ne s'arrête que peu de jours. Page 106.		
Ping-chen, 33e.	Le Roi de *Lou* ouvre enfin les yeux ſur le parti qu'il pouvoit tirer du mérite & des ſervices de *Koung-tſée*; il l'eleve à la premiere Magiſtrature de la Capitale, en le faiſant Gouverneur du Peuple. *Koung-tſée* réforma bientôt tous les abus, & leur ſubſtitua les anciens uſages. La Capitale ayant changé de mal en bien, tout le reſte du Royaume ſuivit ſon exemple. Les Princes voiſins eux-mêmes ſe firent un honneur & un devoir d'imiter ce qui ſe pratiquoit dans le *Lou*. P. 146.	505.	47.
Ting-yeou, 34e.	Après avoir réformé la ville, quant à ce qui concernoit les uſages civils, *Koung-tſée* eſt prépoſé pour régler les ſubſides, & la maniere de les percevoir. On lui donne pour cela la charge de *See-koung*. Page 147.	504.	48.
Ou-ſiu, 35e.	Il partage les terres du Royaume, & les range ſous cinq claſſes. Il aſſigne pour chaque claſſe le genre de denrée qu'il falloit lui confier, & la quantité de ces mêmes denrées qu'on devoit donner chaque année au Souverain; par ce moyen il procura tout à la fois la fertilité des terres, l'aiſance du peuple, & l'augmentation des revenus du Roi. Page 148.	503.	49.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Ki-hai, 36e.	La maniere dont se rendoit la Justice, etoit sujette à une foule d'inconvéniens auxquels il falloit parer. *Koung-tsée* fut jugé propre à etablir des loix, & à les faire observer. Il ne s'agissoit que de faire revivre les anciennes. Le Roi eleva *Koung-tsée* à la dignité de *Ta-see-keou*, comme qui diroit, *Grand Arbitre des affaires*. Dans ce nouvel emploi il déploya toute sa sagacité, pour ne rien etablir qui ne fût d'une facile exécution, & dont la justice & l'utilité ne fussent reconnues de tout le monde. Il fixa des peines pour les infracteurs; mais il ne se trouva pas dans l'occasion de les faire subir, parce que tout le monde faisoit son devoir. Dans toutes les affaires litigieuses, dès qu'il avoit parlé, ceux qu'il condamnoit etoient aussi satisfaits du jugement qu'il avoit porté contre eux, que ceux auxquels il donnoit gain de cause, parce que les uns & les autres etoient convaincus qu'il ne jugeoit qu'avec equité. Pag. 155 *& suiv.*	502.	50.
Keng-tsée, 37e.		501.	51.
Sin-tcheou, 38e.		500.	52.
Jen-yn, 39e.	Il etoit d'une vigilance extrême pour assurer la tranquillité publique; & quiconque osoit se porter à quelque action qui tendoit à la troubler, trouvoit en lui un Juge inflexible, qui le punissoit suivant toute la rigueur de la loi. Pag. 156 & 157.	499.	53.
Kouei-mao, 40e.	Un grand Seigneur, nommé *Chao-tcheng-mao*, se rend coupable en ce	498.	54.

Années cycliques. genre ; *Koung-tsée* le condamne à mort, & assiste à son exécution. Pag. 157 *& suiv.*

Années avant J. C. *Age de Confucius.*

Les différens Auteurs ne conviennent pas entre eux de la date précise de l'evénement que je viens de rapporter. Dans le Livre intitulé *Lié-koue-tché*, c'est-à-dire, *Instruction sur ce qui regarde les différens Royaumes*, elle est marquée dix ans plutôt. J'ai cru devoir m'en tenir à l'arrangement des Planches qui sont dans le *Ché-ki-ché-kia.*

Le *Nien-pou*, c'est-à-dire, le Livre qui contient les principaux evénemens rangés par ordre chronologique, la fixe à la 51e année de l'âge de *Koung-tsée.* Le *Kiué-ly-tché* s'exprime d'une maniere plus positive, en disant: *la 22e année de* Tcheou-king-ouang, *& la 21e de* Ting-koung, *Roi de* Lou, Koung-tsée *etant à la tête de la Justice, n'exerçant sa charge que depuis sept jours, condamna à mort* Chao-tcheng-mao, *& le fit exécuter en sa présence, devant la porte dite* Leang-koan. La 22e année de *King-ouang*, Empereur des Tcheou, répond exactement à l'an avant Jesus-Christ 498. Cette même année *Koung-tsée* donne au Roi *Ting-koung* des avis très-importans sur les trois *Tay-fou.*

La même année un Poëte s'avisa de chansonner *Koung-tsée.* Peu de mois après, le même Poëte chante la pali-

nodie ;

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
	nodie ; & au lieu de vers satiriques, il en composa à sa louange, de beaucoup meilleurs que les premiers. P. 159 & 160.		
Kia-tchen, 41e.	Jugement de *Koung-tsée* entre un pere & son fils ; lequel paroît, au premier aspect, contraire à la loi, & dont il donne l'explication au *Tay-fou Ki-sun* son ami. Pag. 194 & *suiv.*	497.	55.
	Entretien de *Koung-tsée* avec le Roi *Ting-koung*, sur ce qui concerne le sacrifice solemnel qu'on offroit anciennement au *Chang-Ty*. Pag. 202 & *suiv.*		
Y-see, 42e.	*Ting-koung* meurt ; il est remplacé sur le trône par *Ngai-koung*. Ce nouveau Roi n'eut pas d'abord pour *Koung-tsée* l'estime dont il l'honora depuis ; il le laissa sans emploi. *Koung-tsée* se voyant négligé dans sa patrie, prit le parti de se retirer dans le Royaume de *Ouei* ; mais il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut rappellé par son Souverain, à la sollicitation du *Tay-fou Ki-sun*. Pag. 210 & *suiv.*	496.	56.
Y-see, 42e.	*Ngai-koung* le reçoit avec les plus grands honneurs, & lui donne de fréquentes audiences ; mais il ne profite pas des bons conseils qu'il en reçoit. Page 211.	496.	56.
	Le Roi de *Tsi*, craignant que le Roi de *Lou* ne devînt trop puissant, s'il		

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
	continuoit à se servir de *Koung-tsée*, entreprend de le lui rendre odieux : connoissant le foible de *Ngai-koung*, il lui envoie des Comédiennes & des Musiciennes, pour le corrompre & le dépraver. Ces femmes exécutent avec succès ce projet ; & le Roi se dégoûtant chaque jour davantage de *Koung-tsée*, qui de son côté ne lui épargnoit pas les avis, ne garda bientôt plus de ménagemens avec lui. Il cherchoit les occasions de le dégoûter, en lui donnant des marques d'indifférence, & même de mépris ; il en vint jusqu'à le priver, un jour de grande cérémonie, de la portion des viandes offertes, qui lui étoit due en vertu de la charge dont il etoit revêtu. *Koung-tsée* voyant qu'on ne faisoit plus cas de lui, & se croyant inutile, prit le parti de se retirer. Il alla dans le Royaume de *Ouei*, & s'établit dans ce Royaume, sans cependant y exercer aucune charge. Il s'y occupe de l'instruction,		
Ping-ou, 43e.	tâche de répandre la saine doctrine, & fait quelques disciples. Pag. 285 *& suiv.*	495.	57.
	Il fait des excursions dans les Royaumes voisins, parcourt en différens tems le *Tsao*, le *Soung*, & quelques autres, ne restant que quelques jours dans chacun, après lesquels il revenoit dans le *Ouei* pour y reprendre ses occupations ordinaires.		

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
	Tsée-koung a occaſion de faire connoître les principaux diſciples de ſon Maître, & développe le caractere de chacun d'eux en particulier. Pag. 294 *& ſuiv.*		
	Le Roi de *Ouei*, livré tout entier à une femme nommée *Nan-tsée*, ſe dégoûte de *Koung-tsée*. *Nan-tsée* veut voir *Koung-tsée*, & avoir avec lui un entretien particulier. *Koung-tsée* conſent d'aller au Palais, conduit par *Kio-pe-yu*, qui l'avoit prié de donner au Roi cette marque de complaiſance: mais auſſi-tôt qu'il entendit que cette femme alloit ſe montrer, il ſe tourna du côté du Nord, fit les cérémonies reſpectueuſes qui ſont d'etiquette, baiſſa les yeux, *&c.* Pag. 300 *& ſuiv.*		
	Il voyage à la ſuite du Roi, qui conduiſoit *Nan-tsée* à l'un de ſes Palais de plaiſance, où il devoit lui donner une fête; mais il marche ſéparément dans dans ſa voiture traînée par un bœuf. Page 305.		
Ting-ouei, 44e.	Il va dans le Royaume de *Tcheng*, & peu après dans celui de *Tchen*. Arrivé ſur les frontieres de *Tchen*, il fut arrêté par les gens du pays, qui le prirent pour un exacteur nommé *Yang-hou*, & court riſque de la vie. Il eſt rendu libre par ceux même qui l'avoient arrêté, auſſi-tôt qu'ils eurent reconnu leur erreur. Pag. 306 *& ſuiv.*	494.	58.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Ou-chen, 45e.	Il reſte cette année dans le *Tchen*; mais voyant qu'on ne penſoit pas à l'employer, il ſe détermine à retourner dans le *Ouei*. Le Roi, à qui il rendit compte de ſes voyages, le reçut avec honneur; mais il ne lui donna aucun emploi, à la ſollicitation de quelques jaloux qui lui firent enviſager *Koung-tſée* comme un homme qui renverſeroit tous leurs uſages. Pag. 308 & 309.	493.	59.
	Koung-tſée compoſa la chanſon *lan-hoa*, & prit le parti de voyager. Il eſt invité d'aller dans le Royaume de *Tſi*: ſur le point de ſe mettre en chemin, il apprend que ceux qui l'invitoient, etoient des rebelles, & il change d'avis: mais comme les préparatifs du voyage etoient déjà faits, il ſe met en route pour aller dans le Royaume de *Kin*. Lorſqu'il fut près de paſſer la riviere, il apprit que ce Royaume n'etoit pas tranquille, & que le Prince qui le gouvernoit, livré à tous les excès de la débauche, n'admettoit dans ſa familiarité que quelques vils hiſtrions, & autres hommes ſemblables. On lui dit de plus que deux ſages *Tay-fou*, ayant voulu faire des repréſentations à ce Prince, avoient eté traités en criminels, & condamnés, comme tels, au dernier ſupplice. Il revient ſur ſes pas, & va encore une fois dans le Royaume de *Tſao*, & de-là dans celui de *Soung*. En chemin		

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
Ki-yeou, 46e.	faisant, il s'acquitte des devoirs funebres devant le cercueil de la mere d'un de ses amis. Il est insulté dans le pays de *Soung*, & le quitte pour retourner dans le *Ouei*. Pag. 309 *& suiv.*	492.	60.
	En allant au Royaume de *Ouei*, il passa près de *Seou*, où il etoit né dans le tems que son pere en etoit Gouverneur. Il s'y arrête, & compose une elégie en vers de quatre syllabes. P. 317 *& suiv.*		
	Il part de *Tseou*, & tourne vers le Royaume de *Tchen*. Il passe près de *Pou*, & en prend occasion de faire une visite à son disciple *Tsée-lou*, qui en etoit Gouverneur. Il fait l'eloge de *Tsée-lou* jusqu'à trois fois. Pag. 318 *& suiv.*		
	Arrivé près de la riviere, il voit un homme qui se dispose à la passer dans un endroit où il y avoit un gouffre dont on n'osoit approcher sans frémir, & qui paroissoit inaccessible, *&c.*; *Koung-tsée* expose à cet homme le danger auquel il s'expose. Réponse de cet homme. Pag. 323 & 324.		
Keng-siu, 47e.	*Koung-tsée* arrive dans le *Tchen*, & loge chez *Tseng-tsée*. Il est invité par le Roi à donner l'explication d'un evénement extraordinaire. Un oiseau de proie, de l'espece des eperviers, etoit tombé mort sur le perron de l'escalier de la salle du trône; il etoit percé d'une fleche différente de celles dont on se	491.	61.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	ſervoit alors. *Koung-tſée* explique ce que c'etoit que cette fleche. Pag. 325 & 326.		
	Il quitte le *Tchen*, & va *incognito* dans le Royaume de *Soung*, où quelques-uns de ſes amis l'avoient invité: en chemin faiſant, il court riſque de la vie. Il eſt comparé à un chien qu'on auroit chaſſé du logis. Réponſe qu'il fait à cette occaſion. Pag. 327 & *ſuiv.*		
	Il va faire une excurſion dans le pays de *Pou*, où tout etoit dans le trouble depuis que *Tſée-lou* n'en etoit plus Gouverneur. Il eſt arrêté par des ſoldats, & court riſque de la vie; mais *Koung-yang-jou* vient à ſon ſecours, & le délivre. Pag. 330 & 331.		
Sin-hai, 48e.	Il paſſe par le Royaume de *Yé*, où il ne reſte que peu de tems. Il en part pour ſe rendre au Royaume de *Tſai*; il rencontre deux Philoſophes qui labouroient la terre. Conſeil qu'il reçoit de ces Philoſophes laboureurs. P. 331 & 332.	490.	62.
	Il arrive dans le *Tſai*, d'où, après quelque tems, il part pour retourner dans le *Tchen*. Arrivé dans ce Royaume, le Roi l'invite à voir le nouvel Obſervatoire qu'il faiſoit conſtruire. *Koung-tſée* s'y rend, & empêche le Roi de faire mourir trois de ſes Officiers qu'il croyoit coupables de négligence. Pag. 333 & *ſuiv.*		

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
Jen-tſée, 49e.	Il reçoit un Courier de la part du Roi de *Ou*, qui lui apporte un fragment de métal, qu'un oiſeau ſingulier avoit laiſſé tomber dans la cour d'un pavillon où etoit alors ce Prince. *Koung-tſée* répond d'une maniere ſatisfaiſante à la queſtion qu'on lui fait. Page 336.	489.	63.
	Tſai-yu, l'un de ſes diſciples, a occaſion de parler de lui au Roi de *Tchou*, auquel il fait un détail de la conduite de ſon Maître, & de ſes principales vertus : ſur ce récit, le Roi de *Tchou* veut appeller *Koung-tſée*, & l'attacher à ſon ſervice, en lui prodiguant les bienfaits. Il le fait inviter à ſe rendre auprès de lui. *Koung-tſée* ſe rend à cette invitation, & va à la Cour, où il eſt reçu du Roi avec toutes les démonſtrations de bienveillance qu'il pouvoit deſirer. En chemin faiſant, il avoit couru riſque de la vie. Ce qu'il dit à ſes diſciples dans ces circonſtances, & ce qui lui arrive ſur la route. Pag. 338 & *ſuiv.*		
	Le Roi de *Tchou* veut lui donner, à titre de fief réverſible à la Couronne après ſa mort, tout le pays de *Chou-ché*, d'environ 700 *lys* d'etendue ; il en eſt détourné par un de ſes Miniſtres, qui lui fait enviſager *Koung-tſée* comme un homme dangereux ; & en conſéquence, il change de conduite à ſon égard, & lui fait dire qu'il n'a aucun emploi à lui donner. *Koung-tſée*		

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	quitte le *Tchou*, & retourne dans le *Ouei*. Pag. 351 *& ſuiv.*		
Kouei-tcheou 50e.	*Tſo-kieou-ming*, l'un des Hiſtoriographes des *Tcheou*, vient lui faire une viſite, & le reconnoît pour ſon Maître. Il l'invite à aller encore une fois chez les *Tcheou*, où il lui fait eſpérer qu'il trouvera des ſecours de tous les genres pour la perfection de ſes Ouvrages. *Koung-tſée* ſe rend à ſon invitation, & va avec lui dans l'ancienne Capitale du Fondateur de la Dynaſtie régnante. Il viſite le *Ming-tang* & la Salle particuliere de *Heou-tſi*, reconnu pour premier chef de la race des *Tcheou*. Il explique à ſes diſciples la doctrine qui eſt exprimée par les caracteres gravés le long du dos de la ſtatue d'or qui etoit à l'un des côtés de l'entrée de la ſalle, en dehors. Il explique pareillement pourquoi, dans la ſalle d'entrée du *Ming-tang*, on a repréſenté *Tcheou-koung* ſur un même trône que *Tcheng-ouang* ſon Empereur. Il profite de ſon ſéjour chez les *Tcheou*, pour ſe procurer les connoiſſances néceſſaires à la perfection de ſes Ouvrages. Page 355.	488.	64.
Kia-yn, 51e.	Après quelques mois de ſéjour, il revient dans le Royaume de *Ouei*; le long du chemin il deſcend de ſon char pour côtoyer le pied de la montagne, & voir en quel etat etoient les ſentiers qu'on y avoit pratiqués autre-	487.	65.

fois

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	fois pour la commodité des Voyageurs. Il n'en apperçoit aucun, parce que les herbes sauvages, les ronces & les epines, les avoient entiérement couverts. Il voit un faisan mangeant tranquillement des grains sans crainte des voyageurs. Ce qu'il dit à cette occasion. Il compose la chanson *Teng-pei-kieou-ling*, & la chante en s'accompagnant de son *kin*. Page 359.		
Y-mao, 52e.	Il apprend la mort de son épouse. Ce qu'il dit à cette occasion. P. 361.	486.	66.
Ping-tchen, 53e.	Après une année révolue depuis cette mort, son fils *Koung-ly* pleuroit encore sa mere de la même maniere qu'il la pleuroit les premiers jours du deuil. Ce que *Koung-tsée* lui fait dire à ce sujet, pour qu'il n'en fît ni plus ni moins que ce qui est prescrit dans le Cérémonial. Page 362.	485.	67.
Ting-see, 54e.	Il charge *Yen-hoei*, le plus jeune & en même tems le plus vertueux de tous ses disciples, du soin de propager la doctrine du *jin*, c'est-à-dire, de cette charité universelle qui s'etend à tous les hommes. *Yen-hoei* meurt avant son Maître. *Koung-tsée* transmet à *Tseng-tsée*, le plus savant de ses disciples, son ouvrage sur la piété filiale, intitulé en Chinois : *Hiao-king*. Pag. 366 & 367.	484.	68.
Ou-ou, 55e.	A la vue d'un ancien tertre, elevé	483.	69.

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	par le Général *Tsang-ouen-tchoung*, & dont il ne reſtoit plus que des débris, il fait des réflexions ſur la caducité des choſes de ce monde, & compoſe ſur ce ſujet une Ode, qu'il met en chant, & qu'il chante lui-même en mariant ſa voix avec les ſons de ſon *kin*. Page 369.		
Ki-ouei, 56e.	Il médite ſur les *koa*, & en particulier ſur le *koa* nommé *Sun-y*; c'eſt-à-dire, *de la deſtruction & réparation*: il en devient triſte. Ce qu'il dit à cette occaſion à ſon diſciple *Tsée-hia*, pour le détromper de l'idée qu'il avoit conçue des effets que la méditation de l'*Y-king* produiſoit ſur ceux qui s'y adonnoient. Page 370.	482.	70.
	Il eſt invité par le Roi *Ngai-koung* à une audience particuliere : maniere honorable dont il eſt reçu à la Cour ; honneurs extraordinaires qu'il reçoit en particulier de ſon Souverain. Détail de la converſation qu'ils ont enſemble. Pag. 371 & 372.		
	Il fait un dernier voyage à la montagne de *Tay-chan*. Preuve qu'il donne de ſa bonne conſtitution, & en partilier, de la bonté de ſa vue. Explication qu'il donne à l'Envoyé du Roi de *Tchou*, à l'occaſion de quelque choſe d'extraordinaire qu'on avoit priſe ſur le fleuve *Kiang*. Pag. 373 & 374.		
	Explication qu'il donne au Député		

Années cycliques. | Années avant J. C. | Age de Confucius.

du Roi de *Tsi*, à l'occasion d'un gros oiseau à une seule patte, qui s'etoit abattu dans la cour du Palais, vis-à-vis de l'une des salles où etoit le Roi. Pag. 375 & 376.

Explication qu'il donne à l'Envoyé du Roi de *Ou*, à l'occasion des ossemens d'un cadavre giganteſque trouvé sous les fondemens de la ville de *Hoei-ki*, capitale du Royaume de *Yué*. Pag. 576. & 377.

Il profite de son loisir pour achever de mettre en ordre les six *King*; il cesse d'écrire pour ne penser qu'à se disposer à la mort. Page 379.

Il conduit ceux de ses disciples qui lui etoient le plus attachés, sur l'un des anciens tertres, pour remercier le Ciel du bienfait insigne qu'il lui avoit accordé, en prolongeant le cours de sa vie autant de tems qu'il lui en falloit pour remplir l'objet qui seul lui faisoit desirer de vivre. *Ibid.*

Il assemble ses disciples dans la salle ordinaire des exercices, & fait, pour la derniere fois à leur egard, la fonction de Maître, en leur expliquant ses intentions sur chacun d'eux en particulier. Pag. 380 & *suiv.*

Il va avec *Tsée-koung* sur la plateforme de la Tour orientale, pour voir

Années cycliques.		*Années avant J. C.*	*Age de Confucius.*
	comment les gens de la campagne célebrent le jour destiné au culte des esprits *Ta-tcha.* Ce qu'il dit à cette occasion. Pag. 383 & 384.		
	Il se transporte chez le Roi dans tout l'appareil du cérémonial, pour l'exhorter à lever des troupes, & à les envoyer contre le tyran du Royaume de *Tsi*, qui avoit fait mourir son légitime Souverain pour régner à sa place. Détail de cette conversation. P. 385 & 386.		
Keng-chen, 57e.	Il tombe dans une maladie de langueur. Son petit-fils *Tsée-see* le voyant plus triste qu'à l'ordinaire, lui en demande la raison : ce que lui répondit *Koung-tsée.* Sa maladie augmente & devient sérieuse : il en guérit pourtant; mais sa convalescence est longue, & ses forces ne lui reviennent plus. Pag. 388 & 389.	481.	71.
	Pendant sa convalescence, il fait un songe qu'il regarde comme mystérieux, & le raconte à *Tsée-koung :* il en augure que le moment de sa mort n'est pas eloigné. Page 390.		
	Il profite du peu de santé qu'il a recouvré, pour aller voir le *ki-lin* qui a oit eté pris à la chasse du Roi. Ce qu'il dit à l'occasion de cet animal, symbole de la charité & de la saine doctrine. Pag. 391 & 392.		

Années cycliques.		Années avant J. C.	Age de Confucius.
	Il retombe dans son etat de langueur, & se dispose tout de bon à la mort. Page 393.		
Sin-yeou, 58e.	Il relit avec attention, autant que ses forces le lui permettent, tous ses Ecrits, & y fait les petites corrections qu'il croit nécessaires, pour les rendre plus dignes de passer à la postérité. Pag. *Ibid.*	480.	72.
Jen-siu, 59e. du 3e cycle du 12e tricycle.	Tout etant disposé de sa part, & sa maladie empirant chaque jour, il tomba enfin dans un profond assoupissement, dont il ne fut pas possible de le faire revenir; & le jour *Ki-tcheou* de la 4e lune de la 16e année de *Ngai-koung*, Roi de *Lou*, la 41e du regne de *King-ouang*, 25e Empereur de la Dynastie des *Tcheou*; la 479e avant J. C., & la 9e avant la naissance de Socrate, il cessa de vivre. *Idem.*	479.	73.
	Détail circonstancié de ce qui fut pratiqué après sa mort par ses disciples *Tsée-koung*, *Koung-hi-tché* & les autres. Pag. 393 *& suiv.*		
	On l'enterra au nord de la ville, au-dessus du courant de la riviere *See-choui*. Page 394.		

Cette Table chronologique est conforme à ce qui est rapporté dans les registres de la famille de *Koung-tsée*, sur lesquels on a composé le *Nien-piao* & le *Nien-pou*. Je m'y suis conformé autant que je l'ai pu, sans m'ecarter de ce qui est rapporté dans l'Histoire, où les faits sont placés quelquefois sous des dates différentes. Les dates n'etant

pas regardées par les Auteurs chinois qui ont ecrit sur *Koung-tsée*, comme quelque chose d'essentiel, il leur est souvent arrivé de transposer les faits. Cet inconvénient jette dans l'embarras ceux qui, en ecrivant, veulent s'eclairer du flambeau de la Critique.

Je m'etois proposé de terminer ce qui concerne le Philosophe par excellence des Chinois, par le précis de la doctrine exposée dans ses Ouvrages & dans ceux auxquels il a mis la main; mais comme tous ces Ouvrages sont aujourd'hui traduits, je change d'avis. En lisant le *Lun-yu*, le *Tchoung-young*, & le *Ta-hio*, c'est-à-dire, les Livres des Sentences, du Juste-Milieu & de la Grande-Science, on peut se mettre parfaitement au fait de la philosophie, de la politique, & de la morale de *Koung-tsée*.

EXPLICATION DES PLANCHES

Qui repréſentent les principaux traits de la Vie de CONFUCIUS.

AVERTISSEMENT.

JE l'ai déjà dit, je n'ai d'autre intention, en ecrivant ſur Confucius, que celle de le repréſenter tel qu'il paroît aux yeux des Chinois ; ainſi nulle critique de ma part. Chacun pourra faire la ſienne, ſuivant ſes lumieres & ſes préjugés ; car je ne doute point que les préjugés n'influent pour beaucoup dans le jugement qu'on portera, quel qu'il puiſſe être. Je ne prends ſur moi que de rapporter fidellement ce que je trouve, & je ne le donne que pour ce qu'il eſt.

Nous avons placé à la tête des Planches qui repréſentent les principaux traits de la Vie de Confucius, les Tables généalogiques de ſa Maiſon. Une ſeule table auroit ſuffi ; mais elle eût eté trop grande, & par conſéquent incommode. La Maiſon de Confucius remonte juſqu'à *Hoang-ty* par *Sié*, l'un des Miniſtres de *Chun*, ſucceſſeur de *Yao*. Voici l'explication des Planches qu'on trouvera aux pages auxquelles elles ont rapport.

PLANCHE I.

Cette Planche repréſente Confucius tel qu'il eſt expoſé à la vénération des Lettrés en Chine. (*Voyez* page 1re). On a de ce Philoſophe pluſieurs Portraits qui le repréſentent dans les différens âges de la vie : les plus reſſemblans ſont ceux, ſans doute, qui ont eté faits d'après les originaux. *Dans le* Miao *domeſtique*, c'eſt-à-dire ; *dans la ſalle où nous faiſons les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de nos Ancêtres*, dit *Koung-tchouen*, l'un des deſcendans de Confucius (à la 47e génération) : *nous conſervons encore quelques habits qui ont ſervi à* Koung-tſée, *ſon portrait en petit, & un portrait de ſon diſciple* Yen-tſée. *Nous ſavons par une tradition non interrompue, de pere en fils, que ces deux portraits ſont très-reſſemblans.*

Lieou-yu-hi, Auteur qui fleuriſſoit ſous la Dynaſtie des *Tang*, dit avoir vu dans le *Miao* de *Sin-tcheou*, un portrait de Confucius par-

faitement reſſemblant à celui qu'on conſerve dans la famille. Il ajoute que *dans le même* Miao (c'eſt le *Ouen-Miao* dont il eſt queſtion) *il y a un* Pei, *c'eſt-à-dire un monument lapidaire, ſur lequel on lit que* Koung-tſée *avoit la tête de* Yao, *les oreilles de* Yu ; *qu'il etoit coëffé & habillé comme il eſt repréſenté en petit dans ce portrait.*

Tſoung-cheou, l'un des deſcendans de Confucius à la 46e génération, fait mention d'un autre portrait de *Koung-tſée*, repréſenté aſſis, ayant devant lui dix de ſes diſciples. *Ce portrait*, ajoute-t-il, *a eté peint par* Ou-tao-tſée, *qui vivoit ſous les* Tang : *il reſſemble, pour la phyſionomie, au portrait en petit qu'on conſerve dans la famille.*

On n'a commencé à mettre le portrait de Confucius dans les Ecoles, qu'à la ſeconde année de *Koang-ho*, du regne de *Ling-ty*, onzieme Empereur des *Han* orientaux, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 179. Ce Prince erigea un magnifique College, ſous le titre de *Houng-toumen-hio ;* il y fit placer les portraits de *Koung-tſée*, & de 72 de ſes diſciples. Cet exemple fut bientôt ſuivi ; il n'y eut preſque aucun Maître qui ne voulût avoir dans ſon Ecole particuliere, du moins en petit, ce qu'on avoit mis en grand dans le College impérial ; ce qui multiplia à l'infini les portraits de Confucius, & donna occaſion aux différentes repréſentations qu'on en a faites depuis. L'Empereur *Yuen-ti* des *Leang*, qui monta ſur le trône l'an de J. C. 552, peignit lui-même un portrait de Confucius, au bas duquel il ecrivit des vers de ſa compoſition en l'honneur de ce Sage. Juſqu'alors, on ne trouve aucun indice qu'on ait fait des ſtatues pour le repréſenter ; on s'en tenoit aux portraits. Il eſt fait mention pour la premiere fois, de ſtatues repréſentant Confucius & ſes diſciples, ſous le regne de *Ming-Hoang-ty*, autrement dit, *Hiuen-tſoung*, 6e Empereur de la Dynaſtie des *Tang*, à l'occaſion d'une ſupplique préſentée par un nommé *Ly-yuen-hoan*, Mandarin de Lettres du titre de *See-ye*, la 8e année de *Kai-yuen*, de notre Ere l'an 720. *Il eſt contre le* Ly (c'eſt-à-dire contre le cérémonial) dit ce Mandarin dans ſa ſupplique, *que parmi les ſtatues qui repréſentent* Koung-tſée *& ſes diſciples*, Koung-tſée *ſoit aſſis, & ſes diſciples debout. Je prie votre Majeſté d'ordonner qu'on réforme cet abus*, &c.

Sur cette repréſentation, l'Empereur fit ôter les *ſtatues* de *Koung-tſée* & de ſon diſciple *Yen-tſée*, qui etoient dans la ſalle où l'on rend hommage

hommage aux Lettres, & leur substitua d'autres *statues*, dont l'une représentoit *Koung-tsée*, & les dix autres, les dix disciples dont il etoit presque toujours accompagné, tous etant assis. Les *statues* dont il est question, *furent faites de bois, qu'on coloria de maniere à imiter le naturel.* Celles qu'on détruisit *n'etoient que de terre ou d'argile.*

Il est démontré par-là, qu'avant l'epoque de 720 il y avoit déjà des statues de Confucius : on croit cependant qu'on n'en avoit point fait avant les *Tang*, c'est-à-dire, avant l'an 618 de notre Ere ; ainsi elles sont postérieures aux portraits placés tant dans le *Ouen-Miao*, que dans les Ecoles particulieres, de plus de 400 ans.

L'an 960, c'est-à-dire la premiere année du regne de *Tay-tsou*, fondateur de la Dynastie des *Soung*, on répara le *Ouen-Miao*, ou salle dans laquelle on fait les cérémonies en l'honneur de Confucius, & l'on y mit les *statues* de *Koung-tsée* & de ses disciples, *faites d'argile.* L'Empereur composa lui-même l'eloge de Confucius, & ordonna à ses Grands de se partager entre eux les eloges de ses disciples, pour être, à côté de leurs *statues* respectives, comme un précis de la Vie de chacun des Sages dont on voyoit les représentations.

L'an 1457, premiere année de *Tien-chun* du regne de *Yng-tsoung* 8e. Empereur des *Ming*, ce Prince fit fondre en cuivre une statue de *Koung-tsée* qui fut placée par ses ordres dans la salle dite *Ouen-yuen-ko*, comme qui diroit *salle d'etude où l'on puise la science. Il ordonna à ses Ministres de se rendre dans cette salle pour y saluer respectueusement Confucius, avant que de parler d'aucune affaire entre eux ou en présence du Souverain : & cela, toutes les fois qu'ils viendroient au Palais. C'etoit toujours par où ils devoient commencer.*

Dès l'année 1382, 15e. de *Houng-ou*, le fondateur des *Ming*, en faisant réparer le *Miao* de Confucius, n'avoit fait placer que la statue du Maître, & n'avoit substitué que de simples tablettes aux statues des disciples. En 1530, 9e. année de *Kia-tsing*, l'Empereur fit ôter encore la statue de Confucius, & changea toute l'etiquette, qui avoit lieu dans ce *Miao*. Il fit ce changement à l'occasion, ou pour mieux dire, en conséquence d'une supplique qui lui fut présentée par un nommé *Tchang-fou-king*, Mandarin de Lettres, alors en charge dans le tribunal des rites. Voici à-peu-près comment s'exprimoit ce Magistrat sévere.

« Il eſt honteux pour les gens de Lettres, de rendre hommage à la » mémoire des anciens Sages qui les ont inſtruits, de la même ma- » niere que les ſectaires honorent ceux dont ils ont embraſſé les dog- » mes, ou qu'ils reconnoiſſent pour *ſaints*. Il eſt ridicule de lire à » côté des repréſentations de ceux qu'on ſait avoir coulé leurs jours » dans l'obſcurité d'une vie privée, les magnifiques titres de Rois, » de Princes, de Comtes, & autres ſemblables. Ce n'eſt point ainſi » qu'on en agiſſoit dans les premiers tems. Les ſimples tablettes inſ- » crites du nom de celui auquel on vouloit rendre hommage, ſuffiſoient » pour l'objet qu'on ſe propoſoit. L'uſage des portraits & des ſtatues » n'eſt venu qu'après l'introduction des ſectaires dans l'Empire; les » eloges accompagnés de titres chimériques donnés aux Sages repré- » ſentés par ces ſtatues & ces portraits, n'ont pas une origine plus noble. » Ce n'eſt point honorer *Koung-tſée* que de lui donner *les noms de* » *Prince, de Roi immortel de la littérature*, & autres ſemblables non moins » faſtueux, dont il auroit rougi ſi quelqu'un s'etoit aviſé de les lui donner » de ſon vivant. *Son vrai titre, ſon titre le plus reſpectable, eſt celui de* » *notre Maître dans la doctrine & dans la vertu;* & comme c'eſt par le » canal de ſes diſciples que les monumens qui atteſtent ſa vertu & » expoſent ſa doctrine, ſont parvenus juſqu'à nous, *nous pouvons donner* » *le nom d'anciens Maîtres à ces mêmes diſciples qui nous ont inſtruits.* » Alors la ſalle dans laquelle on placera les tablettes, pour tenir lieu » de ſtatues & de portraits, ſera ſuffiſamment déſignée par le ſimple » titre de *Salle des anciens Maîtres* (*Sien-che-miao*) & l'on ôtera par » conſéquent le titre trop ſuperbe de *Ta-tcheng-tien* (Trône de la » grande perfection) qui la décore faſtueuſement aujourd'hui.

» Une autre réforme non moins eſſentielle à faire, eſt celle qui con- » cerne le rite des offrandes qui ſe font dans cette même Salle. Suivant » le cérémonial; lorſque le fils du Ciel offre ſolemnellement aux Em- » pereurs morts, on expoſe ſeize plats remplis chacun d'une ſorte par- » ticuliere de mets; lorſqu'il offre aux Rois, on n'expoſe que douze » plats. On ne doit pas confondre *Koung-tſée* avec les Empereurs ou » les Rois. *Koung-tſée* n'a pas eté Souverain. Il eſt plus glorieux pour » lui d'avoir eté le Maître des Empereurs & des Rois que s'il avoit » eté Roi ou Empereur; & on l'honorera davantage en employant à

» ſon egard un rite ſpécial qui ne ſera que pour lui. Je penſe donc que » lorſque l'Empereur fera lui-même les cérémonies dans le *Ouen-* » *Miao*, il ſuffira d'expoſer dix plats, au lieu de douze qu'on expo- » ſoit ci-devant.

» Il me paroît encore que le nombre des danſeurs doit être réduit » à ſix rangs, au lieu de huit rangs dont il etoit compoſé ci-devant. » Pour ce qui eſt du cérémonial qui s'obſerve dans la propre maiſon » de *Koung-tſée*, lorſque le chef de la famille ou le corps des Lettrés » rendent les hommages de leur reconnoiſſance, on ne doit expoſer » que huit plats, & diminuer à proportion le nombre des danſeurs, &c. ».

L'Empereur fit examiner cette requête; & ceux qu'il avoit chargés de ce ſoin, ayant approuvé le projet de réforme, il ordonna, 1°. qu'il n'y auroit plus que de ſimples tablettes dans le *Ouen-miao*; 2°. qu'on mettroit ſur la tablette de Confucius l'inſcription *Tché-cheng-ſien-che, Koung-tſée*, c'eſt à dire, *le Sage par excellence, l'ancien Maître, Koung-tſée*; ſur la tablette de ſon diſciple *Yen-tſée*, l'inſcription *Fou-cheng, Yen-tſée*, c'eſt à dire, *Yen-tſée, le ſecond des Sages*; ſur la tablette de *Tſeng-tſée*, l'inſcription *Tſoung-cheng, Tſeng-tſée*; c'eſt-à-dire, *Tſeng-tſée, propagateur de la ſageſſe*; ſur la tablette de *Tſée-ſée*, petit-fils de Confucius, & diſciple de *Tſeng-tſée*, après la mort de Confucius, l'inſcription *Chou-cheng, Tſée-ſée*, c'eſt-à-dire, *Tſée-ſée, copie fidelle du Sage par excellence* (dont il a expliqué les maximes & tranſmis les ecrits) & enfin ſur la tablette de *Mong-tſée*, l'inſcription *Yacheng Mong-tſée*, c'eſt-à-dire, *Mong-tſée, le premier des Sages du ſecond rang*.

Les ſoixante-douze principaux diſciples de *Koung-tſée* eurent un titre commun à tous, & l'on ecrivit ce titre en tête du nom de chaque diſciple, ſur chacune des tablettes qui furent ſubſtituées à leurs ſtatues & à leurs portraits. Les deux caracteres *Sien-hien* qui ſignifient littéralement *ancien immortel*, ou, ſi on l'aime mieux, *immortel des tems antérieurs*, tinrent lieu de tout autre eloge.

On réduiſit à vingt-neuf le nombre des Lettrés qu'on avoit jugés dignes d'avoir une place dans le *Ouen-miao*, on ne leur donna que le titre tout ſimple de *Sien-jou*, comme qui diroit *Sectateur de l'ancienne doctrine*, & ils eurent chacun une tablette particuliere, comme tous les autres, avec la dénomination de *Sien-jou*.

Les Lettrés qu'on délogea de la ſalle, ſont au nombre de quatorze. Voici leurs noms, & les raiſons pour leſquelles on fit cet affront à leur mémoire.

1. *Lin-ſang* fut jugé indigne d'avoir une place parmi les Sages, parce que dans un tems de troubles, il avoit ſuivi le parti des rebelles.

2. *Tſing-jan*, parce que ſon nom & ſes ouvrages ne ſe trouvoient dans aucun livre digne d'attention.

3. *Yen-ho*, parce qu'il n'eſt pas mention de lui, comme ayant compoſé quelque ouvrage, & que d'ailleurs, quoique contemporain de ceux dont il eſt parlé dans le *Kia-yu*, ſon nom ne ſe trouve point dans ce Livre.

4. *Hiun-koung*, parce que ſa doctrine eſt ſuſpecte, quoiqu'il vécût ſur la fin des *Tcheou*. Il n'avoit eté placé dans la ſalle que ſous les *Soung*.

5. *Yang-hioung*, parce qu'il avoit abandonné le parti de ſon légitime Souverain (ſous les *Han*) pour s'attacher à l'uſurpateur *Ouang-mang*.

6. *Tay-cheng*, parce que, dans le tems qu'il etoit Mandarin, il fut accuſé & convaincu de quelques vexations envers le peuple, pour en tirer de l'argent.

7. *Lieou-hiang*, parce qu'il avoit eté de la ſecte des *Tao*, & que dans ſes Ouvrages on trouve quelques maximes contraires à la ſaine doctrine.

8. *Kia-koei*, parce que c'eſt un Auteur qui n'a ni critique, ni diſcernement, quoique très-eloquent d'ailleurs.

9. *Ma-young*, pour avoir fait des Ouvrages ſur la divination, ſuivant des principes défendus; & d'autres Livres ſur des ſujets dont un Sage ne doit jamais s'occuper.

10. *Ho-ſieou*, parce qu'il avoit mérité l'animadverſion du Magiſtrat, pour des fautes qu'il avoit commiſes dans la vie civile.

11. *Ouang-ſou*, parce que du tems des *San-koue*, c'eſt-à-dire, du tems que l'Empire etoit diviſé en trois Royaumes, il avoit aidé *Sse-ma-ché* à eteindre le Royaume de *Ouei*.

12. *Ouang-pi*, parce qu'il etoit de la ſecte des *Tao*.

13. *Tou-yu*, parce qu'il avoit connivé à l'abolition d'un ancien

uſage. L'Empereur des *Kin*, ſous lequel il vivoit, ennuyé de la longueur du grand deuil, lui demanda s'il ne lui etoit pas permis d'en abréger le terme, en réduiſant les trois années à une ſeule : *Tou-yu*, par complaiſance, ou par tout autre motif indigne d'un Sage, & d'un homme de Lettres, lui dit qu'il le pouvoit ; & conſéquemment à cette déciſion, l'Empereur fixa un nouveau rite ſur cet article.

14. *Ou-tcheng*, parce qu'il ſuivit opiniâtrement le parti des *Yuen*, après que les *Ming* eurent eté reconnus ſolemnellement maîtres de l'Empire.

Depuis cette réforme, on a accordé l'honneur de la Tablette dans le *Ouen-miao* à quelques Lettrés, diſtingués du commun par leur ſageſſe & par des ouvrages frappés au bon coin. On en compte aujourd'hui trente-trois qui jouiſſent du titre de *Sien-jou*, & de tous les honneurs attachés à ce titre.

PLANCHE II. (Page 13.)

Cette Planche repréſente *Yen-ché* qui va ſe ſaiſir du *ki-lin*, quadrupede merveilleux & de bon augure, qui ſe préſenta devant l'hôtel du Gouverneur de la Ville, ou, comme on le dit plus communément, qui fut trouvé dans le jardin de *Chou-leang-ho*, ſans qu'on ſût comment il avoit pu s'y rendre. On a déjà vu (1) que *Chou-leang-ho* etoit lui-même Gouverneur quand il epouſa *Yen-ché*.

Il eſt dit dans le *Ché-ki*, *Ché-kia* (hiſtoire domeſtique de la Maiſon de Confucius), que le *ki-lin* tenoit dans ſa gueule une pierre de *yu*, ſur laquelle etoient empreints les caracteres ſuivans : *choui-tſing* (le caractere *tſing* ſe prononce ainſi, *king*), *tſée-ki-chouai-tcheou*, *Eul-ouei*, *ſou-ouang* ; c'eſt-à-dire, *un enfant pur comme le cryſtal naîtra ſur le déclin des* Tcheou ; *il ſera Roi, mais ſans aucun domaine. Frappée de ce prodige*, Yen-ché *va au-devant de l'animal, qui ne s'effarouche point à ſon approche ; elle le ſaiſit, l'attache avec ſon mouchoir, & court en porter la nouvelle à ſon mari. Après deux jours, l'animal diſparut*, &c.

(1) Page 10.

PLANCHE III. (Page 14.)

Cette Planche repréſente les deux Dragons & les cinq Vieillards qui furent apperçus au-deſſus de la maiſon où naquit Confucius, *au moment que Koung-tſée vint au monde* (diſent preſque tous ceux qui ont parlé de ce Sage, d'après les mémoires domeſtiques *ché-ki*, *che-kia*) *deux dragons environnerent la maiſon, & cinq Vieillards ſe trouverent dans l'appartement de la nouvelle accouchée.*

L'explication que les uns & les autres en donnent, varie ſuivant qu'ils ſont reſpectivement affectés. Les moraliſtes n'y voient que l'emblême des différentes vertus; & ceux qui croient à l'aſtrologie judiciaire, prétendent que les deux Dragons & les cinq Vieillards ne ſignifient autre choſe, ſi ce n'eſt que le ciel, la terre & les cinq planetes ont répandu leurs influences les plus ſalutaires, au moment que *Koung-tſée* naquit. On donne encore quantité d'autres explications qu'il eſt inutile de rapporter ici, parce qu'elles ſe réduiſent, à peu de choſe près, aux deux qu'on vient de voir. *Les Lettrés d'aujourd'hui*, dit *Lo-pi* dans ſon *Lou-che*, *ne ſont pas comme ceux d'autrefois. Anciennement on s'en tenoit au témoignage des Ecrivains; aujourd'hui on veut tout eplucher, on doute de tout.* Après ce préambule, il rapporte les différens ſentimens ſur l'année, la lunaiſon & le jour de la naiſſance de *Koung-tſée*. Le réſultat de ces différens ſentimens eſt que *Koung-tſée* auroit vécu quelques mois de plus ou de moins, ſeroit né quelques mois plutôt ou plus tard, s'il etoit né à la lunaiſon & au jour que les uns & les autres aſſignent. Tout cela ne me paroît pas aſſez important pour en faire mention ici. Il me ſuffit de faire remarquer, par occaſion, que les erudits Chinois ſemblent être ſortis d'un moule pareil à celui qui forme les erudits Européens; & qu'ici, comme en Europe, ils entaſſent volumes ſur volumes, diſſertations ſur diſſertations, pour laiſſer au bout de tout cela les points ou articles diſcutés dans le même état de doute où ils etoient auparavant. Chacun reſte perſuadé que la vérité eſt de ſon côté. Cependant comme les raiſons qu'apportent les uns & les autres ont chacune leur poids, les corps littéraires n'ont pas jugé à propos de rien décider ſur cela: ils ſe ſont contentés

de déterminer que la naiſſance de Confucius ſe célébreroit chaque année le 27e jour de la 8e lune. Pour ce qui eſt des prodiges, ils laiſſent à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra, & d'en donner telle explication qu'il jugera à propos.

PLANCHE IV. (Page 14.)

Cette Planche repréſente l'appartement de la maiſon dans laquelle naquit *Koung-tſée*, où ſe pratiquoient les cérémonies à l'occaſion du nouveau né. Au-deſſus eſt la repréſentation du chœur de muſique & des inſtrumens que les Chantres céleſtes firent entendre lors de la naiſſance de *Koung-tſée*. Le *Che-ki che-kia* dit : *lorſque Koung-tſée vint au monde, tous ceux qui ſe trouverent dans la maiſon entendirent une muſique céleſte mêlée de voix & d'inſtrumens*, qui diſoit : *Tien-kan, cheng, Cheng-tſée :* c'eſt-à-dire, *tout le Ciel treſſaille de joie ;* ou plus à la lettre, *tout le Ciel eſt en mouvement à la naiſſance du ſaint Fils. Ce qui prouve*, ajoutent les Gloſſateurs, *que Koung-tſée n'etoit pas un homme ordinaire. On en ſera mieux convaincu, ſi on veut ſe donner la peine de réfléchir quelques momens ſur les quarante-neuf Signes dont ſon corps etoit marqué.* Il eſt inutile de faire mention ici de ces quarante-neuf Signes ; chacun doit être pris dans le ſens allégorique.

PLANCHE V. (Page 16.)

Cette Planche repréſente *Kieou* (c'eſt le nom qu'on donnoit à Confucius dans ſa famille) âgé de cinq ou ſix ans, ſe divertiſſant avec ſes petits camarades ; & ſon divertiſſement conſiſtoit à imiter les cérémonies qu'il avoit vu faire dans les différentes occaſions. Ici il eſt repréſenté devant une table ſur laquelle ſont quelques-uns de ces vaſes qui ſervent aux offrandes. Il eſt gravement debout, ſe diſpoſant à faire les cérémonies, tandis que ſes compagnons en font chacun quelqu'une ſans ordre. L'un eſt proſterné & fait le *Ko-teou*, l'autre fait le *Tſo-y* ou le ſalut, &c. Tout cela ſe paſſe dans le jardin de la maiſon, & ce jardin a vue ſur la campagne. Les pierres brutes re-

préſentant des rochers au milieu du jardin, ſont exactement dans le coſtume chinois, & repréſentent le vrai.

PLANCHE VI. (Page 115.)

Koung-tſée eſt repréſenté dans le *Ting* rural, où, après la diſtribution des mille meſures de riz qu'il avoit reçues en préſent de la part du Miniſtre *Ki-koan-tſée*, il rend compte à ſes deux diſciples des raiſons qu'il a eues d'en agir ainſi. Les autres perſonnages repréſentent quelques-uns de ceux qui ont eu part aux bienfaits de *Koung-tſée*. Deux d'entre eux ſont occupés à remplir un ſac, deux autres portent ſur leurs epaules les leurs déjà pleins, & le cinquieme prépare le champ qu'il doit enſemencer.

PLANCHE VII. (Page 153.)

Le haut du tableau fait voir dans le lointain l'endroit où l'on creuſe le puits. Celui des travailleurs qui eſt dans le creux déjà fait, & qui a trouvé le monſtre de pierre, le préſente au bout de ſa pioche à ceux qui ſont autour de lui, l'un deſquels s'avance pour le recevoir. Au bas, *Koung-tſée* dans ſa maiſon avec deux de ſes diſciples, reçoit le Député de *Ki-ché*, qui lui préſente dans un baſſin la figure dont on lui demande l'explication de la part de ce Miniſtre.

PLANCHE VIII. (Page 157.)

Pour repréſenter ce trait de la Vie de Confucius, le Peintre a ſaiſi le moment qui précede immédiatement celui de l'exécution, lorſqu'on lit au criminel ſa ſentence de mort.

Le lieu de l'exécution eſt déſigné par la ſalle conſtruite avec de ſimples nattes, dans laquelle le Juge & ſes Aſſeſſeurs attendent le criminel.

En dehors de la ſalle ou de cet edifice, qu'on n'eleve que pour le tems de la cérémonie, & qu'on détruit dès qu'elle eſt finie, eſt le criminel

criminel à genoux, ayant les mains liées derriere le dos, & écoutant la ſentence de mort qu'on lui lit. L'Exécuteur de la Haute-Juſtice tient d'une main le ſabre qu'on a pris dans le *Tay-miao* pour s'en ſervir à trancher la tête au perfide qui, par ſes crimes, a contriſté les Ancêtres, & appuie l'autre main ſur la victime qu'il doit immoler.

L'autre perſonnage qui eſt à côté du criminel, eſt un bas-officier de Juſtice, dont la fonction conſiſtoit à aſſurer & à certifier au Juge, que le perſonnage qu'on lui préſentoit etoit véritablement celui qu'on avoit jugé.

Le Juge qui eſt ici, *Koung-tſée*, eſt aiſé à reconnoître : ſon bonnet, ſon epaiſſe barbe, ſon habit, & ſur-tout ſa contenance, le diſtinguent des autres. A côté de *Koung-tſée*, eſt celui qui lit à *Chao-tcheng-mao* l'enumération de ſes crimes, ecrite ſur un rouleau d'une etoffe de ſoie blanche, qu'il tient à deux mains, & qui, après avoir lu l'énumération des crimes, s'arrête un moment pour attendre que le criminel les avoue, afin de lire tout de ſuite l'arrêt qui le condamne à mourir.

Les autres perſonnages ſont les Officiers de Juſtice, ou les Mandarins aſſeſſeurs de *Koung-tſée*.

Au bas du Tableau, ſont, d'un côté, ceux qui portent les inſtrumens d'appareil qui ſont propres aux Officiers de la Juſtice ; & de l'autre, un ſoldat qui, le fouet à la main, ecarte ceux qui s'avancent de trop près. Au-deſſus de ceux-ci, ſont les curieux qui veulent être témoins, & repaître leurs yeux du ſanglant ſpectacle qu'on leur prépare. On voit dans le lointain la partie des murailles de la Ville où eſt la porte, *&c.*

PLANCHE IXe. (Page 176.)

On voit ſur cette Planche le ſuperbe *Ting* que le Roi de *Tſi* avoit fait conſtruire ſur un tertre en pleine campagne, dans le lieu nommé alors *Kia-kou*. Les deux perſonnages qui ſont aſſis dans le *Ting*, ſont, l'un, le Roi de *Lou*, & l'autre, le Roi de *Tſi*. Ceux qui ſont debout à leurs côtés, ſont les gens de leur ſuite. Le Peintre a pris le moment

où *Koung-tsée* s'adresse au Roi de *Tsi* pour lui reprocher l'indécence de son procédé, en donnant un spectacle dans lequel le Roi de *Lou* son Maître etoit insulté. *Koung-tsée*, la tête haute, ayant ses mains l'une sur l'autre vis-à-vis la poitrine, paroît parler avec feu à l'un des deux Rois.

Plus bas sont les Comédiens partagés en deux bandes; entre les deux bandes est l'Acteur déclamant actuellement la scène *Pi-chun-tché-ché*. Des deux côtés sont les deux rampes d'escaliers qui conduisent au *Ting*, & au bas est le *Ting* destiné aux Gardes : deux soldats en gardent l'entrée.

PLANCHE X. (Page 292.)

Les principaux personnages de ce Tableau sont aisés à rèconnoître. *Koung-tsée* est dans le charriot couvert d'une natte, & traîné par un bœuf, à l'ordinaire. Plus haut est le Roi *Ly-koung*, environné de ses Officiers; il est sous le dais, & debout en attendant *Koung-tsée* qui est sur le point d'arriver. Le Roi, pour recevoir *Koung-tsée*, est descendu du carrosse attelé à quatre chevaux de front, qu'on voit un peu plus loin. Un *Ting* ou Pavillon, & la porte de la Ville paroissent dans le lointain.

PLANCHE XI. (Page 305.)

Cette Planche s'explique d'elle-même après qu'on a lu le trait d'histoire qu'elle représente. *Ling-koung*, Roi de *Ouei*, est dans sa voiture avec *Nan-tsée* sa Concubine. Les personnages sont ceux de sa suite.

Dans le lointain paroît l'equipage de *Koung-tsée*. C'est une chaise attelée d'un bœuf & couverte d'une natte. Cinq de ses disciples lui font cortege, parmi lesquels un conduit la chaise, deux sont à cheval, & les deux autres marchent à pied. Tout le reste est dans le costume ordinaire. Il est à remarquer que l'equipage du Roi est à quatre roues, & attelé de quatre chevaux. Cette espèce de voiture, assez ressemblante à nos carrosses, est en Chine d'un usage très-ancien.

PLANCHE XII. (Page 333.)

Le trait d'hiſtoire qu'on a voulu repréſenter ſur cette planche y eſt repréſenté dans toutes ſes circonſtances. Le *Ling-yang-tai* ou Obſervatoire nouvellement conſtruit, ſe montre en partie. On le voit ſur une plate-forme, environné d'une baluſtrade à hauteur d'appui, avec ſes panneaux & ſes pilaſtres qui font ſuite avec la baluſtrade, les panneaux & les pilaſtres qui terminent des deux côtés les marches du grand eſcalier. Le Roi eſt en dehors de la ſalle. Il eſt facile à diſtinguer des autres perſonnages, etant entre deux Officiers qui portent les marques de ſa dignité.

Vis-à-vis du Roi eſt *Koung-tſée*, ayant, ſuivant ſon uſage, un de ſes diſciples à côté de lui.

Les autres Figures qui ſont, ou ſur la plate-forme, ou au bas de l'eſcalier, ſont des gens de la ſuite du Roi.

On voit au bas de l'Obſervatoire les trois Officiers condamnés à mort. On les diſtingue de ceux qui les conduiſent au ſupplice, en ce qu'ils ont les mains liées derriere le dos.

Plus loin paroît une partie du Dais ſous lequel on recevra le Roi lorſqu'il ſortira de l'Obſervatoire, pour retourner à ſon Palais. Non loin du Dais ſe montre l'Officier qui vient annoncer la grace.

PLANCHE XIII. (Page 355.)

Cette Planche repréſente la ſalle extérieure du *Ming-tang*, c'eſt-à-dire, du temple de la lumiere, dans laquelle on avoit placé les ſtatues de *Tcheng-ouang* & de *Tcheou-Koung*, lorſqu'après la mort de *Ou-ouang*, ſon fils *Tcheng-ouang* fut reconnu pout être ſon légitime ſucceſſeur, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant.

Tcheou-koung tient entre ſes bras le jeune Empereur, & le place ſur le trône pour lui faire recevoir les hommages des différens Ordres de l'Etat devant leſquels il le proclame leur Souverain.

Les autres perſonnages ſont *Koung-tſée* & ceux de ſes diſciples qui l'avoient accompagné. L'un d'entre eux ayant témoigné ſa ſurpriſe de

voir *Tcheou-koung* sur le Trône avec l'Empereur, *Koung-tsée* en prend occasion d'expliquer le trait d'histoire qu'on a voulu représenter. La plupart des Dessinateurs & des Peintres ont le même scrupule que le disciple de *Koung-tsée*; & pour sauver, disent-ils, la décence, ils peignent *Tcheou-koung* debout & derriere le Trône.

PLANCHE XIV. (Page 358.)

On n'a voulu représenter sur cette Planche que la Salle extérieure par laquelle on passoit pour aller à la Chapelle particuliere de *Heou-tsi*. Cette Chapelle étoit sur la même ligne que celle de *Kiang-yuen*. Elle etoit bâtie tout simplement, comme on peut le voir dans ce que j'ai dit à la page 187 du tome second des Mémoires sur les Chinois, en expliquant la Planche VII de mon Mémoire. La Chapelle de *Heou-tsi* y est inscrite *Tay-tsou*, parce qu'en effet *Heou-tsi* est le *Tay-tsou*, c'est-à-dire, le Chef connu de la race. Ce n'est pas cette Chapelle que j'explique à présent, c'est la salle extérieure qui y conduisoit du temps de *Koung-tsée*. Au reste, il ne faut pas croire que cette salle soit représentée exactement telle qu'elle etoit. On l'a dessinée sur le modèle des Salles extérieures des *Miao* d'aujourd'hui.

Au milieu de cette salle est un Autel sur lequel il y a un vase à parfums, deux chandeliers & deux bouquets de fleurs.

Sur l'un des côtés de l'entrée, en dehors de l'escalier, est la statue d'or dont la bouche est représentée, comme etant cousue, quoique suivant l'histoire, elle ne fût que percée de trois aiguilles, qui, traversant en même tems la levre inférieure & la supérieure, empêchoit qu'elle pût s'ouvrir pour parler. Cela revient au même, quant au sens qu'on en veut tirer.

Les trois personnages qui s'occupent à considérer attentivement cette statue, sont *Koung-tsée* & deux de ses disciples.

PLANCHE XV. (Page 379.)

Koung-tsée à genoux devant l'Autel qu'il venoit de faire dresser, ayant les yeux tournés vers le ciel, remercie le *Chang-ti* de lui avoir

accordé de vivre jusqu'à ce qu'il eût fini de mettre en ordre les six *King*.

L'Autel qu'il avoit fait dresser est une simple table, dont un tapis, deux vases à mettre des fleurs & une cassolette à brûler des parfums, sont tout l'ornement.

Sur cette table tenant lieu d'autel, les six *King*, renfermés dans leurs enveloppes, sont rangés par ordre, pour être offerts tous ensemble au Ciel suprême comme un hommage qui lui etoit dû.

Le Ciel, pour marque de son approbation, & pour prouver qu'il agrée l'offrande, fait partir du haut de l'Empirée un rayon de lumiere qui va se terminer sur l'offrande même, qui n'est autre ici que les six *King* rangés sur l'autel.

Les six disciples de *Koung-tsée* & *Koung-tsée* lui-même regardent ce prodige avec une respectueuse admiration.

L'espèce de treillis qui prend depuis l'un des coins de l'autel, & va se terminer au bâtiment qui est dans le haut du tableau, est la Balustrade ou le *Garde-fou*, qui cache la rampe qui conduit au *Ting*.

PLANCHE XVI. (Page 394.)

On voit sur cette Planche, 1°. le sallon dans lequel s'assemblent ceux qui vont s'acquitter des devoirs funèbres sur le tombeau du mort, & où ils se retirent après que la cérémonie est finie.

2°. L'Arbre *Kiai* planté par *Tsée-koung* pour servir de signal.

3°. Les trois monticules elevées par le même *Tsée-koung*, pour désigner les trois Dynasties dont *Koung-tsée* avoit conservé les anciens usages. Le plus elevé qui est au milieu, & sous lequel est le tombeau de *Koung-tsée*, paroît en face ; les deux autres ne se montrent qu'en partie, *&c.*

PLANCHE XVII. (Page 398.)

Le Roi *Ngai-koung* est représenté sortant de faire les cérémonies respectueuses dans le *Miao* qu'il avoit fait construire en l'honneur de *Koung-tsée*. Il est sans soldats & sans gardes, de la même maniere

que les disciples ordinaires. Les deux personnages qui sont à ses côtés, & qui portent chacun une espece d'ecusson, le font connoître pour ce qu'il est.

Les autres personnages qu'on voit debout, représentent les disciples de *Koung-tsée*, qui attendent modestement le Roi sur son passage; & celui qui est à genoux, représente *Tsée-see* petit-fils de *Koung-tsée*, qui fait le *Ko-teou* au Roi, en remercîment de l'honneur qu'il venoit de faire à son ayeul.

On voit dans le lointain les premieres avenues du *Miao* nouvellement construit.

PLANCHE XVIII. (Page 401.)

Tchen-tsoung, troisieme Empereur des *Soung*, est représenté se disposant à faire les cérémonies respectueuses devant la représentation de *Koung-tsée*, qu'on avoit placée dans le *Miao* qui venoit d'être construit en son honneur.

Aux deux côtés de l'escalier de la premiere cour, sont les Gardes du Prince & les Porte-enseignes.

Aux côtés de l'escalier de la seconde cour, sont les descendans de *Koung-tsée* & de ses disciples, & plusieurs Lettrés des environs, qui s'etoient rendus auprès d'eux, pour être témoins des honneurs qu'on alloit rendre à celui qu'ils regardoient comme le Docteur de la nation & le Sage par excellence.

Dans le fond, on voit l'Empereur debout entre deux Assistans & deux Porte-enseignes, regardant la représentation de celui auquel il alloit rendre hommage, comme au Maître de la nation dont il etoit devenu l'Empereur & le Pere. Le reste n'a pas besoin d'explication.

TABLE A.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis* Hoang-ty *juſqu'à* Tcheng-tang; *c'eſt-à-dire, depuis l'an 2637 avant J. C., juſqu'à l'an 1783 avant J. C.*

1. Hoang-ty.
2. Tchang-y.
3. Tchouen-hiu.
4. Chao-hao.
5. Kiao-ki.
6. Ty-kou.
7. Yao.
8. Tſi *ou* Ki.
9. Siè.
10. Tchao-ming.
11. Siang-tou.
12. Tchang-jo.
13. Tſao-yu.
14. Ming.
15. Tchen.
16. Ouei.
17. Pao-ting.
18. Pao-y.
19. Pao-ping.
20. Tchou-jen.
21. Tchou-kouei.
22. Tang.

TABLE B.

Arbre généalogique de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis l'an 1783 avant J. C., juſqu'à l'an 1154 avant J. C.*

22.
Tang-tien-yé.

23.
Tay-kia.

24.
Ouo-ting.

25.
Tay-keng.

26.
Siao-kia.

27.
Young-ki.

28.
Tay-ou.

29.
Tchoung-ting.

30.
Ouai-jen.

31.
Ho-tan-kia.

32.
Tſou-y.

33.
Tſou-ſin.

34.
Ouo-kia.

35.
Tſou-ting.

36.
Nan-keng.

37.
Yang-kia.

38.
Pan-keng.

39.
Siao-ſin.

40.
Siao-y.

41.
Ou-ting.

42.
Tſou-keng.

43.
Tſou-kia.

44.
Lin-ſin.

45.
Keng-ting.

46.
Ou-y.

47.
Tay-ting.

48.
Ty-y.

49.
Ouei-tſée-ki.

50.
Cheou-ſin.

51.
Ouei-tchoung-yen.

TABLE C.

Arbre généalogique de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis l'an 1154 avant J. C., juſqu'à l'an 600 avant J. C.*

48.
Ty-y.
49.
Ouei-tſée-ki.
50.
Cheou-ſin.
51.
Ouei-tchoung-yen.
52.
Soun-koung-ki.
53.
Ting-koung-chen.
54.
Min-koung-koung.
55.
Fou-fou-ho.
56.
Soung-koung-tcheou.
57.
Ché-tſée-cheng.
58.
Tcheng-fou-kao.
59.
Koung-fou-kia.
60.
Mou-kin-ſou.
61.
Tſi-fou koa-y.
62.
Fang-chou.
63.
Pé-hia.
64.
Chou-leang-ho, pere de Koung-tſée.

TABLE D.

Arbre généalogique de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis l'an 600 avant J. C., juſqu'à l'an 267 de l'Ere chrétienne.*

1.
Koung-tſée.

2.
Koung-ly.

3.
Koung-ki.

4.
Koung-pe.

5.
Koug-tſieou.

6.
Koung-ki.

7.
Koung-tchouen.

8.
Koung-chen.

9.
Koung-teng,
du tems des Tſin.

10.
Koung-tchoung,
du tems des Han *occidentaux.*

11.
Koung-ou.

12.
Koung-yen-nien.

13.
Koung-pa.

14.
Koung-fou.

15.
Koung-fang.

16.
Koung-kiun.

17.
Koung-tché,
du tems des Han *orientaux.*

18.
Koung-ſun.

19.
Koung-yo.

20.
Koung-ouan,
du tems des trois Royaumes.

21.
Koung-tſée.

22.
Koung-tchen,
du tems des Tſin *occidentaux.*

23.
Koung-y.

24.
Koung-fou.

TABLE E.

Arbre généalogique de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis l'an 267 de l'Ere chrétienne, juſqu'à l'an 1260, ſous les* Yuen.

25.
Koung-y.
26.
Koung-hien.
27.
Koung-tcheng.
28.
Koung-ling-tchen.
29.
Koung-ouen-tay.
30.
Koung-kiu.
31.
Koung-tchang-ſun.
32.
Koung-yng-tché.
33.
Koung-tê-lun.
34.
Koung-tſoung-ki.
35.
Koung-ſoui-tché.
36.
Koung-hiuen.
37.
Koung-tſi-tſing.
38.
Koung-ouei-tché.
39.
Koung-tsê.
40.
Koung-tchen.
41.
Koung-tchao-yen.
42.
Koung-koang-tſée.
43.
Koung-jen-yu.
44.
Koung-y.
45.
Koung-yen-ché.
46.
Koung-tſoung-yuen.
47.
Koung-jo-moung.

Midi. (1) 48. Nord.
Koung-toan-yeou, Koung-toan-tſao.

Midi. 49. Nord.
Koung-kié, Koung-fan.

Midi. 50. Nord.
Koung-tſin, Koung-tcheng & Koung-tſoung.

Midi. 51. Nord.
Koung-ouen-yuen, Koung-yuen-tſou.

Midi. 52. Nord.
Koung-ouan-tchun & Koung-tchou, Koung-tché-tchuen, & Koung-tché-heou

(1) *Voyez* ci-après l'explication de la 48e génération.

TABLE F.

Arbre généalogique de la Maiſon de Koung-tſée, *depuis l'an 1260 de l'Ere chrétienne, juſqu'à l'année courante 1784.*

53.
Koung-ouan.

54.
Koung-ſée-hoei.

55.
Koung-ko-kien.

56.
Koung-hi-hio.

57.
Koung-ne.

58.
Koung-koung-kien.

59.
Koung-yen-kin.

60.
Koung-tcheng-tſing.

61.
Koun-houng-hiu.

62.
Koung-ouen-chao.

63.
Koung-tchen-kan.

64.
Koung-chang-hien.

65.
Koung-yn-tché.

66.
Koung-hing-ſié.

67.
Koung-yu-ki.

68.
Koung-fou-to.

69.
Koung-ki-ho.

70.
Koung-koang-ki.

71.
Koung-tchao-hoan.

EXPLICATION

Des Tables généalogiques de la Famille de Koung-tſée.

TABLE A.

CETTE Table eſt le commencement de la généalogie de la famille de *Koung-tſée*, depuis *Hoang-ty*, fondateur ou légiſlateur de la Monarchie, juſqu'à *Tcheng-tang*, fondateur de la ſeconde Dynaſtie, dite la Dynaſtie des *Chang* ou des *Yn*; c'eſt-à-dire, depuis l'an avant J. C. 2637, juſqu'à l'an 1783.

La deſcendance depuis *Hoang-ty* juſqu'à *Tcheng-tang* eſt détaillée dans ce que j'ai dit au commencement de la vie de *Koung-tſée*. Je n'ai rien à y ajouter. On compte vingt-deux générations.

TABLE B.

Elle contient depuis *Tcheng-tang* juſqu'à *Ouei-tchoung-yen*; c'eſt-à-dire depuis 1783, juſqu'à l'an 1154 avant J. C., ou depuis la vingt-deuxieme génération, juſqu'à la cinquante-unieme. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai déjà dit.

TABLE C.

Elle contient depuis la cinquante-unieme génération, qui eſt celle de *Ouei-tchoung-yen*, juſqu'à la 64e, qui eſt celle de *Chou-leang-ho*, pere de *Koung-tſée*; c'eſt-à-dire, depuis l'an avant J. C. 1154, juſqu'à l'an 600; ou, pour aller juſqu'au terme de la naiſſance de *Koung-tſée*, juſqu'à l'an 551. Ainſi depuis la 61e année de *Hoang-ty* (2637) juſqu'à la naiſſance de *Koung-tſée* (551), il y a un intervalle de 2086 ans. Cet intervalle diviſé par 64, qui eſt le nombre des générations, donne 32 ans plus $\frac{38}{64}$ pour chaque génération, l'une portant l'autre.

TABLE D.

Si la généalogie de la famille de *Koung-tſée*, depuis *Chou-leang-ho*,

pere de notre Philoſophe, juſqu'à *Ouei-tſée-ki*, de la race impériale des *Chang;* de celui-ci juſqu'à *Tcheng-tang*, Fondateur de la ſeconde Dynaſtie, qui eſt celle de ces mêmes *Chang;* & de *Tcheng-tang* juſqu'à *Hoang-ty*; ſi cette généalogie, dis-je, n'eſt pas prouvée démonſtrativement aux yeux de ceux qui veulent examiner tout par eux-mêmes, quoiqu'ils ſoient dans l'impuiſſance de le faire, & qui refuſent d'acquieſcer au témoignage de toute une nation, quoiqu'ils n'aient aucun motif raiſonnable de ſuſpecter un témoignage ainſi etayé, j'oſe croire que les preuves de filiation depuis *Koung-tſée* juſqu'à celui de ſes deſcendans, qui eſt aujourd'hui le chef de ſa maiſon, ne ſouffriront aucune difficulté de leur part, après qu'ils auront lu le détail que je vais leur expoſer, d'après les mémoires de la famille même, revêtus de l'autorité publique.

1re Génération.

Koung-tſée, fils de *Chou-leang-ho.*

2e Génération.

Koung-ly, fils de *Koung-tſée*, naquit la dixieme année du regne de *Tchao-koung*, Roi de *Lou*, laquelle répond à la douzieme du regne *King-ouang*, Empereur des *Tcheou*, & à la 533e avant J. C. Il fut ſurnommé *Ly* & *Pé-yu*, par honneur pour le Roi de *Lou*, qui fit préſent à *Koung-tſée* d'un Poiſſon qui porte ce nom, lorſqu'il apprit la naiſſance de ſon fils. Ce *Koung-ly* n'a rien fait de remarquable. On ſait ſeulement qu'il refuſa par modeſtie des emplois honorables, aimant mieux etudier la ſageſſe ſous ſon pere, que de briller dans le monde. Il mourut la trente-huitieme année du regne du ſecond *King-ouang*, c'eſt-à-dire, l'an 482 avant J. C. Son corps fut dépoſé dans la ſépulture de la famille, & ſon tombeau eſt à l'orient de celui de ſon pere. Sous les *Soung*, on lui donna le titre honorable de *Sée-choui-heou*; c'eſt-à-dire, de *Prince des lieux arroſés par les eaux de la riviere* See-choui; & on fit entrer ſa repréſentation dans le *Miao* de *Koung-tſée*, d'où on la tira quelque tems après pour la placer dans celui de *Ki-cheng-ſée*, qui etoit la ſalle commune à tous les ancêtres de ſa race.

3e Génération.

Koung-ki, surnommé *Tsée-sée*, etoit fils de *Koung-ly*. Il fit honneur aux leçons qu'il avoit reçues de son aïeul, & brilla par sa sagesse dans le *Lou* & dans le *Ouei*. On lui offrit des Dignités & des Mandarinats qu'il refusa d'accepter, afin de pouvoir donner tout son tems à l'etude de la sagesse, & aux Lettres. Il mourut à l'âge de soixante-deux ans, & fut enterré dans la sépulture de ses peres. Son tombeau est au sud de celui de *Koung-tsée*.

La seconde année de l'Empereur *Hoei-tsong*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1102, il fut honoré du titre de *Sin-choui-heou*, ou de Prince de *Sin-choui*; la troisieme année de *Hien-tchun* (en 1267) on changea le titre de *Heou* en celui de *Koung*, & on le nomma *Sin-koue-koung*, *Comte du Royaume de Sin*. La seconde année de *Tché-sun* (de J. C. 1331) on changea encore son titre, & on le décora de celui de *Sin-koue-chou-cheng-koung*, qui n'est proprement qu'une augmentation du premier, & signifie *très-sage Comte du Royaume de Sin*.

4e Génération.

Koung-pé, surnommé *Tsée-chang* n'a exercé aucun emploi. Il etoit fils de *Koung-ki*, & mourut à l'âge de quarante-neuf ans. Son tombeau est au nord-oueſt de celui de *Koung-tsée*. Je remarque ici une fois pour toutes, que dans l'enceinte du lieu de la sépulture de *Koung-tsée*, où sont les tombeaux de ses descendans, ces tombeaux sont rangés de file des deux côtés de celui de *Koung-tsée*, en descendant du nord au midi, & en remontant du midi au nord, à quelque distance l'un de l'autre.

5e Génération.

Koung-tsieou, surnommé *Tsée-kia*, fils de *Koung-pé* s'etoit acquis quelque réputation. Le Roi de *Tchou* voulut l'attirer dans ses états, & lui fit offrir des emplois considérables : mais *Koung-tsieou* ne crut pas pouvoir les accepter. Il mourut à l'âge de 45 ans. Son tombeau est au nord-est.

6e Génération.

Koung-ki, surnommé *Tsée-king*, fils du précédent, se fit connoître de

bonne heure par un mérite distingué. Le Roi de *Ouei* l'attira dans ses états, & lui confia l'administration générale des affaires, & le mit à la tête du gouvernement. Il mourut à l'âge de quarante-six ans. Son tombeau est au nord-est.

7e Génération.

Koung-tchouen, fils du précédent, s'appliqua tout entier à l'etude des Lettres, & y fit de très-grands progrès. Il fut recherché par les Souverains des Royaumes voisins du *Lou*, & en particulier par les Rois de *Tchou*, de *Tchao* & de *Ouei*, qui voulurent se l'attacher en lui faisant offrir des honneurs & des dignités, s'il vouloit se fixer dans leurs etats. *Koung-tchouen* les remercia de leurs offres, & préféra le séjour tranquille de sa patrie, à tous les honneurs qu'on lui promettoit dans ces Royaumes etrangers. Il composa un ouvrage en douze articles, auquel il donna le titre de *Lan-yen*. Il renferma sous ces douze articles les principaux devoirs des gens de Lettres, & ce qu'ils doivent observer dans les conversations. Il ne vécut pas assez long-tems pour mettre la derniere main à d'autres ouvrages qu'il avoit ébauchés, & mourut à l'âge de 41 ans. Son corps repose au midi de celui de *Koung-tsée*.

8e Génération.

Koung-chen, surnommé *Tsée-chun* & *Koung-ping*, est encore connu sous les noms de *Tsée-chen*, de *Koung-kin* & de *Tsée-kien*. Il étoit fils de *Koung-tchouen*, & exerça les grands emplois. Il fut Ministre d'Etat sous *Ngan-ly-ouang*, Roi de *Ouei*. Comme tout etoit en trouble dans l'Empire, & que différens Royaumes etoient armés les uns contre les autres, il abdiqua sa dignité & se retira dans sa patrie.

Le Roi de *Tsin*, qui se faisoit un point capital d'attirer dans ses Etats tous ceux qui jouissoient d'une réputation au-dessus de l'ordinaire, le fit inviter à se rendre chez lui. Il accompagna son invitation des offres les plus séduisantes : mais *Koung-chen* le remercia de sa bonne volonté, & se tint tranquille chez lui. Ceux de sa famille & de ses amis le solliciterent vivement de répondre à la bonne volonté du Prince qui vouloit l'avoir à son service. *Ce grand Prince*, leur

leur répondit-il, *eſt un ambitieux, qui ne tardera pas à envahir tous les Royaumes. J'ai pénétré ſes deſſeins ; & il ne m'eſt pas permis de prendre part à l'injuſtice de ſes projets ; ainſi ne m'en parlez plus.* Ce qu'il avoit prévu arriva ; car dans l'eſpace de dix-huit à vingt ans, les *Tſin* furent maîtres de tout.

Quoiqu'il eût abandonné le Royaume de *Ouei*, le Roi lui continua ſon eſtime & ſon affection. Il lui donna une preuve de l'une & de l'autre, en le décorant du titre honorable de *Ouen-ſin-kiun*. Il mourut à l'âge de cinquante-ſept ans.

On remarque dans les regiſtres de la famille, que depuis *Koung-tſée* juſqu'à *Koung-chen*, chacun des huit deſcendans fut fils unique. *Koung-chen* fut le premier qui eut pluſieurs garçons. Il eut trois fils, dont l'aîné fut appellé *Koung-fou*, le ſecond *Koung-teng*, & le troiſieme *Koung-chou*.

Depuis l'année *Keng-tchen*, 26e du regne de *Tſin-ché-hoang-ty*, (221 avant J. C.) juſqu'à l'année *Jen-tchen*, premiere du regne de *Eulh-che-hoang-ty* (209 avant J. C.), douze années ſe ſont ecoulées; & ces douze années ſont réputées de la neuvieme génération qui commence à *Koung-fou-kia*, fils aîné de *Koung-chen*.

Tſin-che-hoang-ty devenu maître de tout l'Empire, crut ſe rendre agréable au corps reſpectable des gens de Lettres, en comblant d'honneurs le chef de la famille du Philoſophe de la nation. Il le décora du titre de *Lou-koue, ouen-toung-kiun*, c'eſt-à-dire, *de Prince du Royaume de Lou*, chef de *la Littérature & des Sciences*. A ce glorieux titre, il ajouta celui de *Chao-fou*, qui ſignifie *le Maître de la nation en petit* (comparativement à *Koung-tſée*).

L'orage qui s'eleva contre les gens de Lettres, la trente-quatrieme année du regne de *Tſin-ché-hoang ty* (l'an 211 avant J. C.), lorſque ce Prince barbare, à la requête de ſon Miniſtre *Ly-ſée*, donna l'edit qui ordonnoit l'incendie des Livres; ce terrible orage, dis-je, engagea *Koung-fou-kia* & ſon frere *Koung-teng* à chercher un aſyle où ils fuſſent à l'abri de la perſécution. *Dans l'epaiſſeur d'une muraille, dans le lieu de la ſépulture de la famille, ils dépoſerent avec reſpect, à l'inſu de tout le monde, les Livres* Chang-chou, Lun-yu, Hiao-king, Kia-yu *& autres, & ſe refugierent au* Hou-kouang, *dans l'intérieur de la montagne*

Soung-chan. *Là ils formerent en cachette environ une centaine de disciples.*

Tchou-pa-ouang s'etant emparé d'une partie de l'Empire, qu'il gouverna pendant quelque tems sous le titre de Roi de *Tchou*, ayant appris qu'un des descendans de *Koung-tsée* s'etoit retiré dans les Montagnes du *Hou-koang*, l'y fit chercher, & l'appella dans ses etats. *Koung-fou-kia* s'y rendit, & fut mis à la tête du Gouvernement; mais comme on n'y traitoit alors que des affaires concernant la guerre, il se dégoûta bientôt d'un emploi qui ne s'accordoit ni avec son inclination, ni avec ses talens. Il ne fut en place que six mois, après lesquels il prétexta une maladie, & demanda à se retirer pour aller travailler à sa guérison dans son pays natal. Il obtint son congé, & alla finir ses jours près des tombeaux de ses Ancêtres. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans. Il est auteur de plusieurs Ouvrages, & en particulier de celui qui porte le titre de *Koung-tsoung-tsée*, dans lequel, sous une vingtaine d'articles environ, il rapporte les principales actions de ses Ancêtres, jusqu'à sa propre personne inclusivement. Il n'est point mis à la tête de la 9e génération, quoiqu'il fût l'aîné, parce qu'il eut pour successeur son frere *Koung-teng*, qui continua la race.

9e GÉNÉRATION.

Koung-teng etoit fils de *Koung-chen*, & frere puîné de *Koung-fou-kia*. Il etoit d'une taille au-dessus de l'ordinaire, c'est-à-dire, de neuf pieds neuf pouces : le reste de sa figure etoit semblable à celle de *Koung-tsée*. Il fut surnommé *Tsée-siang*; & *Han-kao-ty* lui donna le titre de *Foung-see-kiun*, comme qui diroit, *Chef des Sacrificateurs*, parce qu'etant chef de la famille, lorsque ce Prince fit les cérémonies dans le lieu de la sépulture de *Koung-tsée*, il présida au cérémonial qui fut observé à cette occasion. L'Empereur *Hoei-ty* l'employa dans la Magistrature, sous le titre de *Po-ché*, & le fit ensuite Gouverneur de *Tchang-cha-fou*, ville du premier ordre de la province de *Hou-koang*. Il mourut à l'âge de 57 ans.

10e GÉNÉRATION.

Koung-tchoung, surnommé *Tsée-tcheng*, etoit fils de *Koung-teng*.

Il exerça la charge de *Po-ché*, dont il fut décoré par l'Empereur *Han-ouen-ty*, & mourut à l'âge de 57 ans. On ne dit rien du lieu de sa sépulture.

11e Génération.

Koung-ou, surnommé *Tsée-ouei*, fils de *Koung-tchoung*, fut Mandarin du titre de *Po-ché*, sous l'Empereur *Han-ouen-ty*, & ensuite Gouverneur de *Lin-hoai-fou* dans le *Kiang-nan*. Il eut deux fils, *Koung-yen-nien*, & le célebre *Koung-ngan-koue*, qui fut honoré des plus hautes dignités. On ne sait pas à quel âge mourut *Koung-ou*.

12e Génération.

Koung-yen-nien, fils du précédent, fut un des plus habiles Lettrés de l'Empire. Il n'etoit aucune science qui ne fût de son ressort, & dans laquelle il n'excellât. *Han-ou-ty* lui donna, pour la premiere fois, la charge de *Po-ché*; il le fit ensuite Précepteur en second des Princes ses fils; & comme il n'etoit pas moins habile dans l'art militaire, que dans les Sciences & la Littérature, il l'eleva à la dignité de Grand-Général. Il mourut âgé de 71 ans. Son tombeau est au nord de celui de *Koung-tsée*.

13e Génération.

Koung-pa, surnommé *Tsée-jou*, fils de *Koung-yen-nien*, réunit dans sa personne la science & la vertu. Dès son enfance il donna des preuves d'un génie supérieur. Devenu grand, il entra dans la carriere des honneurs par ordre de l'Empereur *Tchao-ty*, qui lui donna d'abord la charge de *Po-ché*, dans l'intention de l'elever aux plus hautes dignités, après qu'il auroit acquis quelque expérience. Ce Prince ne vécut pas assez long-tems pour pouvoir remplir les vues qu'il avoit sur lui : ses successeurs y suppléerent. L'Empereur *Hiuen-ty* eleva *Koung-pa* à la dignité de Grand du premier ordre, sous le titre de *Ta-tchoung*, *Tay-fou*, & le fit Précepteur des Princes ses fils. *Yuen-ty*, successeur de *Hiuen-ty*, lui donna les titres de *Tay-ché* (Grand-Maître des Cérémonies) & de *Koan-nei-heou*, ou de *Prince ayant inspection sur tout ce qui concerne l'intérieur du Palais*. La reconnoissance

de ce Prince pour un Savant & un Sage qui avoit eté ſon Maître ; ne ſe borna pas là ; il lui fit préſent d'un Palais tout meublé à *Tchang-ngan*, & de deux cens livres d'or pur. Comblé d'honneurs & de richeſſes, *Koung-pa* ne rabattit rien de ſa modeſtie ordinaire. Il donnoit tous ſes momens de loiſir à l'inſtruction des jeunes gens qui vouloient acquérir la Sageſſe, & s'adonner aux Sciences ; il recevoit indiſtinctement & toujours avec bonté, quiconque s'adreſſoit à lui. L'Empereur tenta pluſieurs fois de lui faire accepter la dignité de Miniſtre d'Etat ; il ne lui fut pas poſſible de vaincre ſa modeſtie. *Koung-pa* s'excuſa toujours, alléguant ſon incapacité pour raiſon. Son Maître & le Public le connoiſſoient mieux qu'il ne ſe connoiſſoit lui-même, & lui rendoient la juſtice qui lui etoit due, en le regardant comme l'homme de tout l'Empire le plus propre à le gouverner. Cependant, pour ne pas l'affliger, on le laiſſa libre dans le choix de ſes occupations : il uſa de ſa liberté en Sage qui ne cherche qu'à ſe rendre utile à ſes ſemblables. Son Palais de *Tchang-ngan* etoit moins le Palais d'un grand Seigneur, qu'une Ecole de vertus & une Académie de littérature ; & le tems qu'il donnoit à l'inſtruction, n'etoit point pris ſur celui qu'il devoit à ſes emplois. Il ne ſortoit de chez lui que pour remplir les fonctions de ſon etat, ou pour s'acquitter de quelqu'un de ces devoirs que la bienſéance impoſe à tous ceux qui ſont en place.

Lorſqu'il fut parvenu à l'âge qui fait les vieillards, il crut qu'il lui etoit permis de renoncer aux emplois civils, & aux fatigues qui en ſont inſéparables, quand on veut en remplir à la rigueur toutes les obligations. Il ecrivit à l'Empereur pour le remercier de toutes les bontés dont il l'avoit honoré juſqu'alors, & pour le prier de lui permettre de ſe retirer. Sa Majeſté voulut bien accepter la démiſſion des charges & des dignités dont il etoit revêtu ; mais elle lui en laiſſa les revenus, dont il jouit juſqu'à ſa mort. Rendu à lui-même, l'illuſtre *Koung-pa* ſe retira dans ſon pays natal avec toute ſa famille, & mourut dans la maiſon paternelle à l'âge de 72 ans. L'Empereur ayant appris ſa mort, donna des marques publiques de ſa douleur ; & afin que tout l'Empire fût inſtruit de la ſincérité de ſes regrets, il fit le voyage du *Chan-tong*, pour s'acquitter envers ſon ancien Maître

de tous les devoirs funebres prescrits dans le cérémonial. Il fournit tous les frais des funérailles ; & après avoir pleuré sur son tombeau, il lui donna l'honorable titre de *Lié-kiun*, qu'on peut rendre en françois par ces deux mots, *parfait Sage*. *Koung-pa* eut quatre fils ; l'aîné avoit nom *Koung-fou*, le second *Koung-ty*, le troisieme *Koung-hy*, & le quatrieme *Koung-koang*.

14e Génération.

Koung-fou fut revêtu de tous les emplois que son pere avoit exercés, & mourut à l'âge de 62 ans.

15e Génération.

Koung-fang, fils de *Koung-fou*, succéda aux emplois de son pere : on ne dit pas à quel âge il est mort.

16e Génération.

Koung-kiun, surnommé *Tchang-ping*, etoit fils de *Koung-fang*. Il porta d'abord le nom de *Koung-mang ;* mais dans la suite il changea le caractère *Mang* en celui de *Kiun*, pour n'avoir rien de commun avec l'usurpateur *Ouang-mang*, dont il détesta toujours la tyrannie. Sous le regne de *Ping-ty*, il fut Président d'un des grands Tribunaux. L'Empereur très-satisfait de son intégrité, de son exactitude à remplir ses devoirs, & de sa bonne conduite constamment soutenue, l'honora du titre de *Pao-tcheng-heou*, & lui assigna des revenus suffisans pour l'entretien de deux mille familles.

La 5e année du regne de *Ping-ty* (la 5e de l'Ere chrétienne) *Ouang-mang* ayant usurpé l'Empire, offrit à *Koung-kiun* la premiere place dans le Gouvernement ; ce que celui-ci refusa jusqu'à trois fois, sous différens prétextes ; & pour ôter à l'usurpateur toute espérance de pouvoir le gagner, il abdiqua tous ses emplois, & se retira dans sa patrie, où il mourut à l'âge de 81 ans. Il n'eut qu'un fils.

Ici finissent les *Si-han*, ou *Han* occidentaux, sous lesquels la famille de *Koung-tsée* compte six générations dans l'espace d'environ 200 ans.

17e GÉNÉRATION.

Les générations qui ſuivent, à commencer depuis cette dix-ſeptieme, qui vivoit ſous les *Han* orientaux, n'ont pas fait conſtamment leur ſéjour dans le même lieu. Comme l'Empire fut toujours en trouble, juſqu'au tems des grandes Dynaſties, & diviſé en pluſieurs Etats indépendans l'un de l'autre, les deſcendans de *Koung-tſée* s'attachoient à ceux des Souverains qu'ils croyoient être les légitimes ſucceſſeurs au trône Impérial. J'ai marqué ſur l'Arbre généalogique les noms des Dynaſties auxquelles ils adhéroient.

Koung-tché, fils de *Koung-kiun*, fut décoré de la dignité de *Taſee-ma*, ſous l'Empire de *Han-koang-ou-ty*. Comme ſon pere, il eut le titre de *Pao-tcheng-heou*, & jouit des mêmes revenus & des mêmes prérogatives. Après ſa mort, on lui donna le titre de *Yuen*, qui ſignifie *ſource*, *principe*, &c., pour faire entendre qu'il avoit eté comme une ſource d'où la véritable doctrine avoit découlé. On ne dit pas juſqu'à quel âge il a vécu.

18e GÉNÉRATION.

Koung-ſun, ſurnommé *Kiun-y*, etoit fils de *Koung-tché*. La 15e année de *Young-ping* (de J. C. la 72e) l'Empereur *Ming-ty* lui accorda la dignité dont ſon pere avoit joui, ſans lui en donner les revenus. La ſeconde année de *Yuen-ho* (de J. C. la 85e) l'Empereur *Tchang-ty* ſe tranſporta au *Chan-tong*, pour faire en perſonne les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de *Koung-tſée* : il permit à *Koung-ſun* de faire la fonction de Maître des Cérémonies, & d'être ſon Aſſiſtant. La 4e année de *Young-yuen* (en 92), l'Empereur *Ho-ty* lui accorda la moitié des revenus dont avoit joui ſon pere.

19e GÉNÉRATION.

Koung-yo, ſurnommé *Kiun*, fils de *Koung-ſun*, fut décoré, comme ſon pere, du titre de *Heou*. Il eut deux fils, *Koung-ouan* & *Koung-tſan*. L'Empire etoit alors dans des tems de criſe ; il etoit diſputé par trois

différens partis, qui s'accorderent enfin à en prendre chacun une portion, ſous le titre de Royaume.

20e GÉNÉRATION.

Koung-ouan fut, comme ſon pere, décoré du titre de *Heou* : (ce titre, alors très-honorable, répondoit à celui de Prince). Il mourut fort jeune, & n'eut point d'enfans. Le fils de ſon frere, *Koung-tſan*, lui ſuccéda dans la dignité de *Heou*. L'Empire etoit alors diviſé en trois Royaumes, qui ſont les Royaumes de *Han*, de *Ouei* & de *Ou*.

21e GÉNÉRATION.

Koung-tſée, ſurnommé *Tſée-yun*, neveu de *Koung-ouan*, & fils de *Koung-tſan*, s'attacha à l'Empereur des *Ouei*. La premiere année de *Koang-tchou* (en 220), l'Empereur *Ouen-ty* le fit Mandarin du titre de *Y-lang* ; il le décora enſuite de la dignité de *Tchoung-cheng-heou*, & lui aſſigna des revenus ſuffiſans pour l'entretien de cent familles. Son tombeau eſt au ſud de celui de Confucius.

22e GÉNÉRATION.

Koung-tchen, ſurnommé *Pé-ki*, etoit fils de *Koung-tſée*. La 3e année de *Tay-ché* (265), l'Empereur *Ou-ty*, des *Tſin* occidentaux, le décora ſucceſſivement des titres de *Foung-cheng-ting-heou*, de *Hoang-men-ché-lang*, & de *Tay-chang-tſing* ; il lui aſſigna, outre cela, des revenus ſuffiſans pour l'entretien de deux mille familles. Il vécut juſqu'à l'âge de 75 ans.

23e GÉNÉRATION.

Koung-y, ſurnommé *Koung-tcheng*, fils de *Koung-tchen*, ſuccéda à ſon pere dans la dignité de *Foung-tcheng-ting-heou*, c'eſt-à-dire, de *Prince de la Salle où l'on rend hommage à la Sainteté*. Il jouit des mêmes revenus que ſon pere, & mourut à l'âge de 57 ans.

24e Génération.

Koung-fou, fils de *Koung-y*, se distingua dès son enfance par une piété filiale, qui faisoit l'admiration de tous ceux qui etoient témoins de sa conduite. Devenu grand, on lui donna pour premier emploi un Mandarinat du titre de *Tay-yu*. Il fut promu ensuite à la charge de Gouverneur de *Yu-tchang*, qui etoit alors une Ville du premier ordre ; & enfin, il fut elevé à la dignité de *Foung-cheng-ting-heou*, & eut la moitié des revenus dont avoit joui son pere.

TABLE E.

Cette Table contient la suite de la généalogie des descendans de *Koung-tsée*, depuis les *Tsin* orientaux, jusqu'à la Dynastie des Mongoux ou des *Yuen*.

25e Génération.

Koung-y etoit fils de *Koung-fou*. Il fut nommé successeur de son pere, à la dignité de *Foung-cheng-ting-Heou*. L'Empereur lui donna outre cela un Mandarinat du titre de *Tsoung-ché-tchoung-lang*, & lui assigna des revenus suffisans pour l'entretien de mille familles. Il vécut jusqu'à l'âge de 61 ans, & fut inhumé dans le lieu de la sépulture de ses Peres, dans la partie de l'oueſt.

26e Génération.

Koung-hien, surnommé *Hien-tché*, fils de *Koung-y*, fut décoré, comme son Pere, du titre de *Foung-cheng-ting-heou*. Ce fut l'Empereur *Ouen-ty*, des premiers *Soung*, qui le revêtit de cette dignité. La 19e année de *Yuen-kia* (de J. C. 442) son titre de *Foung-cheng-ting-heou* fut changé en celui de *Tsoung-cheng-heou*, qui signifie *Prince d'une eminente sainteté*. Il etoit très-habile dans les différens genres de Littérature, & il excelloit dans l'art d'enseigner.

27e Génération.

Koung-tcheng, fils de *Koung-hien*, eut pour ſurnom *King-chan*. Les Empereurs du Nord, qu'on appelloit les *Ouei*, s'etant rendus maîtres de la province du *Chan-tong*, honorerent de leur bienveillance les deſcendans de *Koung-tſée*. La troiſieme année de *Yen-hing*, il obtint le titre de *Tſoung-cheng-tay-fou*, & l'inſpection générale ſur tous ceux de ſa race. Quoiqu'il fût doué d'un génie ſupérieur qui le rendoit digne des plus hauts emplois, on ne penſa pas à lui en donner. Il ſe tint tranquille dans le ſein de ſa famille, où il ne s'occupa que du ſoin d'acquérir la ſageſſe, & de cultiver les ſciences.

28e Génération.

Koung-ling-tchen, fils du précédent, fut Mandarin du titre de *Michou-lang* (qui a inſpection ſur le détail de la Librairie). Il ſuccéda à ſon pere dans la dignité de *Tſoung-cheng-heou*, & jouit d'un revenu ſuffiſant pour l'entretien de mille familles.

29e Génération.

Koung-ouen-tay, fils de *Koung-ling-tchen*, eut les mêmes charges & les mêmes revenus que ſon pere. Il vécut juſqu'à l'âge de 58 ans, & fut enterré dans la ſépulture de la famille, au midi du tombeau de *Koung-tſée*.

30e Génération.

Koung-kiu, fils de *Koung-ouen-tay*, fut décoré, comme ſon pere, du titre de *Tſong-cheng-heou*; mais s'etant rendu coupable de négligence dans l'exercice de ſon emploi, l'Empereur l'abaiſſa d'un degré, & ne lui laiſſa que le titre de *Cheng-heou*. Dans la ſuite, il rentra en grace, obtint le titre de *Tcheou-koué-koung* (*Comte du Royaume de Tcheou*), & jouit des revenus ſuffiſans pour l'entretien de douze familles.

31e GÉNÉRATION.

Koung-tchang-ſun, fils de *Koung-kiu*, ſuccéda au titre de *Tcheou-koué-koung*, & aux revenus de ſon pere. Il eut deux fils, *Yng-tché* & *Tſée-tché*, & vécut 64 ans. Il eſt enterré au nord-oueſt dans la ſépulture de ſes peres.

32e GÉNÉRATION.

Koung-yng-tché, fils de *Koung-tchang-ſun*, ſuccéda à ſon pere, & eut le titre de *Foung-cheng-heou*. Il mourut ſans enfans. Son frere *Tſée-tché* prit ſa place. Sous l'Empereur *Ouen-ty* des *Soui*, il ſe fit examiner & obtint le Baccalauréat; ce qui lui ouvrit la porte pour entrer dans les emplois civils. Il fut fait Mandarin du titre de *Ping-tſan-kiun* (qui donne des conſeils aux Officiers de guerre); il obtint enſuite une place parmi les Lettrés de la Cour, & fut adjoint aux Précepteurs des enfans de l'Empereur, ſous le titre de *Tay-tſée-toung-ché, ché-jin*. Sa Majeſté le décora du titre de *Tcheou-koué-koung*, & la quatrieme année de *Ta-yé* (l'an 608) l'Empereur *Yang-ty* lui donna le titre honorable de *Chao-cheng-heou*, comme qui diroit, *Prince le ſecond en ſainteté*, le faiſant aller immédiatement après *Koung-tſée*, qui eſt regardé comme le premier en fait de ſainteté ou de ſageſſe, & lui aſſigna des revenus ſuffiſans pour l'entretien de mille familles. Il vécut juſqu'à l'âge de 70 ans. Il fut en place, en comptant les différens Mandarinats qu'il exerça, depuis l'année *Sin-tchou*, du regne de *Kao-tſou* des *Soui*, juſqu'à l'année *Ting-tcheou*, c'eſt-à-dire, depuis l'an de J. C. 581, juſqu'à l'an 617, ce qui fait l'eſpace de 36 ans. Son tombeau eſt dans la partie de l'oueſt de la ſépulture de la famille.

33e GÉNÉRATION.

Koung-té-lun, fils de *Koung-tſée-tché*, la 9e année de *Ou-té*, en 626, fut gratifié du titre de *Pao-cheng-heou* (Prince qui embraſſe & protege la Sageſſe), & d'autant de revenus qu'il en falloit pour l'entretien de mille familles. La 11e année de *Tchen-koan* (en 637) l'Empereur *Tay-tſoung* ordonna que dans les grandes Cérémonies de l'Empire, le chef de

la famille de *Koung-tsée* seroit appellé & y assisteroit en qualité de Mandarin du troisieme ordre. La premiere année de *Tien-cheou* (en 690) l'Empereur fit publiquement l'eloge de *Koung-té-lun*, & lui fit présent d'un Habit de cérémonie. C'est depuis ce tems que les descendans de *Koung-tsée* assistent aux grandes Cérémonies de l'Empire. *Koung-tê-lun* vécut jusqu'à l'âge de 71 ans. Il laissa deux fils, *Koung-tsoung-ki* & *Koung-tsée-tan*.

34e GÉNÉRATION.

Koung-tsoung-ki, fils de *Koung-tê-lun*, fut décoré du titre de *Pao-cheng-heou* par l'Empereur *Tsoung-tchoung*, la 12e année de *Tsée-cheng* (en 695) : il fut ensuite appellé à la Cour, où on lui donna la charge de *Tchao-san-tay-fou* (qui a inspection sur les Officiers de la Cour). Ce fut la premiere année de *Chen-loung* (en 705). La même année il fut nommé pour aider l'Empereur, lorsque Sa Majesté feroit les cérémonies en l'honneur de *Koung-tsée*. Il vécut 56 ans.

35e GÉNÉRATION.

Koung-soui-tché, surnommé *Tchang-hoei*, fils de *Koung-tsoung-ki*, succéda à son pere dans la dignité de *Pao-cheng-heou*. La 5e. année de *Kai-yuen* (en 717) l'Empereur lui donna outre cela le titre de *Sée-men-po-ché* (qui a pénétré dans tous les livres) & le nomma pour être l'un des inspecteurs des etudes des Princes. Après quelque tems il lui donna le gouvernement d'une ville du second ordre qu'on appelloit alors *Tsai-tcheou*, & le titre de *Tchang-sée*. La 27e année de *Kai-yuen* (en 739), son titre de *Pao-cheng-heou* fut changé en celui de *Ouen-hiuen-koung* qui etoit plus honorable, & il eut le gouvernement de *Yen-tcheou-fou*, ville du premier ordre dans son propre pays. A cette charge on ajouta celle de *Tou-choui-ché-tché*, c'est-à-dire, d'Inspecteur général des grands chemins & des rivieres de toute la Province, & on lui assigna des revenus pour l'entretien de mille familles.

36e GÉNÉRATION.

Koung-hiuen, fils du précédent, succéda à son pere dans le titre de *Ouen-hiuen-koung*, & fut Gouverneur en second de *Yen-tcheou-fou*.

37e GÉNÉRATION.

Koung-tsi-tsing etoit fils de *Koung-hiuen*. Il se distingua dans l'un & l'autre genre, c'est-à-dire, qu'il fut aussi bon Guerrier qu'habile Lettré. Il succéda à son pere dans le titre de *Ouen-hiuen-koung* la troisieme année de *Kien-tchoung* (en 782). Il fut ensuite Gouverneur de *Yen-tcheou-fou*, & outre cela on le mit à la tête de la Milice du pays, & on lui donna la premiere charge de la Magistrature. Tout etoit en trouble dans l'Empire. Il se formoit de tous côtés des partis de rebelles qui dévastoient tous les pays par où ils passoient. *Koung-tsi-tsing*, voulant s'opposer à leurs déprédations dans le canton de sa dépendance, se mit à la tête des troupes, & les conduisit jusqu'à *Toung-ping*. Là il mourut, on ne sait si ce fut de maladie, de fatigue, ou par la main des ennemis & des brigands.

38e GÉNÉRATION.

Koung-ouei-tché, fils du précédent, succéda à son pere la 13e année de *Yuen-ho* (en 818). Il contribua à rétablir la tranquillité à *Toung-ping*, & revint dans sa patrie. L'Empereur, satisfait de ses services, lui donna le Commandement des Troupes de *Yen-tcheou-fou*, & les autres emplois que son pere avoit exercés. Il vécut jusqu'à l'âge de 65 ans.

39e GÉNÉRATION.

Koung-tsé fils du précédent, naquit avec les dispositions les plus heureuses. Dès sa plus tendre enfance, il fut appliqué à l'etude, & y fit de si grands progrès, qu'avant l'âge de 20 ans, il savoit tous les *King* par cœur & pouvoit les expliquer. Il se fit examiner pour les grades & fut le premier hors de rang. L'Empereur le mit à la tête du Collège Impérial, & lui donna le titre de *Ouen-hiuen-koung*,

qu'avoit eu ſon pere. Comme l'ordre n'etoit point encore rétabli dans l'Empire, & que les finances etoient epuiſées, Sa Majeſté ne put pas uſer de ſa libéralité à ſon egard, comme elle l'auroit deſiré. Elle ſe contenta de lui faire préſent de cent pieces de cette eſpece de ſoie qu'on appelle *Hiuen ;* mais elle ne lui aſſigna aucun revenu. *Koung-tſé* vécut juſqu'à l'âge de 57 ans. Il eſt inhumé au ſud-oueſt de la ſépulture de ſes peres.

40e GÉNÉRATION.

Koung-tchen, ſurnommé *Koue-ouen*, fils de *Koung-tſé*, ſe fit examiner pour les grades, la quatrieme année de *Kiuen-toung* (en 863), & fut nommé le premier hors de rang. Il eut la charge de *Mi-chou-cheng-kiao-ché-lang*, c'eſt-à-dire, d'Inſpecteur ſur les Livres eſſentiels concernant la doctrine de cette charge : il paſſa au grade de Mandarinat pour les emplois du dehors, & fut chargé de ce qui concerne le ſel. Il fut enſuite *Kien-tchen-yu-ché*, c'eſt-à-dire, Cenſeur des Cenſeurs, & *Choui-pou-yuen-ouai-lang* (Inſpecteur de ce qui concerne les eaux) ; & enfin, il obtint la dignité de *Ouen-hien-koung*. Il vécut juſqu'à l'âge de 74 ans. Son tombeau eſt au nord de celui de *Koung-tſée*.

41e GÉNÉRATION.

Koung-tchao-hien, fils du précédent, fut Gouverneur d'une ville du troiſieme ordre, qui portoit alors le nom de *Nan-ling*. Il devint enſuite Mandarin du titre de *Po-ché* dans le Tribunal de la littérature, puis Officier de guerre du titre de *Ping-ma ;* & l'Empereur lui permit de porter l'habit rouge dans les cérémonies. Sa Majeſté lui donna encore la Surintendance d'une de ſes Bibliotheques qui contenoit les Livres choiſis, & le nomma enfin *Ouen-hien-koung*. Après avoir obtenu cette dignité, il abdiqua tous ſes autres emplois, & ſe retira dans le ſein de ſa famille, où il ne s'occupa que du ſoin de préſider aux cérémonies qu'on faiſoit en l'honneur de *Koung-tſée*. Il mourut à l'âge de 60 ans, & fut enterré à l'oueſt du tombeau de *Koung-tſée*.

42e GÉNÉRATION.

Koung-koang-tsée, fils de *Koung-tchao-hien*, n'eut d'autre titre que celui de *Tchai-lang*, c'eſt-à-dire, d'*Officier qui préſide aux jeûnes*, parce qu'il vivoit dans un tems où tout etoit en déſordre dans l'Empire. Il avoit été nommé Gouverneur d'une ville du troiſieme ordre, qu'on appelloit alors *See-choui-hien ;* mais il n'en fit jamais les fonctions, parce qu'apparemment cette ville etoit au pouvoir des rebelles. Le déſordre ſe mit auſſi parmi ceux de ſa famille. *Koung-mo*, l'un des moins diſtingués, & dont l'emploi etoit de balayer la ſalle où l'on rendoit hommage à *Koung-tsée*, ſe mit en tête de ſe faire déclarer Chef de la race, & d'obtenir en cette qualité le titre de Comte ou de *Ouen-hiuen-koung*. Le tems lui parut favorable pour exécuter ſon deſſein, en obtenant ce qu'il ſouhaitoit du premier Chef des rebelles qui ſeroit en poſſeſſion de l'endroit. Mais il falloit auparavant ſe défaire de *Koung-koang-tsée ;* il en vint à bout, ſoit en le faiſant aſſaſſiner ſecrétement, ſoit en lui donnant du poiſon. *Koung-koang-tsée* mourut à l'âge de 42 ans, & fut enterré au nord-eſt du tombeau de *Koung-tsée*. Il laiſſoit un fils qui n'avoit alors que neuf mois, & le perfide *Koung-mo* profita de la circonſtance pour ſe faire nommer à la place de *Koung-Koang-tsée*, pour préſider aux cérémonies.

43e GÉNÉRATION.

Koung-jen-yu, ſurnommé *Ouen-jou*, étoit fils de *Koung-koang-tsée*. Il n'avoit que neuf mois quand il perdit ſon pere de la maniere dont je viens de l'expoſer. Sa mere, craignant pour ſon cher fils le ſort qu'avoit eu ſon mari, ſe ſauva dans la maiſon paternelle, & fit ſavoir à ſon pere & à ſa mere la véritable raiſon pour laquelle elle en agiſſoit ainſi. Il n'etoit pas tems de demander juſtice ; mais le tems vint enfin. *Koung-jen-yu* devenu grand, & ayant appris de ſa mere la maniere funeſte dont ſon pere avoit péri, ſe préſenta aux plus accrédités de la famille, & les pria de ne pas laiſſer impuni le crime de *Koung-mo*. Ceux-ci firent une aſſemblée de famille, où il fut conclu qu'on accuſeroit juridiquement *Koung-mo*. Ils conduiſirent le jeune

orphelin chez le Magiſtrat du lieu, auquel ils déclarerent tout ce qu'ils ſavoient touchant la mort violente de *Koung-koang-tſée*. Le Magiſtrat fit les perquiſitions les plus exactes, & il ſe convainquit que *Koung-mo* etoit coupable de la mort de *Koung-koang-tſée*, & le condamna à mourir par le ſupplice des criminels : ſa Sentence fut ratifiée par l'Empereur, & ſa Majeſté nomma le jeune orphelin à la place que le meurtrier de ſon pere avoit uſurpée. On n'avoit rien oublié pour donner à *Koung-jen-yu* une education digne de ſa naiſſance, & il en avoit profité. Il s'etoit mis au fait de toutes les branches de la Littérature, & les poſſédoit à un haut degré. Il ſe fit examiner pour les grades ; & après les avoir obtenus, il fut fait Gouverneur de la ville de *Kiu-ſou-hien*. Dans la ſuite, l'Empereur l'honora du titre de *Ouen-hiuen-koung*, dont avoient joui ſes prédéceſſeurs.

Lorſque ſa Majeſté alla faire les cérémonies en l'honneur de *Koung-tſée*, elle voulut que *Koung-jen-yu* fût à ſes côtés ; & après la cérémonie, elle s'entretint plus de trois quarts-d'heure avec lui, lui fit préſent d'une ſomme d'argent, de pluſieurs pieces de ſoie, & lui promit de l'avancer dans les charges & dans les emplois civils : en attendant, elle lui permit de porter tous les diſtinctifs des Mandarins du cinquieme ordre, & lui en accorda les prérogatives. Quelque tems après, il fut promu, & ſe rendit dans le lieu où il devoit exercer ſon emploi. Il y mourut à l'âge de 45 ans, & fut enterré dans les environs : mais quelque tems après, ſon corps fut tranſporté dans la ſépulture de ſes peres, & ſon tombeau eſt à l'eſt de celui de *Koung-tſée*. L'Empereur ayant appris ſa mort, lui donna le titre de Premier Préſident du Tribunal de la Guerre ; & ſes deſcendans lui ont donné celui de Reſtaurateur de la famille. Il eut quatre fils, *Koung-y*, *Koung-hien*, *Koung-mien*, & *Koung-tſoui*.

44e GÉNÉRATION.

Koung-y, ſurnommé *Pou-y*, etoit fils aîné de *Koung-jen-yu*. Il etoit d'un génie prématuré ; à l'âge de dix ans il compoſoit déjà des pieces d'eloquence qui faiſoient l'etonnement des connoiſſeurs. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là qu'il eut le malheur de perdre ſon pere.

Tous les soins domestiques roulerent sur lui, & il se conduisit comme auroit pu faire un vieillard qu'une longue expérience auroit instruit. Ses occupations domestiques ne l'empêcherent pas de se livrer à l'etude ; il etudia quelques années encore, & fit les plus grands progrès dans toutes les parties de la Littérature. Quand il se crut en etat d'être produit, il se rendit à la Cour, & obtint d'être présenté à l'Empereur. La quatrieme année de *Kien-té* (en 966), il présenta une requête, par laquelle il prioit Sa Majesté de vouloir bien l'honorer de sa bienveillance en faveur du Sage par excellence dont il etoit le descendant en ligne directe, à la 44e génération. L'Empereur fut charmé de son ecrit, & lui promit sa protection : il commença par lui donner un Mandarinat de l'ordre inférieur, dans son propre pays ; de cet emploi il passa successivement à d'autres plus honorables, fut Commandant des Troupes à *Koang-tcheou-fou*. Il eut ensuite l'Intendance générale des campagnes du district ; & enfin, la seconde année de *Young-hi* (en 985) l'Empereur *Tay-tsoung*, qui l'avoit donné à ses fils pour être l'un de leurs Maîtres, le fit partir de la Cour pour l'armée, en qualité d'Intendant général pour les approvisionnemens des vivres. Arrivé à *Kiu-ma-ho*, riviere du *Pé-tché-ly*, les eaux ayant débordé, il fut submergé, & mourut n'etant âgé que de 46 ans. Il laissa trois fils, *Koung-yen-ché*, *Koung-yen-tchai*, & *Koung-yen-ou*.

45e GÉNÉRATION.

Koung-yen-ché, fils du précédent, & surnommé *Mao-hien*, obtint de très-bonne-heure le grade de Docteur, & entra dans les emplois civils. Il fut d'abord Mandarin à *Kiu-fou-hien*, & ensuite Gouverneur d'une ville du troisieme ordre, appellée alors *Tchang-ko-hien*. L'Empereur, satisfait de ses services, lui accorda le titre de Comte, & lui donna le Gouvernement de *Kiu-fou-hien*. Il ne vécut que jusqu'à l'âge de 30 ans : il fut inhumé au sud-oueſt du tombeau de Confucius. Il ne laissa qu'un fils, qui, à raison de son bas âge, ne fut pas son successeur immédiat dans la desserte de la salle de *Koung-tsée*. Ce fils se nommoit *Koung-tsoung-yuen*. Son cousin *Koung-cheng-yeou*, fils de *Koung-hien-ché*, fut nommé par *interim* pour faire les fonctions du

Chef

Chef de la famille : c'etoit un jeune homme qui donnoit les plus belles eſpérances. A l'âge de neuf ans il fut promu au grade de Docteur ; à l'âge de onze ans, premiere année de *Ta-tchoung* (en 1008), il eut l'honneur d'aſſiſter l'Empereur, lorſque ce Prince fit les cérémonies devant la repréſentation de *Koung-tſée*. Sa Majeſté lui fit préſent d'un habit complet de cérémonie, tel que le portoient les Comtes de l'Empire, lui ordonna de la ſuivre ; & quand il fut arrivé à la Cour, il reçut toutes les marques de diſtinction qu'on donne aux Grands du premier ordre, & l'Empereur lui donna le titre de *Tay-tchang-ſee-foung-li-lang*, c'eſt-à-dire, Coadjuteur du Grand-Maître des Cérémonies. La quatrieme année de *Siang-fou* (en 1011) on ajouta à ſes autres titres celui de *Ta-ly-ſee-ting-ché*, & il fut nommé pour percevoir le tribut de ſon propre pays, au nom de Sa Majeſté. La cinquieme année de *Tien-hi* (en 1021) il fut fait *Koan-lou-ſee-tcheng*, & revêtu en même tems de la dignité de *Ouen-hiuen-koung*. Peu de tems après on lui donna le Gouvernement de la ville de *Hiuen-yuen-hien*, auquel on ajouta la dignité de *Tſan-chan-tay-fou*. Il fut enſuite rappellé à la Cour, où il exerça l'emploi de Maître en ſecond des fils de l'Empereur. Il mourut à l'âge de 35 ans, ſans laiſſer de poſtérité. Après ſa mort, ſon couſin *Koung-tſoung-yuen* rentra dans ſes droits.

46e GÉNÉRATION.

Koung-tſoung-yuen etoit fils de *Koung-hien-tchai*. Par le crédit d'un de ſes oncles, qui etoit devenu grand Mandarin, il fut appellé à la Cour, & on lui donna la charge de *Tchai-lang*, c'eſt-à dire, d'Officier ou de Mandarin qui préſide aux jeûnes lorſque l'Empereur ſe prépare aux cérémonies qu'il doit faire dans le *Tay-miao* : il fut en poſſeſſion de cet emploi vers l'an de J. C. 1026, ſous le regne de *Jen-tſoung*. La ſeconde année de *Pao-yuen* (en 1039) il fut mis à la tête de la famille, & eut le titre de *Ouen-hiuen-koung* ; on lui donna, outre cela, le Gouvernement de *Hien-yuen-hien*. La ſeconde année de *Tché-ho* (en 1052) l'Empereur changea ſon titre de *Ouen-yuen-koung* en celui de *Yen-cheng-koung*. Le premier de ces titres, expliqué dans ſon vrai ſens, pourroit ſe rendre en françois par celui de *Comte de*

la perfection des Sciences ; & le second par celui de *Comte qui propage la Sainteté.* Depuis ce tems, ce dernier titre est devenu héréditaire, & a passé à tous les Chefs de la famille jusqu'au tems présent.

A tous les bienfaits dont l'Empereur l'avoit comblé, Sa Majesté en ajouta successivement de nouveaux ; elle le nomma Premier Président de l'un des grands Tribunaux, & lui donna peu après le Gouvernement de *Ouei-tcheou.* Ce fut-là que *Koung-tsoung-yuen* termina sa vie ; il mourut âgé de 63 ans. Son corps fut porté au lieu de la sépulture de ses peres, & on l'inhuma au sud-ouest du tombeau de *Koung-tsée.* Il laissa quatre fils, *Koung-jo-mong*, *Koung-jo-hiu*, *Koung-jo-yu*, & *Koung-jo-tcho.*

47e Génération.

Koung-jo-mong, surnommé *Koung-ming*, fils du précédent, succéda à son pere dans le titre de *Yen-cheng-koung*, qui lui fut donné la premiere année de *Si-ning* (en 1086). Sa conduite ne répondant pas au titre dont il jouissoit, l'Empereur le fit réprimander, & changea son titre honorable en celui de *Foung-cheng-koung*, c'est-à-dire, de *Comte qui aspire à la sainteté.* Quelque tems après, n'ayant vu aucun signe d'amendement & de réforme dans sa conduite, il lui ôta son titre & tous ses emplois, & les donna à *Koung-jo-hiu*, son frere puîné. Celui-ci, surnommé *Koung-ché*, entra en exercice l'année premiere de *Kuen-fou*, en 1098.

48e Génération.

Koung-toan-yeou, fils de *Koung-jo-mong*, rentra dans ses droits à la mort de son oncle *Koung-jo-hiu.* Il avoit pour surnom *Tsée-kiao.* Il profita de la disgrace que son pere avoit essuyée, & n'oublia rien pour acquérir la science & la sagesse de ses respectables aïeux. L'Empereur informé de la régularité de sa conduite, lui permit de prendre le titre de *Yen-cheng-koung*, dont on avoit privé son pere. Dans ce tems-là les *Kin* avançoient dans les terres des *Soung*, leur Empire du Nord. Ceux-ci s'eloignoient à mesure ; & *Soung-kao-tsou* alla fixer sa Cour du côté du midi de ses Etats. *Koung-toan-yeou* alla s'établir à *San-kin*, aujourd'hui *Kiu-tcheou-fou* dans le *Kiang-nan*, pour être

plus à portée de ſon Souverain, & n'être pas obligé de vivre ſous la domination des *Kin*, ou des Tartares orientaux qui avoient etendu leurs conquêtes juſques & plus avant que le *Chan-tong*. Charmé de ſa fidélité, l'Empereur lui donna le Gouvernement de *Lieou-tcheou*. Ses freres reſterent dans leur patrie; & comme les *Kin* vouloient avoir leur Empire ſur le même pied que celui des *Soung*, ils établirent auſſi un *Yen-cheng-koung* des *Soung*, pour en être aſſiſtés lorſqu'ils feroient les cérémonies en l'honneur de *Koung-tſée*. Il y eut alors *deux ſaints Comtes*. L'un fut appellé le ſaint Comte du Midi, & ce fut *Koung-toan-yeou*; l'autre eut le nom de ſaint Comte du Nord, & ce fut *Koung-toan-tſao* ſon frere. Celui-ci eut quatre fils, *Koung-huien*, *Koung-fan*, *Koung-ki* & *Koung-kié*.

49e GÉNÉRATION.

Koung-kié, ſurnommé *Si-lao* etoit quatrieme fils de *Koung-toan-tſao*; il fut nommé *Yen-cheng-koung* du Midi, la ſeconde année de *Chao-hing*, en 1132, & fit ſon ſéjour à *Kiu-tcheou-fou* dans le *Kiang-nan*.

Koung-fan, le ſecond des fils de *Koung-toan-tſao*, fut nommé *Yen-chen-koung* du Nord, par celui que les *Kin* avoient nommé Roi de *Tſi*. La troiſieme année de *Tien-kiuen* (en 1140) il fut fait Mandarin du titre de *Joung-lou-tay-fou*. La ſeconde annnée de *Hoang-toung* (en 1142) il mourut n'étant âgé que de 38 ans, & ſon tombeau fut placé au nord-oueſt dans la ſépulture de ſes peres. Il laiſſa deux fils, *Koung-tcheng* & *Koung-tſoung*.

50e GÉNÉRATION.

Koung-tſin fils de *Koung-kié*, fut nommé *Yen-cheng-koung*, la 24e année de *Chao-hing* (en 1154) & fit ſon ſéjour à *Kiu-tcheou-fou*, dans le *Kiang-nan*.

Koung-tcheng, ſurnommé *Yen-ki*, fils aîné de *Koung-fan*, fut nommé *Yen-cheng-koung*. La ſeconde année de *Hoang-toung* des *Kin* (en 1142) il mourut à l'âge de 26 ans ſans laiſſer de poſtérité. Son frere *Koung-tſoung* lui ſuccéda.

Koung-tſoung, ſurnommé *Yuen-hoei*, ſecond fils de *Koung-fan*, fut nommé *Yen-cheng-koung* à la place de ſon frere, la troiſieme année de *Ta-ting*, des *Kin*, en 1163. L'Empereur *Ché-tſoung*, l'appella à la Cour la 21e année de *Ta-ting*, en 1181 ; & après s'être entretenu quelque tems avec lui, il fut ſi charmé de ſa converſation, qu'il voulut le retenir pour lui donner de l'emploi : mais *Koung-tſoung* prit la liberté de lui repréſenter qu'il ne pouvoit s'abſenter de l'endroit où il rempliſſoit les fonctions de la dignité de *Yen-cheng-koung* dont il avoit l'honneur d'être décoré, ſans laiſſer un vuide qui, dans les circonſtances, ne pouvoit être rempli. Il s'excuſa avec tant de modeſtie, & allégua de ſi bonnes raiſons, que l'Empereur n'inſiſta pas, & lui permit de s'en retourner en lui donnant le Gouvernement de *Kiu-fou-hien*.

L'Hiſtorien de la famille dit des merveilles ſur le compte de *Koung-tſoung*. Il aſſure que dès ſon enfance il ſe diſtingua par ſa prudence, par ſa piété, par ſon application à l'etude, & par des ſuccès tels qu'on ne les obtient d'ordinaire que dans un âge avancé. Il réuſſiſſoit, ajoute-t-il, dans tous les genres de Littérature, il ſavoit tous les *King*, & pouvoit réciter par cœur tout le *Tchun-tſieou*. Il avoit une attention particuliere à tenir en ordre & dans une extrême propreté tout ce qui ſervoit aux cérémonies. Dans un âge plus avancé, il ſe concilia l'eſtime & l'affection de tous ceux de ſa famille, & il obtint d'eux de les faire contribuer aux réparations du *Miao* de *Koung-tſée*, de la maiſon où il avoit fait ſon ſéjour, & du lieu de la ſépulture. Les malheurs des tems n'avoient pas permis d'entretenir ces lieux reſpectables dans une décence convenable, & ils ne préſentoient preſque que des ruines, ſous quelque point de vue qu'on les enviſageât. Par les ſoins de *Koung-tſoung*, ils furent réparés en entier, ſans avoir recours à la libéralité des etrangers. L'Empereur lui accorda le titre de *Foung tché-tay-fou*, & à ſa mort celui de *Koang-lou-tay-fou*. Il mourut à l'âge de 53 ans, & fut inhumé au ſud-oueſt du tombeau de *Koung-tſée*.

On raconte de lui un fait aſſez ſingulier pour trouver ſa place ici. *Tous les enfans*, dit l'Hiſtorien, *qu'il eut avant l'âge de 40 ans, moururent avant lui, & cela lui avoit été prédit dans un ſonge, par un homme*

revêtu d'habits magnifiques. Cet homme vénérable, dit *Koung-tſoung* lui-même un peu avant de mourir, *m'apparut en ſonge & me dit :* « les » enfans que vous avez eus avant l'âge de 40 ans ne doivent pas » être regardés comme vos enfans : celui que vous aurez, & qui » naîtra le jour *Ting* de la Lune *Keng* de l'année *Tcheou*, ſera votre » véritable fils. Il faudra le nommer *Yuen-tſou*. *Ce ſonge*, continue l'Hiſtorien, *ſe vérifia à la lettre. Koung-tſoung*, après l'âge de 40 ans, eut deux fils, *Koung-yuen-tſou* & *Koung-yuen-houng*.

51e GÉNÉRATION.

Koung-ouen-yuen, ſurnommé *Chao-hien*, etoit fils de *Koung-tſin*. Il fut nommé *Yen-cheng-koung* du midi, à la place de ſon pere, la 4e année de *Si-ning* (en 1071) & fit ſon ſéjour à *Kiu-tcheou-fou*.

Koung-yuen-tſou, ſurnommé *Mong-tê*, c'eſt-à-dire, *obtenu conformément au ſonge*, etoit fils de *Koung-tſoung*; il ſuccéda à ſon pere dans la dignité de *Yen-cheng-koung*, n'etant âgé que de 11 ans. La ſeconde année de *Ming-tchang*, ſous l'Empire des *Kin* (en 1191) l'Empereur *Tchang-tſoung* l'appella à la Cour du Nord pour en être aſſiſté dans la grande Cérémonie qu'il devoit faire dans le *Ouen-miao*. Après la Cérémonie, ce Prince lui permit de porter au-dehors tous les diſtinctifs des Mandarins du quatrieme ordre, & lui donna le titre de *Tchoung-y-tay-fou*. Dans la ſuite il le fit Gouverneur en chef de *Kiu-fou-hien*, quoiqu'il ne fût que dans la 17e année de ſon âge, & rendit cette charge héréditaire dans ſa famille.

La ſeconde année de *Tchen-yeou* (en 1214) les Mongoux avançant leurs conquêtes ſur les *Kin*, ceux-ci avançoient de leur côté ſur les *Soung*, & vinrent etablir leur Cour à *Pien-leang*, de la Province du *Ho-nan*. L'Empereur ordonna à *Koung-yun-tſou* de s'y rendre. Celui-ci ſe mit en chemin ; & à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit la mort de ſa mere. Il demanda permiſſion à Sa Majeſté de ſe rendre dans ſa famille pour s'acquitter des devoirs funèbres envers celle qui lui avoit donné le jour, & pour garder les trois années de deuil. L'Empereur, en lui accordant ſa demande, lui donna en même tems

des marques de bienveillance. Il lui accorda le titre de Gouverneur en ſecond de *Toung-ping-fou.*

Les trois années de deuil etant finies, *Koung-yuen-tſou* ſe rendit à la Cour, où Sa Majeſté le reçut avec diſtinction ; mais à raiſon des troubles préſens, & de l'eloignement où il ſeroit de ſa famille s'il reſtoit à la Cour, elle avoit réſolu de le renvoyer. Elle lui donna le Gouvernement de *Toung-ping-fou*, dont il n'avoit ci-devant que le titre de Gouverneur en ſecond. Lorſqu'il etoit ſur le point de partir, l'Empereur le retint, par la crainte qu'il eut que les partis ennemis qui infeſtoient la campagne, *ne maltraitaſſent le Deſcendant du ſaint homme*, ainſi qu'il le dit en propres termes en lui donnant un emploi dans le Tribunal qui regle les Cérémonies de l'Empire.

La premiere année de *Tien-hing* (en 1232) il l'envoya à *Tay-ting* pour avoir ſoin des Troupes du pays, & en même tems pour y régler les cérémonies. L'année d'après il le nomma *Tay-fou-koan-lou* ; & l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, en 1234, les *Kin* ayant eté détruits, l'Empereur des *Yuen* l'appella dans le *Chan-tong*, pour y faire les fonctions de *Yen-cheng-koung*, dans le lieu conſacré à cet uſage. *Koung-tſou* n'ayant point d'enfant, adopta ſon neveu *Koung-tché-kou* fils de *Koung-yuen-houng*. Ce *Koung-tché-kou* lui ſuccéda ; mais ſa conduite n'etant pas telle qu'il falloit pour remplir dignement l'emploi dont il etoit chargé, il fut caſſé, & on mit à ſa place *Koung-yuen-young*. L'Empereur des Mongoux s'etant emparé du *Chan-tong*, lui confirma le titre de *Yen-cheng-koung*, & lui donna l'inſpection ſur *Kiu-fou-hien*. *Koung-yuen-young* ſuivit les Mongoux à la guerre, & y périt.

52e GÉNÉRATION.

Koung-ouen-tchun, ſurnommé *Tcho-nien*, fils de *Koung-ouen-yuen*, fut nommé *Yen-cheng-koung* du Midi par les *Soung*, qui etoient maîtres de *Kiang-nan*. Après lui vint *Koung-tché-tchuen*, fils de *Koung-yuen-young*, lequel, outre la dignité de *Yen-cheng-koung*, eut ſous les *Soung* le Gouvernement de *Hien-yuen-hien*. Les Mongoux devenus maîtres de l'Empire, le confirmerent dans tous ſes emplois ; mais il

voulut bien céder la dignité de *Yen-cheng-koung-yuen-tſou*, & ne ſe réſerva que le Gouvernement civil de *Kiu-fou-hien*. *Koung-yuen-tſou* etant mort, il rentra dans ſon emploi, & l'exerça juſqu'à ſa mort qui arriva la 52e année de ſon âge.

Koung-tché-heou, fils de *Koung-yuen-hiao*, fut Gouverneur de la Province du *Chan-tong*, & on lui donna à ſa mort le titre de *Lou-kiun-heou* (ſage Prince du *Lou*).

Koung-tchou, ſurnommé *King-tſing*, fils de *Koung-ouan-tchun*, fut nommé par les *Soung* à la dignité de *Yen-cheng-koung* du Midi. Après la deſtruction totale des *Soung*, les Mongoux etant paiſibles poſſeſſeurs de l'Empire, l'Empereur appella *Koung-tchou* à la Cour, & le nomma l'un des Chefs du *Koue-tſée-kien*, ou College Impérial, la 19e année de *Tché-yuen* (en 1282). Il lui donna enſuite la charge de *Hio-yuen*, ou d'Examinateur des Lettrés. Il abdiqua tous ſes emplois ſur la fin de ſes jours, & ſe retira dans le *Kiang-nan*. Il n'avoit point d'enfans, & fut le dernier *Yen-cheng-koung* du Midi.

Koung-tchen, Deſcendant de *Koung-yuen-tſou*, exerça pendant huit ans l'emploi de *Yen-cheng-koung*; mais comme il etoit ſans Lettres, les Parens demanderent qu'il fût caſſé. L'Empereur leur accorda leur demande, & donna à *Koung-tchen* le Gouvernement de *Ouei-tcheou*, en dédommagement de ce qu'il lui ôtoit. *Koung-tchen* mourut ſans poſtérité, & en lui finit la branche de *Koung-yuen-tſou* qui fut remplacée par celle de *Koung-toan-ly*.

Koung-tché-heou, ſurnommé *Ché-ngan*, fils de *Koung-tché-tchuen*, eut le titre de Gouverneur en ſecond de *Kiu-fou-hien*. Il fut chargé pendant quelque tems des affaires du *Ouen-miao*, ſans avoir le titre de *Yen-cheng-koung*. La 13e année de *Tché-yuen* (en 1276) l'Empereur des *Yuen* lui donna le titre de *Tcheng-ché-lang*, & le mit à la tête des affaires qui avoient rapport aux Troupes du pays où il etoit Mandarin. La 22e année de *Tché-yuen*, en 1285, l'Empereur le nomma *Foung-chun-tay-fou*, & lui commit le ſoin des troupes de *Chan-tcheou*. La 29e année de *Tché-yuen* (en 1229) il fut fait *Foung-tché-tay-fou*, & obtint en même tems le Gouvernement de *Mi-tcheou*. La premiere année de *Yuen-tcheng* (en 1295) l'Empereur *Tcheng-tſoung*, qui venoit de monter ſur le trône, l'appella à la Cour, lui donna le titre de

Tchoung-y-tay-fou, & celui de *Yen-cheng-koung*. Quelque tems après, il eut le Gouvernement de *Po-tcheou*, où il mourut, laiſſant un fils nommé *Koung-tſée-tcheng*, que l'Empereur ne voulut pas lui donner pour ſucceſſeur.

TABLE F.

Cette Table repréſente la ſuite de l'arbre généalogique de la Maiſon de *Koung-tſée*, depuis le tems que les Tartares Mongoux conquirent la Chine, & fonderent la Dynaſtie dite des *Yuen*, juſqu'au tems de la Dynaſtie régnante des Tartares Mantchoux, dite la Dynaſtie des *Tſing*; ce qui comprend depuis l'an 1260, juſqu'à l'année courante 1784, c'eſt-à-dire, depuis la 53e génération, juſqu'à la 71e incluſivement.

53e GÉNÉRATION.

Koung-ouan, ſurnommé *Gé-ſin*, fils de *Koung-tché-heou*, ne fut pas décoré du titre de *Yen-cheng-koung*; mais il poſſéda pluſieurs charges honorables, qui le faiſoient aller de pair avec les plus grands Mandarins. L'Empereur l'employa dans les grandes cérémonies de l'Empire, d'abord ſous le titre de *Foung-y-tay-fou*, & enſuite ſous celui de *Tay-tchang-ſée-ly-y-yuen*. Quelque tems après, il lui donna le Mandarinat du titre de *Ki-tou-yu*, le fit Conſeiller de ſon Conſeil privé, & Premier Préſident du *Ly-pou*. Après ſa mort, il fut décoré du titre de Prince du *Lou* (*Koung-ouan-lou-kiun-heou*).

54e GÉNÉRATION.

Koung-ſée-hoei, ſurnommé *Ming-tao*, etoit fils de *Koung-ouan*. Dès ſon enfance il donna des preuves d'un eſprit ſupérieur, & ſon application à l'etude le rendit dans la ſuite un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. L'année de *Ta-tchoung*, il fut fait Examinateur des Lettrés de *Fang-hien* & de *Ning-yang-hien*. Sous *Jen-tſoung* il y eut quelques troubles dans la famille; quelques mécontens voulurent diſputer le droit d'aîneſſe à la branche d'où ſortoit *Koung-ſée-hoei*. L'Empereur en etant inſtruit, chargea *Yuen-ming-chao*, l'un des Savans qui environnoient

environnoient le Trône, de faire les perquisitions les plus exactes pour s'assurer de la vérité. *Yuen-ming-chao* compulsa avec soin les Registres domestiques, & tous les autres Mémoires qui lui furent fournis par les contendans; & la premiere année de *Hoang-tsing* (en 1312), il présenta à Sa Majesté le résultat de ses recherches. Il demeuroit constant par ce résultat, que *Koung-see-hoei* etoit le véritable chef de la famille; cependant l'Empereur ne voulut rien décider sans avoir pris l'avis de tous les Savans de la Cour, lesquels ayant approuvé dans tous ses points l'Ecrit présenté par *Yuen-ming-chao*, il fut conclu que la dignité de *Yen-cheng koung* appartenoit par droit de légitime succession à *Koung-see-hoei*. Alors l'Empereur la lui conféra par un Edit daté de la 6e lune de la 3e année de *Yen-yeou*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1316; il le nomma, outre cela, *Tchoung-y-tay-fou*, & lui assigna un revenu annuel de cent mille pieces de cuivre (c'etoit la monnoie courante). Il augmenta ce revenu quelques années après, jusqu'à 500 mille pieces, & lui donna le sceau & tous les distinctifs des Mandarins du 4e ordre. La 4e année de *Tay-ting* (en 1327), on lui augmenta son grade d'un degré; & au lieu du titre de *Tchoung-y-tay-fou*, il eut celui de *Kia-y-tay-fou*; & la 3e année de *Tché-chun* (en 1332) on lui donna le sceau d'argent, tel qu'on le donne aux Mandarins du 3e ordre qui sont en exercice de leurs charges.

Dans ce tems-là, les murailles qui environnoient le lieu de la sépulture, etoient délabrées; les tours qui etoient aux quatre côtés, ne présentoient plus que des ruines; le *Miao* même, où l'on honoroit le saint homme, avoit eté pillé par les brigands qui infestoient les campagnes, & l'on avoit enlevé jusqu'aux habits & aux meubles qui avoient eté à son usage, & qui s'etoient conservés jusqu'alors. *Koung-see-hoei* fit savoir tout cela à *Tchang-tchoung-jen*, qui etoit Gouverneur général de la Province, & le pria de vouloir bien obtenir de l'Empereur quelques secours pécuniaires pour les réparations. *Tchang-tchoung-jen* ecrivit à l'Empereur, & Sa Majesté voulut que tout fût fait à ses frais & dépens, & d'une maniere digne de sa munificence, & chargea de ce soin *Koung-see-hoei*. Après que tout fut fini, *Koung-see-hoei* en avertit l'Empereur dans un placet, où il lui témoigna sa reconnoissance d'une maniere si pathétique, que Sa

Majeſté lui fit répondre qu'elle prétendoit ne pas borner là ſes bienfaits. *Koung-ſee-hoei* profita de ſa bonne volonté pour obtenir qu'on fît des réglemens pour contenir dans le devoir tous ceux de la famille, & aſſigner à chaque branche ſon véritable rang. Du tems des cinq petites Dynaſties, *Koung-mo* etoit devenu très-puiſſant; il profita de ſon crédit pour elever ſa famille, qui etoit très-nombreuſe; & pour tâcher de conſerver dans ſa branche la dignité de *Yen-cheng-koung*, au préjudice des branches aînées. Ce projet n'etoit pas d'une facile exécution, tant que ces branches ſubſiſteroient. *Koung-mo* employa toutes ſortes de moyens pour les détruire, & peu s'en fallut qu'il n'en vînt à bout. Ses deſcendans tenterent la même choſe dans les commencemens du regne de la Dynaſtie des *Yuen*, & continuerent leurs mauvais procédés juſqu'au tems de *Koung-ſee-hoei*. Celui-ci, dont le droit avoit eté reconnu comme inconteſtable, voulut l'aſſurer d'une maniere authentique & irrévocable, à tous ceux qui etoient déjà nés, ou qui naîtroient de lui. Il fit une aſſemblée générale de tous ceux de la famille qui etoient de la même branche que lui; & les ayant conduits dans la ſalle particuliere où ſe faiſoient les cérémonies reſpectueuſes en l'honneur de *Koung-tſée*, ils délibérerent ſur ce qu'il y avoit à faire, & conclurent d'un commun accord, qu'il falloit s'adreſſer à l'Empereur pour obtenir la permiſſion de régler les rangs & les prérogatives, & de déclarer indignes de participer aux honneurs attachés à la poſtérité du ſaint homme, tous ceux qui, par leurs crimes ou par leur mauvaiſe conduite, avoient imprimé ou imprimeroient deſormais quelque tache à leur nom. En conſéquence de cette délibération, *Koung-ſee-hoei* préſenta une Requête à l'Empereur, en ſon nom & au nom de tous les ſiens, pour obtenir des réglemens conformes à ce qu'ils avoient conclu entre eux. Sa Majeſté nomma des Commiſſaires pour travailler à la réforme de la Maiſon de *Koung*: après avoir fait toutes les informations juridiques, pris l'avis de *Koung-ſee hoei*, & des principaux de la famille, la réforme eut lieu. On réduiſit au rang du peuple ordinaire, tous ceux dont les mœurs ou la conduite n'etoient pas telles qu'il le falloit pour être jugés dignes rejettons de *Koung-tſée*; & afin que le public pût reconnoître à perpétuité les véritables deſcendans du ſaint homme, on fit graver

leurs noms ſur un *pei* ou marbre, qui fut elevé à l'un des côtés du *Miao* de *Koung-tſée*, en dehors.

Koung-ſee-hoei vécut juſqu'à l'âge de 67 ans. Les Mémoires domeſtiques aſſurent que le jour de ſa mort, des *ſien-hao*, qui ſont le ſymbole de la longue vie, & l'un des ſymboles de l'immortalité, paſſerent en grand nombre, & planerent quelque tems au-deſſus de la maiſon.

Après ſa mort, l'Empereur lui donna les titres de *Gouverneur général de la Province du* Chan-tong, de *Lou-koue-kiun-koung*, de *ſage Comte du Royaume de Lou*, & le nom diſtinctif de *Ouen-ſou*, qui ſignifie *très-intelligent dans les Sciences.*

55ᵉ GÉNÉRATION.

Koung-ho-kien, ſurnommé *King-fou*, etoit fils de *Koung-ſee-hoei.* Dès ſon enfance il ſe diſtingua des enfans de ſon âge, par la gravité de ſon maintien, par ſon application à l'etude, & par ſes ſuccès. Il ſe rendit très-habile dans l'Eloquence, la Poéſie & la Muſique. La premiere année de *Tché-yuen* (en 1335), il fut nommé à la dignité de *Yen-cheng-koung*, & Mandarin du titre de *Tchoung-y-tay-fou.* L'Empereur lui donna un ſceau d'argent, & tous les autres diſtinctifs des Mandarins du ſecond ordre. La 8ᵉ année de *Tché-tcheng* (en 1348) & la 15ᵉ année de *Tché-tcheng* (en 1355), il fut mis à la tête du *Tay-tchang-ſee*, à la requête du premier Miniſtre, *Taché-timour*, qui repréſenta à l'Empereur que *Koung-ko-kien* etoit celui de tous ſes ſujets Chinois qui entendoit le mieux les cérémonies & la muſique. Sa Majeſté l'appella auprès de ſa Perſonne, & lui donna le dangereux emploi de ſon Cenſeur ſecret, en lui recommandant ſpécialement de l'avertir de ſes fautes, & de ne pas lui epargner les avis. Quelque tems après, il fut nommé Tréſorier général de la Province du *Chan-tong*; mais comme tout etoit en trouble dans l'Empire, & que la *Province* du *Chan-tong* etoit en proie aux gens de guerre des différens partis, l'Empereur le rappella, & le mit ſucceſſivement à la tête du Tribunal des *Han-lin*, de celui du *Ly-pou*, & du College impérial. La Dynaſtie des *Yuen* etoit ſur le point d'être eteinte par celle des *Ming.* *Koung-ko-kien* repréſenta à l'Empereur, qu'un homme comme lui etoit

inutile à ſon ſervice, dans un tems & des circonſtances où il n'avoit beſoin que de bons guerriers pour le défendre, & le ſupplia de vouloir bien lui permettre d'aller finir ſes jours près du tombeau de *Koung-tſée*. Sa Majeſté lui accorda ſa demande, à condition qu'il conſerveroit le titre de Tréſorier général de la Province, en attendant qu'il pût en faire les fonctions dans des tems plus heureux. *Koung-ko-kien* le ſupplia de le laiſſer libre de tout autre emploi, à l'exception de celui qu'exigeoit ſon titre de *Yen-cheng-koung*. Sa Majeſté y conſentit, & le laiſſa partir.

Après que les Mongoux eurent perdu l'Empire, & que cette Dynaſtie eut eté remplacée par celle des *Ming*, l'Empereur *Houng-ou* l'appella à la Cour auſſi-tôt qu'il fut ſolidement etabli ſur le trône dont il venoit de chaſſer les *Yuen*. *Koung-ko-kien* s'y rendit, & y fut reçu, non comme un ſujet ou un vaſſal, mais avec tous les honneurs qu'on a coutume de rendre aux Ambaſſadeurs des Souverains etrangers. *L'Empereur ne l'appella jamais par ſon petit nom, lui aſſigna des revenus, ſans l'aſtreindre aux fonctions d'aucun emploi.*

La 3e année de *Houng-ou* (1370) il tomba malade, & pria Sa Majeſté de lui permettre de retourner dans ſa patrie, où il eſpéroit que l'air natal pourroit contribuer à ſa guériſon. L'Empereur le lui permit, lui donna un Eunuque de ſa préſence pour l'accompagner, lui fit préſent de cent onces d'argent, de dix pieces de ſoie, & de pluſieurs autres choſes. Il mourut le long de la route, & l'un de ſes fils fit porter le corps dans la maiſon paternelle, où, après avoir fait toutes les cérémonies d'uſage, il le fit inhumer au nord-oueſt du tombeau de *Koung-tſée*. *Koung-ho-kien* fut pere de neuf garçons, dont les noms ſont *Koung-hi-hio*, *Koung-hi-choué*, *Koung-hi-fan*, *Koung-hi-kin*, *Koung-hi-lin*, *Koung-hi-foung*, *Koung-hi-chun*, *Koung-hi-yn*, & *Koung-hi-pin*. Cette famille forma alors huit branches qui vécurent chacune à part.

56e GÉNÉRATION.

Koung-hi-hio, ſurnommé *Ché-hing*, avoit eté nommé *Yen-cheng-koung* par le dernier Empereur des *Yuen*, du vivant même de ſon pere, lorſque celui-ci etoit de ſervice à ſa Cour. Il avoit eu auſſi le titre

de *Tchoung-foung-tay-fou*. Mais dans l'etat de désordre où etoit alors l'Empire, & les *Yuen* penchant vers leur ruine, son pere lui conseilla de ne s'attacher à aucun parti, & de se tenir tranquille jusqu'à ce que quelqu'un des prétendans à la dignité suprême, eût eté reconnu légitimement, & fût dans une possession paisible de l'Empire. *Koung-hi-hio* suivit l'avis de son pere & se retira à *Yen-nan* qui etoit à l'extrémité méridionale de la Province de *Pé-tché-ly*, où il vécut comme un simple particulier, ne s'occupant que des soins domestiques & de l'étude. Le Fondateur des *Ming* ayant eté reconnu de toute la nation pour légitime Empereur, mit le premier de ses soins à faire fleurir les Lettres, & en particulier la Doctrine des Anciens. Il apprit que le Chef de la maison de *Koung-tsée* & son fils *Koung-hi-hio* vivoient en simples particuliers dans le sein de leurs familles. Il les appella l'un & l'autre à la Cour. J'ai déjà parlé des honneurs qu'il fit rendre au pere; il ne distingua pas moins le fils, auquel il donna, en attendant, la Surintendance sur la Bibliothèque Impériale, en lui confiant spécialement les Manuscrits & les Livres les plus précieux. Sa Majesté l'interrogea long-tems sur différens articles concernant la maniere dont un Souverain doit se conduire pour faire le bonheur de ses sujets, & le chargea de méditer à loisir sur les réponses qu'il devoit faire, & de mettre ces réponses par ecrit, afin qu'en les lisant de tems en tems, il pût en faire son profit. *Koung-hi-hio* obéit; & après quelques jours, il offrit à l'Empereur les réponses aux demandes qui lui avoient eté faites, & Sa Majesté en eut une entiere satisfaction. Elle lui fit un don de six pieces de Soie, & lui permit d'aller au *Chan-tong* faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de ses Ancêtres. A la 12e lune de cette même année, elle lui donna le titre de *Tsée-chan-tay-fou*, & le distingua de tous les autres Grands & Mandarins de sa Cour, par les eloges & les présens dont elle le gratifia. Tous les Princes voisins, feudataires de l'Empire, etoient venus pour rendre leurs hommages au Fondateur de la nouvelle Dynastie; l'Empereur leur donna le festin solemnel, & les traita, pendant tout le tems qu'ils furent à la Cour, avec tout l'appareil du grand cérémonial. Il voulut que *Koung-hi-hio* fût pré-

ſent à tout, & lui aſſigna ſa place au-deſſus de celle des Miniſtres d'Etat.

Après la mort de ſon pere, il fut revêtu de la dignité de *Yen-cheng-koung*, & eut permiſſion de reſter à *Kiu-fou*, près du tombeau de ſes peres, à condition qu'il viendroit à la Cour au moins une fois chaque année. L'Empereur lui donna le ſceau d'argent des Mandarins du ſecond ordre. Quand il venoit à la Capitale, l'Empereur lui envoyoit chaque jour des Eunuques de la préſence, pour lui porter des mets de ſa table, & des préſens en choſes d'uſage, pour lui & pour tous ceux de ſa ſuite. *Koung-hi-hio* profita de la bonne volonté de ce grand Prince, pour obtenir qu'on renouvellât tous les inſtrumens de muſique, & tout ce qui ſervoit aux cérémonies dans le *Miao* du ſaint homme. L'Empereur fournit l'argent, les ouvriers & les matériaux. Il mourut, univerſellement regretté, à l'âge de 47 ans. L'Empereur parut très-affligé de la perte qu'il faiſoit de ce Sage, & envoya un des Grands de ſa Cour pour faire en ſon nom les cérémonies funebres ſur ſon tombeau, qu'on plaça au nord-oueſt de celui de *Koung-tſée*. Il laiſſa deux fils, *Koung-ne* & *Koung-ſou*.

57e GÉNÉRATION.

Koung-ne, ſurnommé *Yen-po*, fils du précédent, s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, & ſes ſuccès répondirent à ſon application. Il etoit très-attentif ſur lui-même, & très-reſpectueux envers les autres. Il pénétra dans ce qu'il y avoit de plus difficile & de plus profond dans les *King*, & devint un Savant du premier ordre, & un Sage des plus vertueux. Il réuſſiſſoit dans l'art de faire des vers, & dans celui de tracer les anciens caracteres. Un an après la mort de ſon pere, c'eſt-à-dire, la 16e année de *Houng-ou* (en 1383) il vint à la Cour. L'Empereur le reçut avec diſtinction, & dit en préſence de tous les Grands, lorſqu'il ſe préſenta à lui pour la premiere fois: Koung-ne *a la phyſionomie d'un vrai Saint*. Il ordonna au Premier Préſident du *Ly-pou* de lui aſſigner un logement dans le College impérial, près de l'endroit où l'on rendoit hommage à *Koung-tſée*, de lui

fournir des mets de la table Impériale pour ſa nourriture, & d'avoir ſoin de lui pour tout le reſte. Sa Majeſté lui fit, outre cela, une gratification en argent, & *lui donna, l'une après l'autre, tant de choſes différentes, que ſa chambre n'etoit remplie que des dons de l'Empereur.* Ce Prince l'eleva à la dignité de *Heou*, qu'avoit eue ſon pere; mais il refuſa de l'accepter, parce qu'il etoit encore dans le grand deuil.

L'année d'après il vint à la Cour pour les cérémonies de la nouvelle année, qui ſe font au commencement de la premiere lune. A la ſeconde lune, l'Empereur le nomma à la dignité de *Yen-cheng-koung;* & le jour de la priſe de poſſeſſion, il lui donna un feſtin ſolemnel, auquel aſſiſterent tous les Mandarins de Lettres qui etoient à la Cour, & ceux de la Capitale qui etoient au-deſſus du troiſieme ordre. Après le feſtin, il fut conduit au *Ouen-miao*, ſuivi de tout le cortege, au ſon des inſtrumens du *Ly-pou.* Arrivé au *Ouen-miao*, tous les Mandarins de Lettres qui n'avoient pas aſſiſté au feſtin, & environ deux mille Etudians, le reçurent à genoux, & firent eclater leur joie par des acclamations en l'honneur de l'Empereur & du deſcendant du ſaint homme. Le lendemain, *Koung-ne* alla au Palais pour remercier l'Empereur. Sa Majeſté lui fit préſent d'un habit complet de cérémonie, tel que le portoient alors les Comtes de l'Empire, le nomma *Tſée-chan-tay-fou*, & ordonna que dans la ſuite, toutes les fois qu'il viendroit à la Cour, il fût défrayé le long de la route & tout le tems qu'il reſteroit dans la Capitale. Il fixa à perpétuité, que lors des grandes cérémonies, ſa place ſeroit au-deſſus de celle des Miniſtres d'Etat. *Jamais les deſcendans de Koung-tſée*, ajoute l'Hiſtorien d'où j'ai extrait ce que je viens de dire, *n'avoient eté ainſi honorés.*

La 33e année de *Houng-ou*, c'eſt-à-dire, la 3e année de *Kien-ouen* (en 1400) le 16 de la 9e lune, *Koung-ne*, déjà malade depuis quelque tems, termina ſa vie à l'âge de 43 ans. Il laiſſa quatre fils, *Koung-koung-kien*, *Koung-koung-to*, *Koung-koung-kiun*, & *Koung-koung-tang.* On annonça ſa mort à l'Empereur, & Sa Majeſté envoya des Mandarins pour faire, en ſon nom, les cérémonies funebres devant le cercueil. On dépoſa ſon corps dans un tombeau au nord-oueſt de celui de *Koung-tſée.*

58e GÉNÉRATION.

Koung-koung-kien, surnommé *Tchao-ouen*, etoit fils aîné de *Koung-ne*. Il se distingua, dès sa plus tendre enfance, par la décence de toutes ses actions, & par la gravité de son maintien. Ces deux excellentes qualités se fortifierent par l'âge, & le rendirent l'un des hommes les plus respectables de son siecle, indépendamment même des autres vertus dont il n'eut que le tems de montrer le germe. Il fut nommé *Yen-cheng-koung*, immédiatement après la mort de son pere; & deux ans après, etant tombé malade, il mourut à l'âge de 23 ans, & la 35e de *Houng-ou* (en 1402) le 5 de la 4e lune. Cette même année l'Empereur *Ouen-hoang-ty*, qui venoit de monter sur le trône, ayant appris cette mort prématurée dans un sujet qui donnoit de si grandes espérances, en parut très-affligé. Il envoya des Grands de sa présence pour faire, en son nom, les cérémonies funebres devant le cercueil. *Koung-koung-kien* ne laissa qu'un fils en très-bas âge, qui fut nommé *Koung-yen-kin*.

59e GÉNÉRATION.

Koung-yen-kin, surnommé *Tchao-chen*, ayant perdu son pere dès l'âge le plus tendre, fut elevé avec grand soin par *Hou-ché* sa mère. La 8e année de *Young-lo* (en 1410) à la 4e lune, il fut nommé *Yen-cheng-koung*. Il vint à la Cour pour remercier Sa Majesté. l'Empereur fut charmé de la maniere dont il se présenta, & dit en présence de toute sa Cour : *Ce jeune homme a déjà tout l'extérieur d'un saint.* Il le confia à un Eunuque de la présence, pour tout le tems qu'il seroit à la Cour, avec ordre de lui fournir tout ce dont il auroit besoin. Il lui donna un habit complet de couleur rouge, qui etoit la couleur adoptée pour être le distinctif de sa propre Dynastie, il lui assigna sa place dans les grandes cérémonies de l'Empire, au-dessus de celle qu'occupoient les Ministres d'Etat; & lorsqu'il le renvoya, il l'exhorta à ne rien oublier pour tâcher de marcher sur les traces de ses vertueux ancêtres, à s'occuper de la méditation & de

de l'étude, & à s'appliquer en particulier à la lecture des ouvrages de *Koung-tsée*. Ces paroles de Sa Majesté se graverent profondément dans l'esprit du jeune homme, & depuis il ne laissa passer aucun jour sans etudier & méditer au moins quelques heures. Il devint très-habile dans les sciences, & se perfectionna si bien qu'on le comparoit, en quelque sorte, au saint homme dont il descendoit. La 1re année de *Houng-hi* (en 1425), l'Empereur lui donna un hôtel dans la capitale, non loin de son propre palais, près de la porte de *Toung-ngan-men*.

Les Empereurs *Jen-tsoung*, *Hiuen-tsoung*, & *Yng-tsoung*, l'honorerent egalement de leur bienveillance ; & *King-ty* le distingua d'une maniere extraordinaire à la vue, pour ainsi dire, de tout l'Empire. La seconde année de *King-tay* (en 1451), ce Prince voulant faire en personne les cérémonies dans le *Ouen-miao* avec tout l'appareil de la Dignité suprême, appella à la Cour *Koung-yen-kin*, & les Chefs des descendans de *Mong-tsée* & de *Yen-hoei* ; il ordonna à *Koung-yen-kin* de se mettre à la tête de ces derniers, & d'assister à toute la cérémonie, au-dessus de tous les Grands. Il lui fit donner par un Eunuque de sa présence, un habit complet de cérémonie, & tous les distinctifs des Grands du premier ordre ; & après la cérémonie, il le gratifia de 20 mille pieces de monnoie. Il donna différens degrés de Mandarinat aux descendans de *Yen-tsée* & de *Mong-tsée* ; & quand *Koung-yen-kin* partit de la Capitale pour retourner dans sa patrie, il le fit accompagner jusqu'au dehors des portes de la ville, par tous les Mandarins, tant d'Armes que de Lettres.

Quelque tems après, *Koung-yen-kin* ayant eu occasion de revenir à la Cour, l'Empereur lui donna un sceau particulier, & ajouta à son habit de cérémonie un *ki-lin* en broderie d'or, & une boucle de ceinture de pierres de *yu*, du plus beau blanc. De retour chez lui, il tomba malade, & mourut à l'âge de 55 ans. L'Empereur députa un Mandarin de la Cour, pour faire les cérémonies funebres en son nom devant le cercueil. Il ordonna au *Ly-pou* de régler le cérémonial des funérailles, & au *Koung-pou* de fournir à toutes les dépenses.

Koung-yen-kin eut quatre garçons, *Koung-tcheng-tsing*, *Koung-tcheng-ki*, *Koung-tcheng-tchai*, & *Koung-tcheng-yuen*.

60e GÉNÉRATION.

Koung-tcheng-tſing, ſurnommé *Koung-tſo*, fils aîné de *Koung-yen-kin*, touchoit à peine à la 6e année de ſon âge, qu'il perdit ſa mere. Il s'attacha à ſa belle-mere, & la ſervit avec la même affection & la même exactitude, que ſi elle avoit eté ſa propre mere. Devenu grand, il fit ſes délices de l'etude, & ſes ſuccès répondirent à ſon application. Il compoſa, par maniere de délaſſement, le Livre intitulé, *Ly-ting-kin-kao*, c'eſt-à-dire, *Prototype des cérémonies qui s'obſervent dans la Maiſon de* Koung. Cet ouvrage ſubſiſte encore, & ſert de regle pour ce qu'on doit pratiquer lorſqu'on va dans le *Ouen-miao*, ou à la ſépulture de *Koung-tſée*. *Koung-tcheng-tſing* ne vécut que 21 ans, & mourut avant ſon pere. Il n'eut le titre de *Yen-cheng-koung* qu'après ſa mort : il laiſſa deux fils, *Koung-houng-hiu* & *Koung-houng-tai*.

61e GÉNÉRATION.

Koung-houng-hiu, ſurnommé *Y-king*, fils du précédent, n'avoit que 8 ans lorſque l'Empereur lui donna le titre de *Yen-cheng-koung*, après l'avoir donné à ſon pere *Koung-tcheng-tſing*, qui n'en avoit pas joui de ſon vivant. Sa Majeſté l'appella à la Cour, lui fit préſent d'un habit complet de cérémonie, & lui dit : *les habits que je vous donne ſont longs, il faut leur faire un pli, afin qu'ils puiſſent vous ſervir dès-à-préſent, & qu'ils vous ſervent encore dans la ſuite ; car je compte vous employer dans plus d'une occaſion, & auſſi long-tems que vous le mériterez*. Elle lui donna, outre cela, un ſceau d'or, ſur lequel etoit gravé le *ki-lin*, & ecrivit de ſa propre main, en caracteres anciens, ces quatre mots : *Kin-ly-tſoung-té*, qui ſignifient, *attention ſur ſoi-même, exactitude dans les cérémonies, reſpect dans le culte, amour de la vertu.*

Koung-houng-hiu ne profita pas de cette courte exhortation de l'Empereur. Vers le milieu de *Tcheng-hou*, ayant eté accuſé de quelque faute, il fut caſſé, & ſon frere fut mis à ſa place pour exercer l'emploi de *Yen-cheng-koung*. Il mourut à l'âge de 57 ans, la 17e de *Houng-tché* (en 1504) ; il fut enterré à l'un des côtés de la ſépulture de la famille. Il laiſſa deux fils, *Koung-ouen-chao* & *Koung-ouen-ly*.

L'Empereur, comme je viens de le dire, avoit mis à sa place, pour exercer les fonctions attachées à la dignité de *Yen-cheng-koung*, son frere, en attendant que l'un de ses fils eût atteint l'âge compétent. Ce frere, second fils de *Koung-tcheng-tsing*, se nommoit *Koung-houng-tay*, & avoit pour surnom *Y-ho*. Il entra en exercice la 17e année de *Tcheng-hoa* (en 1481). L'Empereur lui fit, à cette occasion, de magnifiques présens, & renouvella les instrumens de musique, les ustensiles, & en général tout ce qui servoit aux cérémonies qui se font dans le *Miao* de *Koung-tsée*.

Hiao-tsoung etant monté sur le trône en 1488, voulut faire en personne les cérémonies d'usage dans le *Ouen-miao*, & appella à la Cour *Koung-houng-tay*, pour présider au cérémonial. Après la cérémonie, Sa Majesté lui fit présent d'un habillement complet, & lui donna le festin solemnel; il lui assigna pour demeure, pendant tout le tems qu'il seroit dans la Capitale, un hôtel au nord d'un *Miao* qui portoit le nom de *Tsing-cheou-sée*. *Koung-houng-tay* mourut pendant un voyage qu'il fit à la Cour, le 16 de la 5e lune de la 16e année de *Houng-tché* (en 1503) à l'âge de 54 ans. L'Empereur fit cinq fois les cérémonies funebres devant le cercueil, & fournit toutes les dépenses des funérailles.

62e GÉNÉRATION.

Koung-ouen-chao, surnommé *Tché-tê*, fils de *Koung-houng-hiu*, rentra dans ses droits après la mort de *Koung-houng-tay*, son oncle, & fut revêtu de la dignité de *Yen-cheng-koung* la 16e année de *Houng-tché* (en 1503). L'Empereur lui fit présent d'un *ki-lin* en broderie d'or, pour mettre sur l'habit extérieur, d'une ceinture dont la boucle & les agraffes etoient de pierres de *yu*, du plus beau blanc, & d'un bassin d'or à laver le visage.

La premiere année de *Tcheng-tê* (en 1506), l'Empereur *Ou-tsoung* etant monté sur le trône, l'appella à la Cour pour présider aux cérémonies qu'il vouloit faire en personne dans le *Ouen-miao*: il ordonna au *Ly-pou* de fournir à toutes les dépenses, tant du voyage que du séjour qu'il feroit dans la Capitale, & de faire à son egard

tout ce qui avoit eté fait ſous le regne de ſes prédéceſſeurs.

Il reçut les mêmes honneurs lorſque l'Empereur *Ché-tſoung* monta ſur le trône (en 1522. Il mourut le 12 de la 5e lune de la 25e année de *Kia-tſing* (en 1546) laiſſant deux fils, *Koung-tchen-kan* & *Koung-tchen-ning*.

63e GÉNÉRATION.

Koung-tchen-kan, ſurnommé *Young-ki*, fut revêtu de la dignité de *Yen-cheng-koung* la 25e année de *Kia-tſing* (en 1546). La 35e année de *Kia-tſing* (en 1556) il tomba malade; & malgré ſa maladie, il vint à la Cour pour le *Ouan-cheou* de l'Empereur *Ché-tſoung-hoang-ty*. Sa maladie empira, & il mourut le 8 de la 8e lune, à l'âge de 38 ans. Son fils *Koung-chang-hien* lui ſuccéda.

64e GÉNÉRATION.

Koung-chang-hien, ſurnommé *Siang-tché* & *Loung-yu*, fut nommé *Yen-cheng-koung* à la place de ſon pere, quoiqu'il ne fût alors âgé que de 14 ans. Sa mere etoit morte depuis long-tems, & il avoit eté elevé par ſon aïeule paternelle, nommée *Ouei-tay-fou-jin*. L'Empereur ordonna au Vice-Roi de la Province de le prendre ſous ſa protection, & de veiller à ce qu'il fût à l'abri de toute vexation, non-ſeulement de la part de ceux du dehors, mais encore de la part de ceux de ſa propre famille. Sa Majeſté lui fit préſent d'un habit de cérémonie en broderie d'or, d'un bonnet, d'une ceinture, & de tout l'attirail, & le combla d'honneurs. Quand il fut en âge d'être employé, il ſe préſenta à la Cour, & exerça ſucceſſivement pluſieurs charges de Mandarin dans différens Tribunaux. Il ſe retira enſuite dans ſa famille, pour ne s'occuper que de ce qui concernoit ſa dignité de *Yen-cheng-koung*, & mourut la premiere année de *Tien-ki* (en 1621) à l'âge de 79 ans.

L'Empereur envoya le Premier Préſident du Tribunal des Rites pour préſider au cérémonial des funérailles, & nomma des Mandarins pour accompagner le convoi juſqu'au lieu de la ſépulture. Son fils *Yn-tchun*, deſtiné à lui ſuccéder, & ſon autre fils *Yn-koei*, qui

devoit remplacer ſon frere, etoient morts l'un & l'autre. *Koung-chang-hien* ne laiſſant point de poſtérité mâle, l'Empereur nomma ſon neveu *Koung-yn-tché*, qu'il avoit adopté après la mort du dernier de ſes fils, l'appella à la Cour, & lui donna, en attendant, un Mandarinat du titre de *Ou-king-po-ché*. La ſeconde année de *Tien-ki* (en 1622) à la 5e lune, il fut nommé à la dignité de *Yen-cheng-koung*.

65e GÉNÉRATION.

Koung-yn-tché, fils adoptif & neveu de *Koung-chang-hien*, eut pour ſurnom *Mao-kia*, & fut nommé *Yen-cheng-koung*, immédiatement après la mort de *Koung-chang-hien*, ſon oncle. Il avoit donné, de très-bonne heure, des preuves de la plus haute vertu, & tâcha, tant qu'il vécut, de ſe perfectionner chaque jour davantage. Ayant paſſé, tout jeune, de la maiſon de ſon pere à celle de ſon oncle, il ſe diſtingua dans ce nouveau ſéjour, par un renouvellement de piété filiale qui fit l'admiration de toute la famille. Parvenu à la dignité de *Yen-cheng-koung*, il mit tous ſes ſoins à réparer tous les lieux conſacrés à la mémoire du ſaint homme, & à faire fleurir les cérémonies qu'on eſt en uſage d'y pratiquer.

La 13e année de *Tſoung-tcheng* (1640), le *Chan-tong* fut affligé par des maladies épidémiques, & l'année fut très-mauvaiſe en tout ſens. *Koung-yn-tché* engagea ſes terres & ſes maiſons, & de l'argent qui en provint, il acheta des grains dont il faiſoit la diſtribution aux pauvres & à tous ceux auxquels ce ſecours etoit néceſſaire. Il ſauva la vie à pluſieurs milliers de perſonnes.

Dans ce tems-là tout etoit en déſordre dans l'Empire, & la Dynaſtie des *Ming* etoit ſur ſon déclin. Les voleurs, les brigands & les différens partis de guerre infeſtoient tout l'Empire, & le déſoloient par leurs ravages. Un chef de voleurs qui ſe faiſoit nommer *Yao*, vint, à la tête de 20 mille hommes, piller les villages & les campagnes des environs de *Kiu-fou*, & mit le ſiege devant la ville. *Koung-yn-tché*, à la tête de tous ceux de ſa famille, vint au ſecours des aſſiégés. Les voleurs voyant la contenance de ces braves, & inſtruits qu'ils etoient tous de la famille du ſaint homme, leverent le ſiege

& prirent la fuite autant par reſpect que par crainte. Après avoir ſauvé *Kiu-fou*, il vint à la cour, & l'Empereur l'éleva à la dignité de Grand du premier ordre, ſous le titre de *Tay-tſée-tay-pao*, & lui fit de magnifiques préſens en différens genres.

Après l'extinction des *Ming*, les Mantchoux etant maîtres de l'Empire, *Koung-yn-tché* vint à Péking rendre ſes hommages au nouvel Empereur. Sa Majeſté le nomma Vice-Roi du *Chan-tong*, lui donna un ſceau particulier, au coin de ſa Dynaſtie, & le combla d'honneurs & de préſens. Le 15 de la 12e lune de la 4e année de *Chun-tché* (en 1647), il mourut de maladie à l'âge de 56 ans. L'Empereur ayant appris ſa mort, chargea le Tréſorier-général de la province du *Chan-tong*, de faire tous les frais des funérailles, & de faire les cérémonies devant le cercueil, en ſon nom.

66e GÉNÉRATION.

Koung-hing-ſié, ſurnommé *Ki-lu*, fils de *Koung-yn-tché*, n'avoit que 13 ans quand ſon pere mourut. Nonobſtant ſa jeuneſſe, l'Empereur le nomma *Yen-cheng-koung*, à la 3e lune de la 5e année de *Chun-tché* (1648) l'année d'après il lui donna le titre de *Tay-tſée-chao-pao*, & peu de tems après celui de *Tay-tſée-tay-pao*.

Koung-hing-ſié ne vécut que juſqu'à l'âge de 32 ans, & mourut la 6e année de *Kang-hi* (en 1667). On dit de lui qu'il entendoit très-bien les affaires, & que s'il lui avoit eté donné de vivre plus long-tems, il auroit pu exercer avec diſtinction les premieres charges de l'Etat; il avoit entrepris de réparer, à ſes propres frais, les tombeaux, les murailles & les bâtimens du lieu de la ſépulture de la famille; la mort ne lui laiſſa pas le tems d'achever. Il laiſſa deux fils, *Koung-yu-ki* & *Koung-yu-yen*.

67e GÉNÉRATION.

Koung-yu-ki, fils de *Koung-hing-ſié*, ſuccéda à ſon pere dans la charge de *Yen-cheng-koung*, la 6e année de *Kang-hi*. La premiere fois qu'il vint à la Cour, l'Empereur le reçut avec diſtinction,

le fit asseoir en sa presence, lui fit apporter du thé, l'interrogea en détail sur la maladie de son pere, & lui dit, à cette occasion, tout ce qu'on peut dire de plus obligeant & de plus honorable pour lui & pour tous les siens ; lorsqu'il sortit, il le fit accompagner par un Eunuque de la présence.

La 14e année de *Kang-hi* (en 1675), il fut décoré du titre de *Tay-tsée-chao-pao*. La 23e année (en 1683), l'Empereur s'etant rendu à *Kiu-fou*, pour faire, en personne, les cérémonies dans le *Miao* de *Koung-tsée*, il assigna 11 *Kin* de terre pour l'entretien du *Miao* & de la famille de *Yen-cheng-koung*, & nomma un petit Mandarin du lieu pour avoir soin que les revenus de cette terre fussent exactement payés à *Koung-yu-ki*. La 28e année (en 1691) *Koung-yu-ki* ayant représenté à l'Empereur qu'il y avoit plus de 200 ans que le *Miao*, & tous les bâtimens attenans, étoient sur pied; que pendant cet espace de tems il y avoit eu des guerres intestines qui avoient donné occasion aux gens de guerre, aux brigands & aux voleurs, de ravager & d'enlever tout ce qui pouvoit leur être de quelque utilité; que sa maison, en particulier, & tout ce qui étoit pour le service du *Miao* du saint homme, avoient souffert le plus grand dommage, & en conséquence, il supplioit Sa Majesté d'ordonner qu'on réparât tout ce qui etoit à réparer. L'Empereur reçut, avec bonté, la supplique de *Koung-yu-ki*, & y répondit par ces paroles : *Personne n'honore plus que moi le saint homme, je suis bien aise d'avoir occasion de lui témoigner ma reconnoissance des bonnes instructions que j'ai puisées dans ses ouvrages. Qu'on répare à neuf tout ce qui est à réparer, & que tout se fasse à mes frais & dépens. Tout le peuple qui est tant en deçà qu'en delà de la riviere, tire son origine d'une source commune ; tous descendent de* Koung-tsée. *Il faut qu'ils contribuent, par leur travail, au rétablissement & à la décoration des lieux où l'on rend hommage à leur ancêtre commun ; qu'on les emploie à cet honorable travail, sous les ordres du* Yen-cheng-koung.

Koung-yu-ki, en remerciant Sa Majesté, lui fit observer que la plupart de ceux qui peuploient le canton, quoique descendans de *Koung-tsée*, etoient réduits, à cause de leur grand nombre, à gagner leur vie par le travail de leurs mains, & que le travail qu'ils fe-

roient, par corvées, ne pouvoit avoir lieu, qu'en négligeant celui qui assuroit leur subsistance; en conséquence, il pria qu'on lui permît de faire travailler par des ouvriers ordinaires qu'on paieroit par journées, comme il se pratiquoit pour les bâtimens & autres ouvrages auxquels on les employoit. L'Empereur trouva cette représentation raisonnable, & donna ses ordres pour que tout se fît conformément à ce qu'on lui représentoit.

Après la mort de *Kang-hi*, l'Empereur *Yong-tcheng*, en montant sur le trône, voulut donner une preuve authentique de son respect pour le saint homme, & de son estime pour ceux qui lui appartenoient. Il donna le titre de *Ouang* ou de Roi, à chacun des chefs des cinq premieres générations. *Koung-yu-ki*, pénétré de reconnoissance, partit pour se rendre à la Cour, afin de faire ses remercîmens : il tomba malade en chemin, & ne put continuer sa route. L'Empereur en ayant eté instruit, lui envoya l'un de ses propres Médecins, avec ordre de donner tous ses soins pour tâcher de le guérir ; il lui fit présent d'une bonne quantité de *jen-cheng* pour contribuer à la guérison. Tout cela fut inutile ; *Koung-yu-ki* mourut le jour *ting-hai* de la 11e lune. On fit savoir sa mort à l'Empereur, qui en parut fort affligé. Il envoya un des Grands de sa Cour pour faire les cérémonies devant le cercueil, ordonna au *Ta-hio-ché* (au premier Ministre), & aux Mandarins du Tribunal des Rites, de composer un Eloge funebre, & à tous les Mandarins de Lettres chinois, depuis le troisieme ordre & au-dessus, de se rendre au lieu où etoit le corps, pour l'accompagner jusqu'à celui de sa sépulture, lorsqu'on l'y porteroit. Après qu'on eut fait toutes les cérémonies pendant le nombre de jours fixé par le Tribunal des Rites, l'Empereur envoya son troisieme fils, un *Régulo* du premier ordre, quatre Grands de sa Cour, & vingt de ses propres Gardes, avec ordre de faire les offrandes, les *ko-teou*, & les autres cérémonies devant le cercueil, & d'accompagner le corps jusqu'au lieu de la sépulture. Les fils du mort, & quelques autres de sa famille qui s'etoient rendus sur les lieux aussi-tôt qu'ils eurent appris la maladie du *Yen-cheng-koung*, confus des bontés de Sa Majesté, se mirent à genoux devant le Prince & les autres Députés, & les supplierent de s'en tenir aux cérémonies devant le cercueil, sans se donner

la

la peine de l'accompagner. Ils ajouterent qu'ils ne partiroient pas qu'ils n'euſſent obtenu ce qu'ils demandoient, avec toute l'inſtance dont ils etoient capables. Le Prince leur répondit que cela ne dépendoit pas de lui, mais qu'il alloit en ecrire à Sa Majeſté, pour ſavoir quelles etoient ſes intentions. La réponſe de l'Empereur fut qu'il ne falloit pas contriſter cette famille en lui refuſant ce qu'elle ſouhaitoit; qu'il comprenoit bien que tant de monde ne pouvoit que lui être à charge, & qu'ainſi le Prince, les Grands & les Gardes pouvoient revenir à la Cour, & ſe diſpenſer d'accompagner le convoi. Il envoya à leur place quelques Mandarins du Tribunal des Rites. Après les obſeques, on eleva devant le tombeau un *Pei*, ſur lequel etoit gravé l'Eloge du mort; & le jour de cette erection, on fit ſolemnellement toutes les cérémonies de la même maniere qu'on les avoit faites le jour de l'enterrement. A tous ces honneurs, l'Empereur en ajouta un qui rejailliſſoit ſur les enfans de *Koung-yu-ki*, en donnant à ſes trois concubines, ou femmes du ſecond ordre, le titre de *Fou-jin*, ou de Dame. *Koung-yu-ki* laiſſa quatre fils, *Koung-fou-to*, *Koung-fou-tché*, *Koung-fou-tcheng*, & *Koung-fou-young*. Ce dernier etoit fils de ſon frere; ce n'etoit le ſien que par adoption.

68e GÉNÉRATION.

Koung-fou-to, ſurnommé *Tchen-lou*, fils aîné du précédent, avoit reçu de la Nature la plupart des qualités extérieures qui rendent un homme aimable. Une figure des plus intéreſſantes, une contenance modeſte, ſans être affectée, des mœurs douces, un génie accommodant, lui attiroient la bienveillance de tous ceux qui le voyoient, ou qui avoient occaſion de lui parler. Il etoit très-appliqué à l'etude, & irréprochable dans tout le reſte de ſa conduite. Son amour pour la doctrine des Anciens, ſe montroit juſques dans ſa maniere d'etudier; il s'appliqua en particulier à imiter leur ſtyle, qu'il préféroit à celui des Modernes, qui s'ecartoit, diſoit-il, de cette noble ſimplicité qui fait le principal mérite des Ouvrages de l'Antiquité.

La 40e année de *Kang-hi* (en 1701) il fut elevé à la dignité de Mandarin du ſecond ordre; & comme ſon pere etoit dans un âge

avancé & ſouvent malade, il faiſoit à ſa place l'office de *Yen-cheng-Koung* dans les occaſions, & préſidoit au Cérémonial. Il etoit d'une attention extrême à ce que tout fût dans l'ordre, & toujours propre dans le lieu où ſe faiſoient les cérémonies. Il etudia tous les Livres de muſique, tant anciens que modernes; & il prenoit tant de goût à cette etude, qu'il en oublioit le manger & le boire. *Que le* lu *fondamental, qui eſt le* hoang-tchoung *de la cloche, ſoit juſte*, diſoit-il avec une eſpece d'enthouſiaſme, *tous les autres* lu *le ſeront auſſi. Pour avoir ce vrai* lu, *ce* lu *fondamental, il faut un ton moyen, qui ne ſoit ni trop haut, ni trop bas, tel que le ſon de voix d'un homme dont le cœur exempt de paſſion, exprimeroit le ſentiment d'une douce joie. C'eſt pour avoir négligé la juſteſſe de ce ſon fondamental*, ajoutoit-il, *qu'après les Dynaſties des* Leang & *des* Soui, *la muſique fut dans un déſordre dont on aura bien de la peine à l'en retirer, pour lui rendre ſon premier luſtre.*

La premiere année de *Yong-tcheng* (en 1723) il fut nommé *Yen-cheng-koung*; l'année d'après, l'Empereur voulant faire les cérémonies dans le *Ouen-miao* avec ſolemnité, envoya un Mandarin de ſa Cour pour l'inviter à s'y rendre. *Koung-fou-to*, âgé alors de 52 ans, & infirme, ſe trouva hors d'etat de faire le voyage; il ſupplia Sa Majeſté de vouloir bien permettre qu'il envoyât ſon fils pour tenir ſa place : Sa Majeſté y conſentit. Cette même année, le feu prit au *Miao* de *Koung-tſée*, & le conſuma preſque entiérement. L'Empereur, à la priere de *Koung-fou-to*, envoya un Mandarin pour vérifier l'incendie; il députa enſuite le Vice-Roi de la province du *Chan-tong*, pour préſider aux réparations, qu'il voulut qu'on fît à ſes frais. Il lui ordonna de prendre avec lui tous les Mandarins ſubalternes qu'il croiroit néceſſaires pour veiller ſur les ouvriers, & de faire ajouter des corps-de-logis à la bienſéance du *Yen-cheng-koung*, qu'il lui ordonna de conſulter. *Koung-fou-to* ſe contenta de faire conſtruire une ſalle particuliere, deſtinée uniquement à contenir les inſtrumens de muſique. Après que tout fut fini, l'Empereur ecrivit de ſa propre main ces quatre caracteres *Kin-tcheng-cheng-ſiu*, dont le ſens peut être exprimé par ces mots : *Au Propagateur de la véritable doctrine;* & ces mots furent gravés pour ſervir d'inſcription, & être placés ſur la façade du *Miao*.

La 7e année de ſon regne (en 1729), l'Empereur enrichit la

Bibliotheque du *Yen-cheng-koung*, de 27 ouvrages complets, ſur les principaux articles concernant la doctrine & les ſciences.

La 8e année tous les édifices que l'incendie avoit réduits en cendres ou endommagés, furent entiérement réparés ; & *Koung-fou-to* en fit ſes remercîmens à l'Empereur, & le pria en même tems de donner l'inveſtiture de la dignité de *Yen-cheng-koung*, à ſon petit-fils. L'Empereur lui accorda ſa demande. *Koung-fou-to*, preſque toujours malade, ne fit plus que languir juſqu'à l'année de ſa mort, qui fut la 63e année de ſon âge, & la 13e du regne d'*Yong-tcheng* (en 1735). L'Empereur ordonna que les funérailles ſe fiſſent à ſes propres frais, & avec tout l'appareil d'uſage pour les *Yen-cheng-koung*. On lui eleva un tombeau au nord-eſt de celui de *Koung-tſée*, & l'Empereur honora du titre de *Ta-fou-jin* ou de grande Dame, l'épouſe légitime, & du titre de *Fou-jin*, ou de Dame, les trois concubines dont il avoit eu des enfans. Il eut ſix garçons, *Koung-ki-ho*, *Koung-ki-pou*, *Koung-ki-kioung*, *Koung-ki-ſen*, *Koung-ki-chou*, & *Koung-ki-tou*. Ce dernier fut donné à *Koung-fou-young* ſon oncle, qui l'adopta pour ſon fils.

69e GÉNÉRATION.

Koung-ki-ho, fils aîné de *Koung-fou-to*, & qui eut pour ſurnom *Ty-ho*, fut doué d'une mémoire des plus heureuſes. Il retenoit tout ce qu'il liſoit, & cela ſans aucun effort de ſa part : ce qui le rendit en très-peu de tems, un ſavant preſque univerſel. Il étoit, outre cela, d'une modeſtie qui cachoit à ſes yeux le mérite que tout le monde reconnoiſſoit en lui, pour ne lui laiſſer appercevoir, diſoit-il, que le peu qu'il valoit, en comparaiſon de ſes ancêtres, dont il tâchoit d'imiter les vertus. Il ne vécut que juſqu'à l'âge de 23 ans, & mourut avant ſon père, la 58e année de *Kang-hi* (en 1719), c'eſt pourquoi *Koung-fou-to* avoit prié *Yong-tcheng* de donner à ſon petit-fils l'inveſtiture de la dignité de *Yen-cheng-koung*. Quoique *Koung-ki-ho* n'en ait pas eté décoré de ſon vivant, l'Empereur lui en donna le titre après ſa mort, & à ſon épouſe le titre de grande Dame, *Ta-fou-jin*. Il eut deux fils, *Koung-koang-ki*, & *Koung-koang-tſo*.

70e GÉNÉRATION.

Koung-koang-ki, surnommé *King-ly*, fils de *Koung-ki-ho*, fut elevé par son aïeul *Koung-fou-to*, avec tout le soin qu'on doit apporter quand on veut obtenir des fruits de science & de vertu. Dès l'âge de 12 ans il eut permission de porter tous les distinctifs des Mandarins du second ordre. Après la mort de son aïeul, il vint à la Cour pour remercier Sa Majesté de toutes les bontés dont elle honoroit sa famille, & en particulier de tous les honneurs qu'elle avoit accordés en dernier à *Koung-fou-to*. L'Empereur le reçut avec distinction, lui parla très-long-tems, & lui fit une exhortation qu'il mit par écrit au sortir de l'audience. *Vous êtes jeune*, lui dit Sa Majesté, *c'est le tems d'apprendre; & l'on n'apprend rien sans qu'il en coûte. Il faut vous accoutumer de bonne heure à la gêne; & rien ne coûte plus, à votre âge, que l'application à l'etude, & sur-tout à une etude constante & réglée. Il faut vaincre votre répugnance, & ne rien oublier pour acquérir la science & la vertu qui ont distingué la plupart de vos ancêtres. La charge dont vous êtes revêtu exige, de votre part, le bon exemple. Comment oseriez-vous présider aux Cérémonies qui se font en l'honneur du sage* Koung-tsée, *si vous etiez livré aux vices opposés à la sagesse? Il ne faut pas vous contenter de veiller sur vous-même, pour ne rien faire qui puisse vous déshonorer, il faut encore que vous ayez les yeux ouverts sur tous ceux de votre race, pour les empêcher de s'egarer, ou pour les ramener dans la* bonne voie, *s'ils ont le malheur de s'en écarter. Ce ne sera qu'en remplissant vos devoirs dans toute leur étendue, que vous vous rendrez digne du respect qu'on doit à votre nom & aux fonctions dont vous êtes chargé.*

Quand l'Empereur eut cessé de parler, *Koung-koang-ki* se prosterna & frappa la terre du front en signe de remercîment. Il promit qu'il se conformeroit aux instructions qu'il venoit de recevoir; & Sa Majesté lui fit présent d'une ecritoire, de l'espece de pierre nommée *Soung-hoa-che*, de sept pieces de soie en broderie d'or, & ordonna au tribunal des Rites de lui donner le grand festin de cérémonie. Ce que je viens de rapporter se passa à la 8e lune de la 10e année du

regne de *Yong-tcheng*, lorſqu'après la mort de ſon aïeul, *Koung-koang-ki* reçut de l'Empereur l'inveſtiture de la dignité de *Yen-cheng-koung*. De retour chez lui, il ecrivit ſur la muraille de ſon cabinet tout ce que lui avoit dit l'Empereur, & au-deſſus de la porte de ce cabinet il ecrivit ces deux caracteres, *Nien-tien*, comme qui diroit *appartement de la méditation*, ou *deſtiné à la méditation*. C'étoit là où il paſſoit la plus grande partie de la journée. C'étoit là où il recevoit les Lettrés qui venoient le viſiter; & il profitoit de l'occaſion pour les exciter à la vertu.

La ſeconde année de *Kien-long* (en 1737), il vint à la Cour pour accompagner le convoi de *Ché-tſoung* (d'*Yong-tcheng*) juſqu'à la ſépulture de *Tay-ling*, où le corps de ce Prince devoit être tranſporté.

L'année d'après il revint à la Cour par ordre de l'Empereur, qui vouloit en être aidé dans la cérémonie du labourage de la terre. Après la cérémonie, il en fit l'éloge dans un poëme qu'il compoſa à ce ſujet, & le préſenta à Sa Majeſté qui le trouva très-bien.

La 4e, 5e & 6e années de *Kien-long*, il vint encore à la Cour pour différentes cérémonies.

A la 8e année de *Kien-long* (en 1743), le jour *Sin-yeou* de la premiere lune, il mourut à l'âge de 31 ans. Il laiſſa un fils qui lui ſuccéda dans la dignité de *Yen-cheng-koung*.

71e GÉNÉRATION.

Koung-tchao-hoan, fils du précédent, & ſurnommé *Hien-ming*; eut l'inveſtiture de la dignité de *Yen-cheng-koung*, l'année d'après la mort de ſon père, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 1744, 9e du règne de *Kien-long*. Depuis ce tems-là il eſt venu pluſieurs fois à la Cour pour différentes cérémonies, & en particulier pour le *Ouan-cheou* de l'Impératrice mere. J'ai eu l'honneur de le voir; & il m'a paru un fort aimable homme, & un ſavant dont la ſcience n'a point enflé le cœur. Il vint voir notre maiſon françoiſe, & reçut, avec plaiſir, des Livres de religion, que nous lui offrîmes en echange de quelques Livres chinois dont il nous fit préſent.

Après avoir parlé de *Koung-tsée*, & en général de tous ceux de sa race, depuis *Hoang-ty* jusqu'à *Kien-long*, c'est-à-dire, depuis l'an avant J. C. 2637, jusqu'à l'an 1784 de l'Ere chrétienne, il conviendroit de donner le précis de la doctrine & des ouvrages qui ont immortalisé le nom de *Koung*, à commencer depuis le *saint homme*, pour m'exprimer à la maniere des Chinois, jusqu'au dernier des *Yen-cheng-koung ;* mais ce travail, qui d'ailleurs ne seroit d'aucune utilité réelle pour l'Europe, est aujourd'hui au-dessus de mes forces, à raison de mon âge, qui est celui de la vieillesse & du repos, & d'une santé chancelante, qui m'arrête par intervalle, lorsque je m'y attends le moins.

La doctrine que *Koung-tsée* & ses descendans ont enseignée, est la pure & véritable doctrine des Anciens ; & l'esprit, ou, si l'on veut, le fond de cette doctrine se trouve en entier dans le *Ta-hio* & le *Tchoung-young*, dont on a des Traductions (1) qu'on peut consulter.

» Le *Ta-hio*, ou la *grande Science*, dit *Tchou-hi*, n'est autre chose que » la doctrine des anciens Sages ; elle apprend aux hommes ce qu'il leur » importe le plus de savoir. Le Ciel en nous formant, continue-t-il, » nous fit un esprit capable de distinguer le bien d'avec le mal, & un » cœur propre à fuir ou à suivre, à aimer ou à haïr, suivant les diffé- » rentes impressions des objets qui l'affectent. Il nous donna le germe de » l'inclination que nous avons à nous aimer les uns les autres ; il nous » rendit propres à commander & à obéir, à remplir egalement & les » devoirs particuliers de notre etat d'hommes, & les devoirs communs » de citoyens, comme membres de la société. Il nous fit tels, en » un mot, que rien n'est hors de notre portée.

» Il mit cependant de la différence entre nous, & ne nous distribua » pas ses dons en mesure egale. Tous les hommes ne sont pas egale- » ment propres à tout ; il en est parmi nous dont l'esprit pénétrant » & sublime voit à découvert ce que d'autres n'apperçoivent pas » même ; à qui tout est aisé, dans les choses même les plus difficiles ; » & qui réunissent dans leurs personnes l'élévation du génie avec les » inclinations d'un cœur bienfaisant. Quand le Ciel fait naître un tel » homme, c'est ordinairement pour le placer au-dessus des autres » hommes, pour les commander & les instruire.

(1) Elles sont imprimées dans ces Mémoires, Tome premier, pag. 432 *& suiv.*

» *Fou-hi*, *Chen-noung*, *Hoang-ty*, *Yao* & *Chun*, ſont une preuve de » ce que je dis ; ces grands hommes reconnoiſſoient un Maître, arbi- » tre ſouverain de tout ce qui eſt, & ils lui rendoient hommage. » Placés par ce Souverain à la tête de la nation, ils la gouvernoient » en peres. Ils avoient à cœur les cérémonies, la muſique & les rites, » & ils en firent la baſe de leur légiſlation. Les regles qu'ils fixerent » ſur tout cela, en rendirent la pratique aiſée, & de cette pratique, » exactement obſervée, découla le bonheur dont jouirent tous leurs » Sujets. Les trois Familles qui gouvernerent après eux, je veux dire » les Fondateurs des trois Dynaſties *Hia*, *Chang* & *Tcheou*, les imi- » terent, & les ſurpaſſerent même à certains egards. Dans ces tems » heureux, le bon ordre régnoit egalement dans la Cour du Souve- » rain, dans les Palais des Grands, & dans les maiſons des ſimples » particuliers.

» Dès qu'un enfant, de quelque condition qu'il fût, depuis le fils » de l'Empereur juſqu'au fils du moindre de ſes Sujets, avoit atteint » l'âge de huit ans, on lui apprenoit comment il falloit arroſer & » balayer, & on l'occupoit à cet exercice au moins une fois chaque » jour. On lui enſeignoit la maniere dont il falloit interroger, & celle » dont il falloit répondre aux interrogations des autres, ſuivant ce qu'ils » etoient, ou ſes ſupérieurs ou ſes inférieurs, ou ſimplement ſes egaux. » On l'inſtruiſoit des devoirs de la civilité ordinaire, des coutumes & » des rites ; on lui faiſoit des leçons ſur la muſique & ſur les mœurs ; » on l'exerçoit à lancer un javelot, à conduire un char, & à monter à » cheval. On lui faiſoit apprendre à lire, à ecrire, & l'art de mettre au » jour ſes propres penſées, ou celles des autres, de vive voix ou par » ecrit. Tout cela faiſoit ce qu'on appelle *la petite ſcience*, & c'eſt à quoi » on l'occupoit juſqu'à l'âge de quinze ans.

» Parvenu à cet âge, on l'appliquoit à l'etude de *la grande ſcience* ; » de cette ſcience qui nous apprend à régler notre propre cœur, à » en diriger tous les mouvemens ſuivant les regles d'une ſaine raiſon, » à le purger de ſes défauts, & à le rectifier ; & qui, après nous avoir » mis en etat de nous conduire & nous gouverner nous-mêmes, nous » apprend encore le grand art de conduire & de gouverner les autres. » Les regles qu'elle en donne, ſont des regles infaillibles, quand

» on ſait en faire l'application ſuivant les tems & les circonſtances.

» L'etude de la *grande ſcience*, continue *Tchou-hi*, devroit occuper » tous les hommes : mais plus que tous les hommes, les Rois de- » vroient s'y appliquer. S'ils n'en ont pas les principes profondément » gravés dans les cœur, il eût mieux valu, pour eux & pour les autres, » qu'ils n'euſſent jamais pris en main les rênes du Gouvernement.

» Pourquoi l'innocence, la candeur, la bonne-foi, en un mot toutes » les vertus, régnoient-elles ſur la terre dans les heureux tems de » nos anciens Souverains ? C'eſt parce que les grands hommes, après » avoir travaillé à ſe régler eux-mêmes, mettoient tous leurs ſoins à » régler & à inſtruire de leurs devoirs les peuples qui leur etoient » ſoumis. Et ſi la Dynaſtie des *Tcheou*, d'où ſont ſortis tant d'illuſtres » perſonnages, a produit auſſi de méchans Princes, des Princes in- » dignes de régner ; s'il s'eſt pratiqué tant de vertus ſous les bons » Rois qui l'ont illuſtrée, & s'il s'eſt commis tant de crimes ſous » les Princes iniques qui l'ont déshonorée, c'eſt uniquement parce » que les uns ſe conduiſoient ſuivant les principes de la *grande ſcience*, » & que les autres ſe laiſſoient conduire par leurs paſſions.

» Cependant, dans ce tems nébuleux où la Dynaſtie des *Tcheou* » etoit ſur ſon déclin, pour avoir négligé la *grande ſcience*, le Ciel » ne voulut pas abandonner tout-à-fait les hommes à leurs ſens per- » vers ; il fit naître *Koung-tſée*, pour qu'il tâchât de rappeller ſur la » terre l'innocence & la vertu, qui ſembloient en être bannies, en y » renouvellant le ſouvenir des principes de la *grande ſcience*, qui etoit » preſque entiérement perdue. Ce grand homme, tant par ſes leçons » que par ſon exemple, tâcha de porter ſes ſemblables à la pratique » de leurs devoirs ; il leur mit devant les yeux les belles maximes des » anciens Rois, & le détail de la conduite qu'ils avoient tenue durant » le cours de leur ſage gouvernement. Il recueillit tout ce qui etoit » epars çà & là, en fait d'uſages, de coutumes & de rites obſervés » par les Anciens, & compoſa le *Ly-ki*, par où il commença ſes inſ- » tructions, parce que la connoiſſance & la pratique en ſont à la portée » de tout le monde. Il développa enſuite les principes de la morale » & du gouvernement, & il en réſulta le *Ta-hio* ou la *grande ſcience*.

» De trois mille amateurs de la Sageſſe, qui ſe déclarerent ſes diſ-

ciples,

» ciples, tous, ou preſque tous, ſe mirent au fait de ſa doctrine : le » ſeul *Tſeng-tſée* en a donné l'explication, & nous l'a tranſmiſe dans » toute ſa pureté.

» Après la mort de *Koung-tſée* & de ſes diſciples, l'ignorance & » la corruption des mœurs eteignirent le flambeau dont les Sages s'e- » toient ſervis pour eclairer la Nation. *Mong-tſée* le ralluma, mais ce » ne fut pas pour le faire briller long-tems ; il s'eleva quantité de » fauſſes doctrines qui en obſcurcirent l'eclat. Les Sectateurs de ces » fauſſes doctrines ſe multiplierent à l'infini, & prévalurent ſur le » petit nombre de Sages qui cultivoient la ſcience des mœurs, la » grande ſcience, la ſeule vraie ſcience. Les Sectaires, en débitant » des choſes qui ſont, en apparence, bien au-deſſus de celles qu'on » trouve dans le *Ta-hio*, attirerent à eux la multitude ; mais comme » ce qu'ils diſent n'eſt appuyé ſur aucun fondement ſolide, aucun » homme qui ſaura faire uſage des lumieres de la raiſon, ne tombera » dans leurs pieges. La plupart d'entre eux n'admettent aucun Être intel- » lectuel pour premier principe des choſes, & ne cherchent ſur la » terre qu'à ſe procurer un honteux repos ; ce ſont des hommes mé- » priſables & vils, inutiles au genre humain, & qui n'ont d'huma- » nité que ce dont ils ne peuvent ſe dépouiller.

» Il en eſt d'autres qui, pour ſe procurer des richeſſes & des hon- » neurs, ſéduiſent le peuple par leurs preſtiges, leurs artifices & leurs » vains raiſonnemens. Ils ſavent ſi bien cacher le motif qui les anime, & » les reſſorts qui les font mouvoir, qu'il faut être bien ſur ſes gardes » pour ne pas les confondre avec ceux qui parlent d'une maniere ſolide » de ce qui peut porter les hommes à la pratique de leurs devoirs.

» Après *Mong-tſée*, les ſemences de la ſaine doctrine que ce Sage » avoit fait germer de nouveau, furent etouffées par les mauvais » grains que les différens ſectaires répandirent de toutes parts. Ces » ſectaires, multipliés à l'infini, prévalurent ſur les véritables Sages, » dans l'eſprit de la populace & des ignorans ; ils firent preſque ou- » blier *Koung-tſée* & la doctrine des Anciens, juſqu'au tems où parurent » les deux *Tcheng-tſée* dans le *Ho-nan*. Ces deux illuſtres perſonnages, » tant par leurs diſcours que par leurs ecrits, mirent en vigueur les » préceptes de la *grande ſcience*, & tâcherent de porter les hommes » à l'accompliſſement de leurs devoirs : mais ces deux brillantes lu-

» mieres ont disparu ; & malheureusement pour nous, leurs Ouvrages » ont eté dispersés ou mutilés. Je ne suis pas assez habile pour sup- » pléer en entier ce qui nous manque ; mais comme j'ai toujours aimé » l'etude, que je me suis appliqué sur-tout à la lecture de nos grands » Livres, je suis tout pénétré des maximes de *Koung-tsée* & des Sages » de la haute Antiquité, qui sont celles de la *grande science*. Je ferai » tous mes efforts pour les expliquer dans leur véritable sens, & » pour en rendre l'intelligence facile à tous ceux qui voudront s'a- » donner à cette etude. Heureux si mon travail peut contribuer à ce » que les Rois gouvernent bien leurs Sujets ; à ce que les Sujets ren- » dent à leurs Souverains le respect, l'obéissance & les honneurs qui » leur sont dus ; à ce que tous les hommes soient à l'abri de la séduc- » tion ! »

Outre la *grande science* dont les anciens Rois & les premiers Sages s'etoient servi si utilement pour conduire les hommes par les différens sentiers qui conduisent au bonheur, & dont *Koung-tsée* fit l'une des bases de ses instructions, *il est une autre science*, dit encore Tchou-hi, *que les Anciens ont egalement laissée, & que* Koung-tsée *a expliquée d'après eux, en la réduisant à des regles dont l'evidence fût à la portée de tous les esprits ; & cette science, c'est le* Tchoung-young, *ou la science qui apprend aux hommes à tenir en toutes choses un* juste milieu.

Lorsque Yao *associa* Chun *au Gouvernement de l'Empire, il lui recommanda, comme le point qu'il ne devoit jamais perdre de vue, celui de garder en tout un* juste milieu ; *& quand* Chun *s'associa le grand* Yu, *il lui dit : détruisez le vice, faites régner la vertu ; vous viendrez à bout de ce double objet, si vous obtenez des hommes qu'ils ne s'ecartent pas de la doctrine du* juste milieu.

« Les hommes, continue *Tchou-y*, ne savent que ce que la réflexion » & l'etude leur ont appris ; mais ils sont capables de tout quand ils » veulent s'appliquer. Nous avons en nous comme deux penchans, » dont l'un tend au bien, & l'autre au mal : ces deux penchans sont » l'effet de notre constitution. Si nous suivons celui qui nous entraîne » vers le mal, nous ne saurions jouir d'un moment de cette joie pure, » qui fait dans ce monde la plus grande félicité de l'homme. Si, au » contraire, nous suivons celui qui nous porte au bien, nous aurons » d'abord de grandes difficultés ; mais les fruits que nous recueillerons

» de nos efforts & de notre perſévérance, nous dédommageront abon-
» damment de toutes nos peines. Les plus ſages ont, comme les autres,
» la racine de tous les vices, qu'ils ne ſauroient entiérement arracher
» de leurs cœurs. Les hommes les plus pervers ont auſſi les lumieres
» de la raiſon, qu'ils ne ſauroient entiérement eteindre. Les uns &
» les autres ont chacun comme deux natures qui ſe combattent ſans
» ceſſe dans eux; on ne ſauroit affoiblir l'une, ſans augmenter d'au-
» tant les forces de l'autre.

» *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, *Ouen-ouang*, furent de bons Souverains,
» des hommes vertueux & ſages, qui, ne s'ecartant jamais des regles que
» preſcrit la ſcience du *juſte milieu*, gouvernerent en peres tous leurs
» Sujets; & ceux-ci, à l'exemple de leurs Souverains, fideles obſer-
» vateurs des regles de la même ſcience, ſe conduiſirent à leur egard
» en Sujets toujours dociles & reſpectueux. *Kao-yao*, *Y-yn*, *Fou-yué*,
» *Tcheou-koung-tan* & *Chao-koung-ché*, furent des Sages qui porterent à
» la vertu & à la pratique exacte des devoirs reſpectifs, les hommes
» de leurs tems, en leur inculquant les principes de la ſcience du *juſte*
» *milieu*.

» Sur le déclin de la Dynaſtie des *Tcheou*, c'eſt-à-dire, dans ces
» tems nébuleux où tout etoit en déſordre dans l'Empire, *Koung-tſée*
» fit comme les Sages qui l'avoient précédé; il parla de la ſcience du
» *juſte milieu*; il en expliqua les regles, & fit tout ce qui dépendoit
» de lui pour les faire obſerver: mais, à l'exception de quelques diſ-
» ciples, peu ſe mirent en peine de profiter de ſes leçons & de ſes
» exemples. *Tſeng-tſée* & *Yen-yuen*, furent les ſeuls qui pénétrerent
» à fond le ſens de la doctrine. *Yen-yuen* mourut jeune, & *Tſeng-tſée*
» reſta ſeul dépoſitaire de ce tréſor. Il en fit part à *Tſée-ſee*, petit-fils
» de *Koung-tſée*; & celui-ci, craignant que les erreurs de la fauſſe
» doctrine, qui commençoient alors à inonder l'Empire, n'englou-
» tiſſent entiérement les maximes ſaines de *Yao*, de *Chun* & de ſon
» propre aïeul, prit le parti de les conſigner dans l'ouvrage qu'il inti-
» tula *Tchoung-young*.

» Cet Ouvrage & la doctrine qu'il renferme, n'offre rien qui n'ait
» eté dit par *Yao*, *Chun*, & les autres Sages de la haute Antiquité; le
» ſeul développement eſt dû à *Koung-tſée* & à *Tſée-ſee* ſon petit-fils.

» Après *Tſée-ſee* vint *Mong-tſée*, qui redoubla d'efforts pour mettre

» en vigueur la saine doctrine ; mais les Sectateurs de *Lao-jan* & de *Fo*, » prirent peu-à-peu le dessus ; & ayant inséré dans leurs ouvrages, différens lambeaux des ouvrages de *Koung-tsée*, de *Tsée-sse* & de *Mong-tsée*, » ils confondirent tout ; & vinrent à bout, par cet artifice, de persuader » au grand nombre, que leur doctrine etoit la doctrine des Anciens.

» Les choses demeurerent dans cette confusion jusqu'au tems des » deux *Tcheng-tsée*. Ces deux Sages, imbus des maximes de l'Antiquité, » & parfaitement instruits de la doctrine que contiennent les *King*, le » *Ta-hio*, le *Tchoung-young*, & les ouvrages de *Mong-tsée*, entreprirent » de les purger de tout ce qui leur etoit etranger. Ils s'attacherent sur- » tout à remettre le *Tchoung-young* dans l'etat où il etoit au sortir des » mains du petit-fils de *Koung-tsée*. *Les mots*, dit l'illustre Tcheng-tsée, » *les mots dont nous nous servons pour exprimer la science dont* See-tsée *nous* » *a donné, d'après* Koung-tsée, *les principes & les détails, ne signifient* » *autre chose, sinon qu'il faut en tout eviter les deux extrêmes ; & c'est ce* » *que nous appellons le* juste milieu *ou la science du* juste milieu. *Gardez en* » *tout un* juste milieu : *ce peu de mots est le fond & tout le sujet de l'Ouvrage ;* » *l'explication qui y est jointe, en facilite l'application* ».

C'est dans les deux Ouvrages dont je viens de parler, que se trouve le précis de la doctrine de *Koung-tsée*. Ces deux Ouvrages sont traduits en françois ; on peut les lire, & se former, d'après eux, une idée exacte de la morale & de la politique du Philosophe chinois ; & si à cette lecture on joignoit celle du *Lun-yu*, du *Tchun-tsieou*, & des *King*, on pourroit, sans erreur sensible, le mesurer dans toutes ses dimensions. On peut consulter ce que j'ai dit de ces différens Ouvrages dans mon Mémoire sur l'antiquité des Chinois, prouvée par les monumens *. L'analyse que j'en ai faite, est plus que suffisante pour les faire connoître & les apprécier.

Il ne me reste plus qu'à faire connoître les principaux d'entre les Sages qui ont illustré l'Ecole de *Koung-tsée*, ceux sur-tout qui ont eté ses disciples de son vivant ; les notices de leurs vies seront insérées dans le treizieme Volume.

* Tome II, page 85 *& suiv.*

Fin des Tables généalogiques.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. AMIOT,

Ecrite de Péking *le 15 Octobre 1785.*

.....DÈS la fin de l'année derniere, tout etoit déjà en rumeur dans l'Empire pour trouver d'honorables Vieillards ſur leſquels le Souverain, au nombre lui-même des Vieillards, pût répandre à pleines mains ſes bienfaits. On annonça dès-lors aux Mandarins leur promotion à des grades plus elevés; aux gens de Lettres, leur admiſſion à l'examen pour les différens grades de Littérature, & une augmentation dans le nombre de ceux qui devoient être admis; aux gens de Guerre, des récompenſes proportionnées à leurs ſervices, & des gratifications en argent; au peuple & à ceux de la campagne, une exemption de taille & de quelques autres impôts onéreux; aux criminels, une amniſtie abſolue pour les uns, & un adouciſſement de peine pour ceux qui ſe trouvoient hors des cas du pardon. *Ly-ché-yao*, que vous connoiſſez (*a*), & dont je ne vous parle ici que parce que je vous ai déjà annoncé les différentes epreuves par leſquelles il a paſſé ci-devant; *Ly-ché-yao*, dis-je, eſt un de ceux qui ſont redevables de la vie à la circonſtance dont il s'agit. Voici comme l'Empereur s'exprimoit en particulier ſur ſon compte, l'avant-veille du jour de la grande exécution, c'eſt-à-dire, le 25e de la dixieme lune de la quarante-neuvieme année de *Kien-long* (7 Décembre 1784).

« *Ly-ché-hiao* a long-tems exercé les grands emplois, & les » a exercés avec diſtinction. Dans le tems qu'il etoit chargé de » gouverner la Province du *Yun-nan*, en qualité de *Tſong-tou*,

(*a*) *Voyez* ce qu'il en eſt dit, Tome IX de ce Recueil, pag. 41 *& ſuiv.*, 63 & 64; & Tome XI, pag. 591 *& ſuiv.*

» il fut accuſé & convaincu de pluſieurs délits, pour leſquels » on le condamna à mort. Je lui fis grace de la vie ; & dans » la perſuaſion où je fus alors qu'il n'en ſeroit que plus attentif » déſormais à eviter juſqu'à la moindre faute, ſi je lui confiois » des emplois importans, je le remis en place, & lui confiai » le Gouvernement de la province de *Kan-ſou*, l'une des plus » importantes de l'Empire par ſa ſituation, qui la rend voiſine » des Peuples etrangers. Dans ce nouveau poſte, loin de faire » tous ſes efforts, comme je m'y etois attendu, pour me con- » vaincre qu'il n'etoit pas indigne de mes bontés, il a manqué » au premier de ſes devoirs, qui etoit de veiller ſur la con- » duite des *Hoei-tſée*, répandus dans l'etendue de ſon diſtrict, » & a occaſionné, par ſa négligence, une révolte qui a fait » verſer tant de ſang, & qui n'a eté etouffée que par l'ex- » tinction de la nation rebelle. Comme *Ly-ché-yao* etoit un » des Grands de l'Empire, c'eſt aux Grands de l'Empire que » j'ai conféré le pouvoir de le juger : tous, d'une voix unanime, » l'ont condamné à perdre la vie, lors de l'exécution générale, » dans le lieu public des exécutions.

» Dans un tems où je m'occupe plus particuliérement du ſoin » de donner des marques de mon affection à tous mes Sujets, » j'ai rappellé dans mon ſouvenir tous les ſervices qu'a rendus » *Ly-ché-yao* durant le cours de ſa vie, & j'ai penſé que, ſans » bleſſer la Juſtice, je pouvois, dans les circonſtances, lui faire » grace encore une fois. Je lui pardonne donc, & je commue » en une priſon perpétuelle la peine de mort à laquelle il a eté » condamné ; avec cette clauſe néanmoins, que dans le cas d'une » amniſtie générale qui pourroit avoir lieu dans la ſuite, cette » amniſtie ne ſauroit être pour lui. En faveur de ſon grand âge, » je l'exempte de l'ignominie d'être conduit au lieu des exécu- » tions ; c'eſt dans ſa priſon même qu'on lui annoncera ſa grace ».

Vous n'ignorez pas que ceux d'entre les criminels auxquels l'Empereur fait grace, ſont conduits, comme les autres, au lieu des exécutions, & ne ſont inſtruits qu'ils echappent au ſupplice, qu'au moment où on les reconduit en priſon, parce que c'eſt alors ſeulement qu'ils ſont aſſurés que Sa Majeſté n'a pas marqué leurs noms du point fatal qui les dévoue à la mort. Cette ſeconde faveur eſt preſque d'un auſſi grand prix que la premiere, pour un homme d'un rang ſupérieur, tel que celui qu'occupoit *Ly-ché-yao*. Après cette petite digreſſion, je reviens à mon récit.

Je vous diſois que les derniers mois de l'année paſſée, il n'etoit preſque queſtion ici que de perſonnes avancées en âge. Jamais les Vieillards ne s'etoient vus en ſi grande recommandation ; il ſembloit que l'Empereur ne s'occupoit que du ſoin de prolonger leur exiſtence ſur la terre, en leur procurant le bien-être : auſſi, les bonnes gens en etoient ſi fiers, qu'ils mépriſoient toutes ces petites infirmités qui etoient ci-devant les ſujets ordinaires de leurs doléances, pour ne montrer qu'un air de ſatisfaction & de joie, comme s'ils euſſent joui de la ſanté la plus brillante. On en voyoit même dans les rues & les carrefours, qui affectoient, en marchant, une vigueur & des forces qu'un dos courbé, une tête branlante & des pas chancelans, démentoient, malgré qu'ils en euſſent. La bienveillance particuliere dont ils ſe croyoient honorés du Souverain, etoit pour eux une eſpece de baume qui répandoit de nouveaux principes de vie dans la maſſe de leur ſang. Il eſt vrai que l'Empereur faiſoit, de ſon côté, tout ce qu'il falloit pour les entretenir dans cette douce illuſion : il multiplioit en leur faveur les ordres & les exhortations aux Grands & aux Mandarins de l'Empire qui ont inſpection ſur le Peuple. *Cherchez*, leur a-t-il dit plus d'une fois dans ſes *Chang-yu*, c'eſt-à-

dire, dans ſes *Diſcours d'en-haut*, qu'il a fait inſérer dans les Gazettes, *cherchez, informez-vous exactement de toutes les familles où il ſe trouve des hommes à qui le Ciel a donné de pouſſer leur carriere au-delà de l'âge ordinaire ; faites-moi part du réſultat de vos recherches ; & ſans attendre de nouveaux ordres de ma part, commencez à faire, en mon nom & à mes frais, les gratifications ſuivantes aux vieillards des villages & des campagnes de vos diſtricts reſpectifs : à ceux qui paſſent 60 ans, vous leur donnerez à chacun cinq boiſſeaux de riz, & & une piece entiere de toile ; aux octogénaires, dix boiſſeaux de riz, & deux pieces de toile ; à ceux qui ont atteint la 90e année, trente boiſſeaux de riz, & deux pieces de kiuen* (c'eſt-à-dire, de ſoie d'un ordre inférieur) *; aux centenaires, cinquante boiſſeaux de riz, une piece de ſoie du premier ordre, & une autre piece de ſoie du ſecond ordre. Au ſurplus, j'exempte tout le monde de la taille pour l'année dans laquelle nous allons entrer. Pour ce qui eſt des Mantchoux, je me réſerve de leur faire moi-même les dons que je leur deſtine*, &c.

A ce *Chang-yu* en faveur du peuple, Sa Majeſté en ajouta bientôt un autre en faveur des Lettrés. Voici comment elle s'exprime dans celui qu'elle fit inſérer dans les Gazettes qui ſont pour tout l'Empire. *Dans le choix que l'on fait des gens de Lettres pour remplir, tant à la Cour que dans les Provinces, les différens poſtes qui ſont de leur reſſort, on eſt forcé ſouvent de placer des Sujets qui n'ont pas toute la ſcience & les talens qui ſeroient néceſſaires pour remplir dignement les emplois qu'on leur confie, parce qu'il ne s'en préſente pas de plus habiles. J'ordonne aux* Tſong-tou, *Vice-Rois, & autres grands Mandarins des Provinces & des Villes de l'Empire, de s'informer exactement dans les différens diſtricts confiés à leur vigilance, s'il n'y auroit pas quelques Lettrés habiles qu'une*

trop

trop grande modeſtie ou un défaut de protection, auroient empêché de ſe produire pour être promus. Dans le cas où il s'en trouveroit, mon intention eſt de les mettre dans l'occaſion de faire valoir leurs talens, quel qu'en ſoit le genre. J'ordonne donc auxdits Tſong-tou, *Vice-Rois & autres grands Mandarins, d'envoyer ici, à mes frais, tous les gens de Lettres d'un mérite reconnu au-deſſus du commun, qui parviendront à leur connoiſſance. Je ne manquerai pas de les placer ſuivant leurs talens, à meſure que l'occaſion s'en préſentera : en attendant, ils mettront à profit celle où ils ſe trouveront de ſe faire apprécier en travaillant ſous mes yeux ou dans la Capitale, &c.*

Après s'être occupé des différentes claſſes de ſes Sujets, l'Empereur ne voulut pas qu'on pût le ſoupçonner d'oublier ceux de ſon propre ſang. Il ordonna au Tribunal qui eſt chargé ſpécialement de tout ce qui concerne ceux de ſa famille, de s'informer s'il ne s'en trouveroit pas parmi eux qui euſſent l'avantage de voir leurs deſcendans à la ſixieme génération, afin qu'il pût les décorer de quelques titres honorifiques, & leur donner des noms analogues à la rare prérogative dont ils jouiſſent. Le Tribunal en a trouvé deux qui deſcendent en ligne droite, comme Sa Majeſté, du grand *Tay-tſou*, le premier des Princes de ſa Dynaſtie qui s'eſt aſſis ſur le Trône du *Royaume du milieu*. L'un deux s'appelle *Hi-hien*, & l'autre *Kiolounga*. L'Empereur a déterminé que *Hi-hien* porteroit déſormais le nom de *Foung-fou*, qui ſignifie, ou pour parler plus exactement, qu'on peut rendre par ces deux mots françois, *enſeigne de la félicité ;* & *Kiolounga* celui de *Foung-cheou*, *enſeigne de la longue vie*. Sa Majeſté remarque à cette occaſion, qu'à commencer par *Tay-*

tsou, la Famille Impériale compte déjà onze générations en droite ligne.

Qu'il me soit permis de remarquer à mon tour & de vous prier de remarquer avec moi, que cet exemple seul répond d'une maniere victorieuse à quelques difficultés que l'on a faites en Europe sur la généalogie des anciens Empereurs. Je ne rapporterai pas ici ces difficultés, parce que cela m'écarteroit trop de mon sujet; je dirai seulement que l'Empereur *Kien-long*, *Foung-fou* & *Foung-cheou* descendent en droite ligne de *Chun-tche*, le premier à la quatrieme & les deux autres à la onzieme génération; que cette quatrieme & cette onzieme existent en même temps; & que de l'année courante 1785, à remonter jusqu'à l'année 1638, qui est celle de la naissance de *Chun-tché*, c'est-à-dire de *Tay-tsou*, il n'y a qu'un intervalle de 146 ans. Je m'arrête ici; vos réflexions vous diront le reste.

Les noms que porteront désormais les deux jeunes Princes qui descendent comme l'Empereur en droite ligne de *Chun-tché* ne seroient pour eux qu'un bienfait stérile, si Sa Majesté en etoit restée-là; mais elle a promis de ne rien oublier pour tâcher de les faire jouir dans la suite de tout ce qui pourra contribuer à leur faire remplir toute l'etendue de ces mêmes noms. Il est à croire que l'Empereur tiendra parole, s'il vit assez long-temps pour les voir en âge d'en profiter. Ce qu'il fera pour eux, il le fera à plus forte raison pour le fils de son arriere-petit-fils. On peut en juger par celles de ses paroles qu'il a fait passer au public. *J'ai voulu*, dit-il, *me procurer la satisfaction de voir de mes propres yeux, celui à qui je dois d'être le chef vivant de la cinquieme génération, en ligne droite de mes descendans. En revenant de* Yuen-

ming-yuen *à la ville, je me ſuis détourné du chemin ordinaire, pour aller deſcendre en droiture à l'hôtel de mon arriere-petit-fils. Des larmes de joie ont coulé de mes yeux, lorſqu'on m'a donné à embraſſer le tendre rejetton qui me fait jouir du titre de Triſaïeul. Puiſſe cet aimable enfant jouir à ſon tour de l'avantage qu'il me procure!*

L'avantage dont Sa Majeſté ſe glorifie ici lui eſt commun avec un grand nombre de ſes Sujets, dont les Mandarins des différentes Provinces de ſes Etats lui ont certifié l'actuelle exiſtence. Il réſulte de ce qu'ils lui ont annoncé, qu'au moment qu'ils ecrivoient, il y avoit dans l'empire cent quatre-vingt-douze familles dont les chefs voyoient leur cinquieme génération, & que quatre d'entre eux étoient plus que centenaires. L'Empereur leur a envoyé de magnifiques préſens à tous, conformément à l'etat qu'ils occupoient dans la Société; tous, remarquent les Mandarins, ont eté trouvés dans la claſſe des gens aiſés. Outre les préſens communs à tous, il y en a eu de particuliers pour les quatre Centenaires. L'Empereur a compoſé lui-même des vers en leur honneur, les a ecrits de ſa propre main, les leur a fait tenir avec pompe, & leur a permis de faire elever devant la porte de leurs maiſons un *Pei* ſur lequel ils fuſſent gravés.

Dans le tems qu'il s'occupoit ainſi des vieillards de ſon Empire, arriverent des Ambaſſadeurs de Corée qui venoient de la part de leur Maître pour obtenir la confirmation du choix qu'il avoit fait d'un ſucceſſeur, & la protection de Sa Majeſté Impériale pour celui de ſes fils qu'il avoit nommé. L'Empereur en accordant tout, prend occaſion de louer publiquement la fidélité & la bonne conduite de ſon vaſſal. *Si les Hoei-tſée s'etoient ainſi conduits*, ajoute-t-il, *leur Nation ſubſiſteroit encore & jouiroit de mes bienfaits comme les autres*

qui ne s'ecartent pas de la ſoumiſſion qu'ils me doivent. A la fin de ſa réponſe au Roi de Corée, il lui fait part du deſſein qu'il a de réunir mille vieillards dans ſon palais, & de leur donner un feſtin ſolemnel, lorſqu'il commencera la cinquantieme année de ſon regne. *Choiſiſſez*, lui dit-il, *deux hommes qui aient paſſé ſoixante ans, & qui ſoient aſſez robuſtes pour ſoutenir les fatigues du voyage ; faites-les partir de votre Cour le plutôt qu'il ſe pourra, afin qu'ils puiſſent arriver à temps pour le jour de la cérémonie, à laquelle je les admettrai pour être au nombre des convives.*

A la réception de cette lettre, le Roi de Corée, pour ſe conformer à l'intention de Sa Majeſté Impériale, choiſit parmi ceux de ſa Cour ſix perſonnages au-deſſus de l'âge de ſoixante ans, qu'il regarda comme très-propres à bien figurer dans cette cérémonie, & dépêcha un courier pour en donner le premier avis à l'Empereur : mais l'Empereur content de ſa bonne volonté, le tint quitte du reſte, & lui fit parvenir en très-peu de jours la réponſe ſuivante. *Je ſuis charmé de votre attention à faire tout ce que vous croyez devoir m'être agréable ; & pour vous prouver combien je ſuis ſatisfait de votre conduite, je tiens pour préſens les ſix vieillards que vous êtes réſolu de m'envoyer, & je les diſpenſe d'un voyage où ils ne manqueroient pas d'avoir quelque choſe à ſouffrir à raiſon de leur âge & des incommodités qui en ſont inſéparables. Cependant, pour ne pas les fruſtrer des dons auxquels ils auroient eu part en aſſiſtant à la cérémonie, j'envoie par ce courier des pinceaux du* Hou-Koang, *de la belle encre, du papier à deſſiner, & autres choſes, le tout pour leur être remis par vous & en mon nom, &c.*

Malgré les raiſons d'etat qui ſembloient devoir lui preſcrire de témoigner ſon mécontentement à tous les Miſſion-

naires Européens, il ne voulut cependant pas priver ceux qu'il a auprès de sa personne d'être admis au festin solemnel, s'ils étoient en âge de pouvoir jouir de cet honneur. Dès le commencement de la lune qui précédoit immédiatement celle où devoit se faire la cérémonie, l'Empereur ordonna au Grand auquel il a confié le soin de ce qui concerne les Missionnaires, de s'informer exactement de tous ceux qui parmi nous seroient âgés de soixante ans & au-delà, & de faire inscrire leurs noms dans la liste des convives de l'ordre Mandarinal. Nous nous trouvâmes au nombre de cinq, savoir : deux François, M. Bourgeois & moi ; un Portugais, M. Espinha, Président actuel du Tribunal d'Astronomie ; un Carme, le pere Joseph, ancien Grand-Vicaire de Nankin ; & un Franciscain, nommé le Pere Eusebe. Ce dernier etoit infirme & hors d'etat de toute fonction.

Le jour fixé pour la cérémonie, ce jour annoncé de tant de manieres & desiré par tant de gens, arriva enfin ; ce fut le six de la premiere lune de la cinquantieme année du regne de *Kien-long*, &, selon notre astrologie, le 14 du mois de Février 1785. J'ai oublié de dire qu'au lieu de mille vieillards, on en fixa le nombre à trois mille, parce que l'Empereur voulut qu'on en prît aussi dans les différentes classes du peuple, pour représenter ses Sujets de tous les ordres, & par conséquent toute la Nation.

On avoit, quelques jours auparavant, distribué à chacun des vieillards un billet, sur lequel etoient inscrits son nom, son âge, son etat, ou son degré dans l'ordre des Mandarins, & une indication de l'endroit où il trouveroit l'etendard sous lequel il devoit se ranger dans la premiere cour d'entrée du Palais impérial. Tous ces mêmes renseignemens etoient couchés

ſur des regiſtres confiés à des Mandarins de la Maiſon de l'Empereur, auxquels on avoit aſſigné les différens etendards.

Vers les deux heures du matin, les portes du Palais, qui regardent l'une l'orient, & l'autre l'occident, s'ouvrirent; & les vieillards, auxquels on avoit enjoint d'être rendus deux heures au moins avant le lever du ſoleil, entrerent chacun par celle des portes qui etoit le plus à portée de ſon logement en ville. J'entrai par la porte occidentale avec le pere Carme & M. Bourgeois. Pour ce qui eſt de M. Eſpinha, il etoit parmi les Mandarins de ſon Tribunal : nous etions, nous, parmi ceux du cinquieme ordre. Il ne nous fut pas difficile de trouver notre enſeigne; car, outre que ſon nom etoit ecrit en gros caracteres ſur le fanal particulier qui l'eclairoit, on avoit nommé deux Mandarins de l'ordre inférieur pour avoir ſoin de nous, & nous indiquer tout ce que nous avions à faire dans le cérémonial de cette journée. Ces deux Mandarins nous démêlerent dans la foule, & avertirent de notre arrivée ceux qui tenoient regiſtre. Ceux-ci, placés ſur une eſtrade entre le fanal & l'enſeigne, & ayant devant eux la table ſur laquelle etoient le regiſtre, une ecritoire & des pinceaux, ſe leverent pour nous enviſager; & à meſure qu'ils reconnoiſſoient l'un de nous, ils le proclamoient à haute voix, & celui qu'ils proclamoient ainſi, répondoit ſur le même ton, *me voici.* Il remettoit ſon billet d'invitation, dont on confrontoit les paroles avec celles qui etoient ecrites ſur le regiſtre; & ſi ces paroles etoient exactement les mêmes dans l'un & dans l'autre, il etoit inſcrit & ſur le regiſtre, & ſur un cahier ſéparé, parmi ceux qui devoient être admis au feſtin. Les mêmes formalités furent pareillement obſervées pour chacun des convives en particulier. Après cette premiere cérémonie, nous attendîmes tranquillement que le jour parût. Au reſte,

quand je dis que nous attendîmes tranquillement, il faut supposer que je ne veux parler que d'une tranquillité d'ame commandée par les circonstances; car pour la tranquillité du corps, il n'etoit guere possible de la lui procurer au milieu d'une cour immense, sans sieges, sans feu, quoique dans la saison froide de l'année, etant déjà sur pied depuis le milieu de la nuit. Enfin, les ténebres commencerent à se dissiper, & les etoiles à disparoître; une aurore brillante, mais un peu trop froide, annonça le lever du soleil : à ce signal, chacun fut invité à se ranger sous son enseigne; car, après avoir fait son acte de comparution, chacun se retiroit pour faire place à d'autres; & dans l'immensité de cette cour, l'on s'etoit joint plusieurs ensemble, par pelotons, en attendant que tout fût fini. Ceux qui en avoient la force, se promenoient à grands pas pour tâcher d'echauffer leurs pieds, & je vous avouerai que j'etois du nombre. Les plus foibles s'etoient assis à plate-terre sur de simples coussins, ayant les jambes croisées à la mode du pays; & tous s'evertuoient de leur mieux pour tâcher de secouer l'ennui qui les saisissoit malgré qu'ils en eussent, soit en se rappellant mutuellement les vieilles histoires du tems passé, soit en faisant parade d'une nombreuse postérité de fils & de petits-fils, dont ils racontoient réciproquement ce qu'ils estimoient en eux davantage, ou ce qu'ils croyoient les faire valoir.

Nous allâmes, comme nous l'avions fait à notre arrivée, nous ranger sous notre Enseigne; le même Mandarin qui nous avoit proclamés la premiere fois, nous proclama encore, & il fallut répondre comme la premiere fois, par un *me voici*. Il est à remarquer que, lorsque celui qu'on nommoit ne se montroit point, on attendoit quelque tems, & on le proclamoit de nouveau à plusieurs repriſes, jusqu'à ce qu'il comparût, ou que l'on fût certain qu'il avoit disparu. Il y en

avoit en effet plusieurs qui, présumant trop de leurs forces, & ne voulant pas être privés de l'honneur de manger avec leur Souverain, s'etoient fait violence pour se rendre au Palais, mais qui, n'ayant pu résister à la fatigue d'une séance peu propre à l'etat habituel de leur santé, avoient eté contraints de se retirer pour aller chercher chez eux un soulagement nécessaire à leurs infirmités.

Cette seconde représentation etant finie, les vieillards furent introduits dans celle des cours du Palais qui est immédiatement devant l'appartement de l'Empereur. Cette cour est, comme celle que nous venions de quitter, d'une etendue immense; mais elle est plus elevée d'environ une dixaine de pieds; elle est tout à la fois cour, temple & jardin, suivant les saisons. On y entre par une double porte, ou, pour mieux dire, par deux portes tournées exactement au midi, pour le dehors, & au nord pour le dedans, en face de la demeure du *Fils du Ciel*. La garde n'en est confiée qu'à des Princes du sang, & à des Grands du premier ordre. Elevées de plusieurs pieds au-dessus du niveau de la cour, elles conduisent en droite ligne & de pleind-pied, à l'appartement de Sa Majesté, par une galerie ouverte de la largeur de quinze à vingt pieds, sur une longueur d'environ deux cens, ornée des deux côtés d'une balustrade d'un marbre blanc. C'est sur l'un de ces côtés que nous fûmes placés, à la suite des Mandarins du grade qu'on nous avoit assignés. Ainsi nous avions l'avantage de voir la *sainte Face*, comme on s'exprime ici, & tout ce qui se passoit autour d'elle.

Cependant le soleil avoit déjà commencé sa course, & l'heure du repas arriva. Cette heure n'est pas, comme dans vos climats, celle du milieu du jour, ni la seconde, troisieme ou quatrieme après-midi; c'est la huitieme, ou tout au plus tard

tard la neuvieme après minuit, parce que c'eſt l'heure ordinaire à laquelle Sa Majeſté prend ſon premier repas de chaque jour, après avoir donné ſes audiences aux Chefs des grands Tribunaux pour les affaires générales de l'Empire, & leur avoir intimé ſes ordres en conſéquence de ce dont ils l'ont informée.

Au troiſieme coup de tambour, tous les vieillards ſe leverent, parce que l'Empereur parut pour prendre ſa place ſous le portique qui eſt devant ſon appartement, & il ſe trouva ainſi à la tête des convives, formant deux lignes parallèles aux deux côtés de la galerie, depuis le portique juſqu'à la porte par où nous etions entrés; avec cette ſeule différence, que ſon trône placé ſur une eſtrade de la hauteur d'un ou de deux pieds, lui procuroit la ſatisfaction d'être vu de tous les convives, & de les voir tous. Il etoit accompagné de ceux de ſes fils, petits-fils & arriere-petits-fils qui ſe trouverent en etat d'aſſiſter à la cérémonie. Des Princes de ſon ſang etoient là pour le ſervir, des Grands & des Mandarins pour ſervir les vieillards. Auſſi-tôt qu'il eut pris ſa place, tous les convives furent invités à prendre la leur, c'eſt-à-dire, à s'aſſeoir, non pas ſur des ſieges, car il n'y en avoit point, mais ſur des tapis qu'on avoit etendus ſur le ſol avant leur arrivée. Il y avoit une petite table pour chaque bande de quatre. La muſique commença, & l'on couvrit les tables d'autant de plats qu'elles pouvoient en contenir. Le plat d'honneur, celui qui rempliſſoit la majeure partie de chaque table, etoit un quartier de mouton de Tartarie, entouré de pluſieurs ſortes d'autres viandes qu'il me fut bien difficile de reconnoître : il etoit ſur un réchaud, pour empêcher les mets de ſe refroidir; & ces mets nageoient dans une eſpece de ſauſſe excellente pour le pays, que les convives avaloient avec ſenſualité, en guiſe

de potage. Outre ce plat principal, il y en avoit deux ou trois autres couverts de viandes froides, comme canards, poules & chair de porc. Tout cela ne fut pas capable de réveiller mon appétit ; mais je mangeai avec goût un de ces petits pains de fleur de farine, cuits au bain-marie, dont il y avoit en abondance. Les Mandarins qui etoient à côté de nous, nous tirerent d'affaire pour le reſte ; car, pour l'entiere ſatisfaction de Sa Majeſté, il falloit qu'à la fin du repas tous les plats fuſſent vuides. De tems en tems, c'eſt-à-dire, toutes les fois qu'on verſoit à boire à l'Empereur, des Mandarins verſoient du vin dans les coupes des vieillards, afin qu'ils euſſent la ſatisfaction de boire en même tems que lui, & du même vin que lui, puiſque les mets dont leurs tables etoient couvertes, n'etoient pas différens de ceux qui couvroient la table de Sa Majeſté.

Pendant tout le tems que dura le feſtin, c'eſt-à-dire, l'eſpace d'environ une heure, les fils, petits-fils & arriere-petits-fils de l'Empereur, parcouroient les tables pour voir ſi rien n'y manquoit, & pour exhorter les convives à partager ſans gêne la ſatisfaction dont jouiſſoit leur bon Maître en les voyant ainſi raſſemblés. L'aîné des fils de Sa Majeſté, par ſon empreſſement & toutes ſes manieres, paroiſſoit ſur-tout s'acquitter avec affection de l'emploi qu'on lui avoit aſſigné de veiller à tout ; on eût dit, à le voir, que c'etoit un Maître-d'Hôtel qui travailloit, pour l'honneur de ſon Maître, à faire enſorte que tout le monde fût content. Cet aimable Prince nous fit l'honneur de s'arrêter un moment devant la table où nous etions, M. Bourgeois & moi, & de nous adreſſer la parole en nous invitant à ne pas nous gêner pour le manger & le boire.

Quand l'Empereur eut ceſſé de manger, un coup de tambour ſe fit entendre & la muſique ceſſa ; les Mandarins

desservirent les tables, c'est-à-dire, ôterent les réchauds & deux ou trois plats dont chacune étoit couverte, & dirent à chaque particulier que l'Empereur vouloit qu'il emportât chez soi la coupe dans laquelle il avoit bu pendant le festin, & souhaitoit qu'il pût long-temps en faire usage, en se souvenant à chaque fois qu'il l'emploieroit, de tout ce dont il étoit témoin oculaire en ce jour. Au reste, cette coupe n'étoit autre chose qu'un petit gobelet d'une porcelaine commune; mais aux yeux de ceux à qui il fut donné, il étoit plus précieux venant de la part du maître, que ne l'eût eté un grand vase d'or, venant de toute autre main.

On entendit un second coup de tambour, chacun se remit en son séant, la face tournée vers l'Empereur; puis un troisieme, alors parurent les Comédiens au nombre de douze, si j'ai bien compté; aucun ne montroit son visage naturel, ils avoient tous un double masque, je veux dire deux masques l'un pardevant, l'autre par derriere la tête, de maniere qu'ils ne paroissoient jamais tourner le dos à l'Empereur, non plus qu'à l'assemblée. L'un des masques représentoit un vieillard à barbe blanche & l'autre un jeune homme, un enfant ou un homme de moyen âge, leurs habits etoient à l'avenant, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point de derriere. Il n'y en avoit aucun qui n'eût quelque chose en main. Je ne distinguai que les petits bâtons de ceux qui représentoient des vieillards. Après avoir salué l'Empereur & toute l'assemblée, ils commencerent à jouer. Ils alloient & venoient dans tous les sens. Ils déclamoient, ils chantoient & par intervalles ils s'arrêtoient & gardoient le silence; puis ils recommençoient leurs évolutions, tantôt comme en courant, & tantôt à pas très-lents. A ce que j'en ai pu juger par les yeux, c'étoit une espece de ballet qui représentoit les dif-

ferens âges de la vie & la révolution des années. J'aurois bien souhaité de pouvoir entendre quelque chose de ce qu'ils disoient, mais il ne me fut pas possible ; car outre que j'etois un peu eloigné, le bruit des instrumens couvroit entierement la voix des acteurs. Ce ballet dura environ une demi-heure.

Les Comédiens s'etant retirés, les Musiciens prirent leurs places ; & comme ces Musiciens etoient des Eunuques, car il n'y en a pas d'autres pour les cérémonies qui se font dans l'intérieur du palais, près de l'endroit où logent les femmes & tout l'attirail qu'elles traînent après elles, leurs voix perçantes, quoique très-sonores, parvenoient aisément jusqu'à nous. Ce fut alors sur-tout que je regrettai de ne pouvoir pas distinguer les paroles du chant comme j'en distinguois les sons ; j'en aurois peut-être retenu quelque chose, & je serois en etat de vous donner le précis ou du moins une idée quelconque d'un cantique ou d'une hymne en l'honneur du *Tien*, pour le remercier du bienfait particulier de ce jour.

Le tems que l'on mit à chanter le cantique d'actions de graces, fut d'environ un quart-d'heure, après lequel l'Empereur se leva, rentra dans son appartement, & les portes de la cour du festin s'ouvrirent. Les convives défilerent les uns après les autres, & on les invita à s'arrêter dans la cour suivante, & d'y attendre qu'on les rappellât pour recevoir les présens que Sa Majesté vouloit faire à chacun en particulier.

Ce fut sur-tout à cette derniere epoque que les pauvres vieillards eurent besoin de toute leur patience. Il fallut attendre chacun son tour, pour pouvoir être expédié, car Sa Majesté ne pouvant pas donner elle-même de la main à la main à trois mille personnes sans une extrême fatigue, s'etoit contentée de faire cet honneur aux Regulos & à quelques

Grands du premier ordre ; elle s'etoit déchargée ſur ſes Miniſtres du ſoin de donner aux autres en ſon nom ; & pour empêcher que les préſens ne fuſſent volés en tout ou en partie ; elle avoit ordonné qu'on écrivît ſur une feuille de papier jaune, marquée au ſceau du Tribunal intérieur, le nom de chacun des gratifiés, & la liſte de ce qu'il devoit recevoir : de cette maniere, ni les Eunuques, ni les bas Officiers ne purent faire leur main. On prétend cependant que, malgré cette précaution, pluſieurs d'entre eux ont trouvé le moyen de s'enrichir ; mais ç'a eté lorſqu'ils tiroient des magaſins de l'Empereur, pour préparer les préſens, les différentes choſes qui devoient être données.

Pour empêcher toute confuſion dans la diſtribution, on avoit rangé tous les préſens ſur des tables rangées elles-même ſelon l'ordre de ceux qui devoient les recevoir. Devant chaque table, il y avoit un Mandarin qui avoit la liſte de ce qu'elle contenoit, & de ceux auxquels on devoit les diſtribuer. La part de chacun etoit déjà faite, liée d'un cordon jaune & inſcrite de ſon nom. Comme cette diſtribution etoit cenſée ſe faire en préſence de Sa Majeſté, c'eſt tout près de ſon appartement qu'elle ſe faiſoit par les Miniſtres qui tenoient ſa place. A la porte d'entrée de cette cour, il y avoit un Grand de la maiſon de l'Empereur, qui, ayant en main cette même liſte, introduiſoit les uns après les autres, par bandes de quatre ou de ſix, ceux dont les noms etoient inſcrits ; & quand ceux-ci etoient arrivés en préſence des Miniſtres diſtributeurs, ils recevoient de leurs mains, à meſure qu'on les nommoit, les préſens qui leur etoient deſtinés, faiſoient le *Ko-teou* devant la porte de l'appartement de Sa Majeſté, & ſe retiroient pour faire place à d'autres. Il n'eſt pas beſoin de vous faire remarquer

qu'une distribution ainsi faite à trois milles personnes (car je ne compte pas le petit nombre de ceux à qui l'Empereur a donné de sa propre main) , a dû durer assez de tems pour fatiguer à l'excès tous ces vieillards qui attendoient dans la cour extérieure que leur tour fût arrivé. Trois jours entiers ont à peine suffi pour expédier tout le monde ; & pendant ces trois jours , tous ceux qui n'etoient pas encore expédiés devoient se rendre de grand matin dans cette même cour , & n'en sortir que sur le soir. Heureusement pour nous, nos présens nous furent livrés dès la premiere journée ; & nous en fûmes quittes pour n'avoir attendu que jusqu'à trois heures après-midi.

Vous serez peut-être bien aise de savoir en quoi consistoient ces présens. Dans votre idée européenne , ils ne paroîtront très-certainement pas ce qu'ils sont dans l'idée de ceux du pays. De petites bourses en broderie d'or & d'argent , des pieces de soie de différentes especes , un sceptre emblématique d'un bois odoriférant & d'une sculpture ornée de petites figures de pierre de *Yu* , nommé *Jou-y* , dont le sens littéral est *que tout soit ainsi que vous le souhaitez* , & que nous pourrions par conséquent appeller en françois *un souhait* , un bâton de bois de cedre , à tête de dragon , qui a plus l'air d'un bâton pastoral ou d'une crosse episcopale que d'un bâton de vieillesse , & pardessus tout cela la marque distinctive de l'Ordre impérial de l'âge avancé , dans le caractere *Cheou* , qui signifie *longue vie.* Ce caractere *Cheou* est d'argent doré du poids d'environ une once , & son attache est un cordon de soie jaune avec son nœud. Vous ne regarderez peut-être tout cela que comme des hochets propres à amuser des vieillards qui , commençant à s'approcher de ce point du cercle de la vie qui touche à celui par où

ils l'ont commencée, ont les mêmes inclinations & les mêmes besoins qu'ils avoient dans leur premier âge. Je n'ai garde de vouloir réformer vos idées, encore moins de prétendre que vous deviez les former sur le modele de celles que nous avons ici ; mais comme l'Empereur a joint à ces prétendus hochets le don d'une piece de vers qu'il a composée lui-même en mémoire de l'auguste cérémonie du festin des vieillards à laquelle il a présidé, j'ose croire que vous verrez ces vers avec quelque plaisir, en considération de l'illustre auteur. En voici la traduction :

« *Aux vénérables Vieillards invités au Festin solemnel pour* » *se réjouir avec moi, en mémoire de ce que fit autrefois mon* » *auguste Aïeul dans une occasion pareille.*

» Les bienfaits que j'ai reçus du Ciel sont sans nombre, » il me seroit impossible de les compter. Celui dont je jouis » aujourd'hui en voyant rassemblés dans un même lieu » tant de vénérables vieillards, m'occupe tout entier. Mes » idées reviennent d'elles-mêmes sur les temps passés, & » me rappellent cet âge heureux où mes cheveux, seul or- » nement de ma tête, flottoient à leur gré sur mon front. Tout » alors etoit sans conséquence de ma part ; je profitois de » l'inestimable privilege de pouvoir m'asseoir aux pieds de mon » auguste aïeul lorsqu'il siégeoit sur son trône. Je voyois tout, » j'entendois tout, j'etois témoin de tout ce qui se passoit » autour de lui. Bien des années, helas ! se sont ecoulées » depuis.

» De tous les spectacles qui ont frappé mes regards avides » dans un âge où tout m'affectoit, celui qui m'affecta le » plus délicieusement est la fête à jamais mémorable que je

» renouvelle en ce jour. Oui, c'eſt avec la plus douce emo-
» tion que j'en rappelle le précieux ſouvenir ; un ſentiment de
» reſpect mêlé de tendreſſe remplit toute l'etendue de mon
» cœur, quand je vis les Princes & les Grands entrer dans la
» ſalle du feſtin, prendre leurs places à côté de leur maître,
» le ſervir & en être ſervis, & à leur exemple, tous les
» vieillards en faire de même. Les mêmes mets, le même
» vin etoient egalement pour tous. Tous etoient ſervis en
» même tems & avec la même abondance ; les coupes ſe vui-
» doient & ſe rempliſſoient ſans contrainte ; point de diſtinc-
» tion de rang, tout etoit egal entre les convives ; c'etoit
» une aſſemblée d'amis qui ſe rejouiſſoient enſemble par un
» même motif d'alégreſſe & de joie ; un rouge luiſant co-
» loroit leurs viſages ! le feu de la jeuneſſe ſembloit encore
» etinceller dans leurs yeux.

» C'eſt pour la ſeconde fois que, par une faveur ſpéciale du
» Ciel, je jouis du même ſpectacle avec le même epanchement
» du cœur. Nos deſcendans ſe pénétreront ſans doute des ſen-
» timens de la plus tendre vénération, quand ils liront dans
» l'hiſtoire que deux Empereurs de mon auguſte race, l'aïeul
» & le petit-fils ont célébré l'un la ſoixantieme & l'autre la
» cinquantieme année de leurs regnes particuliers, en ſe ré-
» jouiſſant dans un repas de famille avec la Nation entiere
» repréſentée par l'elite de ſes vieillards ».

Ces vers ne ſont pas diſtingués dans l'original par des lignes. Le ſens, les ſons & la cadence en font connoître la meſure aux experts. Il n'y a même ni points ni virgules dans toute la piece ; & c'eſt en quoi l'on fait conſiſter ici une des principales beautés des pieces de vers & des diſcours en ſtyle relevé. Il ſeroit auſſi ridicule d'accentuer les caracteres, de fixer par la ponctuation

ponctuation les différens membres d'une phraſe, & les phraſes entre elles, qu'il le ſeroit en Europe d'ecrire ſur le tableau d'un Grand Maître, ce qui en fait le principal ſujet, les noms de chaque figure, & les ſentimens qui les affectent ou qui doivent les affecter. Le tableau parle de lui-même, s'il eſt bien fait, & n'a pas beſoin d'interprete. Il en eſt de même de la poéſie chinoiſe; l'harmonie, les images, le choix des mots & la cadence en ſont les diſtinctifs, & font connoître ſon genre. On ne fait uſage de la ponctuation & de la ſéparation des vers par des lignes que dans les chanſons, dans quelques pieces fugitives, & dans des ouvrages faits pour les commençans.

L'Empereur a cru devoir ajouter des notes pour faciliter l'intelligence d'un texte qui pourroit n'être pas parfaitement compris de tous ceux pour leſquels il a eté compoſé, & les a ecrites de ſa propre main. En voici l'explication que j'ecris de ſuite, ſans répéter les mots du texte auxquels les notes ſe rapportent.

« L'Empereur mon aïeul parvenu à l'année *jen-yn* de ſon » glorieux regne, voulut rendre cette année à jamais mémo- » rable dans nos faſtes, par quelque action d'eclat qui pût » être en même tems un témoignage authentique de ſa ten- » dreſſe pour ſes Sujets. Il indiqua une aſſemblée de vieillards » choiſis dans les différens Ordres de l'Etat, & leur donna dans » ſon propre Palais un feſtin ſolemnel dont il fit lui-même » tous les honneurs.

» Cette cérémonie, dans la circonſtance d'une ſoixantieme » année de regne, n'avoit point eu lieu juſqu'à lui. Du moins » il n'en eſt point parlé dans l'hiſtoire, ni dans aucun autre » livre qui ſoit venu à ma connoiſſance. Le Ciel réſervoit à » ma famille d'en donner le premier exemple. Mon auguſte

» aïeul, pour allier la majesté du trône à la simplicité du pere » de famille, voulut que tous les Princes titrés, Regulos, » Comtes & Grands, l'assistassent en habits de Cour, & fissent le » service avec tout l'appareil du grand Cérémonial. Eux-mêmes » dépeçoient les viandes, les portoient sur les différentes tables » des convives, versoient du vin dans les coupes, les rem- » plissoient de nouveau quand elles etoient vuides, & exhor- » toient tout le monde à se livrer sans gêne aux transports d'une » douce joie. Ce grand Prince voulut encore que ceux de ses » fils & petits-fils qui etoient en âge de pouvoir servir à table, » fissent, dans cette circonstance, l'office d'Echansons, & ver- » sassent à boire aux vieillards que l'aïeul & le pere avoient » invités au festin, comme amis de la maison. Pour ce qui » est de ceux de ses fils & petits-fils qui etoient encore dans » la premiere enfance, il ordonna qu'on les portât au lieu de » la cérémonie, pour les faire jouir, comme les autres, de la » vue de tant de vénérables vieillards, & les accoutumer de » bonne heure aux devoirs qu'impose l'humanité. J'etois alors » dans la douzieme année de mon âge; j'ai eté témoin de tout » ce qui se fit, & de la maniere dont tout se fit. Ceux d'entre » les vieillards qui etoient âgés de 90 ans & au-dessus, reçu- » rent de la propre main de l'Empereur, les présens qui leur » etoient destinés: les vieillards moins âgés, reçurent les leurs de » la main de ceux que Sa Majesté avoit chargés de cet emploi. » Je me souviens exactement de tout cela, quoique depuis » l'année *jen-yn*, où se fit la cérémonie sous mon auguste aïeul, » jusqu'à la présente année *y-see*, qui est la cinquantieme de » mon regne, il y ait un intervalle de 64 ans (1).

Kien-long, année 50e de la 1re lune, 1er quartier.
De mon propre pinceau.

(1) L'année *y-sée*, 50e du regne de *Kien-long*, répond à l'an 1785: c'est la 42e du cycle sexagénaire. L'année *jen-yn*, 39e du cycle pré-

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. RAUX,

MISSIONNAIRE.

De Péking, *le 19 Novembre 1785.*

.....Nous ſommes arrivés heureuſement à *Péking* le 29 Avril de la préſente année. Nous etions partis de Canton le 7 de Février ; notre route a eté de 550 lieues environ, de Canton à *Nan-hiong-fou*. Nous avons remonté la riviere de Canton, puis nous avons eu une journée par terre : c'eſt pour traverſer la montagne de *Mei-ling*, qui ſépare la province de Canton de celle du *Kiang-ſi*. Nous reprîmes des barques à *Nan-gan*, premiere ville de cette derniere Province, du côté du midi.

Le 21 Mars, nous arrivâmes devant *Nan-tchang-fou*, où nous quittâmes la route d'eau pour prendre celle de terre : nous traverſâmes en litieres la partie ſeptenttionale du *Kiang-ſi*, une petite portion du *Hou-pé*, le *Kiang-nan*, vers ſon extrémité occidentale : ainſi nous ne vîmes point *Nan-king*. Le *Kiang*, que nous paſſâmes à *Kieou-kiang-fou*, en dix-huit minutes, peut avoir en cet endroit une demi-lieue de largeur : c'eſt un fleuve majeſtueux. De-là nous eûmes encore treize jours de marche pour gagner le *Hoang-ho*. Le pays qui eſt entre ces deux fleuves, eſt le plus beau que nous ayons vu en Chine. A *Siu-tcheou-fou*, le *Hoang-ho* n'eſt pas ſi large que la Seine devant Rouen. Le *Chan-tong* nous offrit le triſte ſpectacle de tout ce que la ſtérilité & la miſere ont de plus

cédent, répond à l'an 1722. *Kang-hi* fit la cérémonie après 60 ans révolus de regne, & *Kien-long*, ſon petit-fils, l'a renouvellée en commençant la 50e année du ſien. *Kang-hi* commença à régner dès l'âge de ſix ans, & *Kien-long* en avoit vingt-cinq quand il monta ſur le trône.

affreux : il y avoit plus de huit mois qu'il n'y etoit tombé une ſeule goutte d'eau. L'atmoſphere, exceſſivement chargée de pouſſiere, interceptoit les rayons du ſoleil ; à peine pouvions-nous diſtinguer les objets à quinze ou vingt pieds. Le canal Impérial ne nous offrit rien de bien remarquable à *Té-tcheou :* de cette ville à la capitale de l'Empire, il n'y a que ſix ou ſept journées de chemin. Nous entrâmes dans *Péking* le 29 Avril, ſur les neuf heures du matin.

..... Nous ſommes tous allés au-devant de l'Empereur, au retour de ſon voyage de Tartarie. L'air de bonté qu'il nous a témoigné, a eté des plus flatteurs pour nous. Comme nous etions, dans cette circonſtance, à dix-huit lieues au nord de *Péking*, j'eus occaſion pour la premiere fois, de voir la grande muraille : elle offre quelques ruines de diſtance en diſtance.....

Fin du Tome douzieme.

